



HAL
open science

Le Débat National sur la Transition Énergétique en France (2013) : analyse discursive et textuelle

Natthaporn Kanjanapinyowong

► **To cite this version:**

Natthaporn Kanjanapinyowong. Le Débat National sur la Transition Énergétique en France (2013) : analyse discursive et textuelle. Linguistique. Université Paris-Est, 2019. Français. NNT : 2019PESC0005 . tel-02178356

HAL Id: tel-02178356

<https://theses.hal.science/tel-02178356>

Submitted on 9 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS-EST
École doctorale Cultures et Sociétés
Équipe d'accueil CÉDITEC (EA 3119)

Thèse pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST
Discipline : Sciences du langage

Présentée et soutenue par
Natthaporn KANJANAPINYOWONG
Le 18 mars 2019

**LE DÉBAT NATIONAL SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
EN FRANCE (2013) : ANALYSE DISCURSIVE ET TEXTUELLE**

Sous la direction de :

Monsieur Dominique DUCARD
Professeur, Université Paris-Est Créteil

Membres du jury :

Madame Élodie VARGAS
Professeure, Université Grenoble Alpes
Madame Stéphanie WOJCIK
Maîtresse de conférences, Université Paris-Est Créteil
Monsieur Dominique DUCARD
Professeur, Université Paris-Est Créteil
Monsieur Ferenc FODOR
Cadre de recherche R&D HDR, EDF Lab

REMERCIEMENTS

J'exprime ma plus grande reconnaissance à mon directeur de thèse, Dominique Ducard, qui a accepté de diriger cette recherche. Ses conseils avisés et son aide durant toute la durée de ce travail ont nourri mes réflexions et ont aiguisé mon intérêt pour l'analyse du discours. Ses encouragements et sa bienveillance m'ont particulièrement aidée à mener à terme cette recherche.

J'adresse mes remerciements aussi aux membres du jury de soutenance qui ont accepté de lire et de discuter cette thèse : Élodie Vargas, Stéphanie Wojcik et Ferenc Fodor.

J'exprime ma gratitude à l'Université Chulalongkorn et au gouvernement thaïlandais pour leur indispensable soutien financier pendant le parcours de cinq années de cette thèse en France. Je souhaite adresser mes remerciements à la Section de Français du Département des Langues Occidentales de la Faculté des Lettres de l'Université Chulalongkorn de m'avoir soutenue à réaliser ce doctorat.

Mes remerciements vont aussi aux membres du CÉDITEC qui m'ont orienté dans les multiples facettes de l'analyse du discours. Un grand merci aussi à mes collègues doctorants avec qui j'ai partagé une expérience inoubliable durant ce marathon. Je remercie également les personnels de l'université Paris-Est qui m'ont constamment aidée dans les démarches administratives.

Je tiens à remercier Alexandre Barthel qui a patiemment relu ma thèse depuis Bangkok. Je souhaite remercier également Édith Astraud et Vanda Bellanger d'avoir consacré de leur temps pour relire et corriger mon travail. Les remarques de ces relecteur-relectrices ont beaucoup contribué à améliorer mon travail.

Je remercie de tout mon cœur mes parents et mes trois sœurs qui ont toujours témoigné de leur confiance en moi et m'ont sans cesse encouragée. Un grand merci à mes amis thaïs, français et francophones, notamment Arthit Wongsanga, Nattaporn Supradith Na Ayutthaya et Nipaporn Tangtorrith qui m'ont accompagnée, de près ou de loin, pendant mes moments de doute et mes joies durant toutes ces années en France.

Enfin, je ne saurais oublier de remercier la langue française qui, à chaque étape de ma vie, m'a ouvert de nouvelles portes.

RÉSUMÉ

En raison du changement climatique, le monde doit de plus en plus faire face aux urgences environnementales. Plusieurs questions écologiques, notamment énergétiques, surgissent globalement d'une manière préoccupante et impose dans les esprits la nécessité d'une « transition énergétique » comme solution. Cette transition implique des changements économiques, politiques et sociétaux qui n'engagent plus la seule responsabilité gouvernementale. Et c'est au nom de ce principe que les autorités ont appelé tout à chacun à se prononcer sur ces questions lors du Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE) en France en 2013.

L'objectif principal de cette thèse est d'exposer les spécificités discursives et textuelles de ce débat national, depuis son origine jusqu'à son aboutissement présenté sous forme de synthèse. En situant dans le cadre théorique de l'analyse du discours, ce travail recourt à diverses approches : historique, communicationnelle, socio-politique et linguistique. Il entend en particulier décrire la fabrication des synthèses de ce débat et leur dimension textuelle pour à la fois rendre compte des caractéristiques propres du DNTE et son issue, laquelle devant permettre en principe au gouvernement de délibérer et décider des politiques à adopter.

Mots-clés : Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE), débat, transition énergétique, analyse du discours, analyse textuelle, synthèse

ABSTRACT

Due to climate change, the world is experiencing numerous environmental problems, which are in urgent need of solutions. Among the major ecological concerns being discussed globally are energy-related problems. The "energy transition" is known as an effective solution to such a situation. This implies the economic, political and societal changes that the government is no longer solely responsible for this global issue. In France, everyone is called upon to take a stand as evidenced by the National Debate on Energy Transition (DNTE) in 2013.

The main objective of this thesis is to demonstrate the discursive and textual specificities of this national debate, from its origin to its completion presented in the form of synthesis. Within the theoretical framework of the French discourse analysis, this thesis combines historical, communicational, socio-political and linguistic approaches to analyze the debate. It focuses particularly on describing the production of the syntheses of this debate and their textual dimension in order to show the specific characteristics of the DNTE as well as its result which allows the government to deliberate and decide on the policies to adopt.

Keywords: National Debate on Energy Transition (DNTE), debate, energy transition, discourse analysis, textual analysis, synthesis

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	2
RÉSUMÉ	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	9
1. Principaux questionnements, hypothèses et objectifs de recherche	11
2. Choix du corpus d'étude	13
3. Cadre théorique et méthodologie	15
4. Plan de l'étude	15
CHAPITRE 1 LA « TRANSITION ÉNERGÉTIQUE » : NOTION ET FORMULE....	18
1.1 L'énergie et ses transitions : l'aspect historique	18
1.2 L'origine de la « transition énergétique » actuelle	20
1.2.1 La « transition énergétique » dérivée du développement durable.....	20
1.2.2 Le choix de l'énergie par le réchauffement climatique.....	22
1.2.3 La « transition énergétique » : son origine et sa transformation en Europe.....	23
1.2.4 La « transition énergétique » en contexte français : choix et volontés politiques...	25
1.3 La « transition énergétique » dans le cadre du Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE)	29
1.3.1 La « transition énergétique » vue par le gouvernement comme un « nouveau modèle français »	30
1.3.2 La « transition énergétique » : une stratégie de gouvernance décentralisée pour les collectivités.....	34
1.3.3 La « transition énergétique » comme défi économique chez les entreprises	35
1.3.4 La « transition énergétique » et la sortie du nucléaire chez les écologistes	37
1.4 La « transition énergétique » comme formule	41
1.4.1 La « transition énergétique » et ses fonctionnements discursifs	42
1.4.2 Le figement de la formule « transition énergétique »	44
1.4.3 La « transition énergétique » comme référent social	45
1.4.4 Les polémiques autour de la formule « transition énergétique »	49
1.4.5 Les polémiques du double point de vue	51
CHAPITRE 2 LE DÉBAT NATIONAL SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (DNTE) : UN ENJEU POLITIQUE	61
2.1 De la démocratie à la participation citoyenne	61
2.1.1 La démocratie dite « participative »	62
2.1.2 La participation citoyenne dans le domaine environnemental	63
2.2 Les politiques énergétiques au cœur des débats français	66
2.2.1 Les spécificités des politiques énergétiques françaises.....	66
2.2.2 L'énergie comme sujet des débats publics	68
2.3 L'Organisation du Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE) : volonté politique et cadrage	72
2.3.1 Le DNTE et ses instances <i>ad hoc</i>	74

2.3.2 La durée restreinte du débat autour de contenus définis	86
2.3.3 La production des synthèses des débats : la clé de l'événement	87
2.4 Le DNTE comme « pari démocratique »	90
2.4.1 Le DNTE et son processus participatif	90
2.4.2 La place centrale des citoyens dans le DNTE	92
CHAPITRE 3 L'ÉTUDE DE CAS : DÉBATS TERRITORIAUX SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR.....	100
3.1 La mise en œuvre du débat à travers les dispositifs participatifs du DNTE en PACA.....	100
3.1.1 Les dossiers d'information communs de PACA	102
3.2 La circulation des documents dans les dispositifs participatifs du DNTE en PACA	105
3.2.1 La circulation des documents dans les dispositifs participatifs régionaux.....	105
3.2.2 La circulation des documents dans les dispositifs participatifs nationaux.....	119
3.3 L'analyse des dispositifs participatifs du DNTE en PACA	128
3.3.1 Les dispositifs participatifs du DNTE et leurs aspects communicationnels	129
3.3.2 Les dispositifs participatifs du DNTE selon « le cube de la démocratie ».....	139
3.4 L'Étude des textes du DNTE.....	145
3.4.1 Le « Socle de connaissance » : la transmission du savoir sur la transition énergétique	145
3.4.2 Les questions du DNTE dotées d'influence	156
CHAPITRE 4 LA « SYNTHÈSE » : L'ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE ET LA QUESTION DU GENRE	177
4.1 La synthèse : une activité mentale	177
4.1.1 L'activité synthétique en philosophie.....	178
4.1.2 L'opération synthétique vue par les neurosciences.....	180
4.1.3 L'opération de la synthèse à visée communicative et professionnelle.....	181
4.2 Le processus de réalisation de la synthèse de textes.....	184
4.2.1 Le modèle du « synthétiseur » de Brassart.....	184
4.2.2 Le modèle théorique et les procédures de réalisation de la synthèse de Perez	189
4.3 La « synthèse » sous le prisme du « genre ».....	194
4.3.1 Les genres discursifs	194
4.4 La synthèse : un « macro genre » des écrits professionnels	201
4.4.1 Le macro genre dans les écrits professionnels	201
4.4.2 La typologie des synthèses	203
4.4.3 La fabrication des synthèses : témoignages d'auteurs	210
4.4.4 Les caractéristiques textuelles de la synthèse.....	216
CHAPITRE 5 ÉTUDE TEXTUELLE DES SYNTHÈSES DES DÉBATS TERRITORIAUX SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.....	219
5.1 La synthèse de consensus.....	220
5.1.1 La notion de consensus/dissensus	220
5.1.2 Les formes d'expression du consensus	222
5.2 La synthèse et son organisation textuelle	230
5.2.1 La notion de cohésion et de cohérence.....	231
5.2.2 Les formes d'organismes textuels dans la synthèse.....	233

5.3 La synthèse et ses spécificités énonciatives	243
5.3.1 La représentation du discours autre (RDA).....	243
5.3.2 L’effacement énonciatif	255
5.4 La synthèse et la phraséologie	266
5.4.1 Point théorique sur la phraséologie	267
5.4.2 Les formes de la phraséologie dans la synthèse	269
CONCLUSION.....	290
BIBLIOGRAPHIE	298
ANNEXES.....	320
Annexe 1. Liste des documents officiels concernant le Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE)	320
Annexe 2. Questions des débats citoyens en PACA (fiches à répondre).....	322
Annexe 3. Liste des questions pour la Journée citoyenne en PACA	325
Annexe 4. Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d’Azur.....	334
TABLE DES MATIÈRES	351

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des figures

Figure 1 : La spirale positive de la notion « transition énergétique »	28
Figure 2 : Le cercle vicieux de la notion « transition énergétique »	29
Figure 3 : La démarche de l'association négaWatt	47
Figure 4 : L'opération de repérage de la formule « transition énergétique »	52
Figure 5 : Le schéma descriptif de transition	54
Figure 6 : « La transition » (Illustration réalisée par Tirabosco 2010 : 18)	57
Figure 7 : Lieux et instances du DNTE	75
Figure 8 : Formulaire pour présentation des initiatives en ligne	84
Figure 9 : Formulaire pour contribution individuelle en ligne	85
Figure 10 : Le circuit des synthèses régionales	88
Figure 11 : Les documents issus du DNTE	89
Figure 12 : Le site internet du DNTE en PACA (Capture d'écran)	117
Figure 13 : La page dédiée à la contribution écrite pour le DNTE en PACA (Capture d'écran)	118
Figure 14 : Le guide pour les contributions en ligne	123
Figure 15 : Le circuit des documents dans les dispositifs participatifs régionaux du DNTE en PACA	127
Figure 16 : Le circuit des documents dans les dispositifs nationaux du DNTE	128
Figure 17 : Le modèle du flux d'information (<i>Flow of Information</i>)	129
Figure 18 : Le résumé des critères majeurs des variables dans les mécanismes d'engagement public	130
Figure 19 : Le cube de la démocratie (<i>The democracy cube</i>) d'Archon Fung (2006 : 71) ...	142
Figure 20 : Les dispositifs participatifs du DNTE en PACA d'après « le cube de la démocratie » de Fung 2006	143
Figure 21 : Le dendrogramme présentant des résultats de la CDH du « Socle de connaissance »	154
Figure 22 : La projection factorielle de la CDH sur le corpus « Socle de connaissance » ...	155
Figure 23 : Structure d'un modèle de la rédaction d'une note de synthèse selon Hayes et Flower	186

Figure 24 : Structure du processus GÉNÉRATION de la synthèse	187
Figure 25 : Structure du processus ORGANISATION de la synthèse	188
Figure 26 : Présentation de l'agence Explicite, le cabinet de conseil climat-énergie (Capture d'écran).....	212
Figure 27 : Présentation de l'agence Mars, conseil en communication (Capture d'écran)....	215
Figure 28 : La répartition des liens de cohérence et de cohésion du discours	233
Figure 29 : L'organisation textuelle de la présentation des avis partagés par les connecteurs argumentatifs	241
Figure 30 : Le dendrogramme présentant des résultats de la CDH sur le corpus des synthèses du DNTE	270
Figure 31 : La projection factorielle de la CDH sur le corpus des synthèses du DNTE	272
Figure 32 : L'analyse de similitude des synthèses du DNTE par Iramuteq	274
Figure 33 : Les profils des segments répétés de la classe 1 du corpus des synthèses du DNTE	276
Figure 34 : Les profils des segments répétés de la classe 2 du corpus des synthèses du DNTE	282
Figure 35 : Les profils des segments répétés liés à la question 3 du DNTE de la classe 2	283
Figure 36 : Les profils des segments répétés de la classe 3 du corpus des synthèses du DNTE	284
Figure 37 : Les profils des segments répétés de la classe 4 du corpus des synthèses du DNTE	285
Figure 38 : Les profils des segments répétés de la classe 5 du corpus des synthèses du DNTE	286
Figure 39 : Les profils des segments répétés de la classe 6 du corpus des synthèses du DNTE	287

Liste des tableaux

Tableau 1 : Classement des différents dispositifs participatifs du DNTE en PACA selon les mécanismes d'engagement public.....	135
Tableau 2 : Les procédures pour réaliser une synthèse et les difficultés procédurales	192
Tableau 3 : Le syntagme <i>transition énergétique</i> dans la liste des profils des segments répétés de la classe 1	278

INTRODUCTION

Le monde actuel se développe et se trouve en pleine phase de transformation. Cette phase dite de « transition » concerne plusieurs domaines de la société et transparaît dans de nouvelles expressions comme « transition numérique », « transition générationnelle », « transition génétique », « transition démocratique » et « transition énergétique ». Les discours sur cette dernière thématique montrent les préoccupations du public face aux problèmes environnementaux et au changement climatique (Vargas 2017). La transition énergétique témoigne alors d'un changement crucial puisque, à en croire les propos de la philosophe Sandra Laugier, « l'énergie, c'est l'humain d'abord » (Huet 2013). Le changement climatique impose de repenser la production et l'utilisation de l'énergie pour le bien-être et l'avenir des générations futures. De plus, le domaine énergétique peut aussi « innerve[r] l'ensemble de notre rapport au monde, social et naturel, passé et futur » (Fournis 2016 : 187). Il s'attache en effet à la croissance et à l'économie (Hopkins 2010) tout en servant de « principal trait d'union entre l'économie et l'écologie » (Hauet 2014 : 13). La transition énergétique implique encore de nombreux changements sociétaux. Bien qu'elle soit perçue comme une fatalité et un facteur de grave crise économique, elle se transforme en un enjeu collectif et devient un thème mobilisateur réunissant les citoyens européens (Dubois 2009). C'est la raison pour laquelle elle confronte tout un chacun à une crise qui est mondiale et qu'elle ne pourrait, selon Michel J.-F. Dubois (2009 : 20), être résolue que par « une créativité intense individuelle et collective, dans le cadre de démocratie participative, à tous les niveaux des sociétés ».

Une des formes de participation publique concernant l'environnement, dont l'énergie, souvent mise en place est le débat public. Patrick Charaudeau (2017) aborde le débat dans la perspective de l'analyse du discours en le situant parmi « les échanges de confrontation », lesquels fondent un rapport antagoniste entre les interlocuteurs à des degrés divers. Ce type d'échange se trouve dans une position qui, par rapport aux thématiques abordées, conduit chaque individu à affronter l'autre, à refuser le point de vue de l'autre tout en soutenant le sien propre (*Ibid.*). Le débat est ainsi l'une des modalités de l'échange de confrontation, au

même titre que la discussion et la controverse. Cependant, il se distingue de ces dernières en cherchant à montrer une différence de point de vue sur une question dans le but de clarifier des positions au sein du lieu privé ou public (Charaudeau 2017 : 26). Pour ce qui est du débat qualifié de public, l'auteur le présente comme un échange d'opinions entre plusieurs personnes sur un sujet de société, et qui se déroule dans un lieu public en présence d'un auditoire. Le débat public est alors caractérisé au regard du dispositif qui le fonde. Lorsqu'il porte sur un thème spécifique, il permet de constituer le « discours social », selon les dires de M. Angenot (1989), et révéler ainsi la manière dont les opinions collectives et les savoirs sociétaux sur le monde se forgent au cours du temps, dans un processus de subjectivation qui se rationalise (Charaudeau 2017). De cette façon, c'est le contenu des échanges qui domine les dispositifs :

« Dès lors, ce ne sont plus tant les dispositifs qui sont à prendre en compte que ce dont ils sont porteurs et dont l'ensemble témoigne d'un état de la pensée sociale à une époque donnée, pensée sociale qui se présente dans l'espace public comme doxa dominante ou au contraire controversée » (*Ibid.*)

Dans cette perspective et sur ses premières bases, nous nous sommes intéressés à un débat public portant sur la thématique de la transition énergétique en raison de la montée en puissance mondiale de la question écologique, et plus particulièrement énergétique. Même si la notion de « transition énergétique » en Thaïlande n'a pas encore d'équivalent en langue locale et qu'elle reste toujours ambiguë, elle est sensibilisée particulièrement dans les pays européens compte tenu des discours et actions des gouvernements ainsi que des entreprises. Ce sujet est encore institutionnalisé en tant que grand débat en France en 2013. Nous envisageons une étude discursive dans le but de comprendre les mécanismes de la participation publique sur le sujet énergétique et environnemental considéré comme transversal. Il est intéressant d'investiguer les discours et les textes issus de cet événement ainsi que son organisation institutionnelle tout en mettant en valeur la synthèse, le résultat des débats.

1. Principaux questionnements, hypothèses et objectifs de recherche

À partir de ces constats, plusieurs questions générales émergent : comment les discours sur la transition énergétique circulent-ils dans le débat public ? Comment cette notion y est-elle interprétée ? Comment le débat s'organise-t-il ? Quels sont ses enjeux politiques ? Quelles sont les instances qui recueillent les paroles des participants ? Dans quelle mesure la participation citoyenne est-elle prise en compte dans la prise de décision de l'État ? Comment se présente le document qui synthétise l'ensemble des contenus débattus ? Comment les contributions individuelles apparaissent-elles dans les synthèses du débat ? Comment sont-elles formulées ? Quelles sont leurs spécificités en tant que texte ?

Ces interrogations concernent divers champs disciplinaires, particulièrement les sciences du langage, les sciences de l'information et de communication et les sciences politiques, sur lesquels nous nous appuyons.

En ce qui concerne la transition énergétique, ces disciplines, d'après Sandra Laugier, « ne sont plus convoquées pour étudier ou favoriser l'acceptabilité des technologies (...), mais pour aider le public à acquérir une intelligence collective des enjeux énergétiques » (Huet 2013). C'est pourquoi ce sujet est devenu objet d'étude pour l'analyse du discours. Nataly Botero (2014) a ainsi, dans sa thèse de doctorat, examiné le mot « transition », ainsi que l'expression « transition énergétique », dans le cadre d'une analyse sémio-discursive de la presse écrite portant sur les enjeux écologiques et imaginaires de la consommation. Elle souligne l'image positive du catastrophisme dans certains emplois de ces termes :

« Les démarches de transition signifient ainsi, d'un point de vue subjectif, d'être capable de vivre avec la conscience des catastrophes à venir. Il s'agit d'assumer ces dangers, de les ramener au plan du réel et de se préparer pour minorer leurs conséquences ; tout cela en assumant ses propres peurs et en gardant le bon sens. Les initiatives de transition s'inscrivent de cette façon dans une vision positive du catastrophisme (*heuristique de la peur, pédagogie des catastrophes*) décrite dans la partie précédente. Cette perspective traduit un état d'esprit dans lequel les épreuves, aussi dures soient-elles, sont considérées comme la possibilité d'améliorer l'état actuel des choses et d'en tirer des enseignements » (Botero 2014 : 205).

De son côté, René Audet (2016 : 12) a étudié l'expression « transition écologique » dans la perspective de l'analyse du discours en proposant « deux “pôles” cohérents et structurés entre lesquels se développent des “voix médianes”, c'est-à-dire des discours de la transition qui ne renvoient que partiellement aux thématiques et à la structure de ces pôles. »

Plus récemment, Jeremy Bouillet (2017) s'est intéressé, dans un cadre plus général, à la fabrique des opinions publiques liées au problème énergétique dans son étude doctorale en sciences politiques. L'auteur pointe la manière dont les citoyens ordinaires s'approprient des questions d'énergie et les appliquent dans la vie quotidienne.

La participation citoyenne sur le sujet de l'énergie a également été l'objet d'analyse de discours. Par exemple, la place des citoyens vis-à-vis des questions techniques sur l'environnement est analysée par Marianne Doury et Marie-Cécile Lorenzo-Basson (2007) à travers la mise en place de la « Conférence de consensus », un dispositif de démocratie participative, en 1998, au sujet des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) dans l'agriculture et l'alimentation. Leur étude met l'accent sur les échanges entre les citoyens, participants lambda, et les experts du domaine. Plus tard, le Grenelle de l'environnement, processus participatif national de 2007, devient un objet d'étude pour Daniel Boy, Mathieu Brugidou, Charlotte Halpern et Pierre Lascoumes (2012) ; ils l'ont analysé à partir de trois domaines complémentaires : la sociologie, l'analyse discursive et l'action publique. Mathieu Brugidou s'est plus particulièrement intéressé aux documents des groupes de travail du Grenelle, principalement les synthèses et les rapports, ainsi que les textes de la consultation publique, comme les réunions publiques et les forums, pour voir dans quelle mesure ces consultations pourraient être considérées comme « un dispositif d'écriture collective ». L'auteur a cherché à faire émerger l'orientation pragmatique de ce dispositif de concertation à l'aide du logiciel Alceste et d'une analyse basée sur deux approches, morphologique et formelle, afin d'examiner la représentation des problèmes et de dégager les formes employées dans la formulation de mesures à prendre (Brugidou 2011 et 2012).

Cependant, à notre connaissance, les discours sur la transition énergétique dans le cadre de la participation citoyenne n'ont pas encore été traités. Notre étude cherche ainsi à contribuer à la réflexion en nous focalisant sur les discours produits dans le cadre du Débat National sur la Transition Énergétique (désormais DNTE) qui s'est déroulé en France vers la fin de l'année 2012 jusqu'en 2013, en nous situant dans le domaine des sciences du langage tout en intégrant des travaux d'autres champs disciplinaires. Le débat sera étudié en tant qu'espace public de transmission d'idées et d'éventuels conflits.

L'approche discursive nous permet d'explorer le DNTE à l'aide de divers concepts et outils afin d'explorer les relations entre les discours du DNTE situés et son contexte social. L'objectif principal de notre étude est donc d'interpréter les discours sur la transition énergétique et ceux du DNTE en vue de saisir le processus discursif dans le passage des paroles énoncées lors du débat au texte de synthèse qui en résulte. De cette façon, les résultats

de cette recherche nous permettront à connaître les caractéristiques discursives propres du DNTE et de mieux comprendre les spécificités textuelles des synthèses des débats territoriaux, sur lesquels nous nous attarderons.

Même si les études portant sur le débat, notamment sur le dispositif de participation, sont beaucoup traitées en sciences de l'information et de communication et en sciences politiques, ce sujet reste à explorer. La présente thèse ambitionne de montrer les spécificités discursives et textuelles du DNTE à l'aide de différentes approches au sein du cadre théorique d'analyse du discours : historique, communicationnelle, socio-politique et linguistique. Elle vise surtout à exposer le résultat du débat qui semble peu examiné. Pour ce faire, nous visons à décrire la fabrication des synthèses de ce débat et leur dimension textuelle. Ce sont ces dernières, et plus particulièrement la synthèse nationale, qui sont censées représenter la teneur du débat et sont destinées à servir de base au gouvernement pour, en principe, délibérer et décider.

2. Choix du corpus d'étude

Le DNTE est un lieu privilégié pour investiguer les discours sur la transition énergétique. La Charte du débat parue dans la Circulaire¹ du 30 janvier 2013 sur l'organisation du débat national de la transition énergétique (Texte non paru au Journal officiel) n° 2013/3 du 25 février 2013 souligne l'importance de la démocratie participative vis-à-vis de cette matière :

« L'énergie est un enjeu majeur, que ce soit sur les plans économique, politique, social et environnemental. Aussi, le débat national sur la transition énergétique doit être un moment d'échange et d'implication démocratique et citoyen, ouvert et transparent. » (MEDDE-METL n°2013/3 : 258).

Le DNTE cible deux types de publics : les « acteurs institués » et le « grand public ». Nous focaliserons principalement sur ce dernier à travers les instances spécifiques des débats territoriaux. Ceux-ci ont été mis en place dans toutes les régions de France y compris dans les

¹ « La circulaire est un **texte qui permet aux autorités administratives** (ministre, recteur, préfet...) **d'informer leurs services**. Il peut s'agir par exemple de faire passer l'information entre les différents services d'un ou du ministère vers ses services déconcentrés sur le terrain. Ces circulaires peuvent prendre d'autres noms, par exemple "note de service" ou encore "instruction". On compte chaque année plus de 10 000 circulaires rédigées au sein des différents ministères. Le plus souvent, la circulaire est prise à l'**occasion de la parution d'un texte** (loi, décret...) afin de le présenter aux agents qui vont devoir l'appliquer. Mais, la circulaire doit se contenter de l'expliquer, et ne peut rien ajouter au texte. » (« Qu'est-ce qu'une circulaire » s.d.)

Outre-mer. Leur création a permis d'«élaborer une vision territoriale de la transition énergétique issue de la mise en débat territorial » (MEDDE-METL n°2013/3 : 267) afin de réunir les résultats des échanges sous forme de synthèses territoriales tenant compte de la pluralité dans chaque région.

Ainsi, nous nous intéresserons à divers discours produits dans le cadre du DNTE : les textes officiels, les dossiers de presse, les dossiers du débat, comme le document d'information et les cahiers d'acteurs, ainsi que les outils du débat, comme les fiches de questions du débat. Notre corpus d'étude du DNTE relève principalement des « discours institutionnels » dans son sens large, c'est-à-dire, de discours émanant non seulement des institutions publiques mais également d' « organisations, associations, partis politiques ou même de “groupements sociaux légitimés” » (Oger 2013 : 18-19).

En outre, afin de dégager les « caractères formulaires » de l'expression « transition énergétique » nous examinerons un corpus de la presse généraliste nationale. La constitution de ce corpus est effectuée à l'aide de la base de données Europresse.

L'organisation des débats territoriaux variant d'une région à l'autre, nous nous centrerons sur l'étude du cas de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (désormais PACA), pour plusieurs raisons. D'abord, elle a été la première à se préparer pour organiser les débats territoriaux avec une méthodologie propre conçue en octobre 2012. En outre, comme l'a signalé dans son discours Madame Annick Delhaye, Vice-Présidente au Développement soutenable, à l'Environnement, à l'Énergie et au Climat en PACA, cette région a été la 3^e la plus active durant le débat national, après Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées (« Conférence régionale de clôture du débat national sur la transition énergétique en Provence-Alpes-Côte d'Azur » 2013). Plus de soixante débats se sont déroulés au cours desquels le grand public a pu participer. Enfin, la synthèse régionale comprend un cédérom contenant tous les documents utilisés pour animer les débats et les retours de chaque événement organisé dans son territoire. Ce dernier critère paraît le plus important car ces matériaux disponibles nous permettent de retracer le déroulement des débats territoriaux et de faire ressortir les documents à partir desquels la synthèse régionale a été conçue et rédigée.

En ce qui concerne l'étude des synthèses du DNTE, nous en tiendrons à celles, régionales et nationales, issus des régions de France métropolitaines et d'Outre-Mer.

Cependant, en complément à cette étude textuelle, nous avons pu recueillir des témoignages concernant l'organisation du DNTE et l'élaboration des synthèses auprès des acteurs des régions ainsi que des professionnels de deux régions : PACA et Ile-de-France.

3. Cadre théorique et méthodologie

Notre recherche s'inscrit dans le champ interdisciplinaire de l'analyse du discours dont l'intérêt est « d'appréhender le discours comme articulation de textes et de lieux sociaux » (Maingueneau 2012). Pour ce faire, si nous nous appuyons sur différentes approches des sciences du langage et d'autres sciences humaines et sociales, notre point d'appui principal est celui des sciences du langage. Les notions privilégiées dans les analyses sont ainsi celles d'« objet de discours », théorisée par Frédérique Sitri (2003), et de « formule », revue par Alice Krieg-Planque (2009). Ces théorisations permettent d'examiner, sous l'angle de l'analyse du discours, l'expression « transition énergétique », dans le contexte du débat. Notre recherche repose également sur l'énonciation traitée dans la théorie des actes de langage et la linguistique textuelle. Elle nous aide à approfondir l'étude des textes issus du DNTE.

Afin de mieux comprendre notre objet d'étude dans son contexte socio-historique, nous nous référons par ailleurs à la documentation constituée de dictionnaires, d'essais, d'articles de presse et d'ouvrages en histoire, droit, sciences de l'information et de communication et sciences politiques. Pour traiter les mécanismes du débat dans ses aspects communicatifs et participatifs, nous recourons respectivement au modèle du flux d'information de Gene Rowe et Lynn J. Frewer (2005) et au « cube de la démocratie » d'Archon Fung (2006), ce modèle de la communication nous permettant de mieux appréhender la participation publique en fonction du circuit des informations. Quant au concept proposé par Fung, il nous aide à dégager le fonctionnement de la participation publique propre au DNTE par rapport aux valeurs démocratiques.

Pour l'analyse textuelle, nous aurons aussi recours au logiciel Iramuteq, développé par Pierre Ratinaud, afin de décrire et d'analyser quantitativement les données textuelles du document d'information du débat ainsi que des synthèses du DNTE.

4. Plan de l'étude

Notre étude est développée en cinq chapitres. Les trois premiers chapitres portent sur le débat en lui-même et les deux derniers se focalisent sur la synthèse en tant que produit du DNTE.

Le premier chapitre est dédié à l'analyse portant sur la transition énergétique selon une approche à la fois historique et discursive. D'une part, il montre comment la question de la

transition énergétique a évolué au cours de l'histoire et comment elle se pose dans un contexte contemporain. D'autre part, il expose les aspects discursifs de la transition énergétique en tant qu'« objet de discours » et « formule », afin de dégager les caractères polémiques des débats qu'elle suscite.

Le deuxième chapitre aborde le DNTE sous l'angle politique. Dans un premier temps nous envisageons la place de la participation du citoyen dans la démocratie, plus particulièrement dans le domaine environnemental. Dans un deuxième temps nous soulignons l'importance que la société française accorde aux politiques énergétiques à travers la mise en œuvre des débats nationaux. Dans un troisième temps est détaillée l'organisation du débat portant sur le thème de la transition énergétique (DNTE) en 2012-2013. Et dans un dernier temps l'analyse du discours institutionnel dans le cadre du DNTE nous permet de voir dans quelle mesure celui-ci peut être considéré comme un « pari démocratique ».

Le troisième chapitre aborde l'étude de cas des débats territoriaux en PACA. La mise en œuvre des différents débats est expliquée à travers la notion de « dispositif » appliquée à la participation publique. L'accent est mis sur la circulation des documents dans ces dispositifs participatifs mis en place en PACA, lesquels sont analysés par la suite selon deux approches : communicationnelle et socio-politique. Vient enfin l'étude textuelle des deux outils du DNTE : le « Socle de connaissance », le document d'information et les questions de DNTE, le déclencheur du débat.

Le quatrième chapitre est consacré au document qui présente des résultats du DNTE : la synthèse. Celle-ci est abordée à la fois en tant qu'activité et produit, selon la définition qui lui est donnée. La conception de la synthèse comme activité cognitive est reprise par le biais de textes philosophiques et d'études en psychologie. D'un autre côté, « la synthèse de textes », son résultat, est mise en lumière à travers son processus de réalisation. En outre, l'approche discursive du genre permet d'exposer une typologie des synthèses et de décrire ses caractéristiques textuelles.

Le dernier chapitre propose une analyse textuelle basée sur les approches linguistiques et discursives dans le but de mettre en évidence quatre caractères spécifiques des synthèses des débats territoriaux du DNTE. Premièrement, comme la synthèse est composée des propositions issues du débat, il convient de voir dans quelle mesure elle est une manifestation, à travers les formes linguistiques, du « consensus » recherché, notion importante en socio-politique. Deuxièmement, il s'interroge sur l'organisation textuelle de la synthèse en nous appuyant sur la notion de cohérence. Troisièmement, les spécificités énonciatives propres à la synthèse sont dégagées à partir de deux théories : la représentation du discours autre et

l'effacement énonciatif. Finalement, l'aspect lexical de la synthèse est exploré par la voie de la phraséologie.

CHAPITRE 1

LA « TRANSITION ÉNERGÉTIQUE » :

NOTION ET FORMULE

L'expression « transition énergétique » est de plus en plus employée dans la société française. En raison de ses usages répandus, ses définitions et ses explications variées créent des controverses. Il est ainsi intéressant d'étudier le syntagme « transition énergétique » qui a fait son apparition dans des définitions lexicographiques et historiques. En nous basant sur l'histoire du mot, nous examinerons la « transition énergétique » à partir des gloses des dictionnaires, des encyclopédies ainsi que des ouvrages socio-historiques afin de connaître l'évolution de la notion avant d'examiner sa représentation dans le cadre du DNTE et de l'analyser avec l'approche formulaire.

1.1 L'énergie et ses transitions : l'aspect historique

Le mot « énergie » provient du grec « *energeia* » signifiant « force en action » (*Le Petit Robert* 2017 : 868). Il relie plusieurs concepts car l'énergie est omniprésente dans les activités humaines. D'une part, elle renvoie à la force de l'action physique et morale de l'Homme, d'autre part, elle se réfère, dans le domaine physique, à la capacité d'un système à produire un travail. Autrement dit, elle fait référence à deux formes différentes de forces physiques comme l'énergie du mouvement et l'énergie potentielle². Ainsi, Denis Varaschin (2012) explique dans l'introduction de l'ouvrage intitulé *Les défis énergétiques du XXI^e siècle* que l'énergie représente un produit essentiel dont les sources et les formes sont multiples. Les différents types d'énergies se répartissent en deux grandes catégories : les énergies fossiles telles que le charbon et les hydrocarbures, qui sont en quantité limitée et dominant l'usage

² Jean Matricon, « ÉNERGIE - Vue d'ensemble » dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne], URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/energie-vue-d-ensemble/>, consulté le 18 mai 2015.

actuel, et les énergies renouvelables provenant des sources naturelles comme l'eau, le soleil ou le vent.

Selon Kévin Duruisseau (2014 : 22), la période de transition dans le domaine énergétique est décrite sous la réserve de l'accord de tous. Autrement dit, c'est le moment du « passage d'un état de chose [initial] à un autre [à venir] ». En suivant cette explication, la « transition énergétique » connue à l'époque actuelle n'est donc pas nouvelle puisqu'elle se base sur l'évolution de systèmes énergétiques au fil du temps. Yves Bouvier (2012) analyse l'énergie sous l'angle de l'historien et confirme qu'elle est associée à l'évolution technique, en suivant la classification de la culture technique avec la civilisation matérielle à travers l'histoire de Mumford Lewis. D'abord, à l'époque de l'éotechnique, de l'an 1000 jusqu'à 1750 ou même 1850 dans quelques zones, c'était avant tout l'eau et le bois qui fournissait de l'énergie. L'économie était fondée sur l'usage des sources d'énergie naturelles comme l'eau, le vent et le bois et sur la force animale pour la main d'œuvre. Ensuite, la phase paléotechnique est marquée par l'usage du charbon pour produire l'énergie utilisée dans le machinisme comme la locomotive et les navires à vapeur. Ce qui a des effets négatifs sur l'environnement et les conditions de travail des ouvriers. Enfin, la phase néotechnique introduit l'énergie électrique. En raison de la production de masse, l'électricité et l'alliage métallique aident à améliorer la vie. La nature est alors prise en considération. Malgré le développement matériel pour faciliter la vie, la consommation d'énergie ne cesse pas d'augmenter. Comme le confirme Vaclav Smil (1994, cité dans Bouvier 2012), plus la société devient civilisée, plus elle cherche à utiliser encore plus d'énergie pour l'agriculture et l'industrie.

Par ailleurs, deux interprétations sur la notion de transition énergétique sont proposées par Duruisseau (2014), du point de vue de la sociologie de la technique. D'une part, la « transition énergétique-rupture » marque des substitutions énergétiques majeures et des ruptures d'ampleur dans le système socio-technique, comme la transition des énergies biomasses aux énergies fossiles et le passage de la force animale à celle des machines ainsi que l'énergie électrique inventée au 20^e siècle (Smil 2010, cité dans Duruisseau 2014). Ces deux exemples montrent des transformations dans plusieurs domaines, non seulement technologiques et politiques mais encore sur les modes de vie des gens (S. Jaglin et Verdeil 2013). Même si ce type de transition apporte un progrès en faisant évoluer une société agricole en une société de citadins et d'industries, son processus nécessite une longue durée pour la réalisation. D'autre part, la « transition énergétique-substitution » dénote l'insertion des innovations énergétiques et technologiques afin de réajuster le système socio-technique

prédominant (Duruisseau 2014). Ce type de transition résulte généralement des politiques nationales de chaque pays. Son processus peut s’accomplir en une courte durée, comme pour la mise en œuvre de la filière électronucléaire dans les années 1970 en France, avec la substitution du charbon et du pétrole par le nucléaire. Selon Bouvier (2012), cette stratégie gouvernementale résulte de la volonté politique et ne découle pas de l’exploitation de ressources naturelles.

1.2 L’origine de la « transition énergétique » actuelle

La transition énergétique connue à l’époque actuelle est née dans un contexte international avant d’être importée en France. Il est important d’examiner son origine ainsi que son évolution en nous basant sur des sources documentaires.

1.2.1 La « transition énergétique » dérivée du développement durable

Au cours de la seconde moitié du 20^e siècle, l’émergence des développements économiques et industriels du monde entier s’est passée sans prise en compte de l’environnement. Comme le confirme Fabrice Flipo (2014), le sujet environnemental est devenu un enjeu nouveau de la société dans les années 1970 avec l’étude menée par les chercheurs de Massachusetts Institute of Technology (MIT) au Club de Rome en 1972. Denis H. Meadows et son équipe prenaient la suite des travaux initiés par Jay Forrester afin d’alerter sur l’avenir précaire des ressources naturelles pour la consommation³. Résultat : le rapport intitulé *The Limits to Growth*, connu sous le titre de « Rapport Meadows » selon les noms de ses rédacteurs⁴. Grâce à la méthodologie ainsi que les réflexions proposées, cet ouvrage a introduit plus tard le concept de développement durable.

Issu de « *sustainable development* » en anglais, le « développement durable » est né dans un contexte international, plus précisément dans le rapport de la Commission mondiale pour l’Environnement et le Développement (CMED) en 1987, dont le titre officiel dans la version originale en anglais est *Our Common Future*, traduit en français sous le titre de *Notre*

³ Robert Barbault, « HALTE À LA CROISSANCE ?, Club de Rome. » *Encyclopædia Universalis* [en ligne], URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/halte-a-la-croissance/>, consulté le 14 mai 2015.

⁴ Ce rapport a été traduit en français sous le titre de *Halte à la croissance ?* en 1973.

Avenir à tous et connu plus tard sous le nom de « rapport Brundtland » selon le nom de la présidente de la Commission, Mme Gro Harlem Brundtland.

Malgré l'apparence incompatible entre l'environnement et le développement, ce rapport essaie de montrer qu'ils sont en fait inséparables. En d'autres termes, le premier est le lieu de la vie tandis que le second sert à améliorer le sort des vies dans leur environ. Ainsi conçu, le concept du développement durable cherche à rapprocher les trois dimensions des sociétés humaines : économique, sociale et écologique. Grâce à cette entente, le monde passerait à une nouvelle ère dans laquelle la forte croissance économique coïnciderait avec la durabilité sociale et environnementale. Le développement durable est ainsi désigné comme :

un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de "besoin", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. (« Rapport Brundtland » 1987 : 40)

Le rapport Brundtland donnera par la suite lieu à l'organisation d'un Sommet de Terre sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro en 1992, lequel a contribué aux grands textes sur l'environnement en matière de développement durable comme « la Déclaration de Rio » ou « Charte de la Terre », à l'ensemble des principes pour gérer des ressources planétaires, et à « l'Agenda 21 », un programme d'action pour le XXI^e siècle.

Le sujet de l'énergie est compris dans les différents aspects du développement durable depuis son origine car son concept a émergé dans le contexte de l'explosion démographique et la crise de l'énergie⁵ (Brunel 2012). La croissance de la population mondiale qui semblait menaçante pour les ressources limitées de la Terre coïncidait avec l'augmentation du prix du pétrole par l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) en octobre 1973. Ce qui a entraîné le questionnement sur le mode de production et de consommation de masse et leurs effets sur l'alimentation et l'énergie du monde.

Suivant le rapport Brundtland, le sujet de l'énergie y est également incorporé. Le chapitre 7 intitulé « Énergie : des choix pour l'environnement et le développement » consacre une trentaine de pages à traiter cet objet d'étude sous plusieurs angles : l'économie et l'environnement, les polémiques sur l'usage des ressources naturelles différentes comme le

⁵ Voir le chapitre 2, « Rapport Brundtland » 1987 : 19-22.

fossile, le nucléaire et le bois, l'avenir des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique⁶. L'énergie a été considérée comme l'ensemble de produits et services à la base du confort chez les individus, du développement durable des pays et également du soutien des vies de tout écosystème. De plus, l'idée de la transition énergétique y a été proposée comme la solution des usages de l'énergie :

Il faut voir dans les années à venir *une période de transition, faisant suite à une période où l'on a fait un usage abusif de l'énergie*. On n'a pas encore trouvé un moyen acceptable de s'assurer un avenir énergétique durable et dénué de risques. Nous estimons que la communauté internationale ne s'est pas encore penchée sur ces questions dans une perspective mondiale, et avec toute l'urgence voulue⁷. (« Rapport Brundtland » 1987 : 137)

De plus, la notion de transition énergétique se manifeste dans les priorités sur la politique de l'énergie telles que l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des sources d'énergie renouvelables. Ce dernier est primordial car il contribue à rendre la transition vers un avenir énergétique plus sûr et plus stable.

La notion de transition est aussi soulignée dans la conclusion du chapitre 7 du rapport Brundtland concernant l'énergie. L'efficacité et la sobriété énergétique sont fixées comme de meilleures façons de garantir un avenir durable. Il est ainsi fondamental de remanier profondément l'aspect socio-économique des différentes institutions. Parallèlement, il faudrait élaborer l'exploitation des sources des énergies renouvelables et également viser la transition vers une ère où l'énergie devient plus sûre et plus durable. La transition énergétique assurera donc l'état meilleur de l'environnement et de l'économie dans l'avenir.

1.2.2 Le choix de l'énergie par le réchauffement climatique

La transition énergétique contemporain est issue en effet du réchauffement climatique de la Planète. Les études scientifiques publiées en 1990 par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat⁸ (G.I.E.C.) démontrent les effets néfastes des

⁶ Voir le chapitre 7, « Rapport Brundtland » 1987 : 136-167.

⁷ Nous soulignons.

⁸ « Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est le principal organe international chargé d'évaluer le changement climatique. Il a été créé en 1988 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour fournir au monde une vision scientifique claire de l'état actuel des connaissances en matière de changements climatiques et de leur incidence potentielle sur l'environnement et la sphère socio-économique. La même année, l'Assemblée générale des Nations Unies approuvait cette initiative de l'OMM et du PNUE. » (« Le Groupe d'experts

émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le changement du climat de la Terre. Précisément, il s'avère que l'utilisation des énergies fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel, fait augmenter le dioxyde de carbone (CO₂), l'un des majeurs gaz à effet de serre.

Lors d'un Sommet de Terre sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro en 1992, le sujet de changement climatique a été discuté au niveau international. Une convention y a été adoptée : la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. De plus, une conférence des parties⁹ (COP) au sujet des changements climatiques a été prévue une fois par an. La troisième Conférence au Japon en 1997 a donné lieu au premier accord international sur le réchauffement climatique : le Protocole de Kyoto. Suite au principe de la « responsabilité commune mais différenciée » adopté en 1992, le but de cet accord est de réduire l'émission de gaz à effet de serre dans les pays développés à l'horizon 2012. Néanmoins, les effets du Protocole ont été réduits car les États-Unis s'y sont retirés avant même l'entrée en vigueur de l'accord en 2005. En 2009, la Conférence des parties (COP) s'est tenue à Copenhague. Les grands pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil y étaient présents pour prendre part à la réduction de gaz à effet de serre. Un autre objectif y a été visé : fixer la limite du réchauffement planétaire à 2°C. Ce but est apparu difficile à réaliser. Il est également le sujet de la 21^e Conférence des parties (COP 21) organisée à Paris en 2015. Le premier accord universel pour le climat connu sous le nom de « l'accord de Paris » a été approuvé pour mettre en œuvre les plans d'action concrètes contre le réchauffement climatique.

1.2.3 La « transition énergétique » : son origine et sa transformation en Europe

Duruissseau (2014 : 22) précise que la transition énergétique dans la période actuelle renvoie au passage d'« un système énergétique carboné limité en ressources » à « un système énergétique décarboné durable ». Ce concept spécifique est né en Allemagne, il est connu en tant qu'« *Energiewende* », dénotant littéralement « le tournant énergétique ». Ce terme provient du mouvement anti-nucléaire qui soutient d'autres sources énergétiques que le nucléaire (Morris et Pehnt 2012 ; Charles 2015). La genèse du terme remonte aux années 1980 avec le rapport intitulé « *Energiewende. Wachstum und Wohlstand ohne Erdöl und Uran* » (*Le Tournant énergétique. Croissance et Prospérité sans pétrole ni uranium*) publié

intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) » s.d.), URL : https://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml, consulté le 20 mai 2015.

⁹ « Le terme “parties” désigne les États qui ont signé une convention. » (Deléage s.d.)

par l'Öko-Institut, l'Institut allemand d'écologie appliquée de recherche sur l'environnement. Ce terme est employé officiellement dans le « Congrès sur la transition énergétique, le retrait du nucléaire et la protection de l'environnement », coordonné par le ministère de l'Environnement allemand à Berlin. Une nouvelle vision y a été proposée : la croissance économique devrait se détacher de la consommation énergétique abondante. Parallèlement, il est suggéré de prévoir la sortie du nucléaire et du pétrole ainsi que de s'orienter vers les énergies renouvelables et la maîtrise de la demande d'énergie (Ruedinger et Aykut 2015). Ce rapport est le premier à présenter des solutions avec une option intégrale avec le couple entre les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (Morris et Pehnt 2012).

Lionel Charles (2015) souligne que ce concept allemand est associé à une dynamique collective importante. Faisant écho à la révolte populaire de l'Allemagne de l'Est en 1989 qui a abouti à la chute du Mur, le concept dit « *die Wende* » marque la fin d'un système et propose ainsi l'image d'un tournant radical (Heuillard 2013 ; Deshaies 2015). Deshaies (2015) explique que ce tournant est comparé aux effets de la révolution industrielle. En d'autres termes, il ne vise pas seulement le changement du système énergétique mais également les aspects économique et sociétal comme les effets de la révolution industrielle. Il a également pour but de remplacer les structures de production de grandes entreprises du régime capitaliste par un autre système décentralisé de petites structures de production appartenant idéalement aux citoyens afin d'assurer leur indépendance énergétique (Deshaies 2015).

Suivant la proposition de la loi « *Energiekonzept* » (*le concept énergétique*) en 2010, la politique énergétique de l'Allemagne pour 2050 fixant les objectifs de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de développer les énergies renouvelables, Angela Merkel, la chancelière allemande, a décidé également de prolonger la durée de vie des centrales nucléaires pour assurer la transition jusqu'à la croissance mature des énergies renouvelables. Néanmoins, à cause de l'accident nucléaire de Fukushima au Japon le 11 mars 2011, l'Allemagne a décidé de ne plus s'attarder dans son projet et a annoncé la fermeture immédiate de sept centrales nucléaires les plus anciens du pays.

L'idée de la transition a été ensuite concrétisée dans un mouvement citoyen démarré par Rob Hopkins en 2005. Ce professeur de permaculture¹⁰ a inventé le modèle de Transition

¹⁰ La permaculture a été fondée dans les années 1970 par deux Australiens, Bill Mollison et David Holmgren. Elle est composée du mot « permanent » en anglais désignant « soutenable » et du mot « culture » rappelant à la fois agriculture et culture humaine (Alonso, Guiochon, et Quilvin 2016 : 7). Elle démontre « un système de conception fondé sur les principes de l'écologie ; elle fournit le cadre de travail pour mettre en œuvre une culture permanente ou viable. Elle combine les divers savoir-faire et modes de vie qui doivent être redécouverts et développés pour nous donner les moyens de devenir des producteurs responsables au lieu de demeurer des consommateurs dépendants » (Holmgren 2002, cité dans Hopkins 2010 : 134). Initialement renvoyant à « un

avec ses étudiants à Kinsale en Irlande. Un an plus tard, il a élaboré une nouvelle stratégie sur la durabilité depuis le niveau local à Totnes, sa ville en Angleterre, pour faire face au pic du pétrole et au changement climatique. Cette mobilisation, originellement nommée « Villes en transition », puis devenue « Initiatives de Transition », introduit la démarche évolutive d'une « *transition* qui mènerait de la dépendance pétrolière à la *résilience* locale » (Semal 2008). Le mouvement s'est épanouie dans le monde entier comme le « réseau de Transition » (*Transition Network*). Ce concept est adopté plus tard par la France sous l'appellation de « transition écologique » et « transition énergétique ».

1.2.4 La « transition énergétique » en contexte français : choix et volontés politiques

Le concept de la transition énergétique est entré en France d'abord avec la notion de « facteur 4 ». Apparue pour la première fois dans le titre du rapport « Facteur 4 : deux fois plus de bien-être en consommant deux fois moins de ressources », réalisé par le Wuppertal Institut et commandé par le Club de Rome en 1995, la notion se réfère à la capacité des systèmes techniques de baisser la consommation de ressources naturelles d'une manière importante « emblématique d'un facteur 4, soit une diminution de 75% » (Bonduelle, Szuba, et Zuindeau 2011 : 4). Elle est reprise dans l'administration française pour traduire l'objectif de diviser par 4 les émissions de Gaz à effet de serre de 1990 d'ici 2050. Ces visées sont intégrées dans plusieurs textes importants comme dans la « Stratégie nationale de développement durable » en 2003, le « Plan climat » en 2004, la « loi POPE » en 2005 et la « loi Grenelle 1 » en 2007.

Bien que le syntagme « transition énergétique » est connu en tant que tel en France grâce à l'ouvrage de Michel J.-F. Dubois intitulé *La Transition énergétique. Vivre dans un monde fini* publié en 2009, il a marqué sa présence concrète lors du mouvement des bilans de transition en 2006. La fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, une organisation non-gouvernementale, a repris cette initiative et a mis en ligne le « Pacte écologique » vers la fin de la même année pour solliciter l'attention de tous les candidats sur les propositions environnementales sur le développement durable durant la campagne présidentielle de 2007

système intégré et évolutif d'espèces végétales et animales pérennes, ou s'autopérennisant, utiles à l'homme » (Mollison et Holmgren 1978, cité dans Holmgren 2014 : 36), elle a été plus tard actualisée par Holmgren comme « des paysages élaborés en toute conscience qui imitent les schémas et les relations observés dans la nature et fournissent nourriture, fibres et énergie, pour subvenir aux besoins locaux » (Holmgren 2014 : 36). En d'autres termes, la permaculture, visant auparavant à « mettre en place une agriculture permanente (et soutenable) », a actuellement pour but d'« une culture permanente (et soutenable) » (*Ibid.*).

(Jaglin 2014 ; Audet 2016). Nicolas Sarkozy, le candidat élu président, a tenu ses promesses avec la mise en place de la consultation publique sur le développement durable dite le « Grenelle de l'environnement » lancé le 6 juillet 2007. Ses conclusions rendues le 25 octobre 2007 amenaient aux lois « Grenelle 1 » et « Grenelle 2 » publiées en 2009 et 2010 respectivement. Lors de l'élection présidentielle suivante de 2012, François Hollande a mis en avant sa politique environnementale avec le programme de la « transition écologique ».

François Hollande en tant que candidat présidentiel du Parti Socialiste a affirmé son ambition de « Réussir la transition énergétique » dans le journal *Le Monde* et il a annoncé clairement son positionnement : « (...) sortir progressivement du tout-pétrole pour les transports et du tout-nucléaire pour l'électricité » (Hollande 2011). L'année suivante, il a lancé un programme électoral intitulé « Mes 60 engagements pour la France » pour l'élection du 22 avril 2012. Dans la rubrique « Je veux redonner espoir aux nouvelles générations », il a exprimé clairement sa volonté d'améliorer l'environnement du pays : « Je veux faire de la France la nation de l'excellence environnementale » (Hollande 2012a : 28-29). Il a fixé trois grandes priorités à s'engager : l'indépendance du pays avec la diversification des sources d'énergie, la réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75% à 50% à l'horizon 2050 et la sortie de la précarité énergétique avec l'adoption d'une nouvelle tarification progressive de l'eau, de l'électricité et du gaz et le plan d'amélioration d'isolation thermique de qualité.

Après l'élection du second tour au 6 mai 2012, le candidat François Hollande est élu président de la République française. Dans son discours d'investiture, il a insisté sur les priorités concernant le sujet d'énergie : « il est temps d'engager la transition énergétique et écologique » (Hollande 2012b). Il a exercé son pouvoir présidentiel et a initié l'organisation de la première conférence environnementale vers la fin de la même année. Ce grand événement a pour but de rassembler les responsables politiques et les acteurs principaux, comme les ministres, les organisations non gouvernementales, syndicales et d'employeurs ainsi que les collectivités territoriales et les parlementaires, dans le cadre du dialogue environnemental. Plusieurs sujets y ont été discutés comme les grands enjeux environnementaux, le changement climatique, la rareté des ressources et le recul de la biodiversité mondiale. Ce moment fort marque le passage officiel des promesses électorales aux actions en tant que chef de l'État. Dans son discours d'ouverture de la conférence environnementale du 14 septembre 2012, Hollande le Président de la République, a repris son programme électoral pour les prononcer dans le cadre solennel. Il a ainsi déclaré : « La

France, et *j'en prends ici l'engagement*¹¹, se mobilisera dans la transition énergétique. Voilà le cap, la transition » (Hollande 2012c : 3).

Cette citation de Hollande nous révèle le trait caractéristique de « la performativité », selon John Austin (2010 [1962]). Contrairement aux énoncés constatifs servant à décrire le monde, les énoncés performatifs ont la capacité d'accomplir l'acte en même temps qu'en les prononçant. Selon la typologie des actes de langage de John Searle (1982), la phrase « *j'en prends ici l'engagement* », dans le contexte, s'inscrit dans l'acte de langage de type « promissif », le locuteur se plaçant dans l'obligation d'exécuter ce qu'il a annoncé. L'acte de langage promissif propose l'idée d'ajuster le monde suivant les mots prononcés et implique la sincérité de l'intention du locuteur. Ainsi, avec la structure phrastique du pronom personnel à la première personne suivi d'un verbe au présent : « *j'en prends* », le locuteur Hollande, doté du pouvoir présidentiel, a confirmé sa volonté, exprimée durant la campagne présidentielle, pour marquer son engagement de Chef de l'État afin de mobiliser la France pour la transition énergétique et de la fixer comme le cap à suivre.

La transition énergétique peut être par ailleurs considérée en tant que « notion » référant à « un système complexe de représentation structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif » selon les termes désignés par Antoine Culioli (1999 : 100). À partir de cette ligne de pensée, nous proposons deux schémas des notions autour de transition énergétique à partir d'ouvrages consultés sur le sujet pour présenter la façon dont constitue la « transition énergétique » par le biais de spirales positive et négative.

¹¹ Nous soulignons.

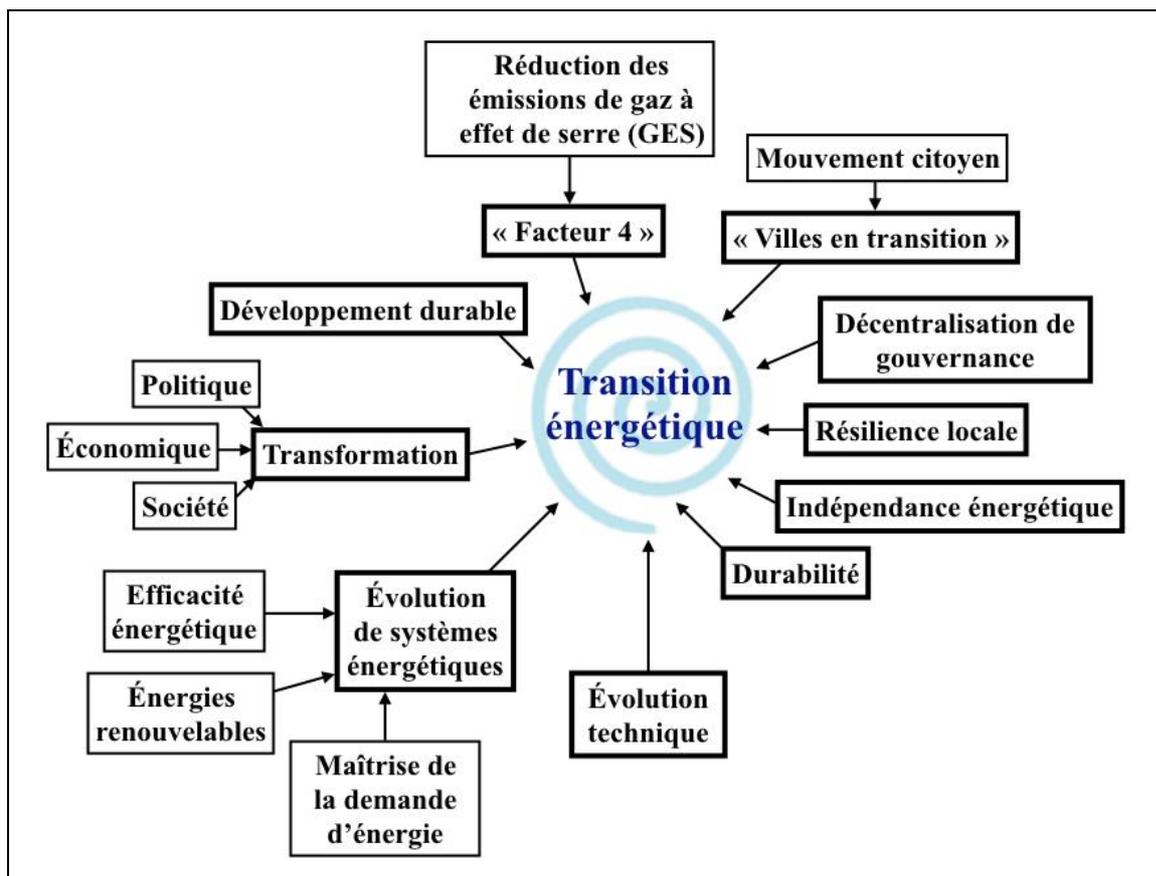


Figure 1 : La spirale positive de la notion « transition énergétique »

D'après le schéma des notions ci-dessus, la spirale positive autour de la « transition énergétique » commence par l'évolution technique ainsi que l'évolution de systèmes énergétiques pour améliorer l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la maîtrise de la demande d'énergie. Ceci entraîne par la suite les transformations politique, économique, sociétale. La transition énergétique est inspirée par le concept du développement durable. Elle est plus tard influencée par le « facteur 4 », la politique fixe l'objectif de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2050. De plus, elle est soutenue par le mouvement des « Villes en transition » qui relève de la mobilisation citoyenne. D'ailleurs, la transition énergétique est affirmée par la décentralisation de gouvernance. Elle vise enfin la résilience locale, l'indépendance énergétique et assure la durabilité, l'ultime objectif.

Parallèlement, la « transition énergétique » est entourée par le cercle vicieux commencé par l'explosion démographique qui fait augmenter la demande d'énergie. Elle est accentuée également par les inconvénients des énergies fossiles : les limites de ressources d'énergies fossiles, la dépendance énergétique, la crise de l'énergie comme le choc pétrolier,

et les émissions de CO₂. La transition énergétique est accélérée par le réchauffement climatique rendu notamment par les gaz à effet de serre dont le CO₂. Elle est soutenue également par la sortie du nucléaire à cause du danger par la gestion de déchets de combustibles fissiles et l'accident des centrales nucléaires. Le cercle vicieux de la transition énergétique peut être présenté sous forme de schéma des notions ci-dessous.

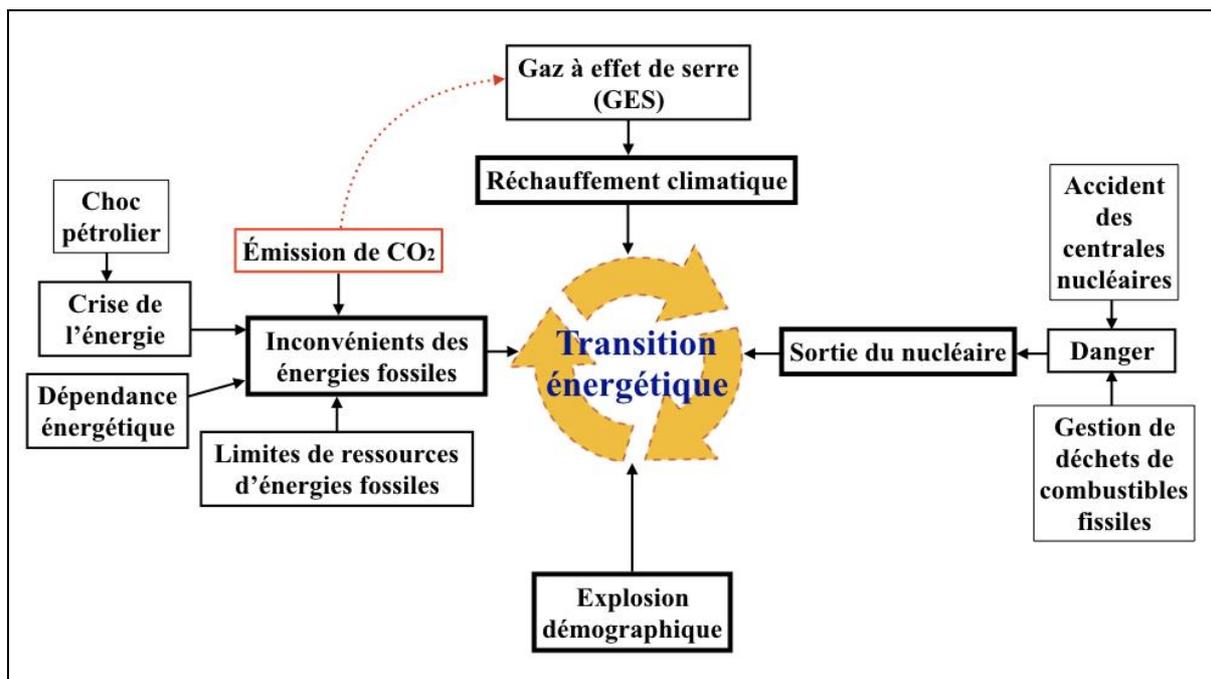


Figure 2. Le cercle vicieux de la notion « transition énergétique »

Après avoir repéré les notions autour de la « transition énergétique » circulées et reprises dans les ouvrages consultés sur le sujet de transition énergétique, nous étudierons par la suite leur circulation dans le cadre du DNTE.

1.3 La « transition énergétique » dans le cadre du Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE)

Suite à la conférence environnementale en 2012, le Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE) a été mis en œuvre. Le syntagme « transition énergétique » y a circulé

en tant qu'« objet de discours », selon la définition donnée par Frédérique Sitri (2003). Ancrée initialement dans la logique naturelle, cette notion a été retravaillée pour s'insérer dans l'analyse du discours. Elle est désignée comme :

une entité constitutivement discursive, et non pas psychologique ou cognitive : constitué de discours et dans le discours – discours où il naît et se développe mais aussi discours dont il garde la mémoire – il est par là-même pris dans la matérialité de la langue. La notion d'objet de discours apparaît alors précisément comme un moyen d'observer l'articulation entre catégories de langue et catégories de discours. (Sitri 2003 : 39)

En d'autres termes, « l'objet de discours » représente « ce qui est en question dans le discours en train de se tenir » (Sitri 2006). De plus, il implique de tenir compte de l'évolution des « objets » au moment où le discours est en train de se faire, ainsi que les interdiscours ou relations, implicites ou explicites, avec d'autres unités discursives.

Dans le cadre du DNTE, la « transition énergétique » est ainsi posée dans le débat comme l'objet de discours. En explorant le document intitulé « Cahiers d'acteurs », qui rassemble 40 propositions et positions des membres du Conseil national du débat, dans le dossier d'information du DNTE, ainsi que d'autres publications institutionnelles, nous trouvons diverses interprétations confrontées au cours du DNTE et qui se rapportent à 4 sources d'énonciation : le corps gouvernemental en tant que l'organisateur du DNTE, les collectivités territoriales comme médiatrices stratégiques, les entreprises comme acteurs économiques du pays et les organisations écologistes dans leur rôle du protecteur de l'environnement.

1.3.1 La « transition énergétique » vue par le gouvernement comme un « nouveau modèle français »

Même si le concept de la transition énergétique est d'origine allemande, la France essaie de l'interpréter à sa façon. Tandis que le programme « *Energiewende* » associe concrètement trois objectifs : la sortie du nucléaire, le développement considérable des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique, la politique de « transition énergétique » sous la présidence de Hollande affichent des buts précis concernant l'efficacité énergétique, la priorité aux énergies renouvelables et la réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité à l'horizon 2025 qui peuvent sembler difficiles à atteindre. Aurélien Évrard (2016) démontre qu'en fait ces deux cas partagent la même ambiguïté. C'est-

à-dire que les définitions et les contextes de la notion de « transition énergétique » employées par les gouvernements des deux pays restent confus et insuffisamment expliqués. Pour éviter les équivoques, Évrard propose de prendre en considération non seulement des ressources d'énergies mais également l'ensemble des enjeux liés à la transition énergétique tels que les modèles de production et consommation énergétiques afin de mieux distinguer la notion de « transition énergétique » de l'Allemagne et de la France (Évrard 2016).

Cette proposition affirme une manière plus globale d'interpréter la « transition énergétique ». Cette ligne de pensée est adaptée et développée par Hollande. Dès sa campagne présidentielle en 2011, la transition énergétique est prise pour un avantage du pays non exclusivement dans son aspect écologique mais aussi comme une opportunité économique (Hollande 2011). D'après le candidat présidentiel de l'époque, la réussite de la transition énergétique est une nécessité pour l'économie, la société et l'écologie de la nation. Élu comme président, Hollande a précisé cette idée, lors de la Conférence environnementale en 2012, que la « transition énergétique » est « un *nouveau modèle* de croissance à la fois intelligent, durable et solidaire¹² » (Hollande 2012c : 3). En raison de la lutte contre le réchauffement climatique, le pays pourrait être conduit à ce nouveau modèle de développement.

Cette pensée est aussi reprise par Jean-Marc Ayrault, le Premier Ministre de l'époque, à l'occasion de clôture de la Conférence environnementale où il a comparé la « transition énergétique » à « la construction d'un nouveau modèle » exigée par l'époque pour faire avancer le pays et créer la confiance (Ayrault 2012). Ayrault explique plus tard ses propositions dans une tribune du *Monde*, « Pour un nouveau modèle français », dans laquelle il réaffirme la direction donnée par Hollande de moderniser entièrement le modèle français pour que celui-ci convienne à notre époque actuelle et qu'il réalise les valeurs fondatrices de la République française (Ayrault 2013a). Le Premier Ministre détaille ainsi le renouvellement global du modèle de développement dans tous les aspects : économique, social et écologique.

De plus, l'association entre la « transition énergétique » et « le nouveau modèle » du gouvernement se reflète dans la définition de l'expression « transition énergétique » posée dans le cadre du DNTE en 2013, dont nous pouvons dégager les traits particuliers :

La transition énergétique, qu'est-ce que c'est ?

La transition énergétique est le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles, à une société plus sobre et plus écologique. Concrètement, il faut faire des économies d'énergie, optimiser nos systèmes de production et utiliser le plus possible les énergies

¹² Nous soulignons.

renouvelables. Aller vers un modèle énergétique qui permette de satisfaire de manière durable, équitable et sûre, pour les hommes et leur environnement, les besoins en énergie des citoyens et de l'économie française dans une société sobre en énergie et en carbone.

C'est un nouveau modèle à inventer : plus juste, porteur d'emplois et d'activités économiques.

C'est pourquoi nous devons **imaginer un nouveau modèle de développement plus économe et basé sur une énergie plus respectueuses de l'environnement.**¹³

Cette définition marque manifestement l'engagement de l'État dans l'action de transformer la société. Selon cette définition, le procès de transformation sociétale se révèle avec le passage des caractères sociaux mettant en évidence la rupture avec une consommation excessive en vertu de la sobriété et le respect environnemental. Ce changement de valeur se traduit par une série d'injonctions indiquant les actions à accomplir avec la structure verbale « il faut + verbe infinitif ». De plus, cette adaptation nécessaire vise des effets attendus sur l'équité et la sécurité, qui sont les grands enjeux économique, écologique et social. Enfin, la dernière phrase insiste sur l'obligation collective (« nous devons ») de réaliser ce changement. Il est à noter également que la « transition énergétique » présentée ici met l'accent sur le changement sociétal, surtout les manières de consommer abondamment, plutôt que sur l'aspect productif et les sources d'énergie.

D'après le gouvernement, la « transition énergétique » est ainsi un levier essentiel pour le « progrès économique, social et écologique¹⁴ » du pays. Cette définition est ensuite reprise par différentes organisations gouvernementales. À titre d'exemples, dans « Les mots de la transition énergétique », le document du DNTE de la région PACA, cette idée est aussi traduite par « un nouveau modèle énergétique » :

Transition énergétique : c'est le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles (pétrole, gaz...), à une société plus sobre et plus écologique. *Un nouveau modèle énergétique* est à inventer, plus diversifié, plus juste et porteur d'emplois et d'activités nouvelles : économies d'énergie, optimisation des systèmes de production, utilisation d'énergies renouvelables...¹⁵ (« Les mots de la transition énergétique » 2013)

¹³ URL : <http://www.transition-energetique.gouv.fr/transition-energetique/progres-economique-social-et-ecologique-0>

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Nous soulignons.

Cette définition reprend les idées principales données par le gouvernement, adaptée pour plus de précision. Par exemple, la production d'énergie est mentionnée avec les sources d'énergies fossiles telles que pétrole et gaz. Quant à l'adjectif « énergétique » il sert à spécifier l'aspect du « nouveau modèle » voulu. Les avantages concrets sur l'économie sont également évoqués.

D'ailleurs, dans le glossaire du « Socle de connaissances », le dossier informatif principal pour le DNTE, la transition énergétique n'est pas désignée directement comme « le nouveau modèle ». Elle est expliquée en tant que le « changement profond » inscrit dans la même ligne de pensée :

transition énergétique : Changement profond de nos modes de consommation et de production de l'énergie. Elle répond à la nécessité de moderniser notre système énergétique et de l'adapter à l'évolution des marchés économiques et des attentes sociales, tout en faisant face aux contraintes environnementales et au défi du changement climatique. (« Socle de connaissances : l'état des lieux, les engagements, les enjeux, le débat » 2013 : 57)

Les transformations économique, sociale et écologique du pays sont déterminées par le choix de définir la « transition énergétique » comme le « changement profond ». Dans l'ensemble, la « transition énergétique » est considérée comme le « nouveau modèle de société », attesté dans un paragraphe au dos du dossier d'information pour le DNTE, « le Socle de connaissance »¹⁶. Autrement dit, le changement des systèmes énergétiques nécessite l'engagement et la mobilisation sociétaux. Ce qui se réfère à la proposition d'Alexandre Rojey (2008) qui dit que la transition énergétique doit se faire en tant qu'une transition globale avec la mobilisation de toute la société pour changer les mœurs ainsi que les manières de gérer des ressources.

Par conséquent, pour réaliser concrètement ce nouveau modèle de développement, le gouvernement présente le pouvoir novateur de la France dans la feuille de route pour la transition écologique, résultat des débats et des échanges lors de la Conférence environnementale en 2012. L'objectif pour réussir la transition énergétique vers « un nouveau modèle de développement durable » du président Hollande y est clairement valorisée (MEDDE-METL n°2013/3 : 238). Afin de mettre en avant l'expertise française, la transition énergétique est évoquée en tant que la « mutation » promise au succès pour créer de nouvelles

¹⁶ « Pour réussir à construire *ce nouveau modèle de société*, nous avons besoin de tous, de vous, de votre mobilisation, de vos avis, témoignages et expériences. » (« Socle de connaissances : l'état des lieux, les engagements, les enjeux, le débat » 2013)

activités professionnelles, améliorer le pouvoir d'achat et la compétitivité des entreprises. Ses plans d'actions traitent ainsi plusieurs domaines. Par exemple, la transition énergétique concernant les énergies renouvelables est prise pour une nouvelle révolution de l'industrie et de la société. Les outre-mers, comme la France métropolitaine, sont également des chantiers d'exploration, du point de vue économique, pour développer l'expertise de la France pour les énergies renouvelables dans le contexte tropical (MEDDE-METL n°2013/3 : 239-240).

1.3.2 La « transition énergétique » : une stratégie de gouvernance décentralisée pour les collectivités

Un des aspects concrets du « changement profond » de la transition énergétique se reflète dans l'évolution jusqu'au niveau local. La transition énergétique est vue dans le DNTE, particulièrement par les collectivités, comme une opportunité de décentraliser les politiques énergétiques dans les territoires français pour atteindre l'objectif de produire et de consommer localement de l'énergie avec efficacité. Ces idées sont exposées notamment dans trois cahiers d'acteurs du DNTE : L'Assemblée des communautés de France (AdCF)¹⁷, l'Assemblée des départements de France (ADF)¹⁸ et l'Association des régions de France (ARF)¹⁹.

Pour commencer, l'Assemblée des communautés de France (AdCF) atteste l'importance de la décentralisation des politiques énergétiques avec son slogan dans le cahier d'acteur du DNTE : « Les communautés au cœur des politiques locales d'énergie » (« Cahier d'acteur » : 9). Pour mettre en œuvre la transition énergétique d'une manière concrète dans la gouvernance territoriale. Par exemple, les planifications des stratégies locales dans les Plans climat-énergie territoriaux (PCET) suivant les Schémas régionaux climat air énergie (SRCAE) doivent être généralisés.

De même, pour l'Assemblée des départements de France (ADF), il est manifeste que les acteurs locaux ont un rôle important pour mettre en œuvre la transition énergétique comme

¹⁷ L'Assemblée des communautés de France (AdCF) est une fédération nationale des intercommunalités fondée en 1989.

¹⁸ L'Assemblée des départements de France (ADF) est une association pluraliste réunissant les présidents des collectivités pour représenter les départements français auprès des pouvoirs publics en France et en Europe.

¹⁹ « L'Association des régions de France (ARF), connu d'aujourd'hui sous le nom de Régions de France est une institution représentative des régions françaises, métropolitaines et outre-mer auprès des pouvoirs publics en France et en Europe. Elle travaille en partenariat avec l'ensemble des collectivités territoriales et de la société civile. Ses fonctions principales sont de promouvoir le fait régional, d'organiser la concertation et d'être le centre de ressources pour les représentants régionaux », « Missions des Régions de France », (s.d.), URL : <http://regions-france.org/missions/>, consulté le 20 juin 2016.

atteste son slogan : « Les départements de France, acteurs de la transition énergétique » (« Cahiers d'acteurs » 2013 : 15). En résonance avec l'État, les collectivités territoriales s'engagent entièrement, surtout dans les domaines stratégiques comme l'infrastructure. Son rôle médiateur entre l'État et les communautés par le biais du conseil général ainsi que ses dispositifs est primordial pour assurer la solidarité sociale et territoriale de la transition énergétique. En augmentant des rôles pour les collectivités territoriales, les économies circulaires peuvent ainsi valoriser les ressources locales. À titre d'exemple, il est considéré que la capacité de produire des énergies renouvelables dans chaque échelon de collectivité est un critère du succès de la transition énergétique.

Enfin, pour l'Association des régions de France (ARF), le rassemblement et la mise en action des politiques énergétiques au niveau territorial est primordial, ainsi que l'affirme son slogan dans le cahier d'acteur du DNTE : « La mobilisation des territoires, clé du succès de la transition énergétique » (« Cahiers d'acteurs » 2013 : 49). La décentralisation sur la gouvernance énergétique est un moyen de changer fondamentalement le modèle énergétique du pays. L'évolution du partage des responsabilités entre l'État et les collectivités locales deviennent une condition *sine qua non*. L'engagement pour la transition énergétique est une opportunité pour que chaque région transforme les importations en investissement local, ainsi qu'en activités et emplois dans l'objectif de la sobriété et la résilience locale.

Pour les gouvernants dans les territoires la transition énergétique ne pourra pas être mise en œuvre sans prendre en compte leurs rôles stratégiques pour relier le niveau le plus haut du pays au plus bas. La transition énergétique dénote ainsi la décentralisation des politiques énergétiques.

1.3.3 La « transition énergétique » comme défi économique chez les entreprises

Les grandes entreprises, acteurs économiques du pays, contribuent activement au DNTE. En partageant le même positionnement que le gouvernement, elles considèrent la transition énergétique comme une opportunité importante pour l'économie française. Nous allons illustrer ces prises de position à travers trois propositions relevées dans les cahiers d'acteur du DNTE : CCI France, MEDEF et EDF.

D'abord, la CCI France²⁰ soutient les bénéfices économiques issues de la transition énergétique avec son slogan « Faire de la transition énergétique une opportunité pour les TPE/PME²¹ » (« Cahiers d'acteurs » 2013 : 73). Dans son cahier d'acteur, cet organisme prend la transition énergétique pour une occasion de croissance économique, un avantage pour la compétitivité des entreprises et une opération de redéploiement industriel. Sa mission est donc d'informer et d'accompagner les PME et TPE pour mettre en œuvre la transition énergétique.

Ensuite, pour le MEDEF²², la transition énergétique n'est pas prioritairement pour la cause écologique mais plutôt économique comme confirme son slogan dans les cahiers d'acteurs : « Faire de la transition énergétique un levier de compétitivité, de croissance et d'emploi » (« Cahiers d'acteurs » 2013 : 203). Les enjeux économiques liés à la transition énergétique se reflèteront dans la compétitivité, l'emploi et les activités des entreprises du pays. Cette organisation patronale démontre son argument pour mettre en évidence que la cause écologique est déjà réalisée :

La France est en avance dans la lutte contre l'effet de serre et ne représente que 1,2% des émissions mondiales de CO₂. Ses points faibles en matière énergétique ne sont donc pas à rechercher du côté climatique, même si les efforts doivent être poursuivis. En revanche, la France doit relever un véritable défi économique et le débat doit la conduire à faire de la transition énergétique un levier de compétitivité, de relance de l'économie, de ré-industrialisation et d'emploi. (« Cahiers d'acteurs » 2013 : 204)

D'après cet extrait, le MEDEF présente l'avancée écologique de la lutte contre le changement climatique en raison du faible pourcentage de l'émission de gaz à effet de serre. C'est la raison pour laquelle l'aspect économique, surtout la compétitivité, doit être remis au premier plan pour mettre en œuvre la transition énergétique. À titre d'exemple, l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles non conventionnels aux États-Unis sont citées au profit des intérêts économiques. Il est ainsi suggéré de suivre ce modèle sur les terrains français dans le but de diminuer la dépendance énergétique, renforcer la compétitivité et l'investissement et créer les emplois.

²⁰ La CCI France ou les Chambres de commerce et d'industrie de France est l'établissement national qui rassemble et anime des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI). Celles-ci sont composées des acteurs économiques dans les territoires.

²¹ TPE dénote « Très Petite Entreprise » alors que PME signifie « Petite et Moyenne Entreprise ».

²² Le MEDEF ou le Mouvement des entreprises de France est le réseau d'entrepreneurs de France. Sa mission est de créer des emplois et veiller à la croissance durable. De plus, il entretient le dialogue social avec des décideurs et des organisations syndicales au profit de bon déroulement des entreprises.

Enfin, quant à l'EDF²³, la transition énergétique dénote la continuité du nucléaire dans le mix énergétique car son atout économique se trouve dans les énergies à bas carbone. Dans son dossier de presse intitulé « Le groupe EDF dans la transition énergétique », les propositions sur le DNTE sont détaillées. En tant que producteur d'électricité à la base du nucléaire, l'EDF confirme sa position en faveur du nucléaire dans le futur mix énergétique du pays. Grâce à la source d'énergie atomique accompagnée de l'hydraulique, des énergies renouvelables, l'électricité est le seul produit énergétique français à 90% n'émettant aucun CO₂. De plus, dans les contributions d'EDF dans le DNTE PACA, sa position pour le maintien du nucléaire est argumentée au profit de raisons économique et écologique. Au moyen de cette source d'énergie, la France s'exempte d'importer d'énergies fossiles au prix élevé et arrive à assurer le prix avantageux d'électricité. Quant au plan écologique, cette source d'énergie n'émet pas de CO₂, le facteur majeur qui réchauffe la planète. D'ailleurs, l'EDF soutient la sûreté du nucléaire avec la vérification des parcs nucléaires après le « retour d'expérience de Fukushima » (« Dossier de presse : Le groupe EDF dans la transition énergétique » 2013 : 4). Ainsi, pour l'EDF, son plan d'actions atteste l'engagement pour la transition énergétique, surtout l'efficacité énergétique, la compétitivité des énergies renouvelables, le maintien du nucléaire français.

On constate que pour ces acteurs professionnels, la priorité de la « transition énergétique » réside dans l'opportunité économique qui est mise au même plan que l'écologie. Cependant, leurs arguments pour soutenir le nucléaire ou l'exploitation des sources énergétiques non conventionnelles sont présentés *a contrario* par les écologistes soucieux de l'environnement.

1.3.4 La « transition énergétique » et la sortie du nucléaire chez les écologistes

Comme la « transition énergétique » actuelle s'associe au début à la sortie du nucléaire brutale en Allemagne, ce « tournant énergétique radical » est adopté et s'inscrit dans les pensées écologistes. Le succès de ce mouvement s'ancre profondément, comme confirment Morris et Pehnt (2012 : 56), dans le lien unificateur entre les deux acteurs : les environnementalistes et les conservateurs.

En outre, selon Henri Safa (2013 : 57), un processus de glissement sémantique dans l'opinion et dans les médias fait que le mot « transition » se rapproche de plus en plus de « la

²³ L'EDF ou l'Électricité de France est le producteur et fournisseur d'électricité en France.

sortie du nucléaire » sans que l'accident de Fukushima n'ait contribué à cette transformation. Par conséquent, la transition, que ce soit « énergétique » ou « écologique », est perçue par le public général en tant que substitution du nucléaire par les énergies renouvelables.

En ce qui concerne la politique énergétique française, la sortie du nucléaire est une stratégie énoncée par le candidat Hollande lors de sa campagne présidentielle. Dans son article « Réussir la transition énergétique » dans *Le Monde*, il a expliqué clairement sa vision sur la transition énergétique : « Il s'agit de sortir progressivement du tout-pétrole pour les transports et du tout-nucléaire pour l'électricité » (Hollande 2011). Ce même discours a été repris par Ayrault, le Premier ministre, lors de la clôture de la Conférence environnementale. La transition énergétique repose sur un modèle de développement visant un objectif de sobriété et d'efficacité. La rupture du tout nucléaire pour produire l'électricité et celle du tout pétrole pour se déplacer sont obligatoires car ces sources d'énergie ne sont plus compatibles à l'objectif de la société sobre en consommation : consommer mieux pour consommer moins (Ayrault 2012). Malgré tout, la sortie du nucléaire par le gouvernement français n'est pas envisagée d'une manière ainsi brutale qu'en Allemagne puisque le Président Hollande a concrétisé sa politique sur la transition énergétique avec la réduction progressive de la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75% à 50% en 2025 et le développement des énergies renouvelables. Il a pris position également pour l'interdiction des techniques alternatives pour explorer et exploiter de nouvelles sources énergétiques comme le gaz de schiste.

Pourtant, parmi les participants du DNTE, il manque de grands acteurs écologistes issus des organisations non-gouvernementales comme le WWF²⁴, Greenpeace France²⁵ et France Nature Environnement (FNE)²⁶. Ces trois acteurs, ainsi que d'autres organisations non-gouvernementales et associations de protection de l'environnement, ont exprimé leur déception face à la nomination du comité de pilotage du DNTE dont les deux membres étaient issus de l'industrie nucléaire. Ils ont communiqué leur méfiance vis-à-vis du processus du débat et ont décidé enfin de le boycotter. Il est essentiel d'étudier leurs visions dans leurs publications institutionnelles à propos de la transition énergétique pour examiner dans quelle mesure cette notion a été abordée.

²⁴ Le WWF ou « World Wide Fund For Nature » est une première organisation mondiale indépendante pour mission de protéger l'environnement.

²⁵ Greenpeace a pour l'objectif de protéger l'environnement et la planète.

²⁶ France Nature Environnement est la fédération regroupant plus de 3 000 associations de protection de la nature et de l'environnement dans le territoire français métropolitaine et outre-mer.

En premier lieu, le WWF, ancien participant au DNTE, déclare son soutien aux énergies renouvelables dans les cahiers d'acteur avec son slogan « 100% d'énergie renouvelable d'ici 2050, c'est possible » (« Cahiers d'acteurs » 2013 : 231). D'après cette organisation environnementaliste, ces sources d'énergies à bas carbone ne sont pas la meilleure solution mais elles sont la seule option face à la croissance de population mondiale. Même si la sortie du nucléaire n'est pas citée ouvertement dans la publication, le WWF la considère comme une fausse solution et l'exclut de son futur mix énergétique. Malgré les atouts de l'énergie atomique faible émettrice de gaz à effet de serre, les vrais coûts de production et de gestion des déchets radioactifs ne sont pas évoqués dans le calcul. Il est ainsi obligatoire de développer massivement les sources d'énergies alternatives afin de réduire au moins 80% des émissions de gaz à effet de serre. Il est attesté, selon les aspects techniques et économiques, que le modèle énergétique mondial d'ici 2050 de 95% des énergies renouvelables et de 5% des énergies fossiles peut être réalisé. Il est à noter que les propositions du WWF dans les cahiers d'acteur du DNTE ne sont pas originales. Les critiques sur le nucléaire et les plans d'action en faveur des énergies renouvelables sont déjà présents en 2011 dans « 100% d'énergie renouvelables d'ici 2050²⁷ ».

En deuxième lieu, l'objectif de sortir du nucléaire est également visé par Greenpeace France. Jean-François Juillard, son directeur, confirme que la déclaration de Hollande sur la réduction de la part du nucléaire dans la production de l'électricité française ouvre la voie pour la réduction de l'énergie atomique et potentiellement pour la sortie du nucléaire (Dusseaulx 2013). Dans le rapport intitulé « Scénario Transition Énergétique » de 2013, Greenpeace a affiché sa lutte continue au sujet des risques du nucléaire ainsi que la nécessité d'en sortir définitivement comme une priorité pour mettre en œuvre la transition énergétique. C'est pourquoi elle a fixé les buts concrets pour le pays : la réduction des émissions de gaz à effet de serre au niveau le plus près de zéro ainsi que l'arrêt définitif du nucléaire. Néanmoins, cette organisation non-gouvernementale s'accorde avec le gouvernement à propos de la dimension de « changement profond » sur la transition énergétique :

Les expertises internationales s'accordent à dire qu'une *transformation radicale de notre manière de consommer, de produire et de distribuer l'énergie* doit être initiée rapidement et se poursuivre de manière soutenue dans les dix prochaines années pour, d'une part, limiter la vigueur des impacts de la crise climatique ou d'une crise nucléaire et, d'autre part, pour

²⁷ Ce rapport de WWF, écrit en anglais et traduit en français, est réalisé en partenariat avec ECOFYS, une société qui propose les solutions dans le domaine de l'économie d'énergie, de l'énergie soutenables et des réglementations climatiques, et OMA, le bureau pour l'architecture métropolitaine, spécialiste de l'architecture contemporaine, de l'urbanisme et de l'analyse culturelle.

éviter que ces crises ne pèsent sur l'économie et n'aggravent la détresse sociale. *Cette évolution de la société, c'est la transition énergétique.*²⁸
(Greenpeace 2013 : 7)

La « transition énergétique » selon Greenpeace est ainsi traitée dans sa globalité : la consommation avec l'efficacité et la sobriété ainsi que la production des énergies renouvelables. Le terme « transition énergétique » devient donc « l'évolution énergétique » :

Le scénario de transition énergétique constitue une contribution au débat sur *l'évolution énergétique* du pays. À partir de solutions techniques fiables, il propose une trajectoire énergétique qui permet de s'attaquer aux deux principaux enjeux du système énergétique français : les émissions de gaz à effet de serre et le nucléaire. L'alternative proposée repose en grande partie sur une réduction de la consommation d'énergie par des mesures d'efficacité et une organisation plus sobre de la société ainsi que sur le remplacement de la production restante d'énergie par des sources renouvelables. (Greenpeace 2013 : 51)

En dernier lieu, pour France Nature Environnement (FNE), la sortie du nucléaire proposée n'est pas brutale, comme deux autres ONG l'ont déjà présentée. D'après son cahier d'acteur dans le cadre du DNTE, il est évident que la transition énergétique n'est qu'un des volets de la transition plus globale nommée la transition écologique. La sobriété énergétique et l'usage dominant des énergies renouvelables sont les buts à atteindre alors que les sources d'énergie émettrices de gaz à effet de serre deviennent obsolètes. Les sources d'énergie non conventionnelles comme les gaz et huiles de schistes sont présentées avec leurs effets négatifs pour l'environnement par leur exploration et leur extraction.

On constate que les arguments présentant les inconvénients du nucléaire sont liés aux ressources financières. Le danger de l'énergie atomique résulte du risque d'accident par manque de moyens pour le démantèlement des anciennes centrales alors que le coût pour construire le nouveau réacteur à Flamanville devient exorbitant. Il est donc suggéré que la part de l'énergie atomique ne représente que la moitié du futur bouquet énergétique. Pour ce faire, une vingtaine de centrales doivent être fermées et la construction en cours à Flamanville doit être arrêtée pour éviter les consommations inutiles. En outre, FNE conseille de mieux focaliser sur la recherche sur le stockage de l'électricité et de la chaleur que d'investir sur la recherche sur l'atome.

²⁸ Nous soulignons.

En somme, la « transition énergétique » dans le cadre du DNTE est un objet de discours qui atteste les différents positionnements de locuteurs dans la société : le gouvernement la propose comme le « nouveau modèle » français visant un changement profond, les collectivités la considèrent comme une suggestion de décentraliser les politiques énergétiques aux niveaux locaux, les entreprises la saisissent comme une chance pour le développement économique du pays et les ONG protectrices de l'environnement la prennent pour un motif d'arrêt du nucléaire. Ainsi, la « transition énergétique » n'est pas exposée simplement comme un passage d'un système énergétique à un autre mais elle suggère dans l'ensemble l'évolution des mœurs et une transformation radicale de paradigme (Dubois 2009 ; Bringault 2013 ; J. M. Chevalier, Cruciani, et Geoffron 2013 ; Cobast 2014). La « transition énergétique » est donc associée à une révolution culturelle et peut conduire à une nouvelle conception de la planète (Bouvier 2012). Néanmoins, la transition énergétique conduirait aussi à une utopie de l'époque moderne en raison de l'image inédite de cette transformation. Selon Safa (2013), la « transition énergétique » devient donc une vertu à atteindre, comme le Saint Graal ou bien le paradis dans lequel on vivrait seulement avec les énergies offertes par la nature.

1.4 La « transition énergétique » comme formule

Comme on a présenté précédemment les différentes interprétations de la « transition énergétique » en tant qu'objet du discours dans le cadre du DNTE, l'ambiguïté de cette notion peut être éclairée à l'aide de l'approche formulaire. Il est intéressant d'examiner dans quelle mesure la locution de « transition énergétique » est conforme aux critères de la formule et quels sont ses traits caractéristiques.

La formule est considérée comme un outil important pour l'analyse du discours. Elle a été introduite en analyse du discours politique dans les études réalisées en 1972 par Jean-Pierre Faye, le philosophe, sur l'émergence et la circulation des expressions « État total » et « État totalitaire » dans les années 1920-1930. La formule a été ensuite appliquée dans d'autres domaines tels que médiatiques et institutionnels. Pierre Fiala et Marianne Ebel (1983) suivaient cette méthodologie pour travailler sur un corpus plus hétérogène des années 1960-70 comme les textes législatifs, les presses quotidiennes et les entretiens en Suisse afin

d'examiner les formules « Überfremdung » (« emprise et surpopulation étrangère ») et « xénophobie ». Alice Krieg-Planque définit la formule ainsi :

Par *formule*, nous désignons un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire. (Krieg-Planque 2009 : 7)

La formule peut être caractérisée par quatre critères. D'abord, elle résulte d'un processus du figement. En d'autres termes, sa construction est basée sur des unités sémantiques et discursives plutôt stabilisés. Puis, elle dispose d'un fonctionnement discursif. C'est-à-dire, l'étude de la formule se réalise à partir des discours dans des corpus déterminés émanant d'un contexte particulier. La formule se révèle ensuite par sa circulation dans la société. Ce qui atteste son caractère de référent social : son usage est repris et répandu dans le public. Enfin, son caractère polémique se manifeste dans le débat public, avec des affrontements d'interprétations chez divers énonciateurs.

Nous avons constitué un corpus pour observer les caractéristiques la formule « transition énergétique » en procédant à une recherche dans la presse généraliste nationale dans la base de données Europresse²⁹ durant le 11 mars 2011, le jour où s'est déroulé l'accident nucléaire Fukushima au Japon, jusqu'au 31 décembre 2015, l'année où la loi transition énergétique pour la croissance verte a été promulguée en France et la conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques ou 21^e conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) a été organisée.

1.4.1 La « transition énergétique » et ses fonctionnements discursifs

Selon Krieg-Planque (2009), le caractère discursif de la formule démontre un emploi ou une série d'emplois spécifiques, la séquence évoluant de son usage ordinaire puis repérée et commentée jusqu'à devenir un enjeu de débat.

Le syntagme « transition énergétique » convient à cette description. Elle se compose des unités lexicales composé d'un nom « transition » et de l'adjectif dénominal « énergétique ». Selon Alain Rey (2016b : 2491), le terme « transition » est emprunté au latin

²⁹ *Europresse* est une base de données offrant l'accès des articles en intégralité de presses françaises régionales, nationales, internationales et également spécialisées. Le groupe de presse généraliste nationale rassemble *L'Express*, *L'Humanité*, *La Croix*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *Le Point*, *Libération*, *Aujourd'hui en France*, *Marianne*, *Acteurs Publics (site web)*, *Valeurs Actuelles*, *Le Monde Universités et Grandes écoles* et *Le Spectacle du Monde*. La recherche est effectuée le 21 janvier 2016.

transitio et correspond à *transire* dénotant « action de passer, passage ». Quant à l'adjectif énergétique, provenant de l'anglais, il signifie dans le domaine de sciences « relatif à l'énergie, aux grandeurs et unités, liées à l'énergie » (Rey 2016a : 782). Selon Yves Bouvier et Léonard Laborie (2016), l'origine du couplage des mots « transition » et « énergétique » remonte aux années 1970 et au contexte du premier choc pétrolier. Le syntagme renvoie à l'objectif d'une dépendance minimale au pétrole en développant les nouvelles sources d'énergie et maîtrisant la consommation. L'usage de ce syntagme, qui a circulé dans les textes clés de l'échelle internationale et nationale présentés dans le chapitre précédent concernant l'histoire de la transition énergétique³⁰, préexiste formellement à son statut de formule. Ce syntagme est apparu dans le titre du premier ouvrage en français d'Alexandre Rojey consacré à ce sujet : « Énergie & Climat. Réussir la transition énergétique », publié en 2008. La notion de transition énergétique proposée est unique et se distingue des transitions énergétiques précédentes car elle est présentée comme inévitable face aux urgences de changement climatique.

Dans notre corpus de presse généraliste nationale, nous constatons que l'expression « transition énergétique » ne signifie pas seulement le passage d'un système des énergies à un autre mais elle prend les dimensions plus complexes. D'après le premier article paru selon l'ordre chronologique dans notre corpus, qui est intitulé « À quand la transition énergétique ? » (*Libération*, le 8 avril 2011 : 24), la « transition énergétique » est mentionnée comme le « nouveau paradigme énergétique » qui traite les aspects social et politique au même titre que technique et économique. Surtout avec l'accident nucléaire de Fukushima qui amène à l'accélération de la sortie du nucléaire en Allemagne, les questions concernant la « transition énergétique » sont posées ouvertement dans la société française comme l'attestent divers titres des articles dans notre corpus : « La transition énergétique est un enjeu de société » (*L'Humanité*, le 23 janvier 2012) ; « Les autres pistes ? La transition énergétique » (*La Croix*, le 6 mars 2012 : 3) ; « La transition énergétique, une lubie ? » (*Le nouveau Marianne*, le 31 août 2013 : 53) ; « Orchestrer la transition énergétique » (*Le Figaro*, le 4 avril 2014 : 4) ; « La transition énergétique est un acte militant » (*Le Monde*, le 10 décembre 2015).

³⁰ Voir le chapitre 1.1 sur l'histoire de la transition énergétique, p. 18-23.

1.4.2 Le figement de la formule « transition énergétique »

Les propriétés linguistiques du syntagme « transition énergétique » contribuent au figement, un critère nécessaire de la formule. D'après le dictionnaire *Linguistique et Sciences du langage*, le figement est défini comme « le processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables » (J. Dubois et al. 2007 : 202). Le figement se traduit par la perte du sens propre des mots d'origine pour constituer une nouvelle unité lexicale, autonome et à sens complet. Gaston Gross (1996) explique les propriétés syntaxiques et sémantiques du figement par des traits caractéristiques comme le blocage des propriétés transformationnelles, le blocage de la substitution synonymique, l'opacité et la non-compositionnalité du sens. Ces conditions sont remplies pour la formule « transition énergétique ». Le syntagme « transition énergétique » ne peut pas être dérivée en *transition très énergétique, *énergétique transitoire, *transition est énergétique, ni être remplacée par des expressions synonymiques comme *passage énergétique, *phase énergétique, *changement de l'énergie, *intermédiaire de l'énergie.

Néanmoins, comme le dit Krieg-Planque (2009), le figement de la formule diffère du processus de figement ordinaire parce qu'il peut engendrer des variantes. D'après l'observation de notre corpus de presse généraliste nationale, les variantes de la « transition énergétique » peuvent être dégagées à travers l'opération de commutation nominale. À titre d'exemple, trois variantes apparaissent dans les titres des articles de presse dans notre corpus :

1) la « révolution énergétique » :

- Merkel veut sauver sa révolution énergétique (*Le Figaro*, le 1 juin 2012 : 8)
- Pétrole, gaz : la révolution énergétique américaine (*Le Figaro*, le 4 janvier 2013 : 15)
- Hydrates de méthane : course technique pour la prochaine révolution énergétique (*Le Monde*, le 29 janvier 2013 : 10) ;

2) le « tournant énergétique » :

- Le tournant énergétique allemand : quels enseignements pour la France ? (*Acteurs Publics* (site web), le 27 février 2015) ;
- Le tournant énergétique en Allemagne (*Le Figaro*, le 12 juin 2015 : 14) ;

3) le « virage énergétique » :

- Virage énergétique au Japon (*Valeurs actuelles*, no.3909, le 27 octobre 2011 : 58)

- Les paradoxes du virage énergétique allemand (*La Croix*, le 29 novembre 2013 : 14)
- L'Allemagne a amorcé son virage énergétique (*Le Monde*, le 9 novembre 2015 : SPA5).

Il est à remarquer que les formes dérivées de la commutation nominale sont employées surtout pour les cas de pays étrangers : l'Allemagne, les États-Unis, le Japon et la Chine. L'usage de ces variantes connote le lancement dans les défis relatifs au secteur énergétique partout dans le monde.

1.4.3 La « transition énergétique » comme référent social

L'un des caractères dominants de la formule est le référent social. Que l'emploi du syntagme « transition énergétique » fasse son entrée dans différents secteurs d'activité de la société atteste bien le statut d'être reconnu de tous. Nous proposons d'examiner la circulation de cette expression dans trois domaines principaux : l'action publique, l'éducation et les événements de la société.

Au sujet de l'action publique concernant la transition énergétique, elle s'est manifestée d'abord comme un grand événement national en 2013 avec le Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE). Au niveau territorial, dans la continuité du DNTE, la Conférence régionale pour la transition énergétique (CRTE) a débuté en 2014 pour le suivi et la mise en œuvre du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) et pour réunir les acteurs de la région. Le syntagme « transition énergétique » est devenu plus répandu en 2015 avec la loi « Transition énergétique pour la Croissance verte » (LTECV), publiée au Journal Officiel du 18 août 2015. Celle-ci fait naître plusieurs innovations par exemple le Label transition énergétique et écologique pour le climat.

Quant à l'éducation, la « transition énergétique » est considérée comme une filière en expansion suite à la loi promulguée en 2015. Elle devient un domaine d'étude dans diverses filières d'études supérieures dans les universités et écoles d'ingénieurs comme Licence professionnelle métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux, parcours polymères pour la transition énergétique par l'université Savoie Mont Blanc ; Master physique fondamentale et applications, parcours physique de l'énergie et de la transition énergétique (PENTE) par l'université Toulouse III ; Mastère spécialisé immobilier et bâtiments durables, transitions énergétique et numérique proposé par l'École des Pont

ParisTech ; Mastère spécialisé manager de la transition énergétique des systèmes urbains par l'EPF (ex. École Polytechnique Féminine) et Master spécialisé en alternance dédié à la transition énergétique, à l'écologie industrielle et à l'économie circulaire par l'ISEADD (Institut Supérieur d'Études en Alternance du Développement Durable). Non seulement en sciences et technologie, la transition énergétique engendre également des études en sciences humaines et sociales comme le Master politiques publiques, parcours concertation et territoires en transition par Sciences Po Rennes et Master gestion des territoires et développement local, parcours transition énergétique et développement (TRED) proposé par Le Mans Université. Pour la formation continue, le certificat : « Aspects juridiques de la transition énergétique » est aussi proposée par l'Université de Picardie Jules Vernes en 2017.

De plus, le syntagme « transition énergétique » devient de plus en plus employé et marque l'évolution d'une rencontre annuelle importante des Assises nationales de l'énergie de Dunkerque. Initiée par la Communauté urbaine de Dunkerque et l'ADEME en 1999, cette réunion est destinée aux acteurs locaux dans le domaine de l'énergie. Ce n'est que depuis les 14^e Assises en 2013 que le sujet sur l'énergie s'est précisé avec les problématiques de la transition énergétique : « Les territoires au cœur de la transition énergétique ». Cet événement a pu rassembler des acteurs dans les territoires pour s'échanger dans le cadre du DNTE. Puis, ce même thème a été abordé sous un autre angle en 2014 : « La transition énergétique : une opportunité de développement pour les collectivités territoriales » où la transition énergétique est considérée comme un « modèle de mutation économique et sociale ». En 2015, la transition énergétique reste toujours un centre d'intérêt. Elle est développée avec une dimension territoriale : « Transition énergétique : tous concernés, faisons-la ensemble ». L'année 2016 marque une grande transformation des Assises de l'énergie avec le changement du titre en Assises Européennes de la Transition Énergétique. Ce qui résulte des travaux effectués lors de la COP 21 en décembre 2015. Cette précision de la thématique traitée permet aux acteurs locaux et professionnels de débattre les enjeux de la transition énergétique dans les territoires³¹.

Par ailleurs, un autre caractère de référent social de l'expression « transition énergétique » se révèle dans le fait qu'elle puisse être objectivée et représentée d'une façon variée. À titre d'exemple, une carte interactive initiée en 2008 sur le site internet www.repowermap.org en Suisse a pour but de visualiser l'état de la transition énergétique à

³¹ Pour consulter plus d'information sur les programmes des éditions précédentes des Assises européennes de la transition énergétique : « L'histoire des éditions : Assises Européennes de la Transition Énergétique », URL : <https://www.assises-energie.net/lesassises/histoire/>, consulté le 16 septembre 2017.

l'échelle européenne à travers les projets de terrain et de promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. En France, suite à l'adoption du projet de loi sur la transition énergétique en 2014 en première lecture, Ségolène Royal, alors ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a lancé la campagne de sensibilisation et de participation du public sur le site internet www.votreenergiepourlafrance.fr, créé comme le lieu d'échanges des idées et de partage des initiatives en cours. « La carte interactive géolocalisée des initiatives pour la transition énergétique » a été donc créée par DataFrance en 2015 pour répertorier des actions locales et nationales. Ce thème est enfin présenté sous forme d'un atlas avec *Atlas mondial du nucléaire. Une étape dans la transition énergétique* en 2015.

Qui plus est, la « transition énergétique » est connue en France à travers les icônes réalisées par l'association négaWatt³². D'une part, les trois principes sur lesquels s'appuie la démarche de l'association afin de développer une politique de l'énergie sont la sobriété, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Ils sont clairement illustrés dans la figure suivante³³ :

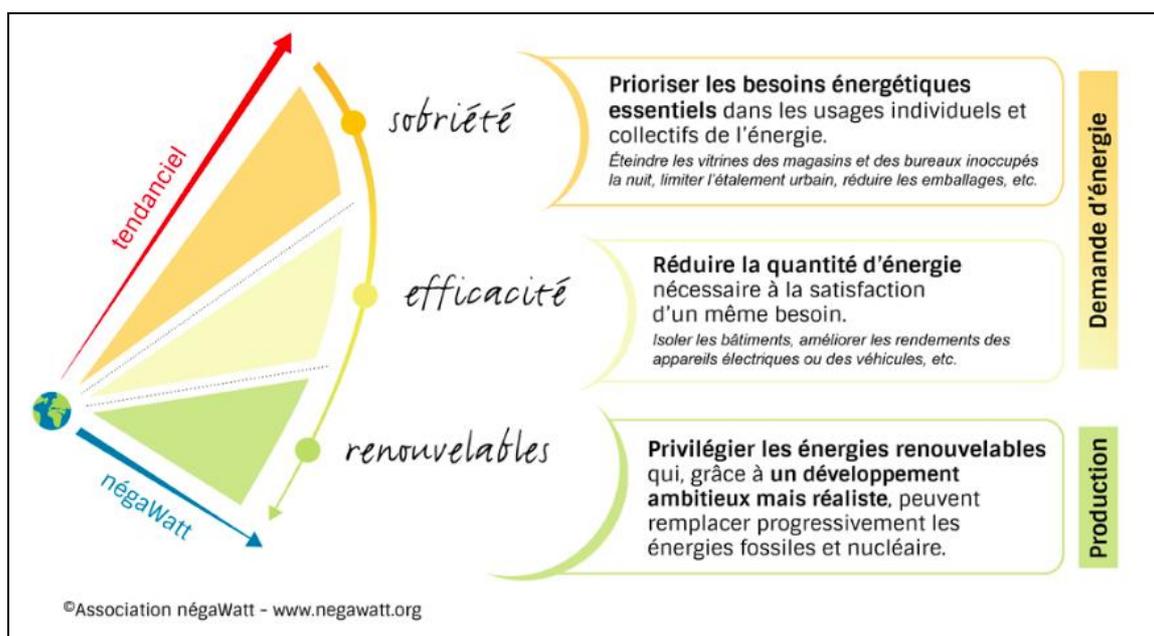


Figure 3 : La démarche de l'association négaWatt

³² L'association négaWatt est le nom d'une association à but non-lucratif fondé en 2011. Le terme « négawatt » désigne « l'énergie non consommé ou économisée par des actions de sobriété ou d'efficacité énergétique », le démarche initié par l'expert américain Amory Lovins. URL : <https://negawatt.org/L-Association-negaWatt>

³³ URL : <https://negawatt.org/La-demarche-negaWatt>

D'autre part, l'association propose des scénarios pour décrire un scénario prospectif de transition énergétique à l'horizon 2050. Le premier est paru en 2003, fondé sur l'engagement de réduction de 75% l'émission de gaz à effet de serre d'ici 2050 pris par Jacques Chirac, le président de l'époque. L'association développe constamment ses scénarios dans le but affiché par son slogan de « réussir la transition énergétique ».

En outre, comme le caractère de référent social de la formule se reflète par le fait d'être un signe évoquant quelque chose pour tout le monde à un moment donné, on peut l'analyser selon le point de vue linguistique à travers les titres de presse. Selon les études de Maurice Mouillaud (1982), le renvoi au monde se révèle dans les énoncés de presse. Plus précisément, la structure X deux points Y (« X : Y ») démontre que X indique l'énoncé référentiel ou le présupposé connu du lecteur alors que Y évoque l'énoncé informationnel ou le posé, le présumé non connu. Selon notre corpus de presse généraliste nationale, les titres des articles qui suivent la structure « X : Y » ne se sont manifestés qu'à partir de l'année 2013 comme dans les exemples cités ci-dessous :

- Transition énergétique : le clair-obscur de l'Académie
(*Le Monde*, le 16 janvier 2013 : 9)
- Transition énergétique : comment gaspiller 20 à 30 milliards d'euros par an
(*Le Figaro*, le 22 février 2013 : 14)
- Transition énergétique : le débat passe la seconde
(*L'Humanité*, le 25 avril 2013)
- Transition énergétique : l'heure des choix a sonné pour le gouvernement
(*Le Figaro*, le 17 juillet 2013)
- Transition énergétique : « Ni EDF, ni ses clients ne seront taxés »
(*Le Figaro*, le 23 septembre 2013 : 27)
- Transition énergétique : le forum de l'Humanité
(*L'Humanité*, le 14 octobre 2013)
- Transition énergétique : la loi voulue par les ONG
(*Libération*, le 27 février 2014 : 19)
- Transition énergétique : le report c'est demain ?
(*L'Humanité*, le 27 mai 2014)
- Transition énergétique : un texte à hauts risques
(*Le Monde*, le 9 juin 2014 : 6)
- Transition énergétique : Ségolène Royal assure que la loi sera votée en 2014
(*Le Monde*, le 10 juin 2014 : 7)
- Transition énergétique : le gouvernement se résigne à une loi *a minima*
(*Le Figaro*, le 18 juin 2014 : 25)
- Transition énergétique : Royal contrainte de revoir ses ambitions à la baisse
(*Le Figaro*, le 18 juin 2014 : 1)
- Transition énergétique : un bon départ
(*Le Monde*, le 20 juin 2014 : 1)

- Transition énergétique : le CESE divisé sur le repli du nucléaire
(*Le Figaro*, le 9 juillet 2014 : 21)
- Transition énergétique : grandes ambitions et doutes sur le financement
(*Le Monde*, le 1 octobre 2014 : 8)
- Transition énergétique : une dernière touche verte
(*Libération*, le 1 octobre 2014 : 16)
- Transition énergétique : GDF Suez se réorganise
(*Le Monde*, le 3 avril 2015 : SCQ 4)
- Transition énergétique : ce qui change pour vous
(*Aujourd'hui en France*, le 22 juillet 2015 : 9)

D'après 18 titres cités, les articles sont répartis dans plusieurs rubriques : éditorial, débats et opinions, environnement, économie et entreprise et société. Le syntagme « transition énergétique » renvoie donc aux réalités des événements sociaux. Pendant l'année 2013, la « transition énergétique » en tant que sujet de débat public désigne les divers positionnements de la société. Après la remise de la synthèse des travaux du DNTE au gouvernement en juillet 2013, « la transition énergétique » devient un projet de loi de programmation qui est débattu tout au long des années 2014 et 2015 à l'Assemblée nationale et au Sénat avant d'être promulguée sous le nom de la loi de transition énergétique pour la croissance verte le 18 août 2015. La circulation du syntagme montre son évolution par rapport aux faits et atteste bien son statut de référent social.

1.4.4 Les polémiques autour de la formule « transition énergétique »

Comme la formule porte des enjeux diversifiés en qualité de référent social à un moment et dans un espace déterminés, elle participe aux enjeux politiques et sociaux. Le caractère vague de la formule « transition énergétique » entraîne des controverses dans la société comme le confirment ces deux experts de l'énergie. Tran Thiet (2012) parle de la « transition énergétique » comme un « mot fourre-tout dont on use et abuse » tandis que Raphaël Claustre, directeur du Réseau pour la transition énergétique (Cler), la compare à « une auberge espagnole » (Schaub 2013).

Les divergences autour de la « transition énergétique » se trouvent à la fois dans ses contenus concernant les précisions sur l'état actuel des sources d'énergie et celles à privilégier dans l'avenir, et dans sa formulation. Avec la conférence environnementale de 2012, d'après Bettina Laville (2014), la « transition », qui fait son apparition dans le discours de Hollande, conduit à deux interprétations possibles. D'un côté, elle est vue par certains comme un

aménagement du système de production de l'énergie sans la prise en compte du nucléaire. D'un autre côté, elle est considérée par d'autres comme une révolution avec un remplacement des sources d'énergies actuelles par les énergies renouvelables.

Lorsque le syntagme « transition énergétique » circule parmi différents locuteurs, il n'existe pas qu'une seule définition pour cette formule. Ses emplois répandus conduisent ainsi à plusieurs interprétations telles que celles correspondant aux définitions d'ouvrages de référence. C'est la popularité de l'expression « transition énergétique » qui a conduit Éric Cobast (2014) à la faire figurer parmi *Les Mots qui ont fait 2013*. Le syntagme a été plus tard intégré pour la première fois dans *Le Petit Robert* édition 2014. D'après le dossier de presse publié par l'éditeur présentant les nouveaux mots, la formule « transition énergétique » est classée dans la catégorie des sciences, plus précisément, de l'environnement et la planète. Elle est regroupée avec les autres nouveaux mots comme « bouquet énergétique », « mix énergétique » et « obsolescence programmée » (Le Robert 2013).

Les définitions de quatre dictionnaires de langue française témoignent les façons variées de traiter cette formule. D'abord, selon la première définition dans *Le Petit Robert 2014*, l'état de transition énergétique est marqué par la présence contrastée de deux états de choses : « passage progressif à une économie moins dépendante du pétrole et du nucléaire et à une meilleure efficacité énergétique » (Robert, Rey-Debove et Rey 2013 : 2604). La « transition », qui désigne initialement le « passage », est marquée ici par l'adjectif « progressif » pour montrer la vision de l'avancement temporel avec l'objectif fixé. Parallèlement, si l'état initial est précisé par des sources d'énergie à changer comme le pétrole et le nucléaire, l'état à venir reste flou et abstrait et semble exposer l'objectif visé du processus. Ensuite, *le Dictionnaire historique de la langue française* publié en 2016 présente une autre manière de définir la « transition énergétique » qui dénote le :

passage programmé de l'utilisation massive des énergies provenant du pétrole, et surtout de la fission atomique, à d'autres formes, dites "renouvelables". L'un des aspects de cette transition est appelé "sortie du nucléaire", mais toutes les énergies d'origine fossile (charbon, pétrole, gaz) sont concernées par ce concept. (Rey 2016b : 2491)

D'après cette définition, l'état initial et celui du futur sont montrés concrètement en citant les sources d'énergie malgré l'accent mis évidemment sur le nucléaire, point de controverse. Puis, pour ce qui est du *Grand Larousse illustré 2016*, la « transition énergétique » est traitée de manière vague : « passage progressif et programmé du modèle énergétique actuel, fondé essentiellement sur des énergies non renouvelables, à un bouquet

énergétique conforme aux critères du développement durable » (Larousse 2015 : 1165). Malgré la rime riche vers la fin de la description de deux états « non renouvelables » et « durable », les systèmes de l'énergie à venir restent indistincts et purement théoriques.

Enfin, dans *Larousse de poche plus 2017*, la définition de « transition énergétique » évolue : « abandon progressif du modèle énergétique actuel, basé sur des ressources non renouvelables, au profit de l'utilisation de diverses sources d'énergie renouvelables » (Larousse 2016 : 832). Ici, le terme « passage », synonyme de transition et toujours cité dans les définitions précédentes, cède la place à un nouveau terme « abandon ». Ce qui pointe un nouveau point de vue sur l'état de choses, en renonçant les sources d'énergie épuisables et en affirmant la préférence pour d'autres sources plus fécondes. Les deux états s'opposent manifestement par l'aspect fini et non-fini des sources d'énergie.

Bien que la définition de la « transition énergétique » varie d'un auteur à l'autre, l'essence de son concept reste partagée. Comme l'affirme Martin Melosi, l'idée s'appuie sur le changement d'une source d'énergie ou d'un groupe de sources d'énergie liées dominant l'économie dans un moment donné, puis devenant l'objet de contestation, avant d'être substitué enfin par une nouvelle source (Évrard 2016).

1.4.5 Les polémiques du double point de vue

Les polémiques autour du syntagme « transition énergétique » peuvent être expliquées suivant les critères proposés par Krieg-Planque : l'(in)adéquation du mot à la chose qu'il désigne, le procès de nomination raté et le remplacement par un procès de nomination réussi³⁴. La formule « transition énergétique » est un syntagme nominal composé d'une part du nom par la nominalisation et d'autre part de l'adjectif dénominal qui dérive du nom « énergie ». Cette relation entre les deux éléments est, selon Krieg-Planque (2009), l'une des structures privilégiées de la formule en raison de leur ambiguïté. Avec la nominalisation, la prédication est effacée et l'identité de l'agent du procès est laissée sous-déterminée. Quant à l'adjectif dénominal, l'équivoque se reflète dans la relation entre le nom sous-jacent à l'adjectif et le nom recteur. Ces imprécisions entraînent les conflits dans l'interprétation des mots qui sont ouverts et que les paraphrases aident à refermer seulement au moment d'énonciation.

³⁴ Voir le caractère polémique de la formule dans Krieg-Planque 2009 : 103-12.

La relation ambiguë entre deux éléments de ce syntagme peut être expliquée par l'opération de repérage, le concept clé de la théorie des opérations énonciatives présenté par Antoine Culioli (1999). En tant que l'opération élémentaire pour constituer le lien entre des termes, le repérage est la marque du point de vue de l'énonciateur qui prend en charge l'énoncé. Il fonctionne aux phases de production et de reconnaissance des énoncés pour déterminer les différentes notions présentes dans un énoncé. Dominique Ducard (2016 : 117) explique que « x est repéré par y, c'est-à-dire que x est localisé (au sens abstrait), situé par rapport à y, qui sert de repère (point de référence), lui-même repéré par rapport à un autre repère ». Cette relation de repérage binaire fonctionne sur le principe d'opération unaire. Deux principales valeurs ressortissent de cette relation : l'identification lorsque le repérage est réflexif et symétrique et la différenciation dans le cas contraire³⁵. L'opération de repérage dans la formule « transition énergétique » peut être représentée par la figure suivante :

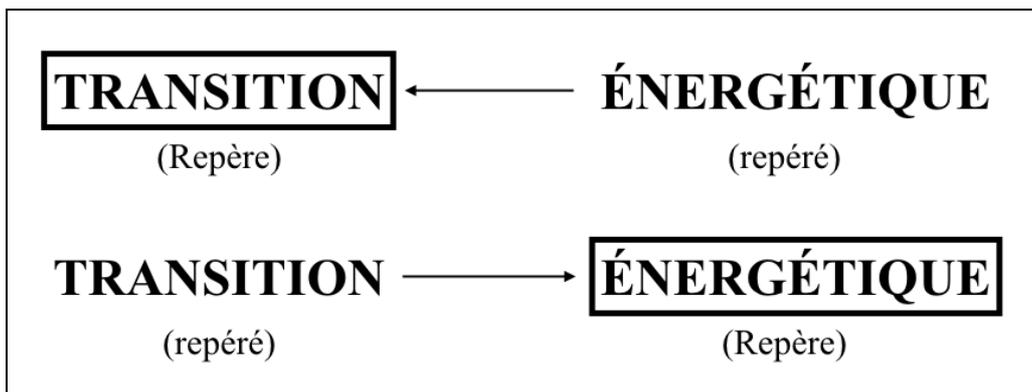


Figure 4 : L'opération de repérage de la formule « transition énergétique »

Selon cette figure, on a deux façons d'interpréter la formule « transition énergétique » à l'aide de l'opération de repérage. D'un premier point de vue l'adjectif « énergétique » est repéré par rapport au point de référence, le nom « transition ». En d'autres termes, l'aspect énergétique fonctionne ici comme un qualificatif de l'ordre de la transition et délimite les domaines d'action dans le cadre relatif de l'énergie et de l'environnement. D'un autre point de vue, le terme « transition » est identifié par rapport à « énergétique » devenu cette fois le repère. Ainsi, la dimension de la transition est qualifiée par rapport à l'énergie et désigne le déroulement d'un processus dans le domaine énergétique. Nous développerons les deux interprétations proposées en nous appuyant sur les significations que les dictionnaires donnent

³⁵ Voir Ducard 2016.

à ces termes et des discussions concernant leurs emplois et leur pertinence dans des articles et des essais.

1.4.5.1 TRANSITION comme repère

En tant que repère ou point de référence, le terme « transition » peut être examiné de deux façons : selon son étymologie et selon le cadre conceptuel.

Le mot « transition » a été choisi comme le mot de l'année 2014 par le jury du Festival du mot de la dixième édition (Pourquery 2014). Alain Rey, président du jury, explique que le sens de ce mot s'ancre dans son évolution historique et aide à reconforter le monde actuel. La « transition » dérive du verbe d'origine latin *transire*. Le terme signifiant « passage » est ensuite influencé par les notions de la damnation et du salut selon le christianisme et désigne ainsi le « grand passage », le trépas ou la mort. Par la suite, il sert à dénoter également l'état d'être en transe et englobe également les amoureux transis. À l'époque de la Renaissance, ce mot est repris pour montrer l'habileté à passer d'une idée à une autre. Puis, il est passé de la rhétorique et de l'art à la nature et à la société humaine pour illustrer « une évolution graduelle menant à une situation nouvelle, qu'elle soit meilleure ou pire ». Comme les sociétés contemporaines approchent de très près la catastrophe, le mot « transition » suggère l'optimisme (Pourquery 2014).

Par ailleurs, la transition peut être considérée selon le cadre conceptuel décrivant la transformation. D'après Paul-Marie Boulanger, le concept de la transition traité en sciences dénote un processus de changement durant lequel un système d'un régime d'équilibre dynamique se transforme en un autre régime. Ce modèle généralisé s'applique à toutes sortes de réalités et de systèmes et peut être divisée en 4 phases suivant l'ordre chronologique : une phase de pré-développement où le système reste en un équilibre dynamique stable ; une phase de « décollage » où le système se sépare de son état d'équilibre et commence à se transformer ; une phase d'accélération où toutes les structures du système se changent simultanément ; et une phase de stabilisation où le système reprend la stabilité à un nouveau régime d'équilibre (Boulanger 2015 : 1011). À partir de ce modèle, on peut ainsi développer un schéma descriptif de transition :

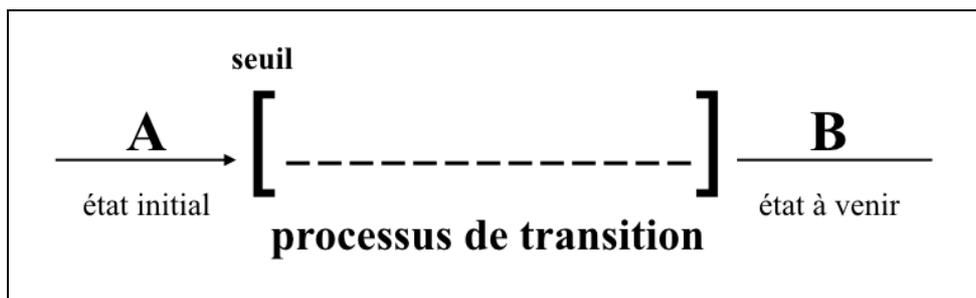


Figure 5 : Le schéma descriptif de transition

La transition commence lorsque l'état initial dépasse le seuil de départ pour se transformer durant l'intervalle de transition. Les conditions nécessaires sont les seuls critères indiquant le succès ou l'échec pour atteindre l'état à venir. On peut voir que l'intervalle de transition est dynamique et continu. Comme l'explique Patrick Viveret, la transition évoque « un processus linéaire et progressif, comme au contraire intégrer un certain nombre de transformations radicales » (M. Jaglin 2014). Suivant cette ligne de pensée, il n'y a donc pas de coupure brute dans le passage entre les deux états de choses.

Bouvier et Laborie (2016 : 13-14) exposent que le concept de transition peut s'appliquer selon ce cadre conceptuel dans le cas de démographie historique : « la transition démographique ». Cette dernière dénote le passage d'un équilibre de natalité et mortalité élevées à un autre de natalité et mortalité basses. Les deux états stables avant et après sont écartés par l'intervalle transitoire changeant. La notion de transition suggère donc une illusion de stabilité malgré ses transformations constantes.

Dès lors, si l'on considère que la transition fonctionne comme le repère de la formule « transition énergétique », l'adjectif « énergétique » peut être considéré comme inapproprié. D'après Alain Rey (2016a : 782), celui-ci signifie « relatif à l'énergie, aux grandeurs et unités, liées à l'énergie. » Il s'emploie dans les termes spécifiques du domaine d'énergie comme « le bouquet énergétique », « l'efficacité énergétique » ou « la précarité énergétique ». L'effet de la transition énergétique n'est pas limité au seul domaine de l'énergie mais que le processus transitoire touche également d'autres secteurs qui lui sont liés. Ainsi, comme le déclare Alexandre Rojey (2008 : 83) : « La transition énergétique doit donc être appréhendée dans la perspective d'une transition globale, qui concerne l'ensemble de la société à travers ses modes de vie et de gestion des ressources. » C'est la raison pour laquelle l'adjectif « énergétique » évolue, dans un certain contexte d'usage, en « écologique », pour englober tous les caractères de la transition dans le but d'atténuer la crise écologique (Audet 2016). Toutefois, la

« transition écologique » prend en compte les vocations de l'expression d'origine comme l'explication du syntagme donnée par Helga-Jane Scarwell et Divya Leducq (2015) selon laquelle la « transition écologique » vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, promouvoir les énergies renouvelables, inciter l'efficacité et la sobriété énergétique et maîtriser la consommation d'énergie.

De plus, d'après notre corpus de presse généraliste nationale, la formule « transition écologique » est utilisée pour parler de la transformation des systèmes énergétiques. Par exemple, l'article intitulé « Transition écologique : un cap et du flou » (*L'Humanité*, le 17 septembre 2012) traite en particulier les polémiques sur le nucléaire et le gaz de schiste dans le nouveau mix énergétique du pays. Un autre article intitulé « Vous avez dit “transition écologique” ? » (*La Croix*, le 3 octobre 2013) aborde également la transformation des productions énergétiques dans un sens plus global du respect de l'environnement prenant en compte les générations futures. Avec l'adjectif « écologique » signifiant « relatif à l'écologie, aux conditions d'existence des êtres vivants³⁶ », la « transition écologique » suppose les actions concrètes face aux urgences des enjeux environnementaux nationaux et internationaux. Le syntagme connaît un succès et s'institutionnalise lors de la Conférence environnementale en 2012 sous forme d'une feuille de route pour la « transition écologique » et du Conseil national de la transition écologique (CNTE). En outre, puisqu'il manifeste la nécessité de transformer les modes de vie pour le bien de l'environnement, il détrône la notion du « développement durable » critiqué comme trop vague (Marion 2016). Le changement du nom du ministère de « l'environnement, de l'énergie et de la mer » en ministère de « la Transition Écologique et Solidaire » en 2017 affirme bien ce fait.

Bien que les usages de « transition énergétique » et « transition écologique » se mélangent dans certains contextes, la formule « transition écologique » prend son autonomie dans un sens plus large et englobe la dimension de l'énergie, comme l'indique son entrée dans le dictionnaire de langue française *Le Petit Robert édition 2017* pour dénoter le « passage progressif à des usages plus respectueux de l'environnement (transition énergétique, développement durable, maintien de la biodiversité, etc.) » (Robert et al. 2017 : 2604).

En outre, nous constatons que la formule « transition énergétique » peut se réduire à un seul mot, la « transition ». Celle-ci renvoie à la notion plus élaborée de développement durable, dans l'objectif de rendre la production et la consommation plus durables (Bouvier et Laborie 2016 : 10). Malgré la dénotation de processus fluide, la formule « transition » marque

³⁶ URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/écologique>

une discontinuité générale en indiquant la sortie d'un état pour en atteindre un autre, d'une nature totalement différente (Bourg, Kaufmann, et Méda 2016). Cette interruption se manifeste encore dans son contraste avec la notion, étroitement liée, de développement durable. Dominique Bourg soutient également que cette dernière devient obsolète par le vide du sens de durabilité « forte », selon laquelle les ressources naturelles ne peuvent pas être remplacées par les moyens technologiques (Bourg 2012). De plus, alors que le développement durable est initié par la politique publique, la « transition » se distingue par sa démarche *bottom-up*, d'origine citoyenne, avec le mouvement des villes en transition de Rob Hopkins (Bourg, Kaufmann, et Méda 2016). Le terme « transition » est donc employé pour désigner la « transition énergétique » comme dans les exemples de titres d'articles de presse : « Loin d'un après-pétrole, une transition douce » (*Libération*, le 22 novembre 2011 : 24) ; « Soigner la transition » (*Libération*, le 17 mai 2012) et « Une autre transition » (*Le Figaro*, le 18 juin 2014 : 16). L'image suivante illustre la réduction de « transition énergétique » au seul mot de « transition ».

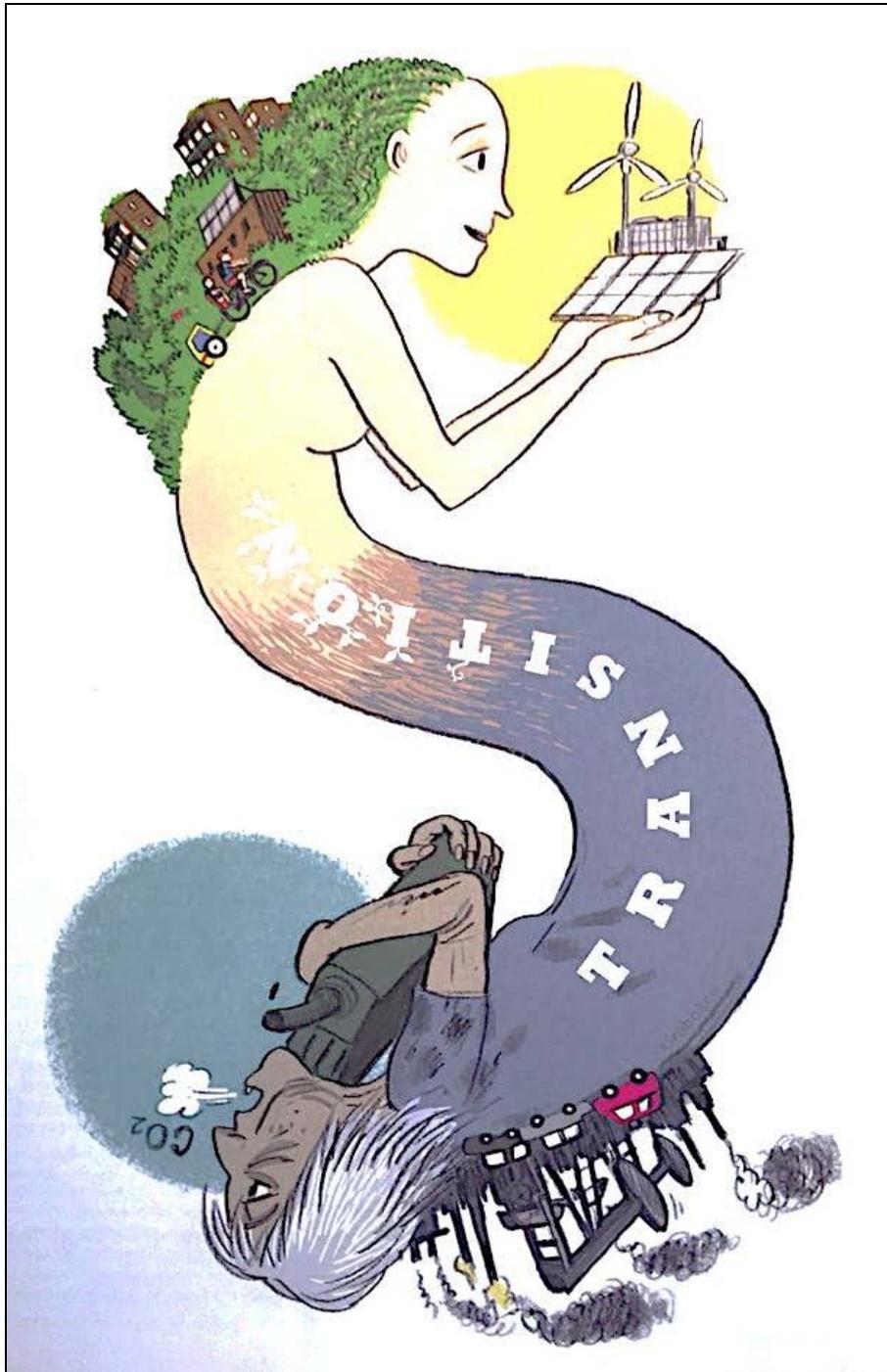


Figure 6 : « La transition » (Illustration réalisée par Tirabosco 2010 : 18)

À l'inverse, le choix du terme « énergétique » est réfléchi. Celui-ci prime sur l'adjectif « écologique » car il est considéré comme plus sobre, plus neutre concernant l'effet de serre. De plus, l'expression « transition énergétique » s'associe encore à la troisième révolution industrielle, selon Jeremy Rifkin, qui suggère des images positives connotant la transformation des territoires et la création d'emplois (Scarwell et Leducq 2015).

1.4.5.2 ÉNERGÉTIQUE comme repère

Si l'on pense que le terme « transition » est repéré par rapport à « énergétique » dans la formule « transition énergétique », le choix du mot « transition » poserait des problèmes pour décrire le processus dans le domaine énergétique.

Puisque le concept de transition énergétique est d'origine allemande, il est important de prendre en considération les phénomènes de traduction. D'après la base de données terminologique multilingue de l'Union européenne (IATE) ³⁷, le mot « *Energiewende* », littéralement traduit par « tournant énergétique », se réfère aux équivalents dans le domaine de la politique énergétique en langues européennes comme « la transition énergétique » en français ; « *energy transition* » en anglais ; « *transição energética* » en portugais ; « *energietransitie* » en néerlandais ³⁸. En comparant ces syntagmes nominaux, le terme « énergie » reste stable et présent dans toutes les traductions. Au contraire, le mot « Wende » dénotant le processus du changement brusque devient « transition » dans toutes les traductions citées. Nous constatons ainsi que le mot « énergie » sert de repère à l'autre élément du syntagme. De plus, selon l'observation du corpus d'Europresse, le mot « énergie » se trouve parfois en tête de la structure X deux points Y (« X : Y ») ³⁹, comme point de référence tandis que le mot « transition » se situe dans la seconde partie pour décrire la précédente comme dans les titres des articles suivants : « Énergie : la transition dont ils ne veulent pas. Le Medef préfère camper sur ses certitudes » (*Le Monde*, le 20 juillet 2013 : 16), « Énergie : un gros effort de transition » (*Libération*, le 18 juin 2014 : 2) et « Énergie : la transition dans les vapes » (*Libération*, les 7-8 juin 2014 : 25).

En fait, si l'aspect énergétique est considéré comme le repère de la formule « transition énergétique », l'état transitoire doit être interrogé. Pour certains, ce choix semble

³⁷ La base de données IATE (Inter-Active Terminology for Europe) sert de référence des termes spécifiques et généralisés en 24 langues officielles utilisées dans l'Union européenne : URL : <http://iate.europa.eu>

³⁸ URL : <http://iate.europa.eu/SearchByQuery.do>

³⁹ Voir l'analyse de la structure « X : Y » présenté dans le chapitre 1.4.3, p. 48-49.

inadéquat pour décrire les effets progressifs de l'énergie. Pour Jean-Baptiste Fressoz (2018), le mot « transition » est un piège car il cache des systèmes d'énergie anciens et sous-estime la transformation radicale afin de ne pas augmenter 1,5 °C en 2100. De même, la philosophe Sandra Laugier soutient que ce terme ne reflète pas le changement attendu car il « peut faire croire à tort qu'il s'agit de passer d'un état stable à un autre, ce qui serait une erreur grave » (Huet 2013). De même, Bettina Laville (2014) juge que l'expression « transition énergétique » donne une image beaucoup moins forte comparée à celle évoquée « *Wende* ». Cette remarque fait écho aux propos du philosophe Patrick Viveret, selon lequel ce vocable évoque un concept médiateur et suggère une image équivoque car le point de départ et le point d'arrivée de la transition sont imprécis (Jaglin 2014). Il soutient ainsi le terme « métamorphose », proposé par Edgar Morin, parce que ce nom signifie une mutation brutale, nécessaire au processus de transition et affirme mieux le changement contemporain (Jaglin 2014). D'ailleurs, au lieu de l'image du changement continu, la « transition énergétique » pourrait représenter l'idée de la rupture. Selon Melosi (2006, cité dans Évrard 2016), cette formule n'est pas employée pour désigner un processus continu mais pour séparer les différentes époques dominées par des sources énergétiques spécifiques.

Au contraire, pour d'autres, le choix du terme « transition » est raisonné pour décrire l'avancée énergétique. La transition présume que le processus est déjà entamé afin de marquer la rupture définitive avec le passé et de viser à un avenir meilleur (Mattern 2016 : 20). Dans l'émergence des sciences sociales, ce mot est souvent employé pour indiquer le passage d'une étape à une autre dans le but d'attester le progrès de l'Homme basé sur l'industrie et les technologies (Bourg, Kaufmann, et Méda 2016). En proposant l'image d'une modification douce de longue durée, la transition est acceptée pour décrire l'évolution de l'énergie. À l'opposé, le terme « révolution » est vu comme obsolète à cause de l'idée d'une rupture brusque et de ses charges politiques de l'influence marxiste (Bouvier et Laborie 2016).

L'emploi du terme « transition » est alors justifié pour décrire l'évolution de l'énergie, surtout sa mise en action de longue durée, malgré son changement incertain, qui subsiste et laisse entendre à la fois l'inquiétude et l'espoir. Pour Lionel Charles (2015), le terme « transition » possède une force particulière. Le syntagme « transition énergétique » est bien clair en tant que tel car la « transition » dénote ici une opération transitoire précisée dans un domaine de l'énergie. Le terme choisi laisse entendre aussi la maîtrise sans aucune indication. Néanmoins, la transition ne se reflète pas dans un seul modèle ou une seule définition stricte. La dimension équivoque de la « transition » joue ainsi un rôle important dans la formule « transition énergétique » car elle suppose une nouvelle manière de définir des rapports entre

la société et l'environnement et qu'elle marque une rupture avec le modèle de croissance, notamment l'extractivisme au Québec et au Canada (Fournis 2016).

En somme, l'approche formulaire et la confrontation des points de vue sur la signification du syntagme aident à mieux éclairer le fonctionnement de l'expression « transition énergétique » en France. Avec la presse généraliste nationale et les dictionnaires de référence qui entérinent l'expression, nous voyons comment le syntagme se dote de son caractère figé, de son statut discursif, comment il circule et devient un objet de discussion dans les débats publics. Outre ses traits caractéristiques, sa particularité réside essentiellement dans l'ambiguïté, c'est-à-dire dans une double interprétation issue entre deux repères : « transition » et « énergétique ». La « transition énergétique » devient ainsi la formule qui crée et participe simultanément aux enjeux politiques sur des questions de société.

Dans ce chapitre, nous avons envisagé la transition énergétique à travers la documentation que constituent les essais et l'examen d'un corpus de presse pour dégager ses caractères en tant que notion et formule. Au cours de l'histoire, la transition énergétique sert de notion pour marquer les grandes transformations des systèmes énergétiques pour répondre au besoin des êtres humains. Le concept de transition énergétique contemporain est unique car il est apparu dans un contexte spécifique de dégradation de l'environnement. La transition énergétique devient la solution nécessaire pour réduire les effets néfastes pour la planète. Quant à ses dimensions discursives, la « transition énergétique » est considérée comme « objet de discours » traduisant les différents positionnements des locuteurs dans la société dans le cadre du DNTE. De plus, l'approche formulaire aide à mieux dégager les enjeux socio-politiques qui sont impliqués. À l'aide de l'opération de repérage, la « transition énergétique » est analysée dans sa double dimension, à la fois comme la transition ou la transformation qui traite le thème de l'énergie et comme un processus transitoire de l'énergie. Cette caractéristique équivoque entraîne et favorise ainsi des polémiques dans les usages.

CHAPITRE 2

LE DÉBAT NATIONAL SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (DNTE) : UN ENJEU POLITIQUE

Comme nous avons vu dans le chapitre précédent que l'énergie et la transition énergétique s'attachent énormément aux politiques publiques à l'échelle internationale et nationale⁴⁰, la manière de traiter ces sujets dépend principalement de chaque État. Néanmoins, en raison de l'évolution démocratique au fil du temps, le gouvernement n'est plus le seul acteur à prendre des décisions sur les affaires publiques. La parole a donc été donnée aux citoyens pour qu'ils puissent s'exprimer.

Dans ce chapitre, nous nous demanderons en quoi le DNTE peut être considéré comme un enjeu politique. En nous appuyant sur certains travaux juridiques et socio-politiques, nous analyserons le rôle de la participation citoyenne en système démocratique et les liens entre démocratie participative et enjeux environnementaux. Puis, à travers les débats nationaux, nous étudierons l'importance de la politique énergétique dans la société française. Nous examinerons ensuite le débat consacré au thème précis de la transition énergétique avec le Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE) pour dégager son cadrage organisationnel. Nous terminerons enfin avec l'étude des discours sur le DNTE en tant que « pari démocratique ».

2.1 De la démocratie à la participation citoyenne

La démocratie est un régime politique qui assigne le pouvoir souverain au peuple. Étymologiquement, le terme « démocratie » est emprunté au grec « *dēmokratia* » venant de « *dēmos* » qui signifie « peuple » et de « *kratein* » qui dénote « commander » (Rey 2016a :

⁴⁰ Voir le chapitre 1.2, p. 19-24.

652). Alexandra Goujon (2015) qui a étudié l'histoire de la démocratie et son évolution selon les contextes chronologiques et sociaux, souligne que le concept démocratique est apparu pour la première fois dans la cité antique et dont Athènes représentait la meilleure forme. La démocratie athénienne était directe et le peuple réuni constituait l'assemblée et participait à l'administration des affaires publiques (Goujon 2015). La démocratie directe est donc bien distincte de la démocratie représentative dans laquelle le peuple n'exerce son pouvoir que par le biais de représentants élus. Cette idée déjà présente depuis l'Antiquité a été reprise par les philosophes politiques lors des révolutions en Angleterre, en France et aux États-Unis. Les nouvelles formes de gouvernements issues ou inspirées par ces périodes révolutionnaires ont par la suite négligé la participation directe des citoyens. La question de la participation citoyenne et des moyens de sa mise en œuvre n'ont refait surface que dans la seconde moitié du XX^e siècle.

2.1.1 La démocratie dite « participative »

Les premières formulations conceptuelles de la démocratie participative remontent aux années 1960 au sein des mouvements de contestations radicaux aux États-Unis. L'idée est reprise par la suite en France, surtout par la gauche non communiste. Pierre Mendès France (1962) suggère que la démocratie n'est pas limitée au vote mais qu'elle s'appuie sur l'action constante et la présence attentive du citoyen. Antoine Bevort (2002) souligne que dans le régime démocratique, le fait de participer est un moyen qui favorise la reconstruction du lien social, *a priori* un lien politique. De plus, il nourrit les valeurs démocratiques puisque la démocratie se consolide dans des diverses formes de pratiques contribuant à produire d'une citoyenneté active. Le terme « citoyen » est essentiel dans ce contexte car il se réfère davantage à la notion de la citoyenneté conçue dans l'idéal de la démocratie athénienne qu'à la « démocratie forte » de Benjamin Barber, pour qui l'enjeu majeur de la participation s'appuie ainsi sur « une auto-législation continue, une participation constante et la création d'une communauté politique capable de transformer les individus "privés" et indépendants en citoyens libres, ainsi que les intérêts privés, partiels, en bien commun » (Barber 1997 : 152).

En outre, l'idéal de la participation s'est également développé autour d'un concept politique né dans les années 1980 et qui occupe actuellement une grande place dans la théorie démocratique anglo-saxonne : celui de « démocratie délibérative ». Celle-ci est le produit des travaux de deux philosophes, John Rawls (2009 [1971]) et Jürgen Habermas (2009 [1981]).

Selon ces deux auteurs, la délibération publique occupe une place centrale de la démocratie : les citoyens exercent leur pouvoir à travers l'échange d'opinions, d'informations et d'arguments en public dans la perspective d'une prise de décision. Une telle discussion préalable est considérée comme primordiale pour légitimer une décision publique.

Ainsi, la démocratie participative n'apparaît plus comme opposée à la démocratie représentative mais, au contraire, comme complémentaire (Bouvier 2007 ; Gaudin 2013). Antoine Bevort (2002) souligne que la démocratie participative atteste à la fois un idéal politique moderne et sert de modèle performant. L'expression et la délibération des citoyens sur l'évolution de la cité contribuent à la capacité d'une communauté d'agir pour ces propres fins. La prise en compte par les gouvernants des avis des citoyens les aide à diriger avec efficacité. La participation devient donc « la force exigeante qui anime de son imagination créatrice la démocratie » (Bevort 2002). C'est la raison pour laquelle Sandrine Rui (2013) explique que, dans son acception courante, la démocratie participative désigne donc « l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens au gouvernement des affaires publiques ».

2.1.2 La participation citoyenne dans le domaine environnemental

Comme cette notion de démocratie participative est originaire du monde anglophone, le terme « participation », en français, doit prendre en compte les significations qu'il porte en anglais. Il faudrait par conséquent y distinguer trois nuances : celle de consultation, qui se réfère à une procédure pour demander un avis ; la concertation, qui vise un compromis, et la participation, qui a pour objet d'associer les citoyens aux orientations, voire aux décisions (Gaudin 2013). Ces nouvelles formes de participation visent à impliquer les citoyens dans les actions publiques et se concrétisent par des moyens juridiques. Selon l'ouvrage sur le *Droit international et européen de l'environnement*, la démocratie participative est appliquée en droit de l'environnement dans le but de rendre des décisions acceptables et d'impliquer les citoyens en matière d'environnement (Romi et al. 2013).

La participation des citoyens dans le domaine environnemental est prise en considération dans le cadre international des Nations unies. D'après le 10^e « principe » de la Déclaration de Rio de 1992 : « la meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens au niveau qui convient » (Romi et al. 2013 : 75). Cette norme, développée par les Nations unies, constitue une ligne directrice en matière de

droit à l'information et à la participation du public que nous retrouvons en 1995 dans le processus dit « un environnement pour l'Europe ». Par la suite, la « Convention de la Commission des Nations Unies pour l'Europe sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement » ou « Convention d'Aarhus » a été adoptée au Danemark en 1998. Ce texte est considéré comme le « pilier de la démocratie environnementale »⁴¹ puisqu'il accorde une place primordiale aux citoyens au sein de vastes sujets de débats environnementaux dont la santé publique et la gestion des organismes génétiquement modifiés (OGM). En outre, dans l'article 6, l'importance de la participation citoyenne dans le processus décisionnel est précisée : « Chaque Partie prend des dispositions pour que la participation du public commence au début de la procédure, c'est-à-dire lorsque toutes les options et solutions sont encore possibles et que le public peut exercer une réelle influence » (Romi et al. 2013 : 76).

En France, la participation citoyenne est également encadrée par les lois, surtout dans le cadre de l'aménagement et de l'urbanisme. À titre d'exemple, la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement dite loi Barnier indique que la concertation est obligatoire avant de réaliser les grands projets d'infrastructure ayant des incidences sur l'environnement. Ce texte est à l'origine de la Commission nationale du débat public (CNDP) en 2002 comme autorité administrative indépendante devant encadrer les débats. La loi « démocratie de proximité » promulguée en 2002 envisage la création de conseils de quartiers dans les communes de plus de 80 000 habitants comme lieux d'échanges entre les autorités et les citoyens⁴². Le statut de l'environnement est reconnu en droit français par la Charte de l'environnement, adossée à la Constitution en 2005. Ce texte indique les droits et les devoirs des Français pour la protection environnementale. Les démarches participatives sont citées dans l'article 7 pour inclure les citoyens dans les prises de décision de l'État au cas où certains projets pourraient avoir des effets sur l'environnement :

Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement⁴³.

⁴¹ « Historique de la convention », le 11 août 2014, URL : <https://www.toutsurlenvironnement.fr/Aarhus/La%20convention/historique-de-la-convention>, consulté le 23 mars 2018.

⁴² « La démocratie en proximité », le 14 décembre 2009, URL : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/approfondissements/democratie-proximite.html>, consulté le 22 mars 2016.

⁴³ « Charte de l'environnement de 2004 », s.d., URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Charte-de-l-environnement-de-2004>, consulté le 22 mars 2018.

Selon Gerard Monédiaire (2013), le principe de la démocratie participative dans le domaine environnemental en France s'applique aux trois procédures de la participation : l'enquête publique, le débat public et la concertation. Les deux premiers sont présents dans le Code de l'environnement tandis que la dernière est apparue d'abord dans le Code de l'urbanisme, puis dans le Code de l'environnement. La mise en œuvre de ces procédures se base sur des critères législatifs et réglementaires et, non sans paradoxe, exclut le peuple de toute initiative.

Jean-Luc Pissaloux (2011) ajoute par ailleurs que même si les modalités relèvent de la consultation, elles se distinguent par leurs étendues et leurs portées véritables.

Premièrement, l'enquête publique est censée permettre aux citoyens de mieux s'approprier un projet d'aménagement ou un plan d'urbanisme et d'y réfléchir avec les informations fournies. Les modalités de la participation sont définies et réglementées par les lois. Le commissaire enquêteur se dote du pouvoir de mener cette enquête sur laquelle il est chargé de rédiger un rapport d'analyse ainsi que les conclusions portant son avis favorables ou défavorables sur l'opération en question.

Deuxièmement, le débat public doit informer le grand public sur l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence forte sur l'environnement afin qu'il puisse en débattre avec le maître d'ouvrage⁴⁴, particulièrement, en lui soumettant des observations et des questions. Les caractéristiques de cette procédure participative reposent sur l'organisation par des instances cadrées par la loi pour garantir l'impartialité des projets en question. Même si le débat public atteste de la transparence des procédures d'élaboration des grands projets et les renseignements sur les conséquences éventuelles de ces projets concernant les citoyens, il est rare que ces observations puissent modifier des projets débattus.

Finalement, la concertation repose sur la prise en considération par l'autorité administrative des modifications éventuelles apportées par le public à un projet donné. Elle se traduit par trois principes : la délibération de l'autorité compétente sur les buts et les modalités de la concertation, le déroulement de la concertation sur toute la durée d'élaboration du projet et la présentation publique du bilan concerté par le maître d'ouvrage. Les modalités de la participation ne sont pas fixées afin de permettre aux autorités locales de les définir selon des caractéristiques du projet⁴⁵.

⁴⁴ « Le maître d'ouvrage personne physique ou morale, privée ou publique pour le compte de laquelle un ouvrage est réalisé. Elle en est le commanditaire principal et en supporte le coût financier, avec des partenaires éventuels », URL : <https://www.debatpublic.fr/glossaire/357>, consulté le 29 mars 2018.

⁴⁵ Voir Pissaloux 2011.

D'après Loïc Blondiaux (2008 : 18), les procédures participatives passent par des moyens légaux et imposent un « nouvel impératif participatif » alors que les pratiques de cette nature visent, depuis son origine, à solliciter des avis que le commanditaire n'est pas contraint de prendre en considération. En outre, l'auteur critique le fait que la démocratie participative en France reste plutôt un sujet de réflexion plutôt qu'une pratique réelle. Plus précisément, elle est parfois vue comme un outil de communication gouvernemental auprès du peuple (Blondiaux 2008). Pissaloux (2011) partage également cet avis et considère que malgré des formes renouvelées de démocratie participative, celles-ci ne parviennent pas à un véritable mécanisme de codécision.

2.2 Les politiques énergétiques au cœur des débats français

Puisque l'énergie est considérée comme une question essentielle, celle-ci peut être abordée dans les politiques énergétiques selon quatre critères en fonction des spécificités de chaque État : l'aspect institutionnel, l'offre et la demande d'énergie et l'action internationale (Chevalier et Meritet s. d.). Il convient d'explorer, dans le cas de la France, les caractéristiques des politiques énergétiques et la participation publique sur ce sujet.

2.2.1 Les spécificités des politiques énergétiques françaises

Dans le cas de la France, c'est l'État qui intervient constamment dans les politiques énergétiques avec pour objectif affiché l'indépendance énergétique et la croissance économique. Sur le plan historique et à titre d'exemple, suite à la Première Guerre mondiale, le gouvernement reprend le contrôle de gisements situés à l'étranger en concluant le pacte de San Remo (1920) avec le Royaume-Uni afin de diminuer l'importation du pétrole. La Compagnie française des Pétroles dont l'État fournit l'essentiel du capital en est responsable. Le rôle de l'État est renforcé par la loi du 30 mars 1928 qui instaure un régime de monopole. Le gouvernement se charge donc lui-même de l'importation du pétrole. Après la Seconde Guerre mondiale, en 1946, l'État lance des mesures de nationalisation et de regroupement des entreprises productrices d'énergie avec Électricité de France (EDF), Gaz de France (GDF) et Charbonnages de France.

Certaines décisions en matière de politiques énergétiques prennent une importance telle qu'elle symbolise l'identité du pays. D'après Gabrielle Hecht (2014), le choix de l'énergie nucléaire est étroitement lié au renouvellement de l'identité nationale après la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte où la France faisait face à la décolonisation puis au ralentissement économique. Les hommes politiques cherchaient à faire revivre la « grandeur » française de Louis XIV par la maîtrise technique. Les avancées scientifiques de la France, surtout dans le domaine physique et chimique nucléaires, sont illustrées durant la Seconde guerre mondiale par deux couples célèbres : Pierre et Marie Curie et Frédéric et Irène Joliot-Curie. Le terme mis à la Seconde Guerre mondiale par l'utilisation de la bombe atomique contre le Japon fait de la technique nucléaire le « symbole de la modernité et de la puissance nationale » (Hecht 2014 : 11). C'est la raison pour laquelle Charles de Gaulle a soutenu la création du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) dès 1945, année durant laquelle la France fait face à une pénurie d'énergie et tente de restaurer son empire en Asie.

Le nucléaire est devenu ainsi « une arme » pour reconstruire le pays au sens propre comme au sens figuré puisqu'à partir de 1951 le nucléaire français est considéré comme la solution à la raréfaction des énergies fossiles et à la crise du pouvoir politique (Schmit et Hecht 2015). En 1952, la France a créé son industrie atomique par la construction de réacteurs nucléaires. En collaboration avec Électricité de France (EDF), le CEA met en place le programme de développement nucléaire pour le projet graphite-gaz qui est plus tard connu comme la « filière française ». La France a ainsi mis sur pieds sa propre puissance nucléaire à usages militaire et civil avec pour objectif le développement d'une force de dissuasion et l'indépendance énergétique. Cette filière énergétique et cette performance technique sont censées rendre possible « cette France rayonnante et technique qui était la seule France vraiment française », selon la conception chère à de Gaulle (Hecht 2014 : 377). Dès lors, l'identité de la France reste intimement liée au nucléaire et *vice versa*. Cet argument est toujours employé par l'industrie nucléaire, soutenant qu'elle contribue au rayonnement de la nation⁴⁶. Suite à la guerre du Kippour en 1973 et au choc pétrolier, le nucléaire est désigné comme devant garantir l'indépendance énergétique. Pierre Messmer, alors premier ministre sous la présidence de Georges Pompidou, adopte en 1974 la stratégie électronucléaire ou « l'option du tout-nucléaire » devant se substituer au pétrole, surtout dans la production d'électricité. La construction massive des réacteurs nucléaires est lancée et prolongée sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Selon Hecht, les gens qui soutiennent l'usage du

⁴⁶ Hecht (2014) remarque que le choix du mot « rayonnement » implique un sens équivoque car il renvoie à la fois aux radiations nucléaires et à l'aura du pays.

nucléaire le présentent comme « un remplacement de l’empire, un moyen de faire face au rétrécissement territorial de la France » qui devient « une nouvelle déclinaison du *rayonnement de la France* [Hecht 2004] » faisant écho aux “Trente Glorieuses” » (Hecht, 2015 : 159).

Le nucléaire occupe ainsi un statut privilégié dans la société française. Cette politique volontariste sur l’offre nucléaire est censée assurer l’indépendance énergétique du pays en limitant l’importation des énergies fossiles. Elle devait permettre d’atteindre également quatre objectifs : garantir une alimentation énergétique continue, fournir une énergie à bas coût, favoriser un développement durable et garantir la cohésion sociale et territoriale en pourvoyant à l’accès à l’énergie de tous⁴⁷. Il est enfin avancé que le choix du nucléaire est lié à des motifs environnementaux car cette énergie n’émet pas de gaz à effet de serre et ne contribue pas ainsi au réchauffement climatique. En raison de sa place acquise dans la production énergétique nationale, une baisse de son emploi est difficile à réaliser (Schmit et Hecht 2015). Pourtant, il est à noter que l’exploitation des mines d’uranium, l’importation de cette source d’énergie ainsi que les risques d’accidents nucléaires ne sont guère mises en cause par les autorités.

2.2.2 L’énergie comme sujet des débats publics

Dans le contexte de la « transition énergétique-substitution⁴⁸ » où l’État décide de changer les politiques énergétiques du pays, les polémiques concernant les effets de chaque transformation sont inévitables. Jacques Percebois (2013) montre que celles-ci ont toujours existé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : en 1946, les nationalisations de l’électricité et du gaz ont fait face à l’industrie du charbon et la construction d’un parc hydraulique ; en 1960, le recul du charbon a affronté la priorité accordée au pétrole à bas prix ; en 1974, l’accroissement du programme électronucléaire en réponse au premier choc pétrolier ; et dans les années 1990, l’ouverture à la concurrence et la désintégration des industries du gaz et de l’électricité en Europe.

L’organisation d’un débat sur une question aussi importante que celle de l’énergie peut donc apparaître pour les dirigeants politiques comme un moyen de désamorcer les

⁴⁷ Voir Jean-Marie Chevalier et Sophie Meritet, « Énergie (Politiques de l’) » dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne], URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/politiques-de-l-energie/>, consulté le 19 mai 2016.

⁴⁸ Voir la notion de transition énergétique dans le chapitre 1, p. 18-20.

polémiques. Comme Arnaud Mercier (2017) a pu le souligner, le débat est un concept crucial de la démocratie car il atteste le lieu d'échange avec la liberté d'expression et l'acceptation des opinions pluralistes⁴⁹. Selon cet auteur, le débat public repose sur deux principes : la confrontation directe des idées des participants et la création de dispositifs et de présentations donnant lieu aux discussions publiques. Le modèle absolu du débat se reflète dans la manifestation des intérêts et la présentation d'arguments rationnels censés faire apparaître l'intérêt général. Le débat devient donc un pacte fondateur démocratique pour une démocratie se voulant délibérative. L'avantage de cette forme participative est de prendre en considération l'opinion lors du procès décisionnel, généralement connues parmi les seuls responsables ou experts (Zémor 2003). Néanmoins, son organisation se distingue du débat public *stricto sensu* prévu par le cadre de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) car il ne s'agit pas de problématiques sur les opérations d'aménagement et d'infrastructure.

Si Delphine Batho, ministre de l'Écologie chargée du DNTE, proclame dans le « Socle de connaissances » – le dossier d'information – que le DNTE est le premier débat national portant sur la politique de l'énergie (« Socle de connaissances : l'état des lieux, les engagements, les enjeux, le débat » 2013 : 3), différents gouvernements français ont déjà organisé des débats publics à l'échelle nationale pour consulter les citoyens sur les politiques énergétiques.

L'énergie devient un sujet de discussion grand public à l'époque du gouvernement d'Édouard Balladur. Michel Barnier, le ministre de l'environnement de l'époque, est chargé de lancer le « Débat national sur l'énergie et l'environnement » en 1994. Jean-Pierre Souviron, président du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris, est responsable de l'organisation du débat et de la rédaction du rapport de synthèse des avis et propositions. Le débat qui se déroule de mai à octobre 1994 a pour but de consolider le consensus national sur l'équilibre entre les préoccupations économiques et écologiques conduisant à la politique énergétique du pays. Les démarches du débat se traduisent en double action : informer la population et les élus locaux de la situation et des enjeux de l'énergie en France, surtout aux niveaux écologique et scientifique et réunir les prévisions et les questions sur les actions de l'État et des collectivités territoriales auprès du public. Les consultations sont réparties en vingt débats dans tout le pays et parviennent à rassembler presque six mille personnes. Les colloques nationaux sont également prévus pour traiter les grands thèmes : la maîtrise de l'énergie à Lyon ; les énergies renouvelables à Metz ; les transports d'énergie à

⁴⁹ La notion du débat public s'associe à la démocratie délibérative présentée précédemment, p. 65-66.

Toulouse ; les grands équipements énergétiques à Caen ; la métropole, l'énergie et l'environnement à Paris ; les collectivités territoriales et l'énergie à Marseille. Ces démarches participatives aboutissent à un débat parlementaire vers la fin la même année. Malgré ces efforts démocratiques, Souviron pointe dans son rapport un déséquilibre dans l'écoute du public et propose de prendre en considération des initiatives locales (Laramée de Tannenberg 2012).

Dix ans plus tard, le premier ministre Jean-Pierre Raffarin déclare l'ouverture d'un nouveau grand débat public précédant un projet de loi d'orientation sur les énergies renouvelables et l'énergie nucléaire. Nicole Fontaine, la ministre de l'industrie, lance le « Débat national sur les énergies » en printemps 2003 en soulignant l'organisation d'échanges ouverts sur un sujet aussi sensible avec la participation d'un large public avec élus, associations et particuliers. L'objectif de ce grand événement est de s'interroger sur le choix du mix énergétique pour les trois décennies à venir. Outre sept forums sur les thématiques divers qui se déroulent dans de grandes villes comme Strasbourg, Nice, Rennes, Bordeaux et Paris, le site internet du débat www.debat-energie.gouv.fr atteste un nouveau lieu d'expression. En outre, le gouvernement instaure des comités pour assurer la pluralité du débat : le « comité des sages » rassemblant des personnalités d'univers divers pour garantir la transmission des informations du débat et synthétiser tous les échanges afin d'en tirer les orientations, un comité consultatif s'occupant de la réalisation du débat, et M. Jean Besson, député du Rhône, prenant le rôle du parlementaire en mission chargé d'observer le déroulement du débat et de médiateur entre les acteurs de différentes échelles (Alary-Grall, Pidaudier-Cabot, et Willot 2003). Avec ces instances organisatrices, la ministre évoque ce débat comme une « expérience innovante de démocratie participative » (« Énergies, développement durable, environnement, qualité de vie. Comprendre pour choisir. » 2003 : 2). Le débat dégage deux priorités : les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Toutefois, les controverses demeurent vives.

Enfin, en 2007, le sujet de l'énergie est incorporé dans un autre grand débat national, lié au « Grenelle de l'environnement⁵⁰ ». Dans le respect du Pacte écologique présenté par

⁵⁰ « Le terme "Grenelle" fait référence aux accords de Grenelle (du nom de la rue où est situé le ministère du Travail) conclus suite aux manifestations de mai 68. Il désigne désormais de grandes négociations réunissant différentes parties prenantes : représentants du gouvernement, d'associations professionnelles, d'ONG, etc. » (« Grenelle Environnement », s.d.). Selon le point de vue discursif, ce terme devient le « référent originel » qui engendre d'autres « référents cibles » (Barbet : 2010). Il se réfère à la rhétorique politico-médiatique française. Le « Grenelle de l'environnement » en 2007 est issu du contexte spécifique et se charge ainsi « de nouveaux traits sémantiques, qui actualisent la forme et les contours de la négociations, apparaissant comme autant de "nouvelles" exigences sociales » (Barbet 2010 : 221).

Nicolas Hulot⁵¹, Nicolas Sarkozy, le président de l'époque, lance, après l'élection, cette consultation publique dans l'objectif d'élaborer une nouvelle politique environnementale à partir d'une collecte de points de vue divers concernant l'écologie, l'environnement et la préservation de la biodiversité. Jean-Louis Borloo, le ministre de l'écologie, Dominique Bussereau, secrétaire d'État aux Transports et Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État à l'Écologie assurent le déroulement de ce débat. Ce grand événement dure du juillet jusqu'en octobre 2007 et se compose de trois périodes : le dialogue et l'élaboration de propositions par les groupes de travail représentés par l'État et la société civile ; la consultation du public par le biais des forums sur le site internet www.legrenelle-environnement.gouv.fr et des débats en régions et l'élaboration d'un plan d'action. Les différents thèmes issus des groupes de travail sont définis pour le débat public : la lutte contre les changements climatiques et la maîtrise de la demande d'énergie, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, l'instauration d'un environnement respectueux de la santé, l'adoption des modes de production et de consommation durables, la construction d'une démocratie écologique, la promotion des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi. Ce dernier énoncé souligne combien le souci écologique doit être subordonné à l'impératif économique et les limites de la démarche des autorités. À la suite de la consultation, les programmes opérationnels sont mis en place ainsi que l'élaboration des « loi Grenelle 1 », loi de programmation de la mise en œuvre du Grenelle Environnement promulguée en 2009 et « loi Grenelle 2 », loi portant engagement national pour l'environnement promulguée en 2010.

Outre le sujet de l'énergie et l'échelle nationale de l'organisation, ces trois cas de débats ci-dessus partagent les dispositifs communs du « *Débat citoyen* ». Selon le *Guide du débat citoyen*, les approches mis en place pour le type de « grand débat » – organisé au niveau national – s'articulent autour des dispositifs composés d'une phase d'information pour nourrir la réflexions des citoyens avant une phase d'échanges (Mouterde, Delahais, et Pupier 2005). Les acteurs institutionnels publics et privés présentent leurs points de vue et leurs contributions alors que les citoyens sont libres de s'exprimer individuellement selon les modalités convenues. Même si ces opinions collectées sont dites « éclairées », leur portée reste minime puisqu'elles ne sont pas confrontées et mises en commun. De plus, le dispositif décisionnel est également exclue de ces dispositifs (Mouterde, Delahais, et Pupier 2005). Dans ces trois débats nationaux portant sur le thème de l'énergie, le constat reste le même :

⁵¹ Voir l'histoire de la Pacte écologique dans le chapitre précédent sur la notion de « la transition », p. 25-26.

les gouvernements ne tiennent aucun compte des rapports de recommandations (Laramée de Tannenberg 2012 ; Collet 2013). Ce qui correspond aux commentaires de Blondiaux (2008) concernant les pratiques du débat public dans cette forme de participation, qu'elle soit d'échelle locale ou nationale, dont l'ambition est plus symbolique que pratique. Autrement dit, le débat public ne garantit absolument pas la prise en compte par les autorités publiques du point de vue du citoyen. En matière de droit, Monédiaire (2013) souligne également que la portée juridique des procédures participatives comme l'enquête publique, le débat public et la concertation, mène à l'incompréhension et à l'insatisfaction. Bien que ces démarches participatives puissent avoir des effets, notamment sur le plan politique, elles n'en ont guère du point de vue juridique et ne permettent théoriquement qu'une discussion sur l'opportunité du projet. D'ailleurs, le sujet du nucléaire qui sème la discorde à chaque débat devient un sujet tabou sur lequel les participants sont généralement privés de parole. Les intérêts économiques, ceux notamment de l'industrie nucléaire mais aussi de l'industrie pétrolière, empêchent la prise en considération des impératifs environnementaux de notre période et l'exercice même du libre débat et de la participation démocratique dans le processus décisionnel.

2.3 L'Organisation du Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE) : volonté politique et cadrage

Le Débat national sur la transition énergétique (DNTE) durant l'année 2013 en France inaugure un changement dans la politique de l'énergie : un sujet technique est donné à débattre dans tout le pays. Dans cette partie, nous essayerons de retracer l'origine de cet événement avant d'aborder l'organisation complexe du débat, pour mieux comprendre son déroulement et les différents documents concernés.

Lors de l'ouverture de la conférence environnementale pour la transition écologique du 14 septembre 2012, François Hollande, le président de la République, a déclaré que l'enjeu était de « faire de la France la Nation de l'excellence environnementale » avec « la transition énergétique et écologique, rendue nécessaire par la rareté des ressources naturelles et par la lutte contre le réchauffement climatique, est un axe prioritaire de développement de demain » (Hollande 2012c : 5).

La Circulaire⁵² du 30 janvier 2013 sur l'organisation du débat national de la transition énergétique (Texte non paru au Journal officiel) n° 2013/3 du 25 février 2013 précise que la transition énergétique repose sur « la sobriété et l'efficacité, ainsi que sur le développement des énergies renouvelables, et plus globalement dans la transition écologique » (MEDDE-METL n°2013/3, p. 238). La feuille de route pour la transition écologique issue de cette conférence avait alors pour but de modifier la politique de l'énergie, surtout de réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité française de 75% à 50% en 2015 et de fermer la centrale de Fessenheim vers la fin de l'année 2016.

Ce changement concernant toute la société française, le président a fait appel aux responsables politiques, acteurs professionnels, ainsi qu'aux citoyens invités à se prononcer sur ce sujet. C'est la première fois que la prise de décision environnementale, précisément sur l'énergie, recourt aux méthodes de la démocratie participative. Le débat national sur la transition énergétique (DNTE) a ainsi été mis en place par la Circulaire du 30 janvier 2013 en tant que « façon la plus pertinente économiquement et écologiquement et la plus juste socialement d'engager cette transition énergétique, en premier lieu pour atteindre l'objectif retenu pour 2025 » (MEDDE-METL n°2013/3 : 236).

Le ministère de l'Écologie, du développement durable, du transport et du logement a déterminé deux objectifs principaux pour le débat national sur la transition énergétique. Il favorisait d'une part la recherche d'un accord sur « une trajectoire cohérente de transition énergétique conforme aux engagements » et la définition de « points de passage à la fin de la mandature, en 2020, 2025 et pour le long terme de 2050 » (MEDDE-METL n°2013/3 : 264). D'autre part, à la suite des échanges, il permettrait d'élaborer la « loi de programmation de la transition énergétique. »

Ainsi, pour concrétiser la déclaration du président de la République, Jean-Marc Ayrault, alors premier ministre, a envoyé des lettres de cadrage portant sur la transition écologique pour l'année 2013 à chaque ministre, lettres signées le 23 janvier 2013. Les détails de chaque lettre variaient selon la responsabilité de l'organisme. Pour le ministère de

⁵² « La circulaire est un **texte qui permet aux autorités administratives** (ministre, recteur, préfet...) **d'informer leurs services**. Il peut s'agir par exemple de faire passer l'information entre les différents services d'un ministère ou du ministère vers ses services déconcentrés sur le terrain. Ces circulaires peuvent prendre d'autres noms, par exemple « note de service » ou encore « instruction ». On compte chaque année plus de 10 000 circulaires rédigées au sein des différents ministères. Le plus souvent, la circulaire est prise **à l'occasion de la parution d'un texte** (loi, décret...) afin de le présenter aux agents qui vont devoir l'appliquer. Mais, la circulaire doit se contenter de l'expliquer, et ne peut rien ajouter au texte. » URL : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/administration/action/voies-moyens-action/qu-est-ce-qu-circulaire.html>, consulté le 31 janvier 2016.

l'écologie, du développement durable et de l'énergie, l'accent était mis non seulement sur les différentes politiques de transition écologique mais aussi sur l'organisation du débat initié par le président de la république :

[le ministère s'attachera] à piloter le débat national sur la transition énergétique de manière à assurer, pour la première fois dans notre pays, l'expression la plus large de nos concitoyens et de l'ensemble des acteurs concernés sur l'avenir de notre politique en la matière, dans toutes ses dimensions. Vous préparerez, à l'issue de ce débat, une loi de programmation, qui sera présentée en conseil des ministres en septembre 2013. (Ayrault 2013b : 2)

Enfin, en vue du projet de loi de programmation prévu pour l'automne 2013, le ministère de l'écologie a lancé le 30 janvier une circulaire, avec sept annexes, pour mettre en place le débat sur la transition énergétique partout dans le pays. Cet événement national a été ensuite pris en charge par le Secrétariat général du débat. Plusieurs acteurs ont été invités à y participer.

Pour préparer le débat, deux principes étaient donnés à respecter dans la feuille de route pour la transition énergétique. D'un côté, il était important de rendre le débat le plus ouvert possible pour contribuer à la participation de tous les acteurs de la société. De l'autre, il était essentiel de créer une bonne ambiance durant les échanges entre les différents acteurs afin de les engager dans la transition énergétique. Plusieurs organismes ont été spécialement institués et de nombreux acteurs ont été mobilisés pour optimiser le débat national.

2.3.1 Le DNTE et ses instances *ad hoc*

Le débat ayant été mis en place dans tout le pays, son organisation a pu être divisé en plusieurs niveaux. Pour mieux comprendre les dispositifs de cet événement, nous empruntons le schéma de la fiche n°1 de la circulaire du ministère de l'écologie (MEDDE-METL n°2013/3 : 271) qui permet d'expliquer la composition et le fonctionnement des différentes instances du débat.

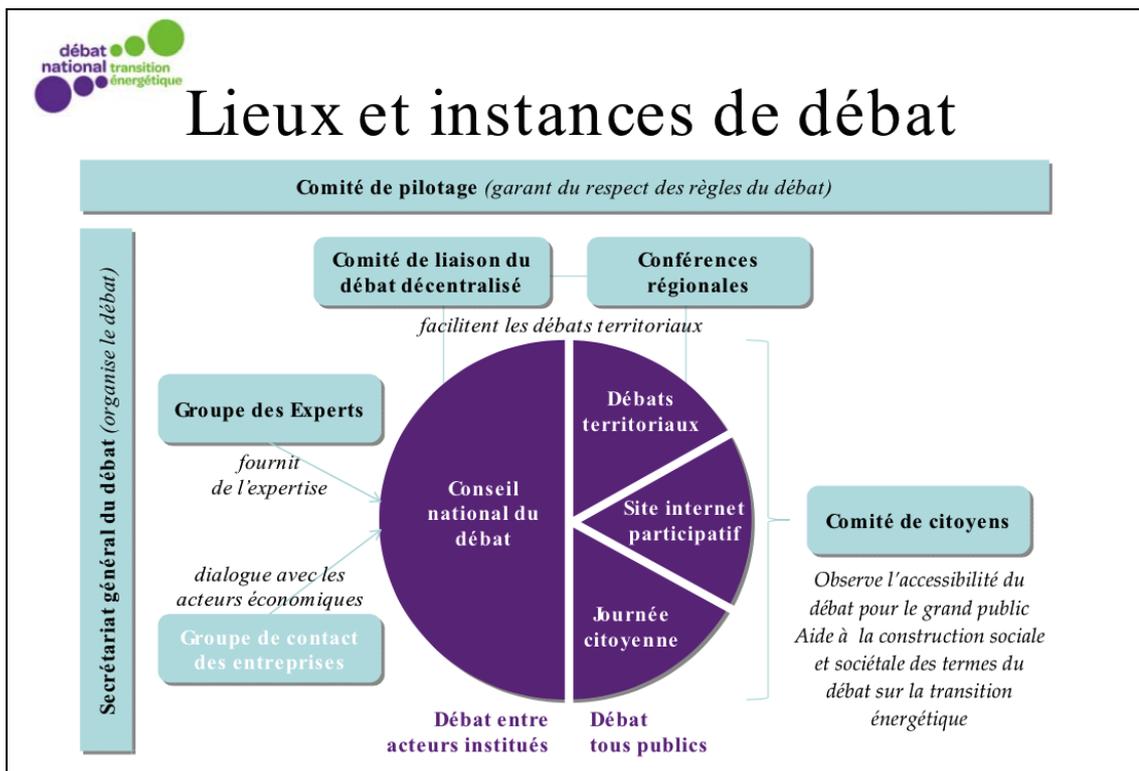


Figure 7 : Lieux et instances du DNTE

Le débat national est composé de deux parties parallèles : l'une entre les acteurs institués dans le cadre du Conseil national du débat sur la transition énergétique (CNDTE) et l'autre pour tous publics suivant trois formats : les débats territoriaux, le site internet participatif et la Journée citoyenne.

2.3.1.1 Le débat entre acteurs institués

Le Conseil national du débat est établi pour organiser le débat sur la transition énergétique au niveau national. Ses membres sont issus de différents secteurs gouvernementaux et sociaux composés de 7 collèges : les syndicats de salariés, les employeurs, les organisations non-gouvernementales (ONG) environnementales, les associations des consommateurs, de familles, de lutte contre la pauvreté et les Chambres des consulaires, des associations d'élus locaux, les parlementaires et les représentants de l'État.

Son rôle est de superviser le débat du début à la fin. Il s'occupe de le mettre en forme, c'est-à-dire fixer des orientations et planifier le calendrier des événements. Il prépare également les contenus du débat : produire le dossier de ce dernier pour une diffusion grand public, créer les différents groupes de travail alimentant des informations pour le débat. Une fois le débat parvenu à sa fin, le conseil national doit valider les synthèses produites par les régions et formuler les recommandations finales avec les recommandations et l'avis du Comité de pilotage du projet de loi de programmation gouvernemental.

2.3.1.1.1 Les différents groupes de travail au sein du Conseil national

Le Conseil national du débat s'est initialement organisé en 5 groupes de travail, chacun travaillant autour des questions suivantes, issues de la conférence environnementale de 2012 :

1. « Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? »
2. « Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? »
3. « Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ? »
4. « Quel coût et quel financement de la transition énergétique ? »
5. « Quelle gouvernance ? Quel rôle notamment pour l'État et les collectivités ? »

Trois autres groupes de travail ont ensuite été créés pour compléter les thèmes concernant la transition énergétique :

6. « Transitions professionnelles : quelle conduite du changement pour les métiers, les emplois, les compétences et les qualifications, les dispositifs de formation ? »
7. « La compétitivité des entreprises françaises dans la transition énergétique »
8. « Distribution et réseaux de distribution »

À la fin de la discussion, chaque groupe de travail a produit un rapport qui a été transmis au Conseil national du débat.

Le Conseil national du débat n'est pas le seul organisme à préparer cet événement. D'autres sont chargés d'agencer les différents lieux et instances du débat.

Le Comité de pilotage, dont les membres étaient désignés par le gouvernement, est chargé de garantir le respect des règles du débat. Il travaille sous la direction du secrétariat général coordonnant les différentes parties concernées : le groupe des experts, le groupe de contact des entreprises de l'énergie et le comité de liaison du débat décentralisé.

Le Groupe des experts a la responsabilité d'informer les conseils scientifiques sur les données du débat.

Le Groupe de contact des entreprises de l'énergie est censé assurer un « dialogue organisé et transparent avec l'ensemble des acteurs économiques de l'énergie » (« Groupe de contact des entreprises de l'énergie : Investir et produire en France pour réussir la transition énergétique - 12 propositions » 2013 : 1). Ses 130 membres représentant des entreprises, associations et fédérations professionnelles se sont divisés en cinq groupes de travail suivant les types d'activités économiques impliqués dans la transition énergétique : entreprises consommatrices d'énergie, efficacité énergétique, spécialistes de l'énergétique, opérateurs de réseaux énergétiques et transport. Ses réflexions, présentées sous formes d'un rapport, ont enrichi le conseil national.

Comme le débat sur la transition énergétique est prévu pour fonctionner depuis le niveau national jusqu'au local, deux autres organismes sont fondés afin de coordonner les organisateurs des événements nationaux et régionaux :

Le Comité de liaison du débat décentralisé regroupe des représentants des associations nationales d'élus et d'associations spécialisées. Sa mission est de suivre les débats dans les territoires pour qu'ils respectent le format des synthèses des échanges pour en faciliter l'agrégat au niveau national. Il contrôle la production d'un bilan et la synthèse des débats dans les territoires. Ainsi, il relie les échanges entre l'échelle territoriale et nationale.

Le Comité de citoyens, composé de vingt personnes, a pour but de faciliter les échanges, d'observer et d'assurer la participation du grand public durant le débat. Son travail est accompagné par l'Ipsos⁵³ afin d'élaborer des recommandations pour le conseil national.

⁵³ L'Ipsos est un institut français d'études et de conseils.

De ce qui précède, il ressort que le débat a été mis en place dans des conditions assez restrictives. Les organismes institués spécialement à cette occasion ont donc été dotés de plusieurs fonctions à la fois. Ils prenaient le rôle d'organisateur et de participant durant tout le processus. Ils avaient en charge à la fin de rassembler tous les résultats des échanges pour faire une synthèse finale en vue du projet de loi de programmation.

2.3.1.2 Le débat tous publics : débat citoyen

L'ampleur de ce débat national sur la transition énergétique repose sur la participation du citoyen car, « pour la première fois en France, il s'agissait d'animer un débat sur la politique de l'énergie ouvert au plus grand nombre, à destination des acteurs organisés et des citoyens profanes, avec une attention particulière aux publics spécifiques et dits éloignés » (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 2). Les événements qui se sont déroulés en France métropolitaine et d'outre-mer durant la phase de participation et de concertation ont marqué le début de ce débat avec les Journées de l'énergie, du 29 au 31 mars 2013. À l'occasion des journées portes ouvertes, le grand public était invité à parcourir les installations des entreprises de l'énergie et des collectivités locales. Cette période introductive favorisait l'appropriation du sujet de l'énergie dans chaque région avant de lancer les débats sous trois formats : les débats territoriaux, le site internet participatif et la Journée citoyenne.

2.3.1.2.1 Les débats territoriaux

Outre le Secrétariat général du débat, les régions ont un rôle important pour lancer des débats et inviter tous les acteurs sociaux et les citoyens à s'y engager. Dans le cadre du débat national sur la transition énergétique, la définition du débat territorial est ainsi précisée dans la Circulaire du 30 janvier 2013 sur l'organisation du débat national de la transition énergétique (Texte non paru au Journal officiel) n° 2013/3 du 25 février 2013 :

Le débat territorial désigne l'ensemble des initiatives au niveau de toutes les régions, y compris dans les outre-mer et au niveau infrarégional. Ces débats visent à mobiliser l'ensemble des acteurs, acteurs institutionnels et associatifs comme le grand public, pour débattre de la transition énergétique à l'échelle de leur territoire. (MEDDE-METL n°2013/3 : 265)

Les débats décentralisés sont aménagés au niveau de la gouvernance de chaque territoire lors de la conférence régionale. Avant de lancer l'événement, la région définit le mode de fonctionnement qui lui convient comme l'indique la feuille de route pour la transition énergétique : « Les régions auront un rôle d'organisation du débat dans les territoires et de mise en lien avec les actions de transition déjà en cours sur le terrain. » (MEDDE-METL n°2013/3 : 240). De plus, elle doit assurer la cohérence de toutes les initiatives locales concernant ce sujet. À la fin de l'événement, elle rassemble les retours des contributions pour en faire une synthèse régionale validée à la conférence régionale de clôture. L'organisation des débats décentralisés est assurée par deux organismes d'État concernant l'environnement et l'énergie : l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Le Comité de liaison du débat décentralisé coordonne les organismes locaux et nationaux.

Les débats territoriaux sont organisés selon deux modalités : celle des débats régionaux, c'est-à-dire organisés par la région, et celle des débats labellisés selon le protocole national.

1) Les débats régionaux : l'interprétation locale

Dès la conférence régionale, le mode de fonctionnement de débat de chaque territoire est ainsi identifié. Chaque territoire a mis en place son propre format d'organisation en suivant les instructions du dossier d'information du débat national, dit « Socle de connaissances », stipulant que les débats territoriaux pouvaient s'organiser sous diverses formes de « réunions publiques initiées par les collectivités, les associations ou les entreprises sur les territoires » (« Socle de connaissances : l'état des lieux, les engagements, les enjeux, le débat » 2013 : 50).

Valentin Lyant, chargé de mission au Service Climat, Air, Énergie et responsable du DNTE de la région PACA⁵⁴, a confirmé à ce propos que l'État n'avait pas prescrit le cadre national dans le but d'organiser les débats régionaux ni pour la forme des débats ni en ce qui

⁵⁴ Toutes les citations de Valentin Lyant sont tirées dans les deux entretiens qu'il nous a accordés : le 4 mars 2014 et le 21 mai 2015.

concerne les procédures à respecter :

Il y avait une grande liberté en fait sur le contenu dans chaque région. Du coup, chaque région avait son propre processus et ses propres ambitions. Et des régions qui n'ont pas participé aux débats, par exemple. Et puis d'autres qui ont participé, qui sont vraiment impliquées. (Lyant, entretien 2014)

D'après la synthèse nationale des débats territoriaux, les activités organisées par les régions se présentent sous trois formats.

D'abord, celui des tables rondes institutionnelles. Ce type d'événement est le format classique de lieu d'échanges sur les initiatives de la région, en invitant les représentants de la gouvernance et les acteurs locaux.

Ensuite, celui de la mise en débat d'une expertise choisie. Également sous forme d'une table ronde, cet espace de dialogue est organisé entre l'expert du Comité de pilotage du débat ou du groupe des experts et les acteurs de la région.

Enfin, celui des ateliers citoyens. À la différence des deux autres types d'événement, les ateliers citoyens visent le public cible du débat national : le citoyen. Le Secrétariat général du débat national sur la transition énergétique explique ces activités comme « des méthodes de participation citoyenne et des outils spécifiques en termes d'animation » (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 4).

Néanmoins, la synthèse nationale des débats territoriaux ne développe aucun détail concernant ces trois formats. Les seules traces des débats dans les territoires restent dans les synthèses régionales.

2) Les débats labellisés : des paroles qui mènent aux actes

Afin d'attirer le plus grand nombre de publics différents, l'organisation des débats sur les enjeux de l'énergie n'est pas limitée à la région. Tout acteur à caractère collectif (associations, entreprises, syndicats, universités, écoles, conseil de développements, conseils de quartier) est libre d'organiser des échanges et de demander la labellisation auprès du Secrétariat général du débat pour les initiatives nationales ou auprès des conférences

régionales pour les initiatives locales. Le processus de labellisation a duré de février à mai 2013, ce qui correspond à la phase de concertation du débat national. Le label reçu marque la traçabilité des initiatives pour réaliser la synthèse régionale. La charte de labellisation a été conçue pour cadrer les événements en précisant les objectifs et le contenu à suivre. Une partie de la charte, intitulée « Obtenir le label “des droits et devoirs” » précise les engagements des débats. Le ministère de l'Écologie, du développement durable, du transport et du logement indique que ces événements ont pour but de sensibiliser et informer le plus grand nombre de participants afin d'« assurer une prise de conscience, d'inciter au changement des comportements » (MEDDE-METL n°2013/3 : 278). Les événements organisés doivent ainsi traiter une des questions dans le cadre du débat national ainsi que sur les « conditions de réussite de la transition énergétique » (MEDDE-METL n°2013/3 : 278).

Si l'événement initié correspond à la charte, l'organisateur peut aller à la rubrique « Labellisez votre événement » sur le site internet du DNTE et remplir la fiche de demande de labellisation en décrivant l'événement et en acceptant l'engagement à respecter la charte de labellisation. Les informations sont ensuite enregistrées et transmises au Secrétariat général du débat national puis au service régional, dont le « labellisateur » examine si ces demandes respectent les critères imposés avant de les valider. Suite à la demande en ligne, les organisateurs reçoivent un lien pour télécharger le kit de communication afin de faciliter les échanges selon des thèmes et sous des formes variées. Les détails de ces événements sont aussi accessibles et géo-référencés sur le site national et régional du débat. À la fin de l'événement, ils doivent faire le point de la journée en remplissant le formulaire avec un bilan quantitatif et déposer une contribution. Ainsi, les propositions sont prises en compte en tant que résultats des échanges du niveau régional.

Le Ministère de l'Écologie a souligné le but de la labellisation. Il s'agit de : « garantir une pluralité d'approches sur la transition énergétique, de soutenir et de valoriser les organisateurs dans leur initiative pédagogique et démocratique, de recueillir une pluralité de points de vue et d'expressions sur le sujet issus de ces événements » (MEDDE-METL n°2013/3 : 279-280). Le contenu de l'événement doit s'appliquer au moins à une question du débat.

Par ailleurs, un kit citoyen sert de base de connaissance au grand public ; il doit mettre le citoyen « à l'aise » et le rendre « compétent » afin qu'« être en mesure de « se positionner et participer, soutenir des échanges dans des collectifs organisés ou spontanés, aider à sortir des sentiers battus et faire la vision des citoyens. » Il se compose de « lanceurs de discussion » et « guides ludiques » (MEDDE-METL n°2013/3 : 279-280).

Selon Valentin Lyant, il existait un rapport entre l'implication de la région pour organiser les débats et le nombre des débats labellisés dans la région :

Et ce qui est étonnant c'est qu'on va constater que les régions qui s'y lançaient le plus en elles-mêmes, qui ont organisé elles-mêmes le plus des débats, c'est dans ces régions-là qui ont aussi le plus d'organisations par des associations, par des professionnels. (...) On a remarqué le lien entre plus la région était active et plus les gens, les associations, les structures privées étaient actives aussi sur le terrain. (Lyant, entretien 2014)

2.3.1.2.2 La Journée citoyenne

La Journée citoyenne du 25 mai 2013 a été un temps fort du débat national, selon le principe que « les citoyens doivent être au cœur des décisions sur l'avenir de notre modèle énergétique » (« Synthèse de la Journée citoyenne du 25 mai 2013 » 2013 : 3). Pour affirmer cette participation citoyenne, la France a ainsi utilisé pour la première fois la méthode du protocole des rencontres du *World Wide Views (WWViews)* du *Danish Board of Technology (DBT)*, organisation similaire à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologique (OPECST).

Cette méthode de consultation citoyenne mondiale a été développée et utilisée pour la première fois lors de la conférence COP 15 à Copenhague en 2009. Elle est pourvue d'une finalité politique car le but était d'avoir une méthode abordable et facile à prendre en main pour tous les partenaires, en provenance du monde entier, pour produire des résultats compréhensibles pour les décideurs, fournissant aux citoyens participants des informations équilibrées et leur donnant l'occasion de discuter sur ces sujets avec les autres citoyens⁵⁵ (« The World Wide Views method », s. d.).

Malgré la traduction en français par « débat citoyen planétaire », cette méthode peut s'employer au niveau régional et national. Elle permet aux citoyens de débattre sur un même thème en même temps dans différentes régions du pays avec pour objectif de : « collecter une vision citoyenne éclairée sur une problématique donnée. (...) Un dispositif de centralisation des résultats de la consultation assurée au fur et à mesure de la journée pour établir une cartographie fine des attentes et des opinions des citoyens » (« Dossier de presse. Débat sur la

⁵⁵ « The aim was develop a method that would be cheap and easy to use for partners in all parts of the world; a method that would produce results, which were easily communicated to policymakers; and a method, which would provide participating citizens with balanced information and give them the opportunity to discuss the issues at hand with other citizens. » (Nous traduisons.) URL : <http://wwviews.org/the-world-wide-views-method/>, consulté le 26 mai 2016.

transition énergétique 25 mai 2013 : Journée citoyenne » 2013 : 3). En d'autres termes, il s'agit d'un processus de participation en une journée qui doit permettre l'appropriation des enjeux de la transition énergétique et de prendre position sur le sujet. À propos des citoyens participants, ce sont les instituts de sondage choisis par les conseils régionaux qui effectuent le recrutement dans chaque territoire. Le cahier des charges fixe 7 critères différents : sexe, âge, profession, origine géographique, type d'habitat et statut d'occupation, structure du foyer, mode de transport, pour appréhender « l'expérience énergétique » selon l'âge, le lieu d'habitation et la façon de consommer (« Dossier de presse. Débat sur la transition énergétique 25 mai 2013 : Journée citoyenne » 2013 : 8). Quant aux contenus, le Secrétariat général du débat indique 4 thèmes communs adaptant de grandes questions du débat et permet à chaque région d'en ajouter un autre selon les enjeux locaux. L'évaluation finale pour l'organisation est également prévue vers la fin de la journée. Les sujets abordés sont : la justification de la transition énergétique, la consommation énergétique et la maîtrise d'énergie, les grandes trajectoires énergétiques à choisir et la mise en œuvre concrète de la transition énergétique.

Malgré la circulaire de mise en place de cet événement à l'échelle nationale, seules 14 régions se sont portées volontaires en France, dont celles d'outre-mer.

2.3.1.2.3 Le Site internet participatif : un espace de pédagogie et de débat en ligne

Le site internet du débat national sur la transition énergétique (<http://www.transition-energetique.gouv.fr/debat>) a été ouvert le 31 janvier 2013 pour permettre aux différents acteurs d'accéder aux informations pédagogiques, dossiers du débat et différents supports, de voir l'agenda des initiatives de chaque région pour les mettre en valeur en ligne et d'envoyer les contributions au débat national. Ce site internet se présente sous forme de webmagazine avec un traitement éditorial animé et modéré par le Secrétariat général du débat. Une charte de modération a été établie pour gérer les contributions⁵⁶. Deux types de contributions sont proposés sur ce site internet : des initiatives concernant la transition énergétique et des contributions au débat national.

⁵⁶ La charte de modération était affichée sur le site internet officiel du Débat national sur la transition énergétique le 7 mars 2013. Elle rappelle les réglementations et les bonnes pratiques.

D'une part l'appel aux initiatives liées à la transition énergétique déjà mises en place sur le terrain local ou national vise à mettre en valeur le travail en cours et sert de modèle aux autres travaux à venir. Il y a aussi un formulaire pour présenter des initiatives en ligne.

Présentez-nous votre initiative

Main contentAdd a block here.

Pour vous la transition énergétique est en marche depuis longtemps. Vous vous êtes lancé dans une initiative individuelle ou collective. Vous avez réalisé un projet, une action qui participe déjà de la transition énergétique. Cet espace est pour vous « pionniers ordinaires ». Racontez ici votre aventure et aidez-nous à tirer tous les enseignements de votre expérience. Votre contribution a pour but d'inspirer des solutions qui puissent être reproductibles et servir le plus grand nombre, en particulier à travers des recommandations pour le projet de loi sur la transition énergétique.

Nos engagements
Votre contribution sera analysée et participera à l'élaboration de la synthèse régionale (juin 2013) confiée aux collectivités locales et aux services décentralisés de l'Etat dans le cadre de conférence territoriale.
Avec votre accord, votre contribution pourra être valorisée dans la partie magazine du site internet du débat.

Titre *

Décrivez succinctivement votre initiative *

Quelles ont été vos motivations de départ ?

Quels obstacles avez-vous rencontrés ?

Quelles ressources avez-vous mobilisées autour de vous ?

Vos propositions afin de permettre une reproductibilité pour le plus grand nombre

Thème(s)

- Changement climatique
- Eco-gestes
- Efficacité énergétique
- Energie nucléaire
- Energies fossiles
- Energies renouvelables
- Fiscalité
- Gaz à effet de serre
- Mobilité / transports
- Nouvelles technologies de l'énergie
- Prix des énergies
- Qualité de l'air
- Recherche et développement
- Rénovation habitat

Figure 8 : Formulaire pour présentation des initiatives en ligne

Site DNTE

Donnez vos idées sur la transition énergétique

Main contentAdd a block here.



Vous avez la parole! Vous êtes invités à donner votre avis sur les thèmes relatifs aux grandes questions soulevées par le débat. Vos contributions viendront alimenter les débats et seront portées à la connaissance du Conseil national du débat.

[Masquer Votre contribution](#)

Sujet *

Contribution *

Entrez ici votre contribution au sujet du débat énergétique.

Thème(s)

- Changement climatique
- Eco-gestes
- Efficacité énergétique
- Energie nucléaire
- Energies fossiles
- Energies renouvelables
- Fiscalité
- Gaz à effet de serre
- Mobilité / transports
- Nouvelles technologies de l'énergie
- Prix des énergies
- Qualité de l'air
- Recherche et développement
- Rénovation habitat

[Masquer Votre profil](#)

Nom *

Prénom *

Courriel *

Votre région

Figure 9 : Formulaire pour contribution individuelle en ligne

D'autre part, pour déposer une contribution au débat national, un formulaire doit être renseigné en indiquant le sujet et le contenu de la contribution et en choisissant le thème qui y correspond. Il faut par ailleurs mentionner les informations personnelles (nom, prénom et courriel) et la région d'origine pour que le Secrétariat général du débat retransmette les contributions déposées à chaque région, qui sont ensuite intégrées à la synthèse régionale.

Environ 1 200 messages ont été proposés et 1 100 contributions ont été archivées et analysées pour produire le résultat final.

2.3.2 La durée restreinte du débat autour de contenus définis

Comme nous avons vu que le débat national n'avait lieu que durant six mois, il est intéressant d'étudier sa procédure sur une période divisée en trois phases :

Premièrement, la phase de Pédagogie et information entre janvier à février 2013 ; elle a pour but de constituer un dossier commun d'information concernant la politique énergétique de la France ainsi que les problématiques associées à la transition énergétique. Comme le public cible de ce débat est le grand public, du citoyen profane aux acteurs économiques et spécialistes de l'énergie, il paraît essentiel de créer une base de connaissance commune pour affirmer l'égalité de tous dans le débat. Ainsi, le Conseil national du débat a créé ce document selon la circulaire de la mise en œuvre du débat national sur la transition énergétique. Il est composé de trois parties : « informations », expliquant les enjeux du débat, « problématisations », ouvrant la discussion autour des quatre questions clés par la conférence environnementale, et « cahiers d'acteurs », montrant le positionnement de chaque organisation composant le conseil national (MEDDE-METL n°2013/3 : 276). Le secrétariat général du débat a enfin mis à disposition des textes du dossier : « Socle de connaissances : l'état des lieux, les engagements, les enjeux, le débat », incluant les renseignements et l'introduction au débat, et « Cahiers d'acteurs ».

Deuxièmement, la phase de Participation et concertation tous publics, entre mars à juin 2013, c'est le moment pour discuter des propositions des acteurs du débat, faire émerger les diverses positions, renforcer les éléments de convergences et réduire les éléments de divergence. Trois activités participatives comme les débats territoriaux, le site internet participatif et la Journée citoyenne sont prévues pour donner la parole au public et débattre autour des grandes questions définies dans la feuille de route pour la transition écologique (MEDDE-METL n°2013/3 : 264) :

1. « Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? »
2. « Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quel type de scénarii possibles à horizon 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ? »^[1]_[SEP]
3. « Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ? »
4. « Quels coûts, quels bénéfices et quel financement de la transition énergétique ? »

Une autre question vient s'ajouter aux quatre précédentes : « Quelle gouvernance ? Quel rôle notamment pour l'État et les collectivités ? » (Lyant, entretien 2015)

Finalement, la phase de Synthèses et recommandations, en juillet, doit servir à élaborer les synthèses, résultats et recommandations, à partir des retours des différents débats, pour nourrir les réflexions du gouvernement. La charte du DNTE affirme l'engagement de ce dernier d'intégrer des recommandations du débat dans la préparation du projet de loi de programmation pour la transition énergétique prévue au vote du parlement avant octobre 2013 (MEDDE-METL n°2013/3 : 258).

Après avoir traité les différents formats du débat national, nous allons dégager l'étape suivante de cet événement : l'analyse des résultats des débats en région et l'élaboration des synthèses et recommandations.

2.3.3 La production des synthèses des débats : la clé de l'événement

À la fin des débats territoriaux, chaque région doit faire une synthèse destinée au conseil national. La circulaire de mise en place du débat national définit la trame et le calibrage de ce document. Sa production a pour but d'« acter le consensus le plus large, tout en faisant apparaître les points de divergence » (MEDDE-METL n°2013/3 : 283). Les détails de la synthèse y sont précisés. Son contenu, d'une dizaine de pages doit suivre un plan en deux parties. La première, « synthèse sur le processus du débat dans la région », décrit le bilan quantitatif et qualitatif de tous les types d'événements à destination de tous publics alors que la seconde, « synthèse sur les contenus du débat dans la région », résume les échanges et fait des recommandations.

Une fois validée lors de la conférence régionale de clôture, les synthèses venant de chaque région sont transmises par le biais du Secrétariat général du débat à deux organismes. Tandis que le Conseil national du débat prend en compte cette synthèse pour nourrir ses réflexions et produire ensuite une synthèse des débats territoriaux et la synthèse finale des débats, le Comité de liaison du débat décentralisé relit ce document pour pouvoir guider la production d'une synthèse des débats territoriaux. La circulation des synthèses régionales est résumée dans le schéma suivant.



Figure 10 : Le circuit des synthèses régionales

Cette synthèse nationale des débats territoriaux résume les débats mis en œuvre dans les territoires suivant les cinq questions conductrices du débat et tire les trente recommandations principales à partir de plus de mille suggestions du terrain.

Pour conclure cette description du dispositif, nous avons conçu le schéma suivant en adaptant la figure 7 (Lieux et instances du DNTE) pour récapituler des documents produits, résultats issus de tous les événements :

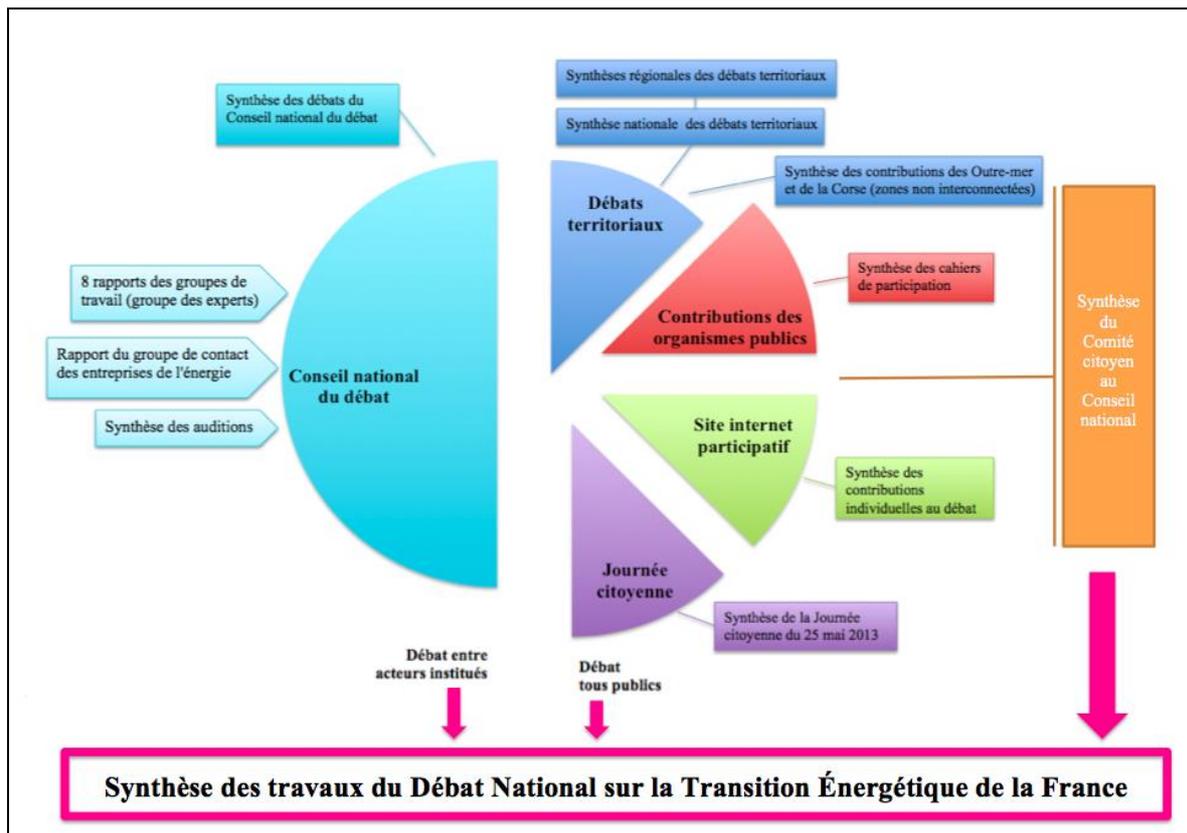


Figure 11 : Les documents issus du DNTTE

Dans le cadre des débats tous publics, cinq documents ont été produits. La synthèse de la Journée citoyenne du 25 mai 2013 et la synthèse des contributions individuelles du site internet participatif proposent un bilan quantitatif et qualitatif. Comme ces deux documents sont issus des événements décentralisés, ils sont analysés et inclus aussi dans les synthèses régionales des débats territoriaux. Celles-ci sont ensuite analysées pour constituer la synthèse nationale des débats territoriaux tandis que les contributions des débats territoriaux dans les outre-mer et la Corse sont réunies dans une autre synthèse des zones non interconnectées. D'ailleurs, les acteurs associatifs et sociétaux hors du Conseil national du débat présentent la synthèse des cahiers de participations afin de témoigner de leurs contributions hors des débats labellisés. Tous ces documents viennent enrichir les réflexions du Conseil national du débat.

Quant aux acteurs institués, les divers groupes de travail fournissent leurs contributions au conseil national. Le Comité citoyen fait une synthèse résumant l'aspect participatif du débat tous publics. Huit groupes de travail et le groupe de contact de l'entreprise de l'énergie proposent chacun un rapport. De plus, durant le travail du conseil national, ses débats dans l'institution et ses auditions d'acteurs donnent lieu à deux synthèses pour favoriser les réflexions du conseil national.

Tous les documents produits sont ainsi traités pour élaborer une synthèse finale des travaux du débat national sur la transition énergétique de la France, pour transmission au gouvernement.

2.4 Le DNTE comme « pari démocratique »

Outre ses défis écologiques et économiques, le DNTE lui-même est considéré par le gouvernement comme un pari démocratique. Dans cette partie, nous examinerons des documents institutionnels produits par celui-ci dans le cadre du DNTE – comme les discours politiques, les documents d’organisation ainsi que les documents d’information –, pour dégager en quoi, selon les autorités, le DNTE constitue une épreuve pour la démocratie. Nous étudierons également la place accordée aux citoyens dans les différents débats du DNTE à l’aide des études documentaires et de l’approche énonciative.

2.4.1 Le DNTE et son processus participatif

La préparation du débat national dans la perspective d’un projet de loi de programmation n’est pas originale dans le cas du DNTE. En témoigne la première procédure participative précédant le projet de loi, mise en œuvre lors de l’élaboration de la loi n°2006-1772 sur l’eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 par l’intermédiaire d’Assises de l’eau (Pissaloux 2011). Le véritable fondement d’une mobilisation du public basée sur la concertation et la participation a cependant eu lieu lors du Grenelle de l’environnement en 2007. La configuration de cet événement à l’échelle nationale suit chronologiquement trois phases : les travaux en groupes fondés sur le dialogue et la concertation, la consultation des publics et la négociation au moment de tables rondes avant la prise de décision. L’enjeu de la participation réside dans la composition des membres des groupes de travail venant de cinq types de participants : l’État, les collectivités locales, les entreprises, les syndicats et les associations de protection de l’environnement. Ces derniers entraînent pour la première fois dans ce format d’échanges. Un tel processus se voulait à la fois participatif et pragmatique.

Quant au DNTE, l’organisation des instances de débat est également d’une grande ampleur. François Hollande (2011), durant sa campagne électorale présidentielle, évoque la

transition énergétique. Celle-ci, déclare-t-il, exige une prise de responsabilité et un choix d'action pour l'avenir et il appelle à « une conception élevée de la démocratie ». Le candidat promet alors d'ouvrir un grand débat sur la transition énergétique afin de consulter les citoyens et les acteurs avant le vote d'une loi de programmation de la transition énergétique au parlement. En 2012, lors de l'ouverture de la première conférence environnementale, le chef de l'État, confirme, que le DNTE, au même titre que cette conférence, témoigne d'une transformation des moyens méthodologiques et de conséquences qui attestent « des moments de démocratie, de vérité et de choix » (Hollande 2012c : 8).

Cette ligne de pensée se reflète dans la circulaire d'organisation du DNTE. Puisque ce débat vise à collecter la parole des participants sur le sujet de la transition énergétique, il contient un double enjeu : un projet de société visant à développer de nouveaux modes de vie sobres et efficaces en matière d'énergie et un « processus démocratique » (MEDDE – METL n°2013/3 : 263). En d'autres termes, il est spécifié que, au-delà de la possibilité offerte au public de s'approprier les questions liées à la transition énergétique, la « valeur ajoutée » prêtée à ce débat repose sur les approches participatives et la pluralité des opinions pouvant s'exprimer, avec pour objectif l'élaboration d'un projet de loi de programmation. Il est nécessaire de donner de l'assurance aux participants quant à leur légitimité et de leur inspirer confiance pour qu'ils s'expriment. Le DNTE vise la pluralité des expressions, comme le confirme son premier principe, qui se veut un « cadre de débat ouvert, lisible et accessible associant fortement les acteurs, les territoires et les citoyens, pour favoriser l'appropriation des enjeux de la transition énergétique et donc l'implication du plus grand nombre » (MEDDE – METL n°2013/3 : 264).

D'après la circulaire d'organisation du DNTE, les différentes instances de débat sont alors vues comme les relais de la démocratie participative. Outre la concertation entre les acteurs institués dans le cadre du Conseil national du débat, la consultation publique est valorisée. Par exemple, selon le cadre méthodologique pour le débat territorial, le rôle des régions et des associations est mis en valeur en tant qu'organisateur des débats et organes de mobilisation auprès du grand public. La labellisation des débats organisés dans les territoires a pour but de mettre en valeur les initiatives pédagogique et démocratique des organisateurs. Au niveau national, la nouveauté sur le plan de la participation citoyenne est introduite par la Journée citoyenne dont le protocole danois *World Wide Views* certifierait « un grand moment de démocratie participative pour dessiner la transition énergétique » (« Socle de connaissances : l'état des lieux, les engagements, les enjeux, le débat » 2013 : 50-51). En dehors de ces débats dits « en présentiel », le site internet participatif se veut un lieu

d'échanges privilégiés grâce à son espace pédagogique et son espace de débat en ligne accessible à tous. Ces divers dispositifs entendent traduire une volonté démocratique telle que l'exprime Delphine Batho, la ministre de l'écologie de l'époque, qui souligne l'importance du DNTE comme « une chance de débattre démocratiquement pour prendre les bonnes décisions pour l'avenir de notre nation » (« Socle de connaissances : l'état des lieux, les engagements, les enjeux, le débat » 2013 : 3).

Selon la charte du DNTE (MEDDE – METL n°2013/3), le caractère essentiel du processus participatif du DNTE réside dans le respect des diverses opinions. Par ailleurs, la charte de labellisation spécifie la variété des approches concernant la transition énergétique pour mettre en valeur l'« initiative pédagogique » et « démocratique » des organisateurs. Pour assurer la transparence de chaque débat mis en place, les contributions faites suivant les cadres du DNTE sont traçables jusque dans la prise en compte de la synthèse à présenter au gouvernement.

Ainsi, le DNTE est vu non seulement comme un exercice démocratique mais aussi, en raison de son organisation complexe, comme un progrès en matière de « gouvernance ». Il est à noter que ce dernier concept peut être interprété en deux sens. Le terme vient en fait de la science sociale américaine au moment de l'essor du néolibéralisme, puis se diffuse sous l'expression populaire de « bonne gouvernance », qui vise à l'extension du marché et à une « bonne gestion » d'État⁵⁷. Il s'applique dans l'administration privée et publique et rassemble les idées globales sur l'exercice flexible du pouvoir : un processus de décision ouverte, la décentralisation et la pluralité de statuts d'acteurs (Pitseys 2010). L'usage de ce terme se mélange parfois avec l'image du « bon gouvernement », comme sur les fresques d'Ambrogio Lorenzetti en Italie qui illustre l'exercice de la justice et la sagesse devant le peuple (A.-C. Robert 2016). Dans le cas du DNTE, le débat est présenté comme un « pari démocratique » puisqu'il illustre à la fois la manière de gérer les affaires publiques de l'État et l'attitude du bon gouvernement qui cherche à élaborer des choix collectifs à partir d'opinions diverses issues du peuple (« Socle de connaissances : l'état des lieux, les engagements, les enjeux, le débat » 2013 : 49).

2.4.2 La place centrale des citoyens au DNTE

Il est intéressant de noter que la dimension citoyenne occupe une place centrale du DNTE. Outre le comité citoyen qui fait partie de ses instances officielles – censé fournir une

⁵⁷ Voir « La gouvernance » (1998, 1^{er} janvier), *Revue internationale des sciences sociales*, 155.

vision citoyenne dans le processus du DNTE –, diverses formes de débats sont conçues pour engager le grand public : les débats territoriaux, la Journée citoyenne et le site internet participatif. Ainsi, le DNTE entend être qualifié de « débat citoyen », comme l'explique Vincent de Bernardi, directeur du Service d'information du gouvernement, dans le *Guide du débat citoyen* que le débat est conduit par le gouvernement en tant qu'outil de démocratie participative légitimant la démocratie représentative et la rendant plus performante (Mouterde, Delahais, et Pupier 2005). D'après ce guide, cette modalité de participation est un dispositif occasionnel portant sur un sujet déterminé et organisé dans un temps limité. Il doit permettre l'échange interactif, collectif et dynamique entre les citoyens et les acteurs publics dans un milieu accessible à tous dans le but de prise en compte des résultats d'une politique ainsi que ses conséquences. Le public cible de cette forme participative est le grand public, c'est-à-dire, le citoyen « ordinaire » ou le profane, qui ne représente aucune position politique et idéologique, puisque ce type de débat vise à obtenir une opinion directe, sans orientation professionnelle et experte (Mouterde, Delahais, et Pupier 2005).

Le caractère citoyen du DNTE est précisé dans la circulaire d'organisation et le dossier d'information « Socle de connaissance » à travers deux adjectifs souvent couplés : « ouvert et citoyen ». Ils sont utilisés d'abord pour qualifier le DNTE voulu par le président comme « un processus ouvert et citoyen » (MEDDE – METL n°2013/3 : 236). Ce couple d'adjectifs est repris dans la circulaire d'organisation du DNTE et dans le dossier d'information « Socle de connaissance » : « un grand débat national sur la transition énergétique, ouvert et citoyen » (MEDDE – METL n°2013/3 : 239 ; « Socle de connaissance » 2013 : 7). Ces adjectifs s'inscrivent encore dans la charte du DNTE ainsi que dans celle de labellisation pour décrire le DNTE comme « un moment d'échange et d'implication démocratique et citoyen, ouvert et transparent » (MEDDE – METL n°2013/3 : 258, 278).

Il convient de remarquer que le choix de l'adjectif « ouvert » peut conduire à deux interprétations. D'une part, le DNTE est ouvert dans le sens où il n'est pas limité seulement aux experts mais repose également sur la participation des citoyens, des associations et tous les acteurs dans tous les territoires. À titre d'exemple, au couvreur du dos de « Socle de connaissance », le DNTE est présenté comme « un débat ouvert à tous » car il est conçu pour permettre à chacun d'exprimer ses avis et de parler de ses expériences (« Socle de connaissances : l'état des lieux, les engagements, les enjeux, le débat » 2013). D'autre part, le débat est un lieu d'échanges entre tous les participants. Parallèlement, l'adjectif « citoyen »

valorise à la fois l'esprit civique et la participation active du peuple aux affaires publiques par l'intermédiaire de ce débat national⁵⁸.

Par ailleurs, un événement important du DNTE consacré aux citoyens repose sur la consultation lors de la Journée citoyenne du 25 mai 2013, qui est qualifié de « débat national *par et pour* les citoyens » (« Synthèse de la Journée citoyenne du 25 mai 2013 » 2013). Le choix de l'adjectif « citoyenne » comme titre de l'événement marque une valorisation du public cible de cette journée. D'après Chloé Gaboriaux (2017), une telle désignation se réfère à la nomination des instances de la démocratie participative comme « forums citoyens » ou « conseils citoyens » dans lesquelles l'adjectif « citoyen » a une valeur relationnelle, équivalente du complément de nom « des citoyens » et met en exergue la qualité démocratique de l'événement qu'il détermine. La consultation de cette journée devient donc un relais primordial de la démocratie participative. Du point de vue organisationnel, l'accent est mis sur la mise en place du protocole *World Wide Views*. La Journée citoyenne devient donc le « premier exercice de démocratie participative encore jamais organisé simultanément à cette échelle en France » (« Synthèse de la Journée citoyenne du 25 mai 2013 » 2013 : 17). Quant aux régions françaises, elles sont des actrices cruciales dans la mise en œuvre d'« un savoir-faire en matière de démocratie participative » (« Synthèse de la Journée citoyenne du 25 mai 2013 » 2013 : 4).

Selon la synthèse de cette consultation, le rôle des citoyens est d'« être au cœur des décisions sur l'avenir de notre modèle énergétique » (« Synthèse de la Journée citoyenne du 25 mai 2013 » 2013 : 3). Les arguments sont détaillés pour légitimer les citoyens dans ce débat national. Par exemple, les citoyens sont considérés « trop peu écoutés jusqu'alors sur les questions énergétiques » malgré le fait qu'ils sont les premiers à être impactés par ces décisions politiques. Il convient de leur accorder un rôle déterminant pour les impliquer et de réussir la transition énergétique (« Synthèse de la Journée citoyenne du 25 mai 2013 » 2013 : 3). Cette consultation est élaborée pour faire parler des citoyens lambda représentant le grand public. Il est alors souhaitable que les résultats de cette journée stimulent la réflexion finale du Conseil national du débat sur la transition énergétique (CNDTE) (« Synthèse de la Journée citoyenne du 25 mai 2013 » 2013 : 66).

En dehors du fait d'être citoyens, les participants du DNTE sont évoqués pour participer au DNTE en tant qu'utilisateur et consommateur d'énergie. Selon Gilles Jeannot (2013), l'utilisateur désigne « le destinataire de services publics ou le bénéficiaire d'un bien

⁵⁸ Voir l'importance du terme « citoyen » dans notre étude sur la démocratie au chapitre 2.1.1, p. 62-63.

public (une rivière, la langue) ». Il prend en considération également un droit particulier en regard du service proposé. Les citoyens peuvent ainsi tirer avantage de ce statut d'usager pour partager leur opinion, notamment dans le cadre de la démocratie participative comme le suggère Christian Le Bart (2016). Cette idée est valorisée dans les livrets de Journée citoyenne, le document informatif destiné à la consultation citoyenne lors de la Journée citoyenne :

Chaque citoyen est concerné par les décisions qui seront prises à cette occasion, qu'il s'agisse du prix de l'énergie, du choix de notre bouquet (ou mix) énergétique ou encore du développement des énergies renouvelables de demain et de nouvelles filières industrielles porteuses d'emplois. (« Livret Journée citoyenne 1 » 2013 : 2)

D'autre part, il est précisé que les citoyens sont « consommateurs » d'énergie : « Les citoyens sont impliqués dans le choix de l'échelle prioritaire d'action et dans la définition de leur rôle, comme consommateur et acteur, dans cette transition. » (« Livret Journée citoyenne 4 » 2013 : 5). Le terme « consommateur » employé dans ce contexte fait référence à « l'acheteur d'un bien destiné à son propre usage » (Jeannot 2013). Il est, dans ce sens, dérivé du statut de « client » qui constitue un enjeu économique important dans le commerce (Marti 2016). Pour engager les citoyens dans la transition énergétique, le rôle de consommateur des citoyens est également accompagné par celui d'acteur, c'est-à-dire que l'État accorde un nouveau rôle aux citoyens pour qu'ils soient plus actifs et impliqués : « Tous les citoyens sont parties prenantes à la transition énergétique, d'abord en tant que contribuables, mais aussi de consommateurs. Ils peuvent être acteurs de leur consommation et même contribuer à la production. » (« Livret Journée citoyenne 4 » 2013 : 11). Ainsi, au lieu d'être consommateurs passifs, les citoyens sont appelés à agir sur leur manière de consommer l'énergie et à participer à la produire.

La place importante accordée aux citoyens dans le DNTE peut être éclairée par l'approche énonciative, notamment en observant les déictiques : « unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentielle (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication à savoir : le rôle que tient dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé, la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire » (Kerbrat-Orecchioni 2006 [1980] : 41).

Afin d'impliquer les citoyens au DNTE, plusieurs formulations sont utilisées. C'est le cas du slogan qui se trouve en dos de couverture du « Socle de connaissance », publié en février 2013, appelant à la mobilisation de tous : « Pour réussir à construire ce nouveau modèle de société, nous avons besoin de tous, de vous, de votre mobilisation, de vos avis, témoignages et expériences » (« Socle de connaissances : l'état des lieux, les engagements, les enjeux, le débat » 2013). Ici, les déictiques « nous » et « vous » sont employés pour indiquer deux groupes distincts d'énonciateurs. Le pronom personnel « nous » faisant référence au locuteur ou à l'ensemble des organisateurs des débats s'adresse d'abord à « tous », la non-personne ou une collectivité entière du public, puis à « vous », pour préciser l'allocutaire, le lecteur virtuel ou récepteur direct de ce message. Le temps présent indique le moment actuel de la situation d'énonciation où se déroule le DNTE qui attend les contributions sous diverses formes : avis, témoignages et expériences. Le message est plus tard modifié en : « pour réussir à construire ce nouveau modèle de société, nous avons besoin de *vous tous*, de votre mobilisation, de vos avis, témoignages et expériences⁵⁹ ». Il est ensuite reproduit dans les documents d'information du DNTE comme les cahiers d'acteurs publiés en avril 2013 ainsi que dans les rapports des groupes du travail publiés en juillet 2013. Cette modification efface l'équivoque de l'allocutaire du message créé par le pronom « tous », qui est la non-personne exclue de l'échange dans la situation d'énonciation, en le transformant en adjectif et le déplaçant après le pronom « vous » pour créer le seul allocutaire du message, « vous tous » qui souligne l'ensemble des lecteurs virtuels du message. Malgré le changement, le message reste le même : la transition énergétique préparée par l'État a besoin de la participation d'un public le plus large possible pour se légitimer.

En outre, l'emploi du pronom personnel « vous » adressé aux participants du DNTE dans le message présenté précédemment devient le seul « nous » comme celui de l'appel au collectif dans un autre slogan affiché dans les dossiers du débat et les rapports au Conseil national : « Imaginons ensemble notre énergie de demain ». D'après ce slogan, le pronom « nous », exprimé à l'impératif et repris dans l'adjectif possessif, est utilisé. En tant qu'acte de langage⁶⁰, l'énoncé a une valeur directive (Searle 1982). Autrement dit, il incite l'allocutaire à faire ce qu'énonce le locuteur. La modification syntaxique se trouve dans le slogan paru sur le lanceur de discussion, le kit d'information pour la contribution en ligne sur le site internet participatif : « Ensemble, imaginons notre énergie de demain ». Dans cette construction détachée, l'adverbe « ensemble » est placé dans la zone initiale de l'énoncé pour

⁵⁹ Souligné par nous.

⁶⁰ Voir l'explication sur « la performativité » au chapitre 1, p. 27.

mettre en relief la totalité réunie de toutes les parties prenantes de la société dans le DNTE. Ce constat peut être éclairé par la notion du « repère constitutif » d'Antoine Culioli, laquelle montre le domaine organisateur de l'énoncé. En d'autres termes, le « repère constitutif » se réfère au terme de départ, identifiable et stable, de l'énoncé de surface. Ainsi, dans le second slogan cité, l'énoncé est construit à partir de l'adverbe « ensemble ». Le changement de position a donc des effets sur l'interprétation puisque ce repère constitutif est différent du terme de départ de la relation prédicative et montre « une **rethématisation** (ou thématisation forte de certains éléments de la relation) » (Bouscaren, Chuquet, et Danon-Boileau 1987 : 143). Ainsi, le caractère collectif de l'engagement pour le DNTE est mis en avant à travers ce slogan et vise à favoriser la réussite de la transition énergétique.

La mobilisation collective est aussi traduite dans le « Socle de connaissance ». Le DNTE vise à regrouper l'ensemble de « la société française à travers toutes ses composantes, corps intermédiaires, territoires, citoyens, à la construction d'un nouveau modèle énergétique français » (« Socle de connaissances : l'état des lieux, les engagements, les enjeux, le débat » 2013 : 25). Cette idée est plus tard soulignée comme condition de réussite du DNTE : « L'implication de toutes les parties prenantes, de tous les acteurs – citoyens, associations, entreprises, élus... – est indispensable pour construire cette vision commune, pour comprendre, anticiper et débattre des efforts nécessaires et des bénéfices attendus » (« Socle de connaissances : l'état des lieux, les engagements, les enjeux, le débat » 2013 : 49). Cette insistance sur le collectif, sur la prise en compte de la société dans son ensemble, a paradoxalement pour effet de faire partager au public, ou au moins de leur faire sentir, que la responsabilité des choix incombe également à tous. En effet, le grand public du DNTE se limite au processus participatif alors que la décision finale appartient au parlement.

Dans le communiqué de presse du jeudi 18 juillet 2013, Philippe Martin, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie affirme le résultat positif du DNTE en mettant en avant « l'implication de tous » en insistant sur la variété des acteurs institués et la participation du grand public. Pourtant, l'ampleur de cette contribution collective semble s'arrêter là car, selon le ministre, « [i]l revient désormais au gouvernement de formuler des recommandations sur les enjeux énergétiques de notre pays. Le temps viendra alors de redonner aux élus de la République la capacité à agir sur l'avenir énergétique de la France » (« Communiqué de presse : Débat national sur la transition énergétique » 2013). Ces propos font écho aux critiques selon lesquels « [u]n débat national ne remplace pas le gouvernement. C'est lui qui en fin de compte fera le tri entre les différentes propositions » (Héraud 2013).

Les résultats du DNTE comme épreuve de la démocratie participative cèdent ainsi la place à la démocratie représentative. Après la remise de la synthèse des travaux du DNTE au gouvernement en juillet 2013, le projet de loi de programmation sur la transition énergétique a été réalisé. Son parcours législatif a pris beaucoup plus du temps que prévu initialement. La « loi de transition énergétique pour la croissance verte » a enfin été publiée au Journal Officiel le 18 août 2015 et a donné lieu aux textes d'application et aux plans d'actions.

De plus, il faut relever que la promulgation de cette loi crée un effet politique au niveau international puisque le moment de la publication de la loi précède la tenue de la Conférence Paris Climat (COP 21) en décembre 2015 comme l'affirme le slogan « [l]a France exemplaire est en marche vers la COP21⁶¹ ». François Hollande, président de la République d'alors, souligne que cette loi permet à la France de devenir leader exemplaire pour les autres pays et qu'elle est « une chance pour la négociation climatique et une chance pour la France⁶² ».

En s'en tenant à une lecture des textes officiels, le DNTE peut être vu comme un pari démocratique. Le DNTE met l'accent sur la participation du public cible, les citoyens. Différents lieux de débats sont proposés pour engager le plus grand nombre de participants. Comme le confirme *le Guide du débat citoyen*, il met en scène la promotion démocratique de l'intérêt général. Il est supposé développer la conscience des citoyens en les impliquant dans les affaires publiques. Il est censé aussi créer du lien social, favoriser l'engagement politique et rendre l'expertise et l'action publique plus démocratiques (Mouterde, Delahais, et Pupier 2005). Toutefois, en dépit des efforts investis par le gouvernement, le DNTE est resté méconnu du grand public. Selon le sondage réalisé par Ipsos pour le Syndicat des énergies renouvelables au moment de lancement du DNTE⁶³, 79% des personnes interrogées n'ont pas entendu parler du DNTE. Mais malgré leur ignorance de l'existence du débat, les personnes interrogées l'ont jugé « important » ou « prioritaire ». Ce résultat rend pour le moins perplexe quant à la méthode et aux moyens mis en œuvre par le gouvernement. Que pourrait donc faire le gouvernement pour accroître la participation citoyenne à ces débats ? L'accord d'un réel

⁶¹ Voir « Communiqué de Mme Ségolène Royal : La loi de Transition énergétique franchit avec succès une nouvelle étape » 2015.

⁶² Voir « La loi de transition énergétique pour la croissance verte en actions. Territoires - Citoyens - Entreprises » s.d.

⁶³ L'enquête a été réalisée au début décembre 2012, après le lancement du DNTE le 29 novembre 2012, par internet parmi les 1 012 personnes. Voir « Sondage : Quatre Français sur cinq n'ont pas entendu parler du débat sur l'énergie » (*La Croix*, le 17 janvier 2013 : 7).

pouvoir décisionnel aux citoyens dans les affaires publiques serait-il une meilleure solution que de les impliquer simplement dans le processus participatif ?

En somme, l'enjeu politique du DNTE réside dans l'exercice du pouvoir par le gouvernement en donnant la parole aux citoyens sur le sujet de transition énergétique. Malgré le privilège exclusif de l'État dans la définition des politiques énergétiques, celui-ci a consenti à organiser un débat public à l'échelle nationale sur ce thème. L'organisation du DNTE affirme la volonté politique de recueillir les avis du grand public – ainsi que consulter les acteurs institués – pour faire une synthèse de propositions et de recommandations dont la finalité est le projet de loi de programmation sur la transition énergétique. Ce recours à la démocratie participative vise à renforcer la légitimité de la décision politique. C'est la raison pour laquelle le DNTE en tant qu'exercice populaire constitue un « pari démocratique » important. Nous approfondirons notre analyse dans le chapitre suivant avec le cas précis des débats territoriaux en région PACA.

CHAPITRE 3

L'ÉTUDE DE CAS : DÉBATS TERRITORIAUX SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

La consultation grand public à l'échelle régionale est un moyen de collecter des avis du peuple sur la transition énergétique. En raison de proximité avec les citoyens, chaque région cherche à susciter une participation la plus large possible afin de nourrir les réflexions du gouvernement.

Dans ce chapitre, nous focaliserons sur le cas spécifique des débats territoriaux en PACA. D'abord, nous examinerons la mise en œuvre du débat à travers les dispositifs participatifs du DNTE en PACA. Puis, nous verrons la circulation des documents dans les dispositifs participatifs. Ensuite, nous étudierons ces dispositifs participatifs sous deux aspects : communicationnel et socio-politique. Enfin, nous analyserons des textes importants du DNTE, le document d'information et les questions du débat, en basant sur les approches énonciative et pragmatique.

3.1 La mise en œuvre du débat à travers les dispositifs participatifs du DNTE en PACA

Pour mieux comprendre le déroulement des différentes instances pour tout public du DNTE, il est intéressant d'opter une approche théorique pour les analyser. Dans la circulaire du ministère de l'Écologie sur l'organisation du débat national de la transition énergétique (DNTE) sont décrits « plusieurs dispositifs complémentaires et cohérents, afin d'organiser des espaces de concertation et de débat avec l'ensemble des acteurs et des citoyens, au niveau

national comme au niveau territorial » (MEDDE-METL n°2013/3 : 265). Afin de mieux saisir le déroulement du débat, il convient de s'arrêter sur le concept de dispositif qui apparaît dans cette citation. Selon Michel Foucault, dans un entretien de 1977, il s'agit :

premièrement, [d'] un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments. (Foucault 1977)

L'auteur précise encore que l'articulation entre les éléments discursifs et non-discursifs peut se présenter d'une manière hétérogène (*Ibid.*). Quant au dispositif lui-même, il a une « fonction stratégique dominante » qui répond à une urgence dans un moment historique donné. Ce concept est utilisé ensuite dans plusieurs domaines dont les actions publiques et la participation citoyenne. Philippe Zittoun (2013) le reprend dans le *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* : « Le dispositif est d'abord un assemblage intentionnel d'éléments hétérogènes (instruments, méthodes, actions publiques, etc.) répartis spécifiquement en fonction d'une finalité attendue ». Celui-ci décrit l'usage de ce concept dans la continuité de Foucault en précisant le cas d'« un regroupement structuré de modalités d'actions en vue de faire participer un large public à une décision comme dans le cas d'un dispositif de participation citoyenne ». Développant des idées dans cette même lignée, Guillaume Gourgues (2013 : 22) souligne l'importance de ce concept dans la participation publique : « Le terme “dispositif participatif”, emprunté à la littérature en science politique (Politix 2006), est souvent utilisé comme un terme neutre et descriptif, destiné à rendre compte de l'existence de procédures organisant la participation publique ».

Ainsi, le dispositif évoque la matérialisation de la notion abstraite en vue de mettre en œuvre la participation du public comme l'affirme l'auteur :

La prise en compte de ces dispositifs est l'étape fondamentale du passage de la “démocratie participative” à la “participation publique”. Face aux frontières mouvantes de la première, la seconde désigne, parfois grossièrement il est vrai, un ensemble d'expériences, d'institutions, de démarches, bref, de dispositifs concrets qui visent à provoquer une forme institutionnelle et officielle de participation. (Gourgues 2013 : 21)

Stéphanie Wojcik (2011 : 111) applique également le concept dans le domaine de la participation politique en indiquant la limite du dispositif dans sa définition : « la concrétisation technique d'une intention à travers la mise en place d'environnements adaptés

à cette intention. Dans cette optique, un dispositif participatif organise et rend possible la participation des citoyens *mais n'en garantit pas l'effectivité*⁶⁴ ».

En analysant les différents débats territoriaux de la région PACA⁶⁵ selon le concept du dispositif appliqué dans le domaine de la participation citoyenne, deux principaux types apparaissent. D'une part, « les dispositifs participatifs originaux », créés par la région PACA pour les débats régionaux, les débats entre les professionnels structurants, les contributions des maires et les contributions grand public via le site internet régional. D'autre part, des dispositifs suivant le protocole national mis en application pour les débats labellisés, la Journée citoyenne et le site internet participatif. Ces dispositifs peuvent être examinés par l'étude de la circulation des documents, cette dernière constituant un bon indicateur de la façon dont se déroule chaque débat.

Les documents mis en circulation dans le cadre du Débat national sur la transition énergétique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) proviennent d'une même source d'information, à savoir les dossiers d'information communs conçus par la région. La présentation des discours dans les débats en région est importante car ils servent à alimenter les débats. Nous retracerons aussi le circuit de ces documents pour chaque instance selon les protocoles régional et national.

3.1.1 Les dossiers d'information communs de PACA

La région a créé les dossiers d'information sur la base des « Socles de connaissance », au niveau national. Elle les a ensuite adaptés avec plus d'explications et des données locales. Certains sont conçus spécialement pour ce débat national mis en place au niveau régional. D'autres sont d'anciennes publications produites par la région PACA et ses partenaires.

3.1.1.1 Les dossiers d'information régionaux pour grand public

La région PACA a fait des dossiers d'information intitulés « Socle commun d'information et de connaissance », destinés à tout public. Ils sont disponibles sur le site

⁶⁴ Nous soulignons.

⁶⁵ Voir la description des différentes instances des débats dans la région PACA au chapitre 2.3.1, p.74-85.

internet de la région (<https://www.transition-energetique-paca.fr>) à la rubrique « Qu'est-ce que la transition énergétique ? ». Ils se composent de deux grandes parties.

La première est constituée des « Fiches-questions du débat en PACA » expliquant les cinq questions du débat national⁶⁶. Chacune comprend 4 pages suivant un même plan : l'explication d'un thème clé compris dans les questions du débat suivie par des pistes de réflexion et des questions ouvertes pour les débats.

La seconde partie comporte les « Fiches thématiques du Débat national sur la Transition énergétique en PACA » ou « socle général ». Il s'agit de cinq documents abordant les points suivant : la Précarité énergétique, 4 pages ; la Situation énergétique régionale, 4 pages également ; le Plan Climat Energie régional (PCER), 2 pages ; le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), de 6 pages ; les initiatives dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, exposées dans un livret de 12 pages. Dans le premier document sont données des explications d'expressions et des réflexions pour le débat ; dans le second sont évoquées les questions de la consommation et de la production énergétique dans le territoire ; le troisième précise le travail en cours et à venir ; le quatrième donne des indications sur les objectifs et les orientations. Quant au livret donne des exemples préalablement mis en œuvre et entend inciter les gens à agir ainsi qu'à faire partager d'autres initiatives déjà lancées. Les initiatives mentionnées dans ce livret sont regroupées sous 4 catégories : l'énergie dans le logement, les innovations et les nouveaux emplois dans les entreprises, la consommation énergétique au quotidien, et les sources d'énergie. Selon Valentin Lyant (entretien 2014), ces exemples d'initiatives locales attestent de ce qui se passe dans chaque département de la région : « Et c'est pour ça [que l'] on a décliné ces différentes fiches d'informations en fonction du département pour qu'on ait un grand nœud de fiches, la même pour toute la région ».

Enfin, la région a fait publier une « Méthodologie du débat énergétique en Provence-Alpes-Côte d'Azur » (2 pages) pour expliquer le cadre du débat organisé dans son territoire.

3.1.1.2 Le dossier d'approfondissement des connaissances : « Pour en savoir plus »

Ce dossier rassemble les publications régionales sur les travaux concernant la transition énergétique déjà mis en œuvre. Ces documents volumineux, au nombre de 6, fournissent des données techniques du domaine énergétique.

⁶⁶ Voir les grandes questions du DNTE dans le chapitre 2.3.2, p. 86-87.

Ils comprennent un « Atlas des énergies en Provence-Alpes-Côte d'Azur : Des constats d'impacts aux potentiels des ressources alternatives » de 98 pages réalisé par l'Observatoire régional de l'énergie⁶⁷ en 2012. Cette publication est destinée au grand public pour présenter la situation des énergies en région et favoriser le développement des énergies renouvelables. Un second document aborde « l'énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur : Consommer moins consommer mieux... » en 60 pages produites par la Direction de l'Information de la région en 2011. Il expose l'état des lieux des énergies en région et propose des moyens pour réduire la consommation énergétique. Le troisième évoque l'« Observatoire régional de l'Énergie Provence-Alpes-Côte d'Azur : bilan 2011 », de 20 pages. Œuvre de l'Observatoire du même nom, il explique les études sur la consommation énergétique et la production des énergies ainsi que leurs impacts dans les différents secteurs d'activités de la région. Le quatrième constitue le dossier « PCET Région » concernant le Plan Climat Régional de PACA. Il rassemble les feuilles de route des directions, les plans d'actions et la mise en œuvre des politiques énergétique en région. Il montre aussi le volet d'« adaptation » face au changement climatique dans les secteurs vulnérables et propose les plans d'actions. Vient ensuite le « Scénario Négawatt PACA ». Ce dossier est réalisé par une équipe de chercheurs dans le domaine de l'énergie mené par l'Institut Négawatt et les bureaux d'études associés comme Enertech, Solagro, AERE, E&E et WISE-Paris. Le but de la recherche est de proposer des trajectoires énergétiques qui se basent principalement sur les énergies renouvelables d'ici 2050. Il détaille les analyses des scénarios énergétiques sous plusieurs angles : la comparaison des scénarios français avec ceux d'autres pays, les hypothèses et les résultats du scénario négaWatt régionalisé en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les études dans les domaines sensibles comme l'usage des sols et la sortie du nucléaire, les facteurs de rupture du scénario négaWatt et les plans d'action pour la transition énergétique propre à la région. Enfin, le « Schéma Régional Climat Air Energie Provence-Alpes-Côte d'Azur (SRCAE) » produit par la région en concertation avec ses habitants en 2011. Ce document est une synthèse des travaux sur l'avenir énergétique régional face aux enjeux de changement climatique ainsi que la production et la consommation d'énergie à l'horizon 2020, 2030 et 2050.

Les dossiers d'information communs fournis par la région s'adressent à des destinataires divers. Les informations sont adaptées au public régional en respectant les

⁶⁷ L'Observation régional de l'Energie regroupe les grands acteurs dans les secteurs public et privé dans le domaine d'énergie et de la qualité de l'air dans le territoire régional : l'Etat, la Région PACA, l'ADEME, La Compagnie Nationale du Rhône, E-ON, Electricité Réseau Distribution France, GDF SUEZ, GRDF, Le Réseau de Transport d'Electricité, l'Agence Régionale pour l'Environnement, Air PACA. Ses missions sont d'évaluer et de soutenir les politiques publiques. Ce service est devenu L'Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air (ORECA) en 2014.

contenus donnés par le niveau national. La vulgarisation des renseignements technique prétend éduquer le public. De plus, les anciennes publications de la région PACA de 2011 en 2013 dans le dossier d'approfondissement de connaissances servent à nourrir les amateurs du domaine énergétique. Une autre caractéristique de ces dossiers d'information régionaux concerne les initiatives locales, essentielles pour donner la parole aux citoyens. Reste que, selon Valentin Lyant, les informations données par le Secrétariat général du débat semblent difficiles et inaccessibles pour les locaux :

On est toujours dans un cadre national même si on essaie assez vite d'aller sur des exemples qui sont locaux puisque dès que vous parlez national aux gens, même à l'idéal, ça paraît très loin. C'est à Paris. Et alors, toujours donner des exemples qui sont très proches ou dans le village à côté, dans des départements à côté. Ça parle tout de suite beaucoup plus aux gens. Donc, c'est pour ça on a toujours le cadre et puis un petit peu après des exemples. (Lyant, entretien 2015)

Alors que le « Socle de connaissances » du niveau national, fournit par le Secrétariat général du débat, s'adresse à tous, le « Socle commun d'information et de connaissance » de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur semble plus adapté aux destinataires régionaux en s'adressant non seulement aux novices dans le domaine énergétique mais aussi à ceux qui souhaitent avoir des renseignements techniques de caractère régional.

3.2 La circulation des documents dans les dispositifs participatifs du DNTE en PACA

La présentation des sources du DNTE faite, il convient d'évoquer désormais la circulation des documents dans les différentes instances de débats en PACA à travers les types de documents utilisés, la procédure suivie pour chaque débat et le mode de contribution à la synthèse régionale selon deux cadres d'organisation : régional et national.

3.2.1 La circulation des documents dans les dispositifs participatifs régionaux

La région PACA organise différents débats en fonction du public cible par des moyens de communication variés. Quatre différentes instances sont proposées : les débats citoyens, celui des professionnels structurants, les contributions des maires et les contributions du grand

public via le site internet régional. Chacune est mise en place avec des outils et des procédures différents.

3.2.1.1 Les débats citoyens régionaux

La région PACA a décidé de mettre en place un dispositif de débats consacré aux citoyens. D'après Valentin Lyant, les débats citoyens sont organisés spécialement pour faire entendre le public :

Et donc ce débat, l'objectif était de faire venir des citoyens, des associations, des gens de tout l'horizon pour avoir de nouvelles idées. Donc c'est pour ça qu'en fait ce débat était pas entre les politiques, les décideurs mais vraiment avec des personnes de terrain, des citoyens, des particuliers. (Lyant, entretien 2014)

La région a ainsi initié son propre format pour les débats dans son territoire : « un dispositif participatif a été conçu à partir d'un diaporama pédagogique, de fiches d'information, et trois fiches Point de vue » (« Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le débat national sur la transition énergétique », 2013 : 4). Afin d'assurer le meilleur déroulement possible des débats, Valentin Lyant (entretien 2014) affirme que la région a pris en charge l'organisation logistique, les lieux de rencontre et les personnels, les repas et la formation avec les dossiers d'information pour s'approprier des enjeux des débats avec inclinaison régionale.

Pour engager le plus grand nombre de citoyens dans ces débats en territoire, la région PACA a développé des documents d'information et de participation pour aider les participants à s'approprier les enjeux et favoriser l'expression sur la transition énergétique.

3.2.1.1.1 Le type de document utilisé pour le débat

Les documents mis en place pour les débats citoyens peuvent être divisés en deux groupes : les documents d'information et les « outils des débats régionaux ».

Outre les dossiers d'information conçus par la région déjà mentionnés, le service de la région PACA a fourni des exemples concrets des travaux de la transition énergétique pour chaque débat citoyen organisé dans les départements avec les documents intitulés « Initiatives par département ». L'équipe d'animation a aussi préparé un diaporama à vocation

pédagogique exposant les contenus techniques s'appuyant sur le « Socle de connaissance » national.

D'autre part, des « outils des débats régionaux » ont été conçus pour être utilisés durant l'animation des débats citoyens. Les « 3 fiches à répondre » se présentent sous forme de questionnaire à choix multiples pour chaque temps du débat : « Ma carte des constats », « La carte de mes engagements et difficultés pour changer » et « Ma carte "scénario de la transition énergétique" ». Quant aux « 3 fiches informatives », elles sont présentées en format de papier A4 imprimé pour consultation sur place : « Les mots de la transition énergétique », « Quels chemins de la transition énergétique » et « Votre famille "énergie" ».

En outre, une liste des « règles du jeu », c'est-à-dire les principes à respecter pour bien mener les débats, a été créée. Valentin Lyant (entretien 2014) explique que ce document a été cadré par le niveau national pour transmettre aux régions.

3.2.1.1.2 La procédure suivie pour les débats citoyens : un mois de débats citoyens en PACA

Les débats citoyens sont organisés par la région et ses partenaires : la DREAL⁶⁸ (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et l'ADEME⁶⁹ (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

Si Valentin Lyant confirme que tous les débats citoyens suivent les mêmes procédures, avec distribution des fiches pour la discussion, il faut cependant constater que le premier débat à Manosque ne suivait pas le même plan d'organisation que les autres. D'après les vidéos mises en ligne sur le site Youtube et les retranscriptions, les séquences du débat à Manosque sont divisées différemment. Il conviendrait donc de distinguer deux types d'organisation des débats : un débat public libre à Manosque le 29 mars 2013 et les quatre suivant l'animation régionale à Gap le 9 avril 2013, à Toulon le 10 avril 2013, à Nice le 11 avril 2013 et à Avignon le 29 avril 2013. Tous ont le même intitulé : « Quel est votre avis sur

⁶⁸ Les DREAL sont l'échelon régional du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité. Leurs travaux sont supervisés par le préfet de la région. Parmi leurs missions concernant les politiques au sujet d'environnement se trouve la promotion pour « la participation des citoyens dans l'élaboration des projets du ministère ayant une incidence sur l'environnement ou l'aménagement du territoire ». URL : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/services-deconcentres-du-ministere>, consulté le 9 avril 2017.

⁶⁹ « L'ADEME est l'opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous tutelle conjointe du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. » URL : <http://www.ademe.fr/connaître>, consulté le 9 avril 2017.

les choix à faire pour réussir la transition énergétique ? Donnez votre point de vue, il est essentiel pour contribuer à la loi de programmation sur l'énergie de l'automne 2013 », ils durent environ trois heures et restent ouverts dans la limite des places disponibles. Commencé en fin d'après-midi, vers 16h - 17h, ils se sont terminés vers 19h - 21h.

1) La procédure de l'animation du débat citoyen libre à Manosque

Le format du débat à Manosque emprunte celui de la réunion publique avec la présence des dirigeants politiques et aussi de l'expertise. Il est divisé en cinq temps : l'accueil, les discours introductifs, les exposés, les interventions et la conclusion.

Le débat commence avec l'accueil par l'animatrice, suivi des discours d'introduction des gouvernants de plusieurs niveaux : M. Bernard Jeanmet-Perelta, maire de Manosque et Président de Durance Luberon Verdon Agglomération, Mme Annick Delhaye, Vice-Présidente de la Région, déléguée au développement soutenable, à l'environnement, à l'énergie et au climat, M. Bernard Clap, président du Parc naturel régional du Verdon et Monsieur le sous-préfet, représentant de l'État.

Ensuite, s'enchaînent deux exposés. Les deux intervenants sont des experts sur le sujet de l'énergie. M. Valentin Lyant, chargé de mission au service Climat Air Énergie de la région, parle du Schéma régional Climat Air Énergie (SRCAE) et du scénario régional Négawatt. M. Bruno Rebelle, du comité de pilotage présente le débat national sur la transition énergétique et le contexte régional. Ces présentations ont pour but d'amener les participants au sujet du débat comme l'affirme l'animatrice :

Nous allons avoir toute une série d'intervention, enfin toute une série, encore deux interventions. Pourquoi ? Parce que c'est important, avant de commencer à se concerter de connaître ce dont on va parler, d'en connaître les différents éléments. De connaître les positions aussi des différentes collectivités territoriales de façon à ce qu'on puisse y réagir. (« Retranscription du débat citoyen sur la transition énergétique dans les Alpes de Haute-Provence, à Manosque » 2013 : 16)

L'animatrice invite ensuite les participants à prendre la parole en respectant les cinq grandes questions du débat national :

On va essayer de vous écouter justement. De profiter de ce contexte démocratique, dans lequel nous sommes ce soir plus particulièrement en plus. Ce qui fait plaisir quand on vous a entendu, c'est qu'on se rend compte en effet qu'on a des initiatives en cours qui sont intéressantes. (...) Il est temps de donner la cohérence à tout ça, de voir si en effet ça répond aux cinq grandes questions que nous pose le débat national sur la transition énergétique. Donc je vous demanderai d'intervenir

en essayant de prendre en compte ces questions (...). Qu'elles restent le filtre si vous voulez bien de vos interventions, propositions, présentations d'initiatives. Car il y a aussi certainement des initiatives dont vous voulez nous faire part. Voilà le débat est ouvert. Profitons bien. (« Re transcription du débat citoyen sur la transition énergétique dans les Alpes de Haute-Provence, à Manosque » 2013 : 31)

La prise de parole de chaque intervenant suit plus ou moins le même plan : la présentation du locuteur, l'intervention qui peut être classée sous trois formes : question, proposition et présentation des initiatives. L'animatrice joue le rôle de médiatrice après chaque intervention en faisant rebondir des réponses ou des réactions de la part des dirigeants ou des experts présents dans la salle.

Enfin, le débat se termine avec la conclusion de M. Bruno Rebelle. Il répond à certaines questions évoquées durant le débat. L'animatrice reprend la parole pour inviter à participer aux événements pour le débat national sur la transition énergétique.

Pour ce premier débat en PACA, c'est la confrontation directe entre les participants du débat et les experts ou les dirigeants avec l'intermédiaire de l'animatrice. Ce qui peut être vue comme une session questions-réponse. Aucune trace écrite n'est laissée par le public.

2) La procédure des débats citoyens formatés en PACA

Contrairement à la procédure mise en place à Manosque, les quatre débats de Gap, Toulon, Nice et Avignon se déroulent selon le même format réalisé par de l'agence Mars / Dac Communication. Les « outils des débats régionaux » sont distribués aux participants à l'entrée de la salle. La procédure de ces débats respecte le « dispositif participatif original » posé par la région avec un diaporama pédagogique, de fiches d'information et 3 fiches Point de vue (« Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le débat national sur la transition énergétique » 2013 : 4). Les séquences de l'événement s'enchaînent selon le même ordonnancement.

Dans un premier temps, c'est l'introduction du débat. L'animateur prononce quelques mots d'accueil et donne la parole aux représentants de la région, ou du département, et des hôtes. L'animateur passe ensuite à la présentation de l'équipe d'animation et à une annonce sur les aspects techniques de la soirée de débat : l'enregistrement vidéo qui servira à retranscrire le compte-rendu détaillé et le compte Twitter « @EnergiePACA » sous le nom de « DNTE PACA » permettant de participer au débat à distance *en live*.

Dans un second temps, c'est la présentation du débat. Cette étape débute avec la projection d'une vidéo de la campagne pour le débat national sur la transition énergétique : « La transition énergétique, qu'est-ce que c'est ? » d'environ deux minutes. Puis, l'animateur introduit les « outils des débats » mis en œuvre par la région avec les fiches informatives et 3 fiches de réponses avec des choix multiples qui seront utilisés durant les trois temps de discussion du débat : « *Mon point de vue sur l'énergie. Quelles évolutions sont à envisager pour demain ?* », « *Mes engagements et mes difficultés à changer ma consommation d'énergie. Dans mon logement, dans les transports... quels sont les leviers que je suis prêt à utiliser et les difficultés, freins et obstacles qui s'y opposent ?* » et « *L'énergie et la transition énergétique dans le département ... Quelles sont les énergies à développer, quels rôles pour les collectivités, les entreprises... ?* » Il expose ensuite les « 12 règles du jeu » à respecter pour bien mener la discussion avant de partager le point de vue du groupe et discuter des avis individuels : « Trois temps, un avis personnel, une mise en commun et un débat collectif » (« Retranscription de débat citoyen sur la transition énergétique dans les Hautes-Alpes, à Gap » 2013 : 9).

Le troisième temps est celui du débat proprement dit. Après avoir introduit les thématiques de chaque temps de discussion, l'animateur lance le débat. Chaque séance commence avec une série de diaporamas par l'équipe d'animation pour informer les participants de chaque temps de discussion. Ensuite, l'animateur les invite à se documenter avec « les fiches informatives » et à sélectionner deux réponses prioritaires sur les « fiches à répondre » durant une à deux minutes. Il y a aussi une case pour des réponses « autres à préciser » pour que les participants ajoutent d'autres propositions. Puis, sur l'écran projeté dans la salle, l'animateur fait le décompte des réponses de chacun des participants pour pouvoir les comparer. Ici l'animateur commence à donner la parole à ceux qui souhaitent parler de leurs propositions, hors liste. Et il sollicite les réactions des participants sur certaines réponses concernant les différentes justifications de leurs choix et la discussion collective s'engage. Les trois temps du débat s'enchaînent ainsi de suite avant que la soirée se termine avec les mots de clôture.

Pour les débats citoyens formatés, « les outils participatifs » de la région permettent aux participants de s'exprimer. Ils donnent tous des réponses dans les fiches préalablement fournies. Puis, certains prennent la parole pour développer leurs arguments ou contre-arguments avec la médiation d'un animateur. D'après Valentin Lyant (entretien 2014), ce dernier tient un rôle important durant les échanges car c'est lui qui fait attention à la durée du débat qu'il couvre l'ensemble des questions et aide à relancer la dynamique des échanges.

3.2.1.1.3 *Le mode de contribution pour la synthèse régionale*

Les débats citoyens régionaux constituent des contributions à la synthèse régionale. Concrètement, l'animateur demande aux participants de laisser leurs fiches de réponses sur place pour vérifier le comptage et compléter les propositions suggérées dans la case « autres à préciser ». Quant aux échanges dans la salle, ils sont enregistrés et mis en ligne sur les réseaux sociaux comme Youtube et Dailymotion, pour être ensuite retranscrits et prise en compte dans la synthèse régionale.

Il convient de préciser également que durant les débats citoyens, les participants sont informés par les documents distribués et les exposés des intervenants. Pour le débat libre à Manosque, le public a eu peu d'occasion d'exprimer son avis. Les prises de parole du public sont vues plutôt sous forme d'échanges directs avec les experts ou les représentants et les élus. Quant aux autres débats qui suivent, chaque participant peut, outre donner son avis par l'intermédiaire des fiches, prendre le micro pour développer ses idées. Ces fiches et retranscriptions des interventions sont censées constituer la matière principale de la synthèse régionale.

Il est à noter que malgré les efforts pour faire participer les citoyens aux débats organisés par la région, la plupart de participants ne sont guère venus qu'au nom des acteurs de l'énergie : experts, associations et professionnels. Phénomène que semble regretter Valentin Lyant (entretien 2014) : « Et après, en effet, on a constaté qu'il y avait très peu de particuliers dans ce débat. On a vraiment eu beaucoup plus de techniciens ou même les gens de mairies, de l'intercommunalité. Voilà, c'était un petit peu le côté dommage de ce débat. »

3.2.1.2 *Les débats entre « les professionnels structurants »*

Contrairement aux débats citoyens censément ouverts à tous, la région a organisé un autre dispositif de débat spécialement conçu pour « les professionnels structurants » de son territoire. D'après le document de la région intitulé *Transition énergétique : Questions et débats avec les professionnels de Provence-Alpes-Côte d'Azur*, ce public englobe tous les acteurs dans le domaine de l'énergie :

les industriels et les distributeurs d'énergie ou des équipements, jusqu'aux espaces d'information des citoyens et des entreprises, les réseaux consulaires, les associations d'animation ou de diffusion, les syndicats professionnels, les

collectives les plus concernées... (« Transition énergétique : Questions et débats avec les professionnels de Provence-Alpes-Côte d'Azur » 2013 : 2).

La région a identifié une cinquantaine de grands acteurs professionnels de l'énergie en région pour les inviter à donner leur avis sur la transition énergétique. Ce dispositif devait débattre en huis clos en excluant les gens ordinaires ou les associations « très militantes comme Greenpeace » qui pourraient poser les questions « bien conflictuelles » (Lyant, entretien 2015). Valentin Lyant affirme, dans son entretien en 2015, que grâce à ce choix, les participants ont pu s'exprimer aisément entre eux « sans risquer d'avoir un débat parasité par les oppositions qui finalement a rarement à donner ».

3.2.1.2.1 Le type de document utilisé

Pour recueillir le point de vue des professionnels, la région a lancé deux types de documents. Les « Fiches thématiques DNTE PACA » ou « socle général » sont conçues par la région comme une base de connaissances avec des données locales. De plus, il y a un guide de réflexion, aux contenus assez techniques avec « une déclinaison régionale des questions » appuyée sur les cinq questions du DNTE (« Transition énergétique : Questions et débats avec les professionnels de Provence-Alpes-Côte d'Azur » 2013 : 2). À cette liste s'ajoute « une liste de suggestions de questions et de propositions à débattre »⁷⁰. Contrairement aux questions fermées à choix multiples pour les citoyens, ces listes à destination des professionnels sont des questions ouvertes avec les contenus plus complexes.

3.2.1.2.2 La procédure au cours du débat : de l'écrit à l'ora

Le débat des « professionnels structurants » se déroule en deux étapes principales : les contributions écrites et le débat face à face.

Dans un premier temps, pour inviter les grands acteurs professionnels à participer au débat, deux lettres de sollicitation des avis auprès des « professionnels structurants » sont expédiées par courrier postal aux entreprises, organismes publics et privés, associations et

⁷⁰ Voir l'annexe dans « Transition énergétique : Questions et débats avec les professionnels de Provence-Alpes-Côte d'Azur » 2013 : 20-22.

syndicats de la région. Il est à noter qu'aucune information sur le critère de sélection des participants n'est indiquée.

La première, de deux pages, datée décembre 2012, a été signée par Dominique Flahaut, Chef du Service Énergie, Climat, Air Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Yves Le Trionnaire, Chef du service Énergie, Construction, Air et Barrages DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour 51 destinataires.

La seconde lettre de deux pages, datée le 17 janvier 2013, a été signée par Hugues Parant, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Michel Vauzelle, ancien ministre, pour 56 destinataires.

Elles sont envoyées avec des fiches informatives, au nombre de huit, produites par la région. La première moitié concerne la situation énergétique en région : la méthode du débat, le Schéma Régional Climat Air Énergie, le Plan Climat Énergie Régional, les chiffres régionaux de l'énergie tandis que la seconde porte sur les questions du débat dont « une déclinaison régionale des questions ».

Pour cette première phase du débat entre les professionnels, les acteurs de l'énergie ont été invités à envoyer des contributions écrites par courrier avant la date indiquée (le 15 février 2013) pour en faire une synthèse avant le débat grand public en mars. Ces documents permettent de voir la position officielle de chaque entreprise ou association au sujet de la transition énergétique et de les comparer. À partir de ces contributions, la région a fait une synthèse pour servir de base documentaire lors de la journée de débats prévue entre les « professionnels structurants » du 26 avril 2013. La journée du débat entre acteurs de l'énergie a été organisée sous forme « d'ateliers et d'une plénière » à Marseille et présidé par Mme Annick Delhaye, Vice-Présidente de la Région. Les discussions de la journée se sont déroulées à l'aide d'« une liste de suggestions de questions et de propositions à débattre » faite à partir des contributions écrites.

3.2.1.2.3 Le mode de contribution

Les contributions des professionnels peuvent être divisées en fonction des deux temps du débat. D'abord, les contributions sous forme d'écrits libres, réponses à une série de questions ouvertes données sur les cinq thématiques de débat. Ensuite, les propositions faites à la journée du débat entre « les professionnels structurants ». À partir de échanges et propositions faits lors de la journée du débat, la région a fait faire une synthèse des débats

entre les professionnels structurants intitulée « Transition énergétique : Questions et débats avec les professionnels de Provence-Alpes-Côte d'Azur » de 22 pages qui résume les positions des acteurs participés. Elle pointe également les points de consensus et de divergences pour verser à la synthèse régionale de la région.

Il s'agissait donc dans un premier temps de demander aux associations ou entreprises leurs points de vues respectifs avant de mettre en place un débat face à face réservé à eux seuls.

3.2.1.3 Les contributions des maires

Les maires de chaque commune comptent parmi les publics cibles des débats en PACA. La région a créé un autre dispositif pour les faire intervenir au sujet de la transition énergétique.

3.2.1.3.1 Le type de document utilisé pour le débat

Étant à la tête de collectivité territoriale, les maires ont été appelés à mobiliser leurs communes dans le cadre du débat national sur la transition énergétique. La région leur a envoyé les documents d'information sur le contenu du débat : le compte-rendu de la conférence énergétique régionale de lancement de débat sur la transition énergétique en région qui a eu lieu le 30 novembre 2012. Les documents concernant l'organisation des débats ont également été distribués comme la fiche méthodologique du déroulé du débat et la charte des débats territoriaux infra-régionaux (les débats labellisés).

3.2.1.3.2 La procédure au cours du débat

Une lettre de sollicitation des avis auprès des maires datée le 17 décembre 2012 et signée par Hugues Parant, préfet de la région PACA et Michel Vauzelle, ancien ministre, a été envoyée par courrier postal à une liste de destinataires des responsables territoriaux (départements, communes et établissements publics de coopération intercommunale). Elle était accompagnée de trois pièces jointes : compte-rendu de la conférence énergétique régionale, fiche méthodologique du déroulé du débat et charte des débats territoriaux (les

débats labellisés) sur la transition énergétique. Les maires ont été ainsi invités à donner leurs avis sur le compte-rendu de la conférence énergétique régionale de lancement de débat sur la transition énergétique en région sous forme d'écrits libres par courriel (debat.transition.energetique@regionpaca.fr).

3.2.1.3.3 Le mode de contribution pour la synthèse

Le dispositif entendait obtenir les contributions écrites de chaque maire de la région PACA. Malgré tout, peu ont répondu dans le cadre prévu. Ils ont surtout répondu collectivement sous forme de deux écrits libres au nom de l'Association des Maires de France et l'Union Régionale des Maires.

Selon Valentin Lyant (entretien 2015), la raison en était que le sujet de l'énergie était trop technique et abstrait. Accordant la priorité aux développements locaux, ces élus se sont davantage intéressés aux infrastructures.

Un autre dispositif, celui des débats labellisés, a donné l'occasion à ces élus de mobiliser leurs communes et d'échanger avec les habitants comme à Arles, Dignes-les-Bains et Forcalquier.

3.2.1.4 Les contributions grand public via le site internet régional

Pour sensibiliser les citoyens, la région PACA a mis en place un site internet (<https://www.transition-energetique-paca.fr>) le 1^{er} mars 2013 conçu comme un centre pédagogique et informatif des divers événements au niveau local. Il était en lien avec des réseaux sociaux, Twitter et Facebook, pour promouvoir des événements, permettre au public de suivre des débats et montrer la transparence des participations.

3.2.1.4.1 Le type de document utilisé pour le débat

Ce site internet proposait des documents d'information sur les différents thèmes du débat national avec une déclinaison régionale et aussi sur les activités et les moyens d'y contribuer. Les informations disponibles sur le site internet étaient regroupées en 5 rubriques.

La première porte sur la question fondamentale *Qu'est-ce que la transition énergétique ?* Cette page expliquait la définition de la transition énergétique ainsi que les motivations du débat avec deux dossiers d'information à consulter et à télécharger : « le Socle commun d'information et de connaissance » et « Les grandes étapes du débat en Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

La deuxième était intitulée *Comment participer au débat en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?* Plusieurs moyens de communication sont proposés pour faire participer les citoyens : « Je m'informe et m'exprime via les réseaux sociaux » avec les liens vers différents sites internet comme Youtube, Dailymotion, Facebook et Twitter, « Je rejoins les débats organisés dans ma région » avec l'agenda des débats organisés en région, « Je donne mon avis en apportant ma contribution » et « Je m'inscris à la journée citoyenne du samedi 25 mai à Marseille ».

La troisième portait sur la *Transition énergétique, vous avez la parole !* Cette rubrique signalait encore une fois plusieurs moyens de communication pour contribuer au débat dans la région : « J'utilise les réseaux sociaux », « La journée citoyenne du samedi 25 mai à Marseille », « Exprimez-vous pendant les débats », « Votre contribution écrite » et « Votre contribution sur le Schéma Régional Climat Air Energie ».

La quatrième comportait *Les initiatives en Provence-Alpes-Côte d'Azur* : Cette page montrait les initiatives déjà engagées en terrain sur la carte de la région avec le livret des initiatives disponible à télécharger.

La dernière évoquait les *Débats près de chez moi !* : Cette rubrique rassemblait tous les événements organisés dans le cadre du débat sur la transition énergétique en région : « Les journées de l'énergie 29, 30 et 31 mars 2013 », « L'agenda de tous les débats en région Provence-Alpes-Côte d'Azur », « Visionner les débats région qui ont eu lieu » et « La journée citoyenne du samedi 25 mai à Marseille ». En outre, « La carte des débats » présentait aussi les débats qui ont lieu dans tous les territoires nationaux.



Figure 12 : Le site internet du DNTE en PACA (Capture d'écran)

Les résultats des débats organisés dans la région comme les vidéos des débats citoyens régionaux, la synthèse de débats entre les professionnels et la synthèse finale de la région ont été mis en ligne pour montrer la transparence du processus participatif.

3.2.1.4.2 La procédure au cours du débat

Après avoir consulté les différents documents d'information disponible sur le site, les internautes étaient invités à s'exprimer en envoyant leurs commentaires ou leurs initiatives. Ils pouvaient ainsi envoyer des propositions par des contributions écrites par courriel (debat.transition.energetique@regionpaca.fr).

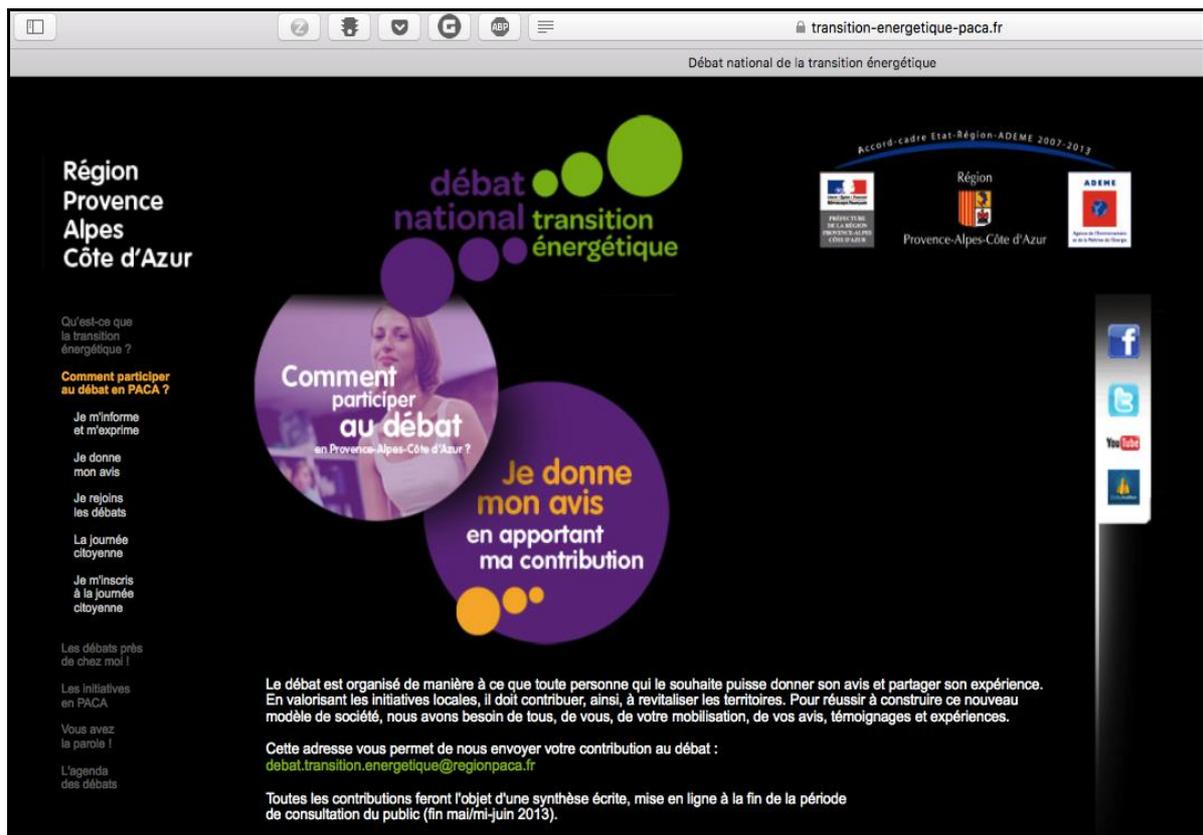


Figure 13 : La page dédiée à la contribution écrite pour le DNTE en PACA (Capture d'écran)

3.2.1.4.3 Le mode de contribution pour la synthèse régionale

Les contributions étaient sous forme d'écrits libres envoyés en tant que messages et les pièces jointes au courriel de la région. Au total, 38 contributions ont été versées à la synthèse régionale.

En somme, le site internet de la région PACA devait servir de base informative. Les internautes pouvaient s'informer avant de contribuer au débat à travers les messages envoyés au courriel de la région.

La présentation des dispositifs mise en place par la région PACA faite, il convient d'évoquer désormais les dispositifs nationaux concernant les échanges entre les citoyens de chaque région.

3.2.2 La circulation des documents dans les dispositifs participatifs nationaux

Le Conseil National du Débat sur la Transition Énergétique (CNDTE) a fixé trois événements pour le débat tout public : la Journée citoyenne du 25 mai 2013, les contributions grand public à partir du site internet participatif et les débats labellisés. Chacun a son propre format d'organisation à respecter pour la mise en place dans les territoires.

3.2.2.1 La Journée citoyenne

Comme nous l'avons exposé dans le chapitre précédent⁷¹, la Journée citoyenne du 25 mai 2013 adopte le protocole des rencontres du *World Wide Views* du *Danish Board of Technology* pour une consultation citoyenne nationale. Cependant, pour mettre en application les méthodes danoises, la région PACA a dû les modifier à cause des contraintes imprévues.

Pour sélectionner les citoyens participants, la région a eu recours à l'entreprise privée COHDA⁷² afin de dégager le profil énergétique de la démographie nationale. Pourtant, en considération de ses procédures internes pour la logistique et le transport pour les participants anticipés, la région n'a dû limiter les places que pour les habitants du département des Bouches du Rhône. 150 personnes ont été confirmées pour y participer. Or, le 25 mai 2013, seuls 72 personnes étaient présents. (« Journée Citoyenne - 25 mai 2013 : Compte-rendu et enseignements » 2013 : 1-2)

3.2.2.1.1 Le type de document utilisé pour le débat

Selon le dispositif participatif du *World Wide Views*, les documents d'information et les fiches de réponse sont indispensables.

Au sujet des documents d'information pour la Journée citoyenne du 25 mai, les 4 livrets d'information sont conçus selon les quatre séquences nationales de la Journée. Ils ont été réalisés par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Leurs contenus reposent sur le « Socle de connaissances » et les études du Conseil national du débat sur la transition énergétique et du Comité citoyen (« Synthèse de la Journée citoyenne du 25 mai 2013 » 2013 : 14). Ces documents ont été soumis au Comité de relecture scientifique qui

⁷¹ Voir la description de la Journée citoyenne au chapitre 2.3.1.2.2, p. 82-83.

⁷² COHDA est un institut d'études généralistes et de préconisation marketing indépendant situé à Bordeaux.

faisait partie du Groupe des experts pour assurer les renseignements appropriés avant d'être validés par le Comité de pilotage et diffusés par le Secrétariat général du débat national sur la transition énergétique. La fondation *Danish Board of Technology* en tant que fondateur du protocole *World Wide Views* veillait à ce que l'élaboration et le contenu final soient conformes au protocole.

Quant au contenu de ces documents, chacun traitait un thème spécifique pour chaque temps de la Journée :

1. Pourquoi s'engager dans la transition énergétique ?
2. Comment agir sur la consommation des énergies ?
3. Quel chemin prendre pour la transition énergétique ?
4. Comment pouvons-nous concrètement mettre en œuvre la transition énergétique ?

Ils étaient tous sous forme d'un livret de 12 pages sauf le premier livret de 20 pages avec le mode d'emploi et les explications.

D'ailleurs, de courtes vidéos d'animation de deux à trois minutes étaient prévues pour introduire chaque séquence de débat ainsi que les fiches de réponse pour chaque séquence sous forme de questionnaires à choix multiples.

3.2.2.1.2 La procédure au cours du débat

Les participants ont reçu les quatre livrets d'information une semaine avant la Journée citoyenne qui avait lieu à l'Hôtel de Région à Marseille.

Quant au déroulement de la Journée citoyenne, elle est divisée en cinq séquences. Les quatre premières sont les séquences indiquées par le protocole national. Comme suggéré dans le cadrage d'organisation, chaque région pouvait proposer une séquence finale avec une problématique locale. La région PACA en a proposé un autre, centré sur l'« Industrie et Économie verte ».

Chacune des séquences suivait le même plan d'animation. Premièrement, la projection d'une courte vidéo pour introduire chaque temps de débat. Deuxièmement, les participants s'échangeaient leurs arguments et leurs expériences à partir des questions et propositions données autour d'une table de 10 personnes. La présence d'un facilitateur dans chaque groupe aide à gérer les discussions. Enfin, le vote individuel de chaque participant dans le questionnaire donné. À la fin de chaque séquence, les participants étaient priés de changer de

table pour diversifier les discussions. La Journée s’achevait sur la conclusion permettant au public d’évaluer la procédure du débat, de manière individuelle, à l’aide du formulaire et des questions à choix multiples.

3.2.2.1.3 Le mode de contribution pour la synthèse régionale

Chaque participant devait répondre individuellement après les échanges collectifs. Les questions étaient de caractères différents. D’une part, elles comprenaient des questions fermées. Il s’agissait des questions à échelle et à choix multiples dont le nombre des choix variait de 5 à 18. D’autre part, certaines étaient des phrases à trou à compléter.

Les réponses de chaque séquence étaient envoyées sur la plate-forme commune du site internet de *World Wide Views* pour le traitement statistique des résultats bruts. Ils devaient être ensuite projetés sur place pour voir la comparaison de la consultation dans tous les territoires ayant participé. Restaient les questions ouvertes à traiter et l’analyse des résultats globaux qui devaient être présenté un peu plus tard dans un document régional *Journée citoyenne : Compte-rendu et enseignements* de la région PACA. Ces renseignements étaient censés alimenter la synthèse régionale ainsi que le document national consacré à la Journée citoyenne *Synthèse de la Journée citoyenne du 25 mai 2013*.

En conclusion, la Journée citoyenne constituait un format de consultation citoyenne inédit en France. Sa méthode de sélection des participants et son processus participatif suivaient les protocoles de *World Wide Views* avec les étapes clés d’information, d’échanges et d’expression. Les participants discutaient en petits groupes avec la présence d’un facilitateur avant de répondre individuellement dans les fiches données. La projection des résultats à la fin de la journée devait attester de la transparence du processus.

3.2.2.2 Les contributions grand public via le site internet participatif

Le site internet participatif était un espace d’information pour grand public. Grâce à sa plate-forme spécialement conçue, il devait permettre également de recueillir les contributions et les initiatives pour le débat national.

3.2.2.2.1 Le type de document utilisé pour le débat

Un kit particulier intitulé « lanceurs de discussion » a été mis en ligne pour préparer le débat sur le site internet national équipé d'un mode d'emploi de quatre pages de papier A4 dont le dernier page montre les questions-guides pour envoyer les contributions sur le site internet. Il regroupait 12 thèmes dérivés des cinq questions principales du débat national :

1. Comment peut-on aider les Français à maîtriser leur consommation d'énergie ?
2. Quelle(s) énergie(s) voulons-nous pour demain ?
3. Quelles énergies renouvelables voulons-nous ?
4. Quels prix pour l'énergie demain ?
5. Comment sécuriser notre approvisionnement en énergie ?
6. Quels choix énergétiques pour une France plus compétitive ?
7. Quels emplois la transition énergétique peut-elle créer ?
8. Comment lutter contre la précarité énergétique ?
9. Quel rôle doit jouer la France pour lutter contre le réchauffement climatique ?
10. Quelle(s) énergie(s) devons nous favoriser pour protéger notre environnement ?
11. Quel rôle doit jouer la France en matière d'énergie sur l'échiquier international ?
12. Comment sécuriser notre approvisionnement en énergie ?

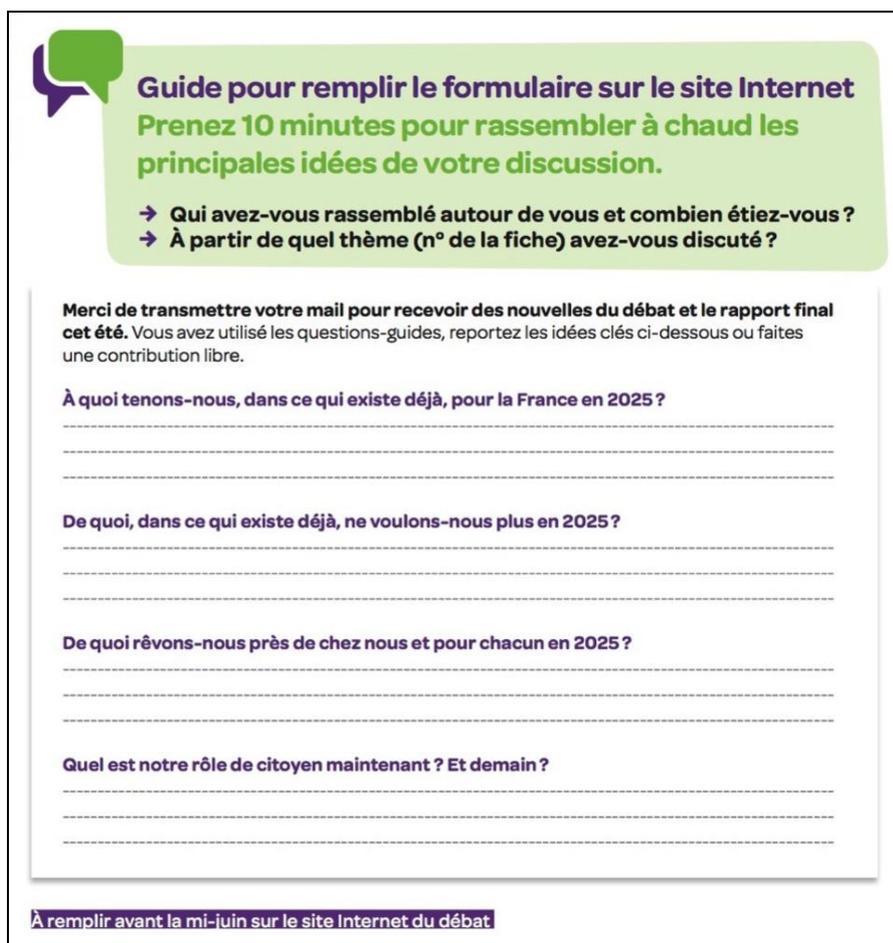
Chaque thème se présentait sous format A4 de deux pages recto-verso suivant le même plan pour expliquer le sujet traité, la comparaison entre la situation actuelle et celle envisagée pour l'avenir, les informations techniques concernant le sujet et les pistes de discussion.

3.2.2.2.2 La procédure au cours du débat

Les internautes étaient invités à consulter le mode d'emploi et à choisir un ou plusieurs thèmes proposés par le kit « lanceurs de discussion ». Puis, ils en débattaient entre eux. Après les échanges, ils étaient appelés à préparer leurs propositions suivant les questions-guides du mode d'emploi et à envoyer leurs contributions dans le formulaire donné dans la rubrique « Vous avez la parole » sur le site internet du débat national.

3.2.2.2.3 Le mode de contribution pour la synthèse régionale

Les contributions que les internautes pouvaient faire étaient proposées sous deux formats : les questions-guides ou la contribution libre. Elles devaient être envoyées sur le site internet avant la date indiquée pour être intégrées à la synthèse nationale.



Guide pour remplir le formulaire sur le site Internet
Prenez 10 minutes pour rassembler à chaud les principales idées de votre discussion.

- **Qui avez-vous rassemblé autour de vous et combien étiez-vous ?**
- **À partir de quel thème (n° de la fiche) avez-vous discuté ?**

Merci de transmettre votre mail pour recevoir des nouvelles du débat et le rapport final cet été. Vous avez utilisé les questions-guides, reportez les idées clés ci-dessous ou faites une contribution libre.

À quoi tenons-nous, dans ce qui existe déjà, pour la France en 2025 ?

.....

.....

De quoi, dans ce qui existe déjà, ne voulons-nous plus en 2025 ?

.....

.....

De quoi rêvons-nous près de chez nous et pour chacun en 2025 ?

.....

.....

Quel est notre rôle de citoyen maintenant ? Et demain ?

.....

.....

À remplir avant la mi-juin sur le site Internet du débat

Figure 14 : Le guide pour les contributions en ligne

D'abord, les utilisateurs d'internet devaient préparer les contributions à partir des questions-guides dans le mode d'emploi des « lanceurs de discussion » qui se projetaient toutes dans l'avenir, précisément en 2025, date fixée par le président de la République française pour la réduction de la part du nucléaire dans le mix énergétique du pays. (MEDDE-METL n°2013/3 : 236) Ces questions étaient à caractère ouvert pour que les internautes puissent développer librement leurs réponses.

Ensuite, les internautes pouvaient envoyer leurs contributions dans la rubrique « Vous avez la parole » sur le site internet national en remplissant le formulaire avec le sujet traité et

les détails de la contribution. Il était demandé également de choisir un ou plusieurs des thèmes donnés : « Changement climatique, Éco-gestes, Efficacité énergétique, Énergie nucléaire, Énergies fossiles, Énergies renouvelables, Fiscalité, Gaz à effet de serre, Mobilité/transports, Nouvelles technologies de l'énergie, Prix des énergies, Qualité de l'air, Recherche et développement, Rénovation habitat ». Les internautes pouvaient également partager leurs initiatives dans la rubrique « Présentez-nous votre initiative » en indiquant le titre, la description de l'initiative, les motivations, les obstacles rencontrés, les ressources mobilisées et les propositions et en choisissant l'un ou plusieurs des thèmes donnés. Les contributeurs devaient nécessairement préciser leur profil (nom et prénom, le courriel et la région d'origine) afin que le responsable du site national pût retourner les contributions pour alimenter la synthèse de chaque région du pays.

Pour conclure, le site internet participatif national se voulait un espace d'information et d'expression. Contrairement au site internet régional de PACA où les contributeurs devaient envoyer leurs messages par courriel à la région, le site internet participatif facilitait les procédures en permettant aux internautes d'envoyer directement leurs contributions sur sa plate-forme. Enfin, 81 contributions ont été envoyées au nom des habitants de la région PACA. Ces propositions ont été utilisées dans la synthèse régionale.

3.2.2.3 Les débats labellisés : la variété des débats dans le territoire

D'après les principes de la charte de labellisation, le soutien et la valorisation des événements organisés sont garantis « dans leur initiative pédagogique et démocratique ». (MEDDE-METL n°2013/3 : 279) Comme il était permis à tout organisme collectif d'organiser des événements, les sujets traités ont différé les uns des autres. Le Conseil national du débat sur la transition énergétique (CNDTE) ne précisait pas le type et la procédure pour ce type de débat. Ce qui cadre ces débats était la lignée des questions principales du débat national et l'engagement à contribuer sur le site internet national du débat. Les modes d'organisation des débats et les sujets traités apparaissent ainsi particulièrement variés selon les différents organisateurs.

3.2.2.3.1 Le type de document utilisé pour le débat

Dans la région PACA, 61 débats ont reçu le label. Les organisateurs sont d'horizons divers : associations, entreprises, Parcs Naturels Régionaux (PNR), collectivités territoriales comme les communes et la région. La plupart de débats sont destinés au grand public et aux professionnels.

Comme l'objectif de ce type de débat était de sensibiliser le public et de l'informer au sujet de la transition énergétique, chaque organisateur pouvait utiliser l'information des sites internet national et régional dans les débats. Il peut également faire partager des informations plus spécifiques selon sa spécialité. Malgré la variété des événements, ils furent très formatés par le « kit de communication » qui encadrait la présentation des documents dans les débats « labellisés ».

3.2.2.3.2 La procédure au cours du débat

Chaque organisateur était libre de choisir son format de débat selon son public. Comme le grand public était ciblé dans la plupart de débats labellisés, le débat public classique a été le plus utilisé. Par exemple, les groupes Fondation Danielle Mitterrand – France Libertés et Green Cross ont choisi les tables rondes thématiques alors que le Parc naturel régional de Verdon a adopté les conférences-débats. Pour certaines associations, déjà acteurs dans le domaine de l'énergie, les thèmes des débats étaient assez techniques et réservés aux membres ou personnels internes. Il est important de noter que ces organisateurs ont mis en place des formats d'organisation participatifs et interactifs comme le café-débat (World café) organisé par l'ARCS (Association pour la Rationalisation des Coûts Sociaux) pour organiser les échanges entre membres de l'association ou des ateliers participatifs organisés par l'entreprise Schneider pour les professionnels de l'énergie.

3.2.2.3.3 Le mode de contribution pour la synthèse régionale

Une fois les événements terminés, les organisateurs étaient chargés d'envoyer les contributions sur la plate-forme du site internet national. Selon la charte de labellisation, ces contributions pouvaient se présenter sous « des formes adaptées : compte rendu de réunions, propositions, synthèses (...) » (MEDDE-METL n°2013/3 : 279).

Pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les organisateurs ont présenté leurs contributions sous forme de synthèse. Ils ont dû préciser les détails de l'événement : Titre de l'événement, Date, Lieu d'organisation, Horaires d'organisation, Participation des invités de l'événement, Nombre de participants, Type de public (grand public, professionnels, élus, spécialistes...), Type de débat (technique, public, professionnel...), Remarque / Programme de l'événement, Document(s) joint(s) (articles de presse, photos, ou tout autre information utile à la synthèse), Contact de l'organisateur et Contenu : contributions écrites présentées suivant les questions du débat. S'il y eut 61 débats labellisés dans la région, seulement 41 contributions ont été renvoyées dans le temps imparti.

Au final, il apparaît que les débats « labellisés » ont permis d'élargir le public participant à un débat qui se voulait national. Avec la charte de labellisation qui ne fixait aucune contrainte quant aux formats d'organisation, chaque organisateur a pu adapter le débat en fonction du public ciblé : le milieu scolaire, professionnel ou populaire. Résultat : les débats ont été de natures très diverses. Ce qui atteste aussi la mobilisation des acteurs sur le territoire.

Suite aux contributions des dispositifs régionaux et nationaux, la région PACA a fait élaborer le document intitulé *Débat national sur la transition énergétique : La synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Il a été rédigé par le prestataire extérieur, l'agence Mars, agence conseil en éco-communication (Lyant, entretien 2014), en respectant la trame et le calibrage indiqués dans la circulaire. Ce document dresse le bilan des propositions selon trois critères : « leur occurrence dans les débats, leur pertinence vis-à-vis du sujet et leur niveau de consensus. » (« Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le débat national sur la transition énergétique » 2013 : 2) Cette synthèse a été validée à la Conférence régionale de clôture du Débat le 14 juin 2013. Un addendum d'une page est venu ultérieurement le compléter avec quelques ajouts et modifications.

En somme, la circulation des documents dans le cadre du DNTE en PACA révèle le fonctionnement de deux grands dispositifs régional et national. Le type de document utilisé, la procédure au cours du débat et le mode de contribution pour la synthèse régionale ont été organisés dans des cadres précis définis par l'État et la région organisatrice. Le Socle commun d'informations a été produit dans le cadre du débat national. La région l'a ensuite adopté pour y ajouter également des dossiers communs de renseignements locaux pour

faciliter l'appropriation par la population du sujet au cœur du débat. La diversité des formes d'organisation des débats devait correspondre à la diversité des publics. Tous les débats se sont terminés avec la production d'une synthèse présentant, outre l'organisation des débats, les points de consensus et de divergences ainsi que les recommandations pour prendre une décision comme l'illustrent les deux figures ci-dessous.

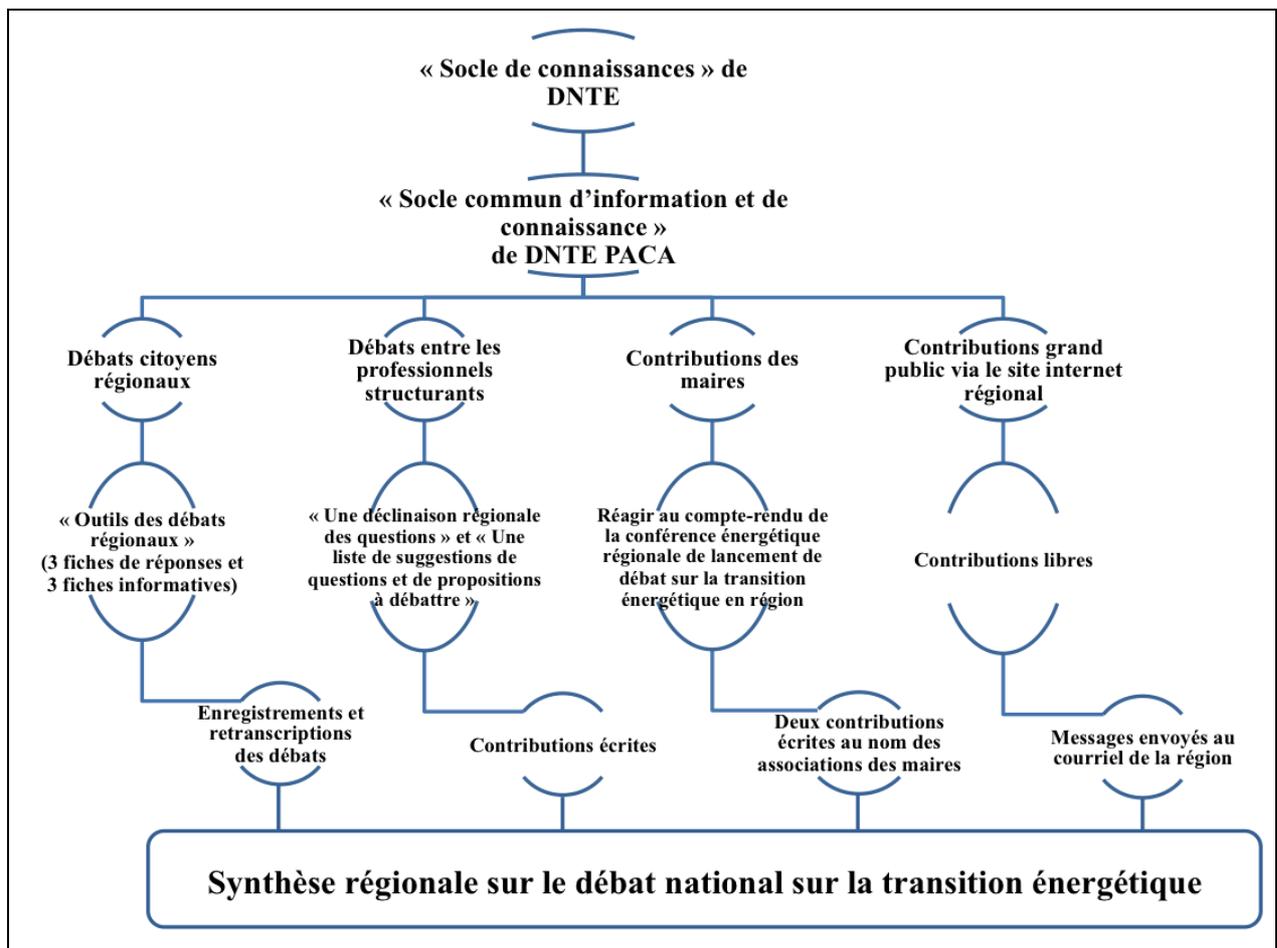


Figure 15 : Le circuit des documents dans les dispositifs participatifs régionaux du DNTE en PACA

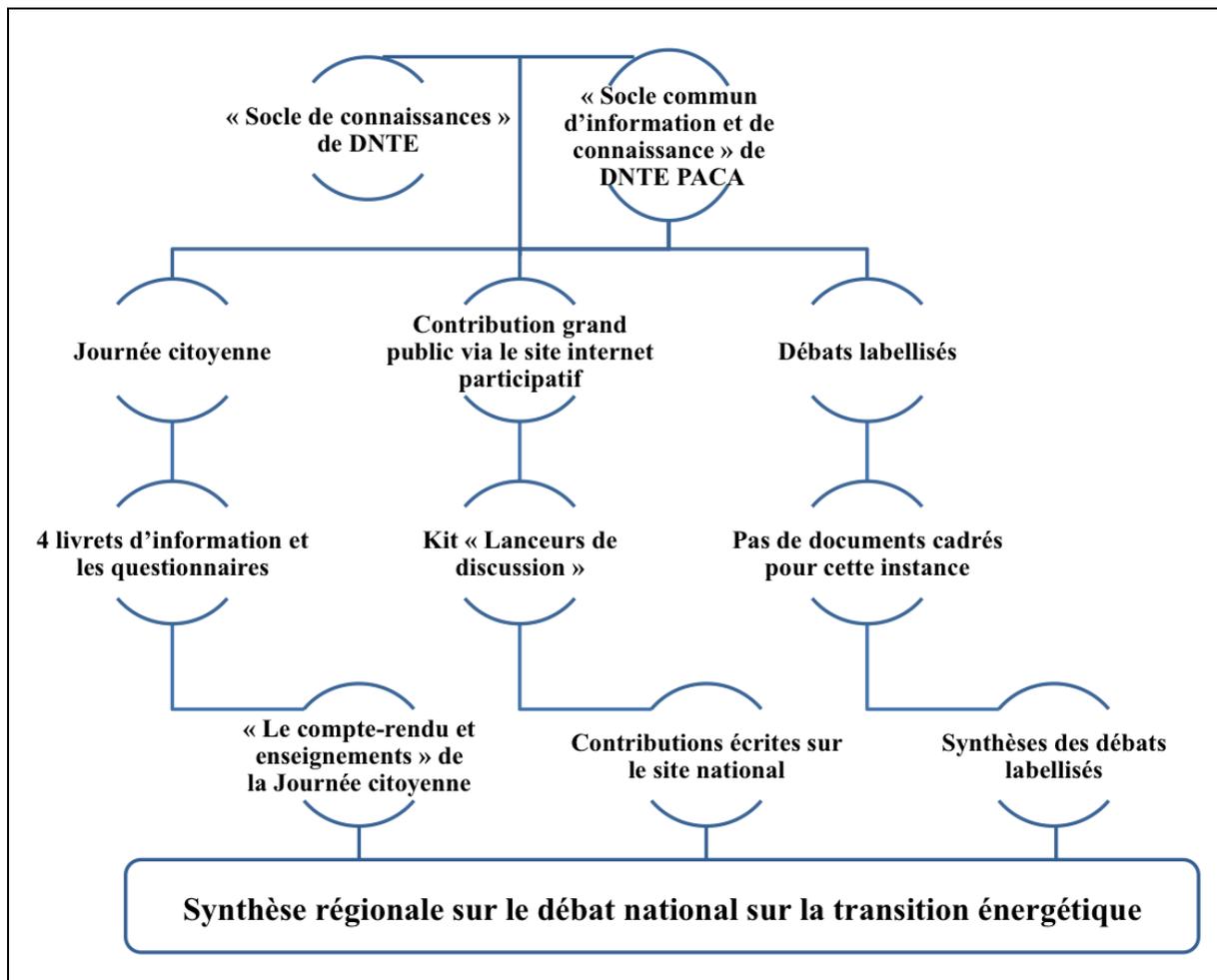


Figure 16 : Le circuit des documents dans les dispositifs nationaux du DNTE

Nous avons examiné dans ce chapitre les dispositifs participatifs mis en œuvre au niveau régional et national en PACA à l'aide de la circulation des documents utilisés, nous allons approfondir notre étude avec l'analyse des dispositifs participatifs du DNTE dans la partie suivante.

3.3 L'analyse des dispositifs participatifs du DNTE en PACA

Après avoir étudié les dispositifs participatifs du DNTE en PACA au niveau régional et national, nous allons les examiner selon deux grilles d'analyse. Dans un premier temps, nous recourons à l'aspect communicationnel proposé par Gene Rowe et Lynn Frewer en analysant le « flux d'information » (*Flow of information*) entre le public participant et les décideurs pour proposer une typologie des mécanismes de dispositifs participatifs. Dans un

second temps, nous utiliserons « le cube de la démocratie » (*The Democracy Cube*) d'Archon Fung afin de dégager les effets de la participation des dispositifs participatifs du DNTE en PACA.

3.3.1 Les dispositifs participatifs du DNTE et leurs aspects communicationnels

Nous reprendrons le modèle de Rowe et Frewer afin d'identifier les mécanismes utilisés dans chaque dispositif participatif du DNTE en PACA et d'en établir une typologie. Jean-Michel Fourniau (2010) explique que cette grille d'analyse révèle « l'effectivité des dispositifs selon la nature et la direction du flux d'information qu'ils permettent d'engendrer entre citoyens et décideurs ».

Selon le modèle du flux d'information (*Flow of Information*), Rowe et Frewer (2005 : 254) distinguent les mécanismes de « l'engagement public » (*public engagement*) en trois formats : la communication, la consultation et la participation, comme l'illustre la figure suivante :

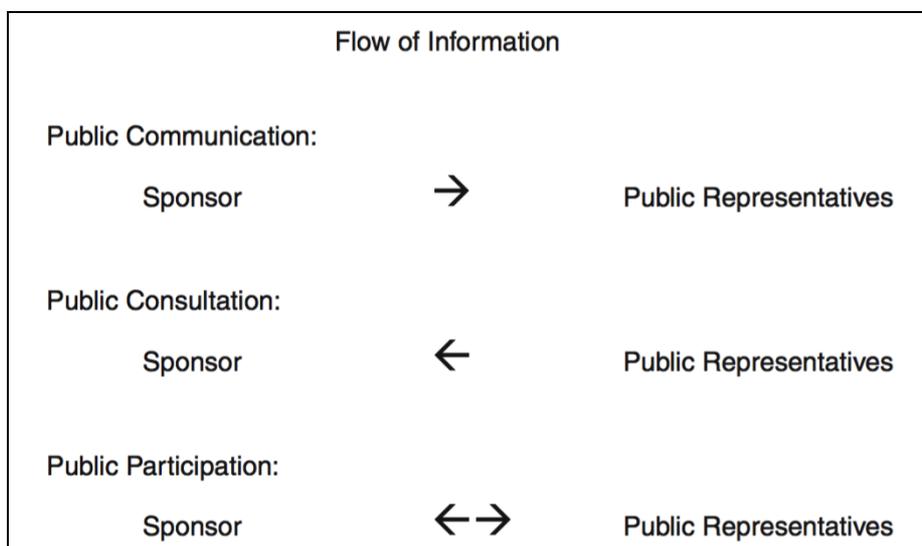


Figure 17 : Le modèle du flux d'information (*Flow of Information*)

D'après Rowe et Frewer (2005), les mécanismes qui réalisent ces trois formats sont différents les uns des autres. Pour la communication publique (*public communication*), le flux d'information se fait en sens unique. L'accent est mis sur les organisateurs qui s'efforcent de transmettre avec un maximum d'efficacité les informations auprès du public sans retour nécessaire de ce dernier. Pour la consultation publique (*public consultation*), le flux

d'information se présente également en sens unique. L'émetteur des informations est cette fois le public qui suit les démarches préétablies par les organisateurs sans aucun dialogue formel entre eux. Contrairement à ces deux démarches précédentes, le flux d'information se fait dans les deux sens dans la participation publique (*public participation*). Les échanges entre le public et les organisateurs se concrétisent sous forme d'un dialogue et d'une négociation.

L'effectivité de ces mécanismes reflète deux concepts : la justesse (*fairness*) de l'exercice et la compétence/efficacité du mécanisme d'engagement public pour atteindre l'objectif visé. Le premier concept porte sur la perception du public concerné par l'exercice et/ou du public en général. Le public croit que l'exercice du mécanisme est réalisé avec l'intention juste de collecter les avis sur un échantillon approprié de la population concernée et d'agir sur leurs opinions. Quant au second, les auteurs développent le concept de compétence/efficacité du mécanisme d'engagement public en se référant au mode d'obtention des informations, au transfert et à la combinaison de l'opinion du public et/ou celle des organisateurs. À en croire le modèle du « flux d'information », le but de ce critère est ainsi d'optimiser les informations de sources pertinentes et de les transférer d'une manière efficace aux destinataires appropriés.

Afin de définir chaque mécanisme et les catégoriser selon le modèle proposé, il est essentiel de comprendre d'abord le contexte de l'exercice du mécanisme d'engagement public. Rowe et Frewer (2005) distinguent 6 caractéristiques majeures pour qualifier les variables dans les mécanismes d'engagement public suivant leurs effets sur le modèle du « flux d'information » comme présentés dans la figure suivante :

<i>Mechanism Variable</i>	<i>Levels of Variable</i>	<i>Aspect of Effectiveness Potentially Influenced</i>	<i>Relevant Type of Engagement</i>
Participant selection method	Controlled Uncontrolled	Maximize relevant participants	Communication Consultation Participation
Facilitation of information elicitation	Yes No	Maximize relevant information from participants	Consultation Participation
Response mode	Unlimited/open Limited/closed	Maximize relevant information from participants	Consultation Participation
Information input	Set information Flexible information	Maximize relevant information from sponsors	Communication
Medium of information transfer	Face-to-face Non face-to-face	Maximize transfer and processing of relevant information	Communication Consultation Participation
Facilitation of aggregation	Structured combination Unstructured combination	Aggregation of participant information	Consultation Participation

Figure 18 : Le résumé des critères majeurs des variables dans les mécanismes d'engagement public (Rowe et Frewer 2005 : 265)

D'après cette figure, l'effectivité de l'engagement public dépendra du mécanisme choisi et de la manière dont le mécanisme est mis en œuvre dans chaque exercice spécifique. Autrement dit, il faudra réfléchir au but visé : le choix du type d'engagement public et le contexte de sa mise en place (Rowe et Frewer 2005). Nous pouvons ainsi diviser les critères majeurs des variables dans les mécanismes d'engagement public en 5 modes selon leurs effets sur le modèle du « flux d'information ».

Premièrement, en ce qui concerne le mode de sélection des participants, il est nécessaire d'analyser le degré du contrôle durant la sélection des participants. Le contrôle aide à maximiser les participants pertinents car le nombre et le profil des participants engagés peuvent être déterminés. D'ailleurs, les participants actifs représentent des sources potentielles d'informations quand ils peuvent donner des informations compréhensibles et appropriées.

Deuxièmement, au sujet du mode d'obtention des informations du public, pour maximiser les informations pertinentes du public visé, deux facteurs jouent un rôle important. D'une part, la présence d'un facilitateur favorise les échanges entre les participants pour obtenir le plus d'informations. D'autre part, le mode de réponse est une condition importante à vérifier. Le mécanisme qui donne la parole libre aux participants renvoie au mode de réponse ouvert, ce qui permet, en théorie, d'obtenir le plus d'information. Au contraire, si les participants sont contraints à choisir une ou plusieurs réponses parmi les options données, le mode de réponse est fermé.

Troisièmement, le caractère des informations données par les organisateurs est important pour faire participer le public engagé. Il est essentiel que les organisateurs fournissent les renseignements optimums qui peuvent être diffusés sous deux formes : « les informations préparées » (*set information input*) à destination du public comme les dépliants ou brochures et « les informations flexibles » (*flexible information input*) adaptées pour faciliter l'interaction comme des questions-réponses dans une réunion publique.

Quatrièmement, pour le mode de transfert d'informations, il est intéressant d'étudier la présence d'un intermédiaire durant le transfert d'informations dans les deux sens. C'est-à-dire, des organisateurs aux participants et vice versa, pour optimiser le mode de transfert d'information entre eux. Lorsque les données sont transmises à l'aide d'un intermédiaire, par voie postale ou autres médiations technologiques, leur interprétation risque d'être incomplète du fait du manque de contact physique et langage non-verbal.

Le transfert d'information dépend aussi de sa compréhensibilité par le public. Même si le processus de transfert est assuré par de meilleures conditions, le public risque de ne pas pouvoir procéder au transfert en raison d'une insuffisante intelligibilité des documents :

(...) technically comprehensive and correct information that is written using difficult terms and jargons is unlikely to be fully understood by recipients. In this case, even if the information is effectively lost in the transfer process and the exercise is suboptimal. (Rowe et Frewer 2005 : 273)

Finalement, la facilitation du procès d'agrégation des informations joue un rôle primordial. Après avoir obtenu les opinions des participants, il faut trouver un moyen efficace de les traiter pour que toutes les contributions soient présentées afin de maximiser l'agrégation des informations pertinentes. Le processus d'agrégation des informations est divisé en deux groupes. S'il respecte certaines règles pour assurer l'équité du traitement des informations des participants, comme la méthode de Delphes⁷³ ou une méthodologie de classement, il est considéré comme « structuré ». Par contre, en l'absence de méthodes précises pour garantir la représentativité juste des informations des participants, il est de type « non structuré ».

À partir de ces critères des variables dans les mécanismes d'engagement public, Rowe et Frewer (2005) proposent une typologie des mécanismes d'engagement public selon leur variété structurale pour illustrer les différents mécanismes : communication, consultation et participation. Par exemple, au sujet de la consultation publique, la consultation documentaire (*consultation document*) partage plusieurs points communs avec la consultation électronique (*electronic consultation / « Interactive Web Site »*). Ces deux types de consultation ne dépendent pas de facilitateurs pour susciter les informations des participants. Leur mode de réponse est généralement ouvert. Afin de transférer les informations entre les organisateurs et les participants, un intermédiaire est souvent utilisé, soit la voie postale ou d'autres médiations technologiques. Aucune méthode d'agrégation des informations obtenues n'est fixée. Au contraire, le seul critère différenciant les deux types de consultation est la méthode de sélection des participants. Pour la consultation par voie documentaire, les participants sont

⁷³ La méthode de Delphes ou Delphi est une « Méthode de *prévision qualitative* à long ou très long terme (*prospective*) ayant pour fondement le point de vue des experts qui expriment un avis dans l'anonymat, puis prennent connaissance de l'avis des autres pour ensuite reformuler éventuellement le leur. Le processus itératif peut se poursuivre jusqu'à entente ou en tout cas jusqu'à ce que la convergence est jugée suffisante. Cette recherche du consensus qui peut s'appliquer à divers problèmes (technologiques, économiques, politiques, etc.) a produit d'excellents résultats comme, par exemple, l'indication, au début des années 60, de la date à partir de laquelle il sera possible d'envisager d'envoyer des Américains marcher sur la lune, mais c'est une méthode longue et coûteuse, susceptible de renforcer l'opinion majoritaire qui n'est pas nécessairement celle qui sera confirmée par les faits. » (Martinet et Silem 2009 : 192-93)

invités directement par les organisateurs. Ainsi, les organisateurs contrôlent le recrutement des personnes participées. À l’opposé, pour la consultation par voie électronique qui a pour but d’atteindre le plus grand nombre de réponse, il n’y a pas de contrôle pour sélectionner les participants⁷⁴.

Rowe et Frewer (2005) proposent également une autre typologie des mécanismes d’engagement public dont le degré varie en fonction des variables. En adaptant la typologie précédente, les auteurs essaient de classer les mécanismes d’engagement public en fonction de caractéristiques communes avec les descriptions détaillées afin d’y regrouper les mécanismes existants. Cette grille d’analyse regroupe au total 14 classes de mécanismes d’engagement public dont 4 pour la communication, 6 pour la consultation et 4 pour la participation. Son objectif est de trouver le mécanisme du design participatif dans un contexte donné pour la meilleure efficacité.

Ainsi, la consultation par voie documentaire vise à susciter les contributions écrites libres chez les participants potentiellement intéressés dans la limite d’une durée déterminée. Elle se fait généralement parmi les groupes d’intérêt ou les organisations concernées. Ceci justifie l’absence de la facilitation. Elle est alors classée dans cette typologie en tant que consultation de type 2. Au contraire, la consultation par voie électronique cherche à atteindre le plus grand nombre de contributions, elle ne fixe pas de contrôle pour recruter les participants intéressés de tout public. Elle est ainsi classée en consultation de type 3. Avec l’aide des médias comme moyen de communication, les informations diffusées sont accessibles au plus grand nombre. Ce qui aide à optimiser les informations nécessaires auprès d’une communauté visée⁷⁵. À noter que divers facteurs comme la motivation des organisateurs, le degré de connaissance du public sur le sujet à consulter, la résolution des problèmes spécifiques versus des problèmes hypothétiques/généraux sont aussi importants dans la détermination de la classe de mécanisme pour atteindre le maximum d’efficacité (Rowe et Frewer 2005 : 284).

Jean-Michel Fourniau (2010) rappelle que la portée de la participation dans cette approche typologique résulte du fonctionnement interne des dispositifs. Il souligne encore que « la participation du public porte si les dispositifs peuvent produire des résultats en rapport avec les finalités de la participation/délibération ».

En empruntant la grille d’analyse de ce dernier tableau, nous essayons d’analyser les dispositifs participatifs dans le cadre du DNTE en PACA du niveau régional et national pour

⁷⁴ Voir Rowe et Frewer 2005 : 276-277.

⁷⁵ Voir Rowe et Frewer 2005 : 278-282.

établir une typologie des mécanismes dans l'engagement public dans ce tableau synthétique. Pour récapituler, les dispositifs participatifs utilisés dans notre étude de cas se réfèrent à l'ensemble des procédures et techniques mises en place pour rendre possible la participation du public dans le DNTE en PACA. D'un côté, la région PACA a créé les dispositifs propres dans son territoire. L'appel à contribution est fait à travers les procédures variées en fonction du public cible : les débats citoyens régionaux, les débats entre les professionnels structurants, les contributions des maires et les contributions grand public via le site internet régional. D'un autre côté, la circulaire de la mise en œuvre du DNTE a fixé 3 dispositifs nationaux : la Journée citoyenne du 25 mai 2013, la contribution grand public via le site internet participatif et les débats labellisés.

En suivant la méthodologie de Rowe et Frewer, nous divisons les critères d'analyse en trois catégories. Pour chacun des types de dispositifs participatifs DNTE en PACA, nous présentons le classement des mécanismes, les caractéristiques selon les critères des variables que nous venons d'expliquer ainsi que leurs descriptions.

Tableau 1 : Classement des différents dispositifs participatifs du DNTE en PACA selon les mécanismes d'engagement public

Type de dispositifs participatifs DNTE PACA	Classement de mécanisme	Caractéristiques	Descriptions
1. Contributions des maires	Consultation écrite, consultation par voie documentaire (<i>consultation document</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des participants avec contrôle - Sans facilitateur - Mode de réponse ouverte - Mode d'informations préparées - Échanges non face à face (médiation par voie postale) - Mode d'agrégation non structuré 	<p>Dans le cadre de DNTE PACA, ce type de consultation est choisi pour recueillir l'opinion des maires dans la région. Les documents à consulter sont joints à la lettre de sollicitation envoyée par voie postale. Les retours sous forme de réponse ouverte doivent respecter le délai demandé. Aucun mode de collecte et de traitement de donnée n'est défini.</p>
2. Contribution grand public via le site internet national et régional	Consultation écrite par voie électronique	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des participants sans contrôle - Sans facilitateur - Mode de réponse ouverte - Mode d'informations préparées figées - Échanges non face à face (médiation par la plateforme sur le site national et le courriel régional) - Mode d'agrégation non structuré 	<p>Ce type de consultation partage le même but que le type 1 mais avec un public plus large et plus ouvert. Toute personne, individu, spécialiste, professionnel, est libre de contribuer au débat. Les ressources d'information sont ancrées sur le site national et régional. Le transfert d'information se fait par voie électronique via le site national du débat et le courriel régional de PACA.</p>

Type de dispositifs participatifs DNTE PACA	Classement de mécanisme	Caractéristiques	Descriptions
3. Débats citoyens régionaux de PACA (Manosque et les autres villes)	Débats publics par approche descendante	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des participants sans contrôle (avec des places limitées) - Sans facilitateur - Mode de réponse ouverte / fermé - Mode d'informations préparées et flexibles - Échanges face à face - Mode d'agrégation non structuré 	<p>Ce type de consultation est organisé par approche descendante, c'est-à-dire, commandé par la région PACA. Cet exercice permet à tous ceux qui s'intéressent au sujet de la transition énergétique de participer à l'événement sous condition de limite de places disponibles. Ce type de débat utilise deux formats d'organisation.</p> <p>À Manosque, le débat se présente sous forme d'une réunion publique où les représentants et les experts font l'exposé avec des informations préparées avant de passer à la session « questions – réponses ». Seuls quelques participants prennent la parole. Beaucoup restent spectateurs. Quant aux autres débats ultérieurs, le public participe plus grâce aux documents informatifs et participatifs distribués à l'entrée. Le débat se déroule avec l'animateur face au public. Les experts présentent les informations préparées et le public peut leur poser des questions en cas de besoin. Ensuite, l'animateur demande au public de choisir une/des réponse(s) de la fiche de réponse. Les volontaires sont invités à prendre la parole pour justifier leurs réponses ou présenter leurs contre-arguments.</p> <p>Aucune méthode d'agrégation n'est précise pour le traitement des données.</p>

Type de dispositifs participatifs DNTE PACA	Classement de mécanisme	Caractéristiques	Descriptions
4. Débats labellisés	Débats publics par approche ascendante (<i>Bottom-up</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Nature très différente et variée - Échange face à face 	<p>La spécificité de ce mécanisme est son approche ascendante (<i>Bottom-up</i>). Selon Paul Berman, les approches appliquées dans le domaine de la mise en œuvre de politique publique se compose de deux parties : « <i>at the macro-implementation level, centrally located actors devise a government program; at the micro-implementation level, local organizations react to the macro-level plans, develop their own programs, and implement them.</i> » (Berman, 1978 cité dans Matland 1995 : 148).</p> <p>Ce dispositif participatif est indiqué dans la circulaire d'organisation de DNTE du ministère de l'Écologie. Il donne l'occasion à tout organisme collectif local de proposer un événement pour contribuer au débat national en respectant la charte de labellisation. Tous les débats se déroulent en face à face malgré leurs formats différents.</p> <p>Selon les études de cas du DNTE en PACA, les débats labellisés attestent de la variété des événements. Ceux organisés par les professionnels sont souvent formatés par le contrôle de la sélection des participants et adoptent les méthodes participatives pour l'animation. Néanmoins, la plupart sont organisés par les maires des communes sous forme de réunions publiques.</p>

Type de dispositifs participatifs DNTE PACA	Classement de mécanisme	Caractéristiques	Descriptions
5. Débats entre professionnels structurants	Débats des experts	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des participants avec contrôle - Sans facilitateur - Mode de réponse ouvert - Échanges non face à face (médiation par voie postale) - Mode d'agrégation non structuré - Échanges face à face - Mode d'agrégation non structuré 	Ce type de consultation recourt au double mécanisme. Avec la sélection ciblée concernant les professionnels de l'énergie, cet exercice reprend le format de la consultation par voie documentaire. Les données reçues sont synthétisées pour servir de base aux échanges en face à face sous forme de débat public à Marseille. Pourtant, aucune méthode d'agrégation n'est définie pour le traitement des données.
6. Journée citoyenne	Consultation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des participants avec contrôle - Avec facilitateur - Mode de réponse fermé - Mode d'informations préparées - Échanges face à face - Mode d'agrégation structuré 	Ce mécanisme de consultation citoyenne suit le protocole fixé de <i>World Wide Views</i> initié par le <i>Danish Board of Technology</i> . La sélection des participants est faite selon le profil de consommation énergétique pour représenter la démographie du pays. Les ressources informatives leur sont envoyées pour se préparer avant la journée de consultation où les participants sont répartis en petits groupes pour discuter avec l'aide d'un facilitateur. Ils s'échangent sur un sujet donné avant de choisir individuellement les réponses dans les questionnaires données. Une plateforme sur le site internet de <i>World Wide Views</i> est structuré pour calculer les résultats afin de les projeter à la fin de la journée.

Ce tableau fait apparaître que les mécanismes d'engagement public de chaque dispositif du DNTE illustrent les différentes variantes. Tous les dispositifs font partie de la consultation publique qui vise à recueillir les avis du public en lui fournissant les informations nécessaires. Du fait que le public varie d'un dispositif à l'autre, les informations communes données au départ par le Conseil national du débat sont adaptées pour assurer l'appropriation des participants dans chaque débat. Le contrôle pour recruter des participants se fait plus particulièrement dans les mécanismes visant un public spécifique, comme pour les contributions des maires, les débats entre professionnels structurants, certains débats labellisés pour les professionnels et la Journée citoyenne. Pour les mécanismes dont l'objectif est de susciter le plus grand nombre de contributions, aucune limite n'est posée pour recruter les participants. Ainsi, le mode de réponse fermé sans facilitateur est employé dans beaucoup de dispositifs afin d'assurer le plus grand nombre de retours des participants et de faciliter le traitement des données.

En outre, nous notons également que l'ensemble du design participatif pour le DNTE en PACA est de type *top-down*, qui est « une approche qui vient du haut pour s'appliquer à la base, tout en simplifiant et en réduisant la complexité du contexte » (Bally 2015 : 73). Seul le dispositif pour les débats labellisés s'est créé avec l'approche *bottom-up*, soit « un mouvement d'information de la base vers le haut, qui se base sur des approches participatives », ce qui assure la participation publique issue de la société (*Ibid.*).

Cependant, un problème est à relever. Sauf pour la consultation citoyenne de la Journée citoyenne, aucune méthode d'agrégation n'est précisée pour le traitement de données reçues de la consultation. La seule indication donnée pour élaborer les résultats de chaque débat est de faire une synthèse présentant le résumé quantitatif et qualitatif ainsi que les points de consensus, de divergences et les recommandations pour faire une proposition au gouvernement dans le processus décisionnel sur la loi de programmation sur la transition énergétique. Il conviendra de s'intéresser ultérieurement de plus près à la notion de « synthèse » pour mieux comprendre ses conditions d'élaboration.

3.3.2 Les dispositifs participatifs du DNTE selon « le cube de la démocratie »

Après avoir examiné les dispositifs participatifs du DNTE en PACA selon le modèle du flux d'information, il est intéressant d'évaluer le mécanisme du design participatif à travers « le cube de la démocratie » (*The democracy cube*) d'Archon Fung (2006).

Fung a proposé en 2003 un tableau d'analyse destiné à comparer les variables du design institutionnel et les effets de la participation des dispositifs (Fourniau 2010). Il l'a rendu moins complexe et l'a nommé « le cube de la démocratie » en 2006. Cette grille d'analyse prend en considération trois aspects importants dans un dispositif participatif : les méthodes de sélection des participants, les modes de communication, et le partage du pouvoir.

D'abord, le recrutement des participants peut être divisé en trois catégories, de la plus inclusive à la plus exclusive : le public, le mini-public et l'État. Même si certains dispositifs participatifs se déclarent dans la sphère publique diffuse, les participants engagés sont auto-sélectionnés parmi la population générale. C'est la raison pour laquelle les participants assistés sont inclus dans la catégorie du « mini-public » (Fung 2006 : 67). Ce dernier concept a été introduit par Robert Dahl dans son ouvrage *Democracy and its Critics* publié en 1989. Par « mini-public », terme dérivé de « minipopulus », l'auteur entend « une assemblée ou un jury de citoyens ordinaires, sélectionnés de manière aléatoire en vue de remettre un avis, de proposer une solution à un problème politique ou même de prendre une décision politique » en vue de « délibérer et décider au nom du grand public, du *démos*, qu'il représente » (Pourtois 2013 : 24). Ce concept est lié à la démocratie délibérative dont les instances sont équipées d'une visée « à faire délibérer sur une question publique un panel restreint de citoyens censé représenter le grand public ou, en tout cas, délibérer comme celui-ci le ferait s'il en avait la possibilité (Pourtois 2013 : 22). À en croire Fung, le mini-public dans « le cube de la démocratie » se divise en 5 groupes : le recrutement des participants par l'auto-sélection (c'est-à-dire, les participants qui choisissent d'y assister librement), le recrutement des participants dans un public ciblé, le tirage au sort, les porteurs d'intérêt bénévoles et les porteurs d'intérêts professionnels. Quant aux participants provenant de l'État, il s'agit des élus et des administrateurs / experts sur le sujet à débattre.

Ensuite, les modes de communication sont essentielles dans l'analyse pour discerner les répertoires d'action de la participation. Cet axe d'étude prend en considération l'interaction des participants durant la discussion ou la prise de décision. D'après Fourniau (2010), cette échelle d'analyse ressemble au modèle du flux d'information de Rowe et Frewer (2005)⁷⁶. Il se compose de deux parties, de la plus faible à la plus forte intensité. Les trois premiers modes, écouter en tant que spectateur, exprimer des préférences et développer des préférences, renvoient à la communication des participants en sens unique. Selon Fung (2006 : 68), ces témoignages ne servent que de preuves de la participation du public car les

⁷⁶ Voir notre analyse au chapitre 3.3.1, p. 132-137.

responsables de l'État se réservent le droit de les ignorer. Avec les trois autres modes : agréger et négocier, délibérer et négocier et recourir à l'expertise des responsables politiques, les interactions s'établissent dans les deux sens, entre les participants et les responsables. Ainsi, les participants prennent part concrètement aux échanges directs et également au processus décisionnel.

Enfin, Fung se réfère à l'échelle de participation de Sherry Arnstein⁷⁷ (1969) pour décrire les effets de la participation. L'auteur résume les huit critères d'Arnstein en cinq caractéristiques alignées sur le continuum du partage du pouvoir accordé aux participants, de la plus faible à la plus forte autorité. Les participants peuvent débattre au nom des bénéficiaires personnels, pour exercer une influence communicative auprès des officiels, pour leur fournir des avertissements et conseils. Dans ces trois premiers cas, le pouvoir de prendre la décision relève toujours des responsables politiques qui s'engagent à recevoir les contributions de la part des participants (Fung 2006 : 69). À un niveau plus élevé, les participants figurent dans l'action publique, comme s'insérer dans la co-gouvernance et exercer l'autorité directe sur une décision publique.

Les trois axes d'étude de Fung définissent ainsi l'espace à trois dimensions du « cube de la démocratie », dans lequel apparaissent les différents mécanismes du choix de design participatif comme l'illustre la figure suivante :

⁷⁷ Sherry Arnstein (1969) propose huit échelons sur l'échelle de participation regroupés sous trois catégories : la non-participation, la coopération symbolique (*Tokenism*), le pouvoir effectif des citoyens.

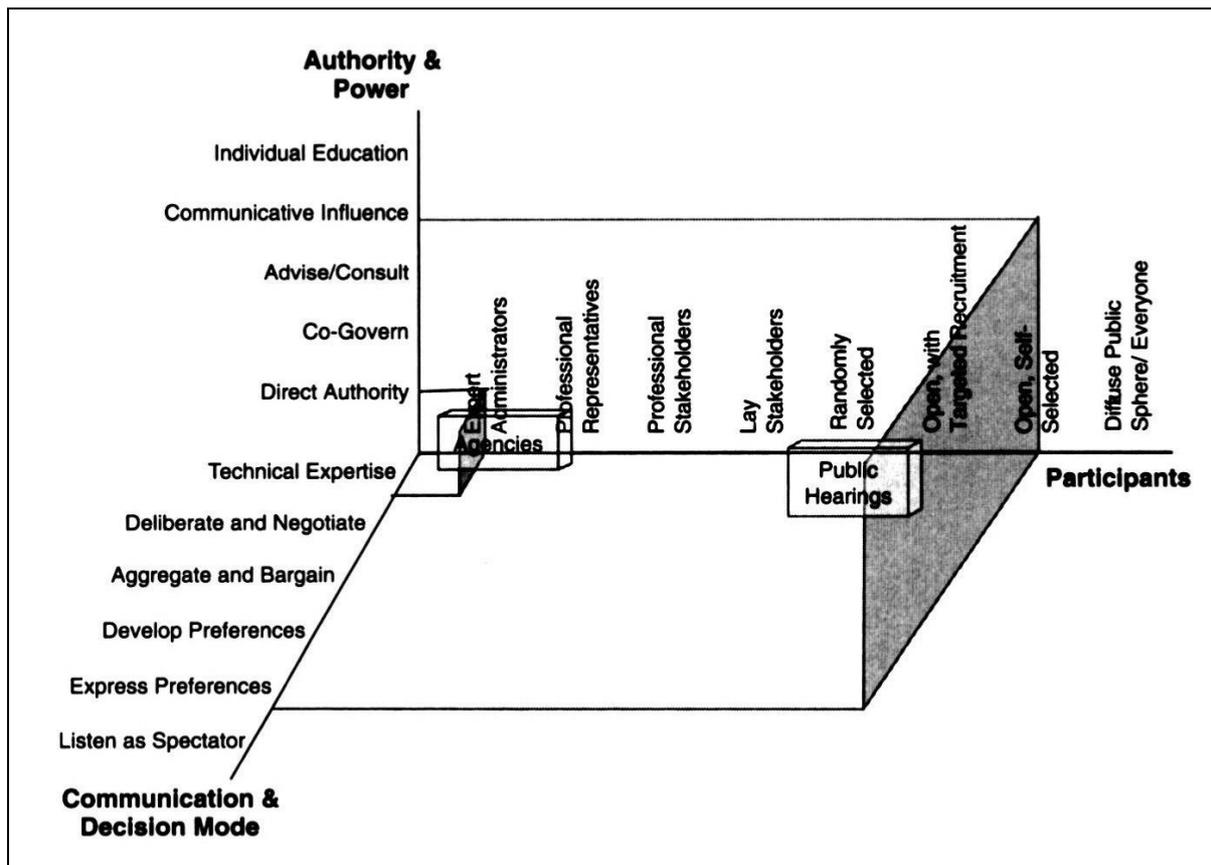


Figure 19 : Le cube de la démocratie (*The democracy cube*) d'Archon Fung (2006 : 71)

D'après la figure 19, les trois axes partent du point qui marque le pouvoir du plus exclusif au plus inclusif des responsables politiques. Le petit cube représente les mécanismes de travail dans les agences publiques où les experts y sont désignés par l'autorité directe pour contribuer l'expertise technique à une action politique. Au contraire, le grand cube montre les dispositifs participatifs de l'audience publique où tout public est invité à s'exprimer dans le but d'influencer l'autorité publique (Fung 2006 : 70).

Cette grille de lecture aide à mieux dégager la portée des dispositifs participatifs. Pour un design choisi, seule une des valeurs démocratiques associées est mise en valeur : la légitimité, la justice et l'effectivité⁷⁸.

Premièrement, la question de la légitimité est essentielle car « *a public policy or action is legitimate when citizens have good reasons to support or obey it* » (Fung 2006 : 70). Pour ce faire, les questions de la représentativité des participants et des moyens de communication deviennent cruciales pour le design participatif.

⁷⁸ Il est à noter que aucun design participatif n'arrive à attester ensemble les trois valeurs mentionnées car chacun est initié afin de servir un but spécifique.

Deuxièmement, les mécanismes du design participatif peuvent aider à améliorer les problèmes de justice de deux façons : remplacer l'autorité directe par la participation directe des citoyens ou créer une pression populaire pour forcer les officiels à agir avec justesse (Fung 2006 : 71).

Troisièmement, malgré le nombre des participants qui démontre la légitimité et la procédure participative juste, un design participatif risque de manquer d'effectivité. Il est fondamental d'améliorer chacun des axes du « cube de la démocratie » pouvant améliorer l'effectivité du design participatif. Par exemple, certains organisateurs tendent à recruter seulement un mini public comme des porteurs d'intérêts bénévoles qui s'investissent dans le sujet traité afin d'échanger avec plus de profondeur.

En prenant les modèles de Fung, nous explicitons ces trois dimensions dans l'analyse des dispositifs participatifs du DNTE en PACA dans la figure ci-dessous :

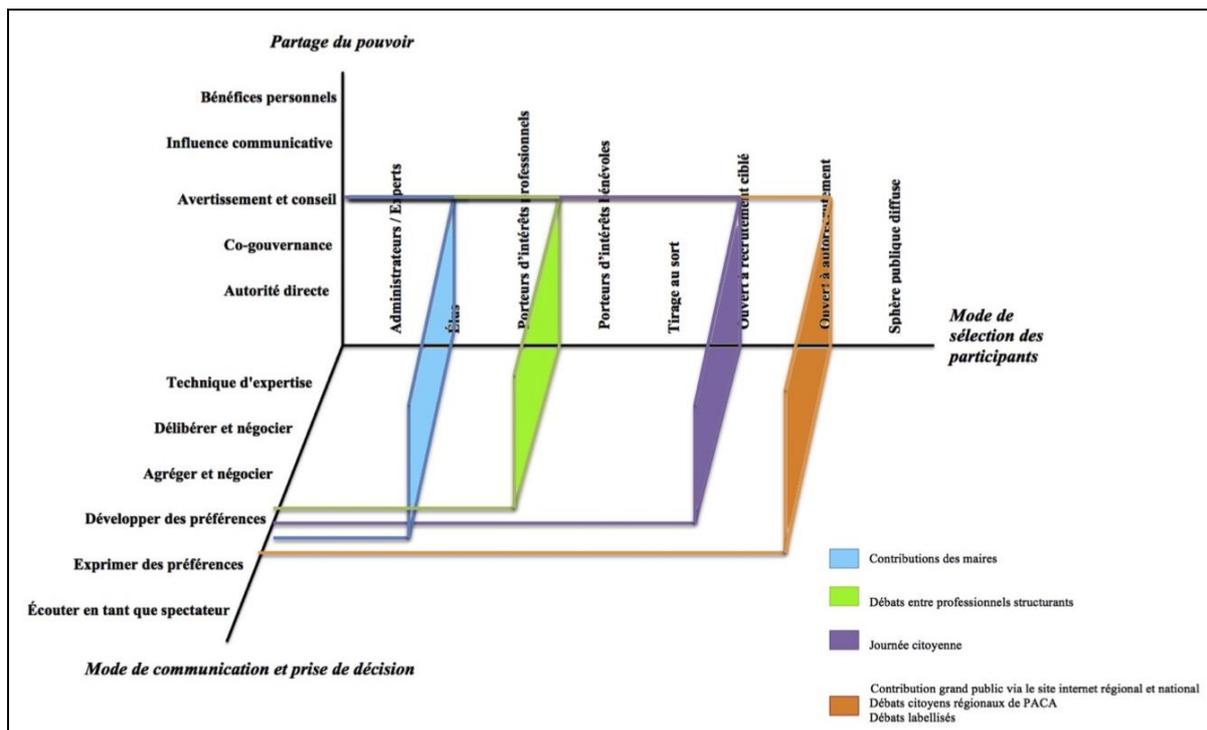


Figure 20 Les dispositifs participatifs du DNTE en PACA d'après « le cube de la démocratie » de Fung 2006

D'après cette figure, l'ensemble du design des dispositifs du DNTE en PACA, au niveau régional et national, se résume en quatre cas de mécanismes participatifs.

Pour commencer, la région PACA lance l'appel à contribution auprès des maires de son territoire. Ceux-ci sont incités à réagir en exprimant les avis sur le DNTE dans un objectif de conseil.

Ensuite, les débats professionnels structurants ont pour but de mobiliser les porteurs d'intérêts bénévoles et professionnels dans le domaine de l'énergie. Ils manifestent leurs points de vue sur le sujet de la transition énergétique et développent les propositions à l'Hôtel de Région à Marseille.

Puis, la Journée citoyenne respecte le protocole de *World Wide Views* du Danemark⁷⁹. Le public est ciblé selon le profil démographique pour refléter au mieux « l'expérience énergétique » (« Journée Citoyenne - 25 mai 2013 : Compte-rendu et enseignements » 2013 : 8). Les citoyens participants échangent en petits groupes et développent les idées à l'aide d'un facilitateur pour donner les avis sur l'avenir énergétique du pays. Ces procédures font partie de la consultation citoyenne.

Pour terminer, les contributions grand public via le site internet national et régional de PACA, les débats régionaux et les débats labellisés partagent le même fonctionnement de mécanismes participatifs. Ces dispositifs sont ouverts à tout public. Les participants qui s'engagent s'auto-sélectionnent pour communiquer leurs opinions et suggestions sur les enjeux de la transition énergétique.

Ces quatre cas de figure, employés dans sept dispositifs du DNTE en PACA, illustrent la valeur démocratique associée au « cube de la démocratie » : la légitimité. Au lieu de préparer le projet de loi de programmation d'une manière traditionnelle, comme illustre le petit cube dans la figure 19 de Fung⁸⁰, le gouvernement français a décidé de consulter le grand public pour que ce dernier contribue directement au projet de loi de programmation sur la transition énergétique. En considérant « le cube de la démocratie », le design participatif du DNTE en PACA vise à assurer la légitimité à travers ses deux axes. Au sujet du mode de sélection des participants, l'ensemble du design des dispositifs sont faits pour engager tous les publics : les élus, les porteurs d'intérêts professionnels et bénévoles jusqu'au grand public. De plus, ces quatre dispositifs – contribution grand public via le site internet régional et national, débats citoyens régionaux et débats labellisés – cherchent à rassembler le plus large public possible. Malgré l'appel lancé dans la sphère publique pour inviter tous les citoyens pour assister aux débats tout public, comme les contributions grand public via le site internet national et régional, les débats citoyens régionaux de PACA et les débats labellisés, les

⁷⁹ Voir les détails du protocole *World Wide Views* dans notre étude au chapitre 2.3.1.2.2, p. 82-83.

⁸⁰ Voir p. 142.

participants s'auto-sélectionnent pour y participer. En outre, tous les dispositifs donnent aux participants non seulement l'occasion de prendre la parole mais encore de développer librement leurs préférences avec des arguments ou des contre-arguments à l'aide des dossiers informatifs propres à chaque dispositif.

En ce qui concerne le partage du pouvoir, le design de la participation du DNTE en PACA cherche à mobiliser le plus grand nombre de publics pour prendre en compte la diversité des avis et suggestions des contributeurs au projet de loi de programmation sur la transition énergétique, affirmant ainsi le caractère public de la consultation.

Après avoir étudié la mise en place du DNTE en PACA à travers des dispositifs participatifs, il convient d'étudier les textes outils importants du débat

3.4 L'Étude des textes du DNTE

Après avoir analysé la mise en œuvre et les dispositifs du DNTE, il est intéressant d'examiner les deux principaux outils du débat : le dossier d'information et les questions du débat. Le « Socle de connaissance », adressé directement au lecteur-participant du débat sans interaction verbale directe, sera étudié à l'aide de l'approche énonciative et de l'analyse lexicométrique, afin d'évaluer dans quelle mesure il peut être considéré comme la base de référence pour le débat. Quant aux questionnaires, ils seront étudiés à partir de leurs présupposés et de l'approche énonciative, ce qui permettra de dégager leurs caractéristiques langagières, notamment dans le cadre des échanges dans les débats destinés aux citoyens en PACA.

3.4.1 Le « Socle de connaissance » : la transmission du savoir sur la transition énergétique

Selon Delphine Batho, la ministre de l'écologie de l'époque, le dossier d'information du DNTE⁸¹, et notamment le « Socle de connaissance », est élaboré à destination de « tous ceux qui souhaitent s'informer et participer » (« Socle de connaissances : l'état des lieux, les

⁸¹Voir les détails du dossier d'information du DNTE au chapitre 2.3.2, p. 86.

engagements, les enjeux, le débat » 2013 : 3). Il vise à faire comprendre les enjeux et les objectifs du débat à la fois dans le cadre du débat entre acteurs institués au Conseil national du débat, et dans le cadre du débat tous publics.

La question du regroupement de publics différents pourrait rendre l'élaboration de ce document complexe. Elle renvoie à l'enjeu, relevé par Gaudin (2013), de la participation dans le débat public, de l'union entre l'expert et le citoyen ordinaire. Le spécialiste dont l'autorité repose sur le savoir se trouve en tant que participant sur le même terrain que le « profane ».

Quant à la procédure participative, elle est censée être facilitée par le dossier d'information qui se veut suffisamment explicite et précis pour que chacun puisse comprendre et analyser les données. Le but est de permettre l'échange lors du débat.

Dans cette partie, le « Socle de connaissance » sera étudié en deux temps. Le premier portera sur le mode de transmission du savoir à partir des principes du discours didactique et de l'approche énonciative. Le second sera consacré aux thématiques traitées dans le « Socle » en s'appuyant sur l'analyse lexicométrique.

3.4.1.1 Le « Socle de connaissance » comme discours didactique

Le « Socle de connaissance » peut être analysé dans le cadre des principes du discours didactique tel que défini par Sophie Moirand (1992). Le discours dit « didactique » s'articule autour de trois critères. Le premier correspond à l'aspect situationnel. La didacticité s'insère dans une situation de communication au cours de laquelle le locuteur possède un savoir supérieur à celui de l'autre et cherche à le faire partager à l'autre. Le second tient à l'aspect formel qui joue un rôle primordial. La didacticité se manifeste par des biais linguistiques, en particulier par des procédés comme les définitions, les exemplifications ou les explications ainsi que d'autres formulations renvoyant à des processus cognitifs spécifiques dont on peut repérer les formes lexicales, syntaxiques ou prosodiques variables. Le dernier critère renvoie à l'aspect fonctionnel. La didacticité découle de la visée du texte en question dont le but est de « faire savoir », de « faire faire », d'« exposer » ou encore de « faire apprendre ». En d'autres termes, le destinataire s'inscrit dans le texte selon le degré de la visée didactique. Les textes de formation qui relèvent du Dire de faire montre la didacticité « dure » tandis que le discours d'action des interactions d'affaires faisant partie du Faire agir ou du Faire réagir reflète la didacticité « molle ». Le discours de vulgarisation grand public, quant à lui, repose sur des

pré-construits de ce que l'autre pourrait dire et constituerait l'extrémité « molle » de la didacticité.

Le « Socle » sera étudié à partir de ces trois critères et l'accent sera mis sur les effets produits chez les deux principaux participants à la situation d'énonciation : le locuteur-destinateur et l'interlocuteur-destinataire, dont les images sont construites dans le discours⁸².

3.4.1.1.1 Le locuteur comme garant de connaissance

En conformité avec le critère situationnel du discours didactique, le « Socle de connaissance » est le fruit des analyses réalisées par un Groupe d'experts dont le but est, comme il a déjà été dit, de partager des savoirs auprès du grand public, initié ou non, et de le préparer pour le DNTE. La particularité de la transmission du savoir réside dans le rôle du locuteur. Dans le cas du discours didactique, selon Jean-Claude Beacco et Mireille Darot (1980), le savoir apparaît préconstruit. Celui-ci est exposé notamment sous forme de descriptions assertées. Le locuteur, en tant que sujet énonciateur-auteur, reste quasi absent du texte. Sa présence occasionnelle ne marque évidemment pas son statut de producteur du savoir et se réfère au contraire à la seule activité cognitive du locuteur.

Dans le « Socle de connaissance », le locuteur marque sa présence à travers le pronom « on », ancienne forme du nom moderne « homme », employé seulement en tant que sujet. Le pronom étant indéfini peut se substituer à tous les autres pronoms personnels, et leurs référents sont ainsi renvoyés dans l'anonymat. Selon l'approche énonciative, seuls les pronoms de personne « je » et « tu » sont porteurs des valeurs déictiques de la situation communicative⁸³. Le pronom « on » peut y être inclus dans la mesure où il remplace le pronom personnel « nous » de modestie souvent utilisé par les auteurs, c'est-à-dire le « nous » qui atténue l'individualité en représentant une entité collective. L'intervention du pronom « on » dans le « Socle de connaissance » est associée aux trois critères : situationnel, formel et fonctionnel du discours didactique. Le locuteur se présente à travers le déictique « on » de manières différentes pour s'assurer de la transmission du savoir auprès de l'interlocuteur par le biais de diverses structures phrastiques.

En premier lieu, le locuteur apparaît à travers le pronom « on » pour montrer des exemples comme dans le cas suivant :

⁸² Le « Socle de connaissance » est adressé au lecteur sans aucune interaction verbale en présence, nous utilisons ici le terme « locuteur » par commodité.

⁸³ Voir l'explication sur les déictiques dans le chapitre 2.4.2, p. 95-97.

Au fil de l'exploitation de ressources dont les stocks enfermés dans le sous-sol sont de nature finie, comme les énergies fossiles, l'estimation des réserves restantes évolue en fonction des nouvelles découvertes et des consommations.

Au rythme actuel de consommation, sur la base des ressources conventionnelles, *on peut estimer* par exemple que le monde dispose de 40 à 60 années de réserves prouvées pour le pétrole, 70 années pour le gaz naturel et un peu plus de deux siècles pour le charbon. L'uranium est également susceptible de se raréfier. (« Socle de connaissance » 2013 : 11-12. Souligné par nous.)

Plus loin, pour éclaircir ses propos concernant les stocks d'énergies fossiles, le locuteur donne des exemples concrets avec l'estimation d'années de réserves restantes du pétrole, du gaz naturel et du charbon en fonction des modes de consommation. Puis le locuteur se présente à travers le pronom « on » afin de donner des explications comme en témoigne l'extrait suivant :

On distingue trois grandes catégories d'usages dans les services rendus par l'énergie : la chaleur (chauffage, cuisson, usages industriels), qui représente environ 50 % des besoins actuels de la société française, la mobilité (des personnes et des marchandises) qui en représente environ 35 %, et l'électricité spécifique (usages spécifiquement liés à l'électricité, tels que l'éclairage, la bureautique ou l'électroménager), qui représente environ 15 %. (...). (« Socle de connaissance » 2013 : 14. Souligné par nous.)

Dans cet extrait, le locuteur explique la classification de catégories d'usage de l'énergie. Il détaille chacune en précisant des activités qui y sont liées ou des renseignements supplémentaires entre parenthèses et en faisant apparaître sous forme de pourcentage la part respective de chacun de ses usages.

En dehors du texte même qui constitue le « Socle », le locuteur intervient également dans le glossaire pour expliquer les définitions données :

Usages non énergétiques de l'énergie : Les bitumes, utilisés principalement pour la construction routière, et certains lubrifiants, sont des hydrocarbures, la chimie consomme du gaz naturel pour la fabrication d'engrais, et la chimie organique des produits pétroliers (pour fabriquer des matières plastiques par exemple) sans que les molécules ne soient brûlées. Dans tous ces cas, *on parle* d'usages non énergétiques, ou encore de consommation en tant que matière première. (« Socle de connaissance » 2013 : 57. Souligné par nous.)

Dans cette définition, le locuteur se manifeste avec le pronom « on » pour définir ce que sont les usages non énergétiques de l'énergie. Dans la liste des acronymes et unités de mesure, le locuteur « on » marque aussi sa présence pour développer les explications. Il apparaît afin d'exposer des faits considérés comme plus familiers du public :

Joule (J) : Unité légale de l'énergie. Le joule traduit une quantité d'énergie assez petite. *C'est pourquoi on utilise très souvent* les multiples de cette unité: kJ (kilojoule, 1000 joules), MJ (million de joules). Cette unité a longtemps été exprimée en calorie avec l'équivalence d'une calorie égale à 4,18 joules. (« Socle de connaissance » 2013 : 60. Souligné par nous.)

Le locuteur commente sa propre intervention dans le texte et assure la logique de la présentation : « De même, ces lois traduisent en droit français les engagements pris par la France dans le cadre du “3 x 20” européen, *dont on a vu plus haut l'état de réalisation.* » (« Socle de connaissance », 30. Souligné par nous.) Il apparaît également pour justifier la manière dont il présente ses propos : « (...) Sans entrer dans ce détail ni prétendre à l'exhaustivité, on pose ici quelques-uns des enjeux attachés à cette mise en œuvre. » (« Socle de connaissance » 2013 : 36. Souligné par nous.)

L'étude du locuteur dans le « Socle de connaissance » révèle sa nature de discours didactique conforme aux trois critères proposés par Moirand. Ce qui correspond à un discours encyclopédique exposant un état du savoir avec le caractère supposé objectif du savoir dont le « on », indéterminé, est le garant. Avec l'emploi du pronom « on », le locuteur se positionne d'emblée dans une situation de communication où il est détenteur d'un savoir et cherche à le partager avec son interlocuteur. Sa présence dans le texte marque l'aspect formel du discours didactique en recourant aux explications, aux exemplifications et aux définitions. Quant à la visée du texte, révélée par la présence du locuteur, elle consiste à présenter des faits concernant la transition énergétique auprès de son interlocuteur. L'objectif de ce document informatif étant de préparer le lecteur à contribuer sa propre contribution au DNTE, il convient également d'approfondir l'étude avec l'analyse de la présentation de l'interlocuteur.

3.4.1.1.2 *L'implication du lecteur dans le DNTE*

Le lecteur virtuel en tant qu'interlocuteur-destinataire du « Socle de connaissance » est incorporé au DNTE par le biais du pronom personnel « nous ». Ce dernier est également

déictique car il correspond au « nous inclusif », forme qui prend en compte à la fois le locuteur et l'interlocuteur. Contrairement à l'usage qui est fait du pronom « on », désignant le locuteur transmetteur du savoir, le pronom « nous » est employé dans le texte pour associer l'interlocuteur dans le collectif :

L'énergie est partie intégrante de *notre* société : *nous* devons chauffer *nos* logements, cuire *nos* aliments ou les conserver au froid, *nous* éclairer, alimenter les équipements de production de biens, *nous* déplacer, etc. (« Socle de connaissance » 2013 : 9. Souligné par nous.)

D'après la citation, l'énergie est primordiale dans la société. Son omniprésence est traduite par la description des activités de la vie quotidienne. La répétition du pronom « nous » ici souligne l'implication de tous dans ce sujet. Cette idée est plus tard développée pour donner une image détaillée de l'usage de l'énergie :

Il faut ensuite être plus efficace dans la manière dont *nous* exploitons les ressources énergétiques pour fournir les services dont *nous* avons besoin. L'énergie que *nous* trouvons dans la nature subit de nombreuses transformations, avec des pertes, avant de *nous* rendre un service sous forme de lumière, d'électronique, de chaleur ou de force motrice. (...) (« Socle de connaissance » 2013 : 22. Souligné par nous.)

Le « nous » dans cet extrait se réfère à tout le monde. Il renvoie au consommateur d'énergie *en général*. Ainsi, en lisant ce message, l'interlocuteur est sensibilisé à la manière dont il utilise l'énergie et il est appelé à agir pour la transition énergétique :

La transition énergétique concerne chacun d'entre *nous*. Il faut en faire une opportunité de relance économique, de compétitivité, de lutte contre le changement climatique et de renforcement de la justice sociale. (« Socle de connaissance » 2013 : 49. Souligné par nous.)

Même si le pronom « nous » renvoie à la fois au locuteur et l'interlocuteur, sa fonction principale cible ce dernier. Il est à remarquer que l'usage du pronom « nous » dans les trois exemples cités est toujours accompagné par le verbe « devoir » et la structure phrastique « il faut ». Ces modalités relèvent de l'acte illocutoire directif. D'après Searle (1982), le directif montre l'intention du locuteur de faire faire quelque chose à son interlocuteur. Même si les formes verbales explicites de l'acte directif comme l'impératif ou le subjonctif sont absentes, les phrases assertives peuvent attester de modalités comme l'obligation ou la nécessité et indiquer à l'interlocuteur l'orientation à suivre.

L'hypothèse est aussi une modalité employée pour montrer le directif dans le « Socle de connaissance » :

Si rien *n'était fait* pour diminuer ces émissions, le monde *pourrait* connaître un changement climatique majeur avec un réchauffement moyen de 3 à 4°C, voire plus, dans la seconde partie de ce siècle. Concrètement, cela *s'illustrerait* par une augmentation du nombre de jours annuels de vagues de chaleur, des risques d'inondations dans certaines régions, de sécheresses dans d'autres (en particulier le pourtour méditerranéen), une modification trop rapide des écosystèmes, l'accélération de la perte de biodiversité, l'acidification des océans... Si le réchauffement *est* trop important, d'autres impacts *s'ensuivront* sur la santé, sur la production agricole et quasiment sur l'ensemble des secteurs d'activité. (« Socle de connaissance » 2013 : 12-13. Souligné par nous.)

Les hypothèses contenues dans ce paragraphe présentent l'avenir tel qui sera si aucune mesure n'est prise concernant les émissions de gaz à effet de serre. Dans la subordonnée, une telle négligence est notée par l'imparfait, quant à la transformation annoncée, illustrée dans la principale par des catastrophes naturelles, elle est décrite au conditionnel présent.

L'emploi des points de suspensions en position finale indique une pause syntaxique. Il s'agit de la même fonction que le point simple mais dotée en plus d'un prolongement sémantique (Riegel, Pellat et Rioul 2014). Dans le « Socle », les points de suspensions placées par le locuteur à la fin de la série sont employés pour suggérer des scènes terrifiantes.

Ce signe de ponctuation marque la rupture et sert de transition à une autre hypothèse relevée par le présent indicatif dans la subordonnée et le futur simple dans la principale. Cette dernière intensifie le degré de probabilité des hypothèses précédentes au conditionnel présent et implique une menace dotée d'une valeur d'avertissement.

Les approches énonciatives permettent de mieux éclairer le degré de didacticité dans le « Socle de connaissance ». Le locuteur, incarné dans le pronom « on », prend le rôle du savant pour transmettre des connaissances. Cette fonction du discours didactique se traduit implicitement sous forme de l'acte illocutoire, le directif, avec pour objectif de sensibiliser l'interlocuteur sur les enjeux énergétiques, de l'impliquer et de le faire agir dans le cadre du DNTE. La didacticité s'introduit ainsi comme des conseils ou des recommandations. Les spécialistes en tant que garant du savoir propose ici les résultats de leur travail dans lesquels le « devoir faire » s'associe enfin au « faire savoir » (Moirand 1992). En outre, selon la visée didactique, le degré de didacticité « molle » se traduit à travers l'implication du lecteur virtuel de ce document présentant une situation d'énonciation dont la fonction de faire agir et faire réagir l'interlocuteur (*Ibid.*).

3.4.1.2 Les thématiques traitées dans le « Socle de connaissance »

Le contenu du dossier du débat est clairement indiqué et cadré par la circulaire d'organisation du DNTE⁸⁴. Ce document d'information du DNTE est divisé en quatre parties principales : l'état des lieux du paysage énergétique français et les raisons de s'engager dans la transition énergétique ; les engagements de la France en matière de transition énergétique ; les questions du DNTE au sujet des objectifs à atteindre et ; l'organisation du DNTE. En nous appuyant sur le traitement des données textuelles du logiciel Iramuteq, nous proposerons des thématiques présentées dans ce document.

Le logiciel Iramuteq est un logiciel libre de traitement de textes et de tableaux de données qui fonctionne sur la base de deux logiciels principaux : l'un de statistique R et l'autre du langage python (Loubère et Ratinaud 2014). Il prépare les données et écrit des scripts pour que le logiciel statistique R les analyse. Il est donc une interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires.

La caractéristique de ce logiciel réside dans l'exposé de la structure lexicale du corpus. Cette structure constitue « un *ensemble de lignes d'organisation du corpus*, observable depuis les *associations et les oppositions significatives* entre les textes et les observations linguistiques d'un corpus » (Poudat et Landragin 2017 : 96). Les auteurs précisent que la méthode de calcul d'Iramuteq s'appuie sur la Classification Descendante Hiérarchique (CDH) décrite par Reinert qui relève de la classification dichotomique. Celle-ci classe l'ensemble des objets en deux groupes à chaque étape d'analyse afin que chaque classe soit la plus homogène possible et que les classes constituées soient les plus distinctes possibles. Cette manière de classification, développée par Max Reinert et connue sous le nom de méthode Alceste⁸⁵, à pour but de dégager l'organisation interne d'un discours à travers des « mondes lexicaux », qui sont définis comme suit :

Le locuteur au cours de son énonciation investit des mondes propres successifs et ces lieux, en imposant leurs objets, imposent du même coup leur type de vocabulaire. En conséquence, l'étude statistique de la distribution de ce vocabulaire devrait pouvoir permettre de retrouver la trace des "environnements mentaux" que le locuteur a successivement investis, trace perceptible sous forme de "mondes lexicaux". (Rouré et Reinert, 1993, cité dans Marpsat 2010)

⁸⁴Voir les détails sur le cadrage du contenu du DNTE dans le chapitre 2.3, p. 72-90.

⁸⁵La méthode ALCESTE désigne Analyse des Lexèmes Cooccurrents dans les Énoncés Simples d'un Texte.

Les « mondes lexicaux » servent ainsi à soutenir la formation des représentations et des interprétations en parallèle à la lecture flottante d'un corpus (Poudat et Landragin 2017 : 132). Avec l'analyse du logiciel Iramuteq, les unités spécifiques à chaque classe sont répertoriées sous forme d'un dendrogramme⁸⁶. De plus, ce logiciel offre une analyse factorielle des correspondances. Céline Poudat et Frédéric Landragin expliquent que la particularité de ces méthodes est de :

résumer de manière synthétique des ensembles de données par le biais d'un nombre plus restreint de variables artificielles nouvelles, qu'on appelle des facteurs. Les facteurs sont généralement représentés sous forme de **visualisations graphiques** où les objets à décrire deviennent des points dans un espace. Les méthodes factorielles sont ainsi des outils de synthèse qui offrent un **résumé visualisable des contrastes principaux (les plus forts, les plus généraux) dans un tableau de données.** (Poudat et Landragin 2017 : 104).

La spécificité de la méthode d'analyse factorielle des correspondances (AFC) dont dispose le logiciel Iramuteq s'appliquent à des tableaux de contingence qui « ventilent une population selon deux variables catégorielles (deux catégorisations) et permettent de visualiser les liens, les *correspondances* entre les catégories » (Poudat et Landragin 2017 : 115).

Dans le cas de notre étude, afin de faire surgir les pôles thématiques traités dans le « Socle de connaissance », nous divisons notre corpus en huit parties en fonction du sommaire : éditorial, introduction, l'état des lieux de situation énergétique, les engagements pour la transition énergétique, les enjeux de la transition énergétique, le débat sur la transition énergétique, le glossaire et les acronymes et unités de mesure. Cinq classes de vocabulaires sont définies suivant le dendrogramme suivant :

⁸⁶ Le dendrogramme est un arbre de classification.

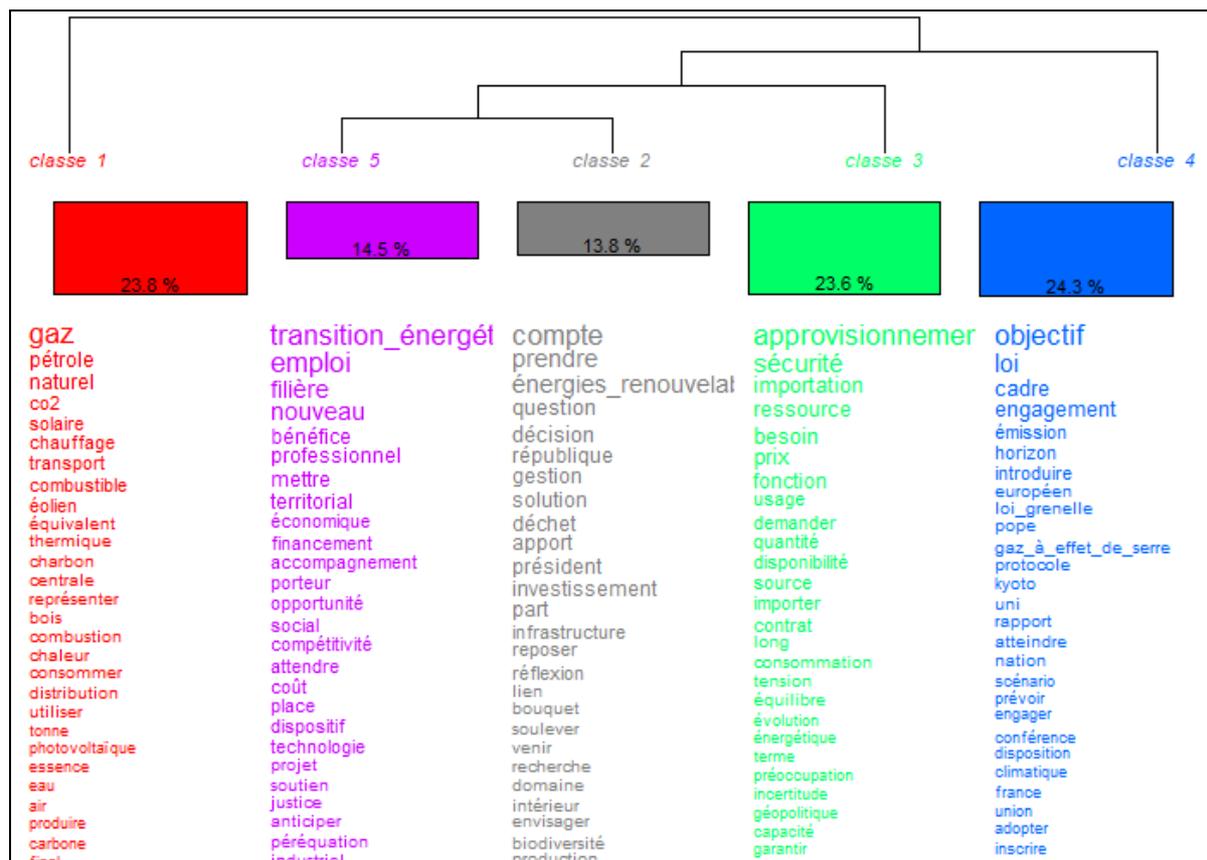


Figure 21 : Le dendrogramme présentant des résultats de la CDH du « Socle de connaissance »

D'après ce dendrogramme, nous pouvons interpréter cinq thèmes principaux qui paraissent dans le « Socle de connaissance ». La classe 1 renvoie aux diverses ressources d'énergies (gaz, pétrole, solaire, combustible, éolien) ainsi que les manières de les utiliser (chauffage, transport, consommer, distribution) et leurs effets (CO₂). La classe 2 se réfère aux enjeux à prendre en considération pour mettre en œuvre la transition énergétique (énergies renouvelables, question, décision, gestion, solution). La classe 3 illustre les facteurs concernant la production et la consommation d'énergie (approvisionnement, sécurité, importation, ressource, besoin). La classe 4 marque les engagements et les réglementations pour la transition énergétique (objectif, loi, cadre, engagement, loi Grenelle). La classe 5 porte sur les nouveautés et les changements générés par la transition énergétique (emploi, filière, professionnel, territorial, économique). Par ailleurs, et pour mieux voir l'interprétation de l'ensemble du corpus, le logiciel Iramuteq projette les mots les plus spécifiques de chaque classe sur une projection factorielle de la CDH sur le corpus comme le montre la figure ci-dessous :

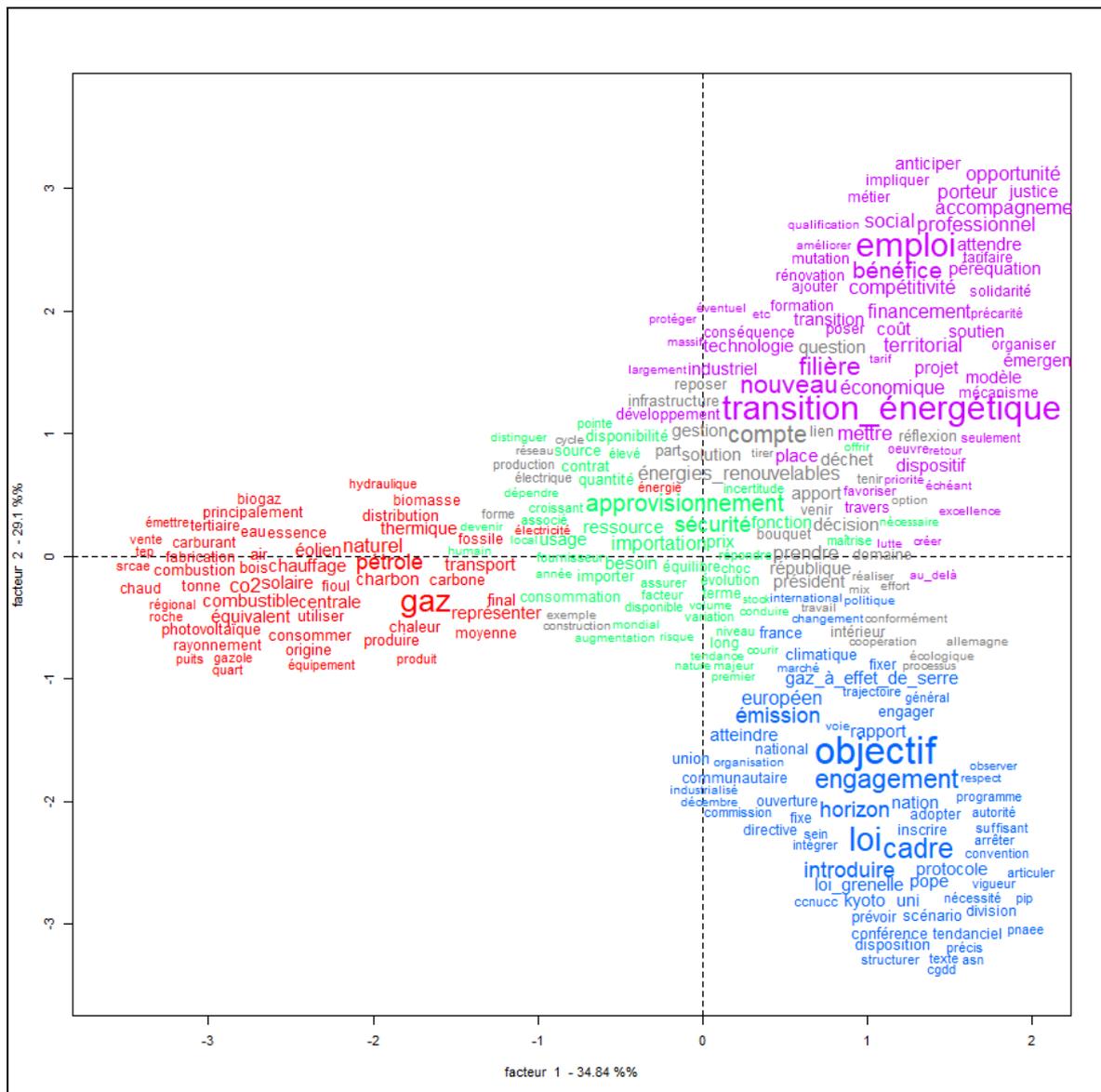


Figure 22 : La projection factorielle de la CDH sur le corpus « Socle de connaissance »

L'analyse factorielle des classes croisées avec les mots sur le tableau indique le passage de l'usage des énergies conventionnelles du moment actuel à l'avenir énergétique en France. L'axe horizontal donne à voir l'évolution de la gestion de l'énergie. À gauche se concentre les mots concernant différentes ressources énergétiques et leur utilisation (classe 1 : carburant, combustion) ; au centre, les termes sur les facteurs dans le processus de production et de consommation d'énergie (classe 3 : usage, prix, disponible) ; enfin à droite, ceux sur la manière de gérer de l'énergie (classe 2 : président, coopération, réflexion). Quant à l'axe vertical, il illustre le processus de changement pour la transition énergétique. En bas sont regroupés les mots renvoyant aux moyens mis en place par les autorités en vue de la transition

énergétique (classe 4 : texte, directive, protocole) tandis qu'en haut se trouvent ceux faisant référence aux buts visés par la transition énergétique (classe 5 : opportunité, justice, compétitivité).

L'interprétation proposée à partir des analyses des données textuelles élaborées par le logiciel Iramuteq présente une autre manière de déchiffrer les thématiques exposées dans le « Socle de connaissance ». Les cinq classes représentant les pôles thématiques issus du traitement par le logiciel se mêlent et s'agencent afin de former l'ensemble du texte. Certains dominent les chapitres du document informatif. À titre d'exemple, les mots de la classe 1 concernant les ressources énergétiques et leur usage sont dominants dans le chapitre A « État des lieux ». De même, les termes de la classe 4 qui traite les mesures nationales et internationales pour mettre en œuvre la transition énergétique occupent une place importante dans le chapitre B « Engagements » pour la transition énergétique. Cependant, ces deux thèmes sont aussi présents dans d'autres chapitres du texte ainsi que dans le glossaire et les acronymes et unité de mesure proposés. Il est à noter que le chapitre D du « Socle de connaissance » qui parle du DNTE semble passer inaperçu auprès du logiciel Iramuteq. Comme le principe de ce document informatif vise à expliquer les enjeux importants et les objectifs de la transition énergétique, il fournit des données jugées nécessaires au sujet de la situation énergétique actuelle et ses conséquences pour l'environnement, et des problématiques posées pour préparer le lecteur à débattre.

En somme, le « Socle de connaissance » en tant que le document informatif conçu dans le cadre du DNTE joue un rôle important dans la transmission du savoir. Considéré comme discours didactique, ce document d'information vise à la fois à diffuser la base de connaissance et à engager le lecteur dans le DNTE. Avec son contenu riche en thématiques, il prépare et oriente des lecteurs dans le débat à venir.

3.4.2 Les questions du DNTE dotées d'influence

Les questions du DNTE sont un outil important pour lancer le débat. La manière de les formuler contribue à décrire des opinions individuelles et ponctuelles des participants, notamment auprès des citoyens. Les interrogations leur permettent de réfléchir, puis de se positionner en tant que répondant et participant, ce qui est la démarche essentielle du débat

citoyen avec pour objectif de révéler l'avis des citoyens sur un sujet déterminé (Mouterde, Delahais et Pupier 2005).

Dans cette partie, nous nous appuyons sur la théorie de présupposés et l'approche énonciative pour examiner dans quelle mesure la formulation des questions du DNTE tend à orienter l'opinion des citoyens. Nous présenterons d'abord la présupposition avant d'analyser les grandes questions du DNTE. Enfin, nous traiterons les questionnaires utilisés dans les dispositifs visant les citoyens lors des débats citoyens organisés par la région PACA et de la Journée citoyenne.

3.4.2.1 Les présupposés comme moyen linguistiquement puissant

La formulation des questions du DNTE agit sur l'opinion publique en raison de leurs « présupposés » ou thèses posées comme une obligation à accepter. Dans la théorisation de la présupposition développée par le linguiste Oswald Ducrot (1969 : 35-36), celle-ci est définie comme « une évidence, comme un cadre incontestable où la conversation doit nécessairement s'inscrire, comme un élément de l'univers du discours ». Un énoncé assertif transmet deux types d'information. Le premier concerne le « posé », ce qui est explicite et connue. Il indique l'information nouvelle que le locuteur apporte à son interlocuteur au moment de l'énonciation. Au contraire, le second, composé du « présupposé » et du « sous-entendu », relève de l'implicite. Le présupposé est un élément partagé entre le locuteur et son interlocuteur. Il est désigné comme « l'objet d'une complicité fondamentale qui lie entre eux les participants à l'acte de communication » (Ducrot 1969 : 36). En raison de son caractère stable et indépendant du contexte, il peut être repéré par moyen langagier à l'aide d'une transformation syntaxique. Autrement dit, en modifiant la modalité de l'énoncé assertif en interrogatif et négatif, le sens du présupposé reste inchangé. Quant au sous-entendu, il est ce que le locuteur laisse conclure de l'énoncé explicite à son interlocuteur. Il se trouve donc dépendant du contexte et de la situation d'énonciation.

Selon Ducrot (1980 : 91), le présupposé est fondamental dans la relation entre le locuteur et son interlocuteur. Il assure la cohérence dans un même dialogue ou un même texte. De plus, il fixe les limites avec l'interlocuteur car « [p]résupposer un certain contenu, c'est placer l'acceptation de ce contenu comme la condition du dialogue ultérieur ». L'acte de présupposer devient ainsi un acte de parole particulier, « un acte à valeur juridique, et donc illocutoire » qui marque « une transformation institutionnelle, juridique » au droit de parler de

l'interlocuteur » (Ducrot 1980 : 91). Le locuteur peut, à travers le présupposé, exercer son droit « d'imposer un cadre idéologique à l'échange de paroles dont son énonciation est l'origine, de modeler l'univers du discours » (Ducrot 1980 : 97). Comme le confirme Christian Plantin (2016 : 465), « un énoncé à présupposé est un énoncé élémentaire qui contient plusieurs jugements, ayant des statuts sémantiques et discursifs différents », et le fait que l'interlocuteur ne réfute pas le présupposé atteste la continuité du dialogue. Le présupposé s'inscrit donc dans l'organisation de la langue, selon l'ordre syntaxique et lexical (Ducrot 1980).

L'étude de présupposé dans les questions du DNTE est intéressante, comme le confirme Krieg-Planque, puisque le discours des sondages et des enquêtes d'opinion sont riches de présupposés qualifiés comme « les “objets” (faits, catégories abstraites, phénomènes, valeurs...) qu'un discours donné présente comme existants sous ce nom, ou encore comme allant de soi avec cette formulation » (Krieg-Planque 2013 : 137). Les questions sont donc composées de thèses qui obligent discursivement à accepter et révèlent des formulations orientées. Pour certains cas, les présupposés font ressortir l'interrogation plus que ce que celle-ci cherche à savoir (Krieg-Planque 2013).

3.4.2.2 Les grandes questions du DNTE fixées autour de thèmes précis

Dans le cadre du DNTE, les cinq grandes questions définies lors de la conférence environnementale en 2012⁸⁷ sont présentées comme suit :

1. Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ?
2. Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quel type de scénarii possibles à horizon 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ?
3. Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?
4. Quels coûts, quels bénéfices et quel financement de la transition énergétique ?
5. Quelle gouvernance ? Quel rôle notamment pour l'État et les collectivités ?

⁸⁷Voir la présentation sur les questions du DNTE au chapitre 2.3.2, p. 86-87.

L'ensemble de questions porte sur les opinions ou les manières de penser ou de juger un tel sujet. Elles sont toutes formées de l'énoncé interrogatif cherchant les réponses spécifiques à partir des mots d'interrogation utilisés : « comment » et « quel(le)(s) ». Ce type de question, qui laisse ouvertes toutes les possibilités de réponses, correspond donc à la question « ouverte » (Lévy 2000). Cependant, les questions du DNTE ne sont ciblées que sur les seuls termes d'interrogation. L'adverbe « comment » correspond à « d'une certaine manière » tandis que le déterminant « quel(le)(s) » renvoie à « un [certain] ... » (Haillet 2007 : 145). Selon Kerbrat-Orecchioni (1986), les présupposés se fondent sur deux axes : le type de support signifiant et la nature du contenu présupposé⁸⁸. D'après les 5 questionnements, leur formulation relève du support syntaxique chargé de présupposés puisque sa structure confirme comme vraie sa relation prédicative.

Ainsi, la manière de formuler ces questions centrales du DNTE laisse voir les propos fixés par le gouvernement dans la perspective de la transition énergétique. Comme le déclare le président Hollande (2012c) lors de l'ouverture de la première Conférence environnementale, la stratégie en matière de transition énergétique est basée sur deux principes : l'efficacité énergétique et la priorité donnée aux énergies renouvelables. Ils se traduisent ensuite dans les thèses posées dans les questions du DNTE : l'efficacité énergétique et la sobriété ; le mix énergétique pour 2025 ; les scénarii possibles à horizon 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ; le choix des énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et la stratégie de développement industriel et territorial. D'autres sujets sont spécifiés comme critères importants : les coûts, les bénéfices et le financement de la transition énergétique et la gouvernance, surtout l'action de l'État et des collectivités.

De plus, les divers aspects sont indiqués comme cadrage des questions du DNTE. D'après les feuilles de route pour la transition écologique issues de la conférence environnementale en 2012, différents sujets sont cités : les objectifs d'efficacité environnementale, d'efficacité économique, de politique industrielle, de justice sociale et les enjeux de santé. L'accent est également mis sur les enjeux sociaux et économiques des transitions industrielles et professionnelles, et des reconversions territoriales induites par la transition énergétique ainsi que sur le cadre juridique et institutionnel défini à l'échelle européenne et internationale (MEDDE-METL n°2013/3 : 240).

⁸⁸Voir les différents types de présupposés dans Kerbrat-Orecchioni 1986 : 38-39.

3.4.2.3 Les questions complexes adressées aux citoyens

À partir de cinq grandes questions fixées par le gouvernement, diverses interrogations sont développées dans le cadre du DNTE pour susciter l'expression des citoyens. Dans cette sous-partie, nous aborderons la formulation de deux questions lors des débats citoyens en PACA, dans le cadre régional, et de la Journée citoyenne, dans le cadre national.

3.4.2.3.1 Les débats citoyens en PACA selon les préférences personnelles

Comme nous avons déjà présenté la procédure des débats citoyens en PACA⁸⁹, les questions sont mises en place comme outils de débats régionaux, plus précisément à Gap, Toulon, Nice et Avignon. Quatre interrogations sont présentées sous forme de « fiches à répondre ». Chacune correspond à chaque séquence des échanges : Ma carte des constats, La carte de mes engagements et difficultés pour changer et Ma carte « scénario de la transition énergétique ». Les première et dernière fiches comprennent une question alors que la deuxième fiche en contient deux. Les questions sont présentées comme suit selon l'ordre de présentation :

1. Selon vous, parmi les raisons suivantes quelles sont les deux qui justifient le plus la nécessité de la transition énergétique
2. Pour moi, les deux changements que je suis prêt à prendre pour réduire ma consommation d'énergie sont
3. Pour m'engager dans la transition énergétique, il faudrait lever l'obstacle suivant
4. Parmi tous les leviers suivants quels sont les deux qui vous paraissent prioritaires pour réussir la transition énergétique en PACA

Ces questions peuvent être analysées selon le type de l'énoncé. La première et la dernière (1, 4) relèvent de l'énoncé interrogatif formé de mot d'interrogation « quel(le)(s) ». Au contraire, les deux autres (2, 3) ressortent de l'énoncé assertif à compléter.

En ce qui concerne le mode de réponse, trois questions (1, 2, 4) offrent le choix prédéterminé variant de 7 à 13 réponses dont l'option « autre à préciser ». La consigne est

⁸⁹Voir notre étude dans le chapitre 3.3, p. 128-145.

intégrée dans la formulation de la question, le répondant ayant à choisir deux réponses possibles de la liste donnée. Reste que la seule question (3) est ouverte, à réponse libre.

Selon le point de vue énonciatif, ces énoncés reflètent le simulacre de la situation d'énonciation. Chaque participant de ce débat est interpellé à titre personnel en tant qu'interlocuteur et en le plaçant en position de locuteur. L'interrogatif fait appel directement à l'interlocuteur par le pronom personnel « vous » tandis que l'assertif est adressé au locuteur avec le pronom personnel « je ».

Quant à la structure syntaxique, trois questions fermées sont constituées d'une phrase complexe. Elle est composée d'une proposition principale indiquant la consigne (« quel(le)s sont les deux » et « les deux changements sont ») et une proposition subordonnée introduite par les termes relatifs « qui » et « que » justifiant le choix possible. Elle est encore modifiée par un complément circonstanciel sous la forme de groupe prépositionnel (« selon vous », « parmi les raisons suivantes », « pour moi » et « parmi tous les leviers suivants ») précisant l'adhésion du répondant à partir du choix donné. Au contraire, la seule question ouverte est présentée par une phrase simple avec un complément circonstanciel (« pour m'engager dans la transition énergétique »).

La spécificité de ces questionnements peut être éclairée par les présupposés. Les participants sont obligés d'admettre, dans un premier temps, les thèses posées dans les questions comme les faits déjà existants avant de choisir les réponses. Autrement dit, en cochant deux choix prédéterminés, ils sont intégrés dans l'échange et s'engagent en même temps dans l'acte de parole. Par exemple, les constats primordiaux sur la transition énergétique sont traduits dans les propos 1) « la transition énergétique est nécessaire » et 4) « il existe les leviers pour réussir la transition énergétique en PACA ». Les deux autres assertifs adressés directement aux participants en tant que locuteur avec le pronom personnel « je » : 2) « je suis prêt à prendre les deux changements pour réduire ma consommation d'énergie » et 3) « je m'engage dans la transition énergétique ». Ces deux énoncés peuvent être considérés comme performatifs. Le pronom personnel « je » est accompagné par la construction verbal « être prêt à » et le verbe « s'engager » conjugué au temps présent. L'usage de ces verbes dans cette structure, selon Austin (2010 [1962]) indique l'acte promissif. Ainsi, le fait que les participants assument ces énoncés les engage symboliquement à tenir les promesses afin de mettre en œuvre la transition énergétique.

Par ailleurs, les présupposés dans les réponses données transmettent divers aspects de la transition énergétique. La première question des débats citoyens en est un bon exemple :

Selon vous, parmi les raisons suivantes quelles sont les deux qui justifient le plus la nécessité de la transition énergétique :

1. les énergies que nous utilisons le plus s'épuisent
2. l'énergie coûte de plus en plus cher
3. la consommation actuelle de nos énergies modifie notre climat
4. l'accès à l'énergie est inégalitaire
5. la France et l'Europe se sont engagées dans la lutte contre le changement climatique
6. la transition énergétique va créer de l'activité économique et des emplois en France
7. autre à préciser⁹⁰

Cette interrogation porte sur l'opinion générale et sollicite l'interlocuteur à titre personnel par le pronom personnel « vous ». Un autre pronom personnel, « nous », est paru dans deux réponses comme un déictique personnel incluant le répondant à la collectivité.

Les réponses sous forme d'énoncé assertif exposent les constats sur la transition énergétique. Elles s'appuient sur les supports spécifiques chargés de présupposées comme propose Kerbrat-Orecchioni (1986) (voir *supra*). D'après la liste de réponses, nous pouvons décrypter les présupposés à partir des supports de nature lexicale. Par exemple, la locution adverbiale « de plus en plus » dans la réponse 2 atteste l'aspect progressif de l'augmentation de prix de l'énergie et le verbe « se sont engagées » dans le choix 5 indique l'aspect accompli de l'engagement. En outre, les structures syntaxiques marquent les présupposés comme la proposition relative « que nous utilisons le plus » dans la réponse 1 présume certaines sources d'énergie dominantes et le groupe prépositionnel modifieur du nom « la lutte contre le changement climatique » dans l'option 5.

L'ensemble de réponses laisse voir les idées à prendre en considération dans la perspective de transition énergétique : la consommation des énergies, l'augmentation de prix de l'énergie, l'action de lutter contre le changement climatique, l'économie et l'emploi. Nous constatons l'importance du thème climatique qui est traité dans deux aspects différents : le climat affecté par la consommation d'énergie chez les particuliers et le climat comme l'engagement international de la France. En outre, les réponses données à hiérarchiser, selon un ordre préférentiel personnel, sont présentées comme des faits attestés non contestables.

La question dans la séquence suivante s'adresse au répondant sous forme d'énoncé assertif et cherche à connaître ses comportements personnels :

⁹⁰La numérotation est à nous.

Pour moi, les deux changements que je suis prêt à prendre pour réduire ma consommation d'énergie sont :

- 1) moins consommer de biens et de services
- 2) d'entretenir ou de changer ma chaudière
- 3) d'acheter de l'électro-ménager de classe A ou plus
- 4) diminuer ma consommation d'électricité (éteindre les lumières, limiter la climatisation, éviter les appareils en veille)
- 5) de privilégier les transports en commun, le vélo, la marche à pied
- 6) de rapprocher mon lieu de travail et mon lieu de vie
- 7) de partager une voiture ou de la louer plutôt que de l'acheter
- 8) de privilégier des produits locaux et la consommation éco-responsable
- 9) d'isoler mon habitation
- 10) de produire ma propre énergie
- 11) de limiter mes emballages et de trier mieux mes déchets
- 12) autre à préciser⁹¹

Syntaxiquement l'assertion donnée comme question se présente comme une phrase à compléter au choix. Le syntagme nominal sujet se termine par le verbe « être » et il manque l'attribut du sujet. Ce complément fonctionne comme un prédicat dans le but d'exprimer une caractéristique du sujet (Riegel, Pellat, et Rioul 2014). Toutes les réponses sont présentées sous forme de groupe verbal à l'infinitif dans le but de caractériser le sujet par « les deux changements » privilégiés.

Le questionnaire développe le sujet de la consommation des énergies pointé précédemment dans la première question. L'ensemble des justifications proposées détaille différents usages d'énergie dans le quotidien, surtout au niveau personnel et au foyer.

Le ton personnel domine l'interrogation adressée au répondant en tant qu'individu. Le déictique de personne « je » identifie le répondant, il est présent dans l'assertion posée comme question ainsi que dans tous les choix proposés.

Il s'avère que, pour s'engager à la transition énergétique, chaque individu doit avoir conscience des implications économiques des réponses données. Les possessifs « mon, ma, mes », déictiques personnels, déterminent les noms « chaudière », « consommation d'électricité », « lieu de travail », « lieu de vie », « habitation », « propre énergie », « emballages » et « déchets ». Afin de pouvoir adopter deux possibilités parmi les choix proposés, le répondant doit s'être approprié les actions mentionnées. De plus, la plupart de ces actions s'inscrivent dans la même lignée et reflètent le pouvoir d'agir par un investissement financier : « entretenir », « changer », « acheter », « partager », « louer », « isoler (mon habitation) » et « produire ».

⁹¹La numérotation est à nous.

Après avoir examiné certaines des questions utilisées dans les débats citoyens, il apparaît évident qu'elles ne servent pas seulement à collecter les avis du public sur la transition énergétique. Leur formulation, ciblée directement et personnellement sur le répondant, est orientée par des présupposés, et révèle ainsi une certaine conception de la transition énergétique, surtout en ce qui concerne l'état de la société, au nom du savoir collectif et d'une *doxa*. Christian Plantin (2016 : 221-222) nous dit que la *doxa* s'appuie sur le « sens commun » ou « un ensemble de représentation socialement prédominantes, floues, parfois contradictoires, dont la vérité est incertaine, considérées le plus souvent dans leur formulation linguistique courante ». Cette caractéristique se retrouve encore dans les questions de la Journée citoyenne.

3.4.2.3.2 Les questions de la Journée citoyenne selon la forme

Les questions de la Journée citoyenne relèvent de l'emploi spécifique selon le protocole de *World Wide Views*⁹². C'est-à-dire que l'interrogation permet à la fois de déclencher les échanges entre les participants et de collecter leur opinion par le vote. Le contenu des propos sollicités concerne l'avis personnel du chaque répondant ainsi que son opinion sur l'implication de la France en matière de transition énergétique.

Les questions sont réparties respectivement en 6 questionnaires selon les séquences de la Journée citoyenne : 1) Vous et la transition énergétique ; 2) Agir sur la demande d'énergie ; 3) Choix stratégiques : bénéfiques, risques, levier ; 4) La mise en œuvre concrète de la transition énergétique », 5) « Industrie et Économie verte » en PACA et 6) l'évaluation finale sur l'organisation de la Journée citoyenne. Elles comptent 29 questions au total et peuvent être analysées selon la nature de questions et de réponses.

1) Les questions et réponses compliquées

Les questions peuvent être décrites formellement : 24 se présentent sous forme d'énoncés interrogatifs et 5 comme des énoncés assertifs. La formulation de l'interrogation peut être divisée en deux cas : la question totale et la question partielle. La question totale inclut le contenu de la réponse dans sa formulation et cherche les réponses sous forme de

⁹²Voir notre étude dans le chapitre 2.3.1.2.2, p. 82 et les détails sur la circulation des documents de la Journée citoyenne dans le chapitre 3.2.2.1, p. 119-121.

« oui/non ». Au contraire, la question partielle vise les réponses ciblées selon les mots interrogatoires utilisés. Parmi les 24 interrogations, 9 sont des questions totales et 15 des questions partielles. Les mots d'interrogation les plus souvent employés sont « quel(s)/quelle(s) », « dans quelle mesure » et « qui » respectivement. Quant à la formulation de l'énoncé assertif, elle dénote l'acte d'affirmer une certaine idée. Elle est formée d'une phrase simple « c'est (d'abord) ... » à laquelle manque l'attribut du sujet. Ce type de phrase vise l'opinion générale du répondant.

Par rapport au mode de réponse, 25 sont les questions à choix multiple et 4 les questions ouvertes à réponse libre. Les premières offrent deux types des réponses possibles.

D'une part, les choix proposés s'étalent sur une échelle graduée. Cette modalité de réponse permet de chercher le degré d'accord avec plus ou moins de nuances. L'échelle utilisée se réfère à la fois à une mesure numérique de 1 à 10 et au type bipolaire, comme « faux/vrai » ou « satisfait/mécontent ». L'interrogation avec les réponses étalées sur une échelle graduée cherche à savoir quel est le niveau de connaissance et de compréhension du répondant concernant l'action sur la consommation d'énergie, les effets de la transition énergétique, l'équilibre entre l'économie industrielle et l'économie verte en PACA et l'évaluation sur l'organisation de la Journée citoyenne.

D'autre part, les choix de réponses prédéterminées concernent des jugements et justifications vis-à-vis de la situation donnée. Ce mode de réponse est connu comme étant un « choix forcé » (Berthier 2016 : 101). Normalement, chaque question aux choix donnés admet une seule réponse sauf dans le cas où une consigne est ajoutée pour préciser la limite de 2-3 choix possibles. Ils concernent des jugements et justification sur la transition énergétique, la réduction de consommation d'énergie, les choix stratégiques de la France sur la transition énergétique et la réalisation de la transition énergétique.

Ces deux formes de choix multiples sont réparties dans les questionnaires d'une manière presque égale, l'ensemble de questionnaires se compose de 12 questions à choix sur une échelle graduée et de 13 questions à choix forcé. Les deux modes de réponse partagent la même caractéristique : le nombre de choix très varié de 4 jusqu'à 18. Les réponses étalées sur une échelle graduée s'organisent selon l'ordre logique et facilitent ainsi la compréhension chez le lecteur, celles à choix forcé offrent des réponses prédéterminées souvent sans l'ordre hiérarchique et semblent compliquées à lire.

D'ailleurs, deux autres options sont aussi prévues pour les participants qui ne veulent pas se prononcer. Ils sont libres d'adopter le choix « Je ne sais pas », présent dans certaines

listes de réponses, ou de ne choisir aucune justification donnée, ce qui est comptabilisé dans le résultat final comme « sans réponse ».

Parmi les quatre questions ouvertes à réponse libre, trois se présentent sous forme d’assertion à compléter et une seule est exposée sous forme d’énoncé interrogatif. Elles visent les réponses sur l’opinion générale : concernant la définition de la question énergétique, celle de la transition énergétique et les propos concrets pour l’équilibre entre l’industrie et l’économie verte en PACA. La partie d’évaluation comporte également une question à réponse libre sur la suggestion des thèmes pour la consultation citoyenne à venir.

2) Les questions selon les thèmes

La formulation de l’interrogation pour la Journée citoyenne varie selon les contenus thématiques en question. Elle peut être étudiée selon la dimension énonciative et la nature de choix donné.

Du point de vue énonciatif, les déictiques de personnes utilisées dans les questions reflètent le statut du répondant en tant qu’interlocuteur de ces questionnaires. Ce qui représente une situation d’énonciation. Pour les questions sous forme d’énoncé interrogatif, le répondant est désigné directement par le pronom personnel « vous » en tant que l’interlocuteur interpellé à titre personnel. Ce type de question cherche à trouver les réponses sur ses expériences ou jugements propres, par exemple : « 1.1 Avant de *vous* engager dans cette Journée citoyenne, quel était *votre* niveau de connaissance sur les questions énergétique en France ? » ou « 2.4 Quels sont les freins que *vous* rencontrez aujourd’hui pour revoir *vos* consommations d’énergie au quotidien ? » (Souligné par nous). Ce déictique s’alterne avec « je » lorsque le répondant est évoqué dans l’énoncé assertif comme : « 1.3 Pour *moi*, la question énergétique, c’est d’abord : » ou « 4.4 Après avoir vécu cette journée, *je* dirais que la transition énergétique, c’est d’abord : » (Souligné par nous).

La formulation de choix proposés suit la même lignée. Les questions à choix forcé font appel au répondant individuel pour lui demander des avis concernant les actions collectives à mettre en œuvre par les « citoyens ». Il est intéressant de noter que les déictiques de personne qui impliquent le répondant dans la situation d’énonciation comme « je » et « vous » disparaissent ainsi : « 2.3 Quels sont les leviers les plus efficaces pour que *les citoyens* puissent réduire fortement leur demande d’énergie ? » ou « 4.2 Quel rôle doit être privilégié pour *les citoyens* dans la mise en œuvre de la transition énergétique ? » (Souligné par nous).

Ici, le terme « citoyens » est mentionné à la troisième personne et ne s'associent pas au répondant de question.

D'ailleurs, nous remarquons que la France est citée de la même manière. Bien que les déictiques de personne soient présents, le nom du pays est désignée à la troisième personne comme dans « 3.1 Quelle serait pour vous les principales conséquences pour *la France* de ne pas changer sa stratégie énergétique ? » (Souligné par nous). Nous pourrions inférer à partir du fait que le répondant est renvoyé à la qualité de citoyen, à son pouvoir d'action, et à l'entité France. Le citoyen doit ainsi agir pour la France. La question suivante sera un bon exemple :

1.4. La transition énergétique pour la France, selon moi, c'est ... (2 réponses au plus)

- 1) Une urgence, car le modèle énergétique actuel n'est plus soutenable du point de vue de l'environnement.
- 2) Une erreur, cela n'a rien de prioritaire pour la France aujourd'hui.
- 3) Une opportunité : en terme de choix d'investissement qui permettent de créer de nouvelles filières d'emplois.
- 4) Il n'y a pas besoin d'en débattre : le modèle énergétique de la France est en constante évolution depuis le premier choc pétrolier.
- 5) Une occasion de rééquilibrer notre balance commerciale avec moins d'importation et plus de production en propre.
- 6) Un retour en arrière, cela va nous contraindre à renoncer à notre niveau de confort actuel.
- 7) Un risque fort, car cela met en danger les emplois actuels dans l'énergie dans un ensemble de secteurs lié directement ou indirectement à l'énergie.
- 8) Une chance de s'engager dans un modèle de société plus sobre, avec une nouvelle qualité de vie, plus respectueuse de l'environnement.
- 9) Une obligation, pour répondre aux engagements internationaux de la France.
- 10) Je ne sais pas.

Cette question est formulée à partir d'un énoncé assertif auquel manque l'attribut du sujet. Le pronom « je » dans la question est adressée au lecteur en tant que le locuteur-acteur. Il imite ainsi une scène énonciative dans laquelle le pronom « nous », apparu dans les réponses 5 et 6, renvoie au « nous inclusif » qui prend en compte le locuteur et l'interlocuteur. Au contraire, la France est ici convoquée en troisième personne, hors de la situation d'énonciation.

L'étude des structures syntaxiques aide à dégager les présupposés dans les assertions données. Toutes les réponses sont présentées selon 4 structures phrastiques spécifiques : dans un groupe nominal fonctionnant comme l'attribut du sujet de l'assertion « c'est » qui est modifié par un groupe prépositionnel pur les réponses 5 et 8 ; un groupe nominal suivi soit de

groupe prépositionnel, soit de proposition coordonnée introduite par une conjonction « car », soit de phrase simple, pour les réponses 1, 2, 3, 6, 7 et 9. Ces deux éléments sont unis par la ponctuation. Pour la réponse 4, il s'agit de la coordination composée de deux propositions coordonnées unies par les deux-points. La réponse 10 est une phrase simple.

Il s'avère que la présence de la ponctuation, avec ou sans la conjonction « car », est dominante dans la liste de réponses. Ce signe exerce un rôle important puisque la virgule et les deux-points ont des valeurs sémantiques et énonciatives. Leur usage dans un contexte particulier se rapporte à l'emploi d'une conjonction de coordination avec pour objectif de révéler « un rapport logique interpropositionnel qui dépend du contexte, c'est-à-dire du rapport entre les termes qu'ils séparent ; ce peut être la cause, l'explication, la conséquence, l'opposition, la restriction, etc. » (Riegel, Pellat, et Rioul 2014 : 154). Ainsi, la virgule dans les réponses 2, 6 et 9 et les deux-points dans le choix 4 partagent la même fonction que la conjonction « car » dans les options 1 et 7 dans la mesure où celle-ci introduit une proposition coordonnée dans le but d'attester une cause, une explication ou une justification de ce qui la précède (Riegel, Pellat, et Rioul, 2014). En choisissant, le groupe nominal justifiant ses réponses comme « 1) une urgence, 2) une erreur, 3) une opportunité, 5) une occasion 6) un retour en arrière, 7) un risque fort, 8) une chance et 9) une obligation », ou bien la phrase comme « 4) Il n'y a pas besoin d'en débattre », le répondant est obligé à admettre également l'explication attachée posée comme vraie dans chaque réponse.

Par ailleurs, en étudiant les justifications données, différents thèmes sont cités comme critères nécessaires contribuant à déterminer la conception de la transition énergétique dans la société : la soutenabilité de l'environnement, les priorités de la France, le choix d'investissement en faveur de création de nouvelles filières d'emplois, l'évolution constante du modèle énergétique depuis le premier choc pétrolier, la balance commerciale rééquilibrée par moins d'importation et plus de production en propre, le renoncement du niveau de confort dans le quotidien, le risque concernant les emplois actuels dans les secteurs plus ou moins liées à l'énergie, le changement du modèle social visant la sobriété dans l'objectif de la nouvelle qualité de vie dans le respect de l'environnement et le respect des engagements internationaux de la France.

En outre, le plan de présentation des choix semble pouvoir influencer les résultats attendus. Comme chaque réponse est présentée sans aucun ordre hiérarchique, les constats soutenant la transition énergétique (1, 3, 5, 8, 9) s'alternent avec ceux qui s'y opposent (2, 6, 7). Seule la réponse 4 remet en question le débat sur la transition énergétique tandis que la réponse 10 est réservée au sans-opinion. Étant donné que les réponses en faveur de la

transition énergétique sont plus nombreuses comparées à celles portant sur les inconvénients, il est possible que les participants penchent pour ces options. Cette remarque est confirmée dans l'interprétation des résultats : « La transition énergétique est perçue très positivement comme une opportunité forte de changement. Les réponses contenant les mots “opportunité”, “chance”, “occasion” sont majoritaires » (« Synthèse de la Journée citoyenne du 25 mai 2013 » 2013 : 24). D'ailleurs, l'interprétation de certaines réponses rend légitime l'organisateur de l'événement. Par exemple, le choix 4 renvoie à la remise en question de la transition énergétique. Selon l'interprétation dans les enseignements, le fait que très peu de participants optent pour ce choix renforce la pertinence du DNTE (« Synthèse de la Journée citoyenne du 25 mai 2013 » 2013).

3) La formulation d'une question exceptionnelle

Une autre question qui attire l'attention du lecteur se trouve à la séquence 3 de la Journée citoyenne. La formulation de ses trois questions se distingue des autres séquences car les énoncés interrogatifs sont formés par le conditionnel présent avec pour objectif de demander l'avis sur la possibilité de la mise en œuvre de transition énergétique dans l'avenir. Les verbes au conditionnel présent expriment la nécessité, la possibilité ou la volonté au cas de doute sur la réalisation du fait estimé nécessaire, possible ou souhaitable (Grevisse et Goosse 2011). À titre d'exemple, la question 3.2 offre 18 justifications prédéterminées, ce qui représente le plus de réponses données dans la totalité des questions de la Journée citoyenne :

3.2. Projetons-nous en 2050. La transition énergétique a été réalisée. À quel effet seriez-vous le-la plus attentif-ve ? (3 réponses au plus)

- 1) La création de nouvelles filières économiques liées aux énergies renouvelables a permis de créer des milliers de nouveaux emplois.
- 2) La France a atteint ses objectifs en matière de réduction de gaz à effet de serre (Division par 4 des émissions en 2050).
- 3) L'exploitation de certaines formes nouvelles d'énergies (éolien, photovoltaïque) a défiguré les paysages dans beaucoup de régions.
- 4) La majorité de l'énergie est produite et consommée localement, à l'échelle des bassins de vie.
- 5) La France est autonome sur le plan énergétique, du coup la balance commerciale s'est rééquilibrée.
- 6) Des emplois ont été perdus dans le secteur traditionnel de l'énergie sans être compensés par la création de nouveaux emplois dans les énergies renouvelables.
- 7) Chaque ménage maîtrise sa facture d'énergie : prix, quantité, choix du type d'énergie.

- 8) La France est devenue une référence mondiale pour son savoir-faire en énergies renouvelables.
- 9) La France est leader dans le nucléaire nouvelle génération et exporte son savoir-faire du démantèlement des centrales.
- 10) La France a relancé son industrie grâce aux énergies renouvelables et aux technologies de l'efficacité énergétique (domotique, réseaux intelligents, isolation, etc...).
- 11) La France a développé les filières professionnelles de l'efficacité énergétique par exemple autour des nouveaux matériaux d'isolation et construction avec de nombreux nouveaux métiers associés dans l'artisanat, la recherche et le développement, l'ingénierie intelligente, l'industrie ...
- 12) Le parc immobilier français s'est amélioré en termes d'efficacité énergétique et thermique et donc de confort. Les « passoires thermiques » n'existent plus.
- 13) L'énergie n'est plus un poste de dépense rendant vulnérables les ménages aux budgets les plus contraints.
- 14) La transition énergétique a obligé à faire des choix d'énergies qui se sont révélés dangereux pour la santé.
- 15) La transition énergétique a fait le pari de diversifier les sources d'énergie : c'est devenu compliqué de s'y retrouver.
- 16) On vit souvent des ruptures d'approvisionnement d'énergies (électricité, carburants, ...).
- 17) La transition énergétique n'engendrera aucun de ces effets.
- 18) Je ne sais pas.

Le premier point à remarquer sur cette question réside dans sa présentation formelle d'écriture : « À quel effet seriez-vous *le-la plus attentif-ve* ? » (Souligné par nous). Ce mode d'écriture est adopté non seulement dans cette interrogation mais également dans la totalité de questions de la Journée citoyenne. Il est mis en place dans l'objectif d'« user du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes⁹³ » (Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes 2015). Selon le *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, il est préférable, à l'écrit, que les formes non seulement masculines mais aussi féminines soient présentes d'une manière égalitaire. La composition de mot se fait à partir de racine du mot suivi de suffixes masculin et féminin. Ces deux derniers sont séparés par le point ou le tiret (*Ibid.*).

L'interrogation est formée par trois énoncés différents. Les deux premiers énoncés, le directif et l'assertif, forment « le cadre hypothétique », selon l'expression de Haillet (2002). Ce cadre est présenté comme non intégré à la réalité du locuteur et peut être transformé sous

⁹³Ce mode d'écriture est développé plus tard en 2016 sous le nom de « l'écriture inclusive » qui désigne « l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques qui permettent d'assurer une égalité de représentations des deux sexes » (Haddad 2016 : 4).

forme de construction phrastique « [même] si + imparfait / plus-que-parfait » (Haillet 2002 : 12). Dans cette mesure, les deux énoncés dans l'interrogation étudiée peuvent être paraphrasés ainsi : « si nous étions en 2050 et que la transition énergétique était réalisée ». Le dernier énoncé, l'interrogatif, est formé par le conditionnel présent. Il vise l'opinion personnelle du répondant visé directement à travers le pronom personnel « vous ». Il est à remarquer que, parmi les 18 réponses proposées, le pronom « on » est seulement employé pour le choix 16. Son usage se réfère alors au « nous » collectif.

4) Des réponses chargées des présupposés

Comme dans l'exemple précédent, les réponses proposées impliquent les constats posés concernant la transition énergétique. L'étude des présupposés à partir de la liste de choix peut être éclairée par deux moyens linguistiques : l'aspect et les structures syntaxiques.

D'une part, l'aspect est « la manière dont s'expriment le déroulement, la progression, l'accomplissement de l'action » (Grevisse et Goosse 2011 : 1027). Il réside dans le déroulement interne du procès et peut être repéré par deux moyens : le lexique et le verbe, notamment par le biais de la conjugaison.

L'aspect itératif ou la nuance de répétition se reflète dans la formation des verbes dans 5) « se rééquilibrer » et 10) « relancer » dont le préfixe « re(é)- » marque la répétition dans le sens de la reprise après une interruption et dans certains adverbes dans les choix 12)-13) « plus » et 16) « souvent ».

Quant à l'aspect verbal, la conjugaison du verbe distingue en général l'aspect accompli et non accompli par les formes composées et les formes simples. D'après le choix multiple donné, nous constatons l'usage particulier du passé composé et du présent pour évoquer le déroulement de l'action projeté dans le futur.

D'un côté, le passé composé utilisé dans ce contexte n'exprime pas un fait dans le temps. Il se rapporte à l'emploi spécifique pour « indiquer un fait futur, mais présenté comme s'il était déjà accompli » (Grevisse et Goosse 2011 : 1145). Selon le cadre temporel fixé dès le premier énoncé de la question (l'année 2050), le passé composé illustre les actions accomplies et projetées dans l'avenir par la mise en œuvre de la transition énergétique comme attestent le deuxième énoncé de l'interrogation « a été réalisé » ainsi que les 11 choix de réponses suivantes : 1) « a permis », 2) « a atteint », 3) « a défiguré », 5) « s'est rééquilibrée », 6) « ont été perdus », 8) « est devenue », 10) « a relancé », 11) « a développé », 12) « s'est amélioré »,

14) « a obligé » et « se sont révélés », 15) « a fait » et « est devenu ». Le passé composé marque ici un état résultatif suite à l'accomplissement de la transition.

D'un autre côté, le présent se réfère non seulement au moment de la prise de parole du locuteur mais il se réfère au futur dans la mesure où les « faits considérés comme inéluctables, présentés comme déjà réalisés en quelque sorte. Cela s'applique notamment quand le fait futur est donné comme la conséquence inévitable d'un autre fait » (Grevisse et Goosse 2011 : 1140). Suivant le contexte donné dans la question, le constat de départ décrit l'an 2050 où la transition énergétique se réalise. Le temps présent dans les réponses marque l'aspect inaccompli des actions en cours, lesquelles sont effectuées par la mise en œuvre de transition énergétique. Ce temps verbal paraît dans 7 réponses : 4) « est produite et consommé », 5) « est », 7) « maîtrise », 9) « est » et « exporte », 12) « n'existent plus », 13) « n'est plus », 16) « vit ». Le présent affirme ici un état, présenté comme nouveau et faisant suite à cette transition.

Tandis que l'usage du passé composé et du présent évoque les aspects accompli et inaccompli prévus dans l'avenir, le futur simple dans la réponse 17) « n'engendra aucun » marque, au contraire, la rupture dans la présentation de choix en réfutant tous les constats présentés car elle remet en cause des réponses proposées. Quant au temps présent dans la dernière réponse 18, il se distingue d'autre choix proposé. En se fondant sur le moment de l'énonciation, il n'a aucun rapport au futur et s'identifie directement au répondant de la question par le pronom personnel « je ».

Par ailleurs, les présupposés peuvent être repérés par les structures syntaxiques des réponses données. Plusieurs moyens linguistiques sont mis en place pour poser les thèses comme déjà existantes.

Premièrement, le groupe nominal composé d'un nom formé par la nominalisation suivie de complément sous forme de groupe prépositionnel sont fréquentes : 1) « la création de nouvelles filières économiques », 2) « réduction de gaz à effet de serre », 3) « l'exploitation de certaines formes nouvelles d'énergie », 6) « la création de nouveaux emplois dans les énergies renouvelables », 7) « choix du type d'énergie », 9) « démantèlement des centrales » et 16) « rupture d'approvisionnement d'énergies ».

Deuxièmement, les participes sont employés comme modificateurs du nom ou du groupe nominal dans le texte. Le participe passé est présent dans la réponse 1) « liées aux énergies renouvelables » et 11) « associés dans l'artisanat, la recherche et le développement, l'ingénierie intelligente l'industrie... » tandis que le participe se trouve dans le choix 13) « rendant vulnérables les ménages aux budgets les plus contraints ».

Troisièmement, le groupe prépositionnel est également utilisé. Il sert à modifier au niveau nominal comme dans les réponses 8) « pour son savoir-faire en énergies renouvelables » et 15) « de diversifier les sources d'énergie » ou au niveau phrastique comme dans l'option 4) « à l'échelle des bassins de vie ».

Quatrièmement, les morphèmes de nature lexicale attestent la relation phrastique : comme la locution adverbiale marquant la conséquence dans 5) « du coup » et la locution prépositionnelle montrant la relation causale dans 10) « grâce aux ».

Dernièrement, la proposition subordonnée relative est également trouvée dans 14) « qui se sont révélés dangereux pour la santé ».

5) Les réponses visant les résultats attendus

Nous constatons que le contenu et le mode de présentation des réponses exercent un pouvoir directif sur les réponses attendues. Le contenu de réponses peut être divisé en deux grands pôles. La majorité des choix retenus montrent les effets positifs rendus possibles par la transition énergétique (1, 2, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14). Seulement quatre exposent ses effets négatifs (3, 6, 15, 16). Les deux autres options à la fin de la liste renvoient à l'idée de sans conséquence (17) et aux sans opinion (18). Vu le nombre de réponses portant sur des effets positifs, il est probable que les participants les adoptent de façon préférentielle. Ce qui est confirmé par l'interprétation de résultats dans la synthèse de la Journée citoyenne. Chacune des justifications concernant les bonnes conséquences de la transition énergétique obtient plus de 10 % des participants alors que le contraire ne gagne que moins de 10 % (« Synthèse de la Journée citoyenne du 25 mai 2013 » 2013).

En ce qui concerne la présentation de réponses, certaines justifications partagent le thème commun et sont exposées successivement. À titre d'exemple, les choix 8-9 parlent de l'expertise française ; les réponses 10-12 traitent de l'efficacité énergétique et ; les options 15-16 évoquent les difficultés sur les sources d'énergie alternatives. Cependant, ce principe ne s'applique pas à toutes les réponses car un sujet peut être développé sous plusieurs angles. Par exemple, les énergies renouvelables sont traitées selon l'économie (1), l'esthétique du paysage (3), l'emploi (6), l'expertise française (8) et l'industrie (10).

Ainsi, lorsque le répondant fait ses choix, il peut être conduit par les supports langagiers comme l'aspect et les structures syntaxiques chargés de présupposés à valider les idées présentes qui reflètent la conception sur la transition énergétique dans la société. Les

changements sont annoncés dans divers domaines, par exemple, l'esthétique du paysage affectée par l'exploitation de certaines formes nouvelles d'énergie (éolien et photovoltaïque), les activités économiques de la France, notamment les risques liées à la balance commerciale, à l'industrie et aux emplois dans le secteur traditionnel de l'énergie, l'existence du savoir-faire en énergies renouvelables et dans le nucléaire de la France.

Il est primordial de signaler que cet exemple évoque le thème du nucléaire considéré comme un sujet sensible et source de division. Ce sujet est présenté positivement dans la réponse 9) avec la position dominante de la France en matière du nucléaire nouvelle génération et du savoir-faire de démantèlement des centrales. La faveur accordée au nucléaire est par la suite exposée dans la question 3.3 portant sur les décisions à l'issue du DNTE à mettre en œuvre prioritairement. Il est présent dans la réponse 4) pour proposer la prolongation de durée de vie du parc nucléaire. Ce fait atteste que le gouvernement soutient toujours l'usage de cette énergie. Sa position reste importante dans la mise en œuvre de transition énergétique.

Après avoir étudié deux questions utilisées lors de débats en PACA et de la Journée citoyenne, il est évident que la manière de formuler les questions dans le cadre du DNTE n'est pas sans incidence sur les réponses attendues. Les présupposés transmettent une conception de la transition énergétique. Les questions au niveau régional semblent plus personnelles et plus faciles à comprendre comparées à celles fixées au niveau national, qui paraissent plus formelles et compliquées. Cette remarque est confirmée par Bjørn Bedsted, le coordinateur global de WWViews dans son rapport d'évaluation sur la Journée citoyenne. Il insiste sur la complexité des questions due au contenu trop complet et à la longueur du texte ainsi qu'aux choix nombreux proposés dans certaines questions. Il recommande ainsi de simplifier les questions et de délimiter le nombre de réponses proposées afin de mieux les exposer aux citoyens lors de la discussion sur table. La mise en place d'un focus groupe est conseillée pour développer les questions (« Synthèse de la Journée citoyenne du 25 mai 2013 » 2013).

Nous avons vu que l'étude des textes du DNTE nous permet de voir le cadrage posé aux participants du débat. Le « Socle de connaissance » relève du discours didactique servant à transmettre les informations et à engager le lecteur dans le débat. Les questions chargées des présupposés exercent une influence sur les réponses attendues.

Dans cette partie, nous avons examiné les enjeux démocratiques du DNTE en PACA à travers l'analyse des dispositifs participatifs du DNTE en PACA. D'une part, le flux d'information de Rowe et Frewer nous a aidé à révéler les différents mécanismes participatifs dans les dispositifs du DNTE en PACA. Malgré leurs formats divers, tous renvoient au mode de consultation publique. D'autre part, « le cube de la démocratie » de Fung nous a permis d'exposer les caractéristiques des dispositifs et de montrer la légitimité du design participatif à travers les publics différents participant aux débats. Ce qui nous renvoie à l'analyse de Bally sur l'approche actuelle de la démocratie participative, selon laquelle les arènes de la démocratie participative d'aujourd'hui n'impliquent pas réellement les citoyens, malgré les divers formats de participation publique. À en croire Patrick Peretti-Watel, « on est plus dans une "logique de consultation du public" que dans une logique de concertation véritable en matière de politiques publiques » (Watel, 2003 cité dans Bally 2015 : 74).

Cette remarque peut être appliquée également à notre analyse selon le modèle de la consultation. Dans l'ensemble organisé, les participants aux différents débats sont cadrés par les dispositifs au niveau régional et national du DNTE en PACA pour les publics visés dans chaque instance : les citoyens, les professionnels, les associations ainsi que les responsables politiques en terrain. Ce qui correspond à ce que Hubert Touzard (2006) explique au sujet de la consultation :

L'objectif de la consultation est de recueillir, préalablement à une décision collective, les avis, opinions, attitudes d'un certain nombre d'acteurs. (...) La consultation consiste le plus souvent à faire s'exprimer séparément des acteurs, individuels ou représentants de collectifs, sur ce qu'ils pensent d'une situation, d'un projet. (Touzard 2006 : 70)

En outre, le circuit documentaire de cette consultation se fait dans un cycle assez fermé. Les renseignements sur les sujets à débattre sont figurés dans différents types de documents utilisés de chaque débat, dès le départ de la circulation des documents du DNTE en PACA. Ensuite, ils sont repris dans les procédures durant chaque débat avant d'être enfin récapitulés dans le recueil des contributions finales. Ainsi, les avis du public sont assez préformatés par les dispositifs et les informations fournies.

Ainsi, malgré la participation du public, les décideurs politiques seuls prennent la décision au final. Les avis du secteur public ne pourraient que l'influencer comme l'explique Gaudin (2013) que les convergences et les divergences qui proviennent du débat public servent à agir sur les décisions. À l'issue du DNTE, l'ensemble de toutes les contributions s'est présenté sous forme d'une synthèse des travaux au gouvernement pour que ce dernier la

prenne en considération dans l'élaboration du projet de loi de programmation sur la transition énergétique. Au contraire, le débat entre les acteurs institués dans le Conseil national du débat sur la transition énergétique exerce plus de pouvoir et renvoie à la concertation dont le but est, selon Touzard (2006 : 71), « pour des acteurs, individuels ou collectifs, de trouver un accord, de résoudre ensemble un problème qui se pose à eux, de prendre ensemble une décision collective, ou de préparer une décision prise en final à un autre niveau ».

Pourtant, le fait de pouvoir remettre en question le sujet d'énergie est un moyen de démocratisation puisque les citoyens sont sensibilisés de leur pouvoir d'action. Pouffary et Quefelec (2014) affirment que le DNTE permet de changer de regard en démontrant que l'énergie n'est pas de sujet technique et économique. Au contraire, les questions énergétiques prennent en considération le citoyen-consommateur dans sa diversité et sa complexité. Elles reposent également sur les pratiques et les modes d'organisation individuels et collectifs, les représentations sociales et les logiques comportementales soutenant l'emploi de technologies ou de modes d'organisations énergivores.

Après avoir examiné l'étude de cas du DNTE en PACA, nous passerons par la suite à l'analyse du document qui présente les résultats du DNTE : des synthèses du DNTE.

CHAPITRE 4

LA « SYNTHÈSE » : L'ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE ET LA QUESTION DU GENRE

La dernière phase du DNTE concerne l'élaboration des synthèses et recommandations à partir des résultats des échanges. Chaque région est chargée de présenter le bilan de la participation dans son territoire sous forme d'une synthèse dont la trame et le calibrage sont définis dans la circulaire d'organisation du DNTE⁹⁴. C'est le secrétariat général du débat qui rassemble toutes les synthèses régionales pour constituer la synthèse nationale des débats territoriaux. Celle-ci, ainsi que des synthèses issues d'autres dispositifs participatifs nationaux, nourrit les réflexions du Conseil national du débat dans la production de la synthèse de l'ensemble des travaux du DNTE pour une remise au gouvernement en juillet 2013.

Il est ainsi intéressant d'analyser la spécificité de la synthèse en tant qu'activité et le produit qui en découle. Nous étudierons, dans un premier temps, le fonctionnement de la synthèse en tant qu'activité mentale en nous appuyant sur la documentation concernant la philosophie et les neurosciences. Puis, nous exposerons son processus de réalisation dans le cas pratique de « la synthèse de textes » à partir des études réalisées dans le domaine didactique. Enfin, nous examinerons la synthèse en empruntant l'approche discursive du genre afin de dégager une typologie et des caractéristiques textuelles.

4.1 La synthèse : une activité mentale

Comme l'action de la synthèse provient de l'Antiquité et se développe au fil du temps, il est intéressant de retracer son histoire avant d'étudier son fonctionnement opératoire.

⁹⁴ Voir le chapitre 2.3.3 sur la production des synthèses des débats, p. 87-88.

4.1.1 L'activité synthétique en philosophie

Selon Alain Rey (2016b : 2369), le terme « synthèse » est un emprunt au mot grec « *sunthesis* » dénotant « action de mettre ensemble ». En logique et philosophie, la synthèse concerne une suite d'opérations mentales permettant d'aller des notions ou propositions simples aux composées. Elle a ainsi pour objet des idées ou des opinions.

Cette notion est employée par la suite pour désigner, en sciences, « la démarche de l'esprit qui va de propositions certaines à des propositions qui en sont la conséquence ; le plus simple étant considéré au XVIIe s. comme le plus accessible par la connaissance » (*Ibid.*). Le sens de réunir les éléments en un tout de la synthèse s'applique dans divers champs de savoir. En pharmacie, la synthèse renvoie à la composition des remèdes. En chirurgie, l'opération de synthèse rappelle la réunion des fragments d'os fracturés. Ou bien en grammaire, la synthèse se réfère à une figure de rhétorique, dont le but est, de construire une phrase selon le sens et non en suivant les règles de la syntaxe. Ce qui renvoie à la rhétorique médiévale. En chimie moderne, la synthèse se rapporte à la préparation d'un composé à partir d'éléments ou corps simples, ou d'un composé de formule plus simple pour objet de l'usage industriel. Le terme se développe depuis le XIX^e siècle dans les domaines techniques et s'applique à l'acoustique, à la musique électronique et aux images virtuelles. Par ailleurs, il recourt, par métonymie, à « l'ensemble constitué par les éléments réunis, en philosophie et dans l'usage général, afin de désigner un exposé d'ensemble » (Rey 2016b).

La synthèse est une notion essentielle dans les domaines de la logique et de la philosophie. Elle rappelle une suite d'opérations mentales qui va des notions ou propositions simples aux composées et s'oppose ainsi à l'analyse dont la démarche est inverse (Rey 2016b). Selon Jean Lechat (1962), l'histoire de ces deux opérations remonte à l'Antiquité. L'analyse est d'abord prise pour l'invention dans la mesure où elle cherche à explorer une idée et à retracer le cheminement de la pensée. À l'inverse, la synthèse est considérée comme le simple étalement d'un savoir puisqu'elle ne présente qu'une méthode d'exposition d'une solution, ou déduction des conséquences à partir d'un principe. Toutefois, la réunion entre elles est connue, chez Xénophon et Platon, sous le nom de la « dialectique » qui atteste à la fois « l'art de dialoguer et de discuter » et « l'art de diviser les choses à connaître en genres et en espèces, pour pouvoir les examiner et les discuter » (Armogathe 2002 : 2).

La synthèse devient, de cette manière, un objet d'étude philosophique. Elle est d'abord réexaminée par Descartes au XVII^e siècle en contexte philosophique, plus précisément en logique mathématique de l'évidence. Il démontre que la synthèse est une opération

intellectuelle procédant des éléments les plus simples aux plus composés. Inscrite dans le discours d'une science pour transmettre les résultats du travail méthodique de l'analyse, la synthèse vise à « démontrer par la composition » et devient une méthode d'exposition d'une vue synoptique sous forme d'un « abrégé » (Perez 2007 : 105). Ces pensées constituent une base fondamentale dans le développement de la notion de synthèse. Spinoza avance ses propres idées sur la synthèse à partir des propositions de Descartes. Pour lui, la synthèse est un mode de pensée déductif doté d'une valeur formatrice car il impose de s'emparer du principe fondateur de l'auteur étudié (Perez 2007).

Au XVIII^e siècle, Kant retravaille l'analyse et la synthèse en tant qu'elles sont deux opérations matérielles de délier et de lier. Inspiré de la synthèse chimique, le jugement synthétique représente une forme d'« invention » ou de « découverte » car son opération parvient à la composition ou l'élargissement du savoir (Lechat 1962). De plus, il représente l'acte fondamental en assurant la fonction d'unification (Armengaud s. d.). La synthèse est réexaminée au XIX^e siècle par Hegel comme la base du progrès des connaissances servant à résoudre la contradiction entre diverses notions. Son opération affirme la forme supérieure de la pensée en montrant le développement dialectique comme l'union et le dépassement de la thèse et de l'antithèse (Armengaud s. d.). Ainsi, la synthèse ne vise ni l'association des idées ni leur distinction car il s'agit de penser la relation entre les idées elle-même (Armogathe 2002).

Somme toute, la synthèse a évolué au fil du temps. Malgré les interprétations diverses, Lechat (1962) résume en disant que la nature de la synthèse n'est pas conforme à son étymologie littérale puisque son opération est souvent issue de « l'intervention de l'esprit qui survole, expose ou déduit » et n'évoque jamais une pure juxtaposition (Lechat 1962 : 101). Contrairement à l'analyse vue comme l'exposition des conséquences et l'accession aux principes, la synthèse rappelle l'addition et l'exploration. Néanmoins, ces deux procédés ne se détachent jamais puisqu'ils contribuent à « l'intelligence analytico-synthétique » qui exige la représentation claire d'un ordre logique et s'exerce au niveau des idées (Lechat 1962 : 101-2). Cette particularité est centrale dans l'activité de la synthèse dont l'objectif est de donner une vue d'ensemble comme l'affirme Armogathe :

l'art de la synthèse est un art dialectique (...) qui consiste à faire parler entre elles des idées enfermées chacune dans une sorte de monologue, à instaurer un dialogue, à conduire un débat, au terme duquel, la pensée – tel un fleuve grossi par l'apport de ses affluents – se trouvera qualitativement modifiée, enrichie, et servira, à son tour, à de nouvelles confrontations (Armogathe 2002 : 8).

4.1.2 L'opération synthétique vue par les neurosciences

Alain Benoit (2005) envisage l'opération de synthèse comme une activité cérébrale. Pratiquer la synthèse, au même titre que l'analyse, s'appuie sur le fonctionnement potentiel du cerveau dont les neurosciences soulignent la spécificité de chaque hémisphère. En d'autres termes, le cerveau gauche prend en charge le langage, le calcul, la logique, l'auditif et la perception du temps. Pour ce qui est du cerveau droit, il s'occupe de la compréhension globale, de la synthèse, de la perception visuelle. Il s'agit également de la zone de créativité dans laquelle prévalent l'intuition, l'émotion et l'imagination. Les deux hémisphères fonctionnent en parallèle et en synergie.

Néanmoins, il est normal de trouver une prédominance de l'un sur l'autre chez chacun de nous. L'exercice de la synthèse et de l'analyse atteste un moyen de rééquilibrer l'activité cérébrale en favorisant les interconnexions entre les neurones dans le cerveau. Dit autrement, le travail du cerveau, lequel composé des milliards de neurones, est à la fois complexe et ouvert. Il fonctionne d'une manière totalement non linéaire, en réseau. La non-linéarité suscite la créativité et l'effort de synthèse s'accorde à son mode naturel de fonctionnement. En pratiquant régulièrement la synthèse, chacun arrive à améliorer ses compétences personnelles en dominant plus vite une question, en dégageant un problème ou une solution innovante ou encore en décidant en toute connaissance de cause.

C'est la raison pour laquelle Bénédicte Dubois (2017) pointe l'importance de la synthèse dans l'apprentissage en appuyant sur les neurosciences cognitives⁹⁵. L'activité de synthèse constitue des stratégies d'organisation qui soulagent la mémoire de travail et opèrent un traitement profond. Dans le but de structuration de l'information pour en faciliter la compréhension et la mémorisation, il est conseillé de développer la capacité de repérer la structure d'un document pour en faire une synthèse des éléments essentiels en passant par le classement ou la catégorisation des informations importantes sous forme de plans, tableaux, schémas ou cartes mentales. De cette façon, le développement de la métacognition⁹⁶ aide chacun dans ses choix de stratégies d'organisation, ce qui favorise aussi la mémorisation.

⁹⁵ Les neurosciences cognitives cherchent à « relier le niveau neuronal et le niveau comportemental en passant par le niveau cognitif » (Lachaux 2013 : 55). Elles ont une double visée : traduire le comportement sur le plan des facultés cognitives comme la mémorisation, le déplacement de l'attention, l'imagerie mentale ou la programmation motrice ; associer chaque processus cognitif aux variations de l'activité neuronale.

⁹⁶ « La métacognition est un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être liés à une réflexion sur son propre fonctionnement mental pour apprendre. Elle comprend deux aspects qui se construisent conjointement : l'un se rapporte à la connaissance qu'une personne a sur ses propres savoirs et processus cognitifs, l'autre au

Ce qui nous amène à l'examen du cas pratique de la « synthèse de textes », très présent en tant qu'activité intellectuelle de formation, objet d'apprentissage et mode de sélection dans les cycles d'étude, aussi en tant qu'activité professionnelle.

4.1.3 L'opération de la synthèse à visée communicative et professionnelle

L'opération synthétique appliquée dans la vie quotidienne devient une technique d'expression (Benoit 2005). Selon Caron et Boulogne (1997 : 16), le concept de synthèse désigne à la fois « une action et sa forme (faire une synthèse, produire un écrit synthétique), une opération, un exercice intellectuel de lecture-écriture ». Elle renvoie à une pratique professionnelle spécifique de « la synthèse de textes » ou de « la synthèse de documents », généralement considérée comme « une forme de contraction ou de rassemblement » (Perez 2007 : 78). Sa fonction est ancrée dans l'acte de communication qui transmet l'essentiel à partir de la réunion de diverses sources documentaires. Son origine remonte aux pratiques culturelles lettrées de la « bibliothèque », de l'accumulation de textes et d'information sous forme de compilations, écrits de seconde main, « états de questions » dans le travail universitaire ou scientifique, etc. (Chartier 1992, cité dans Brassart 1993).

Dans les ouvrages consacrés à l'étude de la synthèse comme activité professionnelle, son opération est décrite dans son sens large. Elle représente « un état d'esprit faisant appel à l'ensemble des opérations mentales de tous les jours » dans la mesure où son fonctionnement concerne la mémoire, la lecture efficace, l'organisation des idées et la prise de notes (Fayet et Commeignes 2007 : 2). Elle est aussi un « savoir-faire » qui affirme la capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire, à rassembler les idées et les faits les plus significatifs (Benoit 2005). Ainsi, la synthèse dans ce cadre s'inscrit dans la lignée de la créativité. Elle est définie comme :

une démarche créative faisant surgir un sens global, un éclairage nouveau, inédit, résultant de la confrontation des idées et des faits, des causes et des conséquences, des problèmes et des solutions ; alors qu'aucun élément isolé n'avait fourni jusque-là de clés satisfaisantes. (Benoit 2005 : 8)

Michelle Fayet et Jean-Denis Commeignes (2007) soulignent trois qualités liées aux opérations spécifiques de la synthèse : la fiabilité par le report à la fois sélectif et fidèle des

contrôle qu'elle exerce sur eux. Ce contrôle est une posture mentale qui implique une distance, une décentration, voire un dédoublement, et permet la mise en œuvre d'un système interne de pilotage. » (Ourghanlian 2006)

informations, la logique par l'organisation des idées et l'impact par la mise en perspective des informations pour un objectif particulier. C'est la raison pour laquelle elle est renommée pour sa « plus-value » et de sa « richesse », tant sur le plan de l'action que sur celui de la réflexion (Benoit 2005 : 8).

En appliquant la synthèse dans la vie quotidienne et professionnelle, il est donc nécessaire de la considérer dans une situation de communication. À titre d'exemple, avant de commencer le travail de synthèse dans une entreprise, il convient d'abord d'analyser la commande. Alain Benoit (2005) précise quelques critères à prendre en considération pour bien situer l'objet et les conditions de l'intervention de la synthèse. Il est nécessaire d'analyser tout d'abord la commande pour bien vérifier l'étendue et les limites du sujet. Puis, il est important d'identifier le destinataire auquel la synthèse est adressée. Après, il est question d'examiner l'objectif de la synthèse. Elle vise à informer ou d'aider à la décision. Enfin, il convient d'analyser les circonstances dans lesquelles la synthèse va s'inscrire en tenant compte également du nombre limite de pages ou de mots. Cette phase préliminaire essentielle dirige la ligne directrice du travail car elle se montre comme un acte communicatif placé dans la situation de communication. De cette façon, elle oriente le choix de l'organisation des idées, du plan à adopter, ainsi que de la forme et du style de présentation convenu.

La synthèse de textes constitue ainsi « des outils méthodologiques » marquant les repères pour les rédacteurs des écrits professionnels de l'entreprise (Maillet 2007). Par conséquent, une variété des techniques est proposée pour développer cette activité synthétique, notamment la structuration de la pensée et l'organisation des idées, dans l'ultime but de communiquer efficacement.

Par exemple, Patricia Maillet (2007) expose différentes techniques empruntées des principes de management pour favoriser la structuration des pensées. Par exemple, la méthode des six « M » inspirée du diagramme d'Ishikawa ou « arbre des causes » permet d'une analyse précise et exhaustive dans le cas d'un dysfonctionnement donné. Il s'agit de se questionner sur l'état du Matériel – la Méthode ou les procédures envisagées – la Main-d'œuvre – le Moment à intervenir – le Milieu ou l'environnement du travail – les Moyens comme le coût et la communication. De plus, le plan « SOSRA » donne une structure rigoureuse et convient à la préparation du bilan d'une action pour le rapport d'activité. Il est composé de l'exposé de la Situation – l'Observation – le Sentiment – la Résolution ainsi que les Recommandations ou les Résultats – des Actions à moyen ou long terme.

Michelle Fayet et Jean-Denis Commeignes (2007) proposent également quatre méthodes au service de la synthèse appliquée au monde du travail. La méthode « Éventail », comme son nom l'indique, classe la matière traitée par thème, à partir de l'arborescence ou du tableau synoptique, pour un exposé de connaissance. La méthode des « cartes à jouer » est recommandée comme points d'ancrage d'écoute et de centrage afin de présenter un compte-rendu synthétique de réunion de travail. Chacune se concentre sur un moment d'écoute : le contexte, les suggestions, les décisions et les actions. Quant à la carte « Joker », elle rassemble les détails favorisant les fonctionnements pratiques. En revanche, pour réaliser une synthèse guidée par un commanditaire sur un sujet donné, la méthode « Octopus » ou le questionnement de Quintilien est proposée dans le but de traiter le sujet ainsi que ses conséquences et solutions dans son intégralité. Les huit axes concernent les questions fondamentales pour classer des idées : « Pourquoi ? et Pour Quoi ? ; Quoi ? ; Qui ? ; Quand ? ; Où ? ; Combien ? ; Comment ? et Conséquences ? ». La méthode « APPROACH » s'accorde aussi à ce type de synthèse puisqu'elle montre objectivement les résultats à partir des réflexions personnelles du « synthétiseur ». Elle se rapporte à l'Annonce par l'introduction – la Problématique – la Présentation du contexte – les Réactions – les Opinions personnelles qui donnent des orientations théoriques ou de principe – les Actions à venir – la Conclusion – les Horizons ou les hypothèses prospectives.

Cette double définition de la synthèse affirme ses spécificités par les opérations mentales qu'elle met en jeu et dans sa dimension textuelle. En ce qui concerne l'activité mentale, la synthèse est d'abord un objet du discours philosophique. Les neurosciences révèlent que la synthèse contribue au développement personnel compte tenu des stratégies d'organisation des idées qu'elle implique, notamment par le classement et la catégorisation. En ce qui concerne la synthèse de textes, elle relève d'un acte communicatif doté de visées pratiques. Elle s'applique dans la vie quotidienne ainsi que professionnelle. Malgré son nom, la synthèse recourt aussi à l'opération analytique dans le but de décomposer les informations données avant de les recomposer selon un nouveau point de vue. Elle est donc enrichie par diverses techniques dans le but d'améliorer la structuration des pensées et de répondre aux besoins de l'entreprise ou l'administration. Dans le cas de notre étude, la synthèse de textes sert à condenser les informations à l'issue des débats territoriaux et d'en proposer un nouveau regard par le croisement des données recueillies. Sa visée communicative est de nourrir les réflexions des décideurs politiques dans l'élaboration du projet de loi de programmation sur la transition énergétique.

Il sera intéressant d'examiner par la suite les façons spécifiques d'organiser les idées dans la synthèse de textes en référence à son processus de réalisation.

4.2 Le processus de réalisation de la synthèse de textes

Le processus de réalisation de la synthèse de textes est étudié notamment dans le cadre de l'exercice spécifique institutionnalisé dans les concours, lequel consiste, dans une durée déterminée, à analyser les documents donnés, à se saisir des renseignements et à les incorporer-rétablir d'après une nouvelle configuration pour rédiger un texte « original » et « fidèle » (Brassart 1993 : 96). Cette épreuve demande ainsi des qualités d'analyse, de rigueur et d'objectivité (Trouvé 2005). Les travaux de Dominique Guy Brassart (1993) et Jean-Michel Perez (2007) s'appuient sur le même type de corpus étudié, des manuels méthodologiques de la réalisation de la synthèse de textes. Chacun des auteurs propose un modèle d'analyse. Brassart (1993) expose le modèle du « synthétiseur » basé sur le processus psycholinguistique de la synthèse alors que Perez (2007) présente son modèle théorique ainsi que les procédures de réalisation de la synthèse pour démontrer les failles de la synthèse vue comme objet d'enseignement.

4.2.1 Le modèle du « synthétiseur » de Brassart

En étudiant la méthodologie de la synthèse de textes à partir des manuels destinés aux BTS, le public cible du marché de l'époque, Brassart ramène la synthèse de textes aux deux activités essentielles : la lecture et l'écriture. Elle repose en fait sur une opération divisée en trois temps : la compréhension, l'analyse et la synthèse. Chaque moment correspond à une étape précise. Premièrement, il s'agit de sélectionner des informations à partir de la lecture des documents du corpus afin de rechercher des idées communes (ou divergentes) à partir de différentes sources documentaires. Deuxièmement, il importe d'élaborer un plan de la synthèse par la comparaison-confrontation des informations sélectionnées. Son principe ne s'appuie pas sur une présentation suivant l'ordre chronologique des idées mais sur un regroupement des idées relevées dites « transverses », en un ordre logique. Finalement, la rédaction de la synthèse nécessite une expression claire et cohérente. De cette manière, ce processus rappelle les trois opérations de la rhétorique classique : *inventio* (l'invention),

dispositio (disposition), *elocutio* (choix des mots, composition des phrases, ...), avec une nuance essentielle pour l'*inventio* du fait de l'imposition d'un corpus comme « base de données » (Brassart 1993).

Comme l'opération de synthèse s'appuie sur les mécanismes cognitifs, la difficulté de la tâche réside dans la capacité mentale du « synthétiseur » à organiser ses idées avec pertinence. Pour illustrer le processus psycho-linguistique de la composition de la synthèse de textes, l'auteur propose un modèle du « synthétiseur » inspiré par celui de la rédaction selon Hayes et Flower (1980, cité dans Brassart 1993). Ce processus est celui de la résolution de problème, plus précisément d'un problème (de communication) mal défini (Brassart 1993). Trois procédures heuristiques sont ainsi présentées : la planification de la solution, la mise en œuvre du plan et la révision des résultats pour juger de leur conformité aux critères de « bonne » solution telle qu'elle est représentée.

Le modèle du « synthétiseur » s'articule autour de trois domaines du « monde du sujet » : le contexte de la tâche, la mémoire à long terme du « synthétiseur » et le processus (mental) de lecture-écriture que le modèle cherche à détailler en sous-processus. La figure suivante résume l'ensemble de l'opération.

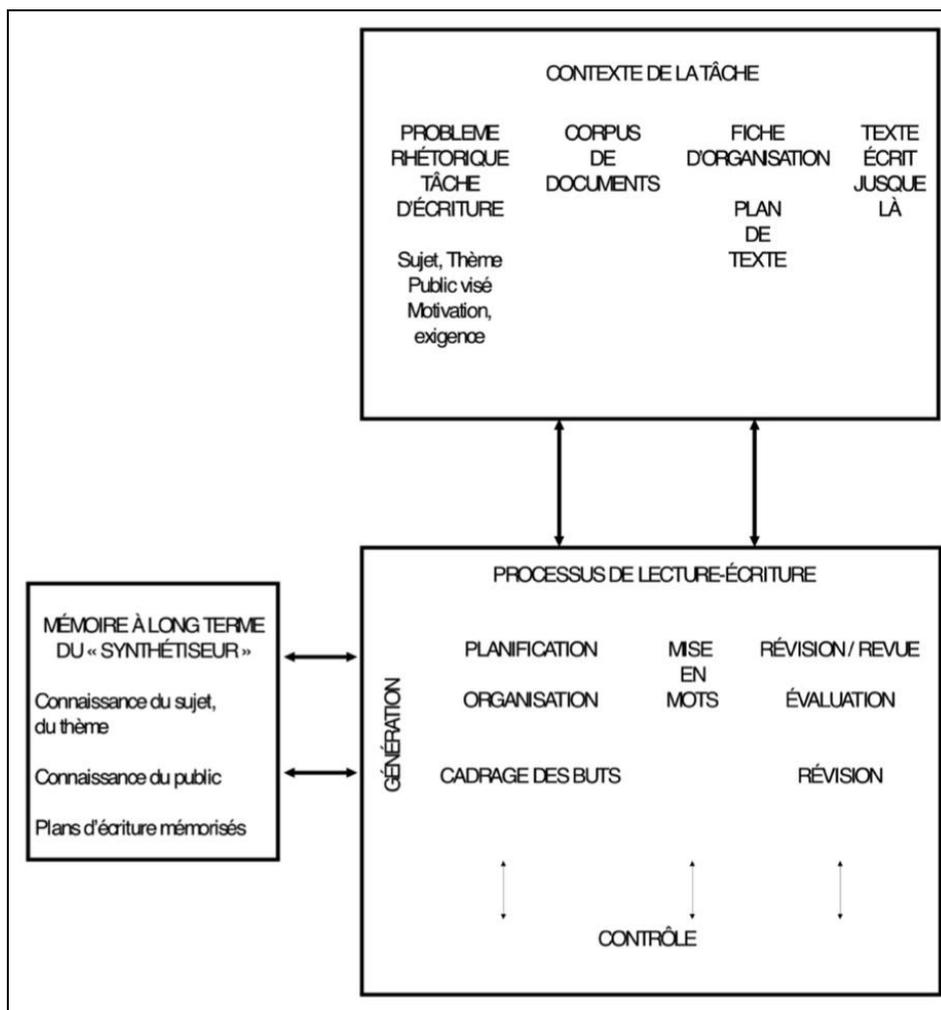


Figure 23 : Structure d'un modèle de la rédaction d'une note de synthèse selon Hayes et Flower (1980, cité dans Brassart 1993 : 104)

Le contexte de la tâche comporte des paramètres situationnels plus ou moins bien définis ainsi que le corpus de documents à synthétiser. Des traces graphiques sont accumulées et constituent les produits observables du processus de lecture-écriture en cours d'activité, tels que les notes, un plan éventuel et les brouillons. La mémoire à long terme du « synthétiseur » retient les connaissances représentations disponibles au tout début de la tâche, lesquelles sont modifiées en cours d'activité selon la lecture-compréhension des documents du corpus. Quant au processus de lecture-écriture lui-même, il se compose de trois grandes étapes : la planification, la génération et l'organisation.

Le processus de planification consiste à saisir l'information dans l'environnement de la tâche ainsi qu'en mémoire à long terme et à l'employer afin de définir des buts et d'établir des plans guidant la production d'un texte. Le processus de génération se réalise par la lecture ou méta-lecture consciente des documents donnés. Elle se passe sous contrôle d'une « trame

conceptuelle » constituée par l'activation plus ou moins forte d'un secteur du réseau sémantique mémoriel du « synthétiseur » grâce à la saisie du thème-problème lors de la lecture des consignes et la première lecture-repérage des documents. Si une unité d'information ne convient pas au réseau sémantique de la trame conceptuelle, le « synthétiseur » peut modifier l'état du réseau conceptuel en activant d'autres nœuds conceptuels pour l'incorporer ou l'éliminer. Cette étape est essentielle dans la mesure où elle marque une souplesse cognitive du « synthétiseur » et permet un début d'organisation et d'élaboration d'un plan de texte. La figure suivante illustre l'opération du processus de génération.

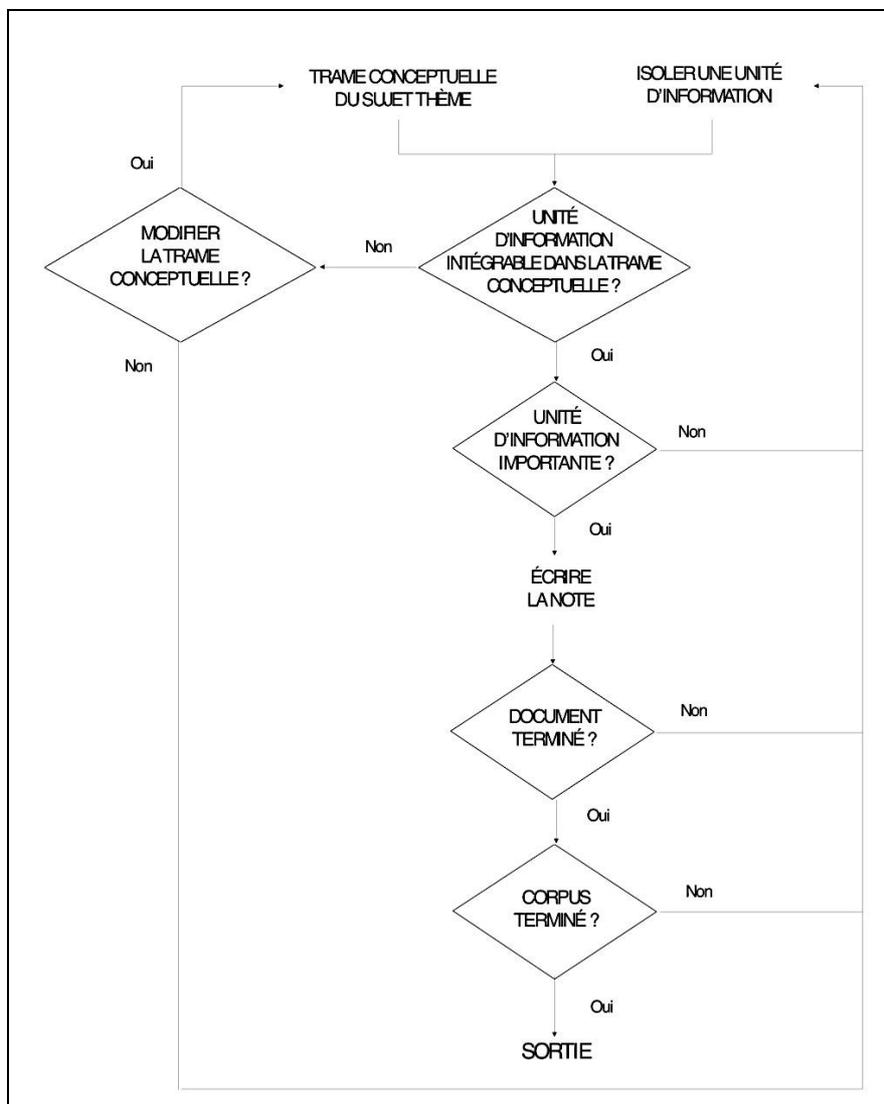


Figure 24 : Structure du processus GÉNÉRATION de la synthèse (Hayes et Flower 1980, cité dans Brassart 1993 : 105)

Finalement, le processus d'organisation vise à transformer le réseau sémantique en plan rhétorique, en s'inspirant éventuellement d'un des plans d'écriture (schémas textuels) mémorisés en mémoire à long terme, et à le préparer sur papier. Le plan de texte conçu est rédigé, en partie, en tenant compte des fiches de lecture-génération. Le sous-processus « mise en mots », orienté par le plan d'écriture, forme le langage, des phrases acceptables de la langue basés sur l'information activée avec la présentation des propositions sémantiques dans la mémoire du « synthétiseur ». Les notes sont, de ce fait, relues et reformulées pour s'arranger dans un nouveau cotexte. Cette recontextualisation peut toutefois conduire aux problèmes de cohérence et cohésion pour les novices. La figure suivante résume l'opération de ce processus.

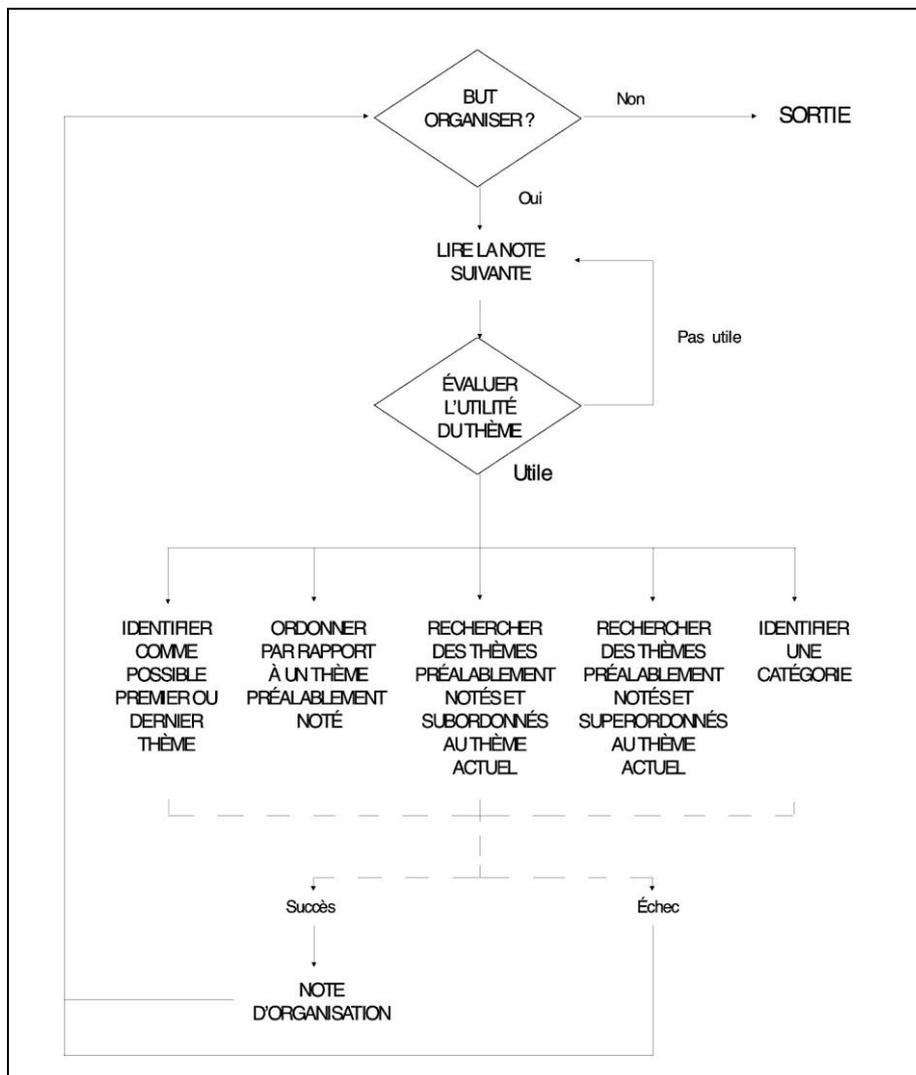


Figure 25 : Structure du processus ORGANISATION de la synthèse (Hayes et Flower 1980, cité dans Brassart 1993 : 109)

Ce modèle du « synthétiseur » s'inscrit ainsi dans l'objectif didactique puisqu'il soutient la réflexivité et le contrôle métacognitif des étudiants sur leurs propres conduites. Néanmoins, l'auteur remarque une situation paradoxale qu'atteste l'exercice de la synthèse de textes. En exigeant une lecture active et critique, il impose quand même des contraintes auprès des étudiants inexpérimentés :

Tout se passe comme si le “synthétiseur” était placé dans une situation d'écriture épistémique experte dans laquelle le fait même d'écrire “produit” des connaissances nouvelles ou renouvelées (Bereiter 1980), tout en ayant à donner les signes d'une soumission à une stratégie de bas niveau contrôlé par les informations données. (Brassart 1993 : 111)

4.2.2 Le modèle théorique et les procédures de réalisation de la synthèse de Perez

Perez (2007) de son côté cherche à analyser la synthèse de textes en tant qu'objet d'enseignement. Une partie de son étude s'appuie sur l'étude des manuels consacrés à la méthodologie de l'épreuve de synthèse et conseillés par l'École Nationale de la Magistrature, les Centres pour la formation des avocats et l'École Nationale de l'Armée de terre, de mer et de l'air.

L'auteur propose son modèle théorique en partant des idées de Blaise Pascal, pour qui tout discours, dont la synthèse, peut être communiqué à condition d'être fondé en raison, comme l'affirme Descartes. Pascal se détache des pensées cartésiennes en suggérant que ce discours repose cependant sur un point de départ incertain. Perez (2007) propose le modèle bi-sphérique pour l'appliquer à la réalisation de la synthèse. La première sphère est originaire de l'incertain, comme le souligne Pascal. L'autre, dite didactique, relève des discours cartésiens exposant les résolutions des problèmes en les divisant en plusieurs petites tâches puis en les travaillant, selon par le processus du tri, par le regroupement d'idées des auteurs et la classification. Cette sphère atteste l'instant éphémère dans la conscience interne du synthétiseur lorsqu'il commence la lecture des textes sources. Ce moment de compréhension se révèle comme une idée précise, mais fugace, une « intuition », selon les termes de Poincaré. C'est à la charge du synthétiseur de transférer par la suite cet instant à la sphère didactique. La compréhension témoigne ainsi d'« une agilité transversale d'un “sens” préalablement aperçu, trouvé, choisi et gardé dans un récit refiguratif » (Perez 2008). Dans ce sens, Perez (2007 : 253) remarque que la synthèse de textes représente l'acte de « prendre en

soi ce qui n'est pas de soi (les différents textes) et communiquer cette compréhension à autrui qui est "autre" que les auteurs, ou soi-même ».

À partir de ce modèle théorique, Perez compare les procédures pour réaliser la synthèse de textes dans les manuels et propose six conditions de réalisation (C.R) répartis en dix conditions de sous réalisation (C.S.R) divisées en deux blocs opératoires.

Le Bloc 1 représente une phase de compréhension. Pour débiter, il s'agit d'appréhender le dossier (C.R 1). Cette étape se compose de la lecture du sujet (C.S.R 1.1) et de la lecture de la liste récapitulative du dossier (C.S.R 1.2). La première favorise la compréhension. La seconde complète la première en créant une liste par le biais du tri et de l'organisation. Cette phase se concentre sur l'imprégnation des textes et la découverte de l'orientation essentielle du dossier.

Le Bloc 2 réside dans une phase d'analyse répartie en cinq conditions de réalisation. Pour commencer, il s'agit d'exploiter les informations de chaque pièce du dossier (C.R 2). De ce fait, le recueil des informations (C.S.R 2.1) et la réécriture de l'information (C.S.R 2.2) sont importants pour dégager l'essentiel et réorganiser des idées. Puis, il est question de redistribuer et répartir de nouveau les données (C.R 3) en déterminant et classant les informations en rubriques (C.S.R 3.1) avant de déterminer les idées forces de la note (C.S.R 3.2). Ensuite, il s'agit de construire un plan (C.R 4) en fixant ses principes « Qualité-Structure » (C.S.R 4.1) et en élaborant une problématique (C.S.R 4.2). L'étape suivante est la rédaction (C.R 5). Il convient ainsi de tenir compte des principes de l'exposé (C.S.R 5.1) et du style attendu (C.S.R 5.2). Enfin, l'ensemble de travail doit se réaliser dans un temps déterminé, il nécessite ainsi la gestion du temps (C.R 6).

L'auteur présente, par la suite, chaque condition de sous réalisation, qui se réfère à une « balise » comme objectif à atteindre :

1. la lecture du sujet (C.S.R 1.1) vise à « comprendre le sujet » ;
2. la lecture de la liste récapitulative du dossier (C.S.R 1.2) cherche à établir « un rapport sujet-liste » ;
3. le recueil des informations (C.S.R 2.1) a pour but de « dégager l'essentiel de l'inutile » ;
4. la réécriture des informations (C.S.R 2.2) a pour objet de parvenir à « un report et une réorganisation des données » ;
5. la détermination et le classement de rubriques (C.S.R 3.1) tâche de les « catégoriser » ;

6. la détermination des idées forces de la note (C.S.R 3.2) s'efforce d'« écrire une hypothèse » ;
7. les principes « Qualité-Structure » (C.S.R 4.1) se charge de « rédiger un plan » ;
8. l'élaboration de la problématique (C.S.R 4.2) se rapporte à « problématiser » ;
9. le principe de l'exposé (C.S.R 5.1) recherche « l'enchaînement de l'écriture » ;
10. le style (C.S.R 5.2) vise à parvenir à une « cohérence générale » ;
11. la gestion du temps limité de l'épreuve (C.S.R 6) correspond à savoir « gérer le temps ».

Or, l'auteur constate que les procédures pour parvenir à ces balises restent absentes. Les manuels conseillent les actions assez abstraites sans préciser aucune indication supplémentaire. Notamment, lors de la première phase, la toute première condition de sous-réalisation porte sur la lecture du sujet dont la balise à atteindre est de comprendre le sujet. Il est simplement suggéré de « s'en imprégner ». Ce principe fondamental reste donc ambigu et pose des problèmes de la compréhension et l'application des démarches présentées. Ce qui renvoie à ce que l'auteur désigne les « failles » ou les impossibilités procédurales. Au total, treize « failles » peuvent être repérées.

De plus, il remarque une ligne de rupture entre deux blocs opératoires. Cet écart, ancré dans les manuels, est encore accentué lorsque les enseignants transmettent ces principes aux étudiants. Il résulte du déséquilibre des conditions de réalisation qui sont, d'une part, beaucoup développées dans le bloc analytique et de celles du bloc compréhensif qui sont, d'autre part, fortement valorisées mais restent peu explicitées. Ce qui cause l'impossibilité procédurale de l'enseignement de la synthèse. Les divisions des « balises » à atteindre font encore obstacle à la synthèse, laquelle peut être réalisée seulement à l'aide d'un « saut intuitif découvrant » le « fil directeur » du dossier (Perez 2007 : 259). L'ensemble des procédures de la réalisation de synthèse ainsi que les failles repérées est récapitulé dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Les procédures pour réaliser une synthèse et les difficultés procédurales
(Perez 2007 : 200-201)

CONDITIONS DE REALISATION		Conditions de sous réalisation	Rubrique principale	Failles	Balise à atteindre
BLOCC 1	C.R 1 Appréhension du dossier	C.S.R 1.1 : lecture du sujet	Imprégnation	1 « Comment d'imprègne-t-on ? »	Comprendre le sujet
		C.S.R 1.2 : lecture de la liste récapitulative du dossier	Tri (appliquée à la liste)	2 « Comment décrire un rapport sujet-liste ? »	Rapport sujet-liste
1 seule procédure document par document		Appréhender le dossier (C.R 1) revient à s'imprégner du sujet en le comprenant par le rapport sujet et liste de documents. Le tri d'une liste ne permet pas cette imprégnation.			
LIGNE DE RUPTURE					
BLOCC 2	C.R 2 L'exploitation du dossier – les informations de chaque document	C.S.R 2.1 : recueil des informations	Repérer le contenu des documents – par ce qui « accroche le regard. »	3 « Comment savoir ce qu'il convient de surligner ? »	Dégager l'essentiel de l'inutile
		C.S.R 2.2 conceptualiser « transport » et réécriture des informations	Formalise Réécriture et choix des éléments d'un document sur une feuille	4 « Comment réécrit-on l'information ? » 5 « confusion entre formalisation et réécriture »	Report et réorganisation
		<i>Si les sous conditions pour le repérage, la réécriture et le choix des informations sont décrites la méthodologie pour le faire est inexistante.</i>			
	C.R 3 Redistribution et nouvelle répartition des données – TABLEAU	C.S.R 3.1 détermination et classement de rubriques	Regrouper les éléments par thématique + donner un titre	6 « Comment s'y prendre pour déterminer le titre de la rubrique ? »	Catégoriser
		C.S.R 3.2 détermination des idées forces de la note	Situer les rubriques les unes par rapport aux autres	7 « Comment inventer une hypothèse ? »	Ecrire l'hypothèse
	<i>Les sous conditions pour aider l'étudiant à dé ager des informations en rubriques et des rubriques en catégories demeurent lettre morte.</i>				
C.R 4 Construction du plan	C.S.R 4.1 : les principes Qualité-Structure	- simplicité par l'équilibre ; cohérence par l'articulation ; Efficacité par le dynamisme. - dégager les axes du dossier	8 « Comment se réalise le triptyque équilibre articulation dynamisme ? » 9 « Qu'est-ce qu'un axe ? »	Rédaction du plan	

BLOCC 2		C.S.R 4.2 : élaboration de la problématique	Interprétation interrogative des idées forces	10 « Comment réalise-t-on un axe de problématisation ? »	Problématiser
	<i>Le passage du tableau à la construction du plan s'établit par un axe de problématisation – (C.R 4). Mais les procédures insistent seulement sur l'importance du tableau pour construire le plan.</i>				
	C.R 5 Rédaction : Réalisation d'un texte lié à partir d'un document synoptique	C.S.R 5.1 : les principes de l'exposé	Neutralité / Clarté / Précision	11 « Comment rédiger un texte lié ? »	Enchaînement de l'écriture
		C.S.R 5.2 : le style	Une introduction/ présente le thème et le plan. La conclusion / prolongement de l'idée directrice.	12 « Comment faire des liens en introduction et en conclusion ? »	Cohérence générale
C.R 6 Gestion du temps « chronos »		Entraînement	13 « dévotion ? »	Gestion du temps	

Après avoir étudié les deux modèles concernant la réalisation de la synthèse de textes, nous constatons que les deux auteurs partagent le même objectif de recherche en pointant les problèmes sur l'exercice dans sa dimension didactique. En outre, la même remarque sur l'apprentissage de la synthèse de textes est signalée. Malgré les tentatives d'explicitation des démarches à suivre pour réaliser la synthèse de textes dans le cadre scolaire, l'étudiant étant le synthétiseur-apprenti est pris dans la situation d'écrire d'un expert, dont l'accès reste absent dans les manuels et semble difficile à atteindre. L'entraînement à la pratique devient nécessaire pour en acquérir la maîtrise.

Même si ces deux études relèvent de la synthèse de textes dans le cadre des concours, l'ensemble des opérations décrites peut être appliqué à l'usage professionnel. En effet, la synthèse de textes se base sur deux activités en synergie : la lecture et l'écriture. La structuration des idées reste l'opération centrale puisqu'elle cadre les manières de pensées et sert de fil conducteur dans le travail du synthétiseur. Elle est reflétée à travers les phases essentielles spécifiques de la synthèse : analyser les informations données, classer et regrouper les idées principales et établir un plan. Cette méthode caractéristique de la synthèse fait écho à sa définition de décomposition (de diverses sources d'informations) pour en recomposer une nouvelle unité.

Il convient maintenant de poser la question du genre pour confronter notre corpus de synthèses du DNTE à notre proposition.

4.3 La « synthèse » sous le prisme du « genre »

Comme la pratique de la synthèse est courante dans des sphères d'activité différentes, il est intéressant de l'analyser par l'approche discursive du genre.

4.3.1 Les genres discursifs

Les genres, selon M. Bahktine (1984), sont des outils qui rendent possibles la communication. Ils se rapportent aux formes relativement stables des énoncés dans des situations ordinaires, des entités culturelles intermédiaires permettant de stabiliser les éléments formels et rituels des pratiques langagières. La thèse de Bahktine s'appuie sur le lien entre la langue et les genres, deux domaines ordinairement séparés, par le biais des « sphères » sociales d'usage de la parole (Adam 2011). Dans une optique socio-constructiviste, les genres sont des *outils* sémiotiques, historiquement forgés et socialement définis, objets de représentations, qui permettent d'agir dans une situation donnée en fonction des buts poursuivis, de l'interlocuteur, etc. (Vygotsky 1935, cité dans De Pietro et Matthey 2000). Il convient de prendre cette notion dans son ensemble comme affirme Jean-Michel Adam (2011 : 33) : « [l]es *genres*, organisés en systèmes de genres, sont des patrons sociocommunicatifs et sociohistoriques que les groupes sociaux se donnent pour organiser les formes de la langue en discours ».

4.3.1.1 La synthèse selon la scène d'énonciation

La synthèse peut être analysée sous le prisme du genre du discours tel qu'il est proposé par Dominique Maingueneau (2004), que nous suivrons ici dans son approche du genre. Le genre de discours recouvre l'ensemble des activités discursives relevant du régime institué. La situation de discours peut être étudiée selon les paramètres de la « situation de communication », externes d'un point de vue socio-discursif, ou de la « scène d'énonciation », internes de la situation de discours au travers de laquelle la parole prétend définir le cadre qu'elle montre (au sens pragmatique) dans le mouvement même où elle se déploie. Un texte est précisément « la trace d'un discours où la parole est *mise en scène* » (Maingueneau 2004 : 8). Trois scènes sont à distinguer :

Premièrement, la scène englobante, qui se réfère au type de discours. Elle représente le découpage d'un secteur de l'activité sociale caractérisable par un réseau de genres de discours. Ses valeurs sont prototypiquement attachées au locuteur pertinent pour le type d'activité verbale concerné.

Deuxièmement, la scène générique, qui correspond au genre de discours. Elle rappelle des normes qui suscitent des attentes et prend en considération divers critères de la situation de communication : une/des finalité(s), des rôles pour les partenaires, un lieu approprié à sa réussite, un mode d'inscription dans la temporalité, un support, une composition, un usage spécifique des ressources linguistiques.

Troisièmement, la scénographie, qui reflète une mise en scène singulière de l'énonciation. Tout discours, par son déploiement même, prétend en effet susciter l'adhésion des destinataires en instaurant la scénographie qui le légitime. Celle-ci est imposée d'entrée de jeu, mais elle doit être légitimée à travers l'énonciation même. Elle se présente sous deux modalités différentes. D'une part, la scénographie « endogène », fondée sur une valeur particulière assignée aux variables de toute situation d'énonciation et qui ne superpose pas une autre scène générique ; d'autre part, la scénographie « exogène », qui résulte de l'importation d'une autre scène générique.

Les explications de Dominique Maingueneau nous permettent de jeter un nouveau regard sur la synthèse de textes. En tant qu'écrit composé par la réunion de différents documents, elle relève à la fois de la scène englobante scolaire et professionnelle dans la mesure où elle s'ancre dans deux milieux sociaux. Elle atteste ainsi de deux scènes génériques différentes.

4.3.1.1.1 La synthèse en tant que scène générique dans la scène englobante scolaire

En ce qui concerne la scène englobante scolaire, Jean-Michel Perez (2007) souligne que la synthèse de textes est un outil de l'apprentissage et une pratique d'écriture. Selon Bernard Schneuwly et Joaquim Dolz (1997), les pratiques langagières enseignées à l'école sont considérées comme partiellement fictives. Elles sont présentées comme de pures formes langagières, ou « idéaltypes », conduisant l'élève à la maîtrise du genre, qui fonctionne vraiment dans les pratiques langagières de référence sous condition de (re-)création des

situations reproduisant celles des pratiques langagières de référence (Schneuwly et Dolz 1997 : 32).

Dans cette perspective, la synthèse de textes s'impose tout en exposant la scène générique particulière compte tenu du rapport de l'étudiant avec les textes écrits (Perez 2007). Son double usage réside dans son cadre de formation et de sélection. La synthèse est utilisée comme exercice et examen en tant qu'outil de certification. Elle est aussi employée comme épreuve dans les concours avec pour objectif d'évaluer les compétences et des aptitudes cognitives.

Considérée comme scène générique, la synthèse se distingue d'autres écrits dans la scène englobante scolaire comme le résumé, la dissertation et le commentaire composé.

D'abord, la synthèse et le résumé ou la contraction de textes partagent le point commun de « faire bref ». Il s'agit de produire un texte écrit plus court à partir du contenu donné. Comme leur rédacteur n'est pas l'auteur du texte premier, ces deux genres doivent respecter une « éthique » de l'objectivité, de la complétude et de l'exactitude (Brassart 1993). Cependant, leurs points de divergence résident dans le nombre des documents à traiter et dans l'opération à réaliser. Contrairement au résumé basé sur un seul document de départ, la synthèse examine un corpus de documents, pouvant comprendre des tableaux et des images. De plus, l'opération de résumer vise à repérer l'organisation, le plan du texte, et la hiérarchie des informations propres au texte-source dans l'objectif de ne saisir que les points essentiels suivant l'ordre original. Quant à l'opération synthétique, elle sélectionne les éléments pertinents par rapport au sujet-thème ou à la problématique à développer en reconstruisant l'ordre de présentation.

Ensuite, la synthèse et la dissertation ou « composition française » s'associent dans la mesure où elles représentent des exercices à sujet-thématique ou sujet-problématique donné par la commande ou à inférer du corpus. Le texte à réaliser respecte les archi-catégories de la construction dissertative classique : introduction, développement et la conclusion. Cependant, la dissertation demande l'implication du rédacteur avec ses connaissances personnelles et culturelles afin de justifier ses idées et opinions. À l'opposé, la synthèse dont le but est d'informer, oblige son rédacteur à s'écarter du jugement personnel pour préserver l'objectivité. C'est pourquoi « la spécificité de la “synthèse de documents” [...] est d'être une dissertation dont le contenu est fourni exclusivement par l'ensemble des documents proposés » (Laruelle et Robrieux 1987-73 cité dans Brassart 1993).

Enfin, en raison de sa neutralité et de son objectivité, la synthèse diffère du commentaire composé, malgré leur point commun basé sur l'activité de lecture-écriture pour

composer un texte original à partir d'un support imposé. La synthèse est qualifiée comme « un texte “avec”, un texte qui puise sa matière dans une “base de données” imposée » (Brassart 1993 : 99).

En outre, la scène générique de la synthèse ne se limite pas seulement au domaine scolaire mais elle s'étend encore à la formation professionnalisante. Élisabeth Nonnon (1997) précise que, même si la synthèse de documents fait partie de l'épreuve de français dans la formation des professeurs d'écoles, elle se rapporte directement à la professionnalisation de l'enseignement. Conçue comme un exercice de compréhension et d'écriture, à la fois contraignant et utile, pour conceptualiser dans le cadre académique et formel, elle permet aux stagiaires de réfléchir sur la pratique pour examiner les problèmes de compréhension, de formulation et leurs enjeux cognitifs. Elle reflète une définition en évolution de la professionnalité de ce métier puisqu'elle devrait :

favoriser un rapport personnel, actif, non soumis, non pas à “la théorie”, mais aux divers discours de théorisation et aux préceptes. Elle pose comme centraux, à propos des discours et savoirs de référence, l'exercice du jugement personnel et la capacité de formuler une problématique que vise également le mémoire, à propos de la pratique de classe en 2^e année. (Nonnon 1997 : 74)

La synthèse est ainsi un outil approprié à la formation d'une compétence professionnelle qui cherche « l'apprentissage du jugement comparatif, de la mise en perspective et de la problématisation de sources multiples » (Nonnon 1997 : 74).

4.3.1.1.2 La synthèse en tant que scène générique dans la scène englobante professionnelle

Dominique Guy Brassart (1993 : 96) désigne la synthèse de textes comme relevant de « pratiques professionnelles spécifiques » dont la fonction principale est d'être un outil de communication au sein d'une institution. Elle s'inscrit dans les écrits professionnels qui sont étudiés sous plusieurs aspects et deviennent centraux notamment dans un champ d'étude nommé « la rédactologie⁹⁷ » fondée par Bertrand Labasse (2006). Celle-ci vise à décrire des opérations sous-jacentes au processus d'écriture d'un écrit professionnel, aux caractéristiques

⁹⁷ La rédactologie désigne un « champ de recherche interdisciplinaire ayant pour objet d'étude l'ensemble des processus et connaissances impliqués dans la production des écrits professionnels et leur adéquation aux destinataires » (Labasse, 2006).

de ces écrits et à l'identification des connaissances multidisciplinaires que le rédacteur mobilise tout au long de cette activité (Beudet, Leblay, et Rey 2016). Les écrits professionnels, selon ce champ disciplinaire, évoquent « un ensemble d'écrits non-fictionnels, de genres très divers (rapport, site web, formulaire, journal d'entreprise, brochure, catalogue, plaquette, manuel, mode d'emploi, demande de crédits, lettre de recommandations, etc.), issus des besoins des communautés discursives ancrés dans le monde du travail » (Beudet et al. 2016 : 3).

Sophie Moirand (1993 : 128) souligne également leurs caractères pragmatiques dont le but est d'informer, d'avertir, d'émettre un ordre ou des conseils. Ces écrits, qualifiés du type « illocutif », font partie du « dire de faire » et engendrent l'utilisation de formulations écrites variées d'un même acte de parole. Par exemple, une note est envoyée à un destinataire précis alors qu'une circulaire est, par nature, adressée à plusieurs lecteurs.

Selon Olivier Chantraine (1992), les écrits professionnels rassemblent ainsi des textes de nature hétérogène vue par des normes socio-discursives et communicationnelles aux légitimités hétérogènes et parfois contradictoire. Pris en compte dans leur situation de communication, ils peuvent être classés en 6 catégories selon les critères divers comme leur production, leur réception, leurs supports, modes de diffusion, de circulation, d'évaluation et d'efficacité sociale :

1. les écrits dont la forme et le mode d'emploi et de circulation sont plus ou moins standardisés, accompagnent, inmanquablement les actes professionnels comme les « ordonnances », les « synthèses », les « rapports » ;
2. les écrits produits dans le quotidien de l'exercice professionnel dont le style, les codes et supports, à l'histoire et à la « culture » spécifiques à un lieu, une entreprise ou une institution, comme la « prise de notes », le « carnet de bord », la « fiche de liaison » ;
3. les écrits exposant des représentations de l'activité aux membres de la profession, ou intervenant sur la pratique, son contexte, ses moyens, ses repères, tels les articles des revues professionnelles, selon les cas innovantes, prescriptives ou défensives, faisant référence à un réel plus ou moins idéalisé, plus ou moins structuré par la construction scientifique de faits ou le constat positiviste de pseudo-réalités ;
4. les écrits-témoignages du « vécu » des acteurs de la profession dans le but de faire exister les expériences spécifiques dans l'espace discursif commun : récits de vie, mémoires ;

5. les écrits exigés par les examens, les rites initiatiques d'accès à la profession : mémoires, rapports de stage ou dissertations de diverses appellations ;
6. les écrits visant à faire reconnaître dans le champ scientifique ou politique ce qui a été perçu comme « acquis » dans la pratique ou l'élaboration technique des moyens et repères de la pratique. (Chantraine 1992)

D'après cette catégorisation, la synthèse est placée dans les écrits accompagnant les actes professionnels. Elle est dotée d'une visée pratique et communicationnelle au service d'une collectivité, une administration ou une entreprise, dans la mesure où elle est porteuse de l'information essentielle. Sa fonction principale est d'informer un destinataire et de le décharger du travail de recherche et de mise en commun structurée de diverses informations. Le destinataire connaît en gros l'objet traité mais l'auteur de la synthèse – institué de ce fait en expert – lui offre moyennant un effort limité une vision d'ensemble qui lui fait défaut.

Il est à noter la spécificité du genre dans la situation de travail. Selon Véronique Paturaut et Fabienne Mikolajczyk (2004), même si la rédaction d'écrits professionnels institutionnalisés précise un genre de discours attendu, fortement imposé, elle engendre des genres du discours multiples et souples à l'intérieur d'un « grand genre » en apparence homogène. Cette multiplicité et cette souplesse se manifestent à chaque fois que la place du rédacteur évolue et se modifie dans la mesure où à chaque genre utilisé correspond à une place particulière. Ainsi, la place des rédacteurs attribuée par l'administration et destinée à se révéler est à « fort coefficient de variation » (Paturaut et Mikolajczyk 2004 : 165).

Nous avons vu que la synthèse peut être expliquée en rapport à deux scènes englobantes, scolaire et professionnelle. En ce qui concerne notre corpus de synthèses du DNTE, il relève de la scène englobante professionnelle en tant qu'elles sont produites dans le cadre du travail dans l'administration et réalisées par des agences de communication. Il convient d'approfondir notre étude en nous appuyant sur la notion de mode de généralités de Dominique Maingueneau afin de dégager les caractéristiques de la scène générique de la synthèse située dans la scène englobante professionnelle.

4.3.1.2 La synthèse selon les « modes de généricités »

Dominique Maingueneau (2004) pointe par ailleurs que la relation entre la scène générique et la scénographie varie selon les genres de discours concernés. L'auteur établit ainsi une typologie distinguant divers « modes de généricité » (Maingueneau 2004).

En premier lieu, les genres institués de mode (1) ou les genres routiniers stables et qui varient peu. Ils sont basés sur des formules et des schèmes compositionnels préétablis et bien contrôlés, jusqu'au point qu'il devient impossible de parler d'« auteur » pour de tels genres. La scénographie endogène est ainsi rendue obligatoire par la scène générique. À titre d'exemple, le courrier commercial, les fiches administratives, les actes notariés font partie de ces genres.

En deuxième lieu, les genres institués de mode (2) ou les genres routiniers dont les locuteurs doivent élaborer à chaque fois une scénographie endogène singulière. Il se peut que le locuteur mette à l'écart ce qui est attendu et recoure à une scénographie exogène avec l'importation d'une autre scène de parole. Dans ce cas, les journaux télévisés par des chaînes différentes ou les guides de voyage par différents éditeurs attestent bien ces genres.

En troisième lieu, les genres institués de mode (3) dont la nature même du genre qui exige que le producteur recoure à une scénographie exogène. La scénographie d'un texte est imprévisible, comme les publicités ou les chansons qui, en exposant un même thème, peuvent importer des scènes de parole diverses. De toute façon, la créativité se limite dans le cadre préétabli par la scène générique.

En dernier lieu, les genres institués de mode (4) ou les genres auctoriaux que l'auteur marque d'une étiquette comme « méditation », « rêverie » ou « confession », pour donner le sens à l'activité discursive, en indiquant le titre du texte au destinataire. Ce geste catégorisant fait partie d'un acte de positionnement à l'intérieur d'un certain champ discursif et s'accorde à une mémoire intertextuelle. Par exemple, l'étiquette « rêverie » renvoie à des *Rêveries* de Jean-Jacques Rousseau, qui situe également ses *Confessions* par rapport aux *Confessions* de saint Augustin.

En suivant les distinctions de Dominique Maingueneau, nous pouvons dire que la synthèse de textes en général, dont notre corpus de synthèses du DNTE, s'inscrit dans les genres institués de mode (1) car elle relève des genres routiniers de langage du travail. Composée à partir d'une structure établie, elle se concentre plus sur sa fonction communicationnelle de transmettre des messages essentiels que sur son rédacteur. Dans le cas

de la synthèse du DNTE, la trame indicative et le calibrage sont définis pour déterminer le contenu divisé en deux parties. La première partie porte sur le processus du débat dans la région et la seconde sur les thèmes traités.

Comme l'activité de production d'une synthèse emprunte à divers écrits professionnels pour communiquer l'essentiel, nous pouvons nous demander si elle peut être considérée comme un « macro genre » au sein des écrits professionnels.

4.4 La synthèse : un « macro genre » des écrits professionnels

Les écrits professionnels rassemblent une grande diversité de produits documentaires comme le rappelle Chantraine (voir *Supra*), et nous nous proposons d'aborder la synthèse comme un « macro genre », dans la même perspective que d'autres écrits dans le monde professionnel. Selon Fanny Rinck et Frédérique Sitri (2012 : 75) le « macro genre » est caractérisé par « l'hétérogénéité des dénominations génériques pour des textes proches dans leurs caractéristiques linguistiques et pragmatiques, mais également par l'hétérogénéité des textes regroupés sous la même dénomination générique ».

4.4.1 Le macro genre dans les écrits professionnels

Deux genres ont été étudiés comme « macro genre » dans les écrits professionnels : le compte-rendu et le rapport.

Rinck et Sitri (2012) étudient le compte-rendu en tant qu'un genre d'écrits professionnels dont la visée est de représenter les paroles des participants dans une assemblée réunie dans un cadre institutionnel afin de garder la trace des échanges. Il est qualifié de « macro-genre », regroupant des documents aux noms divers comme procès-verbal ou relevé de conclusion. Ces genres ou sous-genres différentes se différencient selon des critères d'ordre pragmatique et socio-institutionnel : le statut du rédacteur (professionnel, secrétaire ou participant), la nature des destinataires (restreint ou tout public), la fonction du compte-rendu dans l'institution (simple enregistrement, communication, à valeur légale). Ces critères sont encore liés aux variations des formes des comptes rendus (fidélité aux propos ou synthèse des discours tenus) et surtout aux choix des formes de discours rapporté (formes avec autonomie, discours direct ou îlots textuels, formes reformulantes). Émanant de sphères

d'activité différentes tels que l'Assemblée nationale, un comité d'entreprise ou une réunion pédagogique, le compte-rendu comme « macro genre » exige les mêmes compétences de réalisation : la compréhension, la maîtrise du positionnement énonciatif et des procédures de reformulation.

De leur côté, Émilie Née, Claire Oger et Frédérique Sitri (2017) abordent le rapport comme « macro genre » car il rassemble des textes divers qui sont produits et circulent dans diverses sphères d'activité, et dont rend compte la spécification complétant le nom « rapport » comme rapport d'activité, d'information, de mission, etc.. Le rapport a plusieurs fonctions dans le monde professionnel : outil important d'information et d'aide à la décision à travers une démonstration étayée au profit des intérêts de son commanditaire ; outil de rationalisation et de normalisation de l'action publique ainsi que de l'activité professionnelle en raison de ses fonctions descriptive et évaluative ; outil de communication, de promotion, même de positionnement stratégique. Le « rapport » devient ainsi un « “macro genre” caractérisé par l'acte de “rapporter” (verbalement) que l'on pourrait caractériser grossièrement de la façon suivante : “dire ce qui est à l'intention d'un destinataire intéressé” » (Née, Oger, et Sitri 2017 : 11). Sa principale caractéristique réside dans sa double visée « informer/décrire + évaluer/prescrire » qui évolue sous des formes variées selon les sphères d'activité (Née, Oger, et Sitri 2017 : 12). Celles-ci fixent l'objet sur lequel porte l'évaluation ainsi que le circuit énonciatif et le dispositif institutionnel dans lequel est pris le rapport. Il devient un genre intermédiaire entre le compte-rendu et les textes plus directement prescriptifs encadrant et accompagnant la conduite de l'action par les dirigeants. Quant à ses propriétés linguistiques, le rapport s'appuie sur l'intégration du discours de l'autre dans son propre discours. Ce qui lui confère une dimension dialogique fondée sur un écrit argumenté avec logique et objectivité.

À partir de ces deux études, nous pouvons dire que les synthèses du DNTE se rapprochent à la fois du compte-rendu et du rapport. D'une part, elles permettent de rendre compte de l'essentiel des participations en régions ainsi que des contenus des débats. D'autre part, elles rapportent des propositions surgies pour les synthétiser en vue des recommandations à soumettre aux décideurs.

En reprenant les critères d'ordre pragmatique et socio-institutionnelle employés lors de l'analyse du compte-rendu comme « macro genre » (voir *supra*), à savoir le statut du rédacteur, la nature des destinataires et la fonction de la synthèse dans l'institution, il apparaît que la synthèse atteste « une réalité professionnelle », notamment dans l'administration, où la capacité de synthétiser une masse d'information est une qualité requise permettant au

destinataire, placé dans l'ordre hiérarchique comme supérieurs, ou subordonnés ou administrés, de lire seulement les données essentielles du dossier et, dans certains cas, de préparer ensuite une décision ou une intervention (Deyra 2013 : 13). Son principal usage est donc interne à une institution. Par ailleurs, la synthèse comme activité se décline en locution nominale « de synthèse » modifiant diverses formes documentaires comme article, ouvrage, revue ou rapport pour désigner ce « qui présente une vue d'ensemble, qui fait le point sur un ensemble de données, de connaissances⁹⁸ ». Ainsi, faire une synthèse, selon Caron et Boulogne (1997), présente une valeur ajoutée car cette pratique permet de mettre l'information en perspective pour la rendre intelligible.

Nous pouvons dès lors envisager d'établir une typologie de la synthèse comme « macro genre » ainsi que ses propriétés textuelles.

4.4.2 La typologie des synthèses

Nous rencontrons, dans les études consultées, deux façons de classer la synthèse. Selon Lionel Meney et Lionel Jean (1990), la synthèse peut être catégorisée en deux types par rapport à la nature des propositions synthétiques issues de la lecture des textes donnés. Lorsqu'on dégage des informations supplémentaires sur un même sujet à partir de la lecture du corpus, il s'agit d'une synthèse-fusion. Dans le cas contraire, où l'on trouve des points de vue différents ou opposés, nous avons affaire à une synthèse-confrontation. Cependant, cette catégorisation reste limitée car elle ne s'intéresse qu'à une étape de la réalisation de la synthèse.

D'autre part, en analysant les visées pragmatiques de la synthèse, d'autres auteurs classent les synthèses selon deux objectifs généraux (Caron et Boulogne 1997 ; Benoit 2005 ; Fayet et Commeignes 2007) : la synthèse pour informer et la synthèse pour aider à la prise de décision. Cette catégorisation paraît plus pertinente selon notre point de vue et s'accorde à la synthèse en tant que « macro genre ». Nous allons détailler ces deux types de synthèse, en nous basant principalement sur la typologie établie par Caron et Boulogne (1997).

⁹⁸ URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/synthèse>

4.4.2.1 La synthèse pour informer

Ce type de synthèse dit « standard » a pour objectif de faire le point sur un problème en appuyant sur l'objectivité et l'évaluation de la littérature pertinente. Elle est produite par les professionnels dont la méthode de travail se concentre sur la confrontation des documents sélectionnés. Il comprend quatre variations : la synthèse documentaire, la synthèse bibliographique, la synthèse pédagogique et la synthèse de recherche.

4.4.2.1.1 La synthèse documentaire : Elle organise en un tout cohérent des éléments de connaissance déjà présents dans des documents divers, qui sont cités sous formes de références bibliographiques. Élaborée à partir d'une problématique actuelle, son rédacteur est un spécialiste du sujet et cherche à valoriser, d'une manière objective, l'information par l'opération de sélectivité à destination du public ciblé. Elle peut être présentée sous des formes différentes. Par exemple, l'état de la question se réfère au :

Produit documentaire établissant le bilan critique des travaux effectués sur un sujet donné pendant une période déterminée et pouvant se présenter sous forme écrite ou orale. Il définit le sujet dans le temps et dans l'espace, en précise les acteurs et les différents aspects (politiques, économiques, juridiques, etc.), les sources et ressources d'information. Il s'appuie sur une importante bibliographie de la littérature du domaine. (INTD-ER 2004 : 100)

Une autre forme de la synthèse documentaire plus courante est le « dossier (de synthèse) ». Malgré ses appellations variées, telles que dossier documentaire, encyclopédique ou de synthèse, le dossier est une autre forme de synthèse portant sur un produit plus volumineux, bénéficiant d'un traitement élaboré et personnalisé. Du point de vue documentaliste, il renvoie à « un ensemble de pièces sélectionnées, traitées et organisées pour aider à résoudre un problème donnée, réunies matériellement dans un emballage destiné à en faciliter le stockage, la manipulation et éventuellement le transport » (Couzinet et al. 1994 : 17). *Le Vocabulaire de la documentation* développe la définition du dossier comme :

Produit documentaire constitué d'un ensemble de documents de sources diverses, choisi et réunis sur une question donnée, et organisé de façon à faciliter l'accès à l'information rassemblée. Les éléments qui le composent peuvent être de nature et de support très variés : photographies, articles de revues, brochures, etc. Il peut donner lieu à des mises à jour régulières au fur et à mesure de la parution de nouvelles informations ; sa durée de vie est limitée dans le temps. Il peut être constitué ponctuellement à la demande ou systématiquement sur des thèmes précis. Un dossier documentaire peut être sur support papier ou électronique. (INTD-ER 2004 : 90).

Le dossier peut être classé en deux catégories selon les usages : le dossier « outil » et le dossier « produit ». Le dossier « outil » est conçu par le documentaliste avec pour but la recherche d'information. Il rassemble des documents dispersés sous une même thématique pour constituer une grande diversité de documents. Il sert à donner une première idée sur un sujet et à présenter une information dans son exhaustivité afin d'aider le lecteur dans ses recherches d'idées et dans ses réflexions. Le dossier « produit » est un document en réponse à un besoin spécifique à un moment donné. Il propose un ensemble de documents sélectionnés mis en forme pour un usage déterminé (Couzinet et al. 1994).

D'après l'étude de Catherine Schnedecker (1993) concernant les intérêts didactiques du dossier de synthèse, le dossier désigne, comme son nom indique, « une entité matérielle de caractère composite par la collection de pièces qui la constituent » (Schnedecker 1993 : 14). Ce caractère composite repose sur plusieurs aspects : le système de représentation dit « multimodal » qui rassemble le texte ainsi que le non-texte (iconographie, schémas, tableaux) ; la collectivité des instances énonciatives qui s'expriment attestant la transtextualité par la nature dialogique et la polyphonie ; la diversité typologique des discours et séquences discursives en présence, par exemple, un dossier composé des textes explicativo-informatif, injonctif et descriptif.

Selon Schnedecker (1993), le dossier peut être classé en trois catégories selon sa situation de production, son destinataire et sa fonction. Premièrement, le dossier-collection est composé dans le but de constituer « un(e) mémoire ». Il se réalise à un niveau individuel ou collectif en réunissant les données sans aucun classement ni sélection ni organisation. Deuxièmement, le dossier-outil vise à réaliser un travail ultérieur d'écriture. Comme il s'agit d'une re-composition, il demande la sélection des données pour les intégrer dans le discours final. Finalement, le dossier-information est un mode de présentation afin de diffuser un certain nombre d'informations à un public ciblé. Chargé d'une finalité communicationnelle, il impose la sélection, le classement et la lisibilité des données et exige une composition élaborée.

Dans les définitions qui sont données de la synthèse documentaire, nous constatons un élargissement du sens. L'Association française de normalisation ou AFNOR (1987 : 109), la synthèse documentaire est un « exposé de mise au point s'appuyant sur une bibliographie sélectionnée qui condense et reformule l'information contenue dans un ensemble de

documents primaires⁹⁹ ». Cette notion est développée et précisée dans la définition de la synthèse documentaire que donne l'Institut national des techniques de la documentation ou l'INTD-ER :

Produit documentaire se présentant sous différentes formes (textes, exposé oral, image, panneau d'exposition, etc.) et nécessitant la constitution d'un corpus d'informations écrites, orales ou audiovisuelles, l'analyse, la condensation et la reformulation des informations contenues dans ce corpus, et leur mise en forme en un tout original et cohérent. (INTD-ER 2004 : 237)

4.4.2.1.2 La synthèse bibliographique : Elle se réfère à la fois à un état de la littérature sur un sujet donné et à un traitement intellectuel des références bibliographiques. Le premier vise à informer le lecteur sur l'état de la littérature dans le but d'orienter de nouvelles recherches. Il se situe entre deux types de synthèses : synthèse documentaire et synthèse de recherche. Le second est réalisé uniquement à partir des références des documents sans aucun recours aux documents primaires par des spécialistes du sujet ou des documentalistes. Ce type de synthèse s'adresse aux publics spécifiques comme les spécialistes et chercheurs.

4.4.2.1.3 La synthèse pédagogique : Son objectif est de former en vulgarisant les savoirs. Réalisée par les experts du domaine, elle est destinée aux apprenants ou au grand public pour que ces derniers puissent acquérir les connaissances et qu'ils maîtrisent une méthode. Elle repose sur le raisonnement afin de diffuser le savoir d'une manière structurée. Elle présente des informations claires et pratiques sous formes variées comme les fiches, les tableaux, et les articles d'encyclopédie « grand public ».

4.4.2.1.4 La synthèse de recherche : Elle a pour objet de diffuser le savoir issu des recherches scientifiques en réunissant les efforts et les connaissances acquises ainsi qu'en établissant l'état de l'art dans le domaine. Elle se concentre sur un sujet précis, de haut niveau scientifique avec la prise en considération les données quantitatives et qualitatives. Produite par des chercheurs pour circuler dans les communautés scientifiques, la synthèse de recherche se distingue des travaux de recherche car ces derniers s'appuient sur les recherches individuelles et au savoir dispersé. Elle peut se présenter sous forme des articles d'encyclopédie savante.

⁹⁹ Le document primaire renvoie au « document présentant une information à caractère original, c'est-à-dire lue ou vue par le lecteur dans l'état où l'auteur l'a écrite ou conçue » (INTD-ER 2004 : 85).

4.4.2.2 La synthèse pour aider à une prise de décision

La synthèse dite « personnalisée » cherche à aider à la décision ou à l'action se base sur la subjectivité et la prise de position. Elle expose les faits ou les idées ainsi que les propositions concrètes. Elle repose ainsi sur le raisonnement et les analyses du rédacteur, spécialiste praticien du domaine. Dans ce cas, il s'agit de la synthèse d'alerte.

La synthèse d'alerte est élaborée au sein de l'institution pour être destinée aux décideurs ou aux professionnels. Elle fait le point sur les actualités d'une manière globale dans l'objectif de surveiller. Par exemple, la direction générale a besoin des informations pertinentes sous formes brèves tels que des fiches ou des tableaux d'indicateur. Quant aux directions opérationnelles, elles demandent les renseignements plus approfondis comme un rapport de synthèse ou une étude prospective exposant les faits et les données détaillés.

4.4.2.3 La synthèse à double objectif : la synthèse administrative

Ce type de synthèse est produit et circulé à l'intérieur de l'institution et marqué par le caractère de confidentialité. Il s'appuie sur l'opération de sélectivité des sources d'information pertinentes. Il se compose de deux visées, selon les formes de présentation : le but d'informer sous forme de compte-rendu et celui d'aider à la décision sous forme de note et rapport.

4.4.2.3.1 La synthèse administrative pour informer

Le compte-rendu « synthétique » est un document d'ordre interne servant à retracer généralement les interventions orales dans une circonstance particulière (voir *supra*). Il est « synthétique » dans la mesure où il relate l'essentiel des circonstances de la réunion, des prises de parole et des décisions prises. C'est la raison pour laquelle Bernard Meyer (2007 : 111) le qualifie comme « la synthèse de l'essentiel ». Considéré comme la mémoire d'un groupe sous forme écrite claire et objective, il transmet le contenu essentiel aux absents et permet aux présents d'avoir une référence.

Dans la pratique professionnelle, une autre variante du compte-rendu sert à présenter le contenu de la réunion d'une manière simple et rapide : le « relevé de conclusion » ou le « relevé de décision », dans le cas où les décisions sont prises lors de la réunion. Ce type de

document rappelle l'essentiel de la réunion ou des débats sous forme d'un tableau qui varie selon les besoins. Par exemple, il présente l'ordre du jour, la synthèse des débats, les propositions et les décisions et les actions. Ce modèle permet de suivre l'action dans le temps dans le cas de la conduite de projets ainsi que d'identifier facilement les points de l'ordre du jour des prochaines réunions à intervenir.

4.4.2.3.2 La synthèse administrative pour aider à la décision

La note est un document interne à l'administration. Elle sert à exposer une information synthétique et objective sur un dossier, un thème ou une situation professionnelle tout en proposant une analyse approfondie dans le but de faire agir son destinataire. Elle est un outil de la communication efficace grâce à sa concision.

Yolande Ferrandis (2009) pointe les différences entre la note de synthèse et la note administrative. Malgré le même point de départ d'une recherche de réponses à une question posée à partir d'un dossier, la note de synthèse s'appuie sur des documents hétérogènes comme les articles de presse, les articles de revues spécialisées ou les études. Sa portée est plus générale. Quant à la note administrative, elle est constituée uniquement de documents administratifs comme les lois, les décrets et les arrêtés. Elle a une visée pratique avec un destinataire désigné. À titre d'exemple, elle traite un dossier entre services et informe un supérieur hiérarchique avec pour objectif d'aider à la décision ou de formuler des propositions pour régler un problème. Ces deux types de notes sont donc souvent employés comme épreuve de sélection dans les concours ainsi que les examens professionnels.

Quant au rapport dit «de synthèse», il réunit des propositions adressées à un supérieur hiérarchique comme outil d'aide à la décision. Plus précisément, il donne une vision d'ensemble sur un sujet complexe et propose de nouvelles perspectives. Il est élaboré à partir des résultats de diverses sources documentaires dans le but d'exposer l'essentiel au lecteur. Il permet la réflexion et contribue à se former une opinion et à faire des choix. En raison de son caractère opérationnel, centré sur un sujet pointu et associé aux solutions personnalisées, il se différencie de la note de synthèse, laquelle recueille et ordonne les sources sur un thème donné (Fayet et Commeignes 2015).

Il est à noter que la structure dans chaque type de synthèse est différente. Pour la synthèse dont le but est d'informer, le plan linéaire est conseillé pour présenter des

informations. Issu de la logique naturelle, il se présente d'une manière simple comme le plan descriptif et le plan chronologique. En ce qui concerne la synthèse dont le but est d'aider à la décision voire de convaincre, le plan diagnostic et le plan thérapeutique sont suggérés pour présenter des solutions à un problème dans une perspective progressive. Les deux types de plans relèvent de l'engagement personnel dans la réflexion pour donner un avis motivé. Le plan diagnostic expose la situation, le problème et la cause et conséquence. Quant au plan thérapeutique, il se concentre sur les moyens de solutions.

En définitive, les typologies de synthèse font apparaître son caractère du « macro genre ». La synthèse englobe divers genres d'écrits professionnels qui partagent des caractéristiques linguistiques et pragmatiques plus ou moins identiques à celles du dossier, du compte-rendu, de la note et du rapport. Parallèlement, elle rassemble différents textes qui sont considérés comme un même genre comme la synthèse documentaire, la synthèse bibliographique, la synthèse pédagogique, la synthèse de recherche, la synthèse d'alerte et la synthèse administrative. Le point d'ancrage de tous les types de synthèse réside dans « l'esprit de synthèse » ou « la capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire, à rassembler les idées et les faits les plus significatifs » (Benoit 2005 : 3). Quant aux visées de la synthèse, elles cherchent à informer et à aider à la prise de décision et s'inscrivent dans les objectifs pratiques et opérationnels. Ses traits caractéristiques reposent sur une réorganisation totale qui résulte de la comparaison et la confrontation entre des textes divers afin de représenter « une véritable refonte » (Morfaux et Prévost 2004 : 157). Autrement dit, son opération « rassemble ce qui se ressemble, élimine les redondances et “fabrique” une nouvelle “mouture” complète mais épurée » (P. Malassingne et F. Malassingne 2013). Cette étape est révélée dans la structuration des pensées et reflétée par la construction du plan de la synthèse. Elle se base sur la sélection des informations pertinentes pour en montrer la cohérence tout en respectant l'objectivité.

Les synthèses du DNTE se révèlent être un bon exemple de la synthèse comme « macro genre ». Elles se situent dans les genres professionnels ; comme nous l'avons vu en décrivant le dispositif des débats, elles sont commandées dans un cadre spécifique par le gouvernement. Elles peuvent être classées en deux types de synthèse, selon deux situations de communication.

De prime abord, elles s'inscrivent dans la synthèse administrative dans la mesure où elles se présentent sous la forme d'un rapport de synthèse pour la communication interne de l'administration. Elles sont adressées aux supérieurs hiérarchiques à la fois pour les informer sur l'essentiel des événements participatifs et des échanges dans chaque territoire et pour les

aider à la décision en présentant les recommandations issues des débats à retenir dans le projet de loi de programmation sur la transition énergétique, comme le confirme l'objectif et la mission prioritaire du DNTE.

En fait, ces synthèses peuvent être considérées comme relevant de la synthèse documentaire, sous forme de rapports de synthèse destinés à la communication externe de l'administration, au grand public. De cette façon, elles ont un rôle de porte-parole des collectivités locales pour diffuser une vision d'ensemble sur l'organisation et les résultats des débats au niveau régional. Elles contribuent également à la transparence des débats puisque les participants peuvent vérifier si les propositions exposées correspondent aux événements passés.

Comme les synthèses du DNTE se situent dans les genres professionnels, il nous a paru intéressant de nous tourner vers les producteurs eux-mêmes, sollicités en tant que spécialistes de la communication.

4.4.3 La fabrication des synthèses : témoignages d'auteurs

Il ressort des entretiens que nous avons eus avec les responsables de l'organisation des débats dans le cadre du DNTE en Ile-de-France et en PACA au sujet de la production des synthèses régionales, que deux régions ont fait appel à des professionnels pour organiser les débats et élaborer les synthèses régionales. Nous avons pu recueillir quelques témoignages issus de ces deux régions pour essayer de dégager leur conception de la synthèse dans un contexte professionnel.

Pour l'Ile-de-France, d'après l'entretien que nous avons eu avec Pascale Céron¹⁰⁰ (entretien 2016), directrice de la communication de l'ARENE Ile-de-France¹⁰¹, la région a sollicité deux agences dans l'organisation des débats : « État d'esprit » et « Explicit ». C'est la dernière qui était chargée de la rédaction de la synthèse régionale, laquelle est retravaillée par des acteurs de la région avant d'être validée par la Vice-Présidente à l'environnement pour la transmission.

¹⁰⁰ Toutes les citations de Pascale Céron sont tirées dans l'entretien qu'elle nous a accordé : le 28 avril 2016.

¹⁰¹ L'ARENE Ile-de-France ou Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies a pour mission d'accompagner les territoires franciliens dans leurs démarches énergie climat dans le respect du développement durable. Depuis août 2017, elle devient Département Énergie et Climat de l'IAU (Institut d'aménagement et d'urbanisme Ile-de-France). Dans le cadre du DNTE, l'ARENE Ile-de-France a soutenu le travail de la région Ile-de-France dans l'organisation des débats.

Céron (entretien 2016) pointe une ambiguïté dans l'organisation des débats territoriaux dans la région. Comme Paris est la capitale, les acteurs, sur ces territoires, relèvent à la fois du niveau local et du niveau national. De même, des événements organisés au niveau régional valent aussi au niveau national. Il devient ainsi compliqué d'identifier les propositions de la région au niveau proprement territorial. Cette remarque se reflète également dans l'organisation des débats locaux en Ile-de-France. Même si les débats en Ile-de-France se situent au niveau local, ils sont dotés d'une dimension nationale compte tenu des intervenants dans les débats. Laurent Godineau¹⁰² (entretien 2016), alors membre de l'agence « Explicit » et chargé de l'animation des débats, témoigne de son expérience dans le déroulement du débat à la faculté d'Orsay, à Saclay, et confirme ce constat. Les initiatives sur le terrain et les dispositifs existants sont mis en avant par les acteurs locaux de l'Ile-de-France. Parallèlement, les personnalités engagés au niveau national et international comme Ronan Dantec, l'élu de Nantes métropole et Jean Jouzel, le climatologue reconnu par le Prix Nobel de la Paix en 2007 au sein du GEIC (Groupe d'experts international sur l'évolution du climat) sont aussi invitées pour donner les paroles en tant qu'intervenants.

Il convient de noter les spécificités de l'agence Explicit. Elle est spécialisée dans le service de la transition énergétique et écologique dans les territoires. Les missions qui lui ont été confiées dans le cadre du DNTE en Ile-de-France sont de proposer les formats d'animation au Conseil Régional, d'organiser les débats et faire une synthèse régionale. En tant que prestataire externe, Godineau (entretien 2016) mentionne « une pression politique forte » afin d'assurer le travail auprès de la région. Quant aux débats organisés dans les territoires franciliens, ils sont variés car ils résultent de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) par la région afin de susciter l'implication des acteurs locaux. Dix débats ont été soutenus dans sept départements.

¹⁰² Toutes les citations de Laurent Godineau sont tirées dans l'entretien qu'il nous a accordé au titre personnel en tant qu'ancien employé de l'agence « Explicit » le 13 mai 2016. Ses témoignages ne représentent pas les avis de l'agence.



Figure 26 : Présentation de l'agence Explicite, le cabinet de conseil climat-énergie (Capture d'écran)

Le débat dont Godineau est responsable se passe sous forme d'atelier thématique dans les locaux de l'université d'Orsay. Il confie que, en raison du temps accordé à plusieurs intervenants invités, il n'y a pas vraiment de débat puisque la prise de parole n'est pas l'objectif affiché. Le moment d'échanges a lieu après la présentation. Pour lui, le rôle de l'animateur est de laisser la parole aux participants sans trop les orienter. Pour lancer le débat il aborde le sujet par les éléments bloquants afin de faire émerger les propositions de la salle. Il remarque encore que l'objectif du DNTE n'est pas de faire participer mais plutôt de mobiliser des gens en créant un mouvement d'ensemble. Selon lui, cette action pourrait faire pression sur les élus et ainsi pourrait faire progresser les choses (Godineau, entretien 2016).

En ce qui concerne la méthode de la synthèse, Godineau relate qu'à la fin de chaque atelier une idée principale est remontée à l'équipe de travail. Puis, en se basant sur l'ensemble des idées transmises, il y a une sélection de l'essentiel. Il estime que des propositions au niveau territorial ne resteraient enfin que les idées très généralistes au niveau national puisque :

au niveau local, on peut avoir des idées très précises, très concrètes. Mais quand on les synthétise au niveau national, de toute façon, il est possible de garder tout ce qui est possible de garder, ce qui a un intérêt au niveau national. (Godineau, entretien 2016)

En étudiant les retours des débats locaux en Ile-de-France, nous pouvons constater que la méthodologie consiste à élaborer la synthèse à travers une grille de lecture. L'ensemble des contributions est analysé en fonction des mots clés basés sur les thèmes traités dans chaque débat. Ensuite, elles sont regroupées sous forme de propositions par rapport aux cinq questions du DNTE. Par exemple, d'après le « Débat sur la solidarité énergétique » organisé par la ville de Sevran, le thème traité lors du débat concerne « les enjeux globaux de la transition énergétique, les obstacles, les leviers pour engager la transition ». Une liste de mots clés dégagés est présentée ainsi : « sobriété énergétique, modes de financement innovants, mix énergétique, emploi, gouvernance, investissement public local, sensibilisation et accompagnement des citoyens, précarité énergétique, maîtrise de la demande en énergie ». Quant aux propositions du débat, elles sont divisées en deux parties : propositions d'ordre stratégique et propositions d'ordre opérationnel. L'exemple ci-dessous relève de la première catégorie et aborde le thème de la gouvernance comme l'indique le code vers la fin :

Plusieurs contributeurs ou intervenants ont évoqué la nécessité de penser le modèle énergétique français selon le prisme non plus de l'offre mais celui de la demande. Autrement dit, il est nécessaire de produire ce qui est consommé et non plus consommer ce qui est produit. Il importe dès lors de se questionner en premier lieu sur les usages et les services à fournir et d'adapter la production en conséquence.
[Q/Gouv-2] (« Débat sur la solidarité énergétique » 2013)

Pour ce qu'il en est de notre étude de cas en PACA, Lyant (entretien 2014), le responsable du DNTE, relate que la région a recouru à un prestataire externe, l'agence Mars, dont les missions concernent l'organisation et l'animation des débats citoyens, ainsi que les transcriptions et la rédaction de la synthèse régionale. Une fois la synthèse rédigée par l'agence, la région l'a relue et a corrigé quelques éléments. Puis, elle a été discutée et approuvée par le comité de pilotage du débat composé de la région, la préfecture dont l'État, l'ADEME et l'Association des Maires de France¹⁰³. Ensuite, la synthèse a été présentée, discutée et validée lors de la Conférence régionale pour la transition énergétique, le 14 juin 2013, où la plupart de participants du débat étaient invités. À l'issue de cet événement, la synthèse est mise à jour par le biais de l'addendum pour en présenter la version finale au Secrétariat général du débat. Ce dernier prend le relais en rassemblant toutes les synthèses régionales pour en faire une seule synthèse nationale des débats territoriaux, qui est prise en compte, comme d'autres synthèses issues de divers dispositifs participatifs du DNTE, dans la synthèse finale pour formuler les propositions au gouvernement.

¹⁰³ Il est à noter que les syndicats avaient été prévus dans ce comité mais ils étaient absents (Lyant, entretien 2014).

Lyant (entretien 2014) affirme que l'élaboration de ce document s'avère complexe dans la mesure où les débats attendus donnent lieu à des avis très différents, voire paradoxaux comme dans le cas du développement du nucléaire ou du solaire. Après la diffusion de la synthèse régionale au grand public, la région a reçu beaucoup de critiques par les participants car certains n'y retrouvent pas leurs propres avis. Dans ce cas, Lyant (entretien 2014) justifie ce fait en disant que, dans l'esprit de synthèse et du débat, la prise en compte de l'ensemble des avis est primordiale. L'exercice de résumer les déroulements dans l'ensemble du débat devient donc compliqué.

D'ailleurs, Lyant relate l'élaboration d'un autre document sorti des débats professionnels structurants¹⁰⁴ : « Transition énergétique. Questions et débats avec les professionnels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Cette synthèse documentaire est faite à partir d'une première synthèse générale du débat entre les acteurs professionnels de la région à partir des contributions écrites. Puis, elle évolue par le travail sur la synthèse elle-même lors des débats en présentiel.

L'agence Mars, prestataire de la région PACA, est une agence conseil en éco-communication. Basée à Marseille, elle est spécialisée sur les problématiques de développement durable. Selon l'entretien que nous a accordé Pascale Lami¹⁰⁵ en 2015, la responsable de l'agence, le travail du DNTE en PACA se déroule en coopération avec les « Énergies demain », cabinet d'étude spécialisé sur les problématiques de transition énergétique. La synthèse régionale a été conçue suivant les consignes données par le gouvernement. Le travail d'« analyse synthétique » s'est fait à partir des transcriptions des enregistrements des débats, des comptes rendus des débats labellisés et des contributions écrites. En s'appuyant sur le principe de la récurrence, le classement des données a été réalisé par le biais de fichiers Excel, le logiciel tableur de bureautique, afin d'en dégager des données quantitatives.

¹⁰⁴ Voir la présentation des débats professionnels structurants dans le chapitre 3.2.1.2, p. 111-114.

¹⁰⁵ Toutes les citations de Pascale Lami sont tirées dans l'entretien qu'elle nous a accordé : le 14 avril 2015.

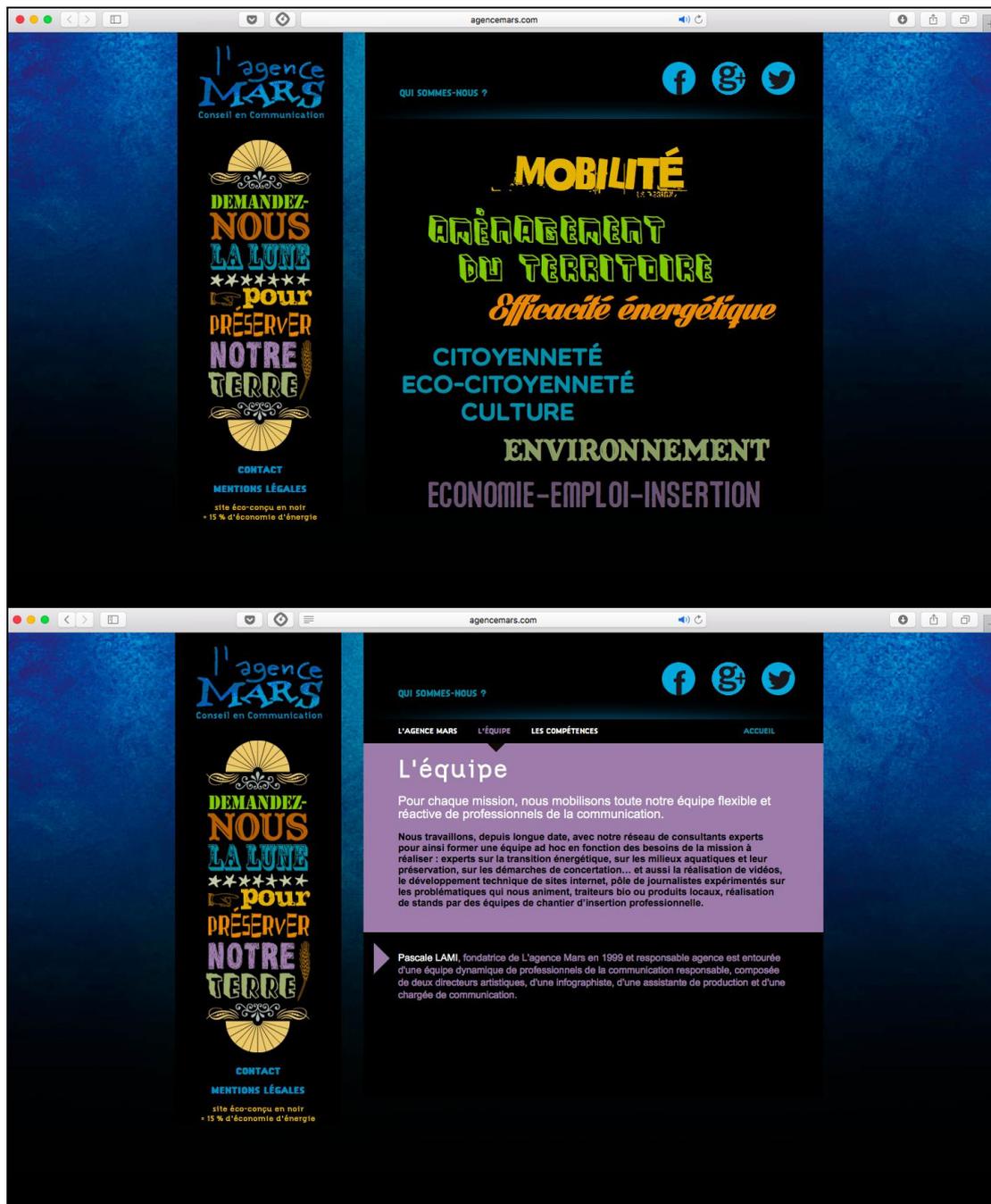


Figure 27 : Présentation de l'agence Mars, conseil en communication (Capture d'écran)

Ce principe de travail de l'agence Mars est aussi adoptée par dans d'autres synthèses régionales comme pour l'Auvergne, la Franche-Comté, le Nord-Pas de Calais et la région Rhône-Alpes. Ces régions précisent que leur méthode d'élaboration de la synthèse est basée sur la fréquence d'apparition d'une proposition dans l'ensemble des contributions.

Quant à la synthèse nationale des débats territoriaux, elle présente 30 recommandations à partir des propositions issues des synthèses régionales. Sa méthode

utilisée pour ce faire est décrite en quatre étapes : classer les propositions par rapport aux questions du DNTE ; les regrouper par convergence ; en sélectionner les propositions principales sorties dans une majorité des régions et identifier les plus opérationnelles. Il convient de faire remarquer que le dernier critère sur « l'opérationnalité », absent dans les synthèses régionales, trouve sa place primordiale dans la synthèse nationale. Ce qui souligne la visée pratique propre à la synthèse du DNTE.

Les témoignages des acteurs et l'étude des synthèses font apparaître les méthodologies utilisées par les professionnels dans l'élaboration des synthèses dans le cadre du DNTE. Dans l'ensemble, le travail se fonde d'abord sur l'analyse des contributions recueillies dans les débats en région pour en dégager des mots clés. Ensuite, ceux-ci sont classés selon la récurrence, regroupés selon les thématiques traitées et catégorisés par rapport aux questions du DNTE. Enfin, la recombinaison des idées retenues permet de présenter des propositions dans le cadre du DNTE.

Après avoir exploré la synthèse à travers ses méthodes de réalisation, pour compléter cette approche documentaire et fonctionnelle, nous essaierons de proposer une caractérisation formelle et textuelle de la synthèse.

4.4.4 Les caractéristiques textuelles de la synthèse

Il nous faut ainsi examiner la synthèse en tant que texte. Selon Adam (2011), le texte peut se définir par une suite linéaire de parties dans la mesure où les paragraphes correspondent à de simples périodes ou à des séquences. Il est, en même temps, « un tout de sens sémantico-pragmatique, un ensemble réticulaire et une unité configurationnelle presque toujours résumable par un titre (donné ou à déduire) » (Adam 2011 : 267). De cette façon, pour comprendre un texte, il est important de comprendre son aspect pragmatique comme son objectif ou sa visée argumentative ainsi que son action langagière engagée afin de pouvoir le résumer et l'interpréter dans sa globalité.

La synthèse en tant que texte provient du processus spécifique de la réalisation. Ses formes langagières sont donc identifiables malgré leur diversité de ses formes de présentation. Jean-François De Pietro et Marinette Matthey (2000) pointent quatre caractères textuels de la synthèse.

D'abord, puisque la synthèse est réalisée par la réunion de divers documents pour en construire nouveau texte, elle affiche une structure nouvelle et atteste d'un texte homogène ayant sa propre cohérence. En général, le plan de la synthèse est propre à chaque texte et s'appuie sur la structure d'une composition entièrement rédigée : l'introduction, le développement et la conclusion. Il est cadré par la visée de la synthèse et la forme spécifique de présentation comme le compte-rendu, la note et le rapport¹⁰⁶.

Sa structuration textuelle est aussi explicitée par des connecteurs logiques, notamment pour présenter les points de convergence et de divergence des données issues de sources diverses, la polyphonie de la synthèse. La synthèse témoigne ainsi d'« un recul par rapport à la matière traitée au travers d'une reformulation effectuée par le biais de mots différents, choisis par le “synthétiseur” pour restituer un contenu, volontairement plus ramassé que le volume d'information initial » (Fayet et Commeignes 2007 : 13). Les informations issues de diverses sources se présentent ainsi sous les formes variées : une forme originale comme la citation et une forme plus accessible au destinataire ou mieux intégrée à la ligne générale du propos.

Ensuite, l'effacement énonciatif contribue à la neutralité et à l'objectivité de la synthèse malgré la position énonciative dominante de son rédacteur. Alain Rabatel (2004) souligne que cette stratégie met en avant la désinscription énonciative du locuteur en supprimant les marques évidentes de sa présence¹⁰⁷. De plus, la neutralité du style est exigée au sujet de la forme et du fond. En ce qui concerne la forme, elle se traduit par la formulation claire et impersonnelle. Quant au fond, elle s'explique par la présentation de points de vue argumentés et justifiés d'une manière objective. Plus précisément, il est préférable d'utiliser les formules impersonnelles et d'éviter l'emploi du pronom « nous ». En outre, les formules journalistiques qui montrent des expressions popularisés ou des formes raccourcies ne conviennent pas au registre d'écrit de la synthèse.

Enfin, les éléments paratextuels sont également importants dans l'élaboration de la synthèse dans le but de mettre en valeur l'essentiel. Les informations accompagnant le texte comme les titres, les sous-titres ainsi que la mise en tableau et la rédaction de légendes assurent l'organisation du texte et la mise en valeur des points à souligner.

Pour conclure, les propriétés de la synthèse en tant que texte résident dans trois points principaux issus de son processus de la composition : la cohérence textuelle par le biais de des

¹⁰⁶ Voir divers types de plans dans le chapitre 4.1.3 L'opération de la synthèse pour but communicatif et professionnel, p. 181-184.

¹⁰⁷ Nous approfondirons l'étude sur l'effacement énonciatif dans le chapitre suivant.

connecteurs logiques et de la reformulation, la neutralité et l'objectivité par l'effacement énonciatif et la mise en avant des éléments essentiels par les éléments paratextuels.

En somme, nous avons vu dans ce chapitre les caractères de la synthèse en tant qu'activité mentale, avec les opérations qu'elle implique, et le produit qui en découle connu comme synthèse de textes. Le processus de réalisation s'appuie sur deux couples d'activités essentielles : lecture-écriture et analyse-synthèse. La synthèse de textes peut être éclaircie par la notion du genre. Considérée comme genre spécifique dans les domaines scolaires et professionnels, la synthèse est une activité intellectuelle qui met en œuvre la décomposition et la recomposition des informations données. Elle peut être considérée comme un « macro genre » recouvrant des écrits professionnels dans la mesure où elle regroupe d'autres textes qui partagent des traits linguistiques et pragmatiques plus ou moins semblables et qu'elle regroupe une variété de textes sous le même nom de synthèse. Ses visées fonctionnelle et opérationnelle contribuent à communiquer efficacement dans les lieux de travail. Ce qui atteste ainsi la maîtrise de l'information. Les synthèses dans le cadre du DNTE sont un exemple de la synthèse comme « macro genre ». Elles relèvent à la fois de la synthèse administrative par son usage interne de l'institution comme appui à la prise de décision du gouvernement et de la synthèse documentaire par son usage externe de l'institution comme information au grand public. À propos de ses caractères textuels, la synthèse s'appuie sur l'organisation qui contribue à la cohérence, l'effacement énonciatif qui renforce l'objectivité et les éléments paratextuels soulignant l'essentiel. Il convient d'examiner dans le chapitre suivant si ces aspects sont bien présents dans les synthèses du DNTE.

CHAPITRE 5

ÉTUDE TEXTUELLE DES SYNTHÈSES DES DÉBATS TERRITORIAUX SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les synthèses des débats territoriaux contiennent l'essentiel de tous les dispositifs participatifs du DNTE destinés au grand public. De plus, elles proposent des recommandations pour aider la prise de décision gouvernementale sur le projet de loi de programmation sur la transition énergétique. Lors de la conférence environnementale en 2013, le Premier ministre d'alors, Jean-Marc Ayrault, souligne l'importance de ce document final comme engagement à la transition énergétique :

Un débat national et territorial vient de s'achever. Il a permis, pour la première fois, de traiter librement de tous les aspects de notre politique énergétique. Aucun sujet n'a été éludé. Ni le nucléaire, ni les gaz de schiste.

La synthèse du débat, signée par toutes les parties prenantes, est la démonstration que nous sommes collectivement prêts à nous engager sur le chemin de la transition. (...) (Ayrault 2013c : 2).

Il revient à se demander dans quelle mesure ce texte présentant des résultats du DNTE contribue à l'effet mentionné par Ayrault. Dans ce chapitre, nous étudierons les synthèses des débats territoriaux et la synthèse finale des travaux du DNTE en nous appuyant sur les approches linguistiques et discursives afin d'examiner des quatre traits textuels spécifiques de la synthèse : les marqueurs de consensus, l'organisation textuelle, les spécificités énonciatives et la phraséologie.

5.1 La synthèse de consensus

La circulaire d'organisation du DNTE indique que l'élaboration des synthèses à l'issue du DNTE entend reposer sur l'esprit du débat dont le but est de prendre acte du « consensus le plus large tout en prenant en compte des points de divergence » (MEDDE-METL n°2013/3 : 283). La notion de consensus occupe une place importante au sein du débat. Nous l'examinerons, à partir des définitions dans les dictionnaires et dans le domaine de participation publique afin de voir comment elle est traduite dans les synthèses du DNTE.

5.1.1 La notion de consensus/dissensus

Le mot « consensus » provient du latin « *consentire* » qui dénote le fait d'« être d'un même sentiment, être d'accord » (Rey 2016a : 540). Ce terme a été employé en sociologie et s'est ensuite doté du sens d'« accord » notamment dans le cadre de l'intégration et l'interprétation de tous les aspects de la réalité sociale dans un tout. Depuis 1970, son usage est répandu dans le domaine politique pour désigner un « accord social conforme aux vœux de la majorité » (*Ibid.*). Quant au syntagme nominal « un large consensus », il renvoie à l'« opinion d'une forte majorité » (*Ibid.*). Le consensus s'oppose au « dissensus ». L'origine du dernier est récente, apparu en anglais en 1962. Il se réfère à la « divergence, opposition d'opinion », plus particulièrement employé en politique (Rey 2016b : 697).

Le couple « consensus/dissensus » forme deux extrêmes d'une polarité. Elle s'applique à deux niveaux de la participation publique comme l'explique Grégory Corroyer (2013). Au premier niveau, le consensus/dissensus émane des attitudes univoques vis-à-vis d'une proposition qu'expriment des acteurs dans une discussion sur un sujet défini. Le consensus renvoie à l'accord ou à des avis identiques des participants du débat alors que le dissensus évoque le désaccord ou des avis contradictoires. La double polarité du premier niveau se reflète dans la politique délibérative mise en place dans le cadre de concertations devant précéder la prise de décision politique. L'adhésion et le désaccord tranché dans le cas du pour ou contre une même thèse impliquent que la communicabilité des opinions est acquise. Les opposants s'accordent pour s'exprimer distinctement. Le dissensus de ce niveau n'engendre pas de conflit et peut s'achever par la concession ou la réfutation. Au second niveau, plus approfondi, le couple consensus/dissensus est relatif aux significations que les participants utilisent comme cadrage du débat et comme questionnement sur la portée de ces

enjeux. De ce fait, le consensus correspond au sens analogue partagé en commun entre les participants et le dissensus au sens divisé. Il faut relever que le dissensus de second niveau se réfère à la mésentente et concerne « les concept(ualisa)tions dont les croyances sont solidaires » (Corroyer 2013). Dans ce cas, le désaccord est acté puisqu'il est impossible de trouver un accord.

Pour dégager le niveau de consensus/dissensus dans une instance, il est important d'observer l'orientation du débat ou des conduites discursives exprimées. À propos des conditions du débat, elles varient selon la visée de la participation. Par exemple, la recherche à faire s'entendre des acteurs correspond, selon la classification de Corroyer, au consensus -2 ; la clarification des divergences se réfère au dissensus -1, l'accord par concession dénote le consensus -1. Au sujet de l'argumentation, lorsque les participants tâchent de rassembler l'auditoire pour soutenir leur proposition par persuasion ou par réfutation, le consensus -1 et le dissensus -1 sont dégagés. Quand les participants trouvent l'unité issue des positions adverses ou qu'ils tentent de renforcer leur position contre la contestation, sans prise en compte de la différence du point de vue adverse, le consensus et le dissensus du second niveau sont convoqués.

Dans le cas de notre étude, même si le consensus est un critère important dans l'élaboration des synthèses du DNTE, aucune précision n'est donnée pour le définir. Chaque région semble alors l'interpréter à sa façon.

La région Auvergne explique sa méthodologie ainsi :

il est considéré qu'il y a "consensus" lorsqu'une proposition est émise par plusieurs contributeurs, sans que d'autres ne les contredisent. Il y a "dissensus" lorsqu'une opposition frontale générant une situation de blocage inextricable est constatée entre deux "camps" de contributeurs. Enfin, sont classées dans la rubrique "ce qui fait débat" des propositions qui s'opposent, mais dont on pressent que par l'échange, la situation peut évoluer vers un consensus. (Région Auvergne 2013 : 4-5)

Si nous considérons l'explication ci-dessus selon le principe décrit par Corroyer, cette région prend en compte 3 acceptations du consensus/dissensus. L'approbation partagée sur une même proposition s'associe au consensus de premier niveau. Quant à l'acte du désaccord inconciliable, il se situe au second niveau. À propos de la rubrique « ce qui fait débat », elle peut se résoudre vers le consensus et correspond au dissensus de premier niveau.

Pour beaucoup de régions, nous pouvons constater que les catégories nominales des propositions servent de définition du consensus/dissensus. Par exemple, la région Centre

expose des « propositions faisant l'objet d'un consensus » et des « propositions faisant débat ». La région Midi-Pyrénées présente deux parties : « consensus (ou faisant l'objet d'une large approbation) » et « dissensus ». La région Poitou-Charentes distingue les « consensus ou propositions collectives » et les « propositions aux opinions partagées ». La région Pays de la Loire recourt à un autre couple de terme : « convergence/divergence ».

Il est évident que les synthèses du DNTE s'appuient sur les attitudes des participants du débat vis-à-vis d'une proposition. Ce qui évoque le consensus de premier niveau. Quant aux sujets qui divisent les participants, il est important d'observer le caractère des conflits, selon qu'ils peuvent se conclure par un consensus ou qu'ils conduisent au désaccord inconciliable.

Comme les synthèses du DNTE ont pour objectif principal d'exposer les points de consensus, nous limiterons l'étude dans cette partie sur les différentes manières de les présenter. Quant au dissensus, comme il reflète les idées opposées, il sera inclus dans la confrontation des idées et pris en compte dans les parties suivantes de notre étude concernant l'organisation textuelle et les spécificités énonciatives.

5.1.2 Les formes d'expression du consensus

Le consensus dans les synthèses du DNTE apparaît par le biais deux modes d'expression : l'injonction à l'infinitif et la quantification.

5.1.2.1 L'injonction à l'infinitif

L'infinitif relève des modes « non personnels¹⁰⁸ » qui ne varient pas en personne ni en temps. Sa présence dans une injonction affirme une valeur spécifique. En général, un énoncé injonctif révèle un acte directif qu'exerce le locuteur sur le comportement de son interlocuteur par demande ou interdiction. À la différence de l'injonction en mode personnel dont le verbe varie en personne, l'injonction à l'infinitif apparaît souvent dans les énoncés génériques, lesquelles s'appliquent à tout moment d'énonciation.

¹⁰⁸ Nous nous basons sur l'appellation proposée par Cécile Narjoux (2018) ; Elle distingue « les modes non personnels » qui prennent en compte le participe et le gérondif au même titre que l'infinitif. Ils sont différents du mode « impersonnel » qui, lui, se réfère aux constructions impersonnelles du verbe.

Certaines régions comme l'Alsace, la Basse-Normandie, le Centre, l'Ile-de-France et la Franche-Comté présentent les propositions sous forme d'une liste d'infinitifs d'ordre en phrase injonctive comme des recommandations ou des mesures à prendre. Leur caractère de consensus est marqué par un système de classification des propositions. Ainsi la région Bourgogne les regroupe en 4 classes : « points de consensus » et « points de discordance », « propositions isolées » et « propositions structurantes ». Quant à la région Centre, elle distingue 3 catégories : « propositions faisant l'objet d'un consensus », « propositions faisant débat » et « propositions "originales" n'ayant pas fait l'objet d'un débat approfondi ». De plus, les propositions peuvent être regroupées et classées selon les domaines d'activités tels que le bâtiment, le transport et l'agriculture, comme c'est le cas dans les synthèses de l'Alsace, de la Basse-Normandie et de l'Ile-de-France. Elles peuvent aussi être catégorisées par rapport à des secteurs d'application : ordre général, ordre réglementaire, ordre financier, comme dans les synthèses de l'Aquitaine, de la Bretagne et du Centre.

Par exemple, la Basse-Normandie expose une liste de propositions issues de la question 5 du DNTE concernant les enjeux liés à la gouvernance de la manière suivante :

- **Définir collectivement ce que signifie la transition énergétique**, en déterminer le pas de temps, les étapes.
- **Définir des éléments d'évaluation de la transition énergétique** (efficacité, efficience, pertinence..) pour faire des points d'étapes de la mise en œuvre de la transition. Anticiper les impacts environnementaux, sociaux et économiques attendus. Développer le reporting.
- **Mettre en place un observatoire social de la transition énergétique** : suivi de l'équité sociale des mesures de la transition énergétique, de l'impact sur le bien-être de chacun, des bénéfices pour les habitants...
- **Mobiliser la recherche et l'innovation** au profit de la mise en œuvre de la transition énergétique. (...) (Région Basse-Normandie 2013 : 17)

Le recours à l'infinitif dans ce contexte sert à résumer des propositions consensuelles provenant des participants du DNTE. Ce procédé rappelle les prescriptions à valeur universelle. L'identité du locuteur est inconnue puisque ces formes verbales ne renvoient pas à une situation d'énonciation particulière. Tout lecteur peut s'y associer comme destinataires de ces énoncés injonctifs et les interpréter comme conseils à suivre.

Par ailleurs, il convient de noter que l'injonction à l'infinitif est également utilisée dans la synthèse nationale des débats territoriaux. Citons un exemple d'une proposition de la question 3 sur le développement des énergies renouvelables :

13. Développer fortement la recherche sur le stockage de l'énergie et investir massivement dans l'évolution des réseaux. Développer les smartgrids et les compteurs intelligents en faveur des usagers finaux. Imposer un schéma directeur des réseaux à l'échelle territoriale. Donner la priorité au développement des réseaux de chaleur alimenté avec des énergies renouvelables locales. Mobiliser un plan massif d'investissement dans la recherche en faveur du stockage de l'énergie, multiplier les démonstrateurs (15 régions). (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 36)

Les infinitifs d'ordre dans ces injonctions ont une double visée. Ils servent à résumer les propos soutenus dans le débat et à suggérer les conseils à adopter. Ce mode d'expression affirme le consensus par les propositions soutenues et contribue ainsi à l'objectivité de la synthèse.

5.1.2.2 La quantification

La quantification est une attribution d'une certaine quantité à un phénomène mesurable. Elle est exprimée par le biais des lexiques ainsi que des déterminants et pronoms indéfinis, qui ont pour but d'évoquer la quantité évaluée mais non numérique (Riegel, Pellat et Rioul 2014).

La quantification est employée dans les synthèses afin de qualifier le consensus par deux moyens. D'une part, le consensus -1 au sens strict est montré par la totalité de l'adhésion ou la quantité nulle de l'opposition. D'autre part, le consensus -1 au sens large est associé à la majorité et exposé par une grande quantité de l'accord. Ainsi, les quantités totale et majoritaire de l'approbation marquent le consensus à l'égard d'une proposition soutenue alors que la quantité nulle du désaccord renvoie au consensus.

La quantification exprimant le consensus est traduite sur deux plans dans les synthèses. Elle est employée à la fois pour désigner des participants du débat soutenant une même proposition et pour illustrer la récurrence d'une proposition dans l'ensemble des contributions.

5.1.2.2.1 Les expressions de quantification des participants du débat

La quantification des participants du débat révèle le consensus dans ses sens strict et son sens large.

D'une part, le consensus strict décrit par la quantité totale est montré à travers trois formes d'expression : les expressions désignant l'intégralité ainsi que les déterminants et les pronoms indéfinis. Cet extrait de la région PACA est un bon exemple :

Pour *l'ensemble des participants*, la réussite de la transition énergétique passe par notre capacité à réduire nos consommations. *De l'avis de tous*, c'est cette réduction des consommations énergétiques qui crée le contexte favorable à l'émergence d'une autre politique. (« Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le débat national sur la transition énergétique » 2013 : 5. Nous soulignons.)

L'accord total est traduit d'un côté par l'expression comme « l'ensemble des participants ». D'un autre côté, il est renforcé par le pronom indéfini « tous », lequel marque « la totalité globalisante » ou l'intégralité des participants (Riegel, Pellat, et Rioul 2014 : 378). Cette notion peut être également présentée par la locution « tout le monde » qui désigne, encore une fois, la totalité des participants d'une manière indéfinie :

Dans ce cadre, le diagnostic de performance énergétique pourrait jouer un rôle important d'information, de conseil et d'orientation... mais sa crédibilité est faible et *tout le monde* s'accorde à dire qu'il n'est pas un instrument fiable. (« Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le débat national sur la transition énergétique » 2013 : 6. Nous soulignons.)

De même, le consensus parfait est souligné par l'idée de la totalité sans exception à travers le déterminant indéfini « tous » suivi d'un article et d'un nom dans l'expression « tous les participants » :

Ensuite, *tous les participants* semblent se mettre d'accord pour que les mesures facilitant la mise en œuvre rapide d'un grand chantier de réhabilitation des logements anciens soient une des priorités fortes. (Région Nord-Pas de Calais 2013 : 12. Nous soulignons.)

Le consensus au sens strict peut être aussi exprimé par le contraire de la totalité : la quantification nulle. Le terme de négation tel que le déterminant indéfini « ne...aucun » contribue à cet effet illustré dans un extrait de la synthèse de Nord-Pas de Calais :

Pour atteindre de telles réductions des consommations énergétiques, les leviers d'efficacité énergétique (réhabilitation du bâti, économies d'énergie dans les entreprises, amélioration générale de l'efficacité du système énergétique avec une "perte en ligne" importante) *ne provoquent aucun débat* et emportent le consensus, dans la limite où l'urgence de la précarité énergétique est bien prise en compte. (Région Nord-Pas de Calais 2013 : 10. Nous soulignons.)

La quantité zéro est employée pour mettre en relief l'absence d'opposition exprimée. De cette façon, elle permet de confirmer le consensus. Dans un autre exemple, la quantification nulle atteste l'inexistence de désaccord et renforce le consensus présenté comme illustre cet extrait de la synthèse de PACA :

Enfin, un consensus important existe sur le développement des énergies renouvelables thermiques. *Aucune intervention n'a été notée* pour s'opposer à leur développement résolu tant dans l'habitat que dans les services ou l'industrie. (« Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le débat national sur la transition énergétique » 2013 : 9. Nous soulignons.)

D'autre part, le consensus ne correspond pas toujours à l'accord parfait des participants ou des propositions. Il peut également se révéler par les expressions qui évoquent un grand nombre de personnes qui adhèrent à une proposition. Par exemple, l'expression « une majorité » qui signifie la « supériorité par le nombre des éléments d'un ensemble¹⁰⁹ » est utilisée pour nommer les participants :

Si l'accompagnement est plébiscité sur cette question, utiliser "l'arme" d'une augmentation du prix de l'énergie pour inciter à la réduction des consommations n'est pas jugé souhaitable par *une majorité des participants* (le prix étant à différencier de son coût qui, lui, résulte de plusieurs facteurs et ce dernier étant déjà pressenti à la hausse par ailleurs). (Région Nord-Pas de Calais 2013 : 13. Nous soulignons.)

Dans certains cas, cette expression qui dénote déjà une quantité importante des participants est accentuée par l'adjectif « grande » dans le but d'illustrer l'approbation :

L'impact en termes de gaz à effet de serre, la qualité de l'air ressentie au quotidien, l'augmentation continue des prix ou encore la dépendance vis à vis d'états instables conduisent *une grande majorité des participants* à plaider pour une forte diminution de la dépendance de la France aux hydrocarbures. (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 12. Nous soulignons.)

¹⁰⁹ URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/majorité/48776>

En outre, d'autres expressions de quantification comme « une part non négligeable » ou « de nombreux » se réfèrent également au consensus en indiquant une grande quantité dans deux exemples ci-dessous :

Il est même *une part non négligeable des participants* qui considèrent que la transition énergétique doit être un moyen de maintenir des prix bas pour l'énergie. (« Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le débat national sur la transition énergétique » 2013 : 6. Nous soulignons.) ;

Pour favoriser le développement des énergies renouvelables, *de nombreux participants* souhaiteraient voir lever les contraintes administratives à leur installation. (« Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le débat national sur la transition énergétique » 2013 : 9. Nous soulignons.)

De plus, le pronom indéfini « la plupart » sert à quantifier la majorité comme dans cet exemple de la synthèse de l'Auvergne :

La plupart s'accorde à dire que la transition énergétique ne doit pas être perçue comme une nouvelle dépense publique mais comme génératrice d'activités économiques nouvelles (déploiement massif de campagnes de réhabilitation thermique, d'installations valorisant des énergies renouvelables) accompagnées d'un flot de nouveaux métiers et emplois. (Région Auvergne 2013 : 12. Nous soulignons.)

Nous avons vu que la manière de quantifier des participants du DNTE contribue au consensus par les expressions de quantification ainsi que les déterminants et les pronoms indéfinis. Une autre façon d'exposer le consensus réside dans les expressions de quantification basée sur la récurrence des propositions.

5.1.2.2.2 *Les expressions de quantification basée sur la récurrence des propositions*

La quantification peut contribuer à définir le consensus par le biais des adverbes qui marquent la fréquence d'apparition des propositions dégagées du débat.

Les adverbes de fréquence sont employés pour indiquer le consensus. L'idée de la totalité s'inscrit dans la nature lexicale de l'adverbe. Par exemple, l'adverbe « unanimement » pour ceux « qui expriment le même avis, qui sont en accord complet¹¹⁰ » montre le consensus total dans l'extrait suivant :

¹¹⁰ URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/unanimement>

Après la réduction des consommations énergétiques, le développement des énergies renouvelables est le deuxième point incontournable, *unanimement* reconnu par les participants aux débats. (Région Nord-Pas de Calais 2013 : 16. Nous soulignons.)

Cet adverbe modifie le participe passé « reconnu », lequel précède le complément d'agent « par les participants aux débats ». L'ensemble du syntagme adverbial apporte des informations supplémentaires à l'ensemble de la phrase et marque ainsi le consensus. Il convient de remarquer la structure syntaxique où se trouve cet adverbe. Celui-ci précède le participe passé à valeur adjectivale, lequel est suivi par le syntagme prépositionnel précisant l'agent. Cette structure permet de mettre en avant l'approbation des propositions. Ceci va de même pour un autre cotexte de la synthèse de PACA où l'adverbe « unanimement » est employé avec le verbe à la forme passive :

La réhabilitation des logements est *unanimement* désignée comme la priorité pour ce secteur. (« Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le débat national sur la transition énergétique » 2013 : 6. Nous soulignons.)

D'autres adverbes de manières sont utilisés pour montrer le degré intense de l'action mentionnée comme « une diminution des hydrocarbures *fortement* souhaitée » (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 12. Nous soulignons.). Cette structure d'un nom suivi d'un adverbe suivi d'un participe passé employé comme adjectif est récurrente dans les synthèses comme illustre un autre extrait :

Enfin, les débats dans les DOMs révèlent *un souhait largement partagé* de sortir de la dépendance de ces territoires aux énergies fossiles, dont les coûts sont très élevés, alors qu'ils possèdent des atouts majeurs pour le développement de la géothermie, du solaire ou de l'éolien. (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 14. Nous soulignons.)

De plus, l'adverbe « très » est utilisé pour évoquer le superlatif absolu ou le haut degré. Il aide ainsi à accentuer le consensus comme le montre l'exemple tiré de la synthèse nationale :

Le souhait d'une ambition collective pour le développement des filières de recherche, de fabrication ou d'installation des ENR ressort clairement dans *un très grand nombre de débats territoriaux*. (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 12. Nous soulignons.).

L'expression « un grand nombre » évoque déjà la quantité importante des régions soutenant la proposition. Cette désignation est encore modifiée par l'adverbe « très ». Ce qui atteste l'intensité du consensus exprimé.

De plus, l'adverbe au superlatif absolu renforce l'idée de la totalité, notamment lorsqu'il est employé avec d'autres quantificateurs :

L'optique de cette transition *fait très largement accord* entre tous les participants. Pratiquement *jamais* cette transition *n'est* remise en cause. (Région Nord-Pas de Calais 2013 : 8. Nous soulignons.)

Même si l'expression « faire accord » met en avant le consensus exprimé, elle est encore soulignée par deux adverbes « très » et « largement » pour montrer l'idée de la totalité de l'adhésion des participants à la proposition. De plus, le déterminant « tous » renforce le consensus incontestable en désignant le nombre total des participants. En outre, l'adverbe « jamais... ne » contribue à l'absence totale de l'opposition. Il justifie l'accord parfait puisqu'il correspond à « la négation à la totalité d'un intervalle temporel, plus ou moins vaste » (Riegel, Pellat, et Rioul 2014 : 710).

L'emploi des adverbes de degré pour exprimer le consensus ne se limite pas à la seule forme du superlatif absolu. Il est aussi utilisé sous forme du superlatif relatif de supériorité marquant le degré le plus élevé dans le but de consolider le consensus. Cette forme est composée de l'adjectif au comparatif de supériorité précédé par l'article défini comme montre l'extrait suivant :

Le logement est le secteur *le plus abondamment cité* lorsqu'il s'agit de décrire de manière concrète les mesures d'efficacité et de sobriété énergétique qu'il serait nécessaire de mettre en œuvre dans le cadre d'une politique globale de transition énergétique. (Région Nord-Pas de Calais 2013 : 11. Nous soulignons.)

La structure du superlatif relatif est également présente dans la synthèse nationale pour exposer le consensus. Il sert à mettre en avant la proposition soutenue issues des débats comme l'affirme cet exemple :

La nécessité de réduire nos consommations énergétiques est, de très loin, la thématique *la plus traitée* dans l'ensemble des débats territoriaux. (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 6. Nous soulignons.)

La structure du superlatif relatif dans cette phrase est mise en avant par ses cotextes. Elle précède le complément « dans l'ensemble des débats territoriaux » qui souligne le consensus par la totalité. En outre, son degré de supériorité est encore marqué par la locution

adverbiale « de très loin » qui souligne l'importance accordée à ce sujet de consensus. Il convient de noter que le superlatif relatif paraît souvent dans la synthèse nationale des débats territoriaux. Les adverbes et les verbes varient dans le but de montrer la fréquence de récurrence d'une proposition dans la synthèse comme révèle un autre extrait :

Le logement est le secteur par lequel les questions de sobriété et d'efficacité sont *les plus couramment abordées*. (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 8. Nous soulignons.)

Pour récapituler, disons que les synthèses du DNTE témoignent du consensus par deux modes d'expression principaux. D'une part, l'injonction à l'infinitif, un mode non personnel, sert à présenter des propositions issues du DNTE sous forme brève. Elle exerce un acte directif et vise à faire agir son interlocuteur. Ces formes d'expression des propositions sont classées en catégories faisant l'objet du consensus. D'autre part, la quantification à travers le mode personnel met en avant le consensus, au sens strict et au sens large. Au sens strict, le consensus est traduit par la totalité (le degré absolu) ou l'absence (le degré nul) d'approbation vis-à-vis d'une proposition. Quant au consensus au sens large, il s'appuie sur un nombre de majorité indéterminée. Ces deux nuances du consensus sont mises en avant par la quantification des participants du DNTE et par la fréquence d'apparition des propositions retenues. Même si la quantification se situe au mode personnel, elle vise à renforcer le caractère « objectif » des synthèses dans la mesure où les quantificateurs permettent de « structurer la pensée, de produire un cadre de réflexion censément objectif au moment où la subjectivité submerge la conscience et tend à repousser toute rationalité » (Rolland-Lozachmeur 2015 : 51).

5.2 La synthèse et son organisation textuelle

Nous analyserons, dans cette partie, l'organisation textuelle des synthèses du DNTE, documents réalisés à partir des débats organisés dans les régions. En nous appuyant sur les travaux de Michel Charolles, nous examinerons plus particulièrement les éléments qui contribuent à la cohérence et la cohésion des synthèses du DNTE.

5.2.1 La notion de cohésion et de cohérence

Même si la cohérence semble se confondre avec la cohésion, Denis Slakta (1975) différencie ces deux notions. Selon ce dernier, la cohésion s'exprime linguistiquement au plan de la signifiante, c'est-à-dire par un système de règles linguistiques formelles. Elle concerne les niveaux « texte – phrase – morphème ». Quant à la cohérence, elle s'organise au plan de la signifié, c'est-à-dire de l'ensemble des normes sociales concrètes. Elle se reflète dans les niveaux « discours (pratique discursive) – énoncé – mot ». De ce fait, l'auteur affirme que « [c]'est grâce en partie à la cohésion, à l'ordre de son texte, que tout discours peut produire l'illusion d'une cohérence "interne" » (Slakta 1975). La cohésion vue comme la matérialisation de la cohérence est confirmée par Robert-Alain de Beaugrande (1979). Selon celui-ci, la cohésion renvoie à la « textualité basée sur la forme » et la cohérence correspond, quant à elle, à la « textualité basée sur l'information ». La première se réfère à la grammaticalité et la seconde à l'acceptabilité.

Michel A.K. Halliday et Ruqaiya Hasan (1976), dans leur ouvrage fondateur, *Cohesion in English*, soulignent que la cohésion est marquée, au niveau discursif, par des éléments lexico-grammaticaux. Celle-ci s'apparente à la grammaire du texte puisqu'elle désigne l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra- et interphrastiques permettant à un énoncé oral ou écrit d'apparaître comme un texte (Halliday et Hasan 1976). Les marqueurs qui assurent cet effet de cohésion sont, par exemple, les anaphores, la coréférence, les connecteurs. La cohésion est encore liée à la progression thématique du texte qui affirme un équilibre entre les informations présumées, les informations reprises de phrase en phrase et l'apport d'informations nouvelles.

En revanche, la cohérence s'attache à la réception discursive comme le confirme Michel Charolles (1988), qui souligne l'importance de cette notion comme élément constitutif de l'idée même de discours, lequel s'exprime par la continuité de la production. Il peut être interprété, à l'oral, à l'aide de pauses et d'indices mimo-gestuels et, à l'écrit, à l'aide d'indices typographiques et dispositionnels (Charolles 2011). Ainsi, la cohérence résulte d'une construction du co-énonciateur qui prend appui sur des indices répartis sur les différents plans du texte et dépend principalement des types et des genres de discours auxquels le texte s'associe (Maingueneau 2015).

D'après Michel Charolles (2006), la cohésion et la cohérence s'étudient à travers les marqueurs linguistiques qui établissent deux types de relations entre les unités de composition du discours : les relations référentielles et les relations du discours. D'une part, les anaphores

ainsi que les temps et les aspects verbaux affirment les relations référentielles. Les anaphores marquent la reprise d'un élément antérieur dans un texte. Elles indiquent les relations référentielles entre les énoncés et assurent la continuité thématique par la reprise du thème précédent. D'autre part, les connecteurs assurent les relations du discours, lesquelles conjuguent le contenu propositionnel et la valeur d'acte de langage des énoncés¹¹¹. Ils assurent l'enchaînement des différentes unités textuelles et marquent les liens sémantiques entre des segments plus ou moins importants. Ils servent également à lier les états de choses désignés par les énoncés.

Outre les anaphores et les connecteurs, l'auteur propose d'y ajouter une troisième catégorie de marqueurs linguistiques : les adverbiaux cadratifs, qui sont un ensemble de constituants adverbiaux détachés en début de phrase, en position préverbale. Ils servent à indiquer la segmentation, en découpant des blocs, et à regrouper les informations dans un même cadre. De cette manière, ils contribuent à indexer l'ensemble de l'extrait et fonctionnent comme cadre de discours (Charolles 1997).

En considérant les fonctionnements de ces trois catégories de marqueurs, Charolles (1997) propose une nouvelle taxonomie des relations complémentaires de cohésion discursive : les relations de connexion et les relations d'indexation. Elles se distinguent en fonction de la représentation linéaire du texte. Les anaphores et les connecteurs sont classés comme marqueurs de relations de connexion, lesquelles « sont fondamentalement rétroactives et elles visent à la promotion d'un topique de discours local » (Charolles 2011 : 7). Ces types de marqueurs créent des liens avec le texte précédant et représentent des relations remontantes qui vont vers l'amont du texte. Quant aux adverbiaux cadratifs, ils sont considérés comme marqueurs de relations d'indexation, lesquelles créent des liens avec le contexte qui suit sans faire avancer le topique de discours local. Elles introduisent ainsi des relations descendantes qui vont vers l'aval du texte. Les relations de connexion soutiennent la cohérence alors que les relations d'indexation attestent de la cohésion comme l'illustre le schéma suivant :

¹¹¹ Michel Charolles (2001) pointe que les études des marques de cohésion sont révisées grâce à la pragmatique inférentielle et instructionnelle par H. Paul Grice (1979) et John Searle (1982) sur les actes de langage indirects. Ainsi, les anaphores et les connecteurs ne servent jamais seulement à « coder des indications relationnelles destinées à guider plus ou moins coopérativement les auditeurs ou les lecteurs dans la construction d'une représentation sémantique et pragmatique cohérente » (Charolles 1985).

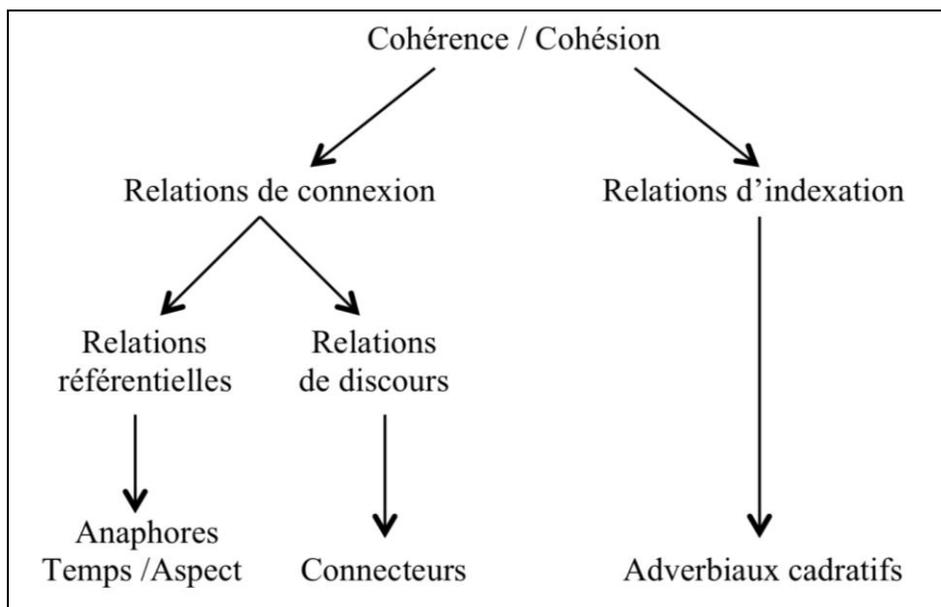


Figure 28 : La répartition des liens de cohérence et de cohésion du discours (Charolles 2006, 37)

Ces deux grandes familles de marques de discours, les relations de connexion et les relations d'indexation, dénotent donc deux processus complémentaires et sont pris pour des marqueurs de structuration du discours comme le souligne Charolles (2011 : 12) : « [l]es marques de connexion et d'indexation coexistent et interagissent dans les discours où elles guident conjointement les auditeurs-lecteurs dans l'élaboration pas à pas d'une interprétation cohérente ».

Après avoir présenté brièvement des éléments constitutifs de la cohérence et de la cohésion du discours, nous nous appuierons sur l'étude des relations de connexion et d'indexation proposées par Charolles afin de décrire les marqueurs caractéristiques des synthèses du DNTE.

5.2.2 Les formes d'organiseurs textuels dans la synthèse

Nous proposons de décrire l'organisation textuelle des synthèses du DNTE à partir des principales caractéristiques de la synthèse présentées dans le chapitre précédent. En nous basant sur la cohérence et la cohésion, nous exposerons, dans cette sous-partie, les rôles de l'anaphore conceptuelle et les marqueurs contribuant à la cohérence de la synthèse.

5.2.2.1 L'anaphore conceptuelle et le point de vue du locuteur

Le type d'anaphore qui retient plus particulièrement notre attention dans l'élaboration de la synthèse est l'anaphore conceptuelle ou résumptive. Elle assure une fonction spécifique en condensant et résumant le contenu d'une phrase, d'un paragraphe ou de tout un fragment de texte antérieur. Elle propose une formulation concise et efficace, présentée souvent sous la forme d'une nominalisation. Elle constitue, par la suite, le thème de la nouvelle phrase et enchaîne avec une information supplémentaire, dans le rhème, dans le but de faire avancer le texte. Ainsi, ce type d'anaphore est déjà en soi une synthèse « dans laquelle l'auteur reprend ce qu'il juge le plus important pour la progression textuelle » (Pierson 1993 : 66).

D'après notre lecture des synthèses du DNTE, l'emploi de l'anaphore conceptuelle est récurrent dans la synthèse de la région Lorraine, comme l'atteste le premier exemple ci-dessous, à propos de l'usage du transport en voiture individuelle, très développé dans la région :

Le transport en voiture individuelle est plus répandu en Lorraine qu'en moyenne nationale, en raison d'un tissu rural dispersé et du travail transfrontalier. *Ce phénomène* cumulé avec un habitat peu performant pénalise lourdement les ménages lorrains modestes vivant en milieu rural. Les acteurs lorrains ont fait de nombreuses propositions pratiques pour réduire la part d'utilisation de la voiture dans les transports mais *ce double handicap* doit conduire à une grande vigilance sur les soutiens spécifiques ou les compensations qui pourraient être mis en place si d'autres propositions relatives au signal prix notamment, étaient retenues (...) (La région Lorraine 2013 : 8. Nous soulignons.)

Dans cet extrait, deux anaphores conceptuelles résument les difficultés de la région Lorraine. « Ce phénomène » renvoie à la première phrase dont le connecteur « en raison de » introduit la cause. L'anaphore nominale, d'une valeur neutre, est modifiée par le syntagme adjectival « cumulé avec un habitat peu performant » et fonctionne comme le sujet de la deuxième phrase. Quant à la troisième phrase, elle se divise en deux parties. La première proposition coordonnée se rapporte aux nouvelles informations dans le texte en reprenant les mots « voiture » et « transport » apparus dans la première phrase. Elle est liée à la seconde proposition coordonnée par le biais du connecteur argumentatif « mais », qui signale la concession. Ce marqueur de la coordination introduit un argument supplémentaire à prendre en compte. Ce qui est confirmé par le sujet de la seconde proposition, le syntagme nominal, « ce double handicap » fonctionnant comme l'anaphore conceptuelle reprenant le « cumul »

de ce qui est dit dans la première phrase : l'usage répandu de la voiture individuelle, et dans la seconde : l'habitat peu performant. Le point de vue du locuteur – du moins tel que rapporté par le rapporteur – se révèle ici à travers le choix pertinent du substitut nominal « handicap », lequel possède une connotation péjorative vis-à-vis de la situation propre à la région. Dans la seconde proposition de la coordination, il y a la présence d'une proposition subordonnée (« qui pourraient être mis en place si d'autres propositions relatives au signal prix notamment, étaient retenues ») modifiant le syntagme nominal dont le syntagme prépositionnel est relié par le marqueur « ou » montrant l'addition (« une grande vigilance sur les soutiens spécifiques ou les compensations »).

Dans un autre extrait de la synthèse de Lorraine, l'anaphore conceptuelle sert à révéler également le point de vue du locuteur au sujet du gaz de couche de charbon ou gaz de houille, un des polémiques du DNTE :

Le gaz de couche de charbon ou gaz de houille

La Lorraine dispose dans son sous-sol de *gaz de couche de charbon* dont le gisement est en cours d'évaluation.

Cette ressource théoriquement équivalente à 10 ans de consommation française, suscite des réactions contrastées entre, d'une part, l'intérêt stratégique et économique qui permettrait de contribuer à une stabilisation probable du prix du gaz et donc de contribuer à la compétitivité des entreprises mais, d'autre part, ce serait aussi un encouragement à ne pas aller vers une économie sobre et efficace avec des quantités supplémentaires de CO₂ qui seraient émises et donc une aggravation du changement climatique.

Outre d'autres interrogations environnementales (emprise au sol de l'exploitation, risque de pollution des eaux), *cet atout potentiel* renvoie à d'autres questions sur les sauts technologiques et sur la captation du CO₂. (La région Lorraine 2013 : 10. Nous soulignons.)

Le point de vue du locuteur se traduit dans cet extrait par le choix pertinent du terme de valeur anaphorique. Le terme « gaz de couche de charbon » présent dans la première phrase est repris dans la deuxième phrase par l'anaphore infidèle « cette ressource ». Cette expression hyperonymique fait avancer le texte en apportant de nouvelles informations sur deux réactions opposées. L'idée de la concession est manifestée par le connecteur « mais » reliant deux arguments qui sont introduits par le couple de connecteur énumératif « d'une part » et « d'autre part » produisant un effet de parallélisme. De plus, à l'aide du connecteur argumentatif « donc » marquant la conclusion, deux arguments dans la deuxième phrase sont relevés : la compétitivité des entreprises et la diminution du changement climatique. Ils vont plus ou moins dans le même sens, au profit du gaz de couche de charbon. Cette idée est

encore renforcée par le choix de l'anaphore conceptuelle dans la troisième phrase « cet atout potentiel » qui signale l'avantage de cette ressource d'énergie tout en exposant les progrès techniques. Quant aux sujets de polémiques concernant les dangers pour l'environnement, ils sont réduits en un syntagme nominal « autres interrogations environnementales » marqué par le connecteur additif « outre ».

L'emploi de l'anaphore conceptuelle se trouve également dans la synthèse de La Réunion comme dans l'exemple suivant :

2.2 Les enjeux de la transition énergétique à la Réunion

L'indépendance énergétique est un enjeu stratégique, plus encore pour des régions insulaires, comme La Réunion, contraintes d'importer massivement des ressources fossiles (fioul, charbon, carburants).

La faible taille des systèmes électriques conjuguée à la non interconnexion des réseaux, induit une plus grande fragilité que celle des réseaux interconnectés et nécessite une approche spécifique. On parle, s'agissant de ces régions, de Zones Non Interconnectées (ZNI).

Cette vulnérabilité a des conséquences majeures pour les ZNI : (...). (La Réunion 2013 : 10. Nous soulignons.)

D'après cet extrait, la spécificité géographique occupe une place importante sur les enjeux de la transition énergétique à la Réunion. Ceci se traduit par l'importation des ressources d'énergie et la dépendance énergétique. L'anaphore conceptuelle « Cette vulnérabilité » dans la quatrième phrase atteste le point de vue du locuteur en résumant les arguments donnés dans la deuxième phrase : « la faible taille des systèmes électriques conjuguée à la non interconnexion des réseaux ». Le terme anaphorique choisi ici propose donc une valeur de déficit et convient au sujet pointé. Il fait progresser le texte en introduisant de nouvelles données.

Le point de vue, positif ou négatif, se révèle à travers les anaphores conceptuelles. Malgré leurs apparences fonctionnelles, ces nominalisations de valeur anaphorique se chargent de reclassifier et de produire des connaissances (Brassart 1993). Jean-Paul Bernié (2000) pointe que les anaphores conceptuelles dans la synthèse sont un lieu de mise en perspective des textes et consistent en des fonctionnements textuels confrontés. Elles permettent ainsi à construire un point de vue « surplombant » sur le dossier. Ainsi, ce type d'anaphore témoigne du commentaire non déclaré propre au point de vue métalinguistique déterminant son orientation de la confrontation et sa cohérence à la synthèse.

5.2.2.2 La cohérence dans la synthèse issue de la confrontation des idées

Comme la synthèse s'appuie sur la confrontation des idées pour dégager la convergence ou la divergence des points de vue exprimés, les organisateurs de texte jouent un rôle important pour faire apparaître l'ensemble des différents avis tout en assurant la cohérence. La présentation d'avis opposés sur un sujet s'effectue par deux moyens principaux : les marqueurs d'organisation textuelle et les connecteurs de concession.

5.2.2.2.1 Les marqueurs d'organisation textuelle

Les connecteurs énumératifs aident à structurer le texte dans l'exposé des idées comme dans cet exemple :

Une mesure, souvent citée, provoque un débat qui ne laisse pas apparaître de majorité franche : l'obligation de réhabilitation. Sur *cette question*, des avis contraires s'expriment. Certains y voient le seul moyen de massifier la réhabilitation des logements. D'autres y sont opposés et y voient un risque de faire peser des contraintes trop lourdes sur des ménages aux moyens limités. (Région Nord-Pas de Calais 2013 : 12. Nous soulignons.)

Cette séquence est composée de quatre phrases. Le syntagme nominal « l'obligation de réhabilitation » modifiant le complément d'objet de la première phrase est repris dans la deuxième par l'anaphore conceptuelle « cette question », laquelle constitue le syntagme prépositionnel « sur cette question ». Celui-ci est positionné en tête de la phrase d'une manière détachée et cadre la proposition : « des avis contraires s'expriment » ainsi que les deux autres phrases de la séquence. Il convient de noter que les pronoms « certains » et « d'autres » jouent le rôle de connecteur énumératif et produisent un effet de parallélisme. Ce couple de mots donne à voir deux arguments opposés. L'opposition est aussi marquée par le pronom anaphorique « y » qui reprend l'anaphore conceptuelle « cette question » au cours du texte et renvoie à l'objet d'un conflit.

Dans cet autre exemple, les organisateurs de la mise en texte structurent l'exposé des points de désaccord :

Les avis concernant la place du nucléaire et l'exploitation des gaz de schiste sont divergents.

1. *En ce qui concerne l'électricité d'origine nucléaire*, deux débats en faveur du maintien de la place du nucléaire présentent des arguments

portant sur le coût de l'énergie, l'existence de filières performantes et le faible contenu carbone de l'électricité produite. Dans huit débats sont proposées une réduction plus importante voire une "sortie du nucléaire" à l'horizon 2050. Les arguments mis en avant sont alors le coût de la gestion des déchets et du nucléaire renouvellement des centrales.

2. *Principalement dans un objectif de compétitivité des entreprises*, deux débats ont évoqué la nécessité d'évaluer le gisement de gaz de schiste en France ainsi que de poursuivre la recherche sur des techniques d'exploitation respectueuses de l'environnement. Au contraire, six débats ont exprimé l'intérêt de ne pas développer une telle ressource d'énergie non renouvelable et émettrice de gaz à effet de serre. (Région Rhône-Alpes 2013 : 10. Nous soulignons.)

Outre la numérotation, deux marqueurs renvoient à l'organisation de ce texte. D'un côté, « en ce qui concerne » est un marqueur de topicalisation qui indique le changement de point de vue et le passage d'une unité de discours à une autre en précisant le thème : « l'électricité d'origine nucléaire ». Le syntagme « la place du nucléaire » apparu dans la première phrase du texte est repris dans le syntagme prépositionnel « en faveur du maintien de la place du nucléaire » modifiant le sujet de la phrase « deux débats ». Le nom « nucléaire » est par la suite répété dans le syntagme nominal « sortie du nucléaire » dans la phrase suivante dont le mot « débat » se retrouve dans le syntagme prépositionnel « dans huit débats ». La chaîne de référence continue avec l'anaphore associative « les arguments » issus des débats qui devient le sujet de la dernière phrase. Le connecteur « alors » se trouve au milieu de la phrase pour relier les éléments pré et postverbaux, lesquels sont joints par le marqueur additif « et ».

D'un autre côté, le syntagme prépositionnel « principalement dans un objectif de compétitivité des entreprises » est placé en tête de la phrase d'une manière détachée. Il marque la rupture avec le sujet mentionné précédemment et cadre la proposition à venir. De plus, le marqueur additif « ainsi que » relie deux syntagmes verbaux modifiant le syntagme nominal « la nécessité » qui fonctionne comme le complément d'objet de la première phrase. Quant au marqueur « au contraire » au début de la deuxième phrase, il indique l'opposition ou le contre-argument avec les éléments présentés antérieurement. L'effet de contraste est encore souligné par le recours aux anaphores du nom « le gaz de schiste ». Ce dernier est repris dans le texte par l'anaphore associative « des techniques d'exploitation » désigné par le syntagme adjectival « respectueuses de l'environnement » et aussi par l'anaphore infidèle, l'hyperonyme « ressource d'énergie », qui, à travers le marqueur « et », réunit deux qualificatifs négatifs, « non renouvelable » et « émettrice de gaz à effet de serre ».

De plus, l'opposition est encore marquée par la référence aux débats. Le nombre des débats soutenant les positions différentes est clairement affiché. Au sujet de l'électricité d'origine nucléaire, deux débats contre huit. Pour ce qui est l'objectif de compétitivité des entreprises, deux débats contre six.

5.2.2.2.2 *Les connecteurs de concession*

Les connecteurs de concession contribuent à mettre en avant la cohérence de la présentation des avis partagés dans la synthèse comme l'illustre l'extrait suivant :

(...), les besoins d'éducation, de formation pour tous les publics et d'intégration des questions énergétiques dans tous les cursus scolaires semblent faire consensus.

Cependant, si tout le monde s'accorde à placer la réduction des consommations en clé de voûte de la transition, il n'existe pas de consensus large sur les niveaux de baisse à atteindre.

Les divisions des consommations par 2 ou 3 à l'horizon 2050, avancées par certains, sont jugées irréalistes, voire non souhaitables par d'autres participants, *sans qu'*aucun des groupes ne se détache particulièrement. (« Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le débat national sur la transition énergétique » 2013 : 5. Nous soulignons.)

Cet extrait s'inscrit dans la partie qui traite du consensus sur l'importance de réduire la consommation en vue de la transition énergétique. La valeur concessive est mise en avant par la concentration des connecteurs. Le marqueur « cependant » placé en tête de la phrase indique la concession avec la phrase précédente, le consensus sur l'éducation sur l'énergie, et introduit l'idée du désaccord. Quant au marqueur « si », il relève des connecteurs de concession argumentative comme l'explique Mary-Annick Morel (1996 : 35) ; sa valeur concessive est traduite par le recours aux mêmes modes et temps dans deux propositions liées, et par un adverbe concessif dans la principale suivante. Ainsi, en assertant la deuxième proposition, le locuteur revient sur sa précédente assertion pour en restreindre la portée, la limiter ou en modifier la valeur de vérité (*Ibid.*). Dans notre exemple, le marqueur « si » établit un parallèle dans un but de comparaison des deux arguments présentés tandis que le marqueur « cependant » affirme en soi la concession dans le raisonnement en soulignant la proposition principale : « il n'existe pas de consensus large sur les niveaux de baisse à atteindre ».

Au sujet de la deuxième phrase, elle relève également d'une structure phrastique complexe divisée en deux propositions dont la subordonnée est précédée par le connecteur « sans que ». Celui-ci partage la même valeur concessive logique comme « bien que » en marquant la discordance entre deux propositions liées par la coexistence des problèmes subsistants et la continuation de l'exposé. La valeur concessive renforce ainsi l'assertion du fait contenu dans la proposition principale (Morel 1996). De plus, il s'agit d'opposer deux jugements sur le chiffrage de la baisse de consommation : « irréaliste » et « non souhaitable ». Le connecteur « voire » joue le rôle de connecteur présentant l'idée d'une gradation dans le sens de « et même ».

D'ailleurs, il est à remarquer que le marqueur « si » est parfois employé seul. La concession argumentative prend la valeur de « s'il est vrai que » tout en respectant le partage des mêmes modes et temps dans les deux propositions. Dans ce cas, la valeur concessive correspond à la formulation : « par *si p* le locuteur met en doute la vérité de *q*¹¹² » comme le montre l'exemple suivant :

Finalem^{ent},
s'il y accord pour dire que la transition énergétique nécessitera un transfert d'argent *car* ce chantier ne peut s'autofinancer,
la question des acteurs mis à contribution reste entière pour les participants aux débats : doit-on faire payer les consommateurs d'énergie ? doit-on réorienter les budgets d'État en réduisant les dépenses sur d'autres sujets (la défense par exemple...) ?
De même, le principe de la péréquation tarifaire et de la solidarité entre les territoires est avancé de façon consensuelle comme un acquis du système électrique actuel,
Cependant, les débats n'ont pas permis d'étudier des évolutions éventuelles au système actuel, qui soient acceptées par tous. (Région Nord-Pas de Calais 2013 : 23. Nous soulignons.)

Cette séquence s'ouvre avec le connecteur d'énumération « finalement » qui marque la fin de l'exposé. Le marqueur « si » introduit la proposition subordonnée, elle-même, divisée en deux sous propositions coordonnées par le connecteur « car » précisant la justification. Le mot « la transition énergétique » de la première proposition coordonnée est reprise dans la seconde par l'anaphore associative « ce chantier ». À propos de la proposition principale, elle affaiblit la proposition subordonnée précédée par « si » en mettant en avant les questions de financement. Les mots « la question » sont illustrés, après les deux-points, à travers une série

¹¹² URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/si>

d'interrogations directes avec la présence du pronom « on ». Il convient de noter le marqueur « par exemple » qui précise, dans l'organisation du texte, le thème « la défense » comme un des sujets à revoir en relation avec le budget de l'État dans la deuxième question.

Une autre phrase commence par le connecteur « de même » qui structure le texte en signalant l'addition d'un autre élément. Il assure la continuité de la valeur concessive du marqueur « si » de la première phrase. Le contenu de la proposition indique l'évolution du système qui n'est pas l'objet d'un accord marqué par le marqueur de concession « cependant ». Le double marqueur « de même » et « cependant » rappelle ainsi la concession argumentative et se rapproche de l'usage du connecteur « si » et « cependant » dans l'extrait précédent. Il convient de noter que le marqueur « cependant » dénote la restriction de la portée de l'accord. Ainsi, l'opposition des idées traduite par la concession laisse voir le jeu de balancement de mesure entre la présence de consensus sur un point et le non consensus sur un autre. En d'autres termes, l'avancement d'un argument est nuancé par la contre-orientation mise en avant par un autre argument. La figure qui suit illustre l'organisation de ce texte.

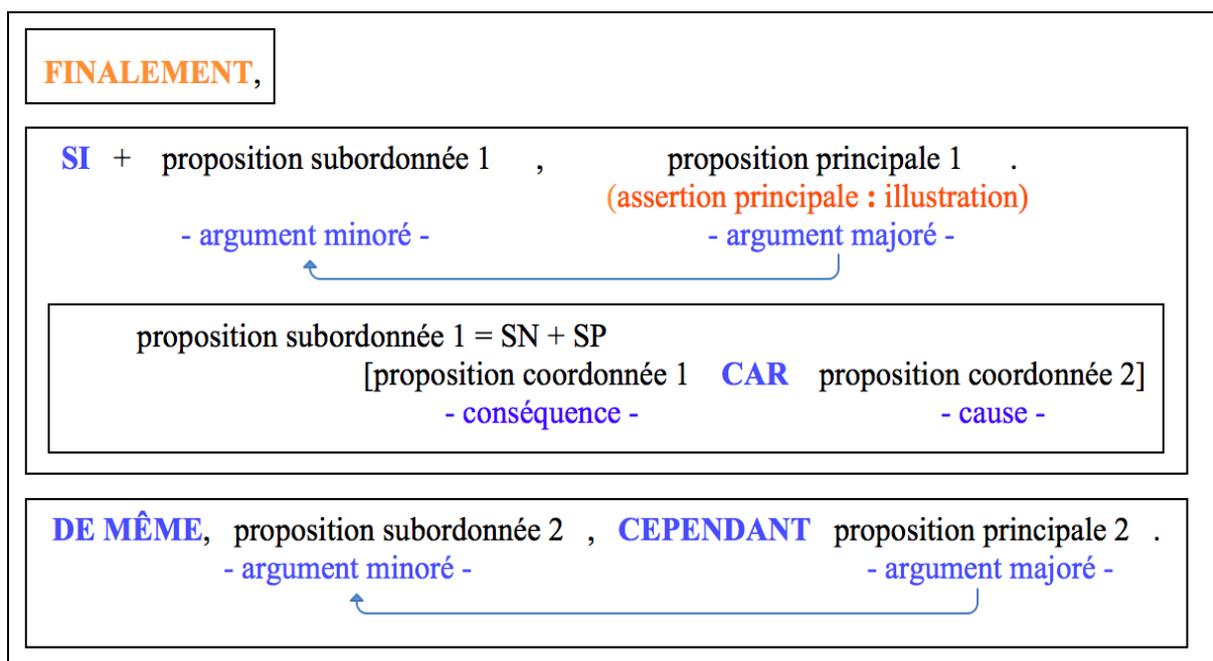


Figure 29 : L'organisation textuelle de la présentation des avis partagés par les connecteurs argumentatifs

De plus, la synergie entre des marqueurs attestant les relations de connexion et celles d'indexation dans la cohérence du texte est présente également dans la synthèse nationale des débats territoriaux :

Instaurer une contribution climat énergie

Si elle est l'objet de très nombreux échanges contradictoires, l'idée d'instaurer un prix du carbone permettant de taxer les énergies les plus polluantes "contribution énergie-climat" est une piste jugée favorablement dans une grande majorité des débats. Le produit de la contribution énergie climat pourrait utilement alimenter un fonds national de conversion écologique. (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 23. Nous soulignons.)

Le titre de cette section de texte composée de deux phrases apparaît sous forme d'un syntagme verbal. Le marqueur « si » précède une proposition subordonnée dont le pronom « elle » renvoie au sujet de la proposition principale « l'idée d'instaurer un prix du carbone permettant de taxer les énergies les plus polluantes "contribution énergie-climat" ». Le contenu de celle-ci est rappelé dans la proposition principale qui suit dont le sujet reprend le titre avec une détermination définie. Cette anaphore devient le modifiant du sujet de la deuxième phrase et apporte de nouvelles informations.

Il convient de noter que le titre contribue également à l'organisation du texte car il agit dans son contenu. Ce syntagme verbal est répété, d'une manière décomposée, dans la section qui le suit. Il peut être qualifié comme le « titre thématique » dont la fonction est d'ouvrir un espace thématique déployé par la suite dans la section (Rebeyrolle, Jacques, et Péry-Woodley 2009). La relation entre le titre et son texte s'apparente à une relation d'indexation.

En somme, la cohérence des synthèses du DNTE peut être éclairée par l'observation des marqueurs de relations de connexion et d'indexation. Les spécificités du genre de la synthèse sont mises en avant par l'emploi des anaphores et la concentration des connecteurs. Le point de vue du locuteur est révélé par le choix des termes de valeur anaphorique, notamment la nominalisation dans le cas des anaphores conceptuelles. De plus, la mise en avant de la confrontation des idées implique un recours aux connecteurs énumératifs et argumentatifs, particulièrement les marqueurs de concession, qui occupent une place essentielle dans l'organisation du texte et renforce sa cohérence. L'examen des marqueurs de cohésion et de cohérence révèle ainsi les traits propres aux synthèses du DNTE, lesquelles visent à rendre compte du consensus/dissensus dans les débats. Les synthèses ne relatent pas seulement le contenu des thématiques débattues mais elles montrent également la confrontation des idées lors des échanges par la présentation de divers arguments vis-à-vis d'un sujet donné.

5.3 La synthèse et ses spécificités énonciatives

Une des valeurs ajoutées des débats territoriaux dans le cadre du DNTE repose sur « la collecte de contributions pluralistes et de points de vue diversifiés sur la transition énergétique » (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 4). De plus, le genre de la synthèse est caractérisé par « un recul par rapport à la matière traitée au travers d’une reformulation effectuée par le biais de mots différents, choisis par le “synthétiseur” pour restituer un contenu, volontairement plus ramassé que le volume d’information initial » (Fayet et Commeignes 2007 : 13). Cette caractéristique de la synthèse est intrinsèque à la nature métalinguistique de la production d’une synthèse comme le confirme *Le vocabulaire de la documentation* qui définit le processus de réalisation de la synthèse documentaire comme la constitution d’un corpus, l’analyse, la condensation et la reformulation des informations de provenance divers afin de créer la mise en forme « en un tout original et cohérent » (INTD-ER 2004). La synthèse documentaire est ainsi associée au document tertiaire issu d’une synthèse de documents primaires¹¹³ (*Ibid.*).

À partir des traces que nous pourrions observer des énonciateurs à l’origine des textes sources du DNTE¹¹⁴, il est intéressant de voir comment les propos à l’issue des débats sont reformulés dans les synthèses selon le point de vue énonciatif. Nous nous baserons sur deux approches de l’énonciation afin d’étudier la représentation des paroles du public dans les synthèses du DNTE : la représentation du discours autre (Authier-Revuz) et l’effacement énonciatif (Rabatel).

5.3.1 La représentation du discours autre (RDA)

Comme la synthèse est composée par une intégration de plusieurs voix en une seule et qu’elle relève du genre discursif qui traite du dire sur du dire, il est intéressant de l’analyser dans la perspective de la « représentation du discours autre » (RDA). Cette théorie est développée par Jacqueline Authier-Revuz dans le prolongement de la notion de dialogisme du cercle de Bakhtine et a beaucoup contribué au champ d’étude sur le discours rapporté, lequel a longtemps été pris sous l’angle de la grammaire et de la stylistique. Nous en exposerons les

¹¹³ Voir la définition de la synthèse dans le chapitre 4.1.1, p. 178.

¹¹⁴ Par manque d’accès aux « textes bruts » des débats du DNTE en ligne, nous ne pouvons pas analyser l’emploi qui a pu en être fait.

grandes lignes avant d'examiner les formes de représentations du discours autre dans le texte des synthèses du DNTE.

La théorie de la « représentation du discours autre » (RDA) vise à « positionner explicitement le domaine visé dans le champ, englobant, de la métadiscursivité (discours sur du discours) avec la spécification de l'altérité (du discours autre) par laquelle il se distingue de l'auto-représentation du discours en train de se faire » (Authier-Revuz 2004 : 36). Elle prend en compte le discours rapporté en tenant compte de la capacité de réflexivité ou de « prolifération » du langage sur lui-même (Authier-Revuz 2001). De ce fait, le discours rapporté est étudié au-delà de la grammaire et de la stylistique et signifie, au sens large, « l'ensemble des formes par lesquelles on peut, dans “le discours en train de se faire”, renvoyer à un discours autre » (Authier-Revuz 2001 : 192). Ainsi, deux formes marquant l'altérité dans le discours peuvent être distinguées : les formes de l'hétérogénéité montrée et celles de l'hétérogénéité constitutive (Authier-Revuz 1984).

Les formes de l'hétérogénéité montrée dans le discours renvoient à « celles à travers lesquelles s'altère l'unicité apparente du *fil du discours*, car elles y *inscrivent de l'autre* (selon des modalités différentes, avec ou sans marques univoques de repérage) » (Authier-Revuz 1984 : 102). L'ensemble des formes de l'hétérogénéité montrée fait place dans un dire à un dire autre. De ce fait, tout discours donne une image en lui de son rapport à l'extérieur que sont les autres discours, élément important de son fonctionnement discursif (Authier-Revuz 2001). L'hétérogénéité montrée connaît deux formes. D'une part, les formes marquées comme le discours direct et le discours indirect ainsi que les guillemets ou les incises de glose indiquent la place de l'autre par une marque univoque. D'autre part, des formes non marquées du montré comme le discours indirect libre, l'ironie, le pastiche ou l'imitation, où l'autre est donné à reconnaître sans marquage univoque.

En ce qui concerne les formes indiquant l'hétérogénéité constitutive du discours, elles affirment que « *constitutivement*, dans le sujet, dans son discours, il y a *de l'Autre* » (Authier-Revuz 1984 : 102). Elles se basent sur le « dialogisme » de Bakhtine où aucun mot n'est neuf mais chargé d'un « déjà dit ». Elles s'inscrivent dans l'analyse du discours développée par Michel Pêcheux (1990), avec la notion d'interdiscours relatif à « l'inconscient, une altérité-extériorité conflictuelle inhérente au discours lui-même » (Paveau 2010). En outre, elles concernent également l'approche de l'« énonciation polyphonique » d'Oswald Ducrot (1984) décrivant une « mise en scène d'une pluralité de “personnages” dont les voix se partagent le dire » (Authier-Revuz 2001 : 193).

5.3.1.1 Les formes de la représentation du discours autre

La représentation du discours autre est structurée autour de trois oppositions fondamentales compte tenu de l'autonymie, du principe du discours rapporté au sens strict, de la modalisation d'un énoncé par un discours autre ainsi que la nature des formes explicites et implicites. Il est à remarquer deux mécanismes métalinguistiques importants : l'autonymie ou le signe « en mention » permettant la référence aux signes afin d'afficher les mots dans leur matérialité, d'une part, et le jugement de synonymie ou de paraphrase établissant un rapport d'équivalence sémantique entre deux signes ou chaînes de signes, d'autre part.

Premièrement, le discours autre est présent dans l'énoncé où il est représenté sous forme explicite. Il devient l'objet même de l'énoncé ou « ce dont » parle le locuteur-rapporteur et s'expose sous forme de discours rapporté au sens strict : le discours direct (il dit : « P ») et le discours indirect (il dit que P).

Pour le discours direct, il correspond au discours rapporté au sens strict et montre les énoncés destinés à un acte d'énonciation autre. Il se base sur le statut autonome ou « de mention » attribué à l'énoncé représenté. Il se compose de deux parties : les éléments lexico-syntaxiques ou « introducteurs » qui représentent le cadrage énonciatif de la séquence suivante et les éléments typographiques ou énonciatifs qui délimitent la séquence mentionnée comme les guillemets, italiques ou tirets. Il est à noter que, même si le discours rapporté reflète la représentation exacte d'un acte d'énonciation, cette forme de représentation reste toujours partielle et subjective car elle se réfère à ce que le rapporteur présente dans l'acte d'énonciation représenté.

En ce qui concerne le discours indirect, il formule, dans les mots dont le rapporteur fait normalement usage, le sens du discours qu'il représente. Le locuteur-rapporteur présente sa propre formulation adaptée à son propre cadre énonciatif et situationnel. La marque de la subjectivité réside dans l'ensemble des manières de dire qui atteste le point de vue du rapporteur dans sa situation. Sa syntaxe relève d'une phrase ordinaire, enchâssant le plus souvent une complétive. Elle ne comporte qu'une modalité d'énonciation, marquée dans l'acte d'énonciation du rapporteur, par les formes de l'assertion, l'injonction, l'interrogation. Quant à la modalité dans l'acte d'énonciation rapporté, elle est représentée lexicalement.

Deuxièmement, la représentation du discours autre s'effectue par la modalisation par discours autre ou modalisation « comme discours second (médiatisante) ». Cette forme marquée nécessite un travail interprétatif sur la source énonciative comme les marques de

modalisations autonymiques (selon les mots de untel) et manifeste ainsi ce « avec quoi » se fait le dire du locuteur-rapporteur. Au plan du contenu, le discours autre est placé, à travers des mots dont il est, de façon standard, « fait usage » comme dans le cas des formes du discours indirect ou celles des modalisations par discours autre (d'après X). Au plan des mots, la forme de modalisation par discours autre se rapporte à la configuration énonciative complexe réunissant la fonction « faire usage » et « faire mention » de la modalisation autonymique. En d'autres termes, il s'agit, à la fois, de l'usage d'un mot pour désigner une chose et du retour réflexif en mention sur ce mot. Ce qui donne les formes spécifiques : le discours direct et la modalisation par discours autre (« X », comme il dit). Par exemple, le discours indirect peut s'afficher avec l'îlot textuel ou quasi textuel. Les séquences entre guillemets ne font pas partie du discours direct mais elles dépendent de la modalisation autonymique d'emprunt, catégorie autonome de la représentation du discours autre et ont une valeur de « comme dit X », « pour reprendre les mots de X ».

Finalement, la représentation du discours autre est traversée par une opposition « formes marquées/interprétatives ». Cette opposition est inscrite dans l'articulation du système de la langue au niveau de ses marques syntaxiques, lexicales, typographiques, intonatives et du fonctionnement discursif où se produit le sens. Elle prend en compte les degrés et les combinaisons divers du marquage et de l'interprétation, depuis les formes marquées univoques (le discours direct, le discours indirect, la modalisation en discours second), les formes marquées exigeant un travail interprétatif avec la modalisation autonymique jusqu'à des formes purement interprétatives. Elle crée également un espace d'incertitude dans lequel convergent les formes de l'hétérogénéité représentée et celles de l'hétérogénéité constitutive. Les formes purement non marquées et interprétables contextuellement relèvent des formes de discours indirect libre et de discours direct libre ainsi que les allusions cachées. Elles nécessitent le recours à l'extralinguistique, à notre connaissance de monde et des discours qui circulent dans une société donnée.

Quant au discours indirect libre, il atteste la bivocalité montrant à la fois la voix du rapporteur et celle du rapporté sans hiérarchisation de la modalisation. Cette forme bivocale présente « le partage entre les deux voix d'éléments du dire qui, ailleurs qu'en discours indirect libre, relèvent toujours d'une seule voix » (Authier-Revuz 2001 : 201). Le discours indirect libre n'a pas de structure fixe et ne peut être interprété que dans son contexte discursif. Le discours direct libre rassemble les formes du discours direct surmarqué. Autrement dit, en absences de verbes ou locutions introductifs et de marqueurs

typographiques, il expose des personnes de l'interlocution et des verbes conjugués au temps du discours qui marque la rupture avec l'espace énonciatif qui l'encadre (Rosier 2008 : 92).

À propos de l'allusion, elle est une figure de rhétorique par laquelle « certains mots ou tournures éveillent dans l'esprit l'idée d'une personne ou d'un fait dont on ne parle pas expressément¹¹⁵ ». Elle est qualifiée de citation « masquée » (Authier-Revuz 2001 : 201). Elle sert de moyen vers la non-univocalité du discours en introduisant les traces de discours autre, interprétée comme réminiscences. Néanmoins, elle n'est efficace que sous la condition d'être reconnue par le récepteur.

5.3.1.2 Les formes de la représentation du discours autre dans la synthèse

La synthèse est notamment caractérisée par la reformulation¹¹⁶, laquelle s'associe à diverses formes de représentation du discours autre comme le discours direct, le discours indirect, le discours direct libre, le discours indirect libre ainsi que les îlots textuels dans le but d'authentifier des sources de paroles. Les paroles émergées du DNTE sont exposées dans les synthèses par le biais de ces formes, dont nous allons présenter les modes de fonctionnement dans le texte de la synthèse.

Premièrement, les discours autres sont exposés dans la synthèse à travers les formes marquées du discours direct dans le but d'illustrer l'objet du débat mentionné. L'extrait suivant en est un bon exemple :

La filière hydrogène a fait l'objet de discussions, d'ordre économique (“La France est en retard”, “Midi-Pyrénées est bien positionnée et doit le rester”), technique (“c'est une solution de stockage dont on a besoin, tant en mobile pour les véhicules, qu'en stationnaire”, “c'est une solution pour l'autonomie énergétique de la région”) ou environnemental (“pourquoi aller épuiser de nouvelles ressources ? Il faut se concentrer sur le solaire”, opposée à “on sait faire de l'hydrogène propre”). C'est finalement une des recommandations-clés de cette thématique. (Région Midi-Pyrénées 2013 : 12)

Les formes du discours direct dans cet extrait sont marquées par les signes cadrant les citations tels que les guillemets, sans les éléments introducteurs. Quant aux parenthèses, elles assurent la fonction énonciative et marquent l'intervention du locuteur citant en regroupant

¹¹⁵ URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/allusion>

¹¹⁶ Voir le chapitre 4.4.4 sur les caractéristiques textuelles de la synthèse, p. 216-218.

deux énoncés séparés par la virgule entre guillemets. Il est à souligner que l'intervention du locuteur citant à travers le participe passé « opposée à » fonctionne comme adjectif et met en avant les deux avis contraires. Ces formes de représentation du discours autres renforcent les éléments qui les précèdent. Autrement dit, les discours directs sont précédés par les adjectifs « économique », « technique » et « environnemental », lesquels modifient le syntagme prépositionnel « d'ordre ». Ce dernier modifie le syntagme verbal « faire l'objet de discussion ». Ces formes du discours direct ont pour objectif d'éclairer les propos rapportés par le locuteur citant. Elles attestent encore l'authenticité du débat par des paroles issues du DNTE. Il convient de noter que les locuteurs-énonciateurs d'origine ne sont pas identifiés.

L'exemple suivant, tiré de la synthèse nationale, va dans le même sens :

Montdidier parie sur les énergies renouvelables

Au cœur de la campagne picarde, la petite commune de Montdidier utilise le vent, le bois et le soleil pour produire son électricité. Grâce à un audacieux plan d'actions, combinant recours aux énergies renouvelables et réduction de la consommation, elle est en route vers l'autonomie énergétique.

“Notre commune n'a pas beaucoup d'argent. Alors, nous cherchons par tous les moyens à faire des économies. Et puis, nous avons une régie municipale capable d'assurer la distribution et la production d'électricité, alors pourquoi ne pas faire du local ?” (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 20)

Cette anecdote relate la production d'électricité basée sur les énergies renouvelables au niveau communal. Malgré l'absence de l'intervention du locuteur citant, il convient de noter le connecteur à valeur causale « grâce à » indiquant la relation de cause « un audacieux plan d'actions » et conséquence « l'autonomie énergétique ». Le discours direct est introduit dans le texte par les guillemets précisant la séquence mentionnée sans aucun introducteur ni indication sur la source énonciative. Le locuteur cité se présente à travers le déictique de personne « nous ». Il est interprétable, par inférence, comme étant une instance énonciative représentant le pouvoir local : le maire de la commune de Montdidier. En d'autres termes, deux premiers énoncés assertifs sont liés par le marqueur « alors » exposant le lien de cause-conséquence. Ils s'enchaînent, par le connecteur temporel « puis », avec l'énoncé interrogatif dans lequel le connecteur « alors » est aussi employé. De plus, l'appréciation portée avec « un audacieux plan d'actions » et par l'emploi de l'expression « est en route » permet de faire l'hypothèse interprétative qu'il s'agit de faire entendre la « voix » du responsable du propos cité, une forme de discours indirect libre. Quant au syntagme nominal « une régie

municipale », il spécifie l'échelle et l'autorité des actions du locuteur assumant le « nous ». La représentation de ce discours direct sert de témoignage des actions au niveau local. Elle atteste non seulement l'authenticité de la partie descriptive précédente mais elle met aussi en avant la faisabilité par la mise en œuvre locale de la transition énergétique.

Deuxièmement, la représentation du discours autre dans la synthèse contribue à l'organisation textuelle. Par exemple, afin de présenter le consensus dans la synthèse finale proposée au gouvernement, les formes du discours indirect et la modalisation du discours aident à mettre en relief les propositions issues du DNTE :

La transformation de notre système énergétique s'inscrit dans un contexte mondial où les incertitudes sont fortes tant sur le niveau et l'accessibilité des ressources disponibles que sur les perspectives de la demande, alors que l'évolution du climat rend plus que jamais nécessaire la réduction marquée de la consommation d'origine fossile et la substitution progressive d'énergie sans CO₂.

Les citoyens français l'ont compris : ils soutiennent une transition énergétique sans bouleversement ni restriction, fondée sur l'efficacité et la sobriété énergétique, le développement des énergies renouvelables et l'innovation. Pour beaucoup, elle est considérée à la fois comme une nécessité et une chance, notamment pour maîtriser leur facture énergétique. C'est le message commun des multiples démarches participatives initiées pendant le débat. (« Synthèse des travaux du débat national sur la transition énergétique de la France » 2013 : 8)

Le premier énoncé du deuxième paragraphe reflète le discours narrativisé, lequel est inclus, d'après Authier-Revuz, dans le discours indirect (Desnica 2016). Celui-ci recouvre diverses stratégies de reformulation : les formes comme « dire que » et « dire + infinitif » ainsi que le « discours narrativisé » (Genette 1972 : 191 ; Charaudeau 1992 : 624-625) dans lequel le discours autre se révèle sous une forme nominalisée avec la spécification de l'acte illocutoire ou du thème de ce discours (Desnica 2016 : 127). Au début du deuxième paragraphe, le discours indirect est présenté par l'introducteur et le discours narrativisé, avec les deux points servant de signe autonymique. Le discours narrativisé reprend le thème cité par les citoyens à propos de leur soutien en faveur de la transition énergétique : « ils soutiennent une transition énergétique sans bouleversement ni restriction, fondée sur l'efficacité et la sobriété énergétique, le développement des énergies renouvelables et l'innovation ».

En outre, le pronom « le » fonctionne comme anaphore renvoyant au paragraphe précédent portant sur le contexte et la nécessité de la transition énergétique. Quant à l'énoncé suivant, il relève de la modalisation par discours autre sur le plan du contenu, avec

l'expression « Pour beaucoup ». Il convient de signaler l'emploi du verbe à la forme passive (« est considérée ») et la structure à présentatif (« c'est ») recourant à l'objectivité du discours. Les discours autres exposés sont enfin intégrés dans le texte par l'anaphore conceptuelle « le message commun des multiples démarches participatives initiées pendant le débat », qui résume ce qui s'est dit lors du débat.

Les formes du discours direct contribuent à ce même effet, comme le montre l'extrait suivant de la synthèse de PACA :

“Stabilité des mécanismes de soutien et du cadre réglementaire”,
“Simplification des démarches pour les aides”, ces demandes sont largement plébiscitées, tant pour le chantier de l'efficacité que pour celui des énergies renouvelables. Cette demande commune aux écrits des professionnels et aux débats décentralisés est aussi assortie de propositions comme le guichet unique pour les aides à la rénovation du logement, ou encore une meilleure coordination des organismes concernés au niveau local. (« Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le débat national sur la transition énergétique » 2013 : 10)

Les citations directes marqués par les guillemets sont affichées, d'une manière détachée, en tête de la première phrase, dont les sources énonciatives sont omises. Il faut relever que la forme nominale peut faire penser à des propositions des documents sources. Ce que confirme ensuite l'indication de sources telles que les « écrits des professionnels » et les « débats décentralisés ». Ces citations sont reprises en deux temps dans le texte, d'abord par l'anaphore conceptuelle « ces demandes » indiquant la variété des propositions surgies du débat. Puis, l'aspect pluriel de cette anaphore est spécifié, au singulier, pour se référer au caractère identique des avis partagés dans l'anaphore « cette demande ». Celle-ci fonctionne, dans l'énoncé suivant qui n'a aucune forme marquée de la représentation du discours autre, comme le sujet. C'est son complément du nom « commune aux écrits des professionnels et aux débats décentralisés » qui précise les sources énonciatives. Il est à noter que les structures impersonnelles comme les verbes à la forme passive (« sont largement plébiscitées » et « est aussi assortie ») et la nominalisation (« la rénovation du logement ») concourent à mettre en relief les propositions issues de participants du DNTE. En somme, cette forme de représentation du discours autre révèle la manière d'organiser le texte. Autrement dit, les discours autres sont d'abord montrés comme éléments hétérogènes avant d'être intégrés finalement dans le corps du texte et le faire progresser.

D'ailleurs, le discours autre est présenté dans la synthèse par des structures à la fois hétérogène et homogène dans le discours comme le montre cet extrait de la région Auvergne :

La question de la sobriété fait globalement consensus avec un *leitmotiv* qui revient régulièrement à savoir la hiérarchisation de nos besoins énergétiques de “*l’indispensable, au nécessaire, à l’utile, futile, inutile, dangereux voire nuisible*”. Est souvent dénoncée la course au démesuré voire au gigantisme, qui ne va pas dans le sens de la sobriété notamment énergétique : *à quoi sert un très grand réfrigérateur alors qu’un petit suffit ? Haro sur la domotique et la gadgétisation à tout va ! D’autres, plus réservés, posent la question du : “sommes-nous prêts à moins consommer d’électricité ?”* (Région Auvergne 2013 : 6)

Le premier énoncé introduit le discours autre dans le but d’illustrer le propos cité. En d’autres termes, les éléments hétérogènes du discours « *l’indispensable, au nécessaire, à l’utile, futile, inutile, dangereux voire nuisible* » sont précédés par la préposition « de ». Cet ensemble forme un syntagme prépositionnel fonctionnant comme complément du syntagme nominal « la hiérarchisation de nos besoins énergétiques », lequel renvoie au mot « *leitmotiv* » typologiquement marqué comme le discours autre. En outre, le discours autre est introduit suivant les deux points par deux énoncés cités, l’un interrogatif et l’autre exclamatif, qui sont typologiquement marqués. Ceux-ci peuvent être considérés comme discours direct sans introducteur. Ils illustrent le contenu de l’énoncé précédent : « Est souvent dénoncée la course au démesuré voire au gigantisme, qui ne va pas dans le sens de la sobriété notamment énergétique » en faisant entendre les voix correspondant à cette idée. Cette forme du discours direct apparaît également pour l’autre énoncé interrogatif, sans introducteur, dont les formes sont typologiquement marquées. Il est entouré par les guillemets et suit les deux points. Il est à noter que l’ensemble des formes marquées de ce discours direct est précédé par le déterminant « du » et fonctionne comme le complément du nom « la question ». Cette manière de représenter un discours autre signale à la fois l’hétérogénéité par les formes marquées et l’homogénéité par l’intégration dans le discours du locuteur citant.

En troisième lieu, la présentation des discours autres dans la synthèse a pour but de « mettre en scène » la confrontation des idées durant le débat. Un des sujets de polémique porte sur la question 3 du DNTE, à savoir les nouvelles énergies et les nouvelles technologies. Dans la synthèse de la région Poitou-Charentes, cette question conduit à des propositions relevant d’opinions partagées, à l’échelle nationale dans l’extrait présenté ci-dessous :

Les économies liées à l’exploitation et au transport d’une nouvelle énergie comme le gaz de schiste peuvent-elles contrebalancer ou même être

comparées aux impacts écologiques qui en découleraient ? Délocaliser certains fermiers afin de créer des zones spécifiquement pour l'élevage, les cultures ou l'exploitation du gaz de schiste. Est-ce une solution durable ? Ou cela ne revient-il pas uniquement à déplacer et reporter le problème ? Pour certains, l'exploitation du gaz de schiste est un atout non négligeable dans le re-développement d'une prospérité énergétique de la France face à ses voisins européens. Pour d'autres, ce n'est qu'une "illusion économique" face aux dangers environnementaux qui finiront par coûter plus chers à la communauté et à l'État. (...). (Région Poitou-Charentes 2013 : 14)

Ce texte s'ouvre avec une série d'interrogations sous forme de discours direct libre. Ces interrogatifs se présentent comme du discours direct mais sans les verbes et les marques typographiques qui l'introduisent habituellement. Présentés à la troisième personne au temps présent, ces énoncés expriment le questionnement de tout un chacun, dont des locuteurs cités et du locuteur citant, sur le gaz de schiste. Leur ensemble forme une partie introductive générale sur le thème traité. La suite du texte montre la représentation du discours autre sous forme de la modalisation en discours second sur le contenu de l'assertion avec les expressions « Pour certains » et « Pour autres ». Ces deux structures parallèles mettent en relief les avis opposés. L'une expose l'argument pour le gaz de schiste pour des raisons économiques alors que l'autre précise le contre argument au profit de l'environnement. De plus, dans le dernier, une citation directe dont le locuteur reste inconnu se présente sous forme de syntagme nominal « l'illusion économique », lequel est encore précédé par le déterminant « une » et mise en avant par emphase avec extraction, entre le présentatif « c'est » et le pronom « qui ». En outre, la phrase « ce n'est qu'une "l'illusion économique"... » est probablement une coquille, le rédacteur ayant oublié de supprimer l'article défini « l' ». Elle montre que l'expression garde une trace de son origine alors, qu'elle aurait dû intégrer dans le discours citant par la syntaxe. La partie citée se présente par une forme spécifique définie comme un « îlot textuel » ou un segment entre guillemets, qui relève de la modalisation autonymique, présent au milieu du discours indirect ou d'une modalisation par discours autre sur le contenu.

Cette manière de simuler le débat dans le texte de la synthèse se retrouve dans la synthèse de la Champagne-Ardenne à propos du mix énergétique :

Des désaccords

La question des scénarii a été abordée lors de manifestations labellisées et a fait l'objet de dissensus. Certains acteurs soulignent qu'il n'y a pas aujourd'hui de vision claire sur les modalités de choix des scénarios. Qui choisira ? La transition énergétique, est-ce donc uniquement un choix

politique ? Pour certains, le nucléaire permet un coût compétitif de l'énergie électrique. D'autres pointent la rentabilité des énergies renouvelables développées en nombre et l'autonomie énergétique qu'elles apportent. Pourquoi enterrer le potentiel des gaz de schiste, sans donner une vraie dimension technologique, le risque est-il politique ou technique et environnemental ? En ce qui concerne le nucléaire, et les questions du coût de prise en charge de la déconstruction, de la gestion des déchets sont-elles prises en compte dans ces choix de scénario de transition énergétique ? (Région Champagne-Ardenne 2013 : 8-9)

D'après cet extrait, les discours autres sont présentés à travers diverses formes. Notons d'abord le discours indirect exposé par l'introducteur « Certains acteurs soulignent que » et la séquence citée « il n'y a pas aujourd'hui de vision claire sur les modalités de choix des scénarios. » Il est suivi par deux interrogatifs, à la troisième personne, sous forme de discours direct libre sans partie introductive ou marqueurs typographiques. Ensuite, l'expression « Pour certains » met en relief le contenu propositionnel comme discours second. Quant à l'énoncé assertif suivant, il revient au plan du discours indirect par le complément nominal. Il est à noter que son sujet « D'autres » fait l'écho dans l'énumération avec « certains ». Enfin, le texte se termine également par deux interrogatifs, à la troisième personne, présentés sous forme de discours indirect libre qui laisse la place à l'interprétation. Malgré la présence du déictique « ces » dans le dernier interrogatif renvoyant aux « scenarii » du début, qui sont ensuite énumérés, la source énonciative des interrogatifs reste absente et amène à la multiplicité des voix dans le DNTE rapportée dans le texte.

Finalement, le discours autre est exposé dans la synthèse à l'aide des formes moins explicites, ce qui revient à interpréter sa source énonciative. Ce texte court tiré de la synthèse nationale résume la représentation de la transition énergétique auprès des citoyens lors de la Journée citoyenne du DNTE :

Enseignements de la Journée citoyenne du 25 mai

Dès lors que les citoyens sont institués en acteurs du débat, la transition énergétique n'est plus une contrainte, environnementale ou économique, mais un objet de choix. Pour les citoyens consultés, la transition énergétique, c'est à la fois une urgence environnementale, une "chance" et des opportunités de développement économique. 75% des participants considèrent en effet que la transition énergétique aura des effets positifs pour la société et 52 % des effets positifs pour les citoyens. Pour les citoyens consultés, la transition énergétique n'est pas une contrainte extérieure mais un moteur interne à la société française. La France a des réponses et des atouts. (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 6)

Notons que des formulations des questions de la consultation citoyenne sont reprises dans la présentation des résultats de cet événement national. L'expression « Pour les citoyens consultés », employée deux fois dans le texte, modalise l'acte d'énonciation comme discours second. Cette forme de modalisation porte sur le contenu de l'assertion placée suivant cette expression. Dans la première assertion, la structure à présentatif « c'est » met en avant les idées associées la transition énergétique. Il convient de noter le mot « chance » qui marque la présence du discours autre et relève de la modalisation autonymique d'emprunt comme l'expression « comme dit X ». Quant à la seconde assertion, elle se divise en deux parties reliées par le marqueur de concession « mais ».

En outre, les paroles des citoyens consultés sont montrées à travers les formes du discours indirect composé de l'introducteur, le sujet et le verbe, et de la subordination. Elles sont liées par le connecteur énumératif « et » : « 75% des participants considèrent en effet que la transition énergétique aura des effets positifs pour la société et 52 % des effets positifs pour les citoyens ». Cependant, nous constatons le problème énonciatif posé par le dernier énoncé « La France a des réponses et des atouts », qui peut être considéré comme du discours indirect libre. Comme il ne contient aucun indice de situation d'énonciation du locuteur-rapporteur, son origine est double. Autrement dit, il sort à la fois du point de vue du locuteur cité et de celui du locuteur-rapporteur qui résume tout le texte pour finir son discours.

Cette fusion des points de vue entre le locuteur cité et le locuteur-rapporteur se trouve dans un autre extrait de la synthèse de PACA où l'exemple présenté dans le texte pourrait être considéré comme émanant du rapporteur ou déjà intégré à l'énoncé rapporté :

Plusieurs des professionnels insistent sur le développement de systèmes intelligents et de gestions actives de l'énergie. Mais les promoteurs de ces technologies insistent sur l'efficacité passive qui s'impose aussi. Pas question donc de remplacer l'isolation d'une maison par des systèmes électroniques de régulation par exemple. (« Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le débat national sur la transition énergétique » 2013 : 10)

D'après cet extrait, nous constatons les deux avis partagés signalés par le biais du connecteur « mais » qui marque la concession. D'une part, les propos soutenus chez les professionnels sont exposés par la nominalisation (« le développement de systèmes intelligents et de gestions actives de l'énergie »). D'autre part, « les promoteurs de ces technologies » s'appuient sur un autre avis (« l'efficacité passive »). Comme dans l'exemple précédent, le dernier énoncé marquant la fin de ce texte laisse à interpréter sa source

énonciative : « Pas question donc de remplacer l'isolation d'une maison par des systèmes électroniques de régulation par exemple ». Cet énoncé réside dans les formes du discours indirect libre vu la locution verbale « Pas question de » qui relève de l'oral. Parallèlement, d'un autre point de vue, il contient deux connecteurs, « donc » et « par exemple », qui marquent l'organisation du discours. Ces indices nous amènent à constater qu'il résulterait de la voix du locuteur-rapporteur au moment de l'énonciation.

En somme, diverses formes de représentation du discours autre dans les synthèses du DNTE concourent à quatre effets dans le texte. Au plan du contenu, elles servent d'argument à l'objet du débat. Au plan de l'organisation textuelle, elles contribuent à la cohérence du texte. Au plan énonciatif, elles exposent « la mise en scène » de la confrontation des idées et la fusion des sources énonciatives. Les contributions de la représentation du discours autre renforcent ainsi les caractéristiques du genre de la synthèse venant de plusieurs sources. Néanmoins, comme la synthèse revendique une objectivité, il convient de nous intéresser à la synthèse par l'approche de l'effacement énonciatif.

5.3.2 L'effacement énonciatif

Selon Jean-Paul Bernié (2000), la relation entre la situation de production et la construction du point de vue pertinent du « synthétiseur » est la principale difficulté que les étudiants rencontrent lors de la rédaction de la synthèse. Dit autrement, la synthèse en tant que texte révèle une contradiction particulière. D'une part, malgré les exigences d'une écriture argumentative, son sujet énonciativement engagé pour assumer l'acte d'écrire reste absent. D'autre part, la synthèse atteste d'un « gouvernement par les données », lesquelles nécessitent un point de vue particulier du « synthétiseur » pour la mise en perspective (Bernié 2000 : 94). Ce contraste peut être clarifié par le biais de l'effacement énonciatif.

5.3.2.1 Point théorique sur l'effacement énonciatif

L'une des caractéristiques textuelles de la synthèse réside dans l'effacement des marques énonciatives (De Pietro et Matthey 2000). Robert Vion (2001 : 334), dans la continuité du travail d'Authier-Revuz sur l'hétérogénéité constitutive, présente la stratégie de « l'effacement énonciatif » permettant au locuteur de « donner l'impression qu'il se retire de

l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en "gommant" non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable ». L'auteur donne des exemples de cette stratégie sur les plans d'énonciation historique ou théorique, qui laissent voir que les événements s'exposent indépendamment de toute intervention du sujet parlant. Patrick Charaudeau (1992 : 650) s'inscrit également dans cette lignée de pensée en abordant l'énonciatif comme « un "jeu" que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de *point de vue*, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même ».

L'effacement énonciatif a été surtout développé par Alain Rabatel (2004). L'auteur le définit, d'après ces énoncés désembrayés, comme « un phénomène graduel, minimal avec le phénomène de désinscription énonciative, maximal avec les plans d'énonciation non embrayés (historique et théorique) "objectivants" » (Rabatel 2004 : 4). C'est la raison pour laquelle, d'après Laurence Rosier (2008), l'effacement énonciatif serait une manière d'objectiver le discours par l'effacement des marques d'énonciation tels les embrayeurs ou la mise en place d'un énonciateur universel. Il convient d'approfondir notre étude par les notions développées par Alain Rabatel, notamment en ce qui concerne différentes formes d'effacement énonciatif et les postures énonciatives.

Alain Rabatel (2004) développe le repérage de l'objectivation de l'objet et l'effacement de l'énonciateur sous différents aspects. Sur les plans discursifs, ils se dévoilent par la description et le narrateur anonyme. Sur les plans rhétorique et stylistique, ils recourent à la personnification ou aux effets de liste. Sur le plan linguistique, l'effacement énonciatif est indiqué par un ensemble de marques concernant la référence comme les nominalisations, avec le rôle des syntagmes nominaux précédés de déterminants à valeur générique, l'emploi de termes « neutres », non marqués, ainsi que la référence verbale avec les phrases averbales, les phrases simples, les infinitivisations, les impersonnalisations, les passivations qui accompagnent les énoncés génériques, stéréotypiques ou doxiques.

En outre, l'auteur précise la distinction entre le locuteur et l'énonciateur sur la base établie par Ducrot (1984). En d'autres termes, le locuteur s'identifie à l'instance qui profère un énoncé embrayé ou désembrayé, dans ses dimensions phonétiques et phatiques ou scripturales. Quant à l'énonciateur, il relève de l'instance des actualisations opérées par le sujet modal et assume l'énoncé d'une manière moins abstraite que la prise en charge résultant de l'ancrage déictique (Rabatel 2004). Néanmoins, contrairement à Ducrot, Rabatel souligne que l'énonciateur peut aussi effectuer des actes de langage au même titre que le locuteur. Il

propose également de rassembler les énonciateurs en fonction de la même origine et la même visée énonciative, précisément dans les cas où les énonciateurs sont incarnés, à la place de contenus propositionnels. De plus, il suggère d'« accorder une importance à l'énonciateur fusionné avec le locuteur en tant que tel et en tant qu'être du monde (voire avec le sujet parlant) » (Rabatel 2004 : 7). Le point de vue issu de ce syncrétisme est constamment ajusté par diverses modalités de circulation des discours conduisant à des points de vue surplombants, partagés ou dominés.

L'étude des synthèses peut ainsi être approfondie par le travail de Rabatel (2004) portant particulièrement sur l'effacement énonciatif dans le cadre du discours rapporté. Les formes d'effacement énonciatif varient du niveau minimal par la désinscription énonciative jusqu'au niveau maximal par l'effacement complet de l'énonciateur. Ce phénomène graduel affirme que la désinscription énonciative ne concerne pas seulement l'absence de l'appareil formel de l'énonciation mais elle prend aussi en compte « toute forme de référence dont l'interprétation n'est plus opérée en fonction des données situationnelles » (Rabatel 2004 : 8).

De ce fait, la désinscription énonciative peut agir sur le locuteur cité et sur le locuteur citant. D'un côté, pour le locuteur cité, son origine énonciative est négligée par le locuteur citant. Ses direx initiaux sont re-présentés sous une forme qui efface à la fois une partie de leur contexte initial comme les îlots textuels, le discours indirect ou narrativisé et le direx originel et les informations véhiculées par ce direx comme dans le discours direct imaginaire, itératif. D'un autre côté, le locuteur citant est capable de changer les marques du rapport, par exemple en supprimant le verbe attributif ou les marques d'ouverture et de fermetures des direx ou d'adapter l'orientation argumentative. De même, il représente des énoncés originellement embrayés comme ceux non embrayés.

Ces changements linguistiques amènent à distinguer, par la suite, les topiques énonciatives par trois postures compte tenu de la construction interactionnelle des points de vue, lesquelles aident à analyser le rôle du locuteur synthétiseur dans les synthèses. Lorsque le locuteur citant adopte l'opinion d'une autorité citée, la désinscription correspond à la « sousénonciation » ou « l'expression interactionnelle d'un point de vue dominé, au profit d'un surénonciateur » (Rabatel 2004 : 10). Inversement, si la désinscription cherche à exiger un point de vue personnel à autrui en le considérant comme un point de vue « objectif », elle se réfère à la « surénonciation » ou « l'expression interactionnelle d'un point de vue surplombant dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateurs » (Rabatel 2004 : 9). Dans le cas où le locuteur citant partage le même point de vue avec le locuteur cité, il s'agit de la « coénonciation » ou « la coproduction d'un point de vue commun et partagé »

(*Ibid.*). Cette forme est vue comme un « idéal de coopération » (*Ibid.*), elle reste toutefois éphémère et cède la place aux deux autres postures. Il est à noter l'importance de ces postures qui concourent à la dynamique des places car les rapports co-, sur-, et sousénonciation sont surdéterminés par la dialogue interactionnelle et par la situation objective antérieure. Néanmoins, ils doivent être vérifiés ou contestés durant l'interaction.

Ces trois postures peuvent être repérés plus ou moins par les marques linguistiques. La coénonciation est montrée par des marques explicites d'accord, à la fois dans le *modus* et dans le *dictum*¹¹⁷. Lorsque l'accord est évoqué sur le *dictum*, le *modus* correspond simplement à la reprise de la modalité de phrase et ne renvoie à aucun commentaire méta-réflexif. En ce qui concerne la sur- et sousénonciation, elles sont manifestes dans le discours rapporté par le biais des choix fait par le locuteur citant, du moment, des segmentations et des éventuelles transpositions. Il convient de souligner que la présence ou l'absence des marques telles que le temps, les modalités et modalisateurs ou les structures dialogiques ne dénotent en aucun cas la sur- et la sousénonciation.

5.3.2.2 Les formes de l'effacement énonciatif dans la synthèse

D'après notre lecture des synthèses du DNTE, le degré de la désinscription énonciative varie d'une synthèse à l'autre relativement aux diverses formes de la représentation du discours autre.

En premier lieu, la désinscription énonciative totale du locuteur citant est traduite par les énoncés désembrayés. Par exemple, la contribution au DNTE de la Guyane est présentée sous forme de diapositives au lieu de synthèses rédigées comme pour celles de la plupart des régions. Les deux parties de la synthèse, le bilan et les propositions au débat, sont exposées par des listes regroupant les syntagmes nominaux en fonction des thématiques traités. L'extrait suivant sert d'un bon exemple :

- Un débat, des temps forts
- Des actions engagées depuis 2010
 - Stratégie régionale
 - Révision du SAR
 - Mise en place de la filière Biomasse
 - SRCAE et PREPURE

¹¹⁷ La distinction *modus* et *dictum* revient à Charles Bally (1932) dans le domaine de l'énonciation. Selon l'auteur, l'énoncé est composé d'un *modus* ou un sujet modal suivi d'un verbe modal et un *dictum* ou contenu propositionnel. Le premier reflète l'acte de pensée et renouvelle la représentation visée par cet acte traduit dans le dernier.

- Débat sur la transition énergétique, un complément utile via le contact citoyen
 - 15 avril : préparation avec le PRME
 - 29 et 30 avril : tables rondes avec les acteurs initiés (60 personnes)
 - Mai et juin : débats dans les territoires, notamment en sites isolés
 - 25 mai : journée citoyenne avec 70 participants
- (La Guyane 2013 : 2).

Les syntagmes nominaux apposés servent à résumer le processus du DNTE en Guyane. L'apposition qui atteste la construction attributive détachée pourrait être considérée ainsi soit comme un commentaire du locuteur citant sur le contenu exposé, soit comme l'expression du point de vue des locuteurs lors du débat. Chacune est située à la suite d'un autre syntagme nominal. Tous les deux s'associent par un rapport d'identité référentielle dans la mesure où le syntagme apposé fonctionne comme l'attribut d'une phrase à verbe « être » dont le sujet serait le syntagme nominal de rattachement (Riegel, Pellat, et Rioul 2014). Ce qui est reflété dans l'extrait : « Un débat, des temps forts » et « Débat sur la transition énergétique, un complément utile via le contact citoyen ».

En outre, il est à remarquer que, parmi les syntagmes nominaux, la nominalisation contribue à la mise en avant l'effacement énonciatif : « Révision du SAR » et « Mise en place de la filière Biomasse ». Ces formes ne renvoient ni à la présence du locuteur, cité ou citant, ni à des déictiques de la situation d'énonciation. Dans ce cas, le locuteur tient la posture de sousénonciation où il laisse dominer le point de vue des discours cités. Néanmoins, la désinscription énonciative ne correspond pas toujours à cette posture comme l'illustre l'exposé des propositions dans la contribution de la Guyane :

- Encourager une mobilité alternative
- En Guyane, tout reste à faire !
 - Biocarburant : mise en place d'une filière industrielle d'agrocarburants sur les zones agricoles non mises en valeurs
 - Soutenir les projets du SAR prônant une meilleure densité
 - Soutenir les projets de TC : accueillir favorablement le projet TCSP de la CACL
 - Développer la couverture numérique du territoire pour développer de nouveaux usages (téléenseignement, télé médecine, télétravail...) (La Guyane 2013 : 8)

Outre la nominalisation, l'infinitif renforce l'effet de désinscription énonciative dans l'exposé car il est un mode qui n'indique ni de nombre ni de personne et fonctionne souvent

comme nom. Ces structures renforcent l'objectivation du discours et mettent en avant des propositions dégagées des débats et résident dans la sousénonciation où le locuteur rapporteur laisse dominer le point de vue cité. Cependant, il est à remarquer que l'énoncé « En Guyane, tout reste à faire ! » se présente sous forme de phrase qui peut être considérée comme discours direct libre. Ce qui pourrait associer à deux sources énonciatives : le locuteur cité qui s'exprime lors du débat et le locuteur citant qui rapporte la parole citée dans la synthèse.

Dans les synthèses étudiées, beaucoup de régions présentent les propositions sous forme de liste des syntagmes nominaux. Dans un autre exemple, la région Basse-Normandie apporte sa contribution concernant les enjeux liés à la gouvernance :

- Favoriser l'intégration de schémas de développement de réseaux d'énergie dans les documents d'urbanisme. Les collectivités pouvant s'appuyer sur des structures comme les syndicats départementaux d'énergies qui disposent de l'ingénierie et des outils de gestion et de programmation (système d'information géographique) et de la connaissance technique des réseaux nécessaire pour exercer ce type de mission. (Région Basse-Normandie 2013 : 18)

Dans cet extrait, il n'y a aucun verbe prädicatif qui marque le temps. D'un côté, l'infinitif fonctionne comme nom. D'un autre côté, le verbe conjugué se trouve dans la proposition subordonnée (« qui disposent de ») du syntagme nominal. Toutefois, il convient de noter un déictique « ce » dans l'anaphore « ce type de mission » signale la présence du locuteur citant.

En deuxième lieu, l'effacement énonciatif est manifesté dans le texte de synthèse par la référence verbale telles que les structures impersonnelles comme le montre la synthèse de la région Ile-de-France :

Les moyens :

Des ressources et des modes de financement adaptés : une condition nécessaire

Sur les ressources fiscales, il conviendrait de :

- Adapter la fiscalité aux enjeux de la transition énergétique : instauration d'une contribution "climat", abaissement de la TVA à 5% pour la rénovation thermique des logements, affectation de la fiscalité locale de l'énergie (Taxe sur les Consommations Finales d'Électricité et Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers) au financement exclusif des politiques territoriales énergie-climat, bonification du crédit d'impôt en cas de "bouquets de travaux"

(...)

En termes d'épargne, il serait souhaitable de créer un produit d'épargne bloqué et sécurisé (sur le modèle du Plan Épargne Logement), adapté aux

besoins des copropriétés et favorisant une vision à long terme de l'entretien de leur patrimoine en particulier en matière de travaux d'économies d'énergie.

Dans le domaine bancaire il serait opportun

- de donner la possibilité aux copropriétés d'accéder à la mobilisation de prêts collectifs pour la rénovation de leur logement.
- d'élargir la cible des éco-prêts de façon à faciliter la massification des rénovations. (Région Ile-de-France 2013 : 18)

La liste des infinitifs placés en attribut dans les énoncés est introduite par les structures impersonnelles, composées du sujet et du verbe à la troisième personne du singulier (« il conviendrait de », « il serait souhaitable de », « il serait opportun de »), suivi de la subordination avec infinitif. Elles relèvent du mode conditionnel, dont la valeur modale exprime une suggestion, un souhait ou une préconisation. Toutefois, il convient de noter les formes marquées par la modalisation du discours autre à travers les îlots textuels : « climat » et « bouquets de travaux ».

De plus, l'effacement énonciatif se révèle, dans cet autre extrait, à travers des énoncés désembrayés et dominés par les structures impersonnelles et les formes passives :

Transport : développer les alternatives au tout routier

Concernant les transports de personnes, le consensus semble total.

Le développement des transports en commun est systématiquement cité.

Il ne doit pas se limiter aux zones urbaines, mais **les gares ferroviaires desservant les zones rurales doivent être rouvertes** pour permettre une offre de transport aux populations du monde rural et des vallées alpines.

De même, il est souhaité que le développement des pistes cyclables et des voies vertes devienne une politique systématique.

Enfin, l'usage de la voiture n'est pas banni, mais les pratiques de covoiturage et d'auto-partage doivent être favorisées, tandis que la vitesse sur les axes routiers doit être réduite. De même, le télétravail peut être favorisé par des espaces de travail à domicile ou dans des lieux aménagés. (« Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le débat national sur la transition énergétique » 2013 : 7)

Il est à noter que les modalités subjectives montrent le rapport de l'énonciateur et le contenu propositionnel de son énoncé. Par exemple, le modalisateur comme le verbe « sembler » dans la phrase « le consensus semble total » marque l'incertitude du locuteur rapporteur. Quant à l'adverbe « systématiquement » dans la phrase « Le développement des transports en commun est systématiquement cité », il fait émerger le travail du locuteur rapporteur. La suite de l'extrait formule également le contenu du propos.

Les verbes présentés dans l'extrait sont à la forme passive, avec le verbe « être » suivi du participe passé (« est systématiquement cité », « n'est pas banni ») et le verbe pronominal (« se limiter »). Ces formes passives renvoient aux moyens d'action à adopter. Quant à la structure « il est souhaité que », elle atteste à la fois le passif et la structure impersonnelle et introduit le discours indirect dans le discours du locuteur citant. Il convient de noter l'emploi des verbes modaux comme « devoir » et « pouvoir » au passif. Ils attestent l'intervention du locuteur citant exprimant les conseils.

Le passif est particulièrement employé pour affirmer le caractère impersonnel et l'objectivité de la synthèse. Ce qui est également le cas pour l'emphase et la voix passive employées dans cet exemple de la synthèse nationale :

Afin d'inciter les consommateurs à des comportements sobres en énergie, la modulation de la tarification de l'énergie est un autre levier identifié : tarification en fonction des heures de pointe, révision des nouveaux tarifs et ajustement des abonnements.

Plus largement, c'est la logique de l'économie circulaire qui est évoquée : l'incitation à la récupération et au réemploi, l'amélioration de la collecte sélective, le retour à des consignes sur certains emballages, etc. Le développement des circuits courts dans l'économie et plus précisément dans l'agriculture et l'agroalimentaire est très largement soutenu, le levier des cantines scolaires étant mis en avant. (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 7)

D'après l'extrait, nous constatons que la nominalisation est dominante, notamment dans la première phrase. Une série de nominalisations se trouve également comme complément de la seconde dont le présentatif « c'est » et le pronom relatif « qui » contribuent à mettre en relief le syntagme nominal « la logique de l'économie circulaire », le sujet de la proposition subordonnée qui suit. De plus, le dernier est suivi du verbe à la forme passive « est évoquée » pour souligner le caractère impersonnel. Ceci va de même dans la dernière phrase dans laquelle figurent la forme du passif « est très largement soutenu » et celle du participe présent « étant mis en avant ». Ces formes de référence verbale ne laissent pas voir le locuteur citant et renvoient à l'objectivité du discours. Relevons que le passif et l'impersonnel sont le fait d'un locuteur collectif, quantifiable mais non qualifiable.

En troisième lieu, l'effacement énonciatif dans la synthèse se produit avec la présence du discours autre, avec des formes marquées. À titre d'exemple, dans la synthèse de la région Auvergne, la parole d'une personnalité est introduite dans le préambule de sa synthèse :

C'est sur la base des contributions recueillies lors de ces débats notamment en région avec les acteurs du secteur de l'énergie, des collectivités locales, de la société civile... qu'une stratégie de transition

énergétique sera dessinée pour le pays et permettra de structurer les fondements de la future Loi de programme sur la transition énergétique. De l'avis de Pierre RADANNE, "c'est la première fois en France qu'une Loi sera précédée d'un grand débat national impliquant toutes les forces vives des territoires". (Région Auvergne 2013 : 2)

Cet extrait expose le contenu comme allant de soi. Autrement dit, la structure à présentatif « c'est » et le pronom relatif « que » mettent en avant le syntagme prépositionnel « sur la base des contributions recueillies lors de ces débats notamment en région avec les acteurs du secteur de l'énergie, des collectivités locales, de la société civile... » qui modifie la proposition subordonnée suivante. La représentation du discours autre dans la phrase suivante est réalisée par des formes marquées sur le plan de l'expression à travers le discours direct avec la modalisation en discours second : « De l'avis de Pierre Radenne ». Il faut relever que le nom du locuteur cité ici est important dans ce contexte car il s'agit d'un spécialiste dans les domaines énergétique et climatique et dans la prospective sur les modes de vie¹¹⁸. Ainsi, ces formes pourraient rappeler la bivocalité puisque la citation assure une autre fonction qu'un simple acte d'énonciation d'une personne dans le discours citant. La représentation du discours autre par le locuteur citant apporte aussi un argument en faveur du contenu prépositionnel précédent concernant des participations dynamiques en région Auvergne. Dans ce cas, le point de vue du locuteur citant s'accorde à celui du locuteur cité et crée ainsi une coénonciation puisqu'il s'agit surtout d'une promotion du débat par un avis autorisé.

En dernier lieu, le locuteur citant marque sa présence dans son discours à travers le pronom « on », locuteur universel, afin d'assurer un rôle spécifique en vue de l'activité synthétique, comme le cas de la Bretagne :

De manière générale, elles questionnent la définition même de la transition énergétique. Pour un nombre important d'entre elles, il ne doit pas s'agir d'une adaptation ou optimisation du système par un progrès technologique mais bien d'une rupture, qui revient à repenser le système en profondeur en touchant chacune des composantes de la société. Ce système reconfiguré viserait à rendre le citoyen acteur de sa consommation (on retrouve dans de nombreuses contributions l'idée de tarifs modulables) mais aussi localement acteur de sa production (les installations solaires sont souvent citées). (Région Bretagne 2013 : 9)

¹¹⁸ Voir la biographie de Pierre Radenne en tant que membre du conseil d'administration de l'Association 4D : URL : <https://www.association4d.org/qui-sommes-nous/sample-page/>, consulté le 2 novembre 2018.

Pour aborder les contributions écrites sur le site national, deux formes impersonnelles sont utilisées : la structure impersonnelle (« il s'agit de »), la nominalisation (« une adaptation ou optimisation du système par un progrès technologique »). Il est à noter la modalisation en discours second par le biais de l'expression « pour un nombre important d'entre elles » qui se réfère à la source énonciative du discours autre. Le locuteur citant commente le propos cité en le reprenant par l'anaphore conceptuelle « ce système reconfiguré », sauf si le rapporteur reprend les formulations des discours cités, et le mode conditionnel présent dans « viserait ». Il se présente à travers des parenthèses par le pronom « on » dans le but d'indiquer la représentation du discours autre (« on retrouve dans de nombreuses contributions l'idée de tarifs modulables ») et d'en faire des remarques par les formes passives (« les installations solaires sont souvent citées »). Dans cet extrait, le locuteur citant assure manifestement la fonction du rapporteur-synthétiseur en montrant les explications au cours du texte. Relevons aussi que les énoncés entre parenthèse : « on retrouve... » et « ... sont souvent citées » attestent des marques de l'activité du synthétiseur. Ce phénomène est paru notamment dans la synthèse nationale :

C'est en direction des professionnels du bâtiment que les premières pistes d'action se dégagent. Le marché de la rénovation énergétique n'étant pas visible à ce jour, il est conseillé que ces actions s'entreprennent toujours en lien avec un marché potentiel ou avéré. On lit très souvent dans les synthèses la nécessaire montée en compétence des acteurs par des formations adaptées, liées à des marchés identifiés, et permettant d'améliorer la qualification. Il conviendrait également d'aider au regroupement des maîtres d'ouvrage ou de favoriser le développement de solutions intégrées faisant intervenir tous les corps de métier (dont les financeurs) afin de faciliter les démarches administratives et financières et de favoriser l'accès au marché. (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 8)

Comme les extraits précédents, l'impersonnel est utilisé dans la synthèse nationale pour donner l'impression de la présentation objective des propositions issues des débats : l'emphase (« c'est » et le pronom relatif « que ») ; la structure impersonnelle marquant le discours indirect (« il est conseillé que ») et la valeur modale de conseil par le mode conditionnel présent (« il conviendrait de ») ; le passif par le verbe pronominal (« s'entreprendre »). Néanmoins, il est à noter la présence du locuteur citant à travers les déictiques spatio-temporels dans « ce jour » et « ces actions ». Le locuteur citant est aussi exposé par le biais du pronom « on » s'exprime dans l'énoncé « On lit très souvent dans les synthèses (...) » pour assumer le rôle du locuteur-rapporteur-synthétiseur. L'objet de l'énoncé

est, de ce fait, présenté par la nominalisation dans le but de conserver l'objectivité. Cette posture du locuteur citant peut être vue en tant que la surénonciation, où il adopte le point de vue dominant vis-à-vis des points de vue cités. Ce qui se traduit également dans un autre extrait du texte :

Afin de garantir la qualité de la rénovation des logements et la pérennité de la faible consommation énergétique dans le temps, la nécessité de contrôler les travaux revient fréquemment. On relèvera à ce propos les propositions d'imposer des outils de suivi des bâtiments "carnets de santé des logements" ainsi que le besoin d'un accompagnement aux utilisateurs des logements, une fois les travaux terminés, dans le but d'apprendre les nouveaux usages du logement, les éco-gestes et de limiter "l'effet rebond". (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 9)

D'après l'exemple ci-dessus, la nominalisation (« la nécessité de contrôler les travaux ») assure l'objectivité du propos. Le locuteur citant s'expose dans le texte par le pronom « on », le verbe introducteur « relever » et le déictique « à ce propos » pour introduire un discours autre dans son discours à travers le discours indirect. C'est également le cas avec l'énoncé « la nécessité de contrôler les travaux revient fréquemment » dont le syntagme verbal « revenir fréquemment » reprend les propos cités. Il est à remarquer les îlots textuels (« carnets de santé des logements » et « l'effet rebond ») qui relèvent de la modalisation autonymique d'emprunt. Il est ainsi évident que le locuteur citant domine les dires des autres pour les organiser et les présenter dans son propre discours.

D'ailleurs, l'intervention du locuteur citant ne se limite pas seulement aux formes marquées des discours autres mais s'étend aussi aux formes non marquées, comme l'atteste un autre exemple, vers la fin de la partie 2 de la synthèse nationale, où le locuteur-rapporteur s'exprime manifestement dans le texte par le pronom « on » :

Pour finir, on remerciera la région « Basse-Normandie » d'avoir pensé à proposer une gouvernance de la transition énergétique qui donnerait des indicateurs, des méthodes d'évaluation ainsi qu'un suivi des propositions remontées dans le cadre des débats publics. (« Synthèse nationale des débats territoriaux » 2013 : 31)

Le locuteur citant marque ainsi sa posture de surénonciation avec le point de vue surplombant en reformulant le point de vue d'un autre locuteur (la région « Basse-Normandie ») pour le faire sien.

Pour récapituler, disons que les postures de co-, sur- ou sousénonciation du locuteur citant changent selon les contextes et les formes de l'effacement énonciatif. La désinscription énonciative totale du locuteur citant dans les synthèses se présente à travers l'emploi de l'infinitif, du passif, de la nominalisation, des syntagmes nominaux et des structures impersonnelles. Ces formes renvoient à l'objectivité de la synthèse. Les énoncés à l'infinitif et les formes passives signifient les mesures à prendre et les actions à mettre en œuvre. En ce qui concerne la posture énonciative, aucun critère n'établit un rapport entre telle posture et tel type de formes présentées. Un même but oriente le discours : le locuteur citant assume le rôle du rapporteur et synthétiseur, notamment par l'emploi du pronom « on ». Il s'efforce ainsi d'adapter sa posture vis-à-vis des propos cités au profit de la « synthèse ». Pour ce faire, il cherche à s'accorder, dominer ou se cacher derrière des discours autres en visant la pertinence des propos destinés au DNTE.

Après avoir étudié les aspects énonciatifs propres de la synthèse, il convient de passer à un autre point essentiel : la phraséologie.

5.4 La synthèse et la phraséologie

À la lecture des synthèses régionales du DNTE, nous constatons que certains éléments sont repris directement d'un document dans l'autre. À titre d'exemple, dans les synthèses de l'Ile-de-France et de la Champagne Ardenne, nous retrouvons des formulations similaires sur la façon d'aborder des leviers d'actions pour réussir la transition énergétique :

On distingue à cet effet deux leviers d'action : la sobriété, qui désigne non pas la restriction pour chacun mais, au contraire, la réduction des usages inutiles de l'énergie : l'efficacité qui désigne l'optimisation de la quantité d'énergie consommée par usage. (Région Ile-de-France 2013 : 4) ;

Pour atteindre cet objectif, on distingue deux leviers d'actions :

- l'efficacité, qui vise à optimiser la quantité d'énergie consommée par usage ;
 - la sobriété, qui consiste à réduire les usages inutiles de l'énergie.
- (Région Champagne Ardenne 2013 : 4)

Ces deux extraits attestent l'association des formes au niveau lexical et syntagmatique. Il est intéressant d'approfondir ces caractéristiques textuelles dans la mesure où le phénomène s'associe à cette forme de figement qu'est la « phraséologie ».

5.4.1 Point théorique sur la phraséologie

Pierre Fiala (1987) définit la phraséologie comme :

l'ensemble des formes complexes appartenant aux diverses catégories syntaxiques (V, N, PRO, ADJ, ADV, PREP, CONJ, DET, EXCL), figurées ou non, plus moins figées, quel que soit le nom générique qu'on donne à ces phénomènes et le point de vue descriptif que l'on adopte. La phraséologie est constituée de combinaisons récurrentes, plus ou moins stabilisées, de formes lexicales et grammaticales ; les unités phraséologiques apparaissent comme des figements, c'est-à-dire des ensembles plus ou moins long de formes simples construites dans des contextes contraints, susceptibles néanmoins de certaines variations. (Fiala 1987 : 32)

Les unités phraséologiques de la description discursive permettent ainsi de mettre en relief les caractères distinctifs d'un texte ou de certaines de ses parties.

Selon Krieg-Planque (2013 : 101), l'étude de la phraséologie permet de dégager les « différents types de régularités formelles qui caractérisent un locuteur s'exprimant dans une position donnée ». Elle peut ainsi être analysée d'un point de vue statistique notamment par le biais des « occurrences » et des « segments répétés ». La « cooccurrence » correspond aux associations régulières d'unités dont quelques variations et des espacements se laissent voir sur la chaîne verbale. Krieg-Planque la définit ainsi :

la co-présence, à l'intérieur d'un fragment déterminé (phrase, paragraphe, partie de corpus...), de deux unités ou famille d'unités, dont le traitement automatisé permet d'évaluer les placements respectifs (cooccurrent droit ou gauche), et la proximité relative (cooccurrent immédiat ou distant). (Krieg-Planque 2013 : 101).

Quant aux « segments répétés », ils se réfèrent aux répétitions *stricto sensu*. Ces régularités renvoient à la présence d'une suite de formes non séparées par une ponctuation dans un corpus déterminé dont la fréquence est égale ou supérieure à deux (Salem 1987).

L'unité phraséologique peut aussi être étudiée par le biais des segments semi-figés comme « les cadres syntaxiques avec des places vides qui sont “remplies” par différents items lexicaux » (Veniard et Sitri 2017 : 191). Cette approche a été appliquée dans l'analyse des

« routines discursives » à partir des écrits professionnels, notamment les rapports éducatifs rédigés par des éducateurs spécialisés, effectuée par Émilie Née, Frédérique Sitri et Marie Veniard (2016). Les « routines discursives » sont des phénomènes situés à « l’articulation entre des déterminations discursives, des phénomènes de figement et le processus rédactionnel » (Née, Sitri, et Veniard 2014). L’analyse de ces unités phraséologiques est basée sur des formes lexicales ou des segments répétés afin de révéler des normes d’écriture du genre de rapport éducatif. Elle permet encore d’étudier l’identité professionnelle des rédacteurs (Veniard 2016).

C’est la raison pour laquelle Krieg-Planque (2013) souligne que la phraséologie est concentrée principalement dans les discours d’appareil ou ceux qui sont à la fois contrôlés en particulier par l’institution et impliquent la position de celle-ci. Ainsi, l’institution se sert de la phraséologie en tant qu’un moyen pour marquer une certaine stabilité d’expression en arrangeant son discours. Une telle situation se trouve notamment dans les contextes organisationnels et institutionnels où le locuteur résume un ensemble de valeurs portant sur un sujet en peu de mots afin d’élaborer un discours peu original à partir d’unités prêtes à l’emploi, tout en respectant le contenu de son message et en prenant en compte sa position.

La phraséologie ne reflète donc pas seulement les domaines idéologique, doctrinal ou dogmatique mais elle relève de divers domaines sociaux dans l’exercice de la faculté du langage. De cette façon, elle est rattachée à des jargons de métier, à des nomenclatures professionnels, à des lexiques spécialisés, à des terminologies (Krieg-Planque 2013). Considérée comme un phénomène de stéréotypie dans les discours politiques et institutionnels, la phraséologie détermine le sentiment rhétorique spontané et rapproche ces types de discours de la « langue du bois », de la « novlangue », du « politiquement correct ». Le fait que des unités plus ou moins prévisibles se succèdent sur la chaîne verbale produit un effet de fermeture du discours sur lui-même. Dans cette mesure, la phraséologie met en valeur « la relation qui peut être posée entre certaines formes de figement (stabilisation de l’expression) et le blocage de la contradiction (difficulté à porter la critique) » (Krieg-Planque 2013 : 103).

Dans notre étude, les synthèses des débats territoriaux du DNTE attestent bien la position des instances. Au niveau territorial, il s’agit de chaque région de France en tant qu’une unité territoriale administrative. Au niveau national, elle affirme le rôle du Secrétariat général du DNTE, lequel est responsable de l’organisation de cet événement national. Quant à la synthèse des travaux du DNTE adressée au gouvernement, elle atteste l’action finale du conseil national du débat concernant la formulation des recommandations à partir de

l'ensemble du DNTE. Il convient de se demander si ces institutions produisent des synthèses qui doivent être considérées comme des « discours à forte dominante phraséologique, dans le but de créer, de consolider ou d'amender leur identité discursive et de promouvoir leurs valeurs et leurs propositions » (Veniard et Sitri 2017 : 189).

5.4.2 Les formes de la phraséologie dans la synthèse

Afin de faire émerger la phraséologie dans les synthèses du DNTE, nous nous appuyons sur l'analyse des données textuelles par le logiciel Iramuteq¹¹⁹. Dans un premier temps, nous dégagerons l'organisation interne dans l'ensemble des synthèses par le biais des « mondes lexicaux » constitués par la Classification Descendante Hiérarchique (CDH). Dans un second temps, nous étudierons les profils des segments répétés propres à chaque classe. Dans un dernier temps, nous passerons à l'analyse des similitudes pour voir les cooccurrences des formes dans les segments de textes des synthèses.

Notre corpus se compose des synthèses régionales du DNTE issues des régions Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne Ardenne, Franche Comté, Haute-Normandie, Ile-de-France, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas de Calais, PACA, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes ainsi que les zones non-interconnectées comme Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et la Corse. Nous prenons en compte également les synthèses nationales des débats territoriaux ainsi que la synthèse des travaux du DNTE. Au total, ces synthèses se présentent sous la forme de document papier digitalisé de taille A4 et comptent 487 pages.

5.4.2.1 Les pôles thématiques des synthèses

D'après la Classification Descendante Hiérarchique de l'Iramuteq, notre corpus est divisé en six classes de vocabulaires suivant le dendrogramme suivant :

¹¹⁹ Le logiciel Iramuteq ainsi que les explications associées à son fonctionnement se trouve dans le chapitre 3.4.1.2 concernant les thématiques traitées dans le « Socle de connaissance », p.152-153.

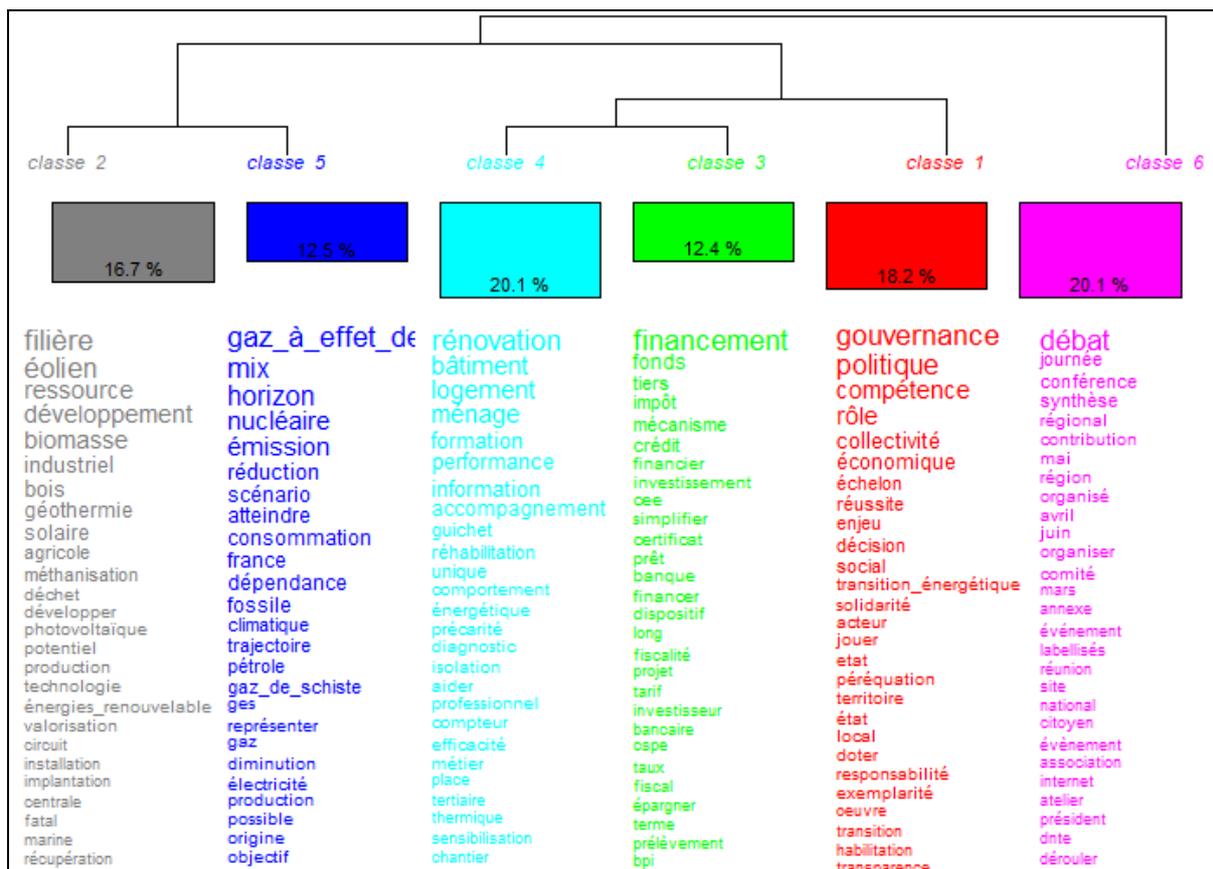


Figure 30 : Le dendrogramme présentant des résultats de la CDH sur le corpus des synthèses du DNTE

Selon le dendrogramme, nous pouvons interpréter six thèmes principaux présents dans les synthèses. La classe 1 correspond aux enjeux liés à la gouvernance (gouvernance, politique, compétence, rôle) ainsi que les acteurs responsables de la mise en œuvre de la transition énergétique (collectivité, État, local). La classe 2 est centrée sur le développement des nouvelles ressources énergétiques pour assurer la transition énergétique (filrière, éolien, ressource, développement, biomasse). La classe 3 se réfère au financement pour réaliser la transition énergétique (financement, fonds, impôt, crédit). La classe 4 indique les actions à effectuer (renovation, formation, information, accompagnement) ainsi que leurs domaines d'action (bâtiment, logement, ménage) dans la perspective de la transition énergétique. Dans la classe 5 se trouvent les engagements de la France afin de réussir la transition énergétique (gaz à effet de serre, horizon, nucléaire, émission) ainsi que les plans vers les objectifs visés (mix, scénario, atteindre). La classe 6 évoque le processus du DNTE reflété par les événements (débat, journée, conférence) ainsi que par leurs résultats (synthèse, régional, contribution).

Il convient de signaler la structure du dendrogramme. La classe 6 est la plus grande et constitue une branche alors que d'autres classes se regroupent dans une deuxième branche, laquelle est divisée en deux sous-branches. D'une part, la classe 1 forme une branche alors que la classe 3 et la classe 4, celle-ci a aussi la plus grande taille, forment une autre sous-branche. D'autre part, la classe 2 s'associe à la classe 5.

D'ailleurs, ces six classes correspondent au plan des synthèses. Autrement dit, la classe 6 se rapporte à la partie I des synthèses traitant le bilan du déroulement du DNTE. Quant aux autres classes, elles portent sur la partie II des synthèses, les propositions issues du DNTE selon les cinq questions. Le lien des « mondes lexicaux » est également reflété par le dendrogramme. D'un côté, le lien entre la classe 3 représente la question 4 (Quels coûts, quels bénéfices et quel financement de la transition énergétique ?) et la classe 4 montrant la question 1 (Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ?). L'association entre ces deux classes est encore unie avec la classe 1 portant sur la question 5 (Quelle gouvernance ? Quel rôle notamment pour l'État et les collectivités ?). D'un autre côté, la classe 2 laisse voir la question 3 (Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?) qui est en lien avec la classe 5 évoquant la question 2 (Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quels types de scénarii possibles aux horizons 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ?). Les relations entre les classes dont les mots les plus spécifiques sont affichés sur la projection factorielle de la CDH¹²⁰ sur le corpus comme l'illustre la figure suivante :

¹²⁰ Voir l'explication sur l'analyse factorielle de la CDH dans le chapitre 3.4.1.2, p. 152-153.

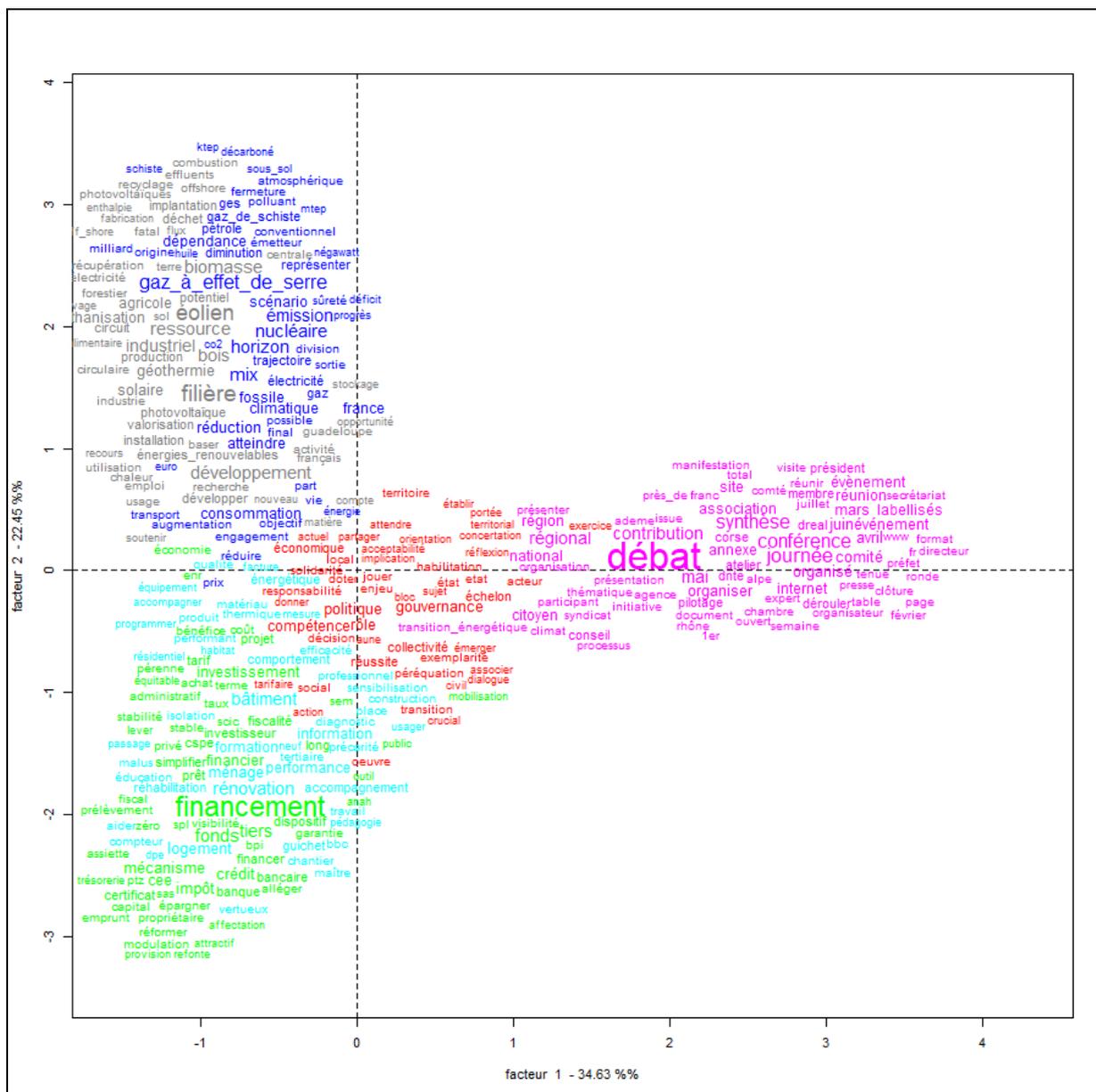


Figure 31 : La projection factorielle de la CDH sur le corpus des synthèses du DNTE

L'analyse factorielle sur le tableau croisant les classes et les mots présente les changements dans la perspective de la transition énergétique traduits dans les synthèses du DNTE. L'axe horizontal révèle la mise en œuvre de la transition énergétique en opposant les mots attestant les actions abstraites par les contributions du DNTE à droite (classe 1 : réunion, labellisés) vers les mots renvoyant aux actions concrètes, à gauche, sur le mode de production d'énergie (classe 2 : récupération, méthanisation) et sur le mode de financement (classe 4 : prélèvement, trésorerie). Quant à l'axe vertical, il dévoile deux niveaux de changements par la transition énergétique. En bas, se concentrent les mots concernant les transformations dans la

société par le biais des moyens de financement (classe 3 : réformer, capital) et l'accompagnement (classe 4 : aider, pédagogie). En haut, se trouvent les mots renvoyant aux mots liés aux changements de l'environnement (classe 5 : décarboné, atmosphérique). Les deux axes se croisent au point central regroupant les mots qui évoque la base centrale de tous les changements : l'engagement de tous (classe 1 : solidarité, implication).

L'interprétation proposée montre les relations des « mondes lexicaux » dans le corpus des synthèses du DNTE. Il convient ainsi d'approfondir notre recherche en étudiant les cooccurrences et les segments répétés dans le but de dégager les éléments phraséologiques des synthèses du DNTE.

5.4.2.2 L'analyse de similitude

L'analyse de similitude révèle les cooccurrences au niveau du segment de texte. Cette opération consiste à compter le nombre de segments dans lesquels une forme est associée à une autre. C'est-à-dire, le tableau en entrée est celui qui compte la présence/l'absence (Loubère et Ratinaud 2014). Cette analyse recourt aux concepts de la théorie des graphes utilisés en Analyse des Données Relationnelles (Analyse de réseaux). La présentation s'effectue ainsi par les formes graphiques de mots associés sous forme d'arbre. C'est-à-dire que les formes apparaissent aux sommets du graphe relié par les arêtes qui représentent les cooccurrences entre eux¹²¹. Il est à noter que la taille des mots correspond relativement à la fréquence dans le corpus et que l'épaisseur des liens ou arêtes se réfère proportionnellement au nombre de cooccurrence des mots. Jean-Jacques Salone (2013) confirme que l'algorithme de cette analyse repose sur des propriétés de connexité du corpus et tend à soutenir les liens de voisinage entre les formes.

Nous avons effectué l'analyse de similitude dans notre corpus de synthèses du DNTE. Les formes sélectionnées ont une fréquence égale et supérieure à 35, soit 540 formes¹²². Le résultat de l'analyse figure dans le graphique suivant :

¹²¹ Un indice de cooccurrence sur chaque arête est une option de visualisation. Il est interprété de cette façon : un indice de cooccurrence de valeur « 10 » entre deux formes dénote la co-présence de ces deux formes dans 10 segments de texte (Pélissier : 2017).

¹²² Le seuil est déterminé par la meilleure lisibilité.

Quant à la communauté lexicale de la forme « débat », elle se concentre sur les communautés lexicales relatifs au processus du DNTE. Cette forme s'attache aux formes telles que « transition_énergétique », « national » et « région ». Elle se rapporte à la forme « contribution », laquelle amène à une branchette portant sur la forme « proposition ». Cette communauté lexicale se réfère à la classe 6 de la classification CDH.

Pour la branche « énergétique », elle se compose de deux branchettes portant sur les formes « efficacité » et « mix », lesquelles renvoient respectivement à la question 1 et 2 du DNTE : « Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? » et « Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quel type de scénarii possibles à horizon 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ? » La forme centrale « énergétique » s'attache également à celle de « rénovation » et regroupe le lexique autour des changements en vue de la transition énergétique. Cette communauté lexicale rapproche notamment des classes 4 et 5 de la classification CDH puisque les formes de la classe 4 comme « bâtiment », « performance » et « précarité » ainsi que celle de la classe 5 telle que « France » sont identifiées.

D'ailleurs, quatre petites communautés lexicales se trouvent au contour du graphique. Les formes « guichet » - « unique » et « tarif » - « achat » exposent les nouveautés dans les dispositifs du soutien dans le cadre de la transition énergétique. Quant aux deux autres couples des formes « émission » - « gaz à effet de serre » et « changement » - « climatique », ils résident dans le domaine environnemental dans la mesure où le premier est un facteur important entraînant au dernier.

L'analyse de similitude visualise les réseaux des cooccurrences de deux unités linguistiques au niveau lexical et permet de mieux voir les thèmes propres au DNTE dans l'ensemble du corpus. Il est intéressant d'approfondir notre étude avec l'analyse des segments répétés par le logiciel Iramuteq pour dégager l'association des formes au niveau syntagmatique.

5.4.2.3 L'étude des segments répétés par les « profils des segments répétés »

Le logiciel Iramuteq propose l'analyse des segments répétés sous forme du calcul des « profils des segments répétés » propre à chaque classe. Ils se basent sur la Classification Descendante Hiérarchique (CDH) ou le critère « Chi 2 » qui montre la force du lien entre la

forme et la classe (Loubère et Ratinaud 2014). D’après l’analyse de notre corpus, les segments répétés peuvent ainsi être distingués en 6 classes.

Pour la classe 1, le segment répété le plus représentatif est « de la transition énergétique ¹²³ ». D’autres syntagmes nominaux comme « collectivités locales », « développement économique », « politiques publiques », « politique énergétique » ainsi que « mise en œuvre de la transition énergétique », « partage des responsabilités », sont également présentes comme l’illustre la figure suivante¹²⁴.

n...	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	105	236	44.49	106.23		de la transition_énergétique	< 0,0001
1	34	47	72.34	90.56		la gouvernance	< 0,0001
2	21	25	84.0	71.27		une gouvernance	< 0,0001
3	23	29	79.31	71.26		la réussite	< 0,0001
4	20	24	83.33	67.03		la solidarité	< 0,0001
5	176	558	31.54	63.5		la transition_énergétique	< 0,0001
6	18	21	85.71	63.04		réussite de	< 0,0001
7	34	59	57.63	60.06		entre les	< 0,0001
8	54	117	46.15	59.55		les collectivités	< 0,0001
9	66	159	41.51	56.07		en oeuvre	< 0,0001
10	29	48	60.42	56.07		collectivités locales	< 0,0001
11	40	78	51.28	55.76		des collectivités	< 0,0001
12	20	27	74.07	55.42		la politique	< 0,0001
13	15	17	88.24	54.93		la réussite de	< 0,0001
14	42	86	48.84	52.66		l etat	< 0,0001
15	15	18	83.33	50.27		réussite de la	< 0,0001
16	20	29	68.97	49.09		un rôle	< 0,0001
17	19	27	70.37	48.28		développement économique	< 0,0001
18	12	13	92.31	47.05		politiques publiques	< 0,0001
19	13	15	86.67	46.31		gouvernance de	< 0,0001
20	14	17	82.35	46.05		oeuvre de la	< 0,0001
21	42	92	45.65	45.14		mise en oeuvre	< 0,0001
22	18	26	69.23	44.47		politique énergétique	< 0,0001
23	15	20	75.0	42.43		la politique énergétique	< 0,0001
24	12	14	85.71	42.02		la réussite de la	< 0,0001
25	13	16	81.25	41.86		en oeuvre de la	< 0,0001
26	13	16	81.25	41.86		réussite de la transition_énergétique	< 0,0001

Figure 33 : Les profils des segments répétés de la classe 1 du corpus des synthèses du DNTE

D’ailleurs, il convient de souligner que cette classe contient la présence des segments répétés comme « quel rôle », « quelle gouvernance » liés à la question 5 du DNTE : « Quelle gouvernance ? Quel rôle notamment pour l’État et les collectivités ? ».

¹²³ Dans notre analyse, nous avons étiqueté le syntagme nominal « transition énergétique » comme une seule forme.

¹²⁴ Voici l’explication des titres de chaque colonne du tableau : « Num » renvoie au numéro de la ligne de la liste de classe ; « eff. s.t. » signifie l’effectif des segments de texte, le nombre de segments de textes (ST) de cette classe contenant au moins une fois la forme ; « eff. total » se réfère à l’effectif total des segments de textes, le nombre de ST dans tout le corpus classé contenant au moins une fois la forme ; « pourcentage » représente la valeur de « eff. s.t. » / « eff. Total » ; « Chi 2 » montre la force du lien entre la forme et la classe ; « Type » indique la catégorie grammaticale de la forme ; « Forme » évoque la forme ou lemme concerné ; « p » affiche le seuil de significativité associé au Chi 2 (Loubère et Ratinaud 2014 : 24).

Allons plus loin dans l'analyse des segments répétés autour de la forme « transition énergétique » dont nous avons repéré 48 variations des formes comme l'illustre le tableau suivant.

Tableau 3 : Le syntagme *transition énergétique* dans la liste des profils des segments répétés de la classe 1

num	eff. s.t.	eff. Total	pourcentage	chi 2	forme	p
0	105	236	44.49	106.23	de la <i>transition_énergétique</i>	< 0,0001
5	176	558	31.54	63.50	la <i>transition_énergétique</i>	< 0,0001
26	13	16	81.25	41.86	réussite de la <i>transition_énergétique</i>	< 0,0001
47	11	14	78.57	33.57	œuvre de la <i>transition_énergétique</i>	< 0,0001
49	10	12	83.33	33.51	la réussite de la <i>transition_énergétique</i>	< 0,0001
63	10	13	76.92	29.48	mise en œuvre de la <i>transition_énergétique</i>	< 0,0001
64	10	13	76.92	29.48	la mise en œuvre de la <i>transition_énergétique</i>	< 0,0001
65	10	13	76.92	29.48	œuvre de la <i>transition_énergétique</i>	< 0,0001
201	11	18	61.11	21.72	la <i>transition_énergétique</i> doit	< 0,0001
203	11	18	61.11	21.72	<i>transition_énergétique</i> doit	< 0,0001
238	4	4	100.00	17.65	pour la mise en œuvre de la <i>transition_énergétique</i>	< 0,0001
391	5	6	83.33	16.76	la <i>transition_énergétique</i> ne	< 0,0001
393	5	6	83.33	16.76	en faveur de la <i>transition_énergétique</i>	< 0,0001
403	5	6	83.33	16.76	<i>transition_énergétique</i> ne	< 0,0001
406	5	6	83.33	16.76	gouvernance de la <i>transition_énergétique</i>	< 0,0001
423	5	6	83.33	16.76	faveur de la <i>transition_énergétique</i>	< 0,0001
513	4	5	80.00	12.56	d'une <i>transition_énergétique</i>	0.00039
545	12	27	44.44	12.09	à la <i>transition_énergétique</i>	0.00050
579	5	8	62.5	10.29	<i>transition_énergétique</i> qui	0.00133
586	5	8	62.5	10.29	de la <i>transition_énergétique</i> en	0.00133
648	7	14	50.00	9.24	une <i>transition_énergétique</i>	0.00237

num	eff. s.t.	eff. Total	pourcentage	chi 2	forme	p
688	3	4	75.00	8.48	de réussite de la <i>transition_énergétique</i>	0.00358
696	3	4	75.00	8.48	<i>transition_énergétique</i> mais	0.00358
742	3	4	75.00	8.48	les objectifs de la <i>transition_énergétique</i>	0.00358
744	3	4	75.00	8.48	de la <i>transition_énergétique</i> par	0.00358
800	3	4	75.00	8.48	de la <i>transition_énergétique</i> qui	0.00358
812	5	9	55.56	8.21	<i>transition_énergétique</i> doit être	0.00415
827	5	9	55.56	8.21	la <i>transition_énergétique</i> doit être	0.00415
986	3	5	60.00	5.72	de la mise en œuvre de la <i>transition_énergétique</i>	0.01674
1003	3	5	60.0	5.72	<i>transition_énergétique</i> pour	0.01674
1072	3	5	60.0	5.72	la <i>transition_énergétique</i> pour	0.01674
1252	3	6	50.00	3.96	de la <i>transition_énergétique</i> sur	0.04663
1260	3	6	50.00	3.96	<i>transition_énergétique</i> sur	0.04663
1313	3	6	50.00	3.96	la <i>transition_énergétique</i> qui	0.04663
1331	3	6	50.00	3.96	la <i>transition_énergétique</i> sur	0.04663
1353	12	40	30.00	3.53	<i>transition_énergétique</i> et	NS (0.06037)
1433	11	38	28.95	2.77	la <i>transition_énergétique</i> et	NS (0.09625)
1568	2	4	50.00	2.64	projet de <i>transition_énergétique</i>	NS (0.10427)
1584	2	4	50.00	2.64	les enjeux de la <i>transition_énergétique</i>	NS (0.10427)
1608	2	4	50.00	2.64	<i>transition_énergétique</i> c	NS (0.10427)

num	eff. s.t.	eff. Total	pourcentage	chi 2	forme	p
1620	2	4	50.00	2.64	de la <i>transition_énergétique</i> les	NS (0.10427)
1664	2	4	50.00	2.64	<i>transition_énergétique</i> c'est	NS (0.10427)
1679	2	4	50.00	2.64	pour engager la <i>transition_énergétique</i>	NS (0.10427)
1686	2	4	50.00	2.64	de la <i>transition_énergétique</i> le	NS (0.10427)
1697	2	4	50.00	2.64	la <i>transition_énergétique</i> c'	NS (0.10427)
1775	2	4	50.00	2.64	le financement de la <i>transition_énergétique</i>	NS (0.10427)
1919	2	4	50.00	2.64	sujet de la <i>transition_énergétique</i>	NS (0.10427)
1924	2	4	50.00	2.64	la <i>transition_énergétique</i> c'est	NS (0.10427)

La longueur de ces 48 segments répétés varie entre deux formes (« la *transition_énergétique* », « *transition_énergétique* doit ») et huit formes (« pour la mise en œuvre de la *transition_énergétique* », « de la mise en œuvre de la *transition_énergétique* »). Nous pouvons interpréter de deux façons principales la façon dont le syntagme « *transition_énergétique* » se présente dans la classe 1 du corpus.

D'une part, la forme « la *transition_énergétique* » paraît le plus souvent dans le syntagme prépositionnel « de la *transition_énergétique* ». Celui-ci fonctionne comme complément du nom : « réussite de la *transition_énergétique* », « le financement de la *transition_énergétique* », « mise en œuvre de la *transition_énergétique* ». C'est la dernière forme qui constitue les syntagmes prépositionnels les plus longs : « pour/de la mise en œuvre de la *transition_énergétique* ». De plus, le syntagme prépositionnel « de la *transition_énergétique* » fait partie d'autres syntagmes nominaux : « les objectifs de la *transition_énergétique* », « sujet de la *transition_énergétique* », « les enjeux de la *transition_énergétique* ». Il constitue également la locution prépositionnelle comme « en faveur de la *transition_énergétique* ».

D'autre part, la forme « la *transition_énergétique* » est employée comme sujet de la proposition/phrased suivi du verbe « devoir », lequel est parfois suivi du verbe « être » : « la *transition_énergétique* doit (être) ». Nous trouvons aussi « la *transition_énergétique* » avec l'adverbe de négation « ne ». En outre, elle précède d'autres pronoms, lesquels ont une valeur anaphorique en reprenant un antécédent, comme « qui » et « ce » dans « la *transition_énergétique* qui / c'est ». Quant à la forme « *transition_énergétique* », elle devient le complément d'objet direct du verbe « engager » dans le syntagme prépositionnel « pour engager la *transition_énergétique* ».

Quant à la classe 2, le segment spécifique de la classe est « l'éolien », une représentation de nouvelles formes d'énergies. Nous trouvons la co-présence de termes concernant d'autres ressources d'énergie : « bois énergie », « la géothermie », « solaire thermique », « des déchets », « solaire photovoltaïque », « énergie marine », « la méthanisation », « éolien offshore ». De plus, des termes associés à la technologie sont fréquents : « la cogénération », « de combustion », « pompes à chaleur ». En outre, nous constatons la nominalisation, notamment le nom « développement ». Celui-ci forme une variété de syntagmes nominaux en spécifiant les noms de nouvelles formes énergies comme « développement de l'éolien / de la géothermie » ou bien en désignant le nom en général

comme dans les segments « développement des énergies renouvelables / de filières industriels » comme se présente la figure ci-dessous.

n...	eff. st.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	51	56	91.07	237.83		l'éolien	< 0,0001
1	58	79	73.42	196.56		la filière	< 0,0001
2	104	208	50.0	182.34		le développement	< 0,0001
3	45	57	78.95	170.34		bois énergie	< 0,0001
4	63	106	59.43	151.22		développement de	< 0,0001
5	32	38	84.21	133.27		la ressource	< 0,0001
6	31	38	81.58	123.21		la géothermie	< 0,0001
7	29	34	85.29	123.05		la biomasse	< 0,0001
8	25	31	80.65	97.67		solaire thermique	< 0,0001
9	20	22	90.91	93.01		de l'éolien	< 0,0001
10	62	136	45.59	90.36		de développement	< 0,0001
11	22	27	81.48	87.28		une filière	< 0,0001
12	22	28	78.57	82.66		les ressources	< 0,0001
13	66	156	42.31	82.07		développement des	< 0,0001
14	37	67	55.22	77.99		le développement de	< 0,0001
15	24	34	70.59	76.46		les filières	< 0,0001
16	24	35	68.57	73.02		des déchets	< 0,0001
17	16	18	88.89	72.05		un potentiel	< 0,0001
18	43	88	48.86	72.03		le développement des	< 0,0001
19	42	85	49.41	71.9		d'énergies renouvelables	< 0,0001
20	23	33	69.7	71.81		développement industriel	< 0,0001
21	25	38	65.79	71.13		de la filière	< 0,0001
22	24	36	66.67	69.77		recherche développement	< 0,0001
23	33	61	54.1	67.0		de nouvelles	< 0,0001
24	17	21	80.95	66.79		potentiel de	< 0,0001
25	17	21	80.95	66.79		du bois	< 0,0001
26	21	30	70.0	66.07		en matière d'énergies renouvelables	< 0,0001

Figure 34 : Les profils des segments répétés de la classe 2 du corpus des synthèses du DNTE

Il est à noter que les segments répétés comme « quelle stratégie de », « quels choix en matière d'énergies renouvelables et de » portant sur la question 3 du DNTE : « Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ? ». Leurs formes sont plus ou moins variées comme l'illustre la figure suivante.

Classification - syn_terr_dnte_fin_corpus_1									
CHD Profils AFC Profils des segments répétés									
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6				
n...	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p		
121	13	18	72.22	42.93		quels choix en matière d énergies_renouvelables et de			< 0,0001
122	13	18	72.22	42.93		de développement industriel et territorial			< 0,0001
123	13	18	72.22	42.93		de développement industriel et			< 0,0001
124	13	18	72.22	42.93		quels choix en matière d énergies_renouvelables et de nouvelles			< 0,0001
125	13	18	72.22	42.93		quels choix en matière d énergies_renouvelables et			< 0,0001
126	20	36	55.56	42.6		de chaleur			< 0,0001
127	8	8	100.0	42.5		une filiale industrielle			< 0,0001
128	8	8	100.0	42.5		l éolien et			< 0,0001
129	8	8	100.0	42.5		d une filiale industrielle			< 0,0001
130	8	8	100.0	42.5		éolien offshore			< 0,0001
131	22	42	52.38	42.08		des ressources			< 0,0001
132	12	16	75.0	42.01		et de nouvelles technologies de l énergie et			< 0,0001
133	12	16	75.0	42.01		de nouvelles technologies de l énergie et			< 0,0001
134	12	16	75.0	42.01		quelle stratégie de développement industriel et territorial			< 0,0001
135	12	16	75.0	42.01		quelle stratégie de développement industriel et			< 0,0001
136	12	16	75.0	42.01		technologies de l énergie et			< 0,0001
137	12	16	75.0	42.01		nouvelles technologies de l énergie et			< 0,0001
138	12	16	75.0	42.01		stratégie de développement industriel et territorial			< 0,0001
139	12	16	75.0	42.01		stratégie de développement industriel et			< 0,0001
140	11	14	78.57	41.33		nouvelles technologies de l énergie et quelle stratégie			< 0,0001
141	11	14	78.57	41.33		l énergie et quelle stratégie de développement industriel			< 0,0001
142	11	14	78.57	41.33		et de nouvelles technologies de l énergie et quelle			< 0,0001
143	11	14	78.57	41.33		énergie et quelle			< 0,0001
144	11	14	78.57	41.33		de nouvelles technologies de l énergie et quelle			< 0,0001
145	11	14	78.57	41.33		l énergie et quelle stratégie de développement industriel et			< 0,0001
146	11	14	78.57	41.33		l énergie et quelle stratégie de développement			< 0,0001
147	11	14	78.57	41.33		et quelle stratégie de développement industriel et territorial			< 0,0001

Figure 35 : Les profils des segments répétés liés à la question 3 du DNTE de la classe 2

Au sujet de la classe 3, elle rassemble le vocabulaire du domaine « de financement » comme le montre le segment le plus caractéristique de la classe. Il convient de souligner que le lexique de la liste renvoie, en particulier, à « financement de la transition énergétique » et « ingénierie financière », comme le confirme les deux segments repérés. Par exemple, nous trouvons divers modes de financement au niveau individuel comme « tiers financement », « tiers investissement », « crédit d'impôt », « prêt à taux zéro », « livret de développement durable » ainsi qu'au niveau public avec « financements publics » et qu'au niveau européens : « fonds européens ». Les mesures politiques sont également mentionnées : « certificats d'économie d'énergie », « fiscalité écologique », « fiscalité énergétique », « réforme fiscale ».

Classification - syn_terr_dnte_fin_corpus_1							
CHD Profils AFC Profils des segments répétés							
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6		
n...	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	49	73	67.12	206.95		de financement	< 0,0001
1	25	29	86.21	149.14		des financements	< 0,0001
2	21	22	95.45	143.15		tiers financement	< 0,0001
3	24	29	82.76	135.58		mécanismes de	< 0,0001
4	21	23	91.3	135.12		de tiers	< 0,0001
5	18	19	94.74	121.51		certificats d	< 0,0001
6	19	22	86.36	113.62		des mécanismes	< 0,0001
7	28	44	63.64	109.39		long terme	< 0,0001
8	15	15	100.0	108.54		d impôt	< 0,0001
9	16	17	94.12	107.09		à taux	< 0,0001
10	18	22	81.82	100.13		de soutien	< 0,0001
11	13	13	100.0	94.07		certificats d économie d	< 0,0001
12	13	13	100.0	94.07		crédit d	< 0,0001
13	13	13	100.0	94.07		certificats d économie d énergie	< 0,0001
14	13	13	100.0	94.07		certificats d économie	< 0,0001
15	14	15	93.33	92.69		prêt à	< 0,0001
16	12	12	100.0	86.83		crédit d impôt	< 0,0001
17	12	12	100.0	86.83		crédits d	< 0,0001
18	29	57	50.88	80.19		financement de	< 0,0001
19	11	11	100.0	79.59		d impôts	< 0,0001
20	25	45	55.56	79.52		financement de la	< 0,0001
21	14	17	82.35	78.56		de long	< 0,0001
22	14	17	82.35	78.56		de long terme	< 0,0001
23	12	13	92.31	78.31		prêt à taux	< 0,0001
24	14	18	77.78	72.69		dispositifs de	< 0,0001
25	22	39	56.41	71.66		économie d	< 0,0001
26	22	39	56.41	71.66		économie d énergie	< 0,0001

Figure 36 : Les profils des segments répétés de la classe 3 du corpus des synthèses du DNTE

De plus, les segments répétés relevant de la question 4 du DNTE (« Quels coûts, quels bénéfices et quel financement de la transition énergétique ? ») sont inclus dans cette classe : « quels coûts », « 4 quels coûts quels bénéfices », « quels coûts quels bénéfices et quels financements ».

Quant à la classe 4, elle est marquée par le segment « la rénovation ». Les expressions souvent retrouvées sont ainsi issues du vocabulaire concernant plus précisément le cadre de la rénovation concernant l'énergie comme « performance énergétique », « rénovation énergétique », « réhabilitation thermique ». Les segments tels que « des bâtiments », « des logements », « bâtiments tertiaires » spécifient les chantiers des travaux à réaliser. Le recours aux nouvelles technologies est précisé : « compteurs communicants », « compteurs intelligents ». Les termes portant sur l'administration comme « guichet unique », « des aides publiques » et la réglementation comme « réglementation thermique », « éco conditionnalité » sont également affichés dans la liste de la figure suivante.

Classification - syn_terr_dnte_fin_corpus_1						
CHD Profils AFC Profils des segments répétés						
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	
n...	eff. st.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme
0	75	127	59.06	121.22		la rénovation
1	58	87	66.67	118.52		des bâtiments
2	41	53	77.36	109.05		des logements
3	54	83	65.06	105.42		de rénovation
4	35	42	83.33	105.35		de performance
5	39	55	70.91	89.15		du bâtiment
6	110	253	43.48	87.36		en place
7	35	48	72.92	84.05		des ménages
8	34	47	72.34	80.52		les ménages
9	63	122	51.64	76.42		mettre en place
10	31	42	73.81	76.05		performance énergétique
11	31	42	73.81	76.05		la formation
12	50	88	56.82	74.63		précarité énergétique
13	23	27	85.19	71.73		de réhabilitation
14	38	61	62.3	68.25		rénovation énergétique
15	81	186	43.55	64.58		mettre en
16	23	29	79.31	63.79		de performance énergétique
17	18	20	90.0	61.27		un accompagnement
18	18	20	90.0	61.27		les logements
19	33	53	62.26	59.21		les plus
20	20	25	80.0	56.27		guichet unique
21	25	36	69.44	55.03		des professionnels
22	17	20	85.0	52.83		guichets uniques
23	18	22	81.82	52.56		une information
24	30	50	60.0	50.03		énergétique des
25	15	17	88.24	49.49		bonus malus
26	14	16	87.5	45.58		ménages en

Figure 37 : Les profils des segments répétés de la classe 4 du corpus des synthèses du DNTE

Il est à remarquer que le nom « précarité » est souvent répété. Il donne lieu à des syntagmes nominaux variés, par exemple « précarité énergétique », « situation de précarité énergétique », « ménages en situation de précarité (énergétique) ». En outre, les syntagmes nominaux centraux de la question 1 du DNTE (« Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? ») comme « la sobriété », « l'efficacité énergétique », « aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété » s'affichent dans cette liste.

À propos de la classe 5, elle est caractérisée par le syntagme prépositionnel « de gaz à effet de serre¹²⁵ ». Elle concentre la co-présence des termes montrant les objectifs et l'engagement de la France en vue de la transition énergétique comme « mix énergétique », « émission de gaz à effet de serre », « engagements climatiques ». Les enjeux importants associés à ce thème comme « dépendance énergétique », « consommation d'énergie », « mode de vie », « production d'électricité » ainsi que les sources énergétiques en question comme

¹²⁵ Dans notre analyse, nous avons étiqueté le syntagme nominal « gaz à effet de serre » comme une seule forme.

« énergies fossiles », « la part du nucléaire », « la centrale de fessenheim » se présentent dans la classe. Les profils des segments répétés de la classe 5 sont illustrés dans la figure suivante.

n...	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	46	54	85.19	226.15		de gaz_à_effet_de_serre	< 0,0001
1	47	57	82.46	220.75		émissions de	< 0,0001
2	72	119	60.5	212.6		mix énergétique	< 0,0001
3	56	86	65.12	185.63		le mix	< 0,0001
4	35	39	89.74	184.91		des émissions	< 0,0001
5	36	43	83.72	172.73		émissions de gaz_à_effet_de_serre	< 0,0001
6	48	75	64.0	154.87		le mix énergétique	< 0,0001
7	30	34	88.24	154.84		des émissions de	< 0,0001
8	47	76	61.84	143.67		la france	< 0,0001
9	32	42	76.19	134.2		à l horizon	< 0,0001
10	35	49	71.43	133.5		l horizon	< 0,0001
11	34	47	72.34	132.15		du nucléaire	< 0,0001
12	32	43	74.42	129.68		de la france	< 0,0001
13	53	100	53.0	125.57		la consommation	< 0,0001
14	37	56	66.07	125.41		de la consommation	< 0,0001
15	22	25	88.0	113.12		des émissions de gaz_à_effet_de_serre	< 0,0001
16	20	22	90.91	107.53		et 2050	< 0,0001
17	33	53	62.26	101.95		pour atteindre	< 0,0001
18	18	20	90.0	95.46		la dépendance	< 0,0001
19	18	20	90.0	95.46		horizon 2050	< 0,0001
20	17	19	89.47	89.43		horizon 2030	< 0,0001
21	17	19	89.47	89.43		2030 et 2050	< 0,0001
22	17	19	89.47	89.43		d origine	< 0,0001
23	18	21	85.71	89.24		2030 et	< 0,0001
24	23	32	71.88	88.53		atteindre le	< 0,0001
25	21	28	75.0	86.06		pour atteindre le	< 0,0001
26	20	26	76.92	85.04		atteindre le mix énergétique	< 0,0001

Figure 38 : Les profils des segments répétés de la classe 5 du corpus des synthèses du DNTE

Soulignons que la nominalisation liée aux changements est manifestée dans les segments répétés dans la liste. Par exemple, la forme « réduction » est souvent suivie de syntagmes prépositionnels : « des émissions de gaz à effet de serre », « des consommations énergétiques ». Il en va de même pour la forme « évolution » qui précède le syntagme nominal « des modes de vie » et s'étend jusqu'à « des modes de vie de production de consommation ».

Les segments associés à la question 2 du DNTE (« Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quel type de scénarii possibles à horizon 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ? ») sont inclus dans cette liste : « atteindre le mix énergétique », « dans le respect des engagements climatiques de la France » et « quelle trajectoire pour atteindre le mix ».

Quant à la classe 6, elle est marquée par la forme spécifique « du débat ». Elle concentre des segments concernant le processus du DNTE comme les dispositifs des débats : « le débat national sur la transition_énergétique », « journée citoyenne », « la conférence régionale », « journées de l'énergie », « le site national du débat » ainsi que les noms des

instances au niveau national : « comité de pilotage », « secrétariat général du débat » et au niveau régional : « conseil régional ». Elle expose également les résultats du DNTE : « la synthèse », « synthèse régionale », « synthèse du débat », « synthèse du débat territorialisé », « synthèse des débats » ou « bilan quantitatif » comme le montre la figure suivante.

n...	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	p
0	251	312	80.45	741.21	forme	< 0,0001
1	100	124	80.65	296.05	du débat	< 0,0001
2	94	121	77.69	261.6	sur la transition_énergétique	< 0,0001
3	71	77	92.21	259.81	des débats	< 0,0001
4	101	150	67.33	219.25	débat national	< 0,0001
5	72	88	81.82	218.17	ont été	< 0,0001
6	70	87	80.46	206.39	la journée	< 0,0001
7	133	242	54.96	194.57	journée citoyenne	< 0,0001
8	106	177	59.89	184.5	la région	< 0,0001
9	45	46	97.83	180.08	a été	< 0,0001
10	47	50	94.0	177.09	le site	< 0,0001
11	59	75	78.67	167.6	la conférence	< 0,0001
12	76	115	66.09	159.4	la journée citoyenne	< 0,0001
13	43	48	89.58	150.45	le débat	< 0,0001
14	47	58	81.03	140.17	la synthèse	< 0,0001
15	36	38	94.74	137.25	les contributions	< 0,0001
16	36	38	94.74	137.25	national sur la	< 0,0001
17	34	35	97.14	134.62	national sur	< 0,0001
18	35	37	94.59	133.13	du débat national	< 0,0001
19	35	37	94.59	133.13	débat national sur	< 0,0001
20	35	37	94.59	133.13	national sur la transition_énergétique	< 0,0001
21	35	37	94.59	133.13	débat national sur la	< 0,0001
22	35	37	94.59	133.13	conférence régionale	< 0,0001
23	44	54	81.48	132.4	débat national sur la transition_énergétique	< 0,0001
24	32	32	100.0	132.31	débat sur	< 0,0001
25	32	32	100.0	132.31	juin 2013	< 0,0001
26	51	69	73.91	130.41	sur le site	< 0,0001
					25 mai	< 0,0001

Figure 39 : Les profils des segments répétés de la classe 6 du corpus des synthèses du DNTE

D’après la liste, nous constatons les marques de la rédaction de la synthèse.

D’abord, les formes verbales sont marquées, dans cette classe d’une manière significative par deux formes du verbe « être » à la voix passive dans un temps du passé : « ont été » et « a été ». Nous trouvons également d’autres éléments associés à la voix passive : « (ont) été labellisés », « a été lancé », « ont été organisés en », « été créée », ou avec le complément d’agent : « organisé par », « mises en œuvre par », « portées par des ».

Les segments répétés révèlent aussi les formules qui indiquent la présence du locuteur par le biais de l’anaphore composé des déictiques suivis d’un nom renvoyant à la synthèse comme « ce document » et « cette synthèse ».

Enfin, les propositions issues de l’opération de la synthèse du DNTE se traduisent par les formes de consensus, plus ou moins long, comme le montre le segment « (très) majoritairement favorables », « la grande majorité des », « ateliers débats les participants étaient majoritairement favorables ».

Pour conclure, les profils des segments répétés effectués par le logiciel Iramuteq aident à mieux découvrir la phraséologie propre à chaque partie dans le corpus des synthèses du DNTE. La classe 1 est liée au lexique de l'action des collectivités et se réfère à la question 5 du DNTE. La classe 2 reflète les termes techniques basés sur les énergies renouvelables, les nouvelles technologies et le développement. Elle s'associe à la question 3 du DNTE. La classe 3 montre le vocabulaire relatif au financement de la transition énergétique et se rapporte à la question 4 du DNTE. La classe 4 dévoile les jargons professionnels concernant les travaux de rénovation en vue de la transition énergétique. La classe 5 fait apparaître les engagements de la France dans l'objectif de la transition énergétique et s'accorde à la question 2 du DNTE. La classe 6 expose le processus et la synthèse du DNTE. Elle signale la rédaction de la synthèse à travers les formes de la voix passive. Celle-ci, ainsi que la présence des formes de syntagmes nominaux et de nominalisation dans l'ensemble des classes, participent des stratégies de l'effacement énonciatif, le moyen linguistique spécifique du genre de la synthèse.

L'étude des profils des segments répétés confirme notre interprétation du dendrogramme et de l'AFC en ce qui concerne l'association entre les classes issues de l'analyse par la CDH et le plan de la synthèse. Elle nous permet de voir les unités phraséologiques dans les synthèses à travers les « mondes lexicaux » ou le lexique propre à chaque thème traité ainsi que le style d'écriture de la synthèse. Le phénomène de la phraséologie dans les synthèses se révèle à travers les « langues spécialisées » qui se réfèrent ainsi à « l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées » (Lerat 1995 : 21). Les vocabulaires spécialisés propres à chaque domaine lié à la transition énergétique présents dans les synthèses du DNTE reflètent des terminologies, lesquelles correspondent à « un ensemble d'expressions dénommant dans une langue naturelle des notions relevant d'un domaine de connaissances fortement thématized » (Lerat 1995 : 20).

En somme, nous avons étudié, dans ce chapitre, les caractéristiques textuelles des synthèses du DNTE sous quatre aspects. D'abord, elles attestent le « consensus », traduit par deux modes d'expression : l'injonction à l'infinitif et la quantification montrant l'adhésion des participants du débat vis-à-vis d'une proposition. Le consensus au sens strict est mis en relief grâce aux deux extrêmes de la polarité : la totalité ou le degré zéro. Quant au consensus au sens large, il est exposé par l'adhésion de la majorité présentée par l'attribution d'une

grande quantité. Ensuite, la cohérence des synthèses est assurée par l'organisation textuelle. Les anaphores conceptuelles reprennent les propos relatés et assurent la chaîne de référence. Les connecteurs sont utilisés pour présenter le texte et mettre en perspective des idées confrontées. Les synthèses s'appuient par ailleurs sur les caractéristiques énonciatives propre à son genre. Les formes de la représentation du discours autre dans les synthèses soutiennent le texte sur les plans du contenu, de l'organisation textuelle et de l'énonciation, notamment à travers le simulacre du débat. De plus, les synthèses sont présentées à travers différentes postures du locuteur citant assurant les rôles de rapporteur et de synthétiseur des propos pertinents pour le DNTE. Enfin, la phraséologie dans les synthèses analysée par le biais du logiciel Iramuteq montre que différentes parties du texte s'appuient sur un lexique spécifique lié à chacun des thèmes traités : le domaine de l'énergie, la rénovation énergétique, les engagements de la France en vue de la transition énergétique, le financement et l'action des collectivités. En outre, l'écriture dans les synthèses se caractérise par les formes passives et la nominalisation. Ce qui correspond à leur plan fixé au départ dans la circulaire d'organisation du DNTE : partie 1 portant sur le processus du débat en région et partie 2 sur les contenus du débat en région classés selon 5 questions.

CONCLUSION

Cette étude s'est proposé d'explorer le DNTE dans une perspective d'analyse du discours. Ce débat est examiné dans son intégralité, depuis son origine, en passant par son déroulement et ses différentes instances avant de terminer avec les résultats représentés sous la forme des synthèses.

Nous avons étudié ce débat en remontant d'abord à l'origine de la question de la transition énergétique afin de dégager les polémiques qui l'entourent. Il est évident, d'un point de vue historique, que la question n'est pas nouvelle. Elle est associée aux changements des systèmes d'énergie par rapport aux besoins de la société, aussi en relation avec l'évolution des connaissances et aux différentes façons de penser l'environnement et ses transformations. Toutefois, dans son actualité, elle se distingue en raison d'un contexte d'urgence environnementale et climatique. Devenue « objet de discours », elle nous révèle la spécificité du DNTE en tant que lieu d'échanges concentrant des points de vue divers et contrastés. En tant que forme d'expression, elle a pu être éclairée à l'aide de l'approche formulaire. Examinée d'après la notion de repérage en linguistique de l'énonciation (Culioli), l'expression peut être interprétée de deux façons, à la fois comme changement en matière énergétique et comme phase transitoire de l'énergie. Cette double interprétation a circulé dans l'espace public et contribue ainsi à déterminer des enjeux socio-politiques.

Le DNTE, vu dans son enjeu politique, relève de la consultation visant à recueillir les avis et positions des citoyens. Cette modalité de la participation n'engage pas le commanditaire à tenir compte de son issue. Même si l'énergie devient, à plusieurs reprises, le sujet des débats publics, cela ne se traduit pas concrètement car, selon Jean-Baptiste Fressoz (2014), les changements de politiques énergétiques dépendent de logiques du pouvoir, entre des choix politiques, militaires et idéologiques. Le DNTE lui-même a été défini dans ses formes et ses contenus. Plusieurs instances destinées aux acteurs institués ainsi qu'au grand

public permettaient de recueillir les avis avec l'objectif de proposer une synthèse, tenant lieu de propositions et de recommandations pour les réflexions du gouvernement sur le projet de loi de programmation sur la transition énergétique. C'est la raison pour laquelle ce débat de 2012 - 2013 a été considéré comme « pari démocratique » dont les citoyens occupent une place centrale.

L'étude de cas des débats territoriaux sur la transition énergétique en PACA nous a permis de mieux saisir le DNTE de l'intérieur. La mise en œuvre des débats a été examinée par le biais des dispositifs participatifs ainsi que par les circuits de communication des documents au niveau régional et national. Ces dispositifs ont été analysés selon deux aspects, communicationnel et démocratique. Le modèle du flux d'information de Rowe et Frewer (2005) nous a aidé à dégager les mécanismes de consultation publique de chaque dispositif, lequel varie en fonction du public visé : les maires, les professionnels et les citoyens. De plus, « le cube de la démocratie » de Fung (2006) a permis de révéler les mécanismes participatifs du design participatif du DNTE. La légitimité et le partage du pouvoir ont été mis en lumière comme valeurs démocratiques dans le processus de consultation propres du DNTE. Par ailleurs, nous avons vu que les textes mis en circulation au sein du débat ont joué un rôle particulièrement important. Le « Socle de connaissance », document d'information, représente ainsi le discours didactique marquant l'implication du lecteur dans le débat. Quant à la formulation des questions du DNTE, elle communique certaines idées en vue de la transition énergétique attendue et oriente le choix des réponses.

Enfin, l'aboutissement du DNTE, présenté sous forme de synthèse, a été analysé en tant qu'activité et genre avant d'être exploré dans sa dimension de texte. Nous avons voulu montrer que l'interdépendance entre ces deux formes de pensée que sont la lecture et l'écriture, dans le processus de synthèse, contribue à « faire progresser la recherche vers le concret, le partiel, le visible, en même temps que vers l'abstrait, le général, l'universel, l'invisible » (H. Ouellet 1990, cité dans Caron et Boulogne 1997 : 16). De plus, la synthèse en tant que produit documentaire a pu être analysé en tant que « macro genre », recouvrant d'autres écrits professionnels plus ou moins similaires, qui en partagent le nom commun, comme en témoignent les synthèses du DNTE. Celles-ci peuvent être classées à la fois en tant que synthèse administrative, qui aide à la prise de décision au sein de l'institution gouvernementale, et synthèse documentaire, qui diffuse l'information auprès du grand public.

Notre travail a aussi contribué à mettre en lumière les spécificités textuelles des synthèses propres aux débats territoriaux du DNTE, selon quatre aspects. Premièrement, ce type de texte affirme le « consensus » des propos émergés des débats par le biais de deux

modes d'expression : l'injonction à l'infinitif et la quantification. Le consensus *stricto sensu* se traduit par la quantité totale ou nulle des participants du débat soutenant une proposition. Pour ce qui est du consensus au sens large, il est montré par la majorité, laquelle est exprimée par une grande quantité. Deuxièmement, l'organisation textuelle des synthèses du DNTE reflète la cohérence à l'aide des marqueurs de relations de connexion et d'indexation. Le point de vue du locuteur-synthétiseur se révèle à travers le choix des mots fonctionnant comme anaphores conceptuelles. Quant aux connecteurs, ils contribuent à souligner les idées confrontées, en particulier des connecteurs énumératifs et argumentatifs. Troisièmement, l'aspect énonciatif des synthèses du DNTE expose les caractères spécifiques à leur genre, par les diverses sources convoquées. Les formes de la représentation du discours autre contribuent à l'argument du débat, à la cohérence du texte, à la confrontation des idées et à la fusion des sources énonciatives. En ce qui concerne l'effacement énonciatif, les postures du locuteur-synthétiseur varient en fonction des contextes dans l'objectif d'orienter le discours en faveur des propos retenus au cours du DNTE. Finalement, les synthèses du DNTE sont définies par les éléments phraséologiques, qui laissent voir les langues spécialisées propres aux principales thématiques traitées liées à des savoirs spécifiques : l'énergie, la rénovation énergétique, les engagements de la France pour la transition énergétique, le financement et l'action des collectivités.

Les résultats de cette recherche nous permettent de mieux comprendre les caractéristiques discursives propres du DNTE ainsi que les spécificités textuelles des synthèses des débats territoriaux. D'après notre étude, l'ensemble du DNTE reste à la fois formalisé et formaté depuis son origine jusqu'à son aboutissement. Les contributions au débat semblent reprendre le contenu prêt à l'emploi fourni dès l'étape d'information. Ce constat est confirmé par Jean-Baptiste Fressoz (2014), qui reprend le qualificatif de « coup de théâtre », puisque « les conclusions étaient pré-écrites et son seul objet était de valider les annonces dogmatiques de la Conférence environnementale de septembre 2012 ». Les paroles collectées par la consultation publique se rapprochent de ce qui a été déjà dit. Le DNTE s'éloigne alors d'un vrai débat, lequel devrait, selon Mouterde, Delahais et Pupier (2005), s'appuyer sur un échange véritable entre des citoyens et des acteurs publics.

Deux spécialistes de l'énergie s'accordent avec ces propos. Gérard Bouy (2013) affirme que ce débat est « sévèrement encadré depuis le début par des prérequis qui le vident de son contenu ». Par exemple, il insiste sur les mesures préconisées par le gouvernement, telles que la réduction de la part du nucléaire, l'interdiction de l'exploitation du gaz de schiste

et la limite des investissements dans les énergies renouvelables. Selon cet expert de l'énergie, le seul sujet consensuel réside dans l'économie d'énergie. Il regrette encore que « la masse d'information échangée dans ce débat aboutisse à un résultat aussi limité » (Bouy 2013). Pour Alain Grandjean, président du « groupe d'experts » du DNTE, il confirme que c'est particulièrement la politique qui prime lors du débat :

« Les acteurs sociaux veulent-ils vraiment échanger des arguments vérifiables, le signe caractéristique d'un débat fondé sur l'apport des sciences ? Il me paraît clair que non. Les organisations syndicales défendent les emplois de leurs mandants, les chefs d'entreprise leurs actionnaires, les ONG leurs positions préétablies... Les intérêts en jeu dominent ce débat, politique avant tout. » (Huet 2013)

C'est la raison pour laquelle Yann Fournis (2016 : 187) évoque trois thèmes qui mobilisent toute la société en transformation : « Transition, énergie, et démocratie. De la transition au chantier des transitions ». Relevons que cet auteur parle du « chantier des transitions » en soulignant l'aspect d'un changement radical prévu afin d'atteindre l'avenir soutenable :

« D'une certaine manière, il y a bien un chantier des transitions énergétiques, si l'on considère que tous ces processus de transition relèvent de la redéfinition des rapports entre société et énergie dans un projet collectif soutenable et souhaitable. L'on rejoint alors la notion de "contrat social" énergétique (Szarka, 2007, p. 13-14) ou de paradigme énergétique, qui regroupe toutes les dynamiques politiques et démocratiques autour des moyens énergétiques de production de la société. » (Fournis 2016 : 196)

Ainsi, pourrait-on dire que le titre des résultats finaux du DNTE transmis au gouvernement, « Synthèse des travaux du débat national sur la transition énergétique de la France », confirme le vague dénouement de ce grand événement national ? D'une part, l'expression « transition énergétique », considérée comme formule qui construit et concrétise les enjeux politiques et sociaux à un moment donné, crée ainsi « une apparence de consensus, une pensée de l'air du temps » (Machenaud 2017 : 61). D'autre part, le terme « synthèse » participe à l'effet politique par sa dimension de conciliation compte tenu de la modification de la désignation de ce document final :

« Présenté par la feuille de route du débat comme un texte de recommandations, le document s'avèrera en fait être une "simple" synthèse. Un changement de dénomination que le débat doit au MEDEF, le syndicat du patronat qui, quelques heures avant la fin du débat, le 18 juillet 2013, refusera d'acter le texte initial auquel il avait pourtant collaboré pendant des mois. Le compromis autour du terme de *synthèse* sera trouvé en dernier ressort pour éviter un échec du processus de consultation. » (Pouffary et Quefelec 2014 : 37)

De cette façon, la « synthèse des travaux » marque la fin du DNTE en présentant quinze « enjeux » majeurs au lieu des « recommandations » prévues par la charte du DNTE (Schneid 2013). Jean-Louis Borloo, homme politique engagé en faveur du Grenelle Environnement en 2007, exprime son regret de voir le travail de neuf mois du DNTE « accoucher d’une “synthèse” a minima » (*Ibid.*). Les conclusions de ce débat renvoient donc à « des généralités sans surprise et sans grande portée » et ne permettant pas à déterminer une politique énergétique durable (Dupin 2013 : 70).

Enfin, malgré les efforts de réaliser la synthèse pour conclure le DNTE, ce document ne marque pas l’approbation de toutes les parties prenantes. Les grands acteurs du débat comme la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME), la Fédération nationale des syndicats d’exploitants agricoles (FNSEA), le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) et l’Union professionnelle artisanale (UPA) ont signé un communiqué de presse dans le but de « rappeler que le document soumis au conseil national est une synthèse partielle et qu’il ne peut être considéré comme consensuel » (Baudet 2013). Il est clair que cette synthèse finale n’indique pas la fin du débat sur la transition énergétique. Même si elle sert d’acte de compromis, le débat doit continuer et le vrai changement de société reste à faire (Schneid 2013).

Dès lors l’ambiguïté et les polémiques produites par la synthèse du DNTE ne serait-elle pas un des enjeux (des hommes) politiques ? François Hollande, qui a initié ce débat, donne lui-même des réponses à cette question, dans un cadre plus général :

« La politique est, d’abord, un art de la synthèse. Elle consiste à rassembler autour d’une idée, d’un programme, dans un parti ou dans le pays, à construire une équipe pour mettre en œuvre un projet politique. Celui qui n’a pas compris cela ne peut agir dans la durée. Celui qui divise sans cesse, qui s’oppose toujours – on en connaît quelques-uns – ne gouverne jamais.

Mais la synthèse comprend aussi le devoir de rupture, comme une médaille à deux faces. Elle implique le respect des règles, la cohérence de l’action, l’acceptation des nécessités cruelles du gouvernement. Elle réunit ceux qui acceptent le contrat commun, elle exclut ceux qui y manquent. Synthèse et rupture sont l’avers et le revers de la même réalité : l’exercice du pouvoir dans une démocratie. » (Hollande 2018 : 305).

Notre travail de recherche a pu apporter des éclairages sur le DNTE, tant sur le plan de son déroulement que son résultat présenté en tant que synthèses : les règles du dispositif, les formats des échanges, les formulations des questions et des réponses attendues, la

représentation du discours autre dans une synthèse de consensus. Plusieurs façons de « formater » les paroles des acteurs du DNTE sont également révélées.

Il convient maintenant de préciser certaines limites de la méthode de travail que nous avons adoptée dans cette étude.

D'une part, par manque d'accès aux sources premières, le passage des paroles exprimées, notamment dans les dispositifs nationaux du débat, aux synthèses aurait pu être l'objet d'une étude particulière. Faute d'archivage du site internet national du DNTE, nous n'avons pas pu accéder aux sources des paroles citoyennes dans les forums afin d'examiner la représentation dans la synthèse des contributions individuelles. En ce qui concerne la Journée citoyenne suivant le protocole *World Wide Views*, à défaut d'avoir trace des échanges entre les citoyens participants, nous n'avons pu analyser ni les rôles des questionnaires durant le débat ni les avis envers les questions et les réponses préétablies.

D'autre part, l'analyse quantitative des éléments phraséologiques dans les synthèses du DNTE pourrait être approfondie. Par exemple, le calcul des segments répétés pourrait être effectué par d'autres logiciels textométriques comme le Trameur, Lexico, ou Hyperbase. Le premier logiciel permettrait d'examiner le profilage sémantique, thématique et l'interprétation des textes. Le deuxième aiderait à éclairer l'exploration du corpus d'étude textuelle. Le dernier permettrait d'extraire des phrases typiques et des segments répétés. De même, l'étude sur les unités phraséologiques pourrait encore être éclairée par la notion des « routines » discursives dans les écrits professionnels proposées par Émilie Née, Frédérique Sitri et Marie Veniard (2014). Une telle analyse servirait à repérer les « patrons » spécifiques au genre professionnel de la synthèse de textes.

Au final notre thèse nous conduit à poser des questionnements pour les recherches à venir.

Il serait intéressant, dans une étude ultérieure, de compléter notre étude par le biais d'autres approches en analyse du discours. Par exemple, l'approche interactionniste pourrait être mise en place afin de traiter les paroles collectées lors des débats citoyens. Elle éclairerait le mécanisme des échanges entre les participants ainsi que le rôle de l'animateur ou du facilitateur.

De plus, l'étude quantitative sur la formule « transition énergétique » pourrait être approfondie en soumettant notre corpus des synthèses du DNTE à d'autres logiciels lexicométrique et textométrique dans le but de traiter cette masse de données. Cette approche nous permettrait ainsi de mieux comprendre notre corpus à travers le cotexte de la formule

ainsi que le lexique associé. Au sujet de la participation citoyenne, les paroles exprimées tendent à être effacées. Il revient à se demander comment on pourrait davantage consulter les citoyens. Ce questionnement surgit notamment lorsqu'on voit la volonté de participer du citoyen se confronte aux contraintes imposées par l'organisation.

Bien que la formule « transition énergétique » reste toujours un sujet d'actualité, elle évolue au fil du temps. Son usage tend à reculer face à l'expression de « transition écologique ». Cette dernière thématique fait partie des quatre sujets principaux lors du Grand Débat National en 2019¹²⁶, initié par Emmanuel Macron, président de la République, afin de trouver des solutions face à la crise des gilets jaunes. Ce débat s'organise en basant sur des « réunions d'initiatives locales », des contributions en ligne, des stands de proximité ainsi que des conférences citoyennes régionales¹²⁷. Selon les mots du chef de l'État, ce genre de débat est initié pour la première fois puisqu'« [a]ucun président avant lui n'avait convoqué les citoyens en cours de mandat pour leur demander leur avis sur les politiques à suivre » (Morel 2019). Pour ce faire, le débat s'appuie sur « une initiative inédite » visant à aller au plus près des Français. De plus, le président propose 35 questions ouvertes dont les avis obtenus contribueront à « bâtir un nouveau contrat pour la Nation, de structurer l'action du Gouvernement et du Parlement, mais aussi les positions de la France au niveau européen et international » (*Ibid.*). Ce débat devra également, selon les termes du Premier ministre Édouard Philippe, « déboucher sur des traductions concrètes dans la vie quotidienne de nos compatriotes » (Mbembe 2019). Il est précisé, sur le site internet de ce grand débat, que toutes les contributions collectées seront prises en compte, analysées quantitativement et qualitativement afin de « nourrir une restitution placée sous le contrôle et la responsabilité de garants » et qu'elles « permettront de forger un nouveau pacte économique, social et environnemental et de structurer l'action du Gouvernement et du Parlement dans les prochains mois¹²⁸ ». Ce nouveau débat se distingue ainsi fortement de celui que nous avons étudié, même si les mêmes questions que celles qui ont orienté notre travail peuvent aussi se poser. Comment les discours sur la transition écologique circulent-ils dans le débat public ? Comment cette notion y est-elle interprétée ? Comment le débat s'organise-t-il ? Quels sont ses enjeux politiques ? Quelles sont les instances qui collectent les contributions des

¹²⁶ Les quatre thèmes du Grand Débat National concernent la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté et l'organisation de l'État et des services publics. URL : <https://granddebat.fr>

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*

participants ? Dans quelle mesure les citoyens sont-ils consultés ? Dans quelle mesure la participation citoyenne est-elle prise en compte dans la prise de décision du gouvernement ? Comment se présente le document qui synthétise les échanges lors du débat ? Comment les contributions individuelles y sont formulées ? Quelles sont les spécificités des synthèses du débat en tant que texte ? Les modèles d'analyse de notre recherche seraient alors mis à l'épreuve d'un autre dispositif, dans un autre contexte, sur d'autres textes, avec de nouveaux enjeux de société, fournissant à l'analyse du discours matière à analyse et à remise en jeu de ses concepts et méthodes, et sujet à réflexion quant à sa place dans l'approche des questions sociales et politiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, J.-M. (2011). *Les textes : types et prototypes*, 3^e édition. Paris : Colin.
- AFNOR (Éd.). (1987). *Vocabulaire de la documentation*, 2^e édition. Paris : Afnor.
- Alary-Grall, L. Pidaudier-Cabot, F. et Willot, D. (2003). Énergie : le grand débat. *Cahier industries* 85. 11-21.
- Alonso, B., Guiochon, C. et Quilvin, M. (2016). *Permaculture humaine : des clés pour vivre la transition*.
- Angenot, M. (1989). *1889, Un état du discours social* (Le Préambule). Montréal.
- Armengaud, F. (s. d.). SYNTHÈSE, philosophie. *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/synthese-philosophie/>, consulté le 17 août 2018.
- Armogathe, D. (2002). *La synthèse de documents*. Paris : Dunod.
- Arnstein, S. R. (1969). A Ladder Of Citizen Participation. *Journal of the American Institute of Planners* 35. 216-224. <https://doi.org/10.1080/01944366908977225>
- Audet, R. (2016). Discours autour de la transition écologique. *La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie*. Québec : Presses de l'Université Laval. 11-30.
- Austin, J. L. (2010[1962]). *Quand dire, c'est faire*, traduit par Lane, G. Paris : Seuil.
- Authier-Revuz, J. (1984). Hétérogénéité(s) énonciative(s). *Langages* 73. 98-111. <https://doi.org/10.3406/lgge.1984.1167>
- (2001). Le discours rapporté. Grands repères culturels pour une langue : le français. Paris : Hachette Éducation. 192-201.
- (2004). La représentation du discours autre : Un champ multiplement hétérogène. Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières. Paris : L'Harmattan. 35-53.
- Bally, C. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Librairie Ernest Leroux.

- Bally, F. (2015). Vers une transition énergétique citoyenne. *Rives méditerranéennes* [en ligne] 51. URL : <http://rives.revues.org/4940>, consulté le 22 novembre 2016.
- Barbault, R. (s. d.). Halte à la croissance ? (premier rapport du Club de Rome - 1972) *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/halte-a-la-croissance/>, consulté le 14 mai 2015.
- Barber, B. R. (1997). *Démocratie forte*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Barbet, D. (2010). *Grenelle : histoire politique d'un mot*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Beacco, J.-C. et Darot, M. (1980). *Décrire l'écrit*. Paris : Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation françaises à l'étranger (BELC).
- Beudet, C., Leblay, C. et Rey, V. (2016). L'écriture professionnelle. *Pratiques Linguistique, littérature, didactique* 171-172. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/3161>, consulté le 8 août 2018.
- Benoît, A. (2005). *Faire la synthèse d'une réunion, d'un dossier, d'un entretien*. Paris : Dunod.
- Bernié, J.-P. (2000). L'activité de synthèse de documents : une « compétence » ? Quel enjeu ? Quel sens donner alors à la notion de « compétence » ? *Didactique des langues romanes. Le développement de compétences chez l'apprenant*. Louvain-la-Neuve : De Boeck ; Duculot. 92-98.
- Berthier, N. (2016). *Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés*.
- Bevort, A. (2002). *Pour une démocratie participative*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*. Paris : Seuil.
- Blondiaux, L. et Cardon, D. (2006). Dispositifs participatifs. *Politix* 75. 3-9. <https://doi.org/10.3917/pox.075.0003>
- Bonduelle, A., Szuba, M. et Zuindeau, B. (2011). Facteur 4 : le chantier social et politique. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie* 2, 1. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8905>
- Botero, N. (2014). *Enjeux écologiques et imaginaires de la consommation. Analyse sémi-discursive de la presse écrite*, thèse de doctorat. Université Paris-Est.
- Bouillet, J. (2017). *Débat privé, enjeu public ? : comment les citoyens ordinaires construisent des opinions sur le problème de l'énergie*, thèse de doctorat. Université Grenoble Alpes.

- Boulanger, P.-M. (2015). Transition (Point de vue 2). Bourg, D. et Papaux, A. (dir.) *Dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : Presses universitaires de France. 1011-1015.
- Bourg, D. (2012). « Transition écologique », plutôt que développement durable : Entretien avec. *Vraiment durable* 1. 77-96. <https://doi.org/10.3917/vdur.001.0077>
- Bourg, D., Kaufmann, A. et Méda, D. (dir.) (2016). *L'âge de la transition : en route pour la reconversion écologique*. Paris : Les Petits Matins.
- Bouscaren, J., Chuquet, J. et Danon-Boileau, L. (1987). *Grammaire et textes anglais : guide pour l'analyse linguistique* Édition révisée. Paris : Ophrys.
- Bouvier, A. (2007). La dynamique des relations de confiance et d'autorité au sein de la démocratie dite « participative » et « délibérative » : Un exemple typique : le Débat Public « loi Barnier » en Provence-Côte d'Azur (1998). *Revue européenne des sciences sociales* XLV, 136. 181-230. <https://doi.org/10.4000/ress.97>
- Bouvier, Y. (2012). Les transitions énergétiques dans l'histoire, entre succession des techniques et sédimentation des enjeux. *Les défis énergétiques du XXI^e siècle : Transition, concurrence et efficacité au prisme des sciences humaines*. Bruxelles : P.I.E. Peter Lang. 23-36.
- Bouvier, Y. et Laborie, L. (2016). L'Europe comme civilisation matérielle en transition. *L'Europe en transitions : énergie, mobilité, communication : XVIII^e-XXI^e siècles*. Paris : Nouveau Monde éditions. 9-21.
- Boy, D., Brugidou, M., Halpern, C. et Lascoumes, P. (2012). *Le Grenelle de l'environnement : acteurs, discours, effets*. Paris : Armand Colin.
- Brassart, D.-G. (1993). Remarques sur un exercice de lecture-écriture : la note de synthèse ou synthèse de documents. *Pratiques* 79. 95-113. URL : <https://doi.org/10.3406/prati.1993.1697>
- Bringault, A. (2013). Qu'attendre de ce débat ? *La Baleine* 172. 11.
- Brugidou, M. (2011). Le Grenelle de l'environnement : corpus et dispositif d'écriture. *Corpus* [en ligne] 10. URL : <http://corpus.revues.org/2069>, consulté le 14 novembre 2017.
- (2012). Les discours du Grenelle : la mise en forme des énoncés du Grenelle. Grenelle de l'environnement. Acteurs, Discours, Effets. 141-200. Paris : Armand Colin.
- Brunel, S. (2012). *Le développement durable*. Paris : Presses universitaires de France.
- Caron, A. et Boulogne, A. (1997). *La synthèse : produit documentaire et méthode pédagogique*. Paris : ADBS Édition.

- Chantraine, O. (1992). Les écritures professionnelles ou la difficile synthèse de normes communicationnelles hétérogènes. *Études de communication* 13. 139-155. <https://doi.org/10.4000/edc.2781>
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- (2017). *Le débat public, entre controverse et polémique : enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Charolles, M. (1985). Text Connexity, Text Coherence and Text Interpretation Processings. Sözer, E. (dir.) *Text Connexity. Text Coherence. Aspects, Methods, Results*. Hamburg : Buske. 1-16.
- (2001). « De la phrase au discours : quelles relations ? » Rousseau, A. (dir.) *La sémantique des relations*. Université de Lille III. 237-260. <hal-01404546>
- (2006). De la cohérence à la cohésion du discours. *Cohérence et discours*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne. 25-38.
- (2011). Cohérence et cohésion du discours. *Dimensionen der Analyse Texten und Diskursivent - Dimensioni dell'analisi di testi e discorsi*. Lit Verlag. 153-173. <hal-00665838>
- Charles, L. (2015). Transitions énergétiques quelles dynamiques de changement ? (Penser la transition énergétique). *Transitions énergétiques : quelles dynamiques de changement ?* Paris : L'Harmattan.
- Chevalier, J. M., Cruciani, M. et Geoffron, P. (2013). *Transition énergétique : les vrais choix*. Paris : Odile Jacob.
- Cobast, E. (2014). *Les mots qui ont fait 2013*. Paris : Presses universitaires de France.
- Collet, P. (2013). Ouvrir un vrai débat énergétique. *La Baleine* 172. 9-11.
- Corroyer, G. (2013). Consensus/Dissensus. *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. Paris : GIS Démocratie et Participation. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/consensusdissensus>, consulté le 3 juillet 2015.
- Couzinet, V., Huvillier, P., Pomart, P.-D. et Velten, D. (1994). *Le dossier documentaire : conception, réalisation, valorisation*. Paris : ADBS Édition.
- Culioli, A. (1999). *Pour une linguistique de l'énonciation. T. 2 : Formalisation et opérations de repérage*. Paris : Ophrys.
- De Beaugrande, A. R. (1979). Text and sentence in discourse planning. Petöfi, J. S. (dir.) *Text vs sentence. Basic questions of text linguistics*. Hamburg : Buske.

- Deléage, J.-P. (s. d.). NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR L'ENVIRONNEMENT - (repères chronologiques). Encyclopædia Universalis [en ligne]. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/negociations-internationales-sur-l-environnement-reperes-chronologiques/>, consulté le 14 mai 2015.
- De Pietro, J.-F. D. et Matthey, M. (2000). Apprendre à écrire une « note de synthèse » Perspectives pour une didactiques de la rédaction technique. La rédaction technique. Actes du séminaire de Bruxelles des 25 et 25 novembre 1997. Bruxelles : Duculot. 151-168.
- Desnica, M. (2016). *Étude énonciative et discursive des énoncés anglais dans la presse féminine française*, thèse de doctorat. Université Paris-Est.
- Deshaies, M. (2015). Ambiguïtés et limites de la transition énergétique en Allemagne. *Vertigo* 14, 3. <https://doi.org/10.4000/vertigo.15515>
- Deyra, M. (2013). *L'essentiel de la note de synthèse*, 7^e édition. Paris : Gualino Lextenso.
- Doury, M., Lorenzo-Basson, M.-C. (2007). Un dispositif de démocratie participative vu à travers ce qui s'y dit : la conférence des citoyens sur les OGM (France, 1998). *Rapport d'activité du programme de recherche ACI La fixation contextuelle de la norme dans les institutions délibératives judiciaires et politiques. Approche praxologique de la délibération, de la négociation et du compromis dans différents contextes institutionnels méditerranéens (France, Italie, Espagne, Égypte, Syrie) (responsable : B. Dupret, Institut Français du Proche Orient, Damas, Syrie)*. URL : http://gspr.ehess.free.fr/ARTICLESMD/art_Doury_Lorenzo_ACINormativité.pdf, consulté le 20 décembre 2015.
- Dubois, B. (2017). L'apport des neurosciences cognitives pour l'enseignement. URL : <http://www.versunecoleinclusive.fr/wp-content/uploads/2017/11/Apport-des-neurosciences-cognitives.pdf>, consulté le 5 octobre 2018.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., et Mével, J.-P. (2007). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Dubois, M. J.-F. (2009). *La transition énergétique : vivre dans un monde fini*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Ducard, D. (2016). La formalisation dans la théorie des opérations énonciatives : formes, formules, schémas. *Dossiers d'HEL, SHES, 2016, Écriture(s) et représentations du langage et des langues* 9. 113-122. <<http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/hel/dossiers/numero9>>. <hal-01304863>

- Ducrot, O. (1969). Présupposés et sous-entendus. *Langue française* 4, 1. 30-43. <https://doi.org/10.3406/lfr.1969.5456>
- (1980). *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*, 2^e édition. Paris : Hermann.
- (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Duruisseau, K. (2014). L'émergence du concept de transition énergétique. Quels apports de la géographie ? *BSGLg* [en ligne], 63 (2014/2). URL : <http://popups.ulg.ac.be/0770-7576/?id=3932>, consulté le 29 décembre 2016.
- EDF. (2013). Dossier de presse : Le groupe EDF dans la transition énergétique. URL : <https://docplayer.fr/2247230-Le-groupe-edf-dans-la-transition-energetique.html>
- Évrard, A. (2016). Définir la transition énergétique, décrypter un « consensus ambigu ». Les cas de l'Allemagne et de la France. *La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Fayet, M. et Commeignes, J.-D. (2007). *Synthèse, mode d'emploi*. Paris : Dunod.
- (2015). *Rédiger des rapports efficaces*, 5^e édition. Paris : Dunod.
- Fiala, P., Ebel, M. (1983). Langages xénophobes et consensus national en Suisse (1960-1980) : discours institutionnels et langage quotidien ; la médiatisation des conflits. Université de Neuchâtel, Faculté des lettres.
- Fiala, P. (1987). Pour une approche discursive de la phraséologie - Remarques en vrac sur la locutionnalité et quelques points de vue qui s'y rapportent, sans doute. *Langage et société* 42, 1. 27-44. <https://doi.org/10.3406/lsoc.1987.2378>
- Ferrandis, Y. (2009). *La rédaction administrative en pratique*. Paris : Eyrolles.
- Flipo, F. (2014). *Le développement durable*, 3^e édition. Rosny : Bréal.
- Foucault, M. Entretien (1977), « Le jeu de Michel Foucault », publié dans *Dits et écrits III* Paris : Gallimard, 1994.
- Fournis, Y. (2016). Conclusion générale. Transition, énergie et démocratie. De la transition au chantier des transitions. *La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie*. 187-200. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Fressoz, J.-B. (2014). Pour une histoire désorientée de l'énergie. D. Thevenot (dir.) *JSE-2014 (04) Journées scientifiques de l'Environnement*. Créteil, France.

- Fung, A. (2006). Varieties of Participation in Complex Governance. *Public Administration Review* 66, s1. 66-75. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2006.00667.x>
- Gaboriaux, C. (2017). Citoyen. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. URL : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/citoyen/>, consulté le 12 décembre 2017.
- Gaudin, J.-P. (2013). *La démocratie participative*. Paris : Armand Colin.
- Genette, G. (1972). *Figures III*. Paris : Éditions du Seuil.
- Goujon, A. (2015). *Les démocraties : institutions, fonctionnement et défis*. Paris : Armand Colin.
- Gourgues, G. (2013). *Les politiques de démocratie participative*. Grenoble : PUG.
- Greenpeace. (2013). *Scénario de Transition Énergétique*. URL : <https://secured-static.greenpeace.org/france/PageFiles/300718/Scenario%20Transition%20Energetique%20Greenpeace%202013.pdf>, consulté le 30 juin 2017.
- Grevisse, M., Goosse, A. (2011). *Le bon usage : grammaire française : 75 ans*, 15^e édition. Bruxelles : [Paris] : De Boeck ; Duculot.
- Grice, H. P. (1979). Logique et conversation. *Communications* 30, 1. 57-72. <https://doi.org/10.3406/comm.1979.1446>
- Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Gap : Ophrys.
- Habermas, J. (2009 [1981]). *Théorie de l'agir communicationnel*, traduit par Ferry, J.-M. Paris : Fayard.
- Haddad, R. (2016). *Manuel d'écriture inclusive*. Paris : Mots-Clés.
- Haillet, P.-P. (2002). *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris : Ophrys.
- (2007). *Pour une linguistique des représentations discursives*. Bruxelles : De Boeck.
- Halliday, M. A. K. et Hasan, R. (1976). *Cohesion in English*. London : Longman.
- Hauet, J.-P. (2014). *Comprendre l'énergie pour une transition énergétique responsable*. Paris : L'Harmattan.
- Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. (2015). Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe. URL : http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh__guide_pratique_com_sans_stereo-_vf-_2015_11_05.pdf, consulté le 20 mars 2016.

- Hecht, G. (2014). *Le rayonnement de la France énergie nucléaire et identité nationale après la Seconde guerre mondiale*, traduit par Callon, G. Paris : Amsterdam.
- (2015). L'Empire nucléaire : Les silences des « Trente Glorieuses ». Pessis, C., Topçu, S. et Bonneuil, C. (dir.) *Une autre histoire des « Trente Glorieuses » : modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*. Paris : Éditions la Découverte. 159-178.
- Heuillard, T. (2013, Automne). L'Allemagne lancée dans l'audacieuse bataille de la transition énergétique. *We demain* 5. 102-115.
- Holmgren, D. (2014). *Permaculture principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable*, traduit par El Kaïm, A. Paris : Rue de l'échiquier.
- Hopkins, R. (2010). *Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Montréal : Écosociété.
- INTD-ER (Éd.) (2004). *Vocabulaire de la documentation*. Paris : ADBS.
- Jaglin, S. et Verdeil, É. (2013). Énergie et villes des pays émergents : des transitions en question. Introduction. *Flux*, 2013/3 (93-94). 7-18.
- Jaubert, A. (dir.) (2005). *Cohésion et cohérence : Études de linguistique textuelle*. Lyon : ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.127>
- Jeannot, G. (2013). Usager. *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. Paris : GIS Démocratie et Participation. URL : <http://www.participation-et-democratie.fr/es/dico/usager>, consulté le 19 avril 2018.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- (2006[1980]). *L' énonciation : de la subjectivité dans le langage*, 4^e édition. Paris : Armand Colin.
- Krieg-Planque, A. (2009). *La notion de formule en analyse du discours : cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- (2013). *Analyser les discours institutionnels*. Paris : Armand Colin.
- Labasse, B. (2006). *La communication écrite : une matière en quête de substance* (CECP). Lyon.
- Lachaux, J.-P. (2013). *Le cerveau attentif : contrôle, maîtrise et lâcher-prise*. Paris : Odile Jacob.
- « La gouvernance ». (1998). *Revue internationale des sciences sociales*. 155. Paris.
- Laville, B. (2014). *La Transition énergétique entre réforme et révolution*. Paris : Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS). URL : <http://www.connaissance>

- desenergies.org/la-transition-energetique-entre-reforme-et-revolution-140801, consulté le 13 décembre 2016.
- Le Bart, C. (2016). *Citoyenneté et démocratie*. Paris : La Documentation Française.
- Lechat, J. (1962). *Analyse et synthèse*. Paris : Presses universitaires de France.
- Le Robert. (2013). « Communiqué de presse : *Le Petit Robert édition 2014* ». URL : <http://www.alacroiseedesmots.com/fichier/Nouveaux%20Mots/ROBERT/dossier-de-presse-PetitRobert%202014.pdf>, consulté le 8 septembre 2015.
- Lerat, P. (1995). *Les langues spécialisées*. Paris : Presses universitaires de France.
- Lévy, M. (2000). *Grammaire du français : approche énonciative*. Gap : Ophrys.
- Loubère, L. et Ratinaud, P. (2014). Documentation IRaMuTeQ 0.6 alpha 3 version 0.1. URL : <http://www.iramuteq.org/documentation>, consulté le 16 mai 2017.
- Machenaud, H. (2017). *La France dans le noir : les méfaits de l'idéologie en politique énergétique*. Paris : Manitoba/Les Belles Lettres.
- Maillet, P. (2007). *Les écrits de synthèse : des outils méthodologiques pour rédiger comptes rendus, rapports, notes de synthèse*. Paris : Bertrand-Lacoste.
- Maingueneau, D. (2004). La situation d'énonciation, entre langue et discours. *Dix ans de S.D.U.* 197-210. Craiova : Editura Universitaria Craiova (Roumanie). URL : <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Scene-d-enonciation.pdf>, consulté le 11 septembre 2018.
- (2012). Que cherchent les analystes du discours ? *Argumentation et analyse du discours* 9. <https://doi.org/10.4000/aad.1354>
- (2015). *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Armand Colin.
- Malassingne, P. et Malassingne, F. (2013). *Rédiger une note de synthèse*. Paris : Eyrolles.
- Marpsat, M. (2010). La méthode Alceste. *Sociologie*, 1. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/312>, consulté le 3 mai 2018.
- Marti, C. (2016). Client. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. URL : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/client/>, consulté le 28 mai 2018.
- Martinet, A.-C. et Silem, A. (2009). *Lexique de gestion et de management*. Paris : Dunod.
- Matland, R. E. (1995). Synthesizing the Implementation Literature: The Ambiguity-Conflict Model of Policy Implementation. *Journal of Public Administration Research and Theory J-PART* 5, 2. 145-174.
- Matricon, J. (s. d.). Énergie - Vue d'ensemble. *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/energie-vue-d-ensemble/>, consulté le 18 mai 2015.

- Mattern, J. (2016). Le « pari de la transition » dans la sociologie française. L'exemple de Georges Friedmann. *Cahiers de recherche sociologique* 58. 15-35.
- Mendès France, P. (1962). *La république moderne*. Paris : Gallimard.
- Meney, L. et Jean, L. (1990). L'expression écrite par la synthèse des textes. *Québec français* 78. 58-62.
- Mercier, A. (2017). Débat public. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. URL : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/debat-public/>, consulté le 11 avril 2018.
- Meyer, B. (2007). *Les pratiques de communication : de l'enseignement supérieur à la vie professionnelle*, 2^e édition. Paris : Armand Colin.
- Moirand, S. (1992). La présence de l'autre comme manifestation discursive d'une intention de « didacticité ». *Cahiers de l'institut des langues et des sciences de langage, Université de Lausanne* 2. 173-193.
- (1993). *Situations d'écrit : compréhension, production en français langue étrangère*. Paris : Clé International.
- Monédiaire, G. (2013). Droit de l'environnement et participation. *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. Paris : GIS Démocratie et Participation. URL : <http://www.participation-et-democratie.fr/es/dico/droit-de-lenvironnement-et-participation>, consulté le 10 décembre 2015.
- Morel, M.-A. (1996). *La concession en français*. Gap : Ophrys.
- Morfaux, L.-M. et Prévost, R. (2004). *Résumé & synthèse de textes : méthode et exercices corrigés*. Paris : Armand Colin.
- Morris, C., Pehnt, M. (2012). *La transition énergétique. L'Energiewende allemande*. Berlin : Heinrich Böll Stiftung. URL : <http://www.energytransition.de>, consulté le 25 août 2015.
- Mouillaud, M. (1982). Grammaire et idéologie du titre de journal. *Mots*, 4, 1. 69-91. <https://doi.org/10.3406/mots.1982.1051>
- Mouterde, F., Delahais, T. et Pupier, D. (2005). *Guide du débat citoyen*. Paris : La Documentation française.
- Narjoux, C. (2018). *Le Greivisse de l'étudiant : Capes et agrégation lettres : grammaire graduelle du français*. Louvain-La-Neuve : De Boeck supérieur.
- Née, É., Sitri, F. et Veniard, M. (2014). Pour une approche des routines discursives dans les écrits professionnels. Présenté à CMLF, Berlin, Allemagne. URL : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801195>, 2014

- Née, É., Oger, C., Sitri, F. (2017). Le rapport : opérativité d'un genre hétérogène. *Mots. Les langages du politique* 114. 9-24.
- Nonnon, É. (1997). Enjeux, tensions, limites et leçons d'une écriture curriculaire : un référentiel de français pour la formation des professeurs d'école. *Repères* 16. 53-92.
- « Rapport Brundtland ». (1987). URL : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf, consulté le 15 mai 2017.
- Oger, C. (2013). Formes et périmètres de l'interdisciplinarité : l'exemple de l'analyse des discours institutionnels. *Cahiers de recherche sociologique*, (54), 17. <https://doi.org/10.7202/1025991ar>
- Paturaut, V., Mikolajczyk, F. (2004). Les écrits professionnels : entre genre prescrit et genre nouveau. Adam, J.-M., Grize, J.-B. et Bouacha, A. A. (dir.) *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, 163-173. Dijon : Éditions universitaires de Dijon.
- Paveau, M.-A. (2010). Interdiscours et intertexte. Généalogie scientifique d'une paire de faux jumeaux. In *Annales littéraires de l'université de Franche-Comté*. 93-105. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Pêcheux, M. (1990). *L'inquiétude du discours : textes choisis et présentés par D. Maldidier*. Paris : Édition des Cendres.
- Pélessier, D. (2017). *Initiation à la lexicométrie. Approche pédagogique à partir de l'étude d'un corpus avec le logiciel Iramuteq*. URL : https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/2671/files/2016/04/Initiation_lexico_Iramuteq_v4_novembre2016.pdf, consulté le 25 octobre 2018.
- Perez, J.-M. (2007). *Approche comparative de l'enseignement des synthèses à l'université : mise à jour d'un « point aveugle »*, thèse de doctorat. Université d'Aix-Marseille I - Université de Provence.
- (2008). Efficacité et iniquité de l'épreuve de synthèse dans les concours. Présenté à Efficacité et équité en éducation, Rennes. URL : https://esup.espe-bretagne.fr/efficacite_et_equite_en_education/programme/textes_atelier_10.pdf, consulté le 11 septembre 2018.
- Pierson, C. (1993). Les reprises lexicales dans la perspective de la synthèse de textes. *Pratiques*, 77, 58-82.
- Pissaloux, J.-L. (2011). La démocratie participative dans le domaine environnemental. *Revue française d'administration publique* 137-138. 123-137. <https://doi.org/10.3917/rfap.137.0123>

- Pitseys, J. (2010). Le concept de gouvernance. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 65. 207-228. <https://doi.org/10.3917/riej.065.0207>
- Plantin, C. (2016). *Dictionnaire de l'argumentation : une introduction aux études d'argumentation*. Lyon : ENS éditions.
- Poudat, C., Landragin, F. (2017). *Explorer des données textuelles : méthodes - pratiques - outils*. Paris : De Boeck supérieur.
- Pouffary, S. et Quefelec, S. (2014). La transition énergétique à la française. Du Grenelle de l'environnement au débat. *Medenergie, La revue méditerranéenne de l'énergie* 43. 33-41.
- Pourtois, H. (2013). Mini-publics et démocratie délibérative. *Politique et Sociétés* 32. 21-41. <https://doi.org/10.7202/1018719ar>
- Rabatel, A. (2004). L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques. *Langages* 156. 3-17. <https://doi.org/10.3406/lgge.2004.960>
- Rawls, J. (2009 [1971]). *Théorie de la justice*, traduit par Audard, C. Paris : Points.
- Rebeyrolle, J., Jacques, M.-P. et Péry-Woodley, M.-P. (2009). Titres et intertitres dans l'organisation du discours. *Journal of French Language Studies, Cambridge University Press* 19. 269-290. <hal-00547396>
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. (2014). *Grammaire méthodique du français*, 5^e édition. Paris : Presses Universitaire de France.
- Rinck, F., Sitri, F. (2012). Pour une formation linguistique aux écrits professionnels. *Pratiques* 153-154. 71-83. <https://doi.org/10.4000/pratiques.1937>
- Rojey, A. (2008). *Énergie & climat : réussir la transition énergétique*. Paris : Technip.
- Rolland-Lozachmeur, G. (2015). Les mots de la quantification dans le discours du patient atteint de cancer. Banks, D. et Université de Bretagne Occidentale (dir.) *La quantification dans le texte de spécialité*. Paris : L'Harmattan.
- Romi, R., Dubreuil, T., Rousseaux, S., Sancy, M. (2013). *Droit international et européen de l'environnement*. Paris : Montchrestien.
- Rosier, L. (2008). *Le discours rapporté en français*. Paris : Ophrys.
- Rowe, G., Frewer, L. J. (2005). A Typology of Public Engagement Mechanisms. *Science, Technology & Human Values* 30(2). 251-290. <https://doi.org/10.1177/0162243904271724>
- Ruedinger, A., Aykut, S. C. (2015). Les transitions énergétiques allemande et française. *Annuaire français de relations internationales* 16. 389-407. Paris : La Documentation française.

- Rui, S. (2013). Démocratie participative. *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. Paris : GIS Démocratie et Participation. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/democratie-participative>, consulté le 20 mars 2018.
- Safa, H. (2013). *Quelle transition énergétique?* Les Ulis : EDP sciences.
- Salem, A. (1987). *Pratique des segments répétés : essai de statistique textuelle*. Paris : Klincksieck.
- Salone, J.-J. (2013). Analyse textuelle avec IRaMuTeQ et interprétations référentielles des programmes officiels de mathématiques en quatrième. *Sciences-Croisés*. <hal-01671161>
- Scarwell, H.-J. et Leducq, D. (2015). Introduction générale. *Réussir la transition énergétique*. Villeneuve d’Acsq : Presses universitaires du Septentrion. 17-22.
- Schnedecker, C. (1993). Le dossier : intérêts didactiques. *Pratiques* 79. 7-26.
- Schneuwly, B., Dolz, J. (1997). Les genres scolaires. Des pratiques langagières aux objets d’enseignement. *Repères* 15. 27-40. <https://doi.org/10.3406/reper.1997.2209>
- Searle, J. R. (1982). *Sens et expression : études de théorie des actes de langage*, traduit par Proust, J. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Semal, L. (2008). Rob Hopkins, 2008, *The Transition Handbook. From Oil Dependency to Local Resilience*, Green books, 224p. *Développement durable et territoires* [en ligne]. URL : <http://developpementdurable.revues.org/7513>, consulté le 30 septembre 2016.
- Sitri, F. (2003). *L’objet du débat*. Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- (2006). La construction des objets de discours à la lumière de la thématization : les constituants thématiques multiples. *Linx* [en ligne], 115-129. URL : <http://journals.openedition.org/linx/396>, consulté le 8 février 2018.
- Slakta, D. (1975). L’ordre du texte. *Études de linguistique appliquée*, 19. 30-42.
- Touzard, H. (2006). Consultation, concertation, négociation : Une courte note théorique. *Négociations* 5. 67-74. <https://doi.org/10.3917/neg.005.0067>
- Trouvé, A. (2005). *Réussir le résumé et la synthèse de texte aux concours*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Varaschin, D. (2012). Introduction. *Les défis énergétiques du XXI^e siècle : Transition, concurrence et efficacité au prisme des sciences humaines*, 9-10. Bruxelles : P.I.E. Peter Lang.
- Vargas, É. (2017). Présentation. Vargas, É. (dir.) *Entre discours, langues et cultures : regards croisés sur le climat, l’environnement, l’énergie et l’écologie* 82. Louvain-la-Neuve : E.M.E. & Inter Communications. 7-11.

- Veniard, M. (2016). Manifestations discursives de l'identité professionnelle des éducateurs spécialisés. *Langage et société* 156. 77-96. <https://doi.org/10.3917/lis.156.0077>
- Veniard, M. et Sitri, F. (2017). Chapitre VI Problématiques d'analyse du discours et méthodes. *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des discours*. 163-202.
- Vion, R. (2001). « Effacement énonciatif » et stratégies discursives. De Mattia, M. et Joly, A. (dir.) *De la syntaxe à la narratologie énonciative*. Gap : Ophrys. 331-354.
- Wojcik, S. (2011). Prendre au sérieux la démocratie électronique. De quelques enjeux et controverses sur la participation politique en ligne. Forey, E. et Geslot, C. (dir.) *Internet, machines à voter et démocratie*. Paris : Harmattan.
- Zémor, P. (2003). *Pour un meilleur débat public*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Zittoun, P. (2013). Dispositif. *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. Paris : GIS Démocratie et Participation. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/dispositif>, consulté le 27 octobre 2016.

Articles de presse

- Baudet, M.-B. (2013, juillet 18). Le Medef refuse les conclusions du débat sur la transition énergétique. *Le Monde.fr*. URL : https://www.lemonde.fr/planete/article/2013/07/18/le-medef-refuse-les-conclusions-du-debat-sur-la-transition-energetique_3449282_3244.html, consulté le 11 novembre 2018.
- Dupin, L. (2013, juillet 18). Transition énergétique. Tout ce débat pour rien ! *L'Usine nouvelle*, 3340-3341, 70-71.
- Dusseaulx, A.-C. (2013, février 19). Transition énergétique : « L'État ne met pas les moyens nécessaires ». URL : <http://www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Transition-energetique-L-Etat-ne-met-pas-les-moyens-necessaires-interview-de-Jean-Francois-Julliard-de-Greenpeace-592375>, consulté le 18 juillet 2017.
- Fressoz, J.-B. (2018, octobre 24). « Transition énergétique » : le grand malentendu. *Cahier du « Monde »*. scq1.
- Héraud, B. (2013, juillet 19). Débat sur la transition énergétique : un feuilleton à rebondissements [actualité de l'économie responsable]. URL : <https://www.novethic.fr/actualite/energie/transition-energetique/isr-rse/debat-sur-la-transition-energetique-un-feuilleton-a-rebondissements-141101.html>, consulté le 11 novembre 2018.
- Huet, S. (2013, juillet 3). Transition énergétique, les sciences oubliées ? URL : [http://sciences.blogs.liberation.fr/2013/07/03/transition-energetique-les-sciences-oubliees-/,](http://sciences.blogs.liberation.fr/2013/07/03/transition-energetique-les-sciences-oubliees-/) consulté le 10 novembre 2018.
- Jaglin, M. (2014, août 26). « Le mot transition est un terme imprécis et insuffisant ». URL : http://www.liberation.fr/france/2014/08/26/le-mot-transition-est-un-terme-imprecis-et-insuffisant_1087459, consulté le 27 décembre 2016.
- Laramée de Tannenbergh, V. (2012, novembre 13). Un débat, pourquoi faire ? URL : <http://www.journaldelenvironnement.net/article/un-debat-pourquoi-faire,31645>, consulté le 18 juillet 2017
- Marion, F. (2016, décembre 8). Comment mettre en œuvre la transition écologique ? Les candidats répondent [Magazine d'actualité]. URL : <http://up-magazine.info/index.php/actualites/evenements/6321-comment-mettre-en-oeuvre-la-transition-ecologique-les-candidats-repondent>, consulté le 20 décembre 2016.

- Mbembe, L. (2019, janvier 14). Grand débat national, mode d'emploi : organisation, participation, thèmes. *La Tribune*. URL : <https://www.latribune.fr/economie/france/organisation-participation-themes-grand-debat-le-mode-d-emploi-803777.html>, consulté le 15 janvier 2019.
- Morel, L. (2019, janvier 16). La participation, enjeu du grand débat national. *Le Monde*, 26.
- Percebois, J. (2013, juillet 15). Que penser du débat sur la transition énergétique ? URL : <https://www.connaissancedesenergies.org/une-page-pour-decider/que-penser-du-debat-sur-la-transition-energetique-0>, consulté le 20 avril 2015.
- Pourquery, D. (2014, mai 30). Le mot de l'année : transition. *M le magazine du Monde*. URL : http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2014/05/30/le-mot-de-l-annee-transition_4428073_4497186.html, consulté le 30 juin 2014.
- Robert, A.-C. (2016, octobre 1). De l'art d'ignorer le peuple. URL : <https://www.monde-diplomatique.fr/2016/10/ROBERT/56457>, consulté le 27 mai 2018.
- Schaub, C. (2013, avril 1). Transition énergétique : l'heureux mix. URL : http://www.liberation.fr/futurs/2013/04/01/transition-energetique-l-heureux-mix_892860, consulté 30 avril 2017
- Schmit, L., Hecht, G. (2015, janvier). Le rayonnement de la France. *Forum* 347. 36-38.
- Schneid, O. (2013, juillet 19). Fin du Débat national sur la transition énergétique : tout ça pour ça ? *La Gazette des communes*. URL : <https://www.lagazettedescommunes.com/180307/fin-du-debat-national-sur-la-transition-energetique-tout-ca-pour-ca/>, consulté le 10 novembre 2018.
- « SONDAGE : Quatre Français sur cinq n'ont pas entendu parler du débat sur l'énergie ». (2013, janvier 17). *La Croix*, 7.
- Tran Thiet, J.-P. (2012, septembre 14). Pour une politique énergétique soutenable. *Le Monde.fr*. URL : http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/09/14/pour-une-politique-energetique-soutenable_1760553_3232.html

Textes officiels

- Ayrault, J.-M. (2012, septembre 15). Discours de Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, en clôture de la Conférence environnementale. URL : http://archives.gouvernement.fr/ayrault/sites/default/files/interventions/09.15_-_discours_du_premier_ministre_jean-marc_ayrault_prononce_en_cloture_de_la_conference_environnementale.pdf, consulté le 17 mai 2017.
- (2013a, janvier 3). Pour un nouveau modèle français. *Le Monde.fr*. URL : http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/01/03/pour-un-nouveau-modele-francais_1812151_3232.html, consulté le 27 juin 2017.
- (2013b, janvier 23). Lettre de cadrage pour la transition écologique pour l'année 2013. URL : http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/archives/13-01-23-Lettre_de_cadrage_N.-Bricq-transition_ecologique_Gouvernement.pdf, consulté le 28 novembre 2015.
- (2013c, septembre 21). Discours de clôture de Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, Conférence environnementale, au Palais d'Iéna. URL : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/discours_de_cloture_de_jean-marc_ayrault_premier_ministre_a_la_conference_environnementale_au_palais_diena.pdf, consulté le 26 septembre 2014.
- Hollande, F. (2011, novembre 28). Réussir la transition énergétique. *Le Monde.fr*. URL : http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/11/28/reussir-la-transition-energetique-par-francois-hollande_1609899_3232.html, consulté le 22 juin 2017.
- (2012a, janvier 30). Mes 60 engagements pour la France. URL : download.parti-socialiste.fr/projet_presidentiel_2012_francois_hollande.pdf, consulté le 30 septembre 2015.
- (2012b, mai 15). Le texte du discours d'investiture de François Hollande. URL : https://www.lesechos.fr/15/05/2012/lesechos.fr/0202063387555_le-texte-du-discours-d-investiture-de-francois-hollande.htm, consulté le 5 mai 2017.
- (2012c, septembre 14). Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les défis et priorités de la France en matière environnementale. URL : <http://discours.vie-publique.fr/notices/127001625.html>, consulté le 1 octobre 2015.
- (2018). *Les leçons du pouvoir*. Paris : Stock.

- Ministère de l'écologie, du développement durable, et de l'énergie. (2013, juillet 18). Communiqué de presse : Débat national sur la transition énergétique. URL : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2013-07-18_-_Debat_national_sur_la_transition_energetique.pdf, consulté le 12 avril 2014.
- Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. (2003, mars). « Énergies, développement durable, environnement, qualité de vie. Comprendre pour choisir. » URL : http://www.vie-publique.fr/documents-vp/brochure_debat.pdf, consulté le 20 juin 2016.
- Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. (2015, août 13). Communiqué de Mme Ségolène Royal : La loi de Transition énergétique franchit avec succès une nouvelle étape. URL : <https://www.vitogaz.com/sites/default/files/communique-royal-transition-energetique.pdf>, consulté le 26 septembre 2015.
- (2016). La loi de transition énergétique pour la croissance verte en actions. Territoires - Citoyens - Entreprises. URL : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/La%20loi%20de%20transition%20énergétique%20pour%20la%20croissance%20ouverte%20en%20actions%20%28%2032%20pages%20-%20juillet%202016%20-%20Versions%20française%20.pdf>, consulté le 14 juin 2016.

Dictionnaires de langue (papier et numériques)

- Larousse : Dictionnaires de français [en ligne]. URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/français>
- Larousse. (2015). *Le Grand Larousse illustré 2016*. Paris : Larousse.
- Larousse. (2016). *Larousse de poche plus 2017*. Paris : Larousse.
- Rey, A. (2016a). *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. I. Paris : Le Robert.
- Rey, A. (2016b). *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. II. Paris : Le Robert.
- Robert, P., Rey-Debove, J., et Rey, A. (dir.) (2013). *Le Petit Robert 2014 : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Robert, P., Rey-Debove, J., et Rey, A. (dir.) (2016). *Le Petit Robert 2017 : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Terminologie interactive pour l'Europe (IATE)*. URL : <http://iate.europa.eu>
- Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi)*. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/>

Sitographie

- Assises Européennes de la Transition Énergétique. (s.d.). « L'histoire des éditions : Assises Européennes de la Transition Énergétique », URL : <https://www.assises-energie.net/lesassises/histoire/>, consulté le 16 septembre 2017.
- Bouy, G. (2013, juillet). Que penser du débat sur la transition énergétique ? URL : <http://www.connaissancedesenergies.org/une-page-pour-decider/que-penser-du-debat-sur-la-transition-energetique>, consulté le 9 novembre 2018.
- DataFrance. (2015, novembre 6). Carte interactive des initiatives pour la transition énergétique. URL : <https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/carte-interactive-des-initiatives-pour-la-transition-energetique/>, consulté le 31 janvier 2017.
- Fourniau, J.-M. (2010, janvier 30). Des questionnements sur les effets de la participation du public à la modélisation de sa portée [Billet de blog]. URL : <http://concertation.hypotheses.org/8>, consulté le 3 septembre 2016.
- « Grenelle Environnement ». (s.d.). URL : <https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/grenelle-environnement>
- « Historique de la convention », (2014, le 11 août). URL : <https://www.toutsurlenvironnement.fr/Aarhus/La%20convention/historique-de-la-convention>, consulté le 23 mars 2018.
- Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (s. d.). URL : https://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml, consulté le 20 mai 2015.
- « Missions des Régions de France ». (s.d.). URL : <http://regions-france.org/missions/>, consulté le 20 juin 2016.
- Ourghanlian, C. (2006). « La métacognition ». URL : <http://dcalin.fr/cerpe/cerpe31.html>, consulté le 5 octobre 2018.
- « Qu'est-ce qu'une circulaire? » (2018, juin 30). URL : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/administration/action/voies-moyens-action/qu-est-ce-qu-circulaire.html>, consulté le 7 septembre 2018.
- « Services déconcentrés du ministère ». (s.d.). URL : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/services-deconcentres-du-ministere>, consulté le 9 avril 2017.
- « The World Wide Views method ». (s.d.). URL : <http://wwviews.org/the-world-wide-views-method/>, consulté le 26 mai 2016.

Autres sites Internet

ADEME. URL : <http://www.ademe.fr/>

Association 4D. URL : <https://www.association4d.org>

Agence MARS. Conseil en communication. URL : <http://www.agencemars.com>

Europresse, URL : <http://nouveau.europresse.com>

Explicit. Expertise énergies climats. URL : <https://explicit.fr>

Commission nationale du débat public. URL : <https://www.debatpublic.fr/>

Grand débat national. URL : <https://granddebat.fr>

Légifrance. URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/>

Négawatt. URL : <https://negawatt.org/>

Repowermap. Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique près de chez vous. URL : www.repowermap.org

Vie publique. URL : <http://www.vie-publique.fr/>

Corpus de presse généraliste

À quand la transition énergétique ? (2011, 8 avril). *Libération*, 24.

Hydrates de méthane : course technique pour la prochaine révolution énergétique. (2013, 29 janvier). *Le Monde*, 10.

L'Allemagne a amorcé son virage énergétique. (2015, 9 novembre). *Le Monde*, SPA5.

La transition énergétique est un acte militant. (2015, 10 décembre). *Le Monde*. Orchestrer la transition énergétique. (2014, 4 avril). *Le Figaro*, 4.

La transition énergétique est un enjeu de société. (2012, 23 janvier). *L'Humanité*.

La transition énergétique, une lubie ? (2013, 31 août). *Le nouveau Marianne*, 53.

Les autres pistes ? La transition énergétique. (2012, 6 mars). *La Croix*, 3.

Les paradoxes du virage énergétique allemand. (2013, 29 novembre). *La Croix*, 14.

Le tournant énergétique allemand : quels enseignements pour la France ? (2015, 27 février). Acteurs Publics (site web).

Le tournant énergétique en Allemagne. (2015, 12 juin). *Le Figaro*, 14.

Loin d'un après-pétrole, une transition douce » (2011, 22 novembre). *Libération*, 24.

Merkel veut sauver sa révolution énergétique. (2012, 1 juin). *Le Figaro*, 8.

Pétrole, gaz : la révolution énergétique américaine. (2013, 4 janvier). *Le Figaro*, 15.

Soigner la transition. (2012, 17 mai). *Libération*.

Transition énergétique : ce qui change pour vous. (2015, 22 juillet). *Aujourd'hui en France*, 9.

Transition énergétique : comment gaspiller 20 à 30 milliards d'euros par an. (2013, 22 février). *Le Figaro*, 14.

Transition énergétique : GDF Suez se réorganise. (2015, 3 avril). *Le Monde*, SCQ 4.

Transition énergétique : grandes ambitions et doutes sur le financement. (2014, 1 octobre). *Le Monde*, 8.

Transition énergétique : la loi voulue par les ONG (2014, 27 février). *Libération*, 19.

Transition énergétique : le CESE divisé sur le repli du nucléaire. (2014, 9 juillet). *Le Figaro*, 21.

Transition énergétique : le clair-obscur de l'Académie. (2013, 16 janvier). *Le Monde*, 9.

Transition énergétique : le débat passe la seconde. (2013, 25 avril). *L'Humanité*.

Transition énergétique : le forum de l'Humanité. (2013, 14 octobre). *L'Humanité*.

Transition énergétique : le gouvernement se résigne à une loi *a minima*. (2014, 18 juin). *Le Figaro*, 25.

Transition énergétique : le report c'est demain ? (2014, 27 mai). *L'Humanité*.

Transition énergétique : l'heure des choix a sonné pour le gouvernement. (2013, 17 juillet). *Le Figaro*.

Transition énergétique : « Ni EDF, ni ses clients ne seront taxés ». (2013, 23 septembre). *Le Figaro*, 27.

Transition énergétique : Royal contrainte de revoir ses ambitions à la baisse. (2014, 18 juin). *Le Figaro*, 1.

Transition énergétique : Ségolène Royal assure que la loi sera votée en 2014. (2014, 10 juin). *Le Monde*, 7.

Transition énergétique : un bon départ. (2014, 20 juin). *Le Monde*, 1.

Transition écologique : un cap et du flou. (2012, 17 septembre). *L'Humanité*.

Transition énergétique : une dernière touche verte. (2014, 1 octobre). *Libération*, 16.

Transition énergétique : un texte à hauts risques. (2014, 9 juin). *Le Monde*, 6.

Une autre transition. (2014, 18 juin). *Le Figaro*, 16.

Virage énergétique au Japon. (2011, 27 octobre). *Valeurs actuelles*, 3909. 58.

Vous avez dit « transition écologique » ? (2013, 3 octobre). *La Croix*.

Corpus d'entretiens

Céron, P. (2016, avril 28). Entretien : Le Débat National sur la Transition Énergétique en Ile-de-France.

Godineau, L. (2016, mai 13). Entretien : Le Débat National sur la Transition Énergétique en Ile-de-France.

Lami, P. (2015, avril 14). Entretien : L'élaboration de la synthèse régionale du DNTE en PACA.

Lyant, V. (2014, mars 4). Entretien 1 : Le Débat National sur la Transition Énergétique en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013.

Lyant, V. (2015, mai 21). Entretien 2 : Le Débat National sur la Transition Énergétique en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013.

Audiovisuel

Conférence régionale de clôture du débat national sur la transition énergétique en Provence-Alpes-Côte d'Azur. (2013). [Mp4]. Marseille. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=zmu557jA7G0>

Youtube, URL : <https://www.youtube.com>

Illustration

Tom Tirabosco. (2010, juin, juillet, août). « La transition » *La Revue durable* 38. Dossier : énergie : les territoires sur la voie de la transition. 18.

ANNEXES

Annexe 1. Liste des documents officiels concernant le Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE)

1. Organisation :

1.1 Circulaire du 30 janvier 2013 sur l'organisation du débat national sur la transition énergétique

Annexes

Annexe I : Feuille de route pour la transition énergétique

Annexe II : Composition du Conseil national du débat sur la transition énergétique

Annexe III : Composition du comité de pilotage COPIL

Annexe IV : Charte du débat national

Annexe V : Secrétariat général du débat sur la transition énergétique

Annexe VI : Composition du comité de liaison du débat décentralisé

Annexe VII : Guide méthodologique du débat territorial sur la transition énergétique

1.2. Dossier du débat : « Socle de connaissance » (92 p., février 2013) : l'état des lieux, les engagements, les enjeux, le débat

1.3 Dossier du débat : « Les cahiers d'acteurs » (221 p., avril 2013)

2. Contributions publiques et citoyennes au débat

2.1 Synthèse des auditions du Conseil national du débat (109 p., juillet 2013)

2.2 Synthèse nationale des débats territoriaux : les débats en régions (76 p., juin 2013)

2.3 Synthèse des contributions des Outre-mer et de la Corse (Zones non interconnectées, ZNI) : les débats en région (138 p., juillet 2013)

2.4 Synthèse de la Journée citoyenne du 25 mai 2013 : Résultats et analyses de la Journée citoyenne (99 p., juin 2013)

2.5 Synthèse du Comité citoyen au conseil national (47 p., juin 2013)

2.6 Synthèse des cahiers de participations : Synthèse des contributions au conseil national (25 p., juin 2013)

2.7 Synthèse des contributions individuelles au débat : Synthèse des contributions au conseil national (21 p., juin 2013)

3. Rapport du groupe de travail du conseil national

3.1 Rapport du groupe de travail du conseil national (groupe des experts)

3.1.1 Groupe 1 : Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? (71 p., juin 2013)

3.1.2 Groupe 2 : Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quels types de scénarios possibles à horizons 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France (72 p., juin 2013)

3.1.3 Groupe 3 : Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ? (47 p., juin 2013)

3.1.4 Groupe 4 : Quels coûts, quels bénéfices et quel financement de la transition énergétique ? (119 p., juin 2013)

3.1.5 Groupe 5 : Quelle gouvernance ? Quel rôle pour l'État et les collectivités ? (63 p., juin 2013)

3.1.6 Groupe 6 : Transition professionnelles : quelle conduite du changement pour les métiers, les emplois, les compétences et les qualifications, les dispositifs de formation ? (101 p., juin 2013)

3.1.7 Groupe 7 : La compétitivité des entreprises françaises dans la transition énergétique (65 p., juin 2013)

3.1.8 Groupe 8 : Distribution et réseaux de distribution (14 p., juillet 2013)

3.2 Groupe de contact des entreprises de l'énergie : Investir et produire en France pour réussir la transition énergétique – 12 propositions (19 p., juillet 2013)

4. Synthèse finale : « Synthèse des travaux du débat national sur la transition énergétique de la France » / Le Conseil national du débat (44 p., juillet 2013)

Annexe 2. Questions des débats citoyens en PACA (fiches à répondre)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

débat national transition énergétique

1

Ma carte des constats

Selon vous, parmi les raisons suivantes quelles sont les deux qui justifient le plus la nécessité de la transition énergétique :

- les énergies que nous utilisons le plus s'épuisent
- l'énergie coûte de plus en plus cher
- la consommation actuelle de nos énergies modifie notre climat
- l'accès à l'énergie est inégalitaire
- la France et l'Europe se sont engagées dans la lutte contre le changement climatique
- la transition énergétique va créer de l'activité économique et des emplois en France
- autre à préciser



La carte de mes engagements et difficultés pour changer

Pour moi, les deux changements que je suis prêt à prendre pour réduire ma consommation d'énergie sont :

- moins consommer de biens et de services
- d'entretenir ou de changer ma chaudière
- d'acheter de l'électro-ménager de classe A ou plus
- diminuer ma consommation d'électricité (éteindre les lumières, limiter la climatisation, éviter les appareils en veille)
- de privilégier les transports en commun, le vélo, la marche à pied
- de rapprocher mon lieu de travail et mon lieu de vie
- de partager une voiture ou de la louer plutôt que de l'acheter
- de privilégier des produits locaux et la consommation éco-responsable
- d'isoler mon habitation
- de produire ma propre énergie
- de limiter mes emballages et de trier mieux mes déchets
- autre à préciser

Pour m'engager dans la transition énergétique, il faudrait lever l'obstacle suivant :

.....
.....



Ma carte "scénario de la transition énergétique"

Parmi tous les leviers suivants quels sont les deux qui vous paraissent prioritaires pour réussir la transition énergétique en PACA :

- L'obligation de performance énergétique très élevée pour toute construction neuve et pour tous les bâtiments anciens énergivores
- La possibilité pour chacun d'accéder à l'énergie "vitale"
- Le développement des énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse)
- Le développement du transport de marchandise par le rail et par voie d'eau
- Le développement des énergies tirées de la Méditerranée (éolien...)
- Le développement des transports en commun et des véhicules propres
- L'interdiction des voitures à moteur thermique dans les cœurs d'agglomération
- L'organisation des acteurs locaux pour décider ensemble des choix énergétiques
- L'intégration de tous les coûts de production directs et indirects dans le prix de l'énergie
- L'accès de tous à l'énergie grâce à la solidarité nationale
- La prise en compte des risques pesant sur les générations futures dans les choix énergétiques
- Le développement de la recherche pour mobiliser de nouveaux gisements
- Autres à préciser

Annexe 3. Liste des questions pour la Journée citoyenne en PACA

Séquence 1 : Pourquoi la transition énergétique maintenant ?

1.1. Avant de vous engager dans cette Journée citoyenne, quel était votre niveau de connaissance sur les questions énergétiques en France ?

- 1) Je ne connaissais pratiquement rien au sujet.
- 2) Je connaissais un peu le sujet.
- 3) Je connaissais bien le sujet.
- 4) J'étais déjà un-e expert-e de la transition énergétique.
- 5) Je ne sais pas.

1.2. Dans quelle mesure vous sentez-vous à l'aise, en terme de compréhension avec le sujet de la transition énergétique maintenant ?

- 1) Je ne me sens pas du tout à l'aise.
- 2) Je me sens un peu à l'aise.
- 3) Je me sens assez à l'aise.
- 4) Je me sens très à l'aise.
- 5) Je ne sais pas.

1.3. Pour moi, la question énergie, c'est d'abord :

1.4. La transition énergétique pour la France, selon moi, c'est ... (2 réponses au plus)

- 1) Une urgence, car le modèle énergétique actuel n'est plus soutenable du point de vue de l'environnement.
- 2) Une erreur, cela n'a rien de prioritaire pour la France aujourd'hui.
- 3) Une opportunité : en terme de choix d'investissement qui permettent de créer de nouvelles filières d'emplois.
- 4) Il n'y a pas besoin d'en débattre : le modèle énergétique de la France est en constante évolution depuis le premier choc pétrolier.
- 5) Une occasion de rééquilibrer notre balance commerciale avec moins d'importation et plus de production en propre.
- 6) Un retour en arrière, cela va nous contraindre à renoncer à notre niveau de confort actuel.
- 7) Un risque fort, car cela met en danger les emplois actuels dans l'énergie dans un ensemble de secteurs lié directement ou indirectement à l'énergie.
- 8) Une chance de s'engager dans un modèle de société plus sobre, avec une nouvelle qualité de vie, plus respectueuse de l'environnement.
- 9) Une obligation, pour répondre aux engagements internationaux de la France.
- 10) Je ne sais pas.

1.5. Pour vous, quelles sont les principales motivations pour la France d'engager la transition énergétique ? (2 réponses au plus)

- 1) Lutter contre le changement climatique.
- 2) Anticiper la raréfaction des ressources en pétrole et en gaz.
- 3) Prévenir l'augmentation prévisible des prix de l'énergie d'ici 2020 (carburant, fioul, gaz, électricité...).
- 4) Lutter contre la précarité énergétique des ménages.
- 5) Réduire l'importation d'énergie fossile (pétrole, gaz, charbon) pour devenir plus indépendant.
- 6) Développer les énergies renouvelables.
- 7) Réduire la consommation d'énergie des ménages comme des entreprises.
- 8) Réduire la pollution et protéger l'environnement (santé, biodiversité, qualité de l'eau ...).
- 9) D'autres pays européens l'ont fait, il est temps que la France s'y engage.
- 10) Aucune.
- 11) Je ne sais pas.

Séquence 2 : Jusqu'où et de quelle manière la société française est-elle prête à maîtriser sa consommation d'énergie ?

2.1. Sur quels postes de consommations d'énergie avez-vous le sentiment de pouvoir agir ? (3 réponses au plus)

- 1) Les déplacements.
- 2) Le chauffage – la climatisation à la maison.
- 3) Le chauffage – la climatisation au travail ou dans mes lieux d'activité.
- 4) Les actions courantes dans la maison : mode de cuisson, lumière, eau chaude.
- 5) Les investissements sur l'isolation thermique de mon logement.
- 6) L'achat d'équipements pour une plus grande efficacité énergétique ; appareils plus performants.
- 7) La consommation courante, en choisissant des produits et des services qui demandent peu d'énergie (alimentation, pratique sportive, culture, loisirs, etc.).
- 8) Je ne souhaite pas repenser ma consommation d'énergie.
- 9) J'ai déjà réduit au maximum ma consommation d'énergie et ne peux pas aller plus loin.
- 10) Je peux faire plus attention à mes comportements : petits gestes, régler la température, éteindre lampes et appareils électriques...
- 11) Je n'ai jamais réfléchi à la question jusqu'à maintenant.
- 12) Je ne sais pas.

2.2. Vous-même, vous considérez-vous en précarité énergétique ?

- 1) Oui.
- 2) Pas encore, mais j'ai des craintes.
- 3) Pas du tout.

2.3. Quels sont les leviers les plus efficaces pour que les citoyens puissent réduire fortement leur demande d'énergie ? (3 réponses au plus)

- 1) Aucun soutien n'est utile, la transition se fera sans intervention.
- 2) La mise à disposition de solutions technologiques innovantes pour une plus grande efficacité énergétique (bâtiments et équipements, les modes de transports alternatifs à la voiture, des véhicules moins consommateurs de pétrole, etc.)
- 3) Davantage d'accompagnement des particuliers : informations neutres et objectives, conseils personnalisés, plan de déplacements, etc.
- 4) Une augmentation du prix de l'énergie incitant à une réelle modération de la consommation d'énergie.
- 5) Davantage de contraintes réglementaires : obligation d'isoler sa maison, stationnement quasiment impossible, normes à respecter, règles d'urbanisme, bonus / malus etc.
- 6) Assouplir la réglementation et les normes pour stimuler les initiatives individuelles.
- 7) Des actions de valorisation et de soutien d'initiatives citoyennes individuelles, collectives ou associatives.
- 8) Un soutien financier pour des travaux ou des achats d'équipement favorisant l'efficacité énergétique : Eco-Prêt, subvention, déduction fiscale, ...
- 9) La possibilité d'expérimenter : nouveaux modes de transports, compteurs intelligents ...
- 10) Aucun, je ne suis pas favorable à la réduction de la demande.
- 11) Je ne sais pas.

2.4. Quels sont les freins que vous rencontrez aujourd'hui pour revoir vos consommations d'énergie au quotidien ? (3 réponses au plus)

- 1) Aucun, je ne suis pas disposé-e à réduire ma consommation énergétique.
- 2) Je n'ai pas suffisamment d'argent pour m'équiper de manière à accroître l'efficacité énergétique de mon logement ou de mon véhicule.
- 3) Je n'ai pas d'alternative satisfaisante pour changer ma manière de consommer de l'énergie : manque de transports en commun, pas de logement à faible consommation, etc.
- 4) Je n'ai pas suffisamment d'information sur les solutions existantes.
- 5) Je n'ai aucune idée de ma consommation d'énergie et de combien cela me coûte si je compte tout : voiture, logement, consommation courante.
- 6) Je n'ai aucune garantie qu'un investissement sur un équipement plus performant soit rentable et réduise ma facture.
- 7) Je ne suis pas motivé-e, car je doute que mes efforts soient récompensés par une facture plus faible.
- 8) J'ai le sentiment que des solutions collectives existent (copropriété, coopérative de voisins ...) mais qu'elles sont difficiles à mettre en œuvre.
- 9) On parle de nouvelles énergies dont je méconnais les performances et le prix.
- 10) Je n'ai pas confiance dans les offres existantes, ni dans les informations proposées par les professionnels sur la performance des équipements.
- 11) Je ne me sens pas soutenu-e par une dynamique positive sur les questions d'énergie dans la société : campagne d'information ou d'utilité publique.
- 12) Je ne sais pas.

2.5. Si la réduction de la demande doit avoir lieu, qui doit y contribuer en priorité ? (3 réponses au plus)

- 1) Les entreprises, en renforçant l'efficacité énergétique de leur patrimoine et la sobriété de leurs activités (isolation, éclairage, déplacements, procédés de production, matières premières, recyclage etc.).
- 2) Le monde agricole en renforçant l'efficacité énergétique de son patrimoine et la sobriété de ses activités (isolation, éclairage, déplacements, procédés de production, matières premières, recyclage etc.).
- 3) Les ménages par une baisse de leur consommation d'énergie et une évolution de leur équipement.
- 4) L'État, en étant exemplaire sur son patrimoine (bâtiments publics, monuments historiques), gestion des déplacements.
- 5) Les collectivités, en agissant sur l'aménagement du territoire, celui des villes et des quartiers (réduction des distances, type de construction, densité, ...)
- 6) Les fournisseurs d'énergie (électricité, pétrole, ...) qui doivent assurer un service à leur client pour qu'ils baissent leur consommation.
- 7) Les producteurs d'énergie en optimisant les procédés d'acheminement et de distribution de l'énergie pour en réduire les pertes.
- 8) Les fabricants de voitures, l'agriculture, l'industrie agro- alimentaire, la distribution, le secteur de la construction et de la rénovation des bâtiments, etc. qui doivent adapter leur offre pour utiliser l'énergie de manière plus efficace.
- 9) Je ne sais pas.

2.6. Aller vers une forte réduction des consommations d'énergie en France, c'est d'abord ...

- 1) Une chance pour la société française parce que cette réduction va demander de nouveaux équipements et de nouvelles activités qui vont soutenir l'économie.
- 2) Une contrainte pour les ménages et les entreprises, qui font déjà beaucoup pour réduire leur consommation.
- 3) Une chance pour les ménages et les entreprises qui vont pouvoir maîtriser leur facture énergétique tout en vivant ou fonctionnant comme maintenant, en mieux.
- 4) Une mise en cause trop importante du libre choix de nos modes vie et de notre consommation.
- 5) Un fort ralentissement d'un des moteurs de la croissance et la compétitivité de l'économie français.
- 6) Un moyen de réduire l'impact sur l'environnement.
- 7) Je ne sais pas.

Séquence 3 : choix stratégiques : quels risques, bénéfices et moyens de la transition énergétique ?

3.1. Quelles seraient pour vous les principales conséquences pour la France de ne pas changer sa stratégie énergétique ? (3 réponses au plus)

- 1) Une dépendance trop forte de la France vis-à-vis des pays fournisseurs d'énergie fossile, notamment au pétrole
- 2) Une augmentation accrue des importations, et donc un déséquilibre plus grand de la balance commerciale, entraînant une perte de compétitivité des entreprises françaises.
- 3) Le prolongement d'un niveau élevé d'émission de gaz à effet de serre, aggravant le changement climatique
- 4) Une augmentation durable et accentuée du coût de l'énergie, augmentant la précarité énergétique d'une partie de plus en plus importante de la population et des territoires.
- 5) Des risques sanitaires, liés à l'augmentation de la pollution.
- 6) Des risques d'un accident technologique (centrales nucléaires, installation pétrolière ...).
- 7) Un approvisionnement énergétique aléatoire, risquant de perturber l'économie française.
- 8) Un manque d'adaptabilité de la France en cas de crise dans un pays dont la France importe de l'énergie : conflit géopolitique, catastrophe naturelle.
- 9) Un risque de faire porter aux générations futures la nécessité d'agir dans l'urgence.
- 10) Aucune, la transition énergétique se fera de toute façon, les décisions se prennent ailleurs
- 11) Aucune, la transition énergétique n'aura qu'un impact mineur sur le pays
- 12) Aucune, car le modèle énergétique actuel est bénéfique.
- 13) Je ne sais pas.

3.2. Projetez-vous en 2050. La transition énergétique a été réalisée. A quel effet seriez-vous le-la plus attentif-ve ? (3 réponses au plus)

- 1) La création de nouvelles filières économiques liées aux énergies renouvelables a permis de créer des milliers de nouveaux emplois.
- 2) La France a atteint ses objectifs en matière de réduction de gaz à effet de serre (Division par 4 des émissions en 2050)
- 3) L'exploitation de certaines formes nouvelles d'énergies (éolien, photovoltaïque) a défiguré les paysages dans beaucoup de régions.
- 4) La majorité de l'énergie est produite et consommée localement, à l'échelle des bassins de vie
- 5) La France est autonome sur le plan énergétique, du coup la balance commerciale s'est rééquilibrée
- 6) Des emplois ont été perdus dans le secteur traditionnel de l'énergie sans être compensés par la création de nouveaux emplois dans les énergies renouvelables.
- 7) Chaque ménage maîtrise sa facture d'énergie : prix, quantité, choix du type d'énergie.
- 8) La France est devenue une référence mondiale pour son savoir-faire en énergies renouvelables
- 9) La France est leader dans le nucléaire nouvelle génération et exporte son savoir-faire du démantèlement des centrales.
- 10) La France a relancé son industrie grâce aux énergies renouvelables et aux technologies de l'efficacité énergétique (domotique, réseaux intelligents, isolation, etc...).
- 11) La France a développé les filières professionnelles de l'efficacité énergétique par exemple autour des nouveaux matériaux d'isolation et construction avec de nombreux nouveaux métiers associés dans l'artisanat, la recherche et le développement, l'ingénierie intelligente, l'industrie ...

- 12) Le parc immobilier français s'est amélioré en termes d'efficacité énergétique et thermique et donc de confort. Les « passoires thermiques » n'existent plus.
- 13) L'énergie n'est plus un poste de dépense rendant vulnérables les ménages aux budgets les plus contraints
- 14) La transition énergétique a obligé à faire des choix d'énergies qui se sont révélés dangereux pour la santé
- 15) La transition énergétique a fait le pari de diversifier les sources d'énergie : c'est devenu compliqué de s'y retrouver
- 16) On vit souvent des ruptures d'approvisionnement d'énergies (électricité, carburants, ...)
- 17) La transition énergétique n'engendrera aucun de ces effets.
- 18) Je ne sais pas.

3.3. Parmi les grandes décisions, issues du débat national, quelles seraient selon vous les plus importantes à mettre en œuvre rapidement ? (3 réponses au plus)

- 1) Réorienter les investissements vers les énergies renouvelables et le développement de filières économiques.
- 2) Lancer un vaste programme de recherche et développement au niveau national et européen.
- 3) Garantir une maîtrise publique de l'énergie, quelle qu'en soit l'échelle
- 4) Prolonger la durée de vie du parc nucléaire.
- 5) Généraliser l'usage de solutions technologiques d'efficacité énergétique : offres nouvelles, compteurs électriques intelligents, etc.
- 6) Garantir que les mesures prises soient compatibles avec les engagements dit « facteur 4 » (division par 4 de nos émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050).
- 7) Accompagner la baisse de consommation d'énergie : information, conseils, accompagnement
- 8) Introduire une fiscalité écologique et incitative : Prêt à Taux Zéro, subvention, déduction fiscale, certificats énergie, système de bonus/ malus...
- 9) Accompagner les évolutions des parcours professionnels (nouvelles qualifications, passage d'une filière à l'autre, ...), créer de nouvelles formations (du CAP à l'université) pour répondre aux enjeux de la transition.
- 10) Adopter une réglementation plus contraignante et qui s'applique à tous.
- 11) Libérer les contraintes réglementaires pour faciliter les initiatives.
- 12) Je ne souhaite pas qu'il y ait une loi sur la transition énergétique.
- 13) Je ne sais pas.

Séquence 4 : la mise en œuvre concrète de la transition énergétique

4.1. Si la transition énergétique doit être encadrée politiquement, à quel niveau pensez-vous que cela doit être fait en priorité ? (2 réponses au plus)

- 1) L'Union Européenne.
- 2) La France.
- 3) L'échelle des grandes régions françaises.
- 4) Les bassins de vie, communes, communautés de communes, départements.

- 5) Des collectifs de citoyens (pour du covoiturage, des coopératives de production d'énergie, etc.).
- 6) Aucune.
- 7) Je ne sais pas.

4.2. Quel rôle doit être privilégié pour les citoyens dans la mise en œuvre de la transition énergétique ? (2 réponses au plus)

- 1) Les citoyen-ne-s seront avant tout acteurs via la maîtrise de leur consommation individuelle : réduction de la consommation, comportements plus sobres, investissement dans leur logement et les équipements plus performants, choix de fournisseurs d'énergie et des sources d'énergie
- 2) Par leur statut de travailleur-se, d'entrepreneur-e ou de patron-ne, ils-elles agiront dans leur univers professionnel pour assurer la mise en œuvre de la transition.
- 3) Les citoyen-ne-s seront avant tout acteurs en tant qu'investisseur et opérateur dans la production d'énergie : investissement dans des sociétés locales d'énergie, autoproduction d'énergie individuelle ou avec des collectifs.
- 4) Les citoyen-ne-s seront avant tout acteurs en tant qu'habitants et contribuables dans les choix et la mise en œuvre de politiques locales d'énergie des collectivités locales : transports collectifs, urbanisme économe en énergie ...
- 5) Les citoyen-ne-s seront avant tout acteurs en tant que relais de la transition énergétique auprès de leurs voisins, collègues, familles à travers des actions innovantes et locales : covoiturage, auto-partage d'équipement ...
- 6) Les citoyen-ne-s seront très actifs-ves dans un rôle de vigilance par rapport au développement de l'exploitation de nouvelles formes d'énergie près de chez eux.
- 7) Les salarié-e-s, entrepreneur-e-s et patron -ne-s assureront un rôle de vigilance par rapport aux conditions dans lesquelles la mutation des outils industriels et des emplois énergétiques ou en s'opposant à la fermeture d'usine de production.
- 8) Aucune : les citoyen-ne-s n'ont pas assez de pouvoir individuellement pour peser dans les décisions à prendre.
- 9) Je ne sais pas.

4.3. À propos du prix de l'énergie, dont la plupart des acteurs s'accordent qu'il augmentera avec ou sans la transition, quelles seraient les bases d'un « new deal » : quelles contreparties seraient acceptables ? (2 réponses au plus)

- 1) Si l'augmentation du prix de l'énergie ne se ressent pas dans ma facture parce que j'aurai réduit ma consommation globale d'énergie
- 2) Si le nouveau modèle énergétique a des effets positifs et d'ampleur sur l'emploi et l'économie française.
- 3) Si le nouveau modèle énergétique a des effets positifs sur l'environnement et la santé.
- 4) Si l'évolution du prix est la même partout en France, même si les ressources en matière d'énergie (ressources naturelles, moyens de productions différents ...) des Régions sont différentes
- 5) Si l'évolution du prix tient compte des comportements avec un système de bonus/malus
- 6) Si je peux baisser ma facture, en pouvant revendre ma production individuelle d'énergie

- 7) Sans aucune condition, c'est inéluctable.
- 8) A aucune condition, c'est aux pouvoirs publics d'absorber ce coût.
- 9) A aucune condition, c'est au marché d'absorber ce coût.
- 10) Je ne sais pas.

4.4. Après avoir vécu cette journée, je dirais que la transition énergétique, c'est d'abord :

4.5. Après cette journée d'échange sur la transition énergétique, selon vous, la transition énergétique aura-t-elle ? (2 réponses au plus)

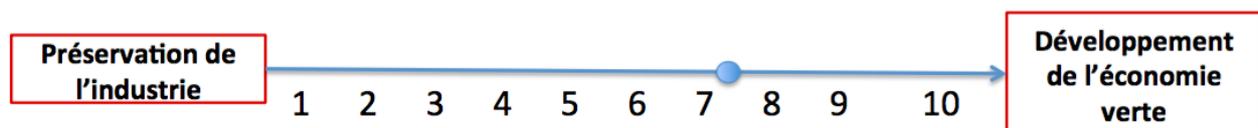
- 1) Un effet plutôt positif pour la société française.
- 2) Un effet plutôt positif pour moi.
- 3) Un effet plutôt négatif pour la société française.
- 4) Un effet plutôt négatif pour moi.
- 5) Je ne sais pas.

Séquence 5 : Industrie et économie verte (Thématique de la région PACA)

Industrie en PACA : impact énergétique, économique, les caractéristiques de la consommation énergétique, impacts environnementaux, perspectives d'évolution de la consommation énergétique, des actions préconisées, l'économie verte, des questions et des équilibres pour l'avenir

Discussion en table :

D'après vous, quel équilibre pour demain entre l'économie industrielle et l'économie verte en PACA ?



Séquence Évaluation : Évaluation de la Journée citoyenne dans votre région

1. Le livret d'information et les vidéos étaient-ils suffisamment informatifs et équilibrés ?
 - 1) Tout à fait.
 - 2) Plutôt.
 - 3) Pas du tout.
 - 4) Je ne sais pas.

2. Des opinions différentes et opposées ont-elles été exposées et mises en débat à votre table ?

- 1) Tout à fait.
- 2) Plutôt.
- 3) Pas du tout.
- 4) Je ne sais pas.

3. Le questionnaire et les choix proposés ont-ils permis d'exprimer vos positions ?

- 1) Tout à fait.
- 2) Plutôt.
- 3) Pas du tout.
- 4) Je ne sais pas.

4. Êtes-vous globalement satisfait-e de l'organisation de la Journée citoyenne dans votre région ?

- 1) Tout à fait.
- 2) Plutôt.
- 3) Pas du tout.
- 4) Je ne sais pas.

5. Pensez- vous que les résultats de cette journée citoyenne seront utilisés de manière utile dans la prise de décision politique au niveau de votre Région concernant la transition énergétique ?

- 1) Tout à fait.
- 2) Plutôt.
- 3) Pas du tout.
- 4) Je ne sais pas.

6. Pensez- vous que les résultats de cette journée citoyenne seront utilisés de manière utile dans la prise de décision politique au niveau national concernant la transition énergétique ?

- 1) Tout à fait.
- 2) Plutôt.
- 3) Pas du tout.
- 4) Je ne sais pas.

7. Faudrait-il organiser dans le futur d'autres démarches de participation nationale, comme cette Journée citoyenne, sur des sujets différents ?

- 1) Tout à fait.
- 2) Plutôt.
- 3) Pas du tout.
- 4) Je ne sais pas.

8. Si oui, sur quel sujet d'ampleur nationale, il vous semble que les citoyens pourraient apporter un point de vue éclairant dans les décisions politiques à venir ?

Annexe 4. Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Débat national sur la transition énergétique

Contributions des acteurs
de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Synthèse



www.transition-energetique-paca.fr



Préambule

Cette synthèse constitue la première partie de la contribution des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur au débat national sur la transition énergétique. La seconde partie rassemble dans un cédérom l'ensemble des comptes rendus des débats citoyens, des propositions déposées sur le site, des contributions des maires et des professionnels de l'énergie.

Ce document a été rédigé à partir d'un recensement détaillé de la totalité des points de vue exprimés au cours des quatre mois de débat. Ils ont été regroupés selon les quatre questions mises en débat nationalement en distinguant les propositions à vocation régionale. Chaque assertion, proposition ou obstacle formulé a été qualifiée suivant trois critères : leur occurrence dans les débats (systématique, rare...) leur pertinence vis-à-vis du sujet et leur niveau de consensus.

Cette synthèse est structurée conformément au cadre national. Elle a été adressée pour avis et avant la conférence de clôture aux 3 309 membres de la commission régionale du débat.

Sommaire

1 / La transition énergétique au cœur des enjeux de société	3
1.1 / Les nécessités et les conditions de la réussite d'une transition énergétique.....	3
Les conditions de la réussite.....	3
1.2 / Les outils et les réalités d'un vaste débat régional.....	3
1.3 / Les freins et les atouts de la mobilisation régionale.....	4
2 / Les contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux quatre questions du débat national	5
2.1 / La contribution du débat régional sur la sobriété et l'efficacité énergétique.....	5
Réduire les consommations énergétiques : clé de voûte de la transition.....	5
Les consommations des bâtiments : premier poste à réduire.....	5
Réhabiliter les bâtiments : un effort à consentir collectivement.....	6
Revisiter nos modes de vie et nos consommations.....	6
Transport : développer les alternatives au tout routier.....	7
Accompagner les entreprises.....	7
Des réseaux électriques efficaces.....	7
Des collectivités exemplaires.....	8
2.2 / La contribution du débat régional sur le mix énergétique et les scénarios.....	8
Nucléaire, gaz de schiste : polémique.....	8
Consensus sur les énergies renouvelables.....	8
2.3 / La contribution du débat régional sur le développement des énergies renouvelables et le développement de nouvelles filières.....	9
Des filières ambitieuses d'énergies renouvelables.....	9
Consensus sur les smart-grids.....	9
Les autres filières.....	10
Un fort besoin d'innovation.....	10
2.4 / La contribution du débat régional sur les coûts et le financement de la transition énergétique.....	10
Les limites de la subvention.....	10
La solidarité... mais pour les autres.....	11
Des acteurs régionaux pour le financement de la transition énergétique.....	11
Le citoyen n'a pas encore sa place.....	12
3 / La transition énergétique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : un socle d'actions	12
Vers un cadre de programmation régional.....	12
Le développement de l'éolien flottant ancré.....	12
Le développement du photovoltaïque et parité réseau.....	13
Le développement du solaire thermique.....	13
La gestion du confort d'été dans les bâtiments.....	13
Le développement de l'hydroélectricité.....	13
Améliorer les déplacements. Moins de pollution dans les ports.....	13
Une liaison nécessaire vers l'arrière-pays.....	13
Offrir des services de mobilité dans les vallées alpines, espaces ruraux.....	13
Contributions	14

1 La transition énergétique au cœur des enjeux de société

Avec soixante débats infra-régionaux labellisés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 450 participants aux cinq débats citoyens et à la journée citoyenne organisés par la Région, des contributions des Maires, des associations et des professionnels, mais aussi des propositions sur le site internet, des actions sur Facebook et Twitter... le débat sur la transition énergétique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur aura été l'occasion d'une mobilisation très importante et d'une réflexion large sur la place de l'énergie dans la société.

1.1 Les nécessités et les conditions de la réussite de la transition énergétique

Fruit d'un travail de mobilisation conséquent, cette mobilisation révèle un profond accord sur la nécessité de la mise en œuvre d'une transition énergétique. Dans les attendus d'un projet de loi les participants justifient d'abord la transition énergétique par l'épuisement des ressources et par l'impact de leur consommation sur le climat et sur la santé. À la fois urgence et chance, la transition énergétique doit permettre le développement des économies locales et éviter de faire reporter sur les générations à venir les choix décisifs à prendre dès aujourd'hui.

Sur cette base des objectifs partagés sont formulés : réduire la dépendance de notre économie au pétrole et ainsi réduire sa vulnérabilité à une augmentation des prix des énergies ; réduire les consommations énergétiques pour notamment limiter les situations de précarité énergétique ; développer les énergies renouvelables et notamment celles très présentes dans la région.

Divers points de vues s'expriment sur l'influence de la transition énergétique sur l'évolution des coûts de l'énergie. Certains y voient un moyen pour maintenir des prix bas, d'autres considèrent que le prix n'est pas une finalité... une hausse pouvant même accompagner ou faciliter la transition.

Les conditions de la réussite

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les échanges sur la transition énergétique ont largement dépassé les questions techniques liées à l'énergie pour ouvrir un débat sociétal. L'appropriation des enjeux énergétiques par chacun, la formation de tous,

l'accompagnement des citoyens dans la transition énergétique, la transparence et l'accessibilité de l'information, l'exemplarité et aussi l'exemplarité des pouvoirs publics sont considérés comme autant de conditions indispensables à la réussite de la transition énergétique. Accompagnement vers de nouvelles pratiques, formation des professionnels mais aussi des jeunes sur les enjeux et dispositifs énergétiques innovants, information large du grand public sur ces questions constituent des actions concrètes très souvent citées.

Certains élus, eux aussi, veulent donner de l'ampleur à leur action. Ils souhaitent pour cela être accompagnés dans leur démarche par la mise en place d'une "intelligence" auprès de laquelle ils trouveront l'accompagnement technique, juridique, financier, la formation et l'information.

Le débat régional dessine les contours d'un nouveau projet de société, plus mobilisateur des ressources des territoires et des initiatives locales. Il est marqué par l'attente d'un exercice démocratique permanent, comme ce débat l'a rendu possible, permettant au citoyen d'être associé dans le temps aux décisions et à la mise en œuvre, d'être auteur et acteur des politiques territoriales.

Il souligne également les nécessités à prendre en compte les changements d'activités ou de qualifications. Les créations économiques d'entreprises développant pour une part des activités nouvelles et l'emploi qui les accompagne, seront concomitantes avec la disparition progressive d'autres structures.

Pour les acteurs du débat régional, l'adhésion au processus de transition énergétique dépendra de la capacité collective à prendre en charge les "perdants" en anticipant sur les mutations.

1.2 Les outils et les réalités d'un vaste débat régional

Le débat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été encadré par les 2 700 invités lors de la conférence régionale de lancement (30 novembre 2012), une conférence régionale du débat sur la transition énergétique restreinte marquant un point d'étape (11 mars 2013) et lors de la conférence régionale de clôture pour présenter la contribution régionale (14 juin 2013).

La Région et ses partenaires ont conçu les outils indispensables à la tenue d'un débat citoyen de qualité. **Le socle commun d'information et de connaissance** comprend dans une pochette collectrice 10 fiches thématiques sur les enjeux de

l'énergie en région, le livret des initiatives en Provence-Alpes-Côte d'Azur et des livrets d'actions départementaux. L'Atlas des énergies et le livret "Consommez moins, consommez mieux" ont été diffusés lors des débats citoyens organisés par la Région.

Le site internet du débat (www.transition-energetique-paca.fr) mis en ligne le 1^{er} mars 2013 a suscité un grand intérêt avec un taux de fréquentation élevé (20 clics/jour). Les débats citoyens organisés par la Région ont été filmés et mis en ligne sur le site avec un sous-titrage.

Des comptes Twitter, Facebook, Dailymotion, Youtube ont été ouverts (le 4 mars 2013). **Les réseaux sociaux** ont permis à des habitants de suivre les débats (par exemple, sur Facebook, une portée de 575 personnes avec un taux de viralité à plus de 6 % pour la journée citoyenne du 25 mai). Ils ont rassemblé autour des débats, un public plus jeune (3 000 visiteurs/semaine, cible mobilisée les 18/34 ans) que celui présent aux débats.

Pour l'animation des **débats citoyens régionaux** réalisés dans les départements, un dispositif participatif original a été conçu à partir d'un diaporama pédagogique, de fiches d'information (Les mots de la transition énergétique, Quels chemins de la transition énergétique ? Votre famille énergie) et 3 fiches Point de vue (Ma carte des constats, La carte de mes engagements et difficultés pour changer, Ma carte "Scénario de la transition énergétique").

Ces débats se sont tenus : dans les Alpes de Haute-Provence (Manosque, 29 mars, en partenariat avec le PNR du Luberon et du Verdon en présence de Bruno Rebelle) ; dans les Hautes-Alpes (Gap, 9 avril, en partenariat avec le Conseil Général des Hautes-Alpes) ; dans le Var (Toulon, 10 avril) ; dans les Alpes-Maritimes (Nice, 11 avril) ; en Vaucluse (Avignon, 29 avril en partenariat avec le Conseil Général de Vaucluse) ; dans les Bouches-du-Rhône avec la journée citoyenne (Marseille, 25 mai en partenariat avec le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie). Cette journée nationale a mobilisé un panel de 72 citoyens qui se sont exprimés sur l'ensemble des questions du débat.

Les initiatives des collectivités et des acteurs pour les débats locaux ont été nombreuses. Un espace dédié sur le site internet leur a été réservé : kit de débat avec modèles d'invitation, programme, affiche, canevas de synthèse, masque de diaporama, dossier de presse, socle de connaissance... **Soixante débats ont été labellisés** et se sont déroulés du

8 mars au 31 mai 2013 dont six dans les Alpes de Haute-Provence ; cinq dans les Hautes-Alpes ; neuf dans les Alpes-Maritimes ; sept dans le Var ; deux dans le Vaucluse ; trente et un dans les Bouches-du-Rhône.

Les contributions des professionnels en réponse à une sollicitation écrite du Président de la Région et du Préfet ont fait l'objet d'une note détaillée. Un débat des professionnels structurants, conduit en atelier et en plénière le vendredi 26 avril, à l'Hôtel de Région a permis de débattre des propositions et de réaliser une synthèse des apports.

Une contribution d'ensemble des Maires a enrichi les propositions et marqué leur rôle dans la transition énergétique à venir, rôle incontournable, rôle d'exemplarité souligné par les participants aux débats.

1.3 Les freins et les atouts de la mobilisation régionale

Trois difficultés ont limité la mobilisation des citoyens peu sensibilisés aux questions énergétiques. Le premier tient au manque de lisibilité nationale du Débat. La campagne de presse de lancement, qui n'a pas fait l'objet de relance régulière, n'a pas permis d'installer le débat dans l'actualité. De la même manière le manque de communication de proximité a limité la lisibilité des événements. L'absence d'annonces préalables dans les journaux ou auprès des radios locales n'a pas assuré la notoriété nécessaire aux débats locaux. Quand les partenaires locaux ont mobilisé les médias et leur réseau (comme par exemple à Manosque, Gap ou Avignon) la participation a été forte. Le dernier frein est lié aux heures de tenue des débats citoyens dans les départements. Les fins d'après-midi n'ont pas permis de mobiliser les lycéens ou étudiants alors que certains débats citoyens se sont déroulés dans des établissements scolaires.

Parmi les grandes réussites à noter pour ce débat organisé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur figure le principe d'animation citoyenne qui a permis à chacun des participants d'exprimer un avis et d'en débattre. En souhaitant une démarche participative, la Région a facilité l'expression du plus grand nombre en évitant la captation de la parole par quelques experts ou professionnels.

Le site internet et les réseaux sociaux ont permis à ceux qui le souhaitent de s'informer à tout moment sur les débats ouverts, de consulter, de télécharger le socle commun d'information et de connaissance et de suivre les débats. Les bons

scores de consultation montre leur pertinence et leur ouverture sur un public plus jeune que celui présent aux débats.

La forte mobilisation des acteurs pour l'organisation des débats locaux (ou infra-régionaux) et lors du débat avec les professionnels structurants démontre l'importance que revêt la transition énergétique pour les partenaires de la région.

Les maires, les associations, les syndicats professionnels et patronaux, les chambres consulaires, les instituts de formation se sont mobilisés. La qualité et la diversité des contributions et des échanges, la valeur des documents produits constituent une base de données importante pour poursuivre le débat public sur la transition énergétique en région autour du SRCAE* qui a fait l'objet d'une consultation publique en parallèle à ce débat national.



2 Les contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux quatre questions du débat national

2.1 La contribution du débat régional sur la sobriété et l'efficacité énergétique

Réduire les consommations énergétiques : clé de voûte de la transition

Pour l'ensemble des participants, la réussite de la transition énergétique passe par notre capacité à réduire nos consommations. De l'avis de tous, c'est cette réduction des consommations énergétiques qui crée le contexte favorable à l'émergence d'une autre politique.

Pour y parvenir, il est admis que les solutions techniques ne seront pas les seuls leviers à actionner. Nos modes de vie, notre culture, nos comportements, mais aussi le fonctionnement plus global de notre société, sont à réinterroger pour permettre l'émergence d'une société sobre.

Pour cette raison, les besoins d'éducation, de formation pour tous les publics et d'intégration des questions énergétiques dans tous les cursus scolaires semblent faire consensus.

Cependant, si tout le monde s'accorde à placer la réduction des consommations en clé de voûte de la transition, il n'existe pas de consensus large sur les niveaux de baisse à atteindre.

Les divisions des consommations par 2 ou 3 à l'horizon 2050, avancées par certains, sont jugées irréalistes, voire non souhaitables par d'autres participants, sans qu'aucun des groupes ne se détache particulièrement.

Plus concrètement, c'est par la déclinaison sectorielle des questions de sobriété et d'efficacité que la discussion a pu être approfondie au cours des débats.

Les consommations des bâtiments : premier poste à réduire

La thématique des bâtiments est, de très loin, la plus souvent traitée. Ou, plus précisément, le logement est le secteur par lequel les questions de sobriété et d'efficacité sont couramment abordées.

* Schéma Régional Climat Air Énergie

La réhabilitation des logements est unanimement désignée comme la priorité pour ce secteur. Les participants constatent que celle-ci est aujourd'hui onéreuse, pas forcément rentabilisée par les économies générées, mais que **c'est un passage obligé de la transition et qu'il faut donc l'accepter**. Ce chantier nécessite donc des investissements qu'il faut collectivement assumer.

Réhabiliter les bâtiments : un effort à consentir collectivement

Pour favoriser la mise en œuvre d'un grand chantier de réhabilitation des logements anciens et énergivores, il faudra lever les obstacles importants qui existent actuellement.

Les participants aux débats jugent ces démarches aujourd'hui trop coûteuses et trop complexes à mettre en œuvre en raison du nombre d'acteurs à coordonner. Il est fait remarqué que, pour les copropriétés, les travaux deviennent quasiment impossibles tant les mécanismes de prise de décision sont complexes et favorisent l'inertie.

La nécessité de structuration des professions du bâtiment est alors unanimement relevée. **Des solutions intégrées de réhabilitation**, faisant intervenir tous les corps de métier, mais aussi les financeurs, sont des innovations réclamées et jugées déterminantes dans le déclenchement d'une dynamique.

La formation professionnelle des artisans est également un besoin souvent évoqué. Les participants souhaitent avoir à faire à des professionnels bien formés aux techniques de réhabilitation, s'adaptant aux spécificités des bâtiments rencontrés, capables de mettre en œuvre des matériaux sains et si possible locaux. Pour le déclenchement de l'acte de rénovation, deux stratégies semblent se dessiner, même si elles ne s'opposent pas toujours frontalement. Certains plaident pour **l'instauration d'une obligation de réhabilitation des bâtiments anciens**. Cela peut alors prendre des formes variées : **obligation à chaque transaction, interdiction de vente ou de location des logements classés F ou G, ajout de critères énergétiques à la déclaration d'insalubrité...** Mais cette mesure ne fait pas l'unanimité. Les risques d'injustice sociale sont pointés. Au minimum, pour que l'obligation de réhabilitation soit soutenue par une part plus importante des participants, il faudrait que celle-ci s'accompagne **d'aides financières renforcées** pour rendre possible cet investissement alors contraint.

Cette réticence à l'obligation de réhabilitation des logements n'existe pas, en revanche, pour les bâtiments tertiaires.

Pour faciliter la réhabilitation des logements, une grande importance est accordée à **l'accompagnement des ménages**, la facilitation des démarches, l'information claire et précise avant les travaux sur les techniques disponibles...

Les participants considèrent également que, pour faire face aux coûts importants, **l'État doit augmenter les moyens alloués au financement de ce grand chantier**.

Dans ce cadre, **le diagnostic de performance énergétique pourrait jouer un rôle important d'information, de conseil et d'orientation...** mais sa crédibilité est faible et tout le monde s'accorde à dire qu'il n'est pas un instrument fiable.

Au-delà des questions de réhabilitation du bâti résidentiel, les participants pointent la nécessité de réduire les consommations énergétiques de tous les usages habituellement en cours dans les logements. Pour cela, les tarifs incitatifs sont parfois cités. Ils sont alors proposés sous différentes formes : tarifs progressifs, instauration d'un bonus/malus, instauration d'une taxe carbone-énergie... Cependant, ils n'emportent pas l'adhésion large des participants. L'incitation à la réduction des consommations énergétiques par le prix n'est pas une proposition que les participants souhaitent voir retenir. Il est même une part non négligeable des participants qui considèrent que la transition énergétique doit être un moyen de maintenir des prix bas pour l'énergie.

Il est un sujet, pourtant, où l'incitation tarifaire est acceptée et jugée utile : la réduction des consommations pendant les pointes électriques. Les participants proposent alors la **remise en place de tarifications de type EJP***. **Des systèmes d'information et d'incitation à la sobriété** (comme EcoWatt par exemple) sont cités comme possibles contributeurs à la réduction de ces mêmes pointes de consommation d'électricité.

Enfin, la précarité énergétique des ménages est un sujet qui inquiète et apparaît fréquemment dans les débats. **Des aides financières particulières, pour permettre aux ménages les plus précarisés de faire réhabiliter leur logement**, sont réclamées.

Revisiter nos modes de vie et nos consommations

Les débats soulignent que la transition énergétique n'implique pas uniquement des révisions de nos modes de consommation des différentes énergies. La place structurante de la consommation dans notre société est soumise à questionnement.

* Effacement jours de pointe

L'orientation des consommations vers des matériels performants est évidemment un point abondamment mis en évidence, mais la question sobriété est également une thématique largement abordée. Elle ne provoque pas de rejet de principe. Une organisation sobre et efficace de la société est même prônée avec le **développement des circuits courts**, le **retour à des consignes sur certains emballages** (le verre par exemple), l'incitation à la **récupération et au réemploi**, l'amélioration de la **collecte sélective**, ainsi que la **lutte contre l'obsolescence programmée**.

Afin d'orienter les comportements de consommation, une **information claire, impartiale, ainsi qu'un étiquetage lisible et comparable de l'énergie grise** incluse dans les produits est une mesure préconisée.

Transport : développer les alternatives au tout routier

Concernant les transports de personnes, le consensus semble total.

Le **développement des transports en commun** est systématiquement cité. Il ne doit pas se limiter aux zones urbaines, mais **les gares desservant les zones rurales doivent être rouvertes** pour permettre une offre de transport aux populations du monde rural et des vallées alpines.

De même, il est souhaité que le **développement des pistes cyclables et des voies vertes** devienne une politique systématique.

Enfin, l'usage de la voiture n'est pas banni, mais **les pratiques de covoiturage et d'auto-partage** doivent être favorisées, tandis que la **vitesse sur les axes routiers doit être réduite**. De même, le télétravail peut être favorisé par des espaces de travail à domicile ou dans des lieux aménagés.

La question du transport de marchandises ne provoque pas le même niveau de consensus. Les participants s'accordent pour souhaiter le **développement et la relance du transport par fer, voie d'eau et cabotage**. Ils désignent d'ailleurs généralement le poids néfaste du lobby routier sur ces questions.

En revanche, un débat existe sur l'impact réel du développement des circuits courts sur les consommations énergétiques du secteur des transports. Certains pensent l'impact important et souhaitent donc un développement fort des circuits courts. Des propositions ambitieuses sont même mises en avant : instaurer une quantité

maximale d'énergie grise autorisée dans chaque bien, boycotter les fruits et légumes exotiques.

D'autres ne sont pas persuadés de l'impact que cela peut avoir sur les consommations énergétiques et même s'ils ne rejettent pas en bloc le principe de ces consommations locales, ils se méfient du retour en arrière que pourrait constituer un localisme exacerbé.

Enfin la limitation des déplacements passe par un urbanisme repensé. Il est proposé que le Schéma Régional Climat Air Energie soit prescriptif et que l'Approche Environnementale de l'Urbanisme, outil de l'ADEME, guide les Plans Locaux de l'Urbanisme et les Schémas de COhérence Territoriale.

Accompagner les entreprises

Concernant les acteurs économiques, il semble acté que, si les grandes entreprises énergivores ont cherché à réduire leur consommation, ce n'est pas le cas de la très grande majorité des PME/PMI. Dans un contexte de compétitivité de plus en plus pressant, ces entreprises ont moins de capacités pour agir, et partant ont bien plus de difficultés dans l'amélioration de leur efficacité énergétique, alors que l'enjeu est jugé crucial pour les participants aux débats.

Aussi, pour accompagner ces acteurs sur le chemin de la transition, il est souhaité que soit mis en œuvre un **accompagnement spécifique, pris en charge par des personnels qualifiés et spécialisés** dans l'accompagnement de ces acteurs particuliers.

La nécessaire information des entreprises peut être prise en charge par des structures particulières. Les dispositifs existants mériteraient d'être mieux connus, adaptés, voire généralisés. Le **développement de la norme ISO 50 001** permettrait, par exemple, de doter les entreprises de référents énergie.

Des réseaux électriques efficaces

Enfin, les participants estiment que l'amélioration de l'efficacité des réseaux électriques et l'usage sobre de cette dernière par les collectivités doit être une mesure prioritaire d'une politique globale de transition énergétique. En termes de réseaux électriques, cela passe par l'**optimisation des pertes en ligne et dans les transformateurs** et par la **recherche d'alternatives au renforcement systématique en développant les actions de maîtrise de la demande d'électricité (MDE)**.



Des collectivités exemplaires

Dans le cadre d'une transition énergétique généralisée, les collectivités se doivent de montrer l'exemple et de **mettre en œuvre sur leur propre patrimoine des mesures de sobriété et d'efficacité**. Ainsi, elles devront réaliser des diagnostics des systèmes d'éclairage public, réduire les illuminations de Noël, et généraliser l'extinction des lampadaires en cœur de nuit.

Un service public de la performance énergétique est proposé pour les territoires, par exemple sous la forme d'Agences Locales de l'Énergie et du Climat suggérées par certains élus. Une proposition non consensuelle plus technique concerne l'adaptation de la comptabilité publique pour faciliter le Partenariat Public Privé.

2.2 La contribution du débat régional sur le mix énergétique et les scénarios

Cette question en débat a donné lieu à des prises de position souvent tranchées entre les participants.

L'efficacité énergétique et la sobriété sont les grands gagnants "aux points" des interventions tant orales qu'écrites du débat. C'est la plus grande ressource, celle où les marges de manœuvre sont les plus importantes. Ceci se lit dans les interventions sur la première question du DNTE*, mais aussi dans le débat des scénarios et du mix énergétique futur.

L'importance de l'électricité comme vecteur d'énergie est reconnue, ou encore celle du gaz comme énergie de la transition vers les énergies renouvelables. Cependant, aucune intervention ne demande une "exception" sur l'objectif d'efficacité pour l'une ou l'autre des sources d'énergie.

Par contre, le niveau de décroissance de la demande d'énergie, tant à moyen qu'à long terme, fait encore débat. Syndicats, organisations professionnelles et chambres consulaires en particulier, souhaitent éviter que l'efficacité et la limitation des gaspillages -que tous souhaitent- ne se transforme en austérité et en régression de pouvoir d'achat. En face, des intervenants professionnels et associatifs constatent que le cadre d'engagement de la France (directives 2009, division des émissions de GES** à 2050...) nécessite des scénarios très engagés sur l'efficacité, comme ceux de Négawatt et de l'ADEME. Du côté des citoyens, ces divergences de point de vue apparaissent également au cours des débats.

* Débat national sur la transition énergétique

** Gaz à effet de serre

Nucléaire, gaz de schiste : polémique

De son côté, le nucléaire semble en France le sujet d'interminables polémiques. Exclu à l'époque des textes issus du Grenelle tant les consensus semblaient impossibles à atteindre, il apparaît en marge du présent débat sur la transition énergétique. Plusieurs participants, en particulier des syndicats d'électriciens et des organisations patronales, souhaitent que le gouvernement renonce à son projet de fermer la centrale de Fessenheim. D'autres participants, à l'inverse, souhaitent une sortie programmée du nucléaire, avec notamment la fermeture rapide des installations du Tricastin.

Sur ce point du nucléaire, les professionnels de la sûreté suggèrent que des décisions de politique énergétique relatives aux capacités de production d'électricité quelles que soient leur nature et aux économies d'énergie devront être prises à court terme pour faire face aux futures mises à l'arrêt définitifs de réacteurs.

De même, la question des gaz de schiste a aussi été introduite dans le débat notamment via l'intervention écrite de fédérations professionnelles. Plusieurs intervenants refusent à l'inverse l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels en France, mais aussi leur importation de l'étranger. Finalement, ces vigoureux débats se retrouvent dans tous les cadres et parmi tous les publics. Le seul consensus semblant exister est la nécessité de diversifier notre mix énergétique... mais il reste difficile de déterminer un bouquet consensuel.

Consensus sur les énergies renouvelables

De façon générale, la proposition "développer les énergies renouvelables" est l'une des plus consensuelles du débat. Ce consensus est moins fort si l'on rentre dans les détails...

C'est ainsi que l'électricité renouvelable est devenue sujet de discussions nombreuses, à l'instar d'implantation des éoliennes terrestres et de l'acceptation du public. Très vite, le débat s'est déplacé sur la facture du consommateur et l'impact sur les prix de ces énergies. La facture et plus précisément la CSPE*, contribution sur l'électricité, est au cœur du débat avec des propositions de réforme. L'idée d'autonomie des territoires est plébiscitée, dans une compréhension ouverte qui consiste à demander aux territoires de chercher à produire autant que possible l'énergie qu'ils consomment. Pour autant, le consensus reste fort sur le contrôle public des réseaux électriques,

* Contribution au service public de l'électricité

en tant que condition de solidarité des territoires entre eux. Ils permettent ainsi une complémentarité des sources d'énergie et optimisent le système tant d'un point de vue de la sécurité d'approvisionnement électrique que de l'efficacité économique.

Enfin, un consensus important existe sur le développement des énergies renouvelables thermiques. Aucune intervention n'a été notée pour s'opposer à leur développement résolu tant dans l'habitat que dans les services ou l'industrie. Dans le cas de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur cela concerne en particulier le solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire, avec un objectif partagé de réduction des coûts.

La biomasse forestière et agricole, compte tenu de son importance, fait l'objet de plus de débats tant sur la ressource exploitable que sur l'utilisation la plus pertinente. Ainsi, les grandes centrales dont le rendement final est très limité, sont critiquées. Certains proposent d'imposer le raccordement des usagers proches du réseau de chaleur.

2.3 La contribution du débat régional sur les énergies renouvelables et le développement des nouvelles filières

Cette troisième question du débat donne lieu à de nombreuses interventions. Elles sont moins polarisées et idéologiques que celles formulées sur les scénarios énergétiques. Le développement des énergies renouvelables est perçu par tous comme une opportunité pour l'économie et pour l'emploi, un champ de recherches et de développement prometteur pour l'économie régionale. Cet angle de débat tourné sur les propositions a naturellement été mieux investi par les contributions des professionnels de la région que dans les débats oraux où les argumentations sont plus tranchées et succinctes.

Des filières ambitieuses d'énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables est sans conteste -après l'efficacité- le chantier de la Transition Énergétique qui fait consensus. Seul fait débat le niveau d'ambition : ainsi, les positions qui visent les 100 % d'énergies renouvelables à moyen terme sont tempérées par d'autres intervenants qui arguent avant tout de l'impact sur les factures. À ce bémol près, les participants veulent une ambition collective de développement des filières de recherche, de fabrication ou d'installation.

Ces développements devront être tirés **par des politiques que tous veulent pérennes et lisibles**. Ces filières doivent avoir leurs racines dans la région (voir en fin de synthèse les spécificités Provence-Alpes-Côte d'Azur) et faire l'objet de feuilles de route détaillées et partagées entre les acteurs.

Pour favoriser le développement des énergies renouvelables, de nombreux participants souhaiteraient voir lever les contraintes administratives à leur installation. Par exemple, des maires évoquent la **suppression des appels à projets pour les collectivités**. De même, un assouplissement des contraintes de construction ou la simplification des dossiers administratifs sont des propositions avancées. Ce point concerne tant l'installation de production renouvelable que l'ensemble des réseaux qui devront être développés ou adaptés.

Typique de ce consensus, le développement du solaire thermique pour l'eau chaude, que tous souhaitent, est actuellement en panne. Une idée partagée est que la subvention doit être mise au service d'une stratégie de baisse des coûts. Certains évoquent dans ce sens l'**obligation dans la région d'installation de chauffe-eaux solaires** à la manière de Barcelone.

Consensus sur les smart-grids*

Une autre direction essentielle, tant selon les professionnels que les participants des débats, est la poursuite de la modernisation des réseaux de distribution d'énergie, opportunité pour inventer de nouvelles formes de systèmes intelligents, le "smart-grid".

C'est aussi via le réseau intelligent que pourront s'intégrer les systèmes de rechargement des véhicules électriques ou hybrides. Ces derniers participeront ainsi à une modulation des demandes, de façon à incorporer plus de ressources variables dans le système.

De la même façon, le stockage de l'électricité est perçu comme un enjeu stratégique tant pour intégrer les énergies renouvelables que comme un développement industriel essentiel pour l'avenir. C'est un thème très cité comme priorité de la recherche.

L'échange d'énergie via le réseau électrique devra s'adapter à la baisse des prix de revient des productions renouvelables, c'est le cas notamment du photovoltaïque en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, un point développé plus loin.

* Réseaux intelligents



Plusieurs des professionnels insistent sur le développement de systèmes intelligents et de gestions actives de l'énergie. Mais les promoteurs de ces technologies insistent sur l'efficacité passive qui s'impose aussi. Pas question donc de remplacer l'isolation d'une maison par des systèmes électroniques de régulation par exemple.

Ceci concerne notamment le devenir du chauffage électrique, finalement très peu défendu dans les débats ou les écrits, mais aussi tous les modes de chauffage non performants, l'enjeu étant la rénovation de ces systèmes : isolation, émetteurs, régulation. Les divergences portent plutôt sur le remplacement de ces systèmes, par exemple par le développement des pompes à chaleur ou par une isolation poussée.

Au-delà de la création d'une offre régionale ou nationale, dans certains cas, c'est la réglementation qu'il faut adapter ou simplifier. Ainsi par exemple, **la labellisation Effinergie ne permet pas de mettre en œuvre le solaire individuel dans l'habitat collectif**. De même, la possibilité de produire **électricité et chaleur par cogénération à partir de bois devrait être encouragée par un abaissement des seuils de taille**, car les besoins de chaleur des villages ou des bourgs sont modestes.

Les autres filières

L'idée que nos déchets seront demain intégralement recyclés, formant une véritable "économie circulaire" fait son chemin. Les équipements peuvent avoir plusieurs vies, les emballages peuvent être réutilisés : ainsi, la réutilisation de bouteilles consignées -déjà expérimentée dans le Var- complète bien le développement de filières locales et régionales pour le vin, la nourriture, les produits d'entretien. De manière plus générale, l'idée force d'éviter le gaspillage et limiter la consommation aux besoins réels des ménages et des entreprises s'impose également et ce avant de mettre en œuvre les solutions de production d'énergie et de produits neufs.

Un fort besoin d'innovation

Finalement, si les systèmes de production valorisant les ressources renouvelables sont jugés relativement mûres, les participants réclament que les efforts de recherche et d'innovation soient maintenus dans ce domaine afin d'améliorer les techniques, de les rendre toujours plus performantes, de limiter leurs possibles impacts néfastes sur l'environnement.

Mais c'est surtout sur la gestion de ces productions d'énergies renouvelables que les efforts de recherche semblent devoir se concentrer. Il est

souhaité que la problématique du stockage de l'électricité, les possibilités de complémentarité entre réseaux, les techniques liées au vecteur hydrogène soient des sujets largement abordés par la recherche.

2.4 La contribution du débat régional sur les coûts et le financement de la transition énergétique

Cette partie a donné lieu à des contributions tant des professionnels structurants de l'énergie, que des débats décentralisés. Les propositions sont souvent associées à des suggestions relevant aussi de la gouvernance, de la gestion de l'épargne, des approches participatives tant dans l'élaboration des décisions que dans la mise en œuvre de la transition dans les territoires.

"Stabilité des mécanismes de soutien et du cadre réglementaire", "Simplification des démarches pour les aides", ces demandes sont largement plébiscitées, tant pour le chantier de l'efficacité que pour celui des énergies renouvelables. Cette demande commune aux écrits des professionnels et aux débats décentralisés est aussi assortie de propositions comme **le guichet unique pour les aides à la rénovation du logement, ou encore une meilleure coordination des organismes concernés au niveau local**.

Autre demande forte, les mécanismes de tiers investisseurs pour mettre en œuvre à l'échelle régionale la partie la plus rentable de l'efficacité, via en particulier des sociétés d'économie mixte. Cependant, les systèmes doivent être adaptés à des petits projets ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il s'agit aussi d'**adapter les systèmes aux petites et très petites entreprises, en mutualisant au niveau régional les risques et les financements**.

En termes de gouvernance, l'approfondissement des processus de décentralisation est largement souhaitée. Les possibilités d'expérimentation territoriale sont ainsi plébiscitées.

Les limites de la subvention

L'éco-conditionnalité des aides, tant au niveau régional que national, est demandée tout d'abord pour limiter les incohérences. Le cas typique cité est celui du photovoltaïque installé sur une "passoire énergétique". Mais cette demande émane aussi des participants qui souhaitent la meilleure utilisation possible de l'argent public en vue de la transition énergétique et pour renforcer le poids des collectivités les plus volontaires.

Les Certificats d'économie d'énergie (CEE) sont unanimement considérés comme un bon outil, à renforcer et à simplifier. Les collectivités souhaitent cependant pouvoir mieux en bénéficier. De même, la visibilité des CEE fait défaut pour le particulier qui les génère initialement et devrait pouvoir s'y impliquer.

La solidarité... mais pour les autres

Les questions de fiscalité donnent lieu à de nombreuses discussions. D'une manière générale, les participants ne sont pas opposés à des transferts entre les ménages, les entreprises ou les territoires. Ils insistent même sur le rôle de garant de la solidarité que doit avoir l'État ou la Région. Ils comprennent bien par exemple que la rénovation du logement des ménages précaires passera par une subvention payée de manière ou d'une autre par les autres acteurs.

Au-delà de la stabilité des mécanismes de financement et de taxation, déjà citée, plusieurs participants souhaitent une véritable traçabilité des financements. Certains, notamment dans les petites entreprises, souhaitent que l'affectation des prélèvements soit assez claire de façon à s'assurer d'une situation à taxation constante. De la même façon, les prélèvements comme la CSPE font l'objet de débats concernant leur assiette et leurs objectifs. Dans une logique d'économie circulaire, la proposition d'une solidarité territoriale des ressources financières a été défendue.

Le grand chantier de la rénovation thermique du logement est perçu comme si stratégique pour le pouvoir d'achat des ménages et pour l'emploi qu'il justifie le maintien de la TVA réduite à 5 %. De même, l'importance stratégique de ce chantier amène les participants, constatant que le rythme risque d'être limité par la disponibilité des professionnels, à demander que les subventions soient attribuées également aux travaux réalisés en auto-réhabilitation.

De même, un principe plus général consiste à relever les allègements de taxe dont la consommation a des impacts nocifs : le kérosène avion, le gazole diesel, ou encore les soutes maritimes soufrées. La question de la taxation carbone et énergie donne lieu à de nombreuses discussions, liées au rôle plus ou moins important du signal-prix dans la décision des acteurs.

Finalement, la majorité des participants ne s'oppose pas frontalement à l'instauration de mécanismes provoquant une hausse des coûts de l'énergie. Un principe de pollueur-payeur semble même pouvoir être accepté. Mais, pour que la fiscalité

écologique soit acceptée, il faut garantir la traçabilité de son utilisation, un fléchage vers des budgets favorisant l'efficacité et la sobriété énergétique. Une fiscalité reversée au budget général ne rencontre pas l'adhésion des citoyens.

Concernant les importations, les participants au débat semblent ouverts à l'instauration d'écotaxes rétablissant ainsi une certaine équité dans la concurrence.

Des acteurs régionaux pour le financement de la transition énergétique

L'organisation et le rôle des acteurs dans le financement et la gouvernance amène l'un des consensus forts du débat, celui d'un pôle public de financement des chantiers de la transition. Il s'agit de mettre l'épargne au service de cet enjeu et pour cela la Banque Publique d'Investissement (BPI) au niveau régional et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) doivent inscrire la transition dans leur doctrine et dans leurs pratiques. De manière plus générale, le livret de développement durable -voire les assurances-vie- doivent contribuer davantage -et de façon lisible- au chantier de la transition énergétique. Ces institutions de financement, existantes ou à adapter au niveau régional, auront un rôle pour rendre accessible le tiers-investissement, pour mutualiser les risques des projets. Elles pourront favoriser la standardisation des offres et la baisse de leurs coûts. Les structures participatives locales et régionales, faisant intervenir les citoyens et les collectivités sous forme de société, de coopérative d'intérêt collectif (SCIC) ou de société d'économie mixte (SEM) devraient avoir leur place dans les dispositifs. Pour favoriser l'acceptation des projets, certains souhaitent que ces structures disposent d'une place réservée dans les projets d'énergie renouvelable, comme condition d'accès aux soutiens publics.

Enfin, un domaine fait l'objet d'une demande forte, celui de l'aménagement du territoire et de la lutte contre l'étalement urbain.

Pour cela les communes doivent agir en coopération. Les Schémas Régionaux Climat Air Énergie (SRCAE) et les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) doivent devenir opposables et se traduire dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) mais aussi dans la coordination des réseaux.

Cependant, l'échelle de coordination territoriale reste en débat : il pourrait s'agir de la Région via un système tel que le SRCAE qui deviendrait le document de référence, ou un SCOT conjugué avec un Plan Climat Énergie Territorial (PCET)



mené plutôt par le niveau intercommunal. Malgré ces différences, le consensus est que les territoires doivent maîtriser la mise en œuvre de la transition énergétique ainsi qu'une liberté pour l'expérimentation, l'État ou la Région étant les garants de la solidarité entre tous et de l'égalité de traitement.

Le citoyen n'a pas encore sa place

Cette question interroge l'intégration des citoyens dans les processus de décision. Ces derniers sont considérés comme très lourds par les citoyens ou les élus qui s'y impliquent. Les citoyens peuvent aussi avoir le sentiment que les lieux de concertation ont peu à voir avec la prise de décision, la complexité d'attribution des compétences dans les échelons territoriaux renforçant cette impression.

De façon plus large, les participants souhaitent disposer d'une connaissance fiable et pédagogique pour comprendre leur propre situation et plus largement les politiques de l'énergie. Le flot d'information sur l'énergie n'est pas perçu comme indépendant des fournisseurs d'énergie. Cette demande peut être rapprochée de la demande professionnelle d'audits plus fiables et d'un accompagnement personnalisé du consommateur ou des petites entreprises. L'expertise actuelle manque de neutralité voir de crédit et semble souffrir de conflits d'intérêts.



Contribution régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

3 La transition énergétique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : un socle d'actions

Cette partie rassemble les principales orientations issues du débat qui constituent un socle d'actions pour la politique de transition énergétique de la région. Une bonne part de ces thèmes concernent le développement de filières industrielles régionales, liées notamment aux énergies renouvelables. Parmi les thèmes spécifiques, plusieurs concernent l'évolution dans les transports, un sujet qui préoccupe de façon unanime.

Vers un cadre de programmation régional

Pour organiser les débats et les perspectives, orienter les investissements et la recherche, la Région est le niveau incontournable. Elle est proposée comme portant un établissement public de l'énergie ou un fond régional "énergie".

Le débat porte ici sur le rôle d'arbitre final, que certains souhaitent conserver au niveau de l'État, même si le renforcement du rôle de l'institution régionale semble acquis. Ainsi, l'élaboration de feuilles de route encadrant les filières régionales à construire se situe naturellement dans un cadre régional, dans le prolongement des schémas existants tels que le SRCAE.

Le développement de l'éolien flottant ancré

L'énergie éolienne produite au large des côtes par des aérogénérateurs fixés sur les plates-formes ou des bouées est l'énergie marine la plus citée dans un cadre stratégique de développement régional. Cette technologie bénéficiera des avancées impressionnantes de l'éolien offshore, tout en laissant une marge importante de développement et un potentiel d'exportation pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle est en effet bien adaptée aux régions du pourtour méditerranéen, marquées par des concentrations urbaines côtières, ainsi que par l'absence de plateau continental important.

Cette filière marine, consensuelle, pourrait être complétée par les développements d'algues productrices d'énergie, elles aussi envisagées dans les industries régionales. Il a été aussi proposé qu'un schéma conjoint pour les énergies marines soit développé avec les régions voisines de France (Languedoc) et d'Italie (Ligurie).

Le développement du photovoltaïque et parité réseau

La production d'électricité photovoltaïque coûte de moins en moins cher, tandis que la facture d'énergie tend à augmenter. De plus en plus, il revient moins cher pour certains usagers de produire eux-mêmes leur électricité, au moins sur une partie de l'année. Cette situation, appelée "autoconsommation", sera de plus en plus répandue en région Provence d'ici à 2020 et pose plusieurs questions : Comment équilibrer les coûts du réseau pour ces usagers auto-producteurs ? Comment donner à tous les ménages (locataires, copropriété...) les mêmes droits à produire leur propre énergie ? Cette aspiration à l'autonomie des territoires est nuancée par l'exigence partagée que la distribution d'électricité reste dans le domaine public.

Le développement du solaire thermique

La crise du solaire thermique est une réalité malgré son potentiel considérable. L'objectif régional - notamment inclus dans le SRCAE- de 53 ktep (620 GWh) de solaire thermique demande une **relance vigoureuse du marché** pour que les prix deviennent plus compétitifs, font remarquer les professionnels. Pour l'heure, seuls des usages collectifs conservent leur attrait, tandis que le chauffe-eau individuel reste bloqué par ses coûts élevés.

C'est pourquoi les participants aux débats ne verraient pas d'un mauvais œil l'**instauration d'une obligation d'installation de solaire thermique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**.

La gestion du confort d'été dans les bâtiments

Les professionnels du bâtiment développent progressivement des savoir-faire pour réhabiliter et gérer les bâtiments anciens et construire du neuf dans des conditions thermiques difficiles. Il s'agit de s'orienter vers le bâtiment sobre, efficace, solaire, et ce dans une perspective du bâtiment à énergie positive (BEPOS).

Cette connaissance développée dans la région peut être à la fois liée à des pratiques d'isolation passive (notamment celle liée à l'utilisation de matériaux locaux), mais aussi à une régulation plus active : gestion intelligente des flux d'air et d'eau, pompes à chaleur...

À noter une autre spécificité portée en région, qui consiste à rafraîchir des usagers urbains (bureaux, commerces, habitations) en utilisant l'eau de mer pompée au large.

Le développement de l'hydroélectricité

Dans le sud du massif des Alpes, la moyenne et petite hydraulique conserve un potentiel certain pour la production électrique. Mais cette énergie renouvelable se heurte souvent à des conflits d'usage (pêche, sports aquatiques, milieux naturels...). Les professionnels protestent contre le classement des cours d'eau figeant les installations, diminuant de fait les ressources mobilisables.

Améliorer les déplacements Moins de pollution dans les ports

Le transport maritime est à la fois un mode très économe en énergie, mais aussi une des principales sources de pollution par le dioxyde de soufre ou les oxydes d'azote. Progressivement les navires à quai devront s'alimenter en électricité à terre au fur et à mesure de l'électrification des docks. De plus, l'usage de gaz naturel liquéfié, disponible notamment au terminal de Fos, peut permettre une économie de fioul et de pollution. Ces moteurs à gaz pourront être utilisés sur les méthaniers mais aussi sur les navires de commerce.

À noter que l'utilisation de GNL est également envisagée pour la traction de camions hybrides, avec des effets bénéfiques pour les polluants locaux (particules...) mais aussi une baisse des émissions de CO₂.

Une liaison nécessaire vers l'arrière-pays

La liaison du port de Marseille aux grandes infrastructures de transport est insuffisamment développé et utilisé aujourd'hui pour relier la voie maritime avec la voie d'eau du Rhône et pour revitaliser le fret ferroviaire. Le développement du cabotage maritime est aussi cité pour relier les ports de la région sans saturer les voies routières.

Offrir des services de mobilité dans les vallées alpines, espaces ruraux...

Le défi de la desserte des espaces les moins denses de la région est double : leur géographie isolée rend difficile la création ou l'amélioration des infrastructures ; les prix de l'énergie et la dépendance automobile créent les conditions d'une précarisation croissante des populations. Il est suggéré de **favoriser les modes de transport innovants (autos à la demande, co-voiturage, services d'autocar...) tout en maintenant les services ferroviaires indispensables**. Ces propositions spécifiques aux territoires peu denses de la région se complètent dans les agglomérations par des demandes plus classiques : **auto-partage, renforcement des liaisons TER...**

Contributions

1/ Contributions grand public

Décembre 2012

Février, mars, avril, mai 2013

2/ Contributions des maires

Association des Maires de France

Le Poët - URM

3/ Participations des professionnels structurants

Dans un premier temps, la Région a sollicité une cinquantaine de professionnels structurants pour des contributions écrites sur les quatre questions du débat national. Pour préciser les premiers apports et élargir la consultation, l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a sollicité une quarantaine de professionnels supplémentaires sur l'une des questions du débat. La rencontre des professionnels du 26 Avril a permis de débattre de propositions à partir d'un premier document de synthèse.

ACTEnergieS

ADEME

AERE

ATEE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bâtiments Durables Méditerranéens

Caisse des Dépôts

Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

CERC Provence-Alpes-Côte d'Azur

CGT Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chambre d'Agriculture Bouches-du-Rhône

Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat

CIBE

CNIM Division Energie Solaire

Confédération Française de l'Encadrement

Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises

CREEE

CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ecopolenergie

EcoScience Provence

EDF

EHW Research

Energie Développement Services du Briançonnais

Enerplan

Envirobot Méditerranée

ERDF

ETHIQUE AU LOGIS

Fédération Régionale des Jeunes
Chambres économiques

de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fédération Syndicale Unitaire

FFB Provence-Alpes-Côte d'Azur

FNTV Provence-Alpes-Côte d'Azur

FO

France Nature Environnement

Provence-Alpes-Côte d'Azur

GDF Suez

GERES

GRDF

GRT Gaz

MEDEF

Mouvement National de Lutte
pour l'Environnement

NOSTERPACA

Ordre des Experts Comptables

Pôle Mer Provence-Alpes-Côte d'Azur

Grand Port Maritime de Marseille

Réseau Ferré de France

RTE

SMED13

SS2E Conseils

Société du Canal de Provence

SYMIELEC

UFIP

UNSA

URVN-FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Union Régionale des Industries de Procédés

Union Régionale des Industries Pétrolières

UPE 06

VOLTALIA



4/ Synthèses des débats infra-régionaux labellisés

Une soixantaine de débats ont eu lieu jusqu'au 31 mai. Les comptes rendus réceptionnés jusqu'au 27 mai 2013 par la Région ont été pris en compte dans la rédaction de cette synthèse.

Mars 2013

Aix-en-Provence - GRDF
Aix-en-Provence - JCE du Pays d'Aix
Aix-en-Provence - SMED13
Ville de Arles
Briançon - Pays du Grand Briançonnais
Castellane & Moissac-Bellevue - Parc Naturel Régional du Verdon
Cipières - Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur
Ville de Dignes-les-Bains
Ville de Forcalquier
Ville de Grans
Ville du Thor
Marseille - ARCS
Marseille - Envirobot Méditerranée
Marseille - Fondation Danielle Mitterrand - France Libertés.
Ville de Rognes
Saint-Martin-de-Queyrière - Pays du Grand Briançonnais
Sophia Antipolis - ATEE
Ville de Tarascon
Toulon - PS

Avril 2013

Aix-en-Provence - ENTE
Carros - Schneider
Cavaillon - Parcs Naturels Régionaux Alpilles et Luberon
Ville de Châteauneuf-les-Martigues
Ville de Entraigues sur la Sorgue
Entrevaux - Vallée des Pignes en transition
Ville de Gardanne
Guillestre - Parc Naturel Régional du Queyras
Ville de Lambesc
Marseille - AFG
Marseille - Conseil Général des Bouches-du-Rhône
Marseille - Compagnons bâtisseurs

Ville de Miramas

Toulon - ATEE

Mai 2013

Gap - EIE

Marseille - Cerfise

Marseille - Conseil général des Bouches-du-Rhône

5/ Retranscription et comptes rendus des débats citoyens organisés par la Région

- 1/ Alpes-de-Haute-Provence à Manosque, en partenariat avec les Parcs Naturels Régionaux Luberon et Verdon
- 2/ Hautes-Alpes à Gap, en partenariat avec le Conseil Général
- 3/ Var à Toulon
- 4/ Alpes-Maritimes à Nice
- 5/ Vaucluse en Avignon, en partenariat avec le Conseil Général
- 6/ Bouches-du-Rhône, journée citoyenne à Marseille





Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Direction du Développement Sostenable et du Climat
Service Énergie, Climat, Air

27, place Jules Guesde
 3481 Marseille Cedex 20

Tél. : 04 91 57 50 57
debat.transition.energetique@regionpaca.fr

www.transition-energetique-paca.fr





Addendum à la synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur suite à la Conférence régionale de clôture du 14 juin 2013

Page 6 / 2^e colonne / fin 1^{er} paragraphe

Ajout un paragraphe :

"L'accompagnement des ménages devra se poursuivre une fois les travaux de réhabilitation réalisés. L'occupation d'un logement énergétiquement performant nécessite un apprentissage pour en tirer tous les bénéfices. Ceci est d'autant plus justifié que quelle que soit la forme d'énergie, leur coût continuera d'augmenter à l'avenir."

Page 6 / 1^{re} colonne / 2^e paragraphe

Ajout de *"tandis que certains veulent aussi étendre cette information à la raréfaction des matériaux."*

Page 7 / 1^{re} colonne / chapitre "Transport" / 2^e paragraphe / 3^e ligne

Ajout du mot *"ferroviaires"* après *"gares."*

Page 9 / 2^e colonne / fin 1^{er} paragraphe

Ajout de deux phrases :

"À ce titre, le développement des filières biomasse doit faire l'objet d'une politique volontariste et clairement affichée. Cette filière fournira une contribution décisive à l'augmentation des ENR dans le mix énergétique."

Page 9 / 2^e colonne / fin 4^e paragraphe

Ajout :

"De nouveaux modes de gestion des réseaux devront alors éclore. Les échanges d'énergie entre particuliers devront être fluidifiés par l'émergence d'un nouveau statut de consommateur-producteur."

Page 11 / 2^e colonne / chapitre "Des acteurs régionaux pour le financement de la transition énergétique"

Modification de la 2^e phrase :

"L'organisation et le rôle des acteurs dans le financement et la gouvernance amènent l'un des consensus fort du débat, celui d'un pôle public de financement des chantiers de la transition. Il s'agit de mettre notamment l'épargne au service de cet enjeu, et en mobilisant la Banque Publique d'Investissement (BPI France) et la Caisse des Dépôts (CDC) conformément à des orientations ambitieuses afin qu'ils jouent pleinement un rôle de levier. Au-delà de ces acteurs, c'est toute la place bancaire qui doit être mobilisée."

Page 11 / 2^e colonne "Des acteurs régionaux pour le financement de la transition énergétique"

Avant dernière phrase du premier paragraphe, ajout :

"L'idée est de permettre aux collectivités et aux citoyens de tirer bénéfice de leur investissement local. D'autre part, les clauses d'éco-conditionnalité dans les marchés publics devraient permettre à terme de mieux prendre en compte la transition énergétique."

Page 12 / 1^{re} colonne / avant la photo

Créer un nouveau paragraphe :

"Ce débat en région démontre que les citoyens souhaitent s'emparer du sujet de la transition énergétique et être plus directement impliqués dans les choix structurants à venir. Le débat public devra donc être poursuivi. Certains acteurs portent la proposition de mise sur pied d'un comité régional consultatif de la transition énergétique, adossé à un comité citoyen."

Page 13 / 1^{re} colonne, / Chapitre "le développement du solaire thermique"

Ajout d'une phrase : *"De telles mesures structurelles doivent être complétées d'urgence par des mesures de sauvegarde des filières solaires, sans attendre la fin du cycle législatif."*

Page 13 / 1^{re} colonne / Chapitre "mobilité"

Ajout après *"auto-partage"*, de *"plans de déplacements inter-entreprises."*

Page 13 / 2^e colonne / Chapitre "Améliorer les déplacements. Moins de pollution dans les ports" / 2^e phrase

Ajout :

"Progressivement, et lorsque cela est techniquement et économiquement envisageable, les navires à quai devront s'alimenter en électricité à terre au fur et à mesure de l'électrification des docks."

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
RÉSUMÉ	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	9
1. Principaux questionnements, hypothèses et objectifs de recherche.....	11
2. Choix du corpus d'étude.....	13
3. Cadre théorique et méthodologie.....	15
4. Plan de l'étude.....	15
CHAPITRE 1 LA « TRANSITION ÉNERGÉTIQUE » : NOTION ET FORMULE	18
1.1 L'énergie et ses transitions : l'aspect historique	18
1.2 L'origine de la « transition énergétique » actuelle	20
1.2.1 La « transition énergétique » dérivée du développement durable.....	20
1.2.2 Le choix de l'énergie par le réchauffement climatique.....	22
1.2.3 La « transition énergétique » : son origine et sa transformation en Europe.....	23
1.2.4 La « transition énergétique » en contexte français : choix et volontés politiques...	25
1.3 La « transition énergétique » dans le cadre du Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE)	29
1.3.1 La « transition énergétique » vue par le gouvernement comme un « nouveau modèle français ».....	30
1.3.2 La « transition énergétique » : une stratégie de gouvernance décentralisée pour les collectivités.....	34
1.3.3 La « transition énergétique » comme défi économique chez les entreprises.....	35
1.3.4 La « transition énergétique » et la sortie du nucléaire chez les écologistes.....	37
1.4 La « transition énergétique » comme formule	41
1.4.1 La « transition énergétique » et ses fonctionnements discursifs.....	42
1.4.2 Le figement de la formule « transition énergétique ».....	44
1.4.3 La « transition énergétique » comme référent social.....	45
1.4.4 Les polémiques autour de la formule « transition énergétique ».....	49

1.4.5 Les polémiques du double point de vue	51
1.4.5.1 TRANSITION comme repère	53
1.4.5.2 ÉNERGÉTIQUE comme repère	58
CHAPITRE 2 LE DÉBAT NATIONAL SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (DNTE) : UN ENJEU POLITIQUE	61
2.1 De la démocratie à la participation citoyenne	61
2.1.1 La démocratie dite « participative »	62
2.1.2 La participation citoyenne dans le domaine environnemental	63
2.2 Les politiques énergétiques au cœur des débats français	66
2.2.1 Les spécificités des politiques énergétiques françaises	66
2.2.2 L'énergie comme sujet des débats publics	68
2.3 L'Organisation du Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE) : volonté politique et cadrage	72
2.3.1 Le DNTE et ses instances <i>ad hoc</i>	74
2.3.1.1 Le débat entre acteurs institués	75
2.3.1.1.1 Les différents groupes de travail au sein du Conseil national	76
2.3.1.2 Le débat tous publics : débat citoyen	78
2.3.1.2.1 Les débats territoriaux	78
1) Les débats régionaux : l'interprétation locale	79
2) Les débats labellisés : des paroles qui mènent aux actes	80
2.3.1.2.2 La Journée citoyenne	82
2.3.1.2.3 Le Site internet participatif : un espace de pédagogie et de débat en ligne	83
2.3.2 La durée restreinte du débat autour de contenus définis	86
2.3.3 La production des synthèses des débats : la clé de l'événement	87
2.4 Le DNTE comme « pari démocratique »	90
2.4.1 Le DNTE et son processus participatif	90
2.4.2 La place centrale des citoyens dans le DNTE	92
CHAPITRE 3 L'ÉTUDE DE CAS : DÉBATS TERRITORIAUX SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR.....	100
3.1 La mise en œuvre du débat à travers les dispositifs participatifs du DNTE en PACA.....	100
3.1.1 Les dossiers d'information communs de PACA	102

3.1.1.1 Les dossiers d'information régionaux pour grand public.....	102
3.1.1.2 Le dossier d'approfondissement des connaissances : « Pour en savoir plus »	103
3.2 La circulation des documents dans les dispositifs participatifs du DNTE en PACA	
.....	105
3.2.1 La circulation des documents dans les dispositifs participatifs régionaux.....	105
3.2.1.1 Les débats citoyens régionaux.....	106
3.2.1.1.1 Le type de document utilisé pour le débat.....	106
3.2.1.1.2 La procédure suivie pour les débats citoyens : un mois de débats citoyens en PACA	107
1) La procédure de l'animation du débat citoyen libre à Manosque.....	108
2) La procédure des débats citoyens formatés en PACA.....	109
3.2.1.1.3 Le mode de contribution pour la synthèse régionale.....	111
3.2.1.2 Les débats entre « les professionnels structurants ».....	111
3.2.1.2.1 Le type de document utilisé.....	112
3.2.1.2.2 La procédure au cours du débat : de l'écrit à l'oral.....	112
3.2.1.2.3 Le mode de contribution.....	113
3.2.1.3 Les contributions des maires	114
3.2.1.3.1 Le type de document utilisé pour le débat.....	114
3.2.1.3.2 La procédure au cours du débat.....	114
3.2.1.3.3 Le mode de contribution pour la synthèse.....	115
3.2.1.4 Les contributions grand public via le site internet régional	115
3.2.1.4.1 Le type de document utilisé pour le débat.....	115
3.2.1.4.2 La procédure au cours du débat.....	117
3.2.1.4.3 Le mode de contribution pour la synthèse régionale.....	118
3.2.2 La circulation des documents dans les dispositifs participatifs nationaux.....	119
3.2.2.1 La Journée citoyenne.....	119
3.2.2.1.1 Le type de document utilisé pour le débat.....	119
3.2.2.1.2 La procédure au cours du débat.....	120
3.2.2.1.3 Le mode de contribution pour la synthèse régionale.....	121
3.2.2.2 Les contributions grand public via le site internet participatif.....	121
3.2.2.2.1 Le type de document utilisé pour le débat.....	122
3.2.2.2.2 La procédure au cours du débat.....	122
3.2.2.2.3 Le mode de contribution pour la synthèse régionale.....	123

3.2.2.3 Les débats labellisés : la variété des débats dans le territoire	124
3.2.2.3.1 Le type de document utilisé pour le débat.....	125
3.2.2.3.2 La procédure au cours du débat.....	125
3.2.2.3.3 Le mode de contribution pour la synthèse régionale.....	125
3.3 L'analyse des dispositifs participatifs du DNTE en PACA	128
3.3.1 Les dispositifs participatifs du DNTE et leurs aspects communicationnels	129
3.3.2 Les dispositifs participatifs du DNTE selon « le cube de la démocratie ».....	139
3.4 L'Étude des textes du DNTE.....	145
3.4.1 Le « Socle de connaissance » : la transmission du savoir sur la transition énergétique	145
3.4.1.1 Le « Socle de connaissance » comme discours didactique	146
3.4.1.1.1 Le locuteur comme garant de connaissance	147
3.4.1.1.2 L'implication du lecteur dans le DNTE	149
3.4.1.2 Les thématiques traitées dans le « Socle de connaissance »	152
3.4.2 Les questions du DNTE dotées d'influence	156
3.4.2.1 Les présupposés comme moyen linguistiquement puissant.....	157
3.4.2.2 Les grandes questions du DNTE fixées autour de thèmes précis	158
3.4.2.3 Les questions complexes adressées aux citoyens.....	160
3.4.2.3.1 Les débats citoyens en PACA selon les préférences personnelles.....	160
3.4.2.3.2 Les questions de la Journée citoyenne selon la forme	164
1) Les questions et réponses compliquées.....	164
2) Les questions selon les thèmes	166
3) La formulation d'une question exceptionnelle	169
4) Des réponses chargées des présupposés	171
5) Les réponses visant les résultats attendus	173
CHAPITRE 4 LA « SYNTHÈSE » : L'ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE ET LA QUESTION DU GENRE.....	177
4.1 La synthèse : une activité mentale	177
4.1.1 L'activité synthétique en philosophie.....	178
4.1.2 L'opération synthétique vue par les neurosciences.....	180
4.1.3 L'opération de la synthèse à visée communicative et professionnelle.....	181
4.2 Le processus de réalisation de la synthèse de textes.....	184
4.2.1 Le modèle du « synthétiseur » de Brassart.....	184

4.2.2 Le modèle théorique et les procédures de réalisation de la synthèse de Perez	189
4.3 La « synthèse » sous le prisme du « genre ».....	194
4.3.1 Les genres discursifs	194
4.3.1.1 La synthèse selon la scène d'énonciation.....	194
4.3.1.1.1 La synthèse en tant que scène générique dans la scène englobante scolaire	195
4.3.1.1.2 La synthèse en tant que scène générique dans la scène englobante professionnelle	197
4.3.1.2 La synthèse selon les « modes de généricités ».....	200
4.4 La synthèse : un « macro genre » des écrits professionnels	201
4.4.1 Le macro genre dans les écrits professionnels	201
4.4.2 La typologie des synthèses	203
4.4.2.1 La synthèse pour informer.....	204
4.4.2.2 La synthèse pour aider à une prise de décision	207
4.4.2.3 La synthèse à double objectif : la synthèse administrative	207
4.4.2.3.1 La synthèse administrative pour informer.....	207
4.4.2.3.2 La synthèse administrative pour aider à la décision.....	208
4.4.3 La fabrication des synthèses : témoignages d'auteurs	210
4.4.4 Les caractéristiques textuelles de la synthèse.....	216
 CHAPITRE 5 ÉTUDE TEXTUELLE DES SYNTHÈSES DES DÉBATS TERRITORIAUX SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.....	 219
5.1 La synthèse de consensus.....	220
5.1.1 La notion de consensus/dissensus	220
5.1.2 Les formes d'expression du consensus	222
5.1.2.1 L'injonction à l'infinitif	222
5.1.2.2 La quantification	224
5.1.2.2.1 Les expressions de quantification des participants du débat.....	225
5.1.2.2.2 Les expressions de quantification basée sur la récurrence des propositions	227
5.2 La synthèse et son organisation textuelle	230
5.2.1 La notion de cohésion et de cohérence.....	231
5.2.2 Les formes d'organismes textuels dans la synthèse	233
5.2.2.1 L'anaphore conceptuelle et le point de vue du locuteur.....	234

5.2.2.2 La cohérence dans la synthèse issue de la confrontation des idées.....	237
5.2.2.2.1 Les marqueurs d'organisation textuelle	237
5.2.2.2.2 Les connecteurs de concession.....	239
5.3 La synthèse et ses spécificités énonciatives	243
5.3.1 La représentation du discours autre (RDA).....	243
5.3.1.1 Les formes de la représentation du discours autre	245
5.3.1.2 Les formes de la représentation du discours autre dans la synthèse	247
5.3.2 L'effacement énonciatif	255
5.3.2.1 Point théorique sur l'effacement énonciatif	255
5.3.2.2 Les formes de l'effacement énonciatif dans la synthèse	258
5.4 La synthèse et la phraséologie	266
5.4.1 Point théorique sur la phraséologie	267
5.4.2 Les formes de la phraséologie dans la synthèse	269
5.4.2.1 Les pôles thématiques des synthèses.....	269
5.4.2.2 L'analyse de similitude	273
5.4.2.3 L'étude des segments répétés par les « profils des segments répétés »	275
CONCLUSION.....	290
BIBLIOGRAPHIE	298
ANNEXES.....	320
Annexe 1. Liste des documents officiels concernant le Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE)	320
Annexe 2. Questions des débats citoyens en PACA (fiches à répondre).....	322
Annexe 3. Liste des questions pour la Journée citoyenne en PACA	325
Annexe 4. Synthèse des contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	334
TABLE DES MATIÈRES	351